



Informazioni su questo libro

Si tratta della copia digitale di un libro che per generazioni è stato conservata negli scaffali di una biblioteca prima di essere digitalizzato da Google nell'ambito del progetto volto a rendere disponibili online i libri di tutto il mondo.

Ha sopravvissuto abbastanza per non essere più protetto dai diritti di copyright e diventare di pubblico dominio. Un libro di pubblico dominio è un libro che non è mai stato protetto dal copyright o i cui termini legali di copyright sono scaduti. La classificazione di un libro come di pubblico dominio può variare da paese a paese. I libri di pubblico dominio sono l'anello di congiunzione con il passato, rappresentano un patrimonio storico, culturale e di conoscenza spesso difficile da scoprire.

Commenti, note e altre annotazioni a margine presenti nel volume originale compariranno in questo file, come testimonianza del lungo viaggio percorso dal libro, dall'editore originale alla biblioteca, per giungere fino a te.

Linee guide per l'utilizzo

Google è orgoglioso di essere il partner delle biblioteche per digitalizzare i materiali di pubblico dominio e renderli universalmente disponibili. I libri di pubblico dominio appartengono al pubblico e noi ne siamo solamente i custodi. Tuttavia questo lavoro è oneroso, pertanto, per poter continuare ad offrire questo servizio abbiamo preso alcune iniziative per impedire l'utilizzo illecito da parte di soggetti commerciali, compresa l'imposizione di restrizioni sull'invio di query automatizzate.

Inoltre ti chiediamo di:

- + *Non fare un uso commerciale di questi file* Abbiamo concepito Google Ricerca Libri per l'uso da parte dei singoli utenti privati e ti chiediamo di utilizzare questi file per uso personale e non a fini commerciali.
- + *Non inviare query automatizzate* Non inviare a Google query automatizzate di alcun tipo. Se stai effettuando delle ricerche nel campo della traduzione automatica, del riconoscimento ottico dei caratteri (OCR) o in altri campi dove necessiti di utilizzare grandi quantità di testo, ti invitiamo a contattarci. Incoraggiamo l'uso dei materiali di pubblico dominio per questi scopi e potremmo esserti di aiuto.
- + *Conserva la filigrana* La "filigrana" (watermark) di Google che compare in ciascun file è essenziale per informare gli utenti su questo progetto e aiutarli a trovare materiali aggiuntivi tramite Google Ricerca Libri. Non rimuoverla.
- + *Fanne un uso legale* Indipendentemente dall'utilizzo che ne farai, ricordati che è tua responsabilità accertarti di farne un uso legale. Non dare per scontato che, poiché un libro è di pubblico dominio per gli utenti degli Stati Uniti, sia di pubblico dominio anche per gli utenti di altri paesi. I criteri che stabiliscono se un libro è protetto da copyright variano da Paese a Paese e non possiamo offrire indicazioni se un determinato uso del libro è consentito. Non dare per scontato che poiché un libro compare in Google Ricerca Libri ciò significhi che può essere utilizzato in qualsiasi modo e in qualsiasi Paese del mondo. Le sanzioni per le violazioni del copyright possono essere molto severe.

Informazioni su Google Ricerca Libri

La missione di Google è organizzare le informazioni a livello mondiale e renderle universalmente accessibili e fruibili. Google Ricerca Libri aiuta i lettori a scoprire i libri di tutto il mondo e consente ad autori ed editori di raggiungere un pubblico più ampio. Puoi effettuare una ricerca sul Web nell'intero testo di questo libro da <http://books.google.com>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08172216 1

Presented by

John Bigelow

to the

Century Association

*DM

Mercur

[Faint, illegible handwritten text]

*IM

MÉR CURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.
JANVIER. 1750.



A PARIS,

ANDRE CAILLEAU, rue Saint
Jacques, à S. André.

La Veuve PYS SOT, Quai de Conry,
à la descente du Pont-Neuf.

JEAN DE NULLY, au Palais.

JACQUES BARROIS, Quai
des Augustins, à la ville de Nevers.

Chez

M. D C C. L.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

LISTE DES LIBRAIRES

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX
TILDEN FOUNDATIONS

qui débitent le *Mercur*e dans les
Provinces du Royaume.

A Bordeaux, chés Raimond Labottiere, & chés
Chapuis l'aîné, Libraires, Place du Palais, à
1005 côté de la Bourse.

Nantes, chés Nicolas Verger & Joseph Vatar.

Rennes, chés Jouanet Vatar, & Vatar le fils, rue
Dauphine.

Blois, chés Masson.

Tours, chés Guipon, & Lambert.

Rouen, chés François-Eustache Herault, & chés
Caillotté.

Châlons-sur-Marne, chés Seneuze.

Amiens, chés la veuve François, & la veuve Godart.

Arras, chés C. Duchamp, & chés Barbier.

Orleans, chés Rouzeaux.

Angers, à la Poste, & chés Boffard, Libraire.

Dijon, à la Poste, & chés Mailly.

Verfailles, chés Monnier.

Besançon, chés Briffaut, à la Poste.

Saint Germain, chés Chavepeyre.

Lyon, à la Poste.

Marseille, chés Sibie, & Mossy, Libraires.

Beauvais, chés Deffaint.

Troyes, chés le Febvre, Michelin, Imprimeurs.

Libraires, & Bouillerot, Libraire.

Charleville, chés Pierre Thesin.

Moulins, chés Faure.

Mâcon, chés Deffaint, fils.

Auxerre, chés Fournier.

Nancy, chés Nicolas.

Toulouse, chés Robert.

Aire, chés Corbeville.

Poitiers, chés Faulcon.

PRIX XXX. SOLS.



MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI,

JANVIER. 1750.



PIECES FUGITIVES,
en Vers & en Prose.

SEANCE PUBLIQUE

*De l'Académie Royale des Belles-Lettres,
Sciences & Arts de Bordeaux, le jour
de Saint Louis, 25 Août 1749.*



Monsieur Thibault de Chanvalon,
Directeur, ouvrit la Séance par
un Discours sur la cause de la
muë de la voix; c'étoit le sujet
proposé pour le Prix de cette année. L'A-
cadémie n'ayant couronné aucune des Dis-
sertations qu'on lui avoit envoyées, M. Th.
dit que malgré le dédommagement que le

A ij

4 MERCURE DE FRANCE.

Public avoit droit d'attendre en cette occasion, il se proposoit, non d'établir un système sur la matière qu'il alloit traiter, mais d'offrir simplement des conjectures qui pussent être conformes à l'expérience, & adoptées des Médecins & des Anatomistes.

Dans ce Discours M. Thibault a deux objets, il commence par parcourir & discuter tous les systèmes connus sur la formation de la voix, au moyen desquels il établit en premier lieu comment elle se forme; il cherche ensuite la cause de sa muë, & c'est là que les autres systèmes s'étant tous arrêtés, un Auteur se trouve livré à lui-même sans secours, & sans autre guide que ses propres conjectures.

La trachée artère, qui est le canal par lequel nous respirons, commence proprement à la racine de la langue; mais on a donné à sa partie supérieure le nom de larynx: il est situé au haut du col, là où se fait remarquer cette tubérosité saillante, nommée vulgairement le nœud de la gorge ou la pomme d'Adam.

On y trouve deux membranes demi-circulaires, très-minces. La séparation ou l'intervalles que laissent entr'elles ces deux membranes, forme une fente ovale, longue de huit à dix lignes, & large d'une ligne au plus; c'est cette fente que l'on

nomme la glotte : les deux côtés qui terminent cette ouverture , sont appellés les lèvres de la glotte ; le bord de chacune de ces lèvres est une espece de ruban , large d'une ligne , qui est enfermé dans la duplicature de ces membranes demi-circulaires , qui se doublent & se replient sur elles-mêmes ; ces deux rubans , qui sont formés de fibres tendineuses , très élastiques , sont tendus horizontalement & arrêtés par les deux bouts.

Après avoir parlé très-succinctement de quelques autres parties du larinx & de leur usage , les systèmes les plus connus sur cette matière , dit M. Th. sont ceux de Mrs Dodart & Ferrein , tous deux Médecins , & tous deux de l'Académie des Sciences de Paris ; cependant , ajoute-t'il , c'est à Bordeaux , c'est dans cette même Académie qu'a pris naissance celui de M. Ferrein , qui comme on le verra bientôt , n'y a eu en quelque façon d'autre part que de le confirmer par ses expériences : l'un & l'autre de ces deux systèmes sont également opposés à celui des anciens.

Pour le prouver , il expose d'abord le système ou plutôt l'erreur d'Aristote , que les Physiciens adopterent les uns après les autres , & dont ils ont resté deux mille ans à se dédire. Il passe ensuite au système

6 MERCURE DE FRANCE.

de M. Dodart, qui le premier secoua le joug, osa combattre & détruisit l'opinion des anciens.

Ils avoient supposé que la voix se formoit dans la trachée, & M. Dodart, après en avoir démontré l'impossibilité, établit au contraire qu'elle se forme dans la glotte, qui en est l'unique & essentiel organe, parce que l'air qui vient du large canal de la trachée, se trouvant ensuite précipité par le passage étroit de la glotte, y acquiert plus de vitesse, & que cette rapidité qu'il acquiert, le fait heurter avec violence contre les lèvres de la glotte, qui le brisent, & lui causent les vibrations propres à former la voix. Toute l'opinion de M. Dodart se réduit donc à établir que la voix n'est que l'effet de la modification de l'air, lancé impétueusement dans l'air qui repose, ou brisé par les obstacles qui s'opposent à son cours; voilà le système qui causa la ruine de celui des anciens & qui devoit être lui-même détruit à son tour par l'expérience; car ce n'étoit pas encore la vérité toute entière, mais on en étoit bien près.

Quant aux différens tons de la voix, ils ne proviennent par conséquent, suivant M. Dodart, que du plus ou du moins d'ouverture de la glotte, en sorte que plus

elle est étrecie , plus les tons sont aigus , parce que l'air y passe plus rapidement ; & par la raison contraire , plus elle est élargie , plus les tons sont graves.

M. Th. expose ensuite plusieurs phénomènes de la voix , qui lui paroissent inexplicables suivant ce système , d'autant plus que l'explication que M. Dodart avoit donnée lui-même de quelques-uns de ces phénomènes , étoit fondée sur des erreurs de fait , qui sont ici relevées avec plus d'étendue que n'en permet un extrait.

Après une ample discussion de ce système , il passe à celui de M. Ferrein , qui , selon M. Th. avoit déjà paru plus de vingt ans auparavant à Bordeaux.

Il a déjà été dit que le bord de chaque lèvre de la glotte est un petit ruban formé d'un écheveau de fibres tendineuses , très-élastiques. M. Ferrein soupçonna , dit M. Th. que la voix étoit produite par les vibrations de ces rubans ; que ces vibrations étoient occasionnées par l'action de l'air qui traversant rapidement la glotte , ne peut y passer sans agir sur ces rubans , & que faisant sur eux la fonction d'un archet , il les met en mouvement , & y excite les vibrations propres à les faire résonner , comme les cordes des autres instrumens , & que si cela se passoit de

A iiij

§ MERCURE DE FRANCE.

même dans notre gosier , les différens tons de la voix devoient dépendre du plus ou du moins de tension de ces rubans, suivant les principes déjà connus des instrumens à cordes ; c'étoit-là ce qu'imaginait M. Ferrein , & l'expérience justifia ses conjectures ; mais on ne sçauroit , dit M. Th. laisser ignorer , que c'étoit aussi , à quelques petites différences près , qui ne changent rien au fond de ce système , ce qu'avoit imaginé avant lui M. Sarrau , Secrétaire de cette Académie pour les Arts ; il en fit part à la Compagnie dans un mémoire , sur la cause & la formation du son plein , qu'il lut à une des Assemblées publiques , tenue à pareil jour que celui-ci en 1720 , & cette hypothèse n'est pas la seule du mémoire de M. Sarrau , qu'il pourroit révéndiquer sur ceux qui les ont adoptées , ou qui en ont profité , ou enfin qui s'en sont appropriés l'honneur de la découverte. Quant à celle dont il est ici question , il ne l'a conçue que par l'analogie qu'il trouvoit entre la mécanique des instrumens à archet ou à pincer , & celle des instrumens à vent , de bois , de métal , ou autre matière. Il restoit aux Anatomistes de prouver , sur l'instrument de la voix , ce qu'avoit avancé M. Sarrau. La démonstration n'en pouvoit être dûe qu'à M.

Ferrein , si connu par son habileté dans l'Anatomie

M. Th. parcourt ensuite succinctement les expériences faites par M. Ferrein , propres à appuyer son système, & qui par conséquent renversent & contredisent toute l'hypothèse de M. Dodart. Parmi ces expériences , il n'a point oublié celle qui laisse voir , en soufflant dans le larinx , des vibrations dans les rubans tendineux , aussi apparentes & aussi sensibles que celles des cordes d'un clavecin ; il n'a pas omis non plus celle qui démontre qu'un allongement de deux ou trois lignes dans ces rubans , suffit pour remplir toute l'étendue de la voix humaine.

De ces deux systèmes , M. Morel , Chanoine de Montpellier , en a fait un troisième, qui n'est qu'un composé ou une réunion des deux autres ; il prétend que la voix est un double instrument , produisant à l'unisson deux sons d'une nature différente , l'un par le moyen de l'air , comme le dit M. Dodart , l'autre , par les cordes vocales de M. Ferrein , à peu près comme un clavecin organisé. La première de ces voix , il l'appelle voix organisée ; la deuxième , voix luthée ; toutes deux réunies font la voix pleine ; il ne faut pas s'arrêter plus long tems à ce système ,

A v

puisqu'il tombe & s'éroule avec celui de M. Dodart , par les expériences déjà rapportées.

M. Ferrein , qui connoissoit l'incrédulité opiniâtre des hommes , quand il s'agit d'établir une nouveauté qui contredit leurs préjugés , n'a rien omis pour nous convaincre en cette occasion ; car après avoir exposé aux yeux son système , en le démontrant sur des larinx détachés du gosier des animaux , & qui , quoiqu'inanimés , ont cependant resonné lorsqu'on y a soufflé dedans , il donne encore de nouvelles preuves de cette vérité , en la rendant également palpable , même sur des corps vivans. Non content de ces exemples , il cherche encore à nous montrer un modèle d'un instrument tel que la glotte ; en effet , il nous rappelle qu'un ruban que l'on met entre les deux lèvres , si on le tient rendu par les deux bouts , & si on souffle avec un peu de force , résonne & peut former des tons différens , suivant qu'il est plus ou moins rendu . . . C'est au mémoire même qu'il faut avoir recours , & si l'on veut des éclaircissements sur des phénomènes dont M. Th. n'a point fait mention , il faut toujours tourner son esprit du côté des instrumens à cordes , ils nous apprennent & mettent

sous nos sens tout ce que nous voulons sçavoir.

Aussi les explications amples & détaillées que M. Th. donne lui-même des différens phénomènes qu'il avoit objectés au système de M. Dodart, comme inexplicables, sont toutes fondées sur la pratique des instrumens à cordes. De là il prend ensuite occasion de faire faire quelques remarques sur des observations qui naissent de la pratique de ces mêmes instrumens, & sur lesquelles il n'insiste, que parce qu'elles lui semblent éclaircir, ou du moins laisser entrevoir la nature & la cause du son des instrumens à vent, que les bornes d'une assemblée publique ne permettoient pas d'examiner avec plus de détail. Par cette même raison il se hâte d'en venir au phénomène, dont l'Académie avoit demandé l'explication, & qui fait le deuxième objet de son discours, la cause de la mue de la voix; mais on pense bien que les conjectures qu'il propose à ce sujet, sont fondées sur les principes, ou plutôt sur les expériences de M. Ferrein, & qu'il n'est plus question du système imaginaire de M. Dodart.

A l'âge de quatorze, quinze ou seize ans, plutôt ou plus tard, suivant la différence des tempéramens; notre corps

A vj

12 MERCURE DE FRANCE.

éprouve des changemens considérables & bien sensibles ; notre voix qui jusques-là ne différoit point de celle des femmes , change alors & baisse d'environ une octave ; on éprouve dans le sang une plus vive chaleur ; les forces augmentent, &c. Voilà quelques-uns des principaux signes du passage de l'enfance à la puberté.

Tout annonce alors que certaine humeur est enfin parvenue à forcer les passages & à déboucher les replis tortueux des vaisseaux de la génération. . . . De-là elle est ensuite repompée dans la masse du sang , confondue ainsi avec le reste des liqueurs où elle est rapportée ; elle leur communique son activité, elle donne à toutes les parties l'agilité, le ressort, la force & la chaleur qui manquent à ces créatures qu'on a privées pour jamais des sources fécondes de la vie De cette nouvelle chaleur résulte une transpiration plus abondante (que l'expérience confirme) & voici le changement que l'on peut présumer, que cette augmentation de transpiration opère sur les cordes vocales pour la muë de la voix.

On sçait qu'il n'y a que deux causes qui puissent rendre les tons d'une corde plus graves qu'ils n'étoient, sçavoir, ou moins de tension ou plus de grosseur ; or la cha-

leur & l'activité , dont le sang est alors animé , & la vigueur que toutes les parties du corps acquièrent à la puberté , loin de faire présumer que la tension de ces parties soit diminuée , nous assure au contraire qu'elle est augmentée ; ainsi ce n'est pas une moindre tension dans les cordes vocales , qui produit la muë de la voix ; il faut donc recourir à l'autre cause , & chercher comment à l'âge de puberté les cordes vocales peuvent acquérir plus de grosseur.

On ne peut pas supposer que cet effet soit produit par une humidité plus abondante qu'auparavant , puisqu'au contraire la transpiration a augmenté : on doit donc bien plutôt présumer qu'il est causé , si on ose le dire , par le dessèchement qu'occasionne cette transpiration.

Quand on humecte quelque corps , par exemple du parchemin , cette humidité s'insinuant intimement entre les fibres de ce corps , par cette situation elle tient ces fibres séparées & écartées les unes des autres , & elle empêche leur réunion , tout autant qu'elle y séjournera ; mais aussi-tôt que la chaleur pénètre ces corps , & qu'elle les dessèche , ces fibres , reprenant leur liberté , se réunissent & se rapprochent les unes des autres , comme on le voit dans ce

14 MERCURE DE FRANCE.

même parchemin, dont toutes les parties se retirent & se contractent d'une façon bien sensible aux approches du feu.

Voilà ce qui arrive dans les rubans tendineux de la glotte..... l'humidité qui abonde dans les enfans.... se glissant entre les fibres de ces rubans, les tient divisées en un grand nombre de fibrilles très-minces, qui par leur petitesse, lorsqu'elles sont ainsi séparées dans l'enfance les unes des autres, ne peuvent rendre que des sons aigus; mais la transpiration, augmentant à l'âge de puberté, dégage les fibres de ce fluide surabondant qui les tenoit divisées, & par-là les met en état de se rejoindre: ainsi la réunion de ces fibrilles forme de plus grosses fibres, ou plutôt se rassemblant toutes, & se resserrant l'une contre l'autre, elles ne font plus de chacun de ces rubans de la glotte qu'une seule corde, dont on sent bien que les tons doivent être alors plus graves. Que l'on rapproche ces conjectures de l'expérience, on ne peut douter que cette humeur subtile & vivifiante, dont il a déjà été parlé, ne contribue au changement de la voix, puisque les tons en deviennent beaucoup plus graves par sa présence, au lieu que dans ceux en qui elle n'existe pas, ou en qui elle a été supprimée, même après la

puberté , la voix reste claire , perçante , & aussi aigue qu'elle est dans l'enfance.

On ne peut pas douter pareillement , que cette même suppression ne ralentisse infiniment la chaleur du sang ; on en a tous les jours la preuve sous les yeux : rien de moins vif & de moins vigoureux que les hommes , les chevaux , ou autres animaux , en qui on a détruit les organes de la génération.

Or voilà deux effets inséparables ; cette chaleur une fois introduite dans le sang , la voix grossit ; cette chaleur une fois supprimée , la voix grave s'éteint : l'un suit l'autre , & ils n'existent point l'un sans l'autre ; c'est-là tout ce qu'il faut pour caractériser une cause , & pour distinguer son effet. N'est-il donc pas à présumer , conclut M. Th. & l'expérience ne le confirme-t'elle pas , que la mue de la voix , ou la grosseur des cordes vocales , n'a pour première cause que cette vive chaleur , qu'apporte dans le sang ce fluide actif & spiritueux ?

Toutes les conjectures de M. Th. sur la cause de la mue de la voix , se réduisent donc aux conséquences suivantes.

1°. Les tons graves que la voix acquiert par la mue , sont incontestablement occasionnés par cette humeur féconde qui dis-

16 MERCURE DE FRANCE.

tingue la puberté de l'enfance , puis que là où elle est , il y a des tons graves, là où elle est supprimée , la voix reste ou devient claire & aigue.

2°. Ce changement ne se fait point par une moindre tension des cordes vocales , puis qu'au contraire la chaleur & l'activité que cette humeur communique au sang , donnent plus de force , de vigueur & de tension, à toutes les autres parties du corps. Ce changement ne peut donc être produit, que par une augmentation de grosseur dans les cordes vocales.

3°. Or cette augmentation de grosseur ne provient point certainement d'une augmentation d'humeurs dans le corps , car la chaleur & l'activité du sang , devenant plus grandes , doivent rendre aussi la transpiration plus abondante.

4°. Cette augmentation de grosseur dans les cordes de la glotte ne peut donc provenir que d'une sécheresse, occasionnée dans le tissu de leurs fibres par une plus forte transpiration , & cette sécheresse donnant la liberté à ces fibres de se rapprocher les unes des autres , elles forment par leur réunion de plus grosses cordes dans la glotte , qui rendent des sons plus graves.

Les bornes, prescrites aux lectures des

assemblées publiques, ne permettant pas à M. Th. d'entrer dans un examen suivi de toutes les difficultés qui pourroient lui être objectées, il n'a pas du moins obmis de répondre à celle qui se présente d'abord, sçavoir, pourquoi les organes de la voix ne peuvent plus former les mêmes tons aigus & feminins qu'ils faisoient auparavant, quoiqu'on dise cependant qu'ils aient acquis plus de tension par la nouvelle chaleur occasionnée dans le sang à l'âge de puberté; mais il faut observer, dit il, que ces cordes grossissent considérablement, comme le prouve assez le grand changement qui arrive à la voix; par conséquent pour ramener ces cordes au ton de l'enfance, il faudroit leur donner une tension extraordinaire, que nous ne sçaurions supporter, & c'est en effet de quoi nous avertit la douleur, quand nous voulons nous y efforcer, de même que quelque tension qu'on donnât à une corde de basse, on la casseroit sans pouvoir parvenir à lui faire rendre les sons d'une mince chanterelle.

M. Th. établit ensuite, que par les raisons contraires à celles qu'il a alléguées sur la cause de la muë de la voix, ce doit être l'humidité superflue qui abonde dans les femmes, dans les enfans, &c. qui leur

donne une voix claire & perçante. Il finit par quelques exemples que nous avons assez fréquemment à notre portée, propres à nous prouver combien l'humidité contribue, ou plutôt est nécessaire à la formation des tons aigus. En effet lorsqu'on est enrôlé, la voix devient beaucoup plus grave, parce que cette humeur onctueuse, qui doit humecter sans cesse le larinx, est alors supprimée ou épaissie, & nous éprouvons pareillement, dit-il, que soit dans des mouvemens de passion, soit dans quelque autre violente agitation, le gosier se desséchant, le ton de notre voix en devient beaucoup plus grave.

Le Discours de M. Thibault fut suivi de la lecture d'une Dissertation de M. du Fau, Médecin de Dax, sur la rage. Après la description de cette maladie, des voies par où elle se communique, & des moyens de s'en garantir, M. du Fau dit, que tout concourt à persuader que la rage est dans les animaux, qui la conçoivent d'eux-mêmes, un effet de la soif & de la fièvre; on peut rendre un chien enragé, en l'empêchant de boire pendant un certain tems.

Cette contagion insinuée dans le corps ne se manifeste pas toujours dans le même terme, mais ordinairement dans les quaran-

te premiers jours, plutôt ou plutôt, suivant que les moyens, par lesquels elle s'est introduite, ont été plus ou moins efficaces. Plusieurs Auteurs rapportent que le venin de la rage a quelque fois demeuré caché plusieurs mois & des années entières.

A considérer les symptômes de la rage, depuis le commencement de ses attaques jusqu'à la fin, il paroît, selon M. du Fau, que son venin s'attache surtout, & en premier lieu, aux nerfs & à leur principe. C'est en effet à l'évétisme, ou à l'irritation des parties nerveuses, qu'on doit, dit-il, attribuer les douleurs, les anxiétés, le sommeil agité de mouvemens convulsifs, & autres accidens qui fatiguent sans cause apparente dans l'origine de cette maladie. Le désordre des nerfs faisant des progrès, il se forme des obstacles au progrès des liqueurs, de-là les engorgemens inflammatoires, la fièvre aigue, la strangurie, la gangrène & la mort.

Le désordre qui survient dans les fonctions de l'ame, prouve que le vice des nerfs s'étend jusqu'au cerveau. Cette horreur insurmontable pour l'eau, malgré une soif ardente; les efforts que les hydrophobes font, même malgré eux, pour mordre, manifeste l'altération de cet organe; ce désordre de l'imagination est

20 MERCURE DE FRANCE.

d'autant plus surprenant, qu'il n'a point de rapport avec ce qui se passe dans les maniaques & les frénétiques, qui ont de la répugnance pour la boisson, puisque ceux-ci sont insensibles aux impressions de la soif, & dans leurs accès de fureur ils sont sans connoissance. Ce n'est que dans l'hydrophobie qu'on est aliéné sans perdre connoissance, & comme malgré soi : on diroit que le venin de la rage s'empare des organes des sensations, qu'il les soustrait à la domination de l'ame, & les rend presque conformes à ceux de la bête, qui l'a communiqué ; de-là viennent ces envies d'aboyer & de mordre, qu'on voudroit & qu'on ne peut contenir.

M. Dufau laisse la cause première & éloignée de cette contagion, croyant qu'il est plus raisonnable de donner son application à la découverte de sa cause prochaine & immédiate, à laquelle on peut espérer de parvenir par la considération des accidens qu'elle produit.

Il a déjà dit que les symptômes de cette maladie indiquoient sensiblement une irritation considérable du genre nerveux, & une disposition très inflammatoire, tant dans les liquides que dans les solides. L'inspection des cadavres, victimes de la rage, confirme cette notion ; suivant le rap-

port de tous les Observateurs , on leur a trouvé constamment les viscères , les membranes , les graisses , les parties musculaires , enflammées , desséchées , atrophiées , gangrénées ; ainsi tout concourt à démontrer que cette maladie est inflammatoire au suprême degré.

Lorsqu'il s'agit de préservatifs contre la contagion qu'on sçait , ou qu'on soupçonne avoir été communiquée ; les meilleurs Médecins de tous les âges recommandent de faire , autant qu'il est possible , & le plutôt après qu'on a été mordu , une forte ligature au-dessus de la partie blessée , & tout de suite de profondes scarifications dans la playe , pour en faire sortir autant de sang qu'on pourra. Les liqueurs salées , la dissolution de sel armoniac , l'urine même , peuvent servir aux mêmes fins ; on doit ensuite cautériser la blessure avec un fer rouge , & la faire suppurer long-tems , au moyen de legers corrosifs qui la tiennent ouverte. Il est cependant des remèdes plus doux , & par-là plus goûtés ; le plus usité , c'est le bain dans la mer. On a vû des personnes devenir enragées , malgré ce préservatif , mais les exemples de ce malheur sont rares ; dans les lieux éloignés de la mer , on a d'autres remèdes salutaires , comme la poudre de palmarin ,

celle des écrevisses brûlées, & autres semblables. M. Dufau croit qu'on ne peut pas regarder ces sortes de remèdes, comme des spécifiques, après les malheurs qui en ont démontré l'impuissance; mais la prévention favorable qu'on a des remèdes en usage, rassûre les esprits, & les guérit des impressions vives de la crainte, qui peuvent dans une maladie qui trouble les fonctions de l'ame, rendre l'origine des sensations susceptible des atteintes du venin. Commencer par guérir l'imagination, est toujours un bon préparatif à la cure radicale.

M. James, Auteur du Dictionnaire de Médecine, propose le mercure, comme un remède infailible contre la rage. Pour confirmer son opinion, il rapporte plusieurs expériences faites sur des chiens, & quelques-unes qui n'ont pas moins réussi sur des hommes. Pour prouver que les effets de ce minéral sont dûs à lui seul, sans égard aux propriétés particulières des différentes substances, auxquelles on peut l'allier, ou le préparer; il cite M. Default, Médecin de Bordeaux, qui n'employoit aucune préparation de mercure purgative ou émétique pour la cure de la rage, puisqu'il faisoit donner seulement des frictions d'un onguent mercuriel, composé de par-

ties égales de mercure , de graisse humaine & de lard , sans faire saliver , se contentant de faire prendre en même tems la poudre de palmarin, avec la coralline, dans du vin ; pour autoriser cette méthode , ce Médecin rapportoit l'exemple de deux personnes préservées de la rage , sur le point de se manifester ; deux autres personnes mordues par le même loup étoient mortes enragées , quand celles-ci eurent recours à ses remèdes.

Le cas rapporté par M. Default est capable de faire impression , il manque néanmoins des principales conditions , que doit avoir un fait de cette espèce pour faire foi en Médecine , où l'on ne doit rien admettre qui ne soit constaté par des expériences réitérées. D'ailleurs , dit M. Dufau , ce Médecin avoue que des quatre personnes qui furent mordues par le même loup enragé , les deux qui moururent , furent la première & la dernière ; les deux autres , effrayées de la mort de celles-ci , n'eurent recours à M. Default qu'après ce terrible événement ; mais les poudres d'écrevisses brûlées , & autres , n'ont-elles pas opéré les mêmes miracles ? Il est plus que vraisemblable que le venin de la rage ne se communique pas toujours à toutes les personnes mordues par un animal enragé ,

24 MERCURE DE FRANCE.

soit, parce que les particules vénimeuses sont entraînées par le sang qui sort de la playe; soit enfin, parce que tous les sujets ne sont pas également disposés à contracter ce venin & à le fomenter.

Les autres faits que M. James rapporte méritent aussi notre attention, mais avec les mêmes réserves que ceux de M. Default; d'ailleurs il paroît que cet Auteur n'a guères employé que le turbit minéral dans les épreuves qu'il a faites, d'où l'on peut soupçonner que les heureux succès qu'il a eûs dans l'hydrophobie, doivent être bien moins attribués au remède du mercure, quoiqu'il en soit la baze, qu'à la qualité irritante qui lui vient de l'huile de vitriol, qui le rend un des plus violens émétiques purgatifs qu'on connoisse.

L'analogie que les Partisans du mercure trouvent entre la rage & le mal vénérien, n'est pas capable d'ajouter beaucoup de poids à leur système. La rage, disent-ils, se communique d'un corps à un autre, comme la maladie honteuse: mais M. Dufau leur répond que le poison de la vipère, du scorpion, de l'aspic, de la tarantule, &c. se communique de même.

Après tout, dit M. Dufau, les tentatives de M. James sont très-louables, quand elles ne serviroient qu'à confirmer l'usage

ge

ge des anciens , d'exciter dans ces cas des commotions violentes & des évacuations abondantes au moyen de l'ellébore, de la pierre d'harmonie , de la colloquinte , qui étoient de leur tems les seules drogues pour opérer ces effets.

M. Dufau conclut son Mémoire , en disant que les expériences qu'on rapporte pour prouver l'efficacité du mercure , manquent de plusieurs conditions nécessaires pour persuader des hommes raisonnables ; mais qu'elles suffisent néanmoins pour encourager les Médecins zélés pour l'avancement de leur profession , à les renouveler ; que les occasions , à la vérité , en sont heureusement rares , mais qu'on peut, à l'exemple de M. James , travailler sur les chiens.

Il seroit bon aussi de vérifier la pratique de M. Desault sur les mêmes animaux , en leur faisant donner des frictions mercurielles , ou leur faisant avaler du mercure éteint dans du sucre , du beurre & du soufre.

Si après les moyens indiqués par Messieurs James & Desault , on s'apperçoit que le mal fit encore des progrès , M. Dufau conseille de mettre toute sa confiance dans les bains d'eau froide , ou en arrosant le malade d'une grande quantité

B

d'eau, ainsi qu'on trouve dans l'Hist. de l'Acad. ann. 1699, qu'il fut pratiqué, à l'égard d'un homme auquel on jeta deux cens séaux d'eau sur le corps, & qui par ce seul remède fut guéri parfaitement de cette affreûse maladie.

M. le Chevalier de Chimbault lut ensuite un Discours, dont l'objet étoit d'inviter les Botanistes à communiquer au Public les nouvelles Plantes qu'ils découvrent, & à en donner des descriptions assez détaillées, pour garantir les autres Botanistes des méprises où ils peuvent tomber, en croyant de bonne foi les avoir découvertes les premiers.

Il finit son Discours par l'exemple d'une Plante aquatique, rapportée par M. Vailant, dans les Mémoires de l'Académie des Sciences 1719, que ce sçavant Botaniste nomme *Stratiotes*, ou *Plume d'eau*. Le portrait qu'il en fait manque de plusieurs traits qui la caractériseroient spécialement, & qui empêcheroient de la confondre avec d'autres Plantes aquatiques qui lui ressemblent. Quelques Auteurs ont conjecturé que Pline, liv. 6. ch. 5. l'a désignée sous le nom de *Potamogeton Castoris*. Zobet & Cesalpin n'en parlent que d'une manière fort équivoque. Dalechamps, liv. 9. ch. 18. en a donné une

figure assez ressemblante , & la décrit sous le nom de *Miryophyllum* , ou *Giroflée d'eau*. Dodonée la représente sous celui de *Viola aquatilis* , & nous apprend qu'elle croît dans les marais de la Gaule Belgique , &c.

M. le Ch. de Chimbault l'a trouvée dans des marres aux environs de Bordeaux. Elle y tient au fond par plusieurs racines noires , excepté à l'extrémité qui est blanche ; elles sont longues , grêles & fibreuses. De ces racines partent plusieurs feuilles d'un beau verd , assez semblables à celles de la fougère par leur largeur , leur couleur & leurs découpures. Ces feuilles forment ensemble au fond de l'eau une touffe d'assez belle apparence. Au printèms, cette Plante pousse de longues branches fort tendres , qui nagent dans l'eau & sous l'eau , garnies à chaque nœud de plusieurs feuilles rangées circulairement. En Avril ou Mai, chaque branche s'allonge hors de l'eau d'environ six , huit ou dix pouces , & forme une tige , (entièrement dénuée de feuilles) qui porte les fleurs de la Plante , fleurs qui , selon le sentiment de M. Ray , ne scauroient venir sous l'eau , sur quelque plante que ce soit.

Pour établir le caractère générique de cette Plante , M. le Ch. de Ch. croit

B ij

28 MERCURE DE FRANCE.

qu'elle doit être placée dans la seconde Classe de M. de Tournefort, ou pour mieux dire, dans la première, puisque (selon lui) la première & la seconde n'en devroient former qu'une. Sa fleur est monopetale, régulière; elle commence par un tuyau court, ouvert par le fond, qui s'évase en forme de soucoupe, divisée en plusieurs parties dans ses bords. Le pistille, qui s'emboîte dans le fond de la fleur, devient dans la suite un fruit sphérique, sec & rempli de semences; le calice de la fleur est divisé également en plusieurs parties qui soutiennent la fleur, dont la couleur est un mélange de blanc, de roux & d'un pourpre très-clair. Cette Plante se distingue aisément de celles des autres genres qui lui ressemblent, par la forme de son pistille & de son calice. Il faut se garder de la confondre avec le *Ranunculus aquatilis*, *albus fluitans peucedani foliis*, cette dernière étant fleurie en rose, & non pas monopetale. M. le Ch. de Ch. après la description de la plante qu'il a observée, la désigne sous le nom de *Strationes*, *Ramosum Nodosum*, *flore ex albo ruffo*, *purpurascens*, &c.

Le Discours de M. de Chimbault fut suivi d'un Mémoire du Père François, Recolet, sur une façon de connoître &

de mesurer les courans de la mer ; l'Académie des Sciences de Paris vient de proposer ce sujet, mais celle de Bordeaux, également occupée des besoins du Commerce & de la société, l'avoit déjà prévenue, & avoit proposé, deux années consécutives, un sujet qui étoit à peu près le même que celui-ci, & qui tendoit au même objet.

Il est démontré par l'expérience, dit le P. François, que lorsque deux corps flottent sur un liquide coulant, celui qui est le plus enfoncé, est emporté avec plus de vitesse, & que s'il est entierement flottant sous la surface, il est emporté avec la même vitesse que le liquide même, parce que... le corps qui flotte sous la surface du liquide, étant égal en masse à un égal volume d'eau dont il occupe la place, il s'ensuit que la vitesse est la même.

De-là le P. François a conclu qu'un corps qui n'enfonceroit que la moitié de sa masse, ne présentant aussi que la moitié de son volume aux impulsions du courant, n'en recevra aussi qu'une vitesse proportionnée à son enfoncement, c'est-à-dire la moitié, & par conséquent ces deux corps abandonnés ensemble au courant se sépareront, puisqu'ils seront poussés par des forces qui seront entr'elles, comme 1

B i

30 MERCURE DE FRANCE!

à 2 , c'est-à-dire , comme les enfoncemens dans tous les cas.

Le P. François dit , que ce qu'il avance , que les vîteses & les impulsions seront entr'elles comme les enfoncemens , n'est pas encore démontré , & que cela demande des expériences pour constater les vrais rapports des vîteses & des enfoncemens , lesquelles ne sont pas difficiles à faire.

Cela étant supposé , dit-il , si on attache à l'arriere d'un Navire A. deux boules B , C , dont B. soit toute , ou presque toute enfoncée sous la surface de l'eau (Fig. 1.) & que C. flotte à demi enfoncée , B. sera plus maniée par les courans , & les cordes A , C. A , B , auxquelles sont attachées les boules A. & B. ne seront plus paralelles , là où il y aura des courans , & les boules B. & C. s'approcheront , ou s'éloigneront l'une de l'autre , suivant leur rapport à la partie d'où viennent les courans , car s'ils viennent du côté de B. qui est la plus enfoncée , les boules s'approcheront , & elles s'éloigneront au contraire , si les courans viennent du côté de C. qui est la boule la moins enfoncée.

On peut simplifier l'opération , car si au lieu d'y employer deux cordes , on enfile les deux boules B , C. avec la même corde (Fig. 2.) alors le Vaisseau voguant

dans des mers où il n'y auroit point de courans , ces deux boules le suivront exactement l'une & l'autre dans sa ligne de direction , mais s'il y a des courans (Fig. 2.) la boule B. étant plus enfoncée & plus maniée par les courans , la corde où seront enfilées les boules , fera un angle A , B , D. plus ou moins grand , suivant l'impulsion des courans sur les boules. Cette pratique décele donc infailliblement les courans en mer , mais comme les courans ont différentes directions sur celle de la route du Navire , cette seule observation ne suffit point , parce que les courans ne font pas dans tous les cas impression sur les boules dans la raison de leurs vîtesses , mais dans celle des sinus de l'angle de leur direction sur celle du Navire , ce qui fait que souvent les impulsions seroient les mêmes , quoique les vîtesses & les directions fussent fort différentes. Cette pratique ne peut donc que constater l'existence des courans , mais elle n'en peut , ni mesurer la vîtesse , ni indiquer la direction ; il faut pour cela préparer la machine qu'a imaginée le P. François.

C O N S T R U C T I O N .

Soit préparée la boule A. d'une matiere qui ne s'imbibe pas d'eau , par exemple
 B iij

32 MERCURE DE FRANCE.

d'un métal creux ; on augmentera sa pesanteur , jusqu'à ce qu'elle flotte précisément sous l'eau , c'est-à-dire , qu'elle soit presque entièrement plongée ; cette boule sera fixée à un des bouts d'un cordon , flexible A , B. C. (Fig. 4.) par l'autre bout sera enfilée la boule B. qui doit être percée par le milieu , de façon que pour éviter les frottemens , on puisse y adopter deux rouleaux connus aux Mécaniciens (ou espèces de poulies) cette boule B. ne doit être qu'à demi plongée.

Cela étant ainsi préparé , si on jette ces deux boules dans un courant avec un même cordon , la boule A. sera entraînée avec plus de vitesse que la boule B , & si l'enfoncement de B. est tel , que B. ne fasse que la moitié de A , il est évident que ces deux boules se sépareront , & que pendant le tems que B. se séparera de A , si B. est éloigné de A. d'une toise , A. aura fait 2. toises , tandis que B. n'en aura fait qu'une ; voilà la vitesse , & la ligne qui passera par les deux boules indiquera la direction.

Il ne faut lâcher du cordon , qu'à peu près autant que l'éloignement des boules , & la route du Navire, le demandent.

fig. 1.

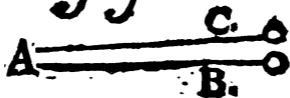


fig. 2.

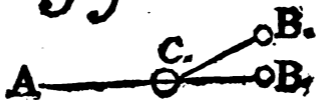


fig. 3.

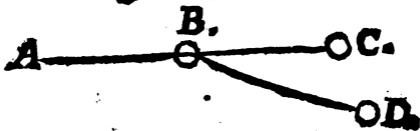
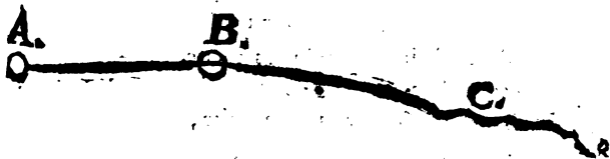


fig. 4.



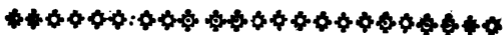


L'ÂNE ET LE CHEVAL.

FABLE.

UN baudet, marchant lentement ,
 Sçut esquiver heureusement
 Les dangers d'un mauvais passage ,
 Où l'on risquoit , même en Été ,
 D'être bien & dûment crotté ,
 Pout ne rien dire davantage .
 S'il n'eût point eû la vanité
 De se croire un fin personnage ,
 Tout n'en auroit que mieux été .
 A peine fut-il hors d'affaire ,
 Qu'un cheval qui venoit desriere
 Au galop , sans regarder où
 Son ardeur généreuse & fiere
 L'emportoit , alla jusqu'au cou
 S'embourber dans la fondriere .
 Holà , hé , vous n'êtes qu'un fou
 De trancher ici de l'Alfane ,
 Et du Bayard , lui cria l'âne .
 Mon bel ami , vous suivez trop
 L'avengle instinct qui vous excite
 A quoi bon aller le galop ?
 Pour moi , je ne vais jamais vite ,
 Et je ne m'en trouve pas mal .

Je le vois , répond le cheval ,
 Et des succès , tels que le vôtre ,
 Prouvent assez , maître Martin ,
 Qu'on peut valoir bien moins qu'un autre ;
 Et faire bien mieux son chemin.



L'ANESSE ET LA CAVALE.

F A B L E.

LA mere d'un ânon jadis
 A celle d'un poulain adressa ce langage :
 Ma voisine , plus j'envisage
 La ressemblance de nos fils,
 Plus je trouve qu'il m'est permis
 D'en attendre, à coup sûr, leur commun avantage.
 Nés & nourris tous deux dans le même bocage,
 Tous deux mignons , tous deux jolis,
 En un mot , tous deux de même âge ,
 Il ne leur reste plus qu'à devenir amis.
 Mon poupon , que voilà , peut être utile au vôtre ;
 Comme le vôtre au mien. Je brûle de les voir
 Partager leurs plaisirs du matin jusqu'au soir ,
 S'instruire tour à tour , se corriger l'un l'autre.
 Bref , il ne tiendra point à mon consentement ,
 Qu'au plutôt , en faveur de leur avancement ,
 Ils ne vivent , si bon vous semble ,

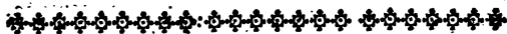
B vj

Ainsi que vrais jumeaux , ensemble
 Ma voisine , cela ne presse nullement ,
 Répond la cavale sincere.

Quoique vous m'en disiez , j'ai peine à convenir
 Que pour leur bien commun il faille les unir ;
 Car , tenez , quand je considère
 Combien les jeunes gens sçavent mieux retenir

Le mal , que s'instruire à bien faire ,
 J'ai tout lieu de douter (soit dit sans vous déplaire)
 Que jamais votre fils puisse apprendre à hennir ,
 Et j'ai peur que le mien ne s'accoutume à braire.

Des fots , des vicieux , l'exemple est un poison ,
 Aux enfans les mieux nés , si fatal , si nuisible ,
 Qu'à cet égard on a raison ,
 De craindre même l'impossible.



LE VILLAGEOIS , SON HORLOGE ,

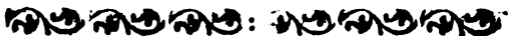
ET SA FEMME.

F A B L E.

Certain homme , qui , sans compagne ,
 Tenoit ménage à la campagne ,
 Et s'ennuyoit d'être garçon ,
 Acquit une horloge & prit femme.
 Il vivoit de cette façon ,

Tant à bien régler sa maison ,
Qu'à fixer la joie en son ame.
Le projet sans doute étoit bon ,
Mais il n'eut point de réussite.
D'un côté , l'horloge maudite
N'alloit qu'à l'aide de la main ,
Ou s'arrêtoit presque aussi vite
Qu'on l'avoit pû remettre en train.
Le silence étoit son affaire ,
Et non le bruit. Tout au rebours ,
La femme ne sçavoit se taire ,
Et sur un rien avoit toujours
Quelque fâcheux sermon à faire.
Le pauvre homme en devint tout sot.
Pour finir le conte en un mot ,
Souvent l'horloge fut muette ,
Souvent la femme querellâ.
Je plains quiconque fait emplette
De deux meubles comme ceux-là.





L E T T R E

A M. Remond de Sainte Albine, sur la nécessité de conserver à la Postérité le détail des procédés des Artistes.

Monsieur, nous découvrons des secrets, mais il s'en est perdu de dignes d'être enviés aux anciens qui les possédoient. Pour épargner ces justes regrets, il seroit à désirer que dans chaque Corps d'Arts & Métiers, on fît ce qu'on fait en faveur de la Chymie; qu'on mît par écrit le détail de toutes les opérations qui s'y pratiquent; qu'on prît l'Art ou le métier à son origine, montrant comment par gradation il s'est perfectionné, quel est son état actuel en France, & quelles sont les différentes pratiques des autres pays dans le même Art.

Les explications qu'on trouve dans le Mercure de Juillet 1749 sur l'Art d'imprimer des tableaux en couleurs, sont assez intéressantes pour faire sentir combien il seroit désirable qu'on tint exactement registre de tout ce que l'industrie humaine a inventé, & de ce qu'elle fait chaque jour pour l'utilité de la société.

Oltre que l'avantage de pareils recueils, (s'ils étoient bien faits) empêcheroit les Arts de se perdre, la lecture de ces écrits instruiroit les gens qui ne sont que pour la théorie, & les génies créateurs dont on auroit lieu d'attendre des découvertes dans quelques-uns de ces Arts, s'il y en avoit un corps complet, où les amateurs & les curieux pussent prendre une connoissance approfondie. Le Dictionnaire des Arts ne remplit qu'une très-médiocre partie de ce qui est à souhaiter à cet égard.

Les gens d'Art, les Manufacturiers, les ouvriers, n'ont pas l'habitude d'écrire, & faute de style, ils seroient incapables de détailler ce qu'ils exécutent chaque jour, encore moins de remonter à la naissance de leur métier, & d'expliquer la manière dont on l'exerce dans les pays étrangers.

L'inconvénient est aisé à lever; des gens à talent & capables d'application, suppléeroient facilement à ce qui manque à ceux qui n'ont que de la pratique; il en coûteroit peu à chaque Membre des Corps & métiers pour payer une belle plume; l'homme intelligent qu'ils employeroient, rédigeroit les explications qu'ils lui donneroient, les suivroit quelque tems dans l'atelier, pour se mettre bien au fait, représenteroit les machines employées, con-

fulteroit les Livres & répandroit par tout une clarté, dont infailliblement les ouvriers, même les plus grossiers, tireroient des avantages. .

Un autre bon effet de ce travail seroit de procurer une occupation sensée & lucrative à divers gens d'esprit ; le défaut d'occasion d'employer leurs talens, fait qu'ils en abusent, en se tournant du côté des ouvrages frivoles. S'il étoit établi que le talent d'écrire des choses solides pût conduire à une sorte d'aissance, ils deviendroient bons Citoyens, en s'attachant à des matieres utiles, & leurs lumieres ne seroient plus perdues pour la Patrie. J'ai l'honneur d'être, &c.



LA VILLE DE BOULOGNE,

A M. le Comte de Tressan, Lieutenant
Général des Armées du Roi, & ci-de-
vant Commandant du Bolonnois.

O D E

Par M. Chabaut, de l'Oratoire.

E Sprit né pour charmer la terre,
Qui joins l'Art de Virgile à celui d'Annibal,

La paix t'enleve à moi ; la fureur de la guerre
Meût-elle fait autant de mal ?



Nos Muses , de soucis troublées ,
Oublièrent les accords joyeux , tendres & vifs ;
Loin de leur Apollon , leurs lyres désolées
Ne rendront que des sons plaintifs.



Ton séjour décoroit ces plages ;
Ma gloire avec toi fuit : quel deuil pour mes
 enfants !
Tu verras d'autres Cieux ; de plus heureux rivages
S'enrichiront à mes dépens.



La Nature sur ton visage
Peignit de la bonté le pouvoir enchanteur ;
Et de nos cœurs voulant te garantir l'hommage ,
 Dans tes yeux plaça la douceur.



A ta naissance présiderent
Les neuf sçavantes Sœurs , avec Minerve & Mars,
Qui , prodiguant leurs dons , dans tes veines glif-
 ferent

La valeur & l'amour des Arts.

42 MERCURE DE FRANCE.

Alexandre lisoit Homere,
Si fertile en leçons nécessaires aux Rois,
Et César écrivoit d'une plume légère
Les mémoires de ses exploits.



Possidonius, quel présage !
Ton nom vivra, Pompée est ton admirateur.
La porte du Sçavant reçoit un humble hommage
Des faisceaux du triomphateur.



Digne de gouverner la terre,
Le vainqueur de Numance, ami de Lélius,
Avoit auprès de lui, soit en paix, soit en guerre,
Polybe avec Panétius.



Mais à la honte de nos armes,
Un tel goût ne fut point le goût de nos Héros,
Leurs lauriers moissonnés au milieu des allarmes
Se flétrissoient dans le repos.



Il n'est plus ce tems d'ignorance,
Où nos preux Chevaliers, loin des Lettres nourris,
Trop contents de sçavoir se servir de leur lance,
Craignoient d'enrichir leurs esprits.

Un nouveau Soleil vient de luire ;
 Au milieu des Héros le sçavoir est admis ;
 Aucun de nos Césars n'est honteux de s'instruire ;
 Apollon & Mars sont amis.



Toi, dont la valeur nous étonne,
 Eugene, tour-à-tour tu suis Minerve & Mars ;
 Dès que l'on n'entend plus les clairons de Bellone,
 Les Muses enchantent Villars.



Tel le Neptune de la France ;
 L'intrépide Caylus, des Arts fait son plaisir ;
 L'onde a-t'elle cessé d'exercer sa vaillance ;
 Il leur consacre son toit.



Les doctes Nymphes du Permesse
 De la solide gloire indiquent le chemin ;
 Docile à leurs leçons, notre heureuse Noblesse
 Connoît le prix du sang humain.



La valeur n'est point sanguinaire ;
 Les larmes des vaincus ont droit de l'attendrir ;
 Elle est modeste, douce, humaine, salutaire,
 Et ne blesse que pour guérir.

44 MERCURE DE FRANCE.

Des Lettres l'Europe est avide ;
Pour elles tout esprit aime à se déclarer ;
Un sexe délicat, & trop long-tems timide,
De leur éclat veut se parer.



Les Deshoulières ressuscitent ;
La lyre & le compas succèdent au fuséau ;
Du Bocage, Chéron, tour-à-tour prennent, quic-
tent,
Malebranche, Milton, Rousseau.



Ton séjour me rendroit fameuse ?
Mes enfans, excités par tes écrits brillans,
Ne redouteroient plus la lutte glorieuse
Qui développe les talens.



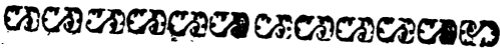
Mais tu pars . . . O douleur extrême !
Que le Ciel sur tes jours verse ses dons chéris !
Garde-toi d'oublier une Ville qui t'aime,
Comme une mère aime son fils.





*A M. de la P., par M. de Voltaire, en
lui envoyant un exemplaire de Semiramis.*

Mortel de l'espece très-rare
Des solides & beaux esprits ,
Je vous offre un tribut qui n'est pas d'un grand
prix :
Vous pourriez donner mieux , mais vos charmans
Ecrits
Sont le seul de vos biens dont vous soyez avare.



*A Mlle Lionnois , dansant dans l'Opéra
de Zoroaste , sous l'habit de la Haine,*

A I R , Réveillez-vous belle endormie.

Quand tu parois sur notre Scène ,
Mon cœur ému prouve trop bien ,
Qu'à voir ainsi regner la haine ,
Jamais l'Amour ne perdra rien.





*DESCRIPTION d'une pendule à équation,
inventée par le Sr. Vincent.*

Pour qu'une pendule puisse aller juste , il faut nécessairement qu'elle soit réglée sur le Soleil. Cependant celui qui voudroit l'assujettir à suivre régulièrement le meilleur cadran solaire , perdrait son tems , puisque les mouvemens du Soleil sont irréguliers. Par les calculs des Astronomes , nous connoissons de combien il avance dans les équinoxes , & de combien il retarde dans les solstices. On a fait pour cela des Tables d'équation du tems vrai & du tems moyen , pour régler les pendules sur les cadrans solaires. De plus , on a joint des mouvemens astronomiques aux pendules ordinaires , pour indiquer journellement la véritable heure. Tous les Artistes sçavent que ces équations sont données sur une pendule par le moyen d'une roue qui fait son tour dans une année ; il est donc nécessaire que cette roue se rapporte précisément au mouvement astronomique , dont la révolution annuelle est de 365 jours , 5 heures 49 minutes & 12 secondes. Dans toutes les

pendules à équation, on se contente ordinairement d'une roue annuelle de 365 jours, ce qui ne peut donner un mouvement juste, puisqu'il se trouve trop court de 12 heures 48 minutes 12 secondes. Le Pere Alexandre a donné un mouvement qui ne differe que de 13 secondes $\frac{11}{49}$, ce qui ne donne pas encore la justesse requise.

L'intention de l'Auteur est donc de donner un mouvement annuel juste, selon la supputation la plus connue, & qui ne puisse varier dans aucun tems, même dans les années bissextiles, sans qu'il soit besoin de jamais y toucher. Car selon les équations ordinaires, il faut nécessairement qu'il y ait de l'erreur dans un tems ou dans un autre, puisque l'année civile differe de l'astronomique d'environ un quart de jour, ce qui fait que tous les 4 ans, on ajoute un jour à l'année civile, pour la faire rencontrer à l'astronomique. Il s'ensuit donc de là, que l'équation n'est donnée juste que dans le courant de l'année, qui suit immédiatement la bissextile, car l'équation donnée, par exemple, au premier Mars 1749, à midi, se trouvera fautive l'année d'ensuite à la même heure, puisqu'elle auroit dû être donnée à 6 heures 10 minutes 48 secondes du matin : le premier Mars 1750 à minuit 21 minutes 36 secondes : le premier Mars

48 MERCURE DE FRANCE.

1751. à 6 heures 32 minutes 24 secondes du soir de la veille, & en 1752, cette équation se trouvera arriver 23 heures 16 minutes 48 secondes trop tard, le tems vrai ayant devancé d'autant le tems moyen. Ainsi d'une bissextile à l'autre, vous ne pouvez avoir l'heure vraie que dans le courant de la première année : encore faut-il que vous ayez eu soin de mettre votre pendule scrupuleusement d'accord avec le soleil, en observant toutefois d'augmenter au tems moyen, ou de diminuer au tems vrai, pour les accorder au point donné, & tous les quatre ans faire la même opération.

Il est donc démontré par là que les équations, données par une table générale pour toutes les années, sont au moins de 4 ans trois, fausses; de là s'ensuit, que les pendules à équation, réglées sur un mouvement astronomique de 365 jours, sont défectueuses, & ne peuvent satisfaire les curieux sçavans qui recherchent la précision. Car quand même à toutes les années bissextiles vous ajouteriez 24 heures, vous ne pourriez jamais trouver votre compte, parce qu'alors l'année civile surpasseroit l'astronomique de 43 minutes 12 secondes tous les 4 ans, & de bissextile en bissextile, pareil nombre ajouté feroit à la fin

une

une erreur considérable au bout de 25 ans, donnant 4 heures 30 minutes, & au bout de 100, 18; au lieu que la pendule proposée, une fois réglée, vous donne, pour tous les tems, le tems vrai & le tems moyen, sans qu'il soit besoin d'y jamais toucher ni dans les biffextiles, ni même dans les années centénaires non biffextiles, son calcul étant précis à la supputation astronomique de 365 jours 5 heures 49 minutes 12 secondes.

Pour donner plus de vérité à l'équation, l'Auteur a joint deux mouvemens annuels, l'un pour le tems vrai, l'autre pour le tems moyen, de façon qu'à toute heure on connoît, à une seconde près, la véritable équation, & on entend battre les secondes de part & d'autre.

Au haut de cette pendule est un cadran séparé pour les minutes, portant deux aiguilles, une pour le tems moyen, & l'autre pour le tems vrai; ce cadran est couronné par un demi cercle, faisant contour au sommet de la pendule, divisé en 60 parties parcourues par une fleur de Lys pardessus & un soleil pardessus, qui l'une & l'autre marquent les secondes, & quand ils sont parvenus à l'extrémité, rétrogradent à l'instant, pour recommencer leur route sur le demi cercle, sans interruption de tems.

C

Au dessous des minutes est placé le grand cadran pour les heures, qui renferme un mouvement astronomique qui lui est concentrique. Le globe terrestre est placé immobile dans le centre, au tour duquel est un petit cadran de 24 heures, qui sert à faire connoître l'heure qu'il est dans toutes les parties du monde. La Lune est placée au dessus, tournant au tour du globe terrestre, développant ses phases, & indiquant son âge & son lieu dans le Zodiaque. Dans le plus grand cercle placé entre celui des heures & celui du Zodiaque, est suspendu un soleil marquant sur le cadran la véritable heure & son lieu sur le Zodiaque. Concentriquement & de chaque côté du cercle solaire, sont placés des nuages qui montent & descendent à mesure que les jours croissent & diminuent, derrière lesquels on voit le soleil se lever & se coucher, marquant les équinoxes & les solstices, & comme le soleil ne paroît jamais depuis 9 heures du soir jusqu'à 3 heures du matin, l'intervalle de ces heures est rempli par un cartouche qui sert de base à ce cadran, & de couronnement à celui pour les mois, les jours & les semaines, qui lui est inférieur.

A ce cadran astronomique l'Auteur pourroit ajouter les mouvemens des planètes.

Sur le cercle extérieur du cadran des heures , est une étoile qui sert à marquer le tems moyen, pendant que le soleil marque le tems vrai sur le cercle intérieur , avec cette différence que le soleil parcourt les 24 heures , au lieu que l'étoile ne quitte point l'hémisphère, commençant sa route sur les 6 heures de l'Orient, jusqu'à 6 de l'Occident, & rétrogradant dans l'instant de l'Occident en Orient, pour parcourir les 12 heures par un mouvement égal deux fois le jour.

Le cadran astronomique est entraîné journellement d'Orient en Occident , & par la combinaison des nombres , le soleil y acheve sa révolution dans le Zodiaque en 365 jours 5 heures 49 minutes 12 secondes. La lune en 27 jours 7 heures 43 minutes, & sa conjonction avec le soleil en 29 jours 12 heures 44 minutes.

Au dessous du cadran astronomique , est un autre cadran qui montre le mois, son quantième , & les jours de la semaine, qui sont disposés de façon que l'on voit dans le même instant tous les jours hebdomadaires , vis-à-vis du quantième qui leur est propre dans tout le courant du mois , & leur écoulement est marqué par une aiguille qui parcourt en même tems le jour de la semaine & le quantième du

52 MERCURE DE FRANCE.

mois, & cela régulièrement, soit que le mois ait 30 ou 31 jours, ou 28 ou 29 dans les années bissextiles ou non, & cela sans qu'il soit besoin d'y toucher, le dernier jour du mois prenant à minuit chaque jour de la semaine, la place vis-à-vis du quantième qui lui est propre pour le mois suivant, & l'aiguille quittant le 29, le 30 ou le 31, pour recommencer par un.

Cette pendule est d'autant plus curieuse, qu'elle ne se monte que tous les ans à la hauteur de quatre pieds seulement, pour que les montres se trouvent à la portée de la vûe; qu'on la peut rendre d'autant plus juste, que les pendules frappent les secondes, & sont accompagnées de leurs contreverges, & qu'on la peut regarder comme un calendrier perpétuel, puisque tous ses mouvemens suivent régulièrement toutes les supputations astronomiques, & que les équations se trouvent régulièrement dans leurs lieux tous les ans.

Pour une plus grande perfection, l'Auteur se propose de faire sonner les heures par le tems moyen & par le tems vrai, sur des timbres differens, accompagnés d'un carillon dont les airs changeront à toutes les heures de la journée, de façon qu'ou on n'auroit pas été attentif à comp-

ter l'heure, on en pourra juger par l'air qu'on entendra jouer.

Les Connoisseurs peuvent juger de la mécanique de cette pendule par les curiosités qu'elle renferme, dont on a tâché de combiner les proportions par les règles les plus sûres & les voies les plus simples, dont le développement sera donné aux curieux & amateurs des Beaux Arts.



THIRSIDIS QUERELÆ.

Thirsis Apollineos non ultimus inter alumnos,

Qui Grassineo pascunt in monte capellas,

Ut sua nil vidit curari carmina Phœbo,

Pocula nec lactis toties effusa per aras,

Nec sibi jam fas esse sacros accedere fontes,

Et notas Pindi de vertice carpere lauros,

Conticuit pressus inœrentia pectora luctu,

Solaque per campos armenta errare reliquit;

Ipsè sui ac domini oblitus, nemora alta petivit,

Umbrosasque inter rupes & concava saxa,

Ethereas querulis implevit vocibus auras.

Hæccine nostrorum mærces sperata laborum,

Phœbe pater ? mihi si tamen hoc te nomine rursus

Appellare licet. Sic debita præmia reddis.

C iij

54 MERCURE DE FRANCE.

Quod scelus infelix potuit committere tantum
 Thirsis, ut iratus contempnas munera vatis?
 Cur me præcipitem summo de culmine Pindi
 Dejicis, & cantus prohibes audire Sororum?
 Ah pater! ah satis irarum est, miserere precantis.
 Atque imploranti felicem porridge dextram.
 Sed quid ego hæc? nil vota juvant, nec flectitur
 ullis

Jam precibus, nostri fletus volvuntur inanes.
 Frangite nunc pueri calamos, calcate cicutas,
 Pastorum cantus & carmina spernit Apollo;
 Nunc igitur colles, nunc saxa ingrata, valet;
 Ite lyræ, citharæque, & dulce sonantia plectra
 Ite, ô vivaces hederæ, laurique virentes,
 Quas æterna suis concedit præmia Phœbus;
 Ite & vos teneræ, infelix pecus, ite, capellæ:
 Non vobis atisum & dulces carpentibus herbas
 Mollibus in ripis & dulci lentus in umbrâ,
 Argutâ solitum modulabor arundine carmen.
 Nam deinde in sylvis inter spælea ferarum,
 Per duras vepres, & per juga longa vagabor
 Solorum nemorum, tristes & Apollinis iras
 Dessebo, saxisque meos narrabo dolores.
 Ah Thirsis, Thirsis, quæ te dementia cœpit?
 Quid juvat insanos questus jactare per auras?
 Non Grassineî tantùm sua numina colles,
 Pegaseos & habent fluvios, & consita lauria

Littora : sunt montes quibus & suus adsit Apollo,
 Pieridesque suæ, sunt quos Agamippidis unda
 Irriget, & quorum felici in vertice surgat
 Silva triumphalis palmæ, laurique perennes,
 Quarum fronde sacrâ possint torquere coronas
 Aonides, meritis quas Phœbus nectat alumnis;
 Hos igitur, Thirsis, conscende; huc dirige gressus.
 Invenies alium, si te hîc fastidit Apollo.

Hæc, patulæ lauri recubans viridante sub umbrâ
 Inter delicias hœrtorum & gaudia ruris,
 Dulcia securâ resonabat carmina venâ
 Jam liber Thirsis; neque enim imperiosa magistri
 Urgebat facies, Driadum sed læta corona,
 Ad calami modulus, manibus per mutua junctis,
 Ducebat festas per florea rura choreas,
 Et raptos vatis consolabantur honores.

Una tamen miserum pastorem cura gravabat;
 Hinc aberat Daphnis; et, Daphnis, lilia & ipsæ,
 Absentem sensère rosæ, sensère hiacinthi.
 Quando igitur posthac muscosi fontis ad oram,
 Non licet, alme puer, tecum certare canendo
 Solus per sylvas raptum lachrimabor amorem,
 Omne nemus gemitu nostro, & plangore sonabit,
 Immò hujus fagi quæ nostris sæpè strepebat
 Cantibus, hoc summo describam in cortice carmen;
 Dum sylvis aderunt volucres, dum gramina rivis,

56 MERCURE DE FRANCE.

Dum pecudes herbas, umbram dum pastor amabit,
Daphnidis infixum Thirsis servabit amorem.

Auctore Scholastico Rhetorices.



Ad Romanos bellum civile meditantes,
Paraphrasis Horatii Odes, *Quò, quò scellisti ruitis, &c.*

Quò Cives ruitis ? quò vos rapit impius ardor ?

Cur aquilis aquilas, & pila minantia pilis
Aspicio, & strictum fraterna in viscera ferrum ?
Romanine parùm Neptunus sanguinis hausit ?
Quot laceranda feris inhumata reliquimus ossa ?
At non, ut victæ ruerent Carthaginis arces,
Atque Triumphali terram infectatus aratro,
Victrices meteret miles Romanus aristas ?
Verùm ut sanguineam vertens in viscera dextram,
Viribus usa suis, per se impia Roma jaceret.
Scilicet haud aliã poterat procumbere dextrã.
Romanos, præter Romam, nil vincere posset.
At non par Lybicus solet esse leonibus ira,
Tigribus Armeniis nolunt contendere tigres.
Vosne agitat cœcus furor ? an vis acrior urget ?

Dicite. Pallentes miffant , tacitoque furore
Mens turbata hæret , nec caufas invenit armis.

*B. P. Drouet , Rhetorices Alumnus in
Mazarinao.*



DISCOURS

*Prononcé par M. Brallet , à fa maifon de
campagne , à l'occafion des Pièces de Théâ-
tre , qui y ont été représentées pendant
l'Automne.*

M Effieurs , le Théâtre épuré fait au-
jourd'hui les délices des perfonnes
les plus refpectables , & du mérite le plus
fupérieur. Ce plaifir de tous les tems , &
de toutes les nations , eft porté dans ce
fiècle à fon plus haut degré , & Paris l'em-
porte fur Athenes & fur l'ancienne Rome.
Vous n'ignorez pas que l'un de nos Poètes
Tragiques, plus fublime & plus grand que
Sophocle , a vu fon concurrent plus natu-
rel & plus tendre qu'Euripide , partager
avec lui ces lauriers que leur a décernés
l'immortalité. Aristophane ; Terence &
Plaute, embellis par d'excellens Comiques ,
ont reparu fur la fcène avec de nouvelles
graces , & nos Auteurs François ont , pour

C v

ainsi dire , surpassé ces fameux modèles de l'antiquité. Plus éclairés , ou peut - être plus heureux que ces derniers , nous avons vu s'élever de nos jours un genre nouveau ; Thalie devenue plus sérieuse & plus intéressante , faire briller par des traits délicats & des sentimens moins communs, des beautés inconnues aux Anciens ; nos Auteurs Dramatiques , prouver par des coups de Théâtre hardis & éclatans, qu'un esprit supérieur peut , sans blesser les regles étroites d'Aristote , s'élever au-dessus des préjugés , & ouvrir à son vaste génie une carrière nouvelle & brillante. Les ouvrages de ces hommes célèbres , traduits dans toutes les Langues , ont enrichi les Etrangers des trésors de la Nation , & étendu sa gloire chez tous les Peuples polis & sçavans. Ne soyons donc point surpris, Messieurs, de voir la plus haute Noblesse, comme la plus simple Bourgeoisie , chérir ces plaisirs ingénieux & spirituels ; le goût est de tous les états & de toutes les conditions.

Amateurs de ce genre de Littérature , nous en faisons le délassement d'occupations plus sérieuses ; ennemis de ces amusemens inventés par l'oïveté, & soutenus par l'avarice , qui, quoique présentés sous différentes formes attrayantes , n'en sont pas

moins dangereux, puisque quelquefois la négligence des devoirs, souvent la ruine de la fortune, & toujours la perte du tems, sont les fruits qu'ils produisent; nous avons préféré des plaisirs qui, en ornant l'esprit & la mémoire, développent les sentimens du cœur & les embellissent.

Nos essais vous ont plû. Encouragés par vos suffrages, nous avons risqué d'exécuter les plus grands Poëmes du Théâtre François; ces Pieces à sentimens vous ont attendris; nous avons vû couler vos larmes, & dans les Pieces enjouées les ris succeder aux pleurs. Permettez-nous de croire que de pareilles sensations étoient pour nous un éloge aussi flatteur, qu'il paroïssoit sincere.

Nous sentons combien cet Art exige de talens réunis pour atteindre une certaine perfection. Ces graces de la déclamation, ces tons de voix variés, ces silences, ces mouvemens de l'ame, que le visage doit exprimer; ce jeu naïf du comique, dont la simplicité apparente est souvent le fruit d'une pénible étude; cette énergie, cette noblesse, enfin cette grandeur de sentimens, si propres à la Tragédie, & qui doivent avoir leur source dans le cœur; toutes ces difficultés ne nous rebutent point. Si votre délicatesse nous allarme, votre

amitié nous rassûre. Ce sont des plaisirs que vous partagez avec nous ; l'Acteur disparoît à vos yeux , l'ami seul vous est présent.

Nous serons toujours ravis d'entretenir & de cultiver cette harmonie , qui en nous unissant par le même goût , nous procure quelquefois l'occasion de rassembler dans ce petit Temple des Muses une Compagnie aussi charmante qu'elle est estimable : on y remarque avec plaisir que la vertu & les graces sont les appanages d'un sexe , & la politesse & l'urbanité celui de l'autre ; tout y respire les égards & la complaisance ; la médisance & l'envie y sont des monstres détestés : enfin Vitry n'offre que ce que la société civile a de plus délicieux.

La sagesse a toujours présidé à nos amusemens ; nous n'avons adopté que les pièces renfermées dans les bornes de la plus exacte bienséance. Loin de nous ces talens pernicioeux, qui ne plaisent à l'esprit qu'aux dépens des mœurs ; ces jeux de mots , ces obscénités , fruits dangereux de la corruption du cœur ! Non , Messieurs , nos jeux innocens n'offriront jamais que des tableaux , qui en peignant le ridicule & l'odieux du vice , présenteront tous les charmes de la vertu , & la rendront toujours respectable.

A MAD. LA MARQUISE DE * *

L'ART ET LA NATURE.

Pour triompher de vous , Iris aimable &
tendre ,

L'art séduisant employe tous ses traits ,
Discours fleuris, vers doux, des plaisirs les attrâits;
Enfin tous les appas qui peuvent vous surprendre.
J'ignore ces talens : ami de la nature ,

Je ne connois que sa simplicité ;

Mon ame franche & pure

N'adopte que la vérité.

Entre ces deux amans , choisissez donc , Iris :

L'un sçait aimer , & l'autre le sçait dire.

Mais pourquoi faire un choix ? Non , que tous
deux chéris ,

Auprès de vous évitent de se nuire.

En fuyant une haine aux rivaux ordinaire ,
Ils peuvent tour à tour vous prouver leur ardeur.
Si l'art par son brillant à votre esprit sçait plaire ,
La nature sans fard doit plaire à votre cœur.

Brallet. C. D. V.

A MADAME P * *

J'ai gagné le pari ; c'est un garçon enfin ;
Courez au Chapelier ; qu'un castor le plus fin

62 MERCURE DE FRANCE.

Couvrez ma tête & la décore ;

Qu'il soit orné des plus beaux dons de Flore.

N'épargnez rien , puisque dans ce beau jour,
La charmante Cloris donne un frere à l'Amour.

Mais bien loin de répondre à mon ardeur extrême,
Quel est donc cet air triste & ce visage blême ?

Ah ! je vois mon erreur, & je me suis mépris ,
Pour la seconde fois je me trouve encor pris.

Pourquoi donc s'affliger ? eh bien , c'est une fille !
Si, semblable à sa mere , en elle l'esprit brille ,

Qu'elle en ait les beaux yeux , la blancheur , les
appas ,

Elle aura sur Venus l'avantage & le pas :

Et pour faire un portrait peint d'après la nature ,

Qu'elle ait, comme Cloris, la vertu la plus pure :

S'il est ainsi , chagrin , cedez aux jeux , aux ris ;

Je ne regrette plus mon castor à ce prix.

Par le même.

VERSION de l'Epigramme de Boileau ,

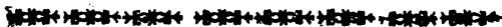
qui dit : *Ton Oncle , dis-tu ,*

l'assassin , &c.

ME tuus ægrum olim sanavit Patruus , inquis ?

At vivo ; Medicus non fuit ergo mihi ?

Jouin de Sausseuil.



V E R S

*Pour mettre sur la Porte de l'Hôpital de
la Trinité.*

UNius hæc Trinique Dei qui limina tangis,
 Extorrem quàm nos te magis esse putes,
 Ni juret ac foveat te semper gratia Christi,
 Quâ sine non vivit, sed malè torpet homo.
 Nos lugens miseros, carisque parentibus orbos,
 Pupilli at non sunt queis Deus ipse Pater.

Jouin, pere.



L E T T R E

A l'illustre Philarete.

JE ne puis, illustre Philarete, sçavoir
 mauvais gré à Barême de la prétendue
 faute qui lui est échapée, dit-on, dans
 son *Traité d'Arithemetique* : sans ce re-
 proche, juste ou injuste, il très-probable
 que je n'aurois jamais eu de commerce lit-
 téraire avec vous, & peut-être aussi sans
 vous ne me serois-je gueres soucié de la
 faute de Barême, ni de la regle Testamen-
 taire. En parcourant le *Mercur* de Sep-

64 MERCURE DE FRANCE.

tembre dernier, je fus assez surpris d'y trouver des Caracteres Algébriques, & ma surprise se changea en admiration, quand je vis qu'ils avoient été tracés par une personne de votre sexe; je recourus aussi-tôt à Barême & aux Mercures de Janvier & Avril de la présente année, pour voir la suite du petit combat de solutions dont il s'agit. » Un homme laisse en mourant sa femme grosse, & 100000 livres de son chef en acquêts; il ordonne par son Testament que si sa femme accouche d'un garçon, il en aura les trois cinquièmes, & la mere les deux cinquièmes; & que si elle accouche d'une fille, elle n'en aura que les trois septièmes, & la mere les quatre septièmes: il arrive qu'elle accouche d'un garçon & d'une fille; sçavoir combien chacun doit avoir desdites 100000 livres, en conservant toujours la proportion de la mere aux enfans.

Voilà les propres termes de Barême; voici sa solution:

supposez 3 portions pour la fille,
il faut 4 portions pour la mere: & comme la portion du fils doit être à celle de la mere, comme 3 est à 2, il doit par conséquent

appartenir 6 portions au fils.

En tout 13 portions, dans lesquelles il faudra diviser les 100000 livres. Ainsi de ces 100000 livres,

le fils aura	$\frac{6}{13} =$	46153 l. 16 s. 11 d. $\frac{2}{13}$
la mere	$\frac{4}{13} =$	30769 l. 4 s. 7 d. $\frac{4}{13}$
la fille	$\frac{3}{13} =$	23076 l. 18 s. 5 d. $\frac{7}{13}$

100000 l. 0 0

Le pauvre Barême, après avoir joui tranquillement pendant nombre d'années de la gloire d'avoir résolu ce Problème, ne s'attendoit pas que M. Faiguet viendroit en 1749 troubler le repos de ses cendres, en lui disant qu'il n'a point raisonné juste : c'est pourtant ce qui est arrivé. Dans le Mercure de Janvier dernier, ce Critique, que je n'ai pas l'honneur de connoître, est venu nous dire que le raisonnement de Barême n'étoit point juste, en ce qu'il donne au fils le double de ce qu'auroit la fille; que ce n'étoit point là l'intention du pere. Remarquez bien ces termes; vous en verrez plusieurs dans le même goût, car nous allons avoir à faire ici à tous gens qui ont un talent admirable pour pénétrer dans les intentions des morts. La proportion du fils à la fille doit être celle de trois cinquièmes à trois septièmes, dix

66 MERCURE DE FRANCE.

M. Faiguet: Barême l'a faite telle que de 6 à 3; donc il s'est trompé. Voyons quelle solution M. Faiguet va substituer à celle de Barême. » Il prend un nombre qui » ait des cinquièmes & des septièmes en » nombres entiers, tel que 35; il en » prend d'abord les $\frac{4}{7} = 20$ & les $\frac{2}{5} = 14$ » qui sont les portions que doit avoir » la mere dans les deux suppositions; il » prend ensuite un nombre milieu entre » ces deux nombres, c'est dix-sept, & il » dit que c'est la part que doit avoir la » mere, ci. 17 portions
 le fils aura les trois cinquièmes de 35 = 21 portions
 la fille aura les trois septièmes de 35 = 15 portions

» ainsi toute l'hérédité doit » être divisée en 53 portions

$\frac{21}{53}$	pour le fils	=	39622	$\frac{34}{53}$
$\frac{17}{53}$	pour la mere	=	32075	$\frac{25}{53}$
$\frac{15}{53}$	pour la fille	=	28301	$\frac{47}{53}$

100000

Mais la solution de M. Faiguet est-elle plus juste? Selon lui celle de Barême péchoit en ce que les $\frac{6}{13}$ du fils n'étoient point avec les $\frac{3}{13}$ de la fille en même proportion

que $\frac{3}{7}$ est à $\frac{3}{7}$. Or peut-il dire que $\frac{21}{33} \frac{17}{33} :: \frac{1}{5}$
 $\frac{2}{5}$ & que $\frac{17}{33} \frac{15}{33} :: \frac{4}{7} \frac{3}{7}$ non assurément ?
 donc l'intention du pere n'est point exé-
 cutée par M. Faiguet plus que par Barême.

Venons à l'anonyme qui s'est mis sur
 les rangs dans le Mercure du mois d'Avril.
 Selon lui, ni Barême ni M. Faiguet n'ont
 entendu l'intention du Testateur ; c'est à
 lui qu'il étoit réservé de la développer. » Si
 » le pere, dit-il, avoit prévu sa double
 » progéniture, ou il auroit ordonné que
 » son fils prendroit également les trois
 » cinquièmes de l'hérédité, & que le sur-
 » plus seroit par septièmes entre la mere
 » & la fille, ainsi trois cinquièmes pour le
 » fils, . . . 60000 l. 0 s. 0 d.

pour la mere qua-
 tre septièmes dans
 les deux cinquièmes,

ci, . . . 22857 l. 2 s. 10 d. $\frac{2}{7}$

pour la fille trois
 septièmes dans les

deux cinquièmes ci, 17142 l. 17 s. 1 d. $\frac{5}{7}$

100000 l. 0 0

» ou bien il auroit donné à son fils 50000 l.
 » à condition d'en ceder les deux cinqui-
 » mes à sa mere, & il auroit donné pareil-
 » ment 50000 l. à sa fille, à condition
 » qu'elle en cederait les quatre septièmes
 » à sa mere, en sorte que

68 MERCURE DE FRANCE.

le fils auroit eu	
$\frac{3}{10}$ de la succession 30000 l.	
la mere auroit	
eu $\frac{17}{35}$ de la succes-	
sion	48571 l. 8 s. 6 d. $\frac{6}{7}$
la fille enfin au-	
roit eu $\frac{1}{14}$	21428 l. 11 s. 5 d. $\frac{1}{7}$
	100000 l. 0 0

On voit même que c'est vers cette dernière solution qu'incline notre anonyme, c'est celle qu'il auroit conseillé au Testateur, s'il en eût été consulté; mais que s'ensuit-il de là? Rien ce me semble, sinon que ce seroit le parti que prendroit notre pénétrant anonyme, s'il se trouvoit dans le cas du pere Testateur; je ne crois pas cependant que des Juges qui décideroient du partage de la succession dont il s'agit, suivant l'un ou l'autre de ces deux derniers plans, fussent beaucoup approuvés; le premier des deux n'a rien qui approche de ce que le pere a ordonné, la mere & la fille y sont trop lésées; dans le second on n'apperçoit aucune des proportions établies par le pere; au contraire la mere a plus de 18500 l. plus que le fils, & beaucoup plus que le double de la fille. Ains-i laissons là les réflexions de l'anonyme,

regardons-les seulement comme des conjectures, comme le projet de ce qu'il feroit en pareil cas, & non point comme un remede à l'inconvénient du double enfancement non prévu, & que nous supposons arrivé.

C'est vous maintenant, illustre Philarete, qui allez paroître sur les rangs; vous êtes la premiere qui ayez traité cette question en grand. Votre double solution algébrique commence à faire voir la vérité, c'est-à-dire, que l'on ne peut point donner de solution fixe & totalement satisfaisante de cette question; & qu'il est ridicule de chercher dans un homme une intention qu'il n'a point eue. Je ne viens donc point ici critiquer vos solutions, mais développer une idée que vous avez déjà fait entrevoir. En effet pour que la solution de ce problème ne fût point arbitraire, il faudroit que trois cinquièmes fussent à deux cinquièmes, comme trois cinquièmes à quatre septièmes, ou trois septièmes à quatre septièmes, comme trois septièmes à deux cinquièmes, l'impossibilité en saute aux yeux; & la cause de cette impossibilité est bien simple. Le pere dont on veut regler la succession, a prévu deux cas; il en est arrivé un troisième qu'il n'avoit pas seulement imaginé; il est tout naturel qu'on ne

70 MERCURE DE FRANCE.

trouve point dans son testament la regle à suivre dans ce troisième cas ; mais point du tout , on veut deviner quelle auroit été son intention , s'il eût prévu cet événement. Oh , il faut avouer que c'est pousser trop loin la curiosité , & se faire des monstres pour les combattre ; l'algèbre , toute fertile qu'elle est , n'a pas le pouvoir de pénétrer dans des intentions qui n'ont jamais existé. Pour corroborer le commencement de preuves que vous en avez donné , je vais exposer huit solutions différentes (les deux vôtres y comprises) lesquelles , selon moi , peuvent satisfaire toutes au Problème aussi bien que celles de Barême , de M. Faiguet , & beaucoup mieux assurément que celles de l'anonyme. Pour abreger , je ne réduirai point en sols & deniers.

Première solution. En supposant la part du fils = x , celle de la mere sera $\frac{4x}{5}$; celle de la fille sera $\frac{24x}{35}$, & l'on aura $87x = 3500000$ liv. ce qui donne pour la valeur d' x , qui est

ce qui fait	}	la part du fils =	40229 l.	$\frac{77}{87}$
		la part de la mere =	32183	$\frac{79}{87}$
		& la part de la fille =	27586	$\frac{13}{87}$
			100000 l.	

C'est précisément votre première solution.

Seconde solution. En supposant la part de la mère = x , on aura cette équation,

pour le fils : pour la mère : pour la fille,

$$x + \frac{1}{7}x + x + x - \frac{1}{7}x = 100000 \text{ l.}$$

Donc $107x = 3500000 \text{ liv.}$

donc	le fils en ce cas aura	39252 $\frac{36}{107}$
	la mère aura	32710 $\frac{30}{107}$
	la fille aura	28037 $\frac{45}{107}$

100000 l.

Troisième solution. Si l'on suppose la part de la fille = x , on aura cette équation, pour la fille, pour la mère, pour le fils.

$$x + x + \frac{1}{7}x + x + \frac{13}{35}x = 100000 \text{ l.}$$

donc $123x = 3500000 \text{ l.}$

le fils aura	39024 l. $\frac{48}{123}$
la mère aura	22520 $\frac{40}{123}$
la fille aura	28455 $\frac{35}{123}$

100000 l.

Quatrième solution. Maintenant si l'on suppose que le père ait eu intention de donner au fils un cinquième de la totalité de l'héritage plus qu'à la mère, & à celle-ci un septième de cette totalité de l'héritage plus qu'à la fille : soit que vous supposiez la part du fils = x , soit que ce soit celle de la mère ou celle de la fille que vous expri-

72 MERCURE DE FRANCE.

primiez par cette lettre, vous trouverez toujours dans les trois différentes valeurs d' x .

}	la part du fils	51428 l. $\frac{4}{7}$
}	la part de la mere	31428 $\frac{4}{7}$
}	la part de la fille	17142 $\frac{6}{7}$

100000 l.

& c'est précisément votre seconde solution.

Mais ce n'est point là tout, car qui est-ce qui empêche de faire ce raisonnement, comme on le fait dans quelques autres problèmes? Trois cinquièmes de 100000 liv. plus deux cinquièmes, plus trois septièmes, font nécessairement beaucoup plus que 100000 livres, il faut donc chercher un autre nombre moindre que 100000 l. dont les parties aliquotes ou fractionnaires, exprimées dans le testament en question, fassent par leur addition la somme de 100000 livres, & par là nous suppléerons à ce que le pere n'avoit pas prévu. Or sous ce nouveau point de vûe, les solutions vont encore se multiplier, & je crois en vérité qu'elles seront aussi bonnes que toutes celles que nous avons vûes jusqu'à présent.

Cinquième solution. D'abord on peut chercher un nombre x , tel que ses trois cinquièmes,

quièmes, plus ses deux cinquièmes, plus enfin les six septièmes des deux cinquièmes, fassent ensemble 100000 livres, & cela nous donnera l'équation suivante.

$$\frac{2}{5}x + \frac{2}{5}x + \frac{12}{35}x = 100000 \text{ liv.}$$

donc $x = \frac{3500000}{47} = 74468 \text{ l. } \frac{4}{7},$

ce qui fait	{	pour le fils	44680 l. $\frac{49}{47}$
		pour la mere	29787 $\frac{15}{47}$
		pour la fille	25531 $\frac{43}{47}$
			100000 l.

Sixième solution. En cherchant un nombre x , tel que ses trois septièmes, plus ses quatre septièmes, plus enfin les six cinquièmes des quatre septièmes, fassent ensemble 100000 l. on aura cette équation.

$$\frac{3}{7}x + \frac{4}{7}x + \frac{24}{35}x = 100000, \text{ donc}$$

$$x = \frac{3500000}{59} = 59322 \frac{2}{59}, \text{ ce qui fait}$$

{	pour le fils	40677 l. $\frac{53}{59}$	
	pour la mere	33898 $\frac{18}{59}$	
	pour la fille	25423 $\frac{48}{59}$	
			100000 l.

Septième solution. En suivant toujours le même raisonnement, mais supposant que l'intention du pere a été de donner au fils un cinquième au total plus qu'à la mere, & à celle-ci un septième au total plus qu'à

D.

74 MERCURE DE FRANCE.

la fille, on aura pour la part du fils trois cinquièmes x , pour celle de la mere deux cinquièmes x , pour celle de la fille deux cinquièmes x — un septième x , ce qui donne cette équation.

$$\frac{3}{5}x + \frac{2}{5}x + \frac{2}{5}x = 100000 \text{ l. donc}$$

$$44x = 350000 \text{ l. donc } x = \frac{350000}{44}$$

$$= 79545 \frac{20}{44}, \text{ ce qui fait,}$$

{	pour le fils	47727 $\frac{12}{44}$
{	pour la mere	31818 $\frac{8}{44}$
{	pour la fille	20454 $\frac{24}{44}$

100000 l.

Huitième solution. Autrement, on aura pour la part de la fille trois septièmes x , pour celle de la mere quatre septièmes x , & pour celle du fils quatre septièmes x — un cinquième x , ce qui donne l'équation suivante

$$\frac{3}{7}x + \frac{4}{7}x + \frac{27}{35}x = 100000 \text{ l. donc}$$

$$x = \frac{350000}{62} = 56451 \text{ l. } \frac{38}{62}, \text{ ce qui fait,}$$

{	pour le fils	43548 $\frac{24}{62}$
{	pour la mere	32258 $\frac{4}{62}$
{	pour la fille	24193 $\frac{34}{62}$

100000 l.

Voilà, ce me semble, sçavante Philarete, huit Solutions différentes, sans compter

celles de Barême, de M. Faiguet, & de l'Anonyme ; il ne faudroit pas parier gros jeu contre moi que je n'en donneroie pas encore plusieurs autres, mais outre que je n'ai point assez de loisir pour me livrer aux x & aux y , autant que mon goût m'y porteroit, en voila sans doute assez pour prouver que ce problème ne peut pas effectivement avoir de solution certaine ; le nôtre est assurément dans cette espèce. Sa véritable solution seroit l'intention qu'auroit eue un homme que l'on suppose mort, s'il avoit prévu telle ou telle chose ; or devinez si vous pouvez : je défie tous les x du monde, même les xx , x^3 & autres gens de cette espèce, de jamais nous en dire mot. Si l'on me demande à quoi je me déterminerois dans le cas où j'aurois pareille difficulté à résoudre, je crois que j'e mettrois les huit solutions sur autant de billets séparés, & je me déterminerois comme on se détermine ordinairement à donner le gros lot de la lotterie. Je vous avouerai cependant un foible que j'ai pour l'égalité de fortune entre freres & sœurs, & je crois en conséquence que je donneroie la préférence à ma troisième solution ci-dessus, qui donne

{	au fils	39024 $\frac{48}{133}$
{	à la mere	32520 $\frac{40}{123}$
{	à la fille	28455 $\frac{35}{123}$
		D ij $\frac{12}{12}$

Peut-être, sans m'en appercevoir, n'inclinai-je pour cette solution que parce qu'elle est la plus favorable à la fille. Eh bien je ne m'en défens point ; ce sexe charmant mérite bien cette petite attention de ma part. Je ne conçois pas pourquoi il est si universellement maltraité par toutes les dispositions des Coûtumes, dans tout ce qui s'appelle intérêt, partage de biens, &c. Les vieux Auteurs de toutes ces bizarreries ne connoissoient pas sans doute de Philaretès. J'ai l'honneur d'être, &c.

L. L. G.

De Beauvais, le 28 Octobre 1749.



V E R S

Présentés au Roi ; pendant son séjour à Fontainebleau, un jour qu'il chassoit.

Lorsque la trompette guerrière
 Annonçoit le regne de Mars ;
 Ma Muse à l'abri des hazards,
 Que tes grands succès rendoient fière,
 S'exerçoit, quoique jeune, à chanter ta valeur.
 Tu prêtois à ses chants une riche matière,

Trop heureux si, suivant le penchant de mon cœur,
 Mon pinceau plus habile eût pû, sans te déplaire,
 Peindre dans tout son jour la gloire du Vainqueur !
 Mais maintenant que mon âme attentive
 Contemple sur ton front de mélange éclatant
 Du laurier avec l'olive ;
 Qu'enfin la Paix sur l'une & l'autre rive
 Ramène des plaisirs le cortège charmant ;
 Je m'occupe dans ma retraite
 A célébrer les vertus d'un Héros ,
 Qui ne s'endort jamais dans un lâche repos :
 Du grand art de regner ta science parfaite ,
 Ta modération , ta sublime équité ,
 Ta douceur, qui s'étend sur ton peuple enchanté ,
 Pour les vaincus ton bras qui leur sert d'assurance ,
 Ta haine enfin de la vengeance ,
 Qui de ton nom remplissent l'univers ,
 Sont les dignes sujets que je traite en mes vers.
 J'y joins aussi ces transports que la France
 Enfante au sein de sa reconnoissance ,
 Mon tendre zélé , mon amour ,
 Et le bonheur que j'ai d'habiter un séjour , *
 Où je jouis souvent de ta présence :

* L'Auteur va passer tous les ans une partie de l'Automne dans un Village nommé Chartrait , qui n'est qu'à deux petites lieues de Fontainebleau , & aux environs duquel le Roi se plaît à chasser.

Sur-tout lorsque par un beau jour ;
 Environné d'une Cour éclatante ,
 A poursuivre le cerf dans le fond de nos bois ,
 Et voir cette bête écumante
 Par tes chiens réduite aux abois ,
 Tu montres une joie extrême ;
 Je te suis , & fixant les yeux toujours sur toi ,
 Je me dis cent fois à moi-même,
 Jusques dans ses plaisirs Louis se montre Roi.

J. F. Guichard.

Du 15. Octobre 1749.



ALLEGORIE.

*A Mlle L sur la peur qu'elle eut
 à une chasse de M. le Duc de * * & de
 Madame la Duchesse de * **

Plein d'une douce rêverie ;
 Avec Amynte , l'autre jour ,
 Me promenant dans la prairie ,
 J'examinois les hameaux d'alentour ,
 Quand nous vîmes venir l'Amour
 Accompagné de la troupe des Graces ,
 Qui d'un cerf suivoit les traces.

Le spectacle étoit des plus beaux.

A le considérer, envain j'excite Aminte ;
 Sur son visage on lit sa crainte ;
 Elle ne peut rester un moment en repos ;
 Elle fuit , elle court , de frayeur elle pâme.

Par un doux & tendre entretien
 Je voulois rassûrer son ame ,
 Mes discours sur son cœur ne firent jamais rien.

Cependant l'amour s'apprête
 A tirer sur la bête ,
 La voyant sur le point de rentrer dans le bois
 Pour la quatrième fois.

Après beaucoup de résistance
 Aminte enfin avance ,
 A l'aspect de l'amour sent un trouble secret ,
 Et n'ose contempler cette fête nouvelle.

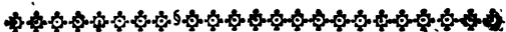
L'Amour choisit un trait ,
 La bête prend la fuite , il me perce au lieu d'elle ;
 Hé bien! quel étoit donc , lui dis-je , votre effroi ?
 Ce Dieu , vous le voyez , n'en veut toujours qu'à
 moi.

Par le même.

Du 30 Octobre 1749.



D iij



E P I T H A L A M E.

*Sur le Mariage de M. R. . . . & de Made-
moiselle M. . . . par M. Pascal, Capi-
taine au Régiment de Piémont.*

DE ses flèches impuissantes
 Arrachant, brisant le fer,
 Avec l'Hymen de concert
 L'Amour vient d'en forger des chaînes triom-
 phantes.

Aimables Dieux ! restez toujours unis ;
 A vos desirs que tout réponde ;
 Vous faites le bonheur du monde ;
 L'Univers vous sera soumis.
 Amour, Hymen, que vos chaînes sont belles &
 Rendez-les éternelles.]

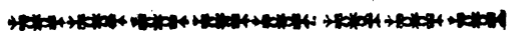
Dans vos liens esclaves satisfaits ,
 Les cœurs les plus rebelles
 Ne les rompent jamais

Quelle est cette jeune Bergère
 Que l'on couronne dans Cythère ?
 Elle brille de mille attraits ;
 De son flambeau l'Hymen l'éclaire ;
 Ce Dieu sur un trône de fleurs
 L'appelle par un doux sourire .

Et de son glorieux Empire
 Il étale à ses yeux les dons les plus flatteurs
 La beauté, la constance,
 La timide pudeur,
 Les charmes, la candeur,
 Les jeux, les ris & la décence
 Nous annoncent la belle Hortense

L'amour victorieux la conduit à l'Autel ;
 Tous les plaisirs suivent ses traces . . .
 Viens recevoir, heureux mortel,
 Une main que t'offrent les Graces,
 Que ton sort est beau ! qu'il est doux !

Cher R. . . . tes vertus t'assurent ta conquête.
 Goûtez long-tems, tendres Epoux,
 Cette félicité parfaite
 Que l'Amour & l'Hymen n'ont formé que pour
 vous.



A Monsieur Autreau, de l'Académie
 Royale de Peinture, & qui peint
 Mademoiselle D

Q U A T R A I N.

T U peins Thémire, Autreau, mais Théma
 est si belle,

Qu'on ne croira jamais que tu n'as qu'imité :
 Plus son portrait sera fidelle,
 Et plus on le croira flatté.

D v.



Réponse aux observations de M. Walter, Auteur du Voyage autour du monde, de Lord Anson, sur quelques longitudes des Côtes de l'Amérique Méridionale, assignées par M. Frezier dans sa Relation du Voyage de la mer du Sud.

QUoique je doive des remerciemens à M. Walter de l'honneur qu'il a fait à mon voyage, de le qualifier d'*Excellent*, & qu'il ait fait observer mon exactitude en plusieurs choses, je ne dois pas me tairé sur l'imputation des erreurs de longitude qu'il croit trouver dans la petite Carte générale que j'ai mise à tête du livre, plutôt à dessein de guider le lecteur sur notre route, que pour servir à la navigation, à laquelle l'extrême petitesse de la graduation la rendroit inutile.

» J'ai si souvent cité Frezier (dit-il)
 » que je crois être obligé d'avertir les na-
 » vigateurs, qu'ils ne doivent pas se fier à
 » la longitude assignée dans la Carte au dé-
 » troit de Maire & à toute cette côte; tout
 » cela est trop à l'Est de 8 à 10 degrés.

Je dois aussi, à mon tour, les avertir que toute la côte occidentale de la grande Carte d'une partie de l'Amérique méri-

dionale, inférée dans le voyage de Walter, est trop avancée à l'Ouest de 4 à 5 degrés, & par conséquent aussi toute celle de la *côte des Patagons* & de la *Terre de feu*, d'où il résulte qu'il se trompe lui-même.

Je prouve démonstrativement la première partie.

On ne peut être assuré d'aucune longitude que par des observations astronomiques des immersions ou émerfions des fatellites de Jupiter, ou des occultations des étoiles par des planettes, ou autres semblables moyens imaginés par les Astronomes, parce qu'une petite erreur de tems en cause une grande en longitude. Douze minutes, par exemple, de plus ou de moins, en font une de trois degrés, qui valent soixante lieues sous l'équateur, & moins, à mesure qu'on approche des poles. Quant aux observations de longitude par des éclipses de lune, que font les gens de mer sans autre instrument, pour en déterminer le tems, que celui d'une montre de poche, on n'en doit faire aucun cas, puisque les Astronomes avouent que même avec bien des précautions ils ne peuvent les rendre exactes, parce qu'il est difficile de marquer avec précision le moment où la pénombre commence à couvrir le disque de la lune. C'est pourquoi ils ob-

84 MERCURE DE FRANCE.

servent en particulier les immersions & émerfions des principales taches , pour rectifier leur observation par des comparaisons.

Ces vérités fupposées , on ne peut s'empêcher de condamner la Carte de Walter , en ce qu'elle n'a aucune conformité avec les observations astronomiques faites à la côte du Chili ; fçavoir à la Conception , à Valparaiſſo & à Coquimbo , par un correspondant de l'Académie des Sciences de Paris, laquelle a adopté les deux premières qu'elle fait inférer dans le livre annuel de la *Connoiffance des tems*, & dont la troiſième ſe trouve dans le Journal du P. Feuillée qui les a faites : les voici comparées aux longitudes de la Carte de Walter.

1°. La Conception y eſt placée par 77 degrés 30 minutes de longitude occidentale du méridien de Londres, à laquelle ajoutant la différence entre ce méridien & celui de Paris, qui eſt de 2 degrés 25 minutes 15 ſecondes, on aura 79 degrés 55 minutes 15 ſecondes de réduction au méridien de Paris ; mais le livre de la *Connoiffance des tems* ne met ce Port que par 75 degrés 32 minutes 30 ſecondes : donc l'erreur de Walter eſt de 4 degrés 22 minutes 45 ſecondes trop occidentale.

2°. Par les mêmes comparaiſons & ré-

ductions, Valparaisso, qu'il met par 77 degrés de Londres, sera par 79 degrés 25 minutes 15 secondes de Paris, mais la Connoissance des tems ne met ce Port que par 74 degrés 39 minutes 15 secondes : donc l'erreur est de 4 degrés 46 minutes 0 secondes du même côté.

3°. Enfin Coquimbo, qu'il met par 76 degrés 30 minutes de Londres, sera par 78 degrés 55 minutes 15 secondes du méridien de Paris ; mais le P. Feuillée ne met cette Ville & ce Port que par 73 degrés 35 minutes 45 secondes : donc l'erreur est de 5 degrés 19 minutes 30 secondes, trop à l'Ouest comme les précédentes.

D'où il suit, que raisonnant conséquemment à ce que dit Walter (p 79.) « qu'il » croit que la côte du Bresil & celle du » Perou, qui est à l'opposite sur la mer » du Sud, sont très-bien placées dans la » Carte de feu M. Halley qu'il adopte ; on conclura que les erreurs de la côte de l'Ouest entraînent d'égales à l'Est, si les points opposés sont bien placés dans leurs distances relatives (comme il le pense) jusqu'à la Riviere de la Platte à l'Est, & le point qui lui est opposé à l'Ouest (qui est Valparaisso.

Depuis cette riviere, il ne peut s'empêcher de convenir que la côte décline graduellement.

86 MERCURE DE FRANCE.

trop à l'Ouest dans la Carte de ce Docteur; de sorte qu'à son avis, le détroit de Magellan est éloigné de près de 50 lieues de sa vraie position; il pouvoit dire jusqu'à 72, suivant le résultat des vaisseaux de son Escadre, qui au lieu d'estimer le cap des Vierges par 76, suivant la Carte, l'ont estimé par 70 & 71 degrés de longitude de Londres.

Or supposant nos points de longitude fixés par les observations, les gissemens des côtes & la longueur du détroit de Magellan immuables, à l'égard de la côte de l'Ouest, il est évident que toute la côte des Patagons & de l'isle de Feu est d'environ cinq degrés trop avancée à l'Ouest, & qu'il faut les retrancher des huit d'erreur qu'il m'impute. Il n'en restera donc plus que trois en doute à discuter, que je défens par deux raisons.

La première, c'est qu'étant assujetti à des observations authentiques faites à la côte du Chili, on ne peut reporter la côte de l'Est des Patagons, trois degrés plus avant dans l'Ouest, sans diminuer d'autant la longueur du détroit de Magellan, ce qui en retrancheroit 36 à 40 lieues, qui sont à peu près le quart de la distance de l'Est à l'Ouest; raccourcissement qui seroit démenti par toutes les Cartes & Jour-

naux de navigation faite d'un bout à l'autre de ce détroit. Et si l'on vouloit conserver cette longueur, en avançant le cap des Piliers à l'Ouest, de cinq degrés, on changeroit tout le gissement de la côte, depuis le détroit jusqu'à la Conception, ce qui seroit encore contraire aux Cartes & aux Journaux de navigation.

La seconde raison est que pour faire ce changement, sans égard aux positions ordinaires des côtes, il faudroit être assuré de la longitude de l'Isle de Sainte Catherine, à la côte du Brésil, qui a été prise pour le point de départ des vaisseaux, allant au Cap des Vierges, & n'avoir pas d'aussi forts sujets de soupçon d'erreur de route, qu'on en a par les courans reconnus depuis cette Isle jusques par le travers de la riviere de la Plate, où l'escadre Angloise, de l'aveu de Walter, se trouvoit tous les jours avancée au Sud de vingt mille, c'est-à-dire, six lieues & deux tiers plus que ne portoit leur estime, sur quoi on ne peut sçavoir si ces courans ne déclinoient point du SE. ou du SO. d'où résulte une grande incertitude de difference de méridien à l'Est ou à l'Ouest, chaque jour. Mais quelle preuve avons-nous de la juste position de cette Isle de Sainte Catherine, puisque Walter dit simplement que sa longitude a

été déterminée par une observation d'éclipse de lune, sans ajoûter, quand, ni comment, ni par qui elle a été faite ?

Je viens de dire que si c'est par un observateur qui n'ait eu d'autre instrument que sa montre de poche pour en déterminer le tems, on ne doit non plus en faire cas que de celle que fit Wood, Lieutenant du Chevalier Narbouroug au Port de St. Julien, le 18 Septembre 1670, qui trompa M. Halley de 6 degrés de longitude, & dont le journal ayant ensuite été imprimé, il ne s'en trouva plus que 3, sur quoi Walter ne sçachant que dire, a recours à la mauvaise impression, *les nombres, (dit-il, p. 80.) sont imprimés d'une manière si fautive, qu'on n'en peut rien tirer de précis.* Si la montre de l'observateur de l'éclipse à Ste Catherine l'a trompé de douze minutes, voilà nos trois degrés de longitude trouvés, comme dans le cas cité de celle de Wood.

Comparons présentement les différences de méridien trouvées par l'escadre Angloise, entre Sainte Catherine & le Cap des Vierges, à l'entrée du détroit de Magellan, qu'il appelle *de la Vierge Marie*, & celles de la relation de mon voyage.

Il place Sainte Catherine par 49 degrés 45 minutes de longitude du méridien de

Londres, & le Cap de la Vierge Marie par 71 degrés 44 minutes, ce qui donne en différence de méridien à l'Ouest 21 degrés 59 minutes, ou si l'on veut 22 degrés; mais tous les vaisseaux de l'escadre n'ont pas trouvé la même, témoins ceux qui n'ont estimé le Cap que par 70 degrés.

J'ai placé dans ma petite Carte générale l'Isle Sainte Catherine par 48 degrés de longitude de Paris, relativement au point que m'a donné l'observation faite à Olinde à la côte du Brésil, marquée dans la *Connoissance des tems*, & le Cap des Vierges, dans ma Carte particulière de la Terre de Feu & du détroit, par 66, d'où résultent 18 degrés de différence de méridien, sans faire attention à la longitude absolue.

Il y a donc entre nous quatre degrés de différence estimée entre les méridiens de Sainte Catherine & du Cap des Vierges, & seulement environ deux degrés avec les vaisseaux de l'escadre, qui n'estimoient le Cap qu'à 70 degrés du méridien de Londres.

Il faut décider qui de nous deux se trompe. Il se croit fondé sur l'accord des estimés de l'escadre, lors même qu'il détruit cette thèse, en rapportant des différences d'estime qui vont à près de deux degrés, mais si la comparaison du plus

grand nombre des estimes l'emporte, certainement la probabilité est de mon côté : car j'ai dit que je m'étois servi de la Carte manuscrite du sieur Grifon, Maître de Marine à S. Malo, qui a été dressée sur un grand nombre de Journaux, & dans cette partie je n'y ai rien trouvé à redire ; donc dans une chose très-incertaine comme celle-ci, le préjugé de justesse, ou de moins d'erreur, est en ma faveur.

Quant à la différence de méridien entre le Cap des Vierges & celui de S. Diego, le plus à l'Est de la *terre de Feu*, au détroit de Maire, où Walter m'impute encore une erreur, il faut examiner sa conduite, & l'on trouvera qu'il s'y est trompé, ou volontairement, ou par une inattention peu excusable. Pourquoi prendre cette différence sur la petite Carte générale, où la graduation est si petite, qu'un degré de longitude n'y est qu'un intervalle d'une demie ligne, pendant qu'il y en a une particulière pour le détroit de Magellan & la terre de Feu, où les divisions de degrés sont quinze fois plus grandes, & assez pour distinguer jusqu'à 3 ou 4 minutes près ? Il y auroit trouvé le Cap des Vierges par 66 & celui de S. Diego, au détroit de Maire, par 63 degrés 10 minutes, ce qui donne seulement deux degrés 50 minutes

de difference de méridien, & 42 minutes de plus que son estime; il n'est donc pas vrai, (comme il le dit) que *j'exagere au double la côte qui git entre le détroit de Magellan & celui de le Maire.* L'erreur de gravure de la Carte à petite division a été corrigée en plusieurs exemplaires, quoiqu'elle le fût par la Carte particuliere de la Terre de Feu; mais je ne prétens point accorder à Walter le raccourcissement des 42 minutes, dont j'allonge cette côte plus que lui, parce que nous avons cottoyé la Terre de Feu à trois & cinq lieues de distance, depuis le détroit de Magellan jusqu'à celui de Maire; & lui, depuis le Cap des Vierges, a perdu la terre de vûe jusqu'à l'embouchure de ce dernier, comme il le dit lui-même (p. 81.) donc c'est sans fondement qu'il veut l'emporter sur mon estime, d'autant plus que les courans prolongeant la côte au S E, il a dû faire plus de chemin vers l'Est qu'il n'a compté.

Il me semble que Walter doit être convaincu des vérités que je lui oppose. Je n'en dirois pas davantage, s'il n'avoit montré dans sa critique un injuste motif de récrimination, disant que *la maniere dont j'ai traité le Docteur Halley, mérite bien qu'on ne me fasse aucune grace.* On croiroit, à ce discours, que j'ai maltraité M.H. dans ma

relation : rien n'est si faux , je n'en ai parlé qu'en deux occasions , en rapportant tout simplement les remarques qui ont été faites sur la Carte pour le gissement des côtes , leur longitude relative , & la suppression de l'Isle de l'*Ascension* des Portugais , sçavoir , que ceux qui s'étoient servis de la Carte dans la navigation , depuis le Callao à la Conception , l'avoient trouvée moins bonne que celles de Vankeulen & de Pitergoos , qui étoient encore très-fautives , parce qu'ils avoient navigué *cent dix lieues* dans les terres sur cette Carte , avant que d'atterrer en effet ; qu'à l'égard de l'Isle de l'*Ascension* au large de la côte du Brésil , qu'il prétend être la même que celle de la Trinité , on ne convenoit pas de cette identité ; en effet le Routier Portugais imprimé à Lisbonne en 1712 , *in-folio* , les distingue , & les écarte de 55 lieues l'une de l'autre par la même latitude. Si Walter avoit lû ma réponse au P. Feuillée , il auroit vû en trois endroits , avec quelle estime & considération j'ai parlé du Docteur Halley , & il ne m'auroit point taxé d'impolitesse ou de malignité , comme il le fait.

Je finis par déclarer que j'ai encore moins de *demangeaison de trouver à redire* , que Walter , qui se couvre du prétexte de *l'importance de la matiere* ; j'agis aussi par le

même motif, ne pouvant me dispenser de désabuser le public sur des prétendues corrections de Cartes en longitude, & lui rendre compte de l'attention que j'ai eue de ne lui présenter que ce qui pouvoit être utile à la navigation, comptant que cette petite dissertation étoit nécessaire pour lui faire connoître la valeur de la Carte de mon Critique & celle de ses objections.

Frezier, Directeur des Fortifications de toute la Province de Bretagne.

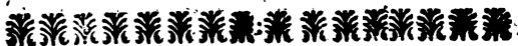
A Brest, le 5. Décembre 1749.

A M. Remond de Ste Albine.

JE vous prie, Monsieur, de vouloir bien insérer dans le Mercure cette réponse, qui sera utile à la Géographie & à la navigation, où M. Walter prétend mal-à-propos faire des changemens; Vous pourrez y remarquer qu'il n'y entre point de critique de mécontentement, en ce que j'aurois pû relever plusieurs fautes de son voyage, que je crois devoir imputer au traducteur, qui n'est pas homme de mer, comme il paroît à de ridicules manœuvres qu'il fait faire à M. Anson, par exemple,

94 MERCURE DE FRANCE.

de porter des *Perroquets* dans les tempêtes où l'on peut à peine porter les basses voiles; il s'agissoit apparemment de *Hanniers* & non pas de *Perroquets*. Il indique aussi mal les aires de vent, lorsqu'il dit (pag. 54) depuis le N $\frac{1}{4}$ O jusqu'à E $\frac{1}{4}$ S : il falloit dire N $\frac{1}{4}$ N O & E $\frac{1}{4}$ S E, parce que N $\frac{1}{4}$ O est le N. N. O, & E $\frac{1}{4}$ S, c'est le E. S. E. J'ai l'honneur d'être, &c. *Frezier*.



LE FRELON, FABLE ALLEGORIQUE;

A M. D. L. R. L.

UN jour, certain Frelon à la tête légère,
S'arrachant avec peine aux douceurs du sommeil;
S'élança dans les airs au lever du Soleil.
De quelques jeunes fleurs la beauté passagère
Mérita quelque tems ses soins & ses égards;
Mais il fixa bientôt ses avides regards
Sûr un rayon de miel, qu'inconnue, étrangère;
Certaine Abeille, sa comere,
Laissoit à l'abandon dans des lieux à l'écart;
Tandis qu'aux environs elle alloit avec art
Cueillir le suc des fleurs de quelque beau parterre;
Notre Frelon friand s'approche; sans façon

Goûte le miel, & le trouve assez bon,
 Pour former le projet de s'efforcer d'en faire
 Sur le modèle. A l'ordinaire,
 L'Abeille en peu de tems s'en revint au logis,
 Et vit, en entrant, le compere
 Après son miel. Bon jour, dit-il, ma chere;
 Avec vous librement, vous le voyez, j'agis,
 Mais votre ouvrage au goût offre tant de quoi
 plaire;
 Il est si délicat... Arrêtez, je rougis
 D'un éloge si peu sincère,
 Dit, en l'interrompant, la modeste ouvriere.
 Tout compliment à part, répit-il, si je puis
 Sur votre art obtenir de vous quelque lumiere,
 J'en prétends au plutôt pénétrer le mystere,
 Daignez me seconder dans ce noble dessein.
 L'Abeille se rendit à sa vive priere,
 Long-tems notre apprentif travailla, mais en vain
 Il voulut s'efforcer d'entrer dans la carrière,
 Il n'en put franchir la barriere.
 Enfin, désespéré de son peu de succès,
 Et jaloux de quelque progrès
 Qu'avoit fait sous ses yeux l'Abeille solitaire,
 Le dirai-je? L'ingrat Frelon,
 A décrier son miel mit son étude entiere,
 Dit qu'il n'en trouvoit rien de bon.
 Devenu Frelon plagiaire,
 Pour mieux fronder son adversaire,
 Il donna comme sien un passable rayon,

Dont il n'étoit propriétaire
 Que, par un vol hardi qu'il fit, en vrai fripon ;
 Dans une ruche ouverte à la gent Frelonniere.

Qu'il est de gens dont trait pour trait
 L'on voit ici le caractère !
 La plupart du tems, d'un bienfait
 L'ingratitude est le salaire.

Brunet, de Dijon.



O D E D E M. L.

Sur la mort de son Epouse.

Arbitre de ma destinée ;
 Grand Dieu, dont j'adore les loix,
 Mon ame aux pleurs abandonnée,
 Vient t'adresser sa triste voix.
 Au trait douloureux, qui la blesse ;
 Je sens qu'en vain l'on s'intéresse :
 Sans ton secours, sans ta bonté ;
 Auteur de ces jours pleins de charmes ;
 Que tu changes en jours de larmes,
 Sois-le de ma tranquillité.



Il n'est donc plus, l'objet aimable,
 Qu'en tout tems tu me destinas ;

Heureux

Heureux hymen ! fort désirable !
 Dieu , comment tu le terminas ?
 Telle une fleur qui vient d'éclorre ,
 Et qui périt après l'Aurore
 Qui l'anime & l'épanouit ;
 Tel est ce lien que ta main forme ,
 A peine est-il : un monstre énorme ;
 La mort paroît , & le détruit.



Sous quel aspect ! Puis-je l'entendre !
 Dans toute l'horreur du trépas ,
 Je vois l'épouse la plus tendre
 Gémir , expirer dans mes bras ;
 Quel spectacle fut plus terrible
 Pour le cœur d'un époux sensible ?
 Dieu , ! réservas-tu ce tourment
 Pour les vertus les plus constantes ;
 Pour les graces les plus touchantes ,
 Pour mon sincère attachement ?



O vous , à qui le sort contraire
 Fit éprouver quelque rigueur ,
 En êtes-vous de plus sévère
 Que celle qu'éprouve mon cœur ?
 Et vous dont la vertu stoïque

E

98 MERCURE DE FRANCE.

Voit avec un front héroïque
S'échapper le bien qui vous fuit ;
Verrez-vous mon malheur extrême ,
Sans soumettre votre système
A la douleur qui me poursuit ?



Pourquoi , Seigneur , de ta puissance
Me fais-tu sentir cet effet ?
Manquai-je de reconnoissance
Pour ton présent , pour ton bienfait ?
Non : c'est à toi que j'en appelle ;
Tu connus mon ardeur fidèle ,
Tu pus sans cesse l'éprouver ;
Que manquoit-il à ma tendresse ?
Conforme aux loix de ta sagesse ,
Tu ne pouvois que l'approuver.



D'où vient donc que loin de te plaire ,
Je la vois en butte à tes coups ?
Eh quoi ! l'union la plus chère
Dut-elle exciter ton courroux ?
Faut-il que l'humaine nature ,
Par de cruels maux qu'elle endure ,
Apprenne à sentir ta bonté ?
Ou ne dispenses-tu des grâces

Que pour en affoiblir les traces,
Par des traits de sévérité ?

~~NON~~

Qu'entends-je ? Quelle voix s'oppose
Aux sons hardis que je répands ?
Seroit-ce toi qui te disposes
A punir ces cris indécens ?
Mais non ; j'entends ta voix céleste ;
Je n'y vois rien de funeste
Contre mon indocilité :
Je m'apperçois que ta clémence
Vient surpasser en indulgence
Ma coupable témérité.

~~NON~~

Tu pardonnes la plainte amère ;
Que contre toi j'osai former,
Et tu viens toi-même, en bon père,
Prendre le soin de me calmer.
Tu m'apprends que si, favorable,
Tu rendis mon sort agréable,
En formant ce lien chéri,
Tu voulus bien m'être propice ;
Et que j'en dois le sacrifice
D'un cœur content, qu'ubiqu'attendri,

~~NON~~

E ij

300000

100 MERCURE DE FRANCE.

Que ta volonté m'est terrible !
Mais que ton secours est puissant !
Quand je crois mon cœur inflexible ;
Je ne me plains qu'en soupirant.
Effet de tes loix souveraines !
Déjà mon sang dedans mes veines
De ma douleur calme l'excès ;
Mais pour éloigner ma tristesse ,
Dieu , ne borne pas ta tendresse ,
Si tu veux en voir le succès.



Dans le chagrin qui me consume ;
Et dont mes sens sont abbatus ,
Pour en adoucir l'amertume ,
Combien il me faut de vertu !
Sur une ame tendre , indocile ,
Que peut cette raison fragile ,
Accordée aux foibles humains ?
Hélas ! dans tout ce que je teste ,
Loin que ma raison me contente ,
Elle même fait mes chagrins.



Quoi ! de cette épouse chérie ,
Que ta main combla de bienfaits ;
Par la seule Philosophie ,

J'irois oublier les attraits ?
 Loin de moi tout discours sublime ;
 Dans la tendresse qui m'anime ,
 Mon cœur sçauroit vous résister ;
 Dieu , dont j'implore l'assistance !
 Ce n'est que sur ta Providence
 Que ma tristesse doit compter.



Viens donc , Seigneur , sur moi répandre
 Tes graces , ton divin Esprit ,
 Viens , fais-moi sans cesse comprendre ,
 Que tout est limité , prescrit ,
 Qu'un jour en ta gloire adorable ,
 Je reverrai l'objet aimable ,
 Dont il te plaît me séparer.
 Alors comptant sur ta promesse ,
 Mes larmes seront sans foiblesse ,
 Et couleront sans murmurer.

Par M. L Avocat.





L E T T R E

De M. Pinard, Docteur en Médecine, Agrégé au Collège des Médecins de Rouen, & Membre de l'Académie des Sciences, Arts, & Belles-Lettres de la même Ville, à M. A... Docteur en Médecine, sur une affection hystérique singulière.

JE sçais, Monsieur, que tout ce qui est observation vous fait plaisir : ainsi je me hazarde volontiers à vous en communiquer une sur l'affection hystérique, qui m'a paru singulière. La voici.

Une Demoiselle âgée de seize ou dix-sept ans, jouissant d'une santé parfaite, crut au mois de Juin 1747 pouvoir, par l'usage des bains, modérer avec sûreté l'impression que faisoit sur elle une chaleur excessive. Manquant alors de réflexion & d'expérience, elle se jetta plusieurs fois dans une source d'eau d'un froid extrême, qui lui arrosoit le corps jusqu'à moitié. Plus elle se sentoit fraîche, quand elle en sortoit, plus elle se scavoit bon gré de l'essai qu'elle en avoit fait. Mais la source de ses plaisirs tarda peu à devenir celle de la maladie la plus étrange.

Vous connoissez trop bien , Monsieur , l'économie animale, pour ne pas pressentir que cette imprudence occasionna à cette Demoiselle un dérangement , dont les suites se firent bientôt appercevoir. En effer, elle tomba tout à coup dans un profond assoupissement , sans sentiment , sans mouvement , & pour ainsi dire , sans respiration. Elle éprouvoit de plus de légères convulsions dans différentes parties , après quoi elle avoit le tronc & les extrémités , tant supérieures qu'inférieures , d'une roideur si considérable , qu'on la portoit à sa chambre , chargée en travers sur l'épaule comme une pièce de bois. A cet état succédoit un délire furieux ; elle se décoëffoit ; deux fortes personnes ne pouvoient la contenir dans son lit ; elle frappoit & injurioit tous ceux qui s'opposoient à ses volontés , & il étoit d'autant plus difficile de la calmer, qu'elle ne voyoit ni n'entendoit. Quand ce délire étoit sur son déclin , elle remettoit sa coëffure , & elle arrangeoit son lit avec autant d'ordre & d'adresse , que si elle avoit joui de sa connoissance & de sa tranquillité naturelle. Cet arrangement étoit un signe certain , qu'elle alloit retomber dans le premier état. Quand elle y avoit resté quelque tems , les extrémités reprenoient leur sou-

plèfle ordinaire ; elle s'affeyoit sur son lit, se frottoit les yeux, & dans le moment qu'on pensoit qu'elle alloit recouvrer sa raison, elle entroit dans une fureur semblable à la première. Ces alternatives d'immobilité spasmodique & de fureur duroient ordinairement trois ou quatre heures ; elle en a cependant eu des accès qui se sont prolongés jusqu'à quinze ou dix-huit. Il faut observer qu'ils ont toujours commencé par l'assoupissement, les convulsions & la roideur de tout le corps, & que la malade n'a jamais passé du délire à la raison, sans éprouver de nouveau ces accidens qui se terminoient enfin par une respiration grande & fréquente, des soupirs profonds, l'ouverture des yeux, le recouvrement de l'ouïe & de la parole. Elle sentoit alors ses forces si épuisées qu'elle pouvoit à peine se soutenir, & qu'elle étoit plusieurs jours dans une perte totale de voix, & elle ne se ressouvenoit point de l'état dans lequel elle avoit été, ni de ce qu'elle y avoit dit. Ces attaques n'avoient point de retours réguliers ; elle en éprouvoit quelquefois deux ou trois en vingt-quatre heures, d'autres fois elles lui laissoient huit, tantôt quinze jours d'intervalle. Mais, je vous prie, Monsieur, de remarquer qu'elle n'en a jamais été exempte

dans certains tems, quoique des saignées assez fréquentes, tant du bras que du pied, eussent remis la nature dans ses droits, Ces saignées n'ayant pas calmé la violence des vapeurs, non plus que les bains, tant internes qu'externes, faits avec la décoction *d'absynthe*, de *matricaire*, &c. je fus consulté le 4 Octobre 1747.

Je vous avoue franchement, Monsieur, que je craignis de ne pas mieux réussir que ceux qui avoient vû la malade dans le commencement, tant parce que les secours, qu'ils avoient pratiqués, n'avoient diminué en rien les paroxismes, que parce qu'il y avoit déjà quatre mois qu'elle étoit dans ce triste état. Me confiant cependant aux ressources infinies, que vous sçavez que l'Auteur de la nature nous a mises entre les mains, j'eus recours aux remèdes *Anti-hystérico-spasmodiques*, que l'expérience a prouvé les plus convenables dans ces maladies. Je lui fis donc prendre, pendant les attaques, des juleps dans lesquels je n'oubliai pas de faire entrer *l'huile fœtide de succin*. Cette huile est fort dégoûtante, mais j'ai vû tant de fois de violentes convulsions hystériques se calmer aussi tôt qu'il avoit été possible d'en faire avaler, que je ne pus ne la point recommander comme un spécifique dans ces momens.

E v

Je prescrivis outre cela, dans l'intervalle des accès, l'usage d'un opiate fait avec la cascarille, le diaphorétique martial, le castoreum, la poudre de guttér, l'assa foetida, le cinabre, &c. La malade n'eut pas plutôt commencé ces remèdes, que ces mêmes accès furent bien differens des premiers. Leur longueur & leur fréquence diminuerent peu à peu, & devinrent beaucoup moins inquiétantes. Le délire furieux se changea en conversations pleines de gayeté. Quand elle commençoit à parler, elle demandoit, vû qu'elle ne voyoit ni n'entendoit, qu'on lui donnât les clefs de ses yeux & de ses oreilles. Les paupieres étoient en effet si exactement fermées, que j'ai tenté inutilement de les ouvrir. Quand il se trouvoit avec elle quelqu'un qu'elle avoit coûtume de voir, elle le reconnoissoit parfaitement en touchant l'habillement & les mains. Elle avoit le tact si exact, qu'il n'étoit pas possible de la tromper, ce qui prouve évidemment, Monsieur, que quand nous sommes privés de quelqu'un de nos sens, les autres sont plus parfaits. Si elle connoissoit quelqu'un, parce qu'il avoit une bague au doigt, on ne lui faisoit point prendre le change, en lui présentant une autre main armée de cette même bague. L'habitude

qu'elle avoit acquise de comprendre ce qu'on vouloit lui dire, en lui touchant les mains de différentes façons, faisoit, que quoiqu'elle n'eût pas l'usage de l'ouïe & de la vûe, la conversation ne tomboit pas. Elle étoit presque toujours beaucoup plus gaye que dans son état naturel, & cela alloit quelquefois au point de se lever, de s'habiller & de danser à la ronde. Elle bûvoit & mangeoit fort bien dans ses accès, mais elle a été huit jours de suite, où dans le tems de leur durée, & même de leur intervalle, il lui étoit impossible de prendre aucune nourriture, soit solide, soit liquide. J'ai été témoin, que lorsqu'une seule goutte d'eau touchoit les muscles de l'œsophage, le diaphragme & toute la poitrine entroient dans une convulsion si forte, qu'il sembloit que la malade alloit suffoquer, & cet état violent d'avoit douze ou quinze minutes.

Ce ne sont pas-là, Monsieur, les seuls accidens auxquels cette Demoiselle a été sujette. Le bras & la jambe du côté droit ont été affectés de paralysie; elle n'a pû se servir de sa jambe pendant huit jours, & le bras n'a repris son mouvement que plus d'un mois après, dans le tems même d'une attaque assez violente. Lorsqu'elle étoit revenue à elle, elle faisoit paroître autant de

E vj

tristesse qu'elle y avoit donné de marques de joie, & elle ne se ressouvenoit point, comme je vous l'ai fait observer, de ce qu'elle avoit fait & dit pendant la durée des accès; mais je suis convaincu, Monsieur, que vous trouverez très-singulier; que quand elle tomboit dans un nouveau, elle se rappelloit exactement tout ce qui s'étoit passé dans les précédens. J'ai eu enfin la satisfaction de voir cette Demoiselle délivrée d'une si triste maladie, après avoir fait usage pendant dix mois des remèdes ci-dessus marqués, & des eaux minérales de Saint Paul.

Je me flatte, Monsieur, que vous voudrez bien me permettre de vous communiquer mes conjectures sur ce phénomène singulier, mais souffrez que je vous rappelle auparavant la manière, dont se traçent les objets dans le cerveau. Cette partie qui est le rendez-vous général de toutes les sensations, est composée d'un nombre infini de fibres, qui se réunissant en différens paquets, forment les nerfs qui vont se répandre jusques dans le moindre point de l'habitude du corps. Ces nerfs sont reconnus pour être les organes qui les y transmettent. Il y a donc lieu de penser que les objets qui les frappent, donnent un mouvement de bas en haut à la colonne

du fluide éthéré , qui les parcourt avec une vitesse , qui égale au moins celle de la lumière. Cette colonne , comme vous le pensez bien , Monsieur , ne peut être repoussée dans son extrémité , qu'elle ne reflue dans le cerveau dans la même proportion. Lorsqu'elle y est parvenue , elle continue à se mouvoir en ligne droite , jusqu'à ce quelle trouve un corps solide qui l'arrête dans sa progression. Ce corps sera une fibre de cette partie du cerveau , qui par la différence qu'elle sçait faire des odeurs d'avec les saveurs , &c. a été appelée de tous les Physiciens *sensorium commune*. Cette fibre étant d'une consistance propre à recevoir l'impression de ce mouvement , l'homme se sentira affecté de telle ou telle sensation. Les vestiges ou les traces de cette impression y resteront plus ou moins gravées , suivant que les organes des sens externes seront plus ou moins ébranlés , ou que cet ébranlement sera plus ou moins répété. Pour que l'ame se représente les objets , dont elle avoit reçu l'idée par le moyen de ces mêmes organes , il est nécessaire que les fibres du cerveau , sur lesquelles ils avoient été gravés , reprennent le même état , ou la même modification qu'elles avoient dans ce tems-là. En effet , sans cette condition toute

tracées dans le cerveau se seroient présentées confusément dans le même instant, & on auroit toujours parlé sans pouvoir se faire comprendre ; un exemple vous prouvera la nécessité de cette modification. Quand on veut apprendre un discours, on jette souvent les yeux dessus, & à force de l'étudier, on en imprime parfaitement les traces sur les fibres du cerveau, mais cette opération ne suffit pas pour le débiter, sans se tromper à chaque moment ; il faut encore que ces mêmes fibres se montent toutes sur le même ton, ou ce qui est la même chose, qu'elles soient consonantes, car si quelques-unes deviennent dissonantes, on restera court, & souvent on ne pourra retrouver le fil de son discours, qu'après avoir remis ces fibres dans leur consonnance, en jettant les yeux sur le papier.

Ces principes établis, autant qu'il est possible de le faire sur une matière aussi difficile à développer, essayons de vous expliquer, Monsieur, pourquoi cette Demoiselle ne se ressouvenoit de ce qu'elle avoit dit, pendant qu'elle étoit en vapeur, que dans les accès suivans. Vous n'ignorez pas que presque tous les accidens, qui ont accompagné cette maladie, ont été la suite de la tension & de la convulsion

des nerfs & des membranes. Ces parties étant les appendices des fibres du cerveau, il y a lieu de penser que ces mêmes fibres se sont aussi écartées de leur ton naturel. Il est donc certain que les idées que la malade avoit pendant le tems de ce dérangement, lui étoient représentées par des fibres trop tendues. Il n'est pas moins certain que, lorsque l'accès étoit terminé, ces fibres, ainsi que toutes les autres parties de l'économie animale, quittoient cette tension pour reprendre leur ressort ordinaire. Ce changement considérable leur arrivant si subitement, on ne doit pas être surpris si elle ne se ressouvenoit pas alors de ce qui s'étoit passé pendant les attaques, mais lorsqu'il en survenoit de nouvelles, les fibres du cerveau quittoient derechef leur souplesse ordinaire pour se monter sur le même ton, & sur la même consonnance où elles avoient été. Elles rentroient donc par-là dans le même degré de vibration qui lui avoit représenté telle ou telle idée; il n'est donc pas étonnant que l'ame en fût alors si bien frappée, qu'il ne lui échapât rien de ce qu'elle avoit fait ou dit.

Je passerois les bornes d'une Lettre, si j'entrois dans un plus long détail; je finis

112 MERCURE DE FRANCE:

donc, Monsieur, par ces deux réflexions. Cette observation prouve. 1°. Que la saignée est très-insuffisante pour guérir les vapeurs. Ce n'est cependant pas que je prétende l'interdire totalement; j'en reconnois la nécessité, quand les vaisseaux sont trop pleins, ou quand il survient des accidens qui l'indiquent. 2°. Que c'est à tort que les femmes pensent que les remèdes sont inutiles dans cette maladie, & qu'il y a au contraire tout lieu de croire que s'il y en a si peu qui guérissent, c'est plutôt par le défaut de constance dans leur usage, que par celui de notre Art.

ai l'honneur d'être, &c.

Pinard.

A Rouen ce 10 Septembre 1749.



JANVIER. 1750. 113

EPITAPHIUM.

HIC JACET,

Donec procedat in resurrectionem vitæ, (a).

PETRUS DE SAINT LEU,

Insignis Ecclesiæ Sylvanectensis

DECANUS ET CANONICUS.

Ad hunc honoris apicem variis ascendit gradibus,

Disciplinæ tenax.

Apud sanctum Regulum primis sub annis Canon-
icus,

Ab adolescentia sua jugum portavit. (b)

Ad matrem transit Ecclesiam, lectus vir boni
testimonii; (c)

ARCHIDIACONUS.]

Totam singulis annis Dioccesim lustrabat;

Factus forma gregis.

Pontificali non impar oneri,

Præsulis & Diocesis constituitur

VICARIUS GENERALIS.

In Præsidiali Curia Senator integer;

In Ecclesiastica Judex eruditus,

Judicabat populos in æquitate. (d)

Singulari prudentiâ lites & jurgia dirimebat

PACIS AMANS.

(a) Joan. 5. 29.

(c) Act. 6, 3.

(b) Jeremias. 3. 27.

(d) Ps. 66. 5.

114 MERCURE DE FRANCE.

Relligione purâ , pietate gravi , doctrinâ sanâ ,
Zelo , sed secundum scientiam ,
Præbuit se ipsum fratribus exemplum bonorum
operum. (a)

Ab infantia crevit nata cum illo misratio.
Immensis , quas in abscondito erogabat , elemo-
sinis

Pauperum hospitia sustentabat ,
Victorum operiebat nuditatem ,
Pudore & miseriâ jacentes erigebat familias ,
Pupillum ac viduam suscipiens. (b)

Quas in cælum præmiserat ,
Divitiis potiturus ,
Repentinâ , sed non improvisâ morte ,

Paratus rapitur

Anno salutis M. DCC. XLIX. die Novemb. XXVI.
ætatis suæ LXXVIII.

Lunten , membrum , parentem , patronum , ducem ,
Obortis desiderant lachrymis ,
Clerus , Senatus , pauper , Civitas , Capitulum
Sylvaneæ.

I T A

Unius interitus sit omnium luctus.

Requiescat in pace.

*Mœroris publici testis , simul & veritatis
interpreter lachrymans scribebat Huari , Sanctæ
Genovæ Pastor.*

(a) Lit. 2. 7.

(b) N^o 145. 92



M É M O I R E *

Sur les Barres Magnétiques & les Aimans artificiels , inventés par M. Gowin Knight, Docteur en Médecine & Membre de la Société Royale de Londres.

TOut le monde sçait que depuis le renouvellement des Sciences un grand nombre de Physiciens ont travaillé sur l'aiman , & l'importance de la Bouffole dans la navigation suffit seule pour justifier leurs travaux. Cependant malgré le grand nombre de Livres , d'expériences & de tentatives qu'on a faites sur cette matiere , les découvertes ont été en petit nombre & en général peu utiles. Il étoit réservé à M. Knight de trouver le moyen d'augmenter prodigieusement la vertu des Pierres d'aiman ordinaires , de composer des aimans & des barres d'acier trempé , dont la vertu magnétique l'emporte de beaucoup sur les aimans les plus vigoureux. Cette découverte , par sa singularité & par sa grande utilité dans la navigation , peut être regardée comme une des plus importantes de ce

* Ce Mémoire nous a été envoyé par un des Membres de l'Académie des Sciences, les plus distingués.

siècle. Par le moyen de ces barres d'acier trempé, que M. Knight appelle Barres magnétiques, on communique aux aiguilles de Bouffole une vertu beaucoup plus forte & infiniment plus durable que celle qu'elles acquierent en les aimantant à l'ordinaire.

Comme cette découverte est peu connue parmi nous, j'ai crû que ce seroit rendre un service au Public que de l'instruire, sur tout à cause des grands avantages qu'en peut retirer la Marine.

Quelques personnes pourroient imaginer que les barres magnétiques de M. Knight sont faites à l'instar de ces aimans artificiels, composés de plusieurs lames d'acier, mais elles n'y ont aucun rapport, & la maniere dont il les fait est encore un secret. Ce qui paroît vrai-semblable, c'est qu'il seroit impossible de leur communiquer, en les aimantant à l'ordinaire, une vertu magnétique, aussi grande que celle qu'elles ont. On en sera pleinement convaincu en lisant ce Mémoire.

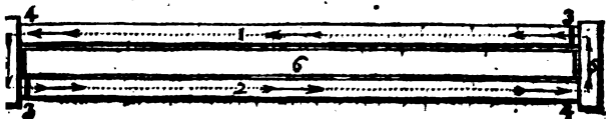
J'aurois pû rapporter ici les expériences que j'ai faites avec ces barres, mais comme l'Acte de la Société Royale de Londres du 19 Février 1746 contient une relation des expériences principales faites sur ces barres en présence de cette Société, j'ai crû

qu'il étoit plus à propos d'en donner un abrégé, imaginant que si quelqu'un avoit des doutes sur les faits que j'avance, le seul témoignage de cette illustre Société les leveroit entièrement. Je me contenterai d'ajouter à cet Extrait quelques réflexions sur les conséquences qu'on peut tirer de ces expériences, & sur quelques autres sujets qui y ont rapport.

Extrait de l'Acte de la Société Royale de Londres du 19 Février 1746.

» M. Folkes, Président de cette Société,
 » ayant fait le rapport de plusieurs expériences qu'il avoit vûes chez M. Knight,
 » avec M. William Jones, Membre de la même Société, M. Knight fut prié de les répéter en présence de la Compagnie.

» M. Knight tira alors d'un étui deux barres, longues de quinze pouces; elles y étoient situées parallèlement, entre elles une regle de bois à peu près égale aux barres, les séparant l'une de l'autre; leur situation respective étoit telle que le Pôle du Nord de l'une étoit du même côté que le Pôle du Sud de l'autre, & deux pièces de fer mol terminoient leurs extrémités, selon la disposition suivante.



» 1 & 2, barres magnétiques d'un acier
 » très-poli & trempé de tout son dur.

» 3 & 3, Pôle du Nord des barres.

» 4 & 4, Pôle du Sud des barres.

» 5 & 5, Pièces de fer poli & mol, qui
 » scellent les deux barres à chaque bout, &
 » qui y restent fortement adhérentes par
 » la simple attraction.

» 6, Regle de bois qui sépare les deux
 » barres, & qui empêche leur contact la-
 » téral.

» La ligne ponctuée marque la circula-
 » tion du fluide magnétique. Les deux
 » barres étant coulées doucement de l'étui
 » sur la table, dans la position que l'on
 » vient de rapporter, M. Knight fit glisser
 » un des deux morceaux de fer, & ouvrant
 » les deux barres comme un compas, il les
 » mit en ligne directe, de façon qu'adhé-
 » rent fortement ensemble par l'attraction,
 » le Pôle du Nord de l'une se trouvoit en
 » contact avec le Pôle du Sud de l'autre.

» M. Knight prit alors un cube d'un fort
 » bon aimant du poids d'une demie once,
 » & ayant bien fait reconnoître ses Pôles,
 » au moyen d'une aiguille aimantée, il le

» mit en contact entre les deux b̄arres , de
 » façon qu'il pr̄sentoit à chacune ses Pô-
 » les répulsifs ; il laissa cet aiman dans cer-
 » te position pendant trente secondes , &
 » l'ayant retiré , il fit voir au moyen de la
 » même aiguille , que ses Pôles étoient ab-
 » solument renversés , & avoient pris la
 » même direction que celle des Pôles des
 » deux b̄arres. Il répéta plusieurs fois
 » la même expérience , & présentant l'ai-
 » man diagonalement par ses angles aux
 » deux b̄arres , ses pôles prirent à chaque
 » fois une nouvelle direction.

On pourroit objecter que de changer les
 pôles d'un petit aiman avec un aiman
 plus gros & plus généreux , n'est pas une
 chose entièrement nouvelle , & que Bayle
 dans son Traité du magnétisme rapporte
 qu'il changea les pôles d'un très-petit mor-
 ceau d'aiman en l'appliquant aux pôles
 d'un aiman fort vigoureux ; mais Bayle
 lui-même ajoute ensuite , qu'ayant voulu
 faire la même chose sur un morceau d'ai-
 man un peu plus gros , il ne put y réussir en
 y employant beaucoup plus d'heures qu'il
 n'avoit employé de minutes à changer les
 pôles du premier , ce qui démontre claire-
 ment la force que doivent avoir les b̄arres
 magnétiques de M. Knight ; cette force se-
 ra encore mieux confirmée par les expé-
 riences qui suivent.

» M. Knight montra ensuite deux ai-
 » guilles pour des compas de mer, toutes
 » deux d'acier trempé; l'une de ces aiguil-
 » les n'avoit point été chauffée après la
 » trempe, & l'autre avoit été bleuie & en
 » conservoit encore la couleur. Il les ai-
 » manta toutes deux avec les barres ma-
 » gnétiques de la manière suivante. Voyez
 » la figure.

Contact des deux barres



» 1 & 1, Pôles du Nord des deux barres.
 » 2 & 2, Pôles du Sud des deux barres.
 » 3, Aiguille de compas de mer, posée
 » sur les barres, de façon que son centre,
 » qui est percé, pour laisser passer le pivot
 » qui doit rouler dans sa chappe, se trou-
 » ve directement au-dessus de la ligne de
 » contact des deux barres.

» L'aiguille étant posée de cette façon,
 » on appuya sur son centre, & on tira les
 » barres de chaque côté, en les faisant
 » glisser sous l'aiguille, laquelle acquit
 » par cette seule friction la plus forte
 » vertu magnétique, proportionnelle à sa
 » masse.

Il est bon de remarquer que toutes les
 fois qu'on voudra aimanter des aiguilles de
 compas

compas de mer ou de petites barres d'acier, la méthode précédente est la seule qu'on doive employer.

» Les aiguilles ayant été aimantées,
 » M. Knight fit voir que l'aiguille d'acier
 » trempé de tout son dur avoit acquis
 » une force double de celle de l'aiguille
 » d'acier de trempe de ressort ou bleui. Il
 » leur présenta ensuite deux petits poids
 » d'un fer ordinaire, pesant chacun trois
 » quarts d'once : l'aiguille de trempe de
 » ressort n'en put enlever qu'un, & celle
 » d'acier trempé, parfaitement dur, les en-
 » leva tous deux, après qu'on les eut collés
 » ensemble par leur baze.

La force que communiquent les barres de M. Knight, est si grande, que les deux plus forts aimans qui soient en Angleterre, l'un que l'on conserve à Deptford & qui soutient 39 liv. l'autre qui en soutient 40, & qui a été donné à la Société Royale par Mylord Abercorn, ne peuvent communiquer à des aiguilles pareilles à celles qu'il venoit d'aimanter, qu'une force suffisante pour soutenir un des deux poids. Il est même essentiel de remarquer que ces aimans ne peuvent communiquer cette force qu'à une aiguille de trempe de ressort, sans la pouvoir communiquer à une aiguille d'acier parfaitement dur.

F

Il y auroit un grand nombre de réflexions à faire sur les expériences précédentes, mais je me contenterai de remarquer seulement, 1°. que ces deux aimans ne pouvant communiquer aux aiguilles que la moitié de la force que communiquent les barres magnétiques, & encore ne la communiquant qu'à des aiguilles de trempe de ressort, cela démontre d'une manière incontestable la supériorité & l'utilité de ces barres. S'il restoit encore quelque incertitude à ce sujet, j'ajouterois que les pôles d'une aiguille aimantée à l'ordinaire par le plus fort aiman, sont changés en leurs contraires par une seule touche avec rien les barres de M. Knight.

2°. Que l'acier de trempe de ressort, perdant en peu de tems une grande partie de son magnétisme, l'acier parfaitement dur le conserve si constamment, que des aiguilles que j'ai aimantées, il y a plus de six mois, une seule fois, n'ont encore perdu de leur vertu,

3°. Que l'engourdissement qui arrive si souvent aux aiguilles de boussoles provenant vrai-semblablement, non de l'usure de leur pivot ou de leur chappe, mais de la perte de leur magnétisme, comme cela est prouvé par la nécessité où l'on est de les retoucher plusieurs fois pendant une lon-

que navigation , les nouvelles aiguilles d'acier parfaitement dur seront entièrement exemptes de ce défaut , n'étant point sujettes à perdre de leur vertu. On a même si bien senti l'importance de cette découverte en Angleterre , qu'il n'y a plus aujourd'hui de vaisseau , destiné pour un voyage de long cours, qui ne se munisse des barres de M. Knight , n'y ayant qu'elles, comme on l'a vu plus haut , qui puissent aimer des aiguilles d'acier trempé parfaitement dur.

Enfin il est très-difficile de bien aimer une aiguille de boussole. On n'a qu'à consulter là-dessus le Traité de la vertu attractive des corps de M. Muschenbrock. On y verra qu'il faut réitérer les frictions jusqu'à cent vingt fois , pour être sûr qu'une aiguille est bien aimantée ; & la pratique de Jacob Lommers & de Jacob Dykgraaf , que M. Muschenbrock adopte , est aussi longue & aussi difficile. Mais par la méthode de M. Knight, la chose devient si facile, qu'un enfant de douze ans, un peu intelligent, peut aimer une vingtaine d'aiguilles en moins d'une heure.

Il est encore à propos de remarquer qu'une bonne pierre d'aiman , capable d'aimer les plus grandes aiguilles , coûte au moins six louis , & même davan-

tage, & qu'elle ne peut aimer que des aiguilles de *trempe de ressort*, tandis que les barres magnétiques, suffisantes pour les plus fortes aiguilles, ne coûtent que deux louis & demi.

Les découvertes ne devant avoir pour objet qu'une utilité réelle, & les vrais Sçavans ne devant avancer que des faits dont la vérité soit bien prouvée & incontestable, M. Knight a pris toutes les précautions imaginables pour bien constater tout ce qui vient d'être rapporté.

Je me suis un peu étendu sur la manière d'aimer avec les barres magnétiques, & sur la propriété qu'elles ont de communiquer une forte vertu à l'acier trempé de tout son dur, mais la chose m'a paru d'une si grande conséquence, sur tout pour la navigation, que j'ai crû qu'on ne pouvoit trop y insister.

M. Knight a déjà tiré un autre fruit de sa découverte; il m'apprend par une de ses Lettres, que la forme des aiguilles de boussole, dont on s'est servi jusqu'ici, n'est point la plus avantageuse, & qu'il a fait déjà plusieurs expériences pour en trouver une. Il ajoute que la figure qui jusqu'ici semble le mieux réussir, & s'aimer le plus fortement, est celle qui est dessinée dans l'endroit où j'ai parlé de la manière

de les aimer , mais qu'il continue toujours ses expériences pour s'assûrer , de la maniere la plus précise , de la meilleure forme qu'on peut donner à ces aiguilles. Il m'a promis de me communiquer celle qui lui aura le mieux réussi , & je me ferai grand honneur & grand plaisir d'en rendre compte au Public ; il m'apprend encore qu'il a prouvé à la Société Royale , que des aiguilles égales dans leurs proportions , & aimantées avec la même pierre d'aiman , varioient souvent entr'elles de plusieurs degrés , ce qui n'arrive pas à celles qui sont aimantées avec les barres.

Je pourrois rapporter ici d'autres expériences de M. Knight , toutes fort curieuses & fort surprenantes , comme par exemple celle d'augmenter prodigieusement la vertu d'un très-bon aiman ; de mettre le pôle du Sud tout autour d'une pierre dure d'aiman , & au milieu le Pôle du Nord ; de mettre à volonté les Pôles du Sud aux deux extrêmités opposées d'une pierre , & les Pôles du Nord à angles droits , avec ceux-ci , & beaucoup d'autres faits de cette espèce. Mais mon objet n'étant dans ce Mémoire que de prouver l'utilité des barres magnétiques de M. Knight , & de proposer à la Nation d'en faire usage , je crois en avoir assez dit pour cela , & pour

montrer par combien de raisons elles doivent l'emporter sur les pierres d'aiman, quand il est question d'aimanter des aiguilles de boussole, surtout pour la Marine.

M. Knight a imaginé la maniere de poser les barres dans un étui, dont il est parlé au commencement de ce Mémoire, non-seulement comme la plus commode pour les porter ensemble sans qu'elles puissent se nuire, mais aussi comme la situation la plus favorable pour conserver toute leur vertu. Il pense à ce sujet que les barres étant situées de cette façon, le fluide magnétique circule de l'une dans l'autre, en allant du Pôle du Nord au Pôle du Sud, & en passant à travers les morceaux de fer qui servent ici comme de conduits à ce fluide; c'est ce qui est exprimé par la ligne ponctuée de la première figure. Cette opinion paroît prouvée en ce que le morceau de fer, quoiqu'adhérent aux deux barres, n'a aucune attraction dans cette position, & qu'au contraire il en a beaucoup, lorsqu'il n'adhère qu'à un des Pôles de l'une des deux.

Les précautions que M. Knight recommande pour conserver les barres dans toute leur force, sont 1°. de les laisser glisser ensemble de l'étui, de ne les en point

irer une à une , & lorsqu'on voudra s'en servir , de les ouvrir comme un compas ; 2°. de ne laisser jamais approcher les Pôles répulsifs ; 3°. de ne laisser jamais approcher les barres latéralement ; 4°. de ne les point fatiguer à enlever des poids considérables ; 5°. de ne les point approcher d'une grosse masse de fer ; 6°. de ne les point éprouver à changer les Pôles d'un aiman naturel , au-dessus d'une demie once , ou trois quarts d'once au plus ; enfin de réserver leur usage pour aimanter des aiguilles & des barres d'acier.

Lorsqu'on voudra faire forger des aiguilles d'acier , ou de petites barres pour l'usage des vaisseaux ou pour des expériences particulières , il faudra choisir le meilleur parfait acier de Hongrie ou de Vénisien.

L'ouvrier l'ayant suffisamment recuit au feu , il forgera son aiguille ou sa barre ; observant , en la limant & en l'adoucissant , de le faire dans le sens de sa longueur. Il la trempera ensuite dans de l'eau froide , & sans la faire chauffer en aucune façon après la trempe. Il la polira tout de suite avec un morceau de bois , & du fin émeril avec de l'huile , continuant toujours à la polir dans le même sens qu'il l'a adoucie.

On rejettera toutes les aiguilles ou barres qui seront trop faussées par la trempe ,

128 MERCURE DE FRANCE.

& celles qui auront des pailles, surtout vers les pôles. On évitera d'ébranler trop violemment le corps des aiguilles ou des barres, on les essuyera ensuite avec grand soin pour en enlever toute l'huile, & on les aimantera selon la méthode dont j'ai donné la description.

On peut communiquer la vertu magnétique à tel nombre d'aiguilles & de barres qu'on voudra, pourvu qu'elles ne soient pas trop fortes d'acier, & qu'elles ne soient aux barres magnétiques en volume & en poids qu'environ comme 1 à 15. J'observerai que la vertu communiquée par les barres magnétiques est proportionnelle à leur grandeur, mais que leur attraction du ^{du} n'est pas, une grosse barre n'enlevant ^{ceau} un poids proportionnel à celui qu'enlève une petite, mais ceci n'a rien d'extraordinaire, & paroît être une suite des loix de l'attraction.

Des Aimans artificiels.

Il est difficile de pouvoir distinguer de quelle matière ils sont composés; c'est une espèce de marcasite ferrugineuse, mais ce n'est ni un métal ni une pierre parfaite.

Il seroit inutile de penser qu'il soit possible de se servir de l'aiman naturel pour les composer. Tout aiman broyé perd sa

vertu, & quand même les parcelles en conserveroient, il est aisé de voir que mêlées ensemble, elles seroient attractives & répulsives l'une à l'autre, ayant chacune leurs pôles particuliers; & de la combinaison de ces différentes directions ne pouvant en résulter une directe dans un corps qui en seroit composé, j'ai voulu par cette observation prévenir une erreur dans laquelle j'ai vû tomber des gens de beaucoup d'esprit, qui croyoient que l'aiman naturel étant broyé, pouvoit suffire à cette opération.

Entre plusieurs expériences que j'ai imaginé de faire avec ces aimans artificiels, la plus singulière est d'en poser un sphérique, ou autrement une terella, sur une glace bien de niveau & dont le plan soit bien exact.

Si on pose une seconde terella à huit lignes de la première, elles se retourneront jusqu'à ce que les pôles, qui s'attiroient, soient vis-à-vis l'un de l'autre; si on les approche un peu plus, elles s'attireront en raison inverse de leur masse.

Si on tient entre les doigts une des deux terellas, & qu'on la fasse tourner verticalement, l'autre terella tournera verticalement aussi, & il faut observer que si on tourne celle que l'on tient, de la gauche à

la droite, la terella en liberté tournera de la droite à la gauche; on peut renverser cette expérience, elle sera toujours la même, & la terella en liberté tournera toujours en sens contraire de l'autre, comme une rouë à dents dans laquelle engraineroit une autre rouë que l'on tourneroit à la main.

De ces aimans artificiels, les uns sont ronds comme ceux dont je viens de parler; les autres sont plats. Les ronds ont 4 à 5 lignes de diamètre, & les plats ont un pouce de large sur deux de long, & deux lignes d'épaisseur. Tous ces aimans ont leurs pôles bien fixés, & par conséquent répulsifs ou attractifs les uns aux autres, selon leurs proportions. Ces pôles ne peuvent être renversés, même par les barres de M. Knight les plus puissantes; je les ai laissés tout un jour en contact, sans y appercevoir la moindre différence.

Comme celles que j'ai, sont un présent de M. Knight, j'en ignore le prix.

Le prix des plus grandes barres, ou de la première espèce, est de dix guinées.

Le prix de celles de la seconde espèce, de cinq guinées.

Le prix de celles de la troisième, de deux guinées & demie.

Enfin le prix de tout ce qui est néces-

faire pour répéter les expériences , est d'une guinée.

Si quelqu'un veut faire l'emplette de ces barres , il peut s'adresser à Boulogne , à M. Guillaume , Vice-Mayeur de cette Ville , ou à Calais , à M. Carpentier , qui les feront venir de Londres.

Si on en vouloit une certaine quantité , il faudroit écrire une Lettre pour en prévenir M. Knight , les grandes occupations que lui donne la confiance du public dans sa profession , ne lui permettant pas de travailler avec assiduité à donner la vertu magnétique à un grand nombre de barres.

Quelque peu d'autorité que puisse avoir mon Certificat , je le joins ici , & je suis persuadé que M. de la Condamine , & M. de Régemorte auquel M. le Comte d'Argenson a remis les barres que je lui ai envoyées , se feroient également plaisir de donner les leurs , qui seroient d'un grand poids , & leveroient toute incertitude.

Je certifie avoir répété plusieurs fois toutes les expériences rapportées dans ce Mémoire , lesquelles ont toujours également réussi.



POÈME SUR LA VENGEANCE.

Par M. Baston de Kerbel.

LA vengeance est un droit usurpé sur les Dieux,
 Que ce vol coûte cher aux mortels furieux !
 Qu'il enchaîne après soi de remords & d'allarmes !
 Combien de cœurs vengés ont séché dans les lar-
 mes !
 Combien n'a-t'on pas vû d'implacables humains,
 Percés des mêmes traits qu'avoient lancés leurs
 mains !
 Les Princes de la Grèce, enchaînés dans l'Aulide,
 Ont imploré des vents le secours homicide,
 Ont fatigué le Ciel & de vœux & d'encens ;
 Le Ciel a rejeté ces vulgaires présens.
 S'ils ne reignent l'autel du sang d'Iphigénie,
 C'est en vain qu'enivré d'une aveugle furie,
 Leur cœur nourrit l'espoir de venger Ménélas ;
 Tel est l'arrêt des Dieux prononcé par Calchas.
 Agamemnon apprend cette affreuse nouvelle.
 Surpris, saisi d'horreur, il hésite, il chancelle :
 Les graces de sa fille, & surtout ses vertus,
 Se présentent en foule à ses sens combattus ;
 Mais cette ame, toujours de vengeance altérée,
 Prend enfin un parti digne du fils d'Atrée.
 Les Troyens dans Hélène ont osé l'outrager ;

Tout sang pour les punir lui devient étranger.
 Pour venger son injure & celle de son frere,
 Il étouffe la voix qui lui dit qu'il est pere ;
 Ce tendre nom de pere est banni de son cœur ;
 La nature se tait où regne la fureur.
 Par l'ordre du cruel qui lui donna la vie,
 Aux marches de l'autel on traîne Iphigénie ;
 Elle meurt, & les vents, par son sang apaisés ;
 Aux vœux de la fureur cessent d'être opposés.
 Les Grecs en un moment sont portés jusqu'à

Troye ;

Ces lions affamés s'élançant sur leur proie ;
 Par leurs constantes mains Agamemnon vengé,
 Voit d'un œil satisfait Hion ravagé,
 Et fier d'avoir enfin rassasié sa haine,
 Ordonne en triomphant qu'on retourne à Mycènes,
 Mais lorsqu'il s'y promet des applaudissemens,
 On'a pour tout accueil que des gémissemens,
 Que l'affreux désespoir d'une mere éperdue,
 Qui maudit son triomphe & déteste sa vûe ;
 Qui du sang révolté servant les passions,
 Fait éclatter sa rage en imprécations.
 Fier de ta cruauté plus que de ta conquête ;
 Tu parois devant moi les lauriers sur la tête.
 C'est donc peu que ta main avide d'attentats
 Ait présenté ma fille au coûteau de Calchas ?
 Mon nouveau désespoir a donc pour toi des char-

mes,

134 MERCURE DE FRANCE.

De ces yeux maternels tu viens braver les larmes ;
Le front ceint de lauriers , abreuvés de mon sang ,
Une seconde fois , tu viens percer mon flanc.

Ah ! monstre , au coup affreux que frappe ma
colère ,

Reconnois s'il est sûr de braver une mere.

Aussi prompt que ces mots , le cruel costelas
Se plonge dans le sein du Roi de tant d'Etats.

Que d'horreurs on prépare au malheureux
Oreste !

Il entre sans sçavoir ce désastre funeste ;

Il entre ; pour un fils quel spectacle , grands
Dieux !

Quel objet effrayant se présente à ses yeux !

Il apperçoit le corps de son malheureux pere ,

Et le fer tout sanglant dans les mains de sa mere.

Tu vois mon assassin , ta mere est devant toi :

Je me meurs , ô mon fils ; ô mon fils , venge moi

S'écrie Agamennon , dont l'ame fugitive

Veut descendre vengée à l'infernale rive.

De douleur & de rage Oreste transporté ,

Perce de mille coups les flancs qui l'ont porté ;

Dans le premier moment il a vengé son pere ,

Mais le second lui dit qu'il a tué sa mere.

Cette horrible furie , attachée aux forfaits ,

L'implacable remords ne le quitte jamais.

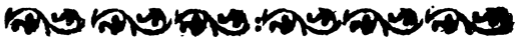
L'ombre de Clitemnestre , irritée & sanglante ;

Au parricide Oreste est sans cesse présente.

La Nature & l'enfer , ses éternels bourreaux ,
 Défendent à la mort de terminer ses maux.
 Il va la mandier chez des peuples barbates ,
 Qui prodigues de sang , en deviennent avarés ,
 Qui du Ciel outragé secondant le courroux ,
 Trouvent pour lui la mort un supplice trop doux.
 Barbares que consume une soif vengeresse ;
 Ouvrez , pour la calmer , les fastes de la Grèce ,
 Mais sans avoir recours aux fastes étrangers ,
 Consultez bien plutôt nos maux & nos dangers.
 De vengeurs , de vangés une troupe intestine
 A presque de la France entraîné la ruine.
 On a vû les Anglois , puissans par nos fureurs ,
 Dans les murs de Paris commander en vainqueurs.
 N'a-t'on pas vû le sang , le plus beau de la France ,
 Arroser à grands flots l'autel de la vengeance ,
 Dans ces jours de fureurs & de calamités ,
 Dans ces horribles jours , de duels infectés ,
 Où l'orgueil étalant ses sanglantes maximes ,
 Jettoit sur la vertu la honte due aux crimes ;
 Où l'aveugle François ardent à se venger ,
 Ne connoissoit d'honneur que celui d'égorger ?
Tue ou meurs , tel étoit l'exécration langage
 Des braves qui , livrés à leur instinct sauvage ,
 Ou plongés dans la nuit des préjugés grossiers ,
 Briguoient insolément les noms de meurtriers.
 D'un astre enfin plus doux la divine influence
 Chassa la cruauté , fille de l'ignorance ,

136 MERCURE DE FRANCE.

Et faisant à nos yeux briller la vérité,
Dans nos cœurs attendris grava l'humanité.



SEANCE PUBLIQUE

Tenue le 12 Novembre 1749 par l'Académie Royale des Sciences.

Monsieur de Fouchy, Secrétaire perpétuel de l'Académie, lut au commencement de la Séance l'Eloge de feu M. Amelot, Ministre & Secrétaire d'Etat pour le Département des affaires étrangères, & l'un des Académiciens honoraires de cette Compagnie.

Cette lecture fut suivie de celle d'un Mémoire de M. Ferrein sur la structure des viscères glanduleux.

Le second Mémoire qui fut lû, est de M. de Lisle, & contient des observations sur les froids prodigieux de la Sibérie. Pour mesurer ces froids, & pour les comparer avec ceux dont on a connoissance, il falloit employer des Thermomètres de Mercure, ceux d'esprit de vin ne pouvant pas suffire. M. de Lisle en a construit suivant une méthode qui lui est particulière. Ils sont universels, c'est-à-dire qu'ils peuvent se construire partout sans communi-

ration , & que cependant ils montrent
 toujours les mêmes degrés. Cela a été vé-
 rifié par l'expérience , tous les Thermomè-
 tres construits suivant ladite méthode en
 France , en Angleterre , en Suède , en Alle-
 magne & en Italie , ayant toujours montré
 les mêmes degrés que ceux envoyés de Pé-
 tersbourg par *M. de Lisle*. Comme les degrés
 de froid , que marquent ces Thermomètres,
 peuvent se pousser aussi loin qu'on le sou-
 haite , ils ont pû servir à mesurer les froids
 de Sibérie , où *M. de Lisle* , pendant qu'il
 étoit en Russie , a fait transporter un grand
 nombre de ces instrumens. Il suffit pour
 donner une idée de l'excès des froids
 auxquels la Sibérie est sujette , de dire que
 dans le milieu du pais le froid est pendant
 cinq mois entiers beaucoup plus grand que
 celui qu'on a éprouvé ici en 1709 , & qu'il
 prend quelquefois subitement un accroisse-
 ment si prodigieux , qu'alors il fait descen-
 dre avant le Thermomètre au-dessous
 de la première glace , que la chaleur de l'eau
 bouillante le fait monter au dessus. *M. de
 Lisle* ayant comparé les plus grands
 froids mesurés par ses Thermomètres , avec
 ceux dont quelques Voyageurs ont parlé ,
 conjecture que les froids de l'Amérique
 Septentrionale , tant au Canada que dans
 la Baye de Hudson , doivent égaux ceux de
 la Sibérie.

138 MERCURE DE FRANCE.

• M. de *Vaucanson* lut ensuite la Description d'un nouveau Tour à filer la Soye.

Il est nécessaire, pour faciliter à nos Lecteurs l'intelligence de cette Machine, de remarquer que la soye se fabrique d'abord sous une espèce générale qui est la soye greze. On entend par ce nom la soye tirée simplement des cocons. Cette soye greze reçoit ensuite différentes préparations, & l'on en fait de l'organcin ou des trames.

L'organcin, destiné à faire la chaîne des étoffes, n'est autre chose que plusieurs brins de soye greze, tordus chacun en particulier sur un moulin, & retordus après tous ensemble sur un autre moulin. Cette préparation leur donne une élasticité qui les rend propres à obéir aux différentes extensions qu'ils souffrent sur le métier lors de la fabrication de l'étoffe.

Quelquefois les trames ne sont composées que d'un seul brin de soye greze, tordu foiblement sur lui-même, mais pour l'ordinaire elles ne le sont au plus que de trois brins, tordus très-légerement ensemble. Comme elles ne souffrent aucun effort sur le métier, les brins n'en sont jamais tordus séparément.

De ce que nous venons de dire, il suit que l'espece de soye la plus chere est l'or-

gancin. Outre qu'elle est plus travaillée, elle doit être tirée des cocons les plus fins.

A ce sujet, M. de Vaucanson observe qu'on s'est inutilement efforcé jusqu'ici en France, de persuader à ceux qui font tirer de la soye, qu'il falloit tirer séparément chaque qualité de cocons. Les abus que produit l'usage contraire, sont sensibles. Le grain des cocons, qui ne sont que demi fins, est beaucoup moins serré & plus gros que celui des cocons fins. Les cocons satinés n'ont point du tout de grain, & les doubles, c'est-à-dire ceux où deux vers se sont enfermés ensemble, ne donnent qu'une soye très-mauvaise dont on ne peut se servir pour les étoffes. En se contentant, comme on fait, de séparer des fins & des demi fins les doubles & les satinés, & en mettant ceux des deux premières espèces indistinctement dans la même bassine, on gâte les beaux par le mélange des inférieurs. D'ailleurs ceux-ci n'en sont pas mieux tirés, parce que chaque qualité de cocons exigeant une eau d'un degré de chaleur différent, il arrive que quand l'eau est au degré de chaleur convenable pour les cocons fins, elle se trouve trop chaude pour les demi fins-qu'elle fait monter en bourre; & si on veut les purger comme il convient, on perd alors la plus belle soye qui s'enle-

ve des cocons fins ; si d'un autre côté on tient l'eau dans un degré de chaleur plus modéré , la soye des cocons fins ne se détache plus que très-difficilement , & cela produit un déchet très-considérable.

M. de Vaucanson a cru que le meilleur moyen de suppléer à l'ignorance & à la négligence des personnes employées à tirer la soye , étoit de corriger & de perfectionner le Tour dont elles se servent pour leur opération.

Ce Tour est formé par un Bâti de bois qu'on nomme le Banc. Sa longueur est de quatre ou cinq pieds, sur deux & demi de large. Il a deux pieds de hauteur sur le devant , & trois & demi sur le derrière. Sur une traverse de devant, il y a deux filières de fer , environ à six pouces de distance l'une de l'autre , & sur le derrière est un devidoir de deux pieds de diamètre pour recevoir la soye. Ce devidoir est mobile sur les deux extrémités de son axe par le moyen d'une manivelle. Au devant du Tour est une bassine de forme ovale , remplie d'eau , & posée sur un fourneau. Lorsque la soye est purgée , c'est-à-dire lorsque tous les brins viennent bien nets , on prend quatre , cinq , six , & quelquefois , suivant la grosseur de la soye qu'on veut faire , douze & quinze de ces brins , & on

les passe dans le petit trou d'une des filières. On en passe le même nombre dans le trou de la seconde, & tous ces brins, au sortir des deux filières, ne forment plus que deux fils de soye. Alors on prend ces deux fils, pour les attacher sur le devidoir, qu'on fait tourner d'une très-grande vitesse par le secours de la manivelle. Ces deux fils de soye viennent s'y coucher & y former deux écheveaux séparés, à la faveur d'un guide pour chaque fil. On nomme *guide* un petit fil de fer, de quatre pouces de longueur, dont une extrémité est plantée perpendiculairement dans une règle de bois, & l'autre est recourbée en forme d'anneau, dans lequel on passe le fil de soye. La règle qui porte ces guides, placés à six pouces de distance l'un de l'autre, se meut horizontalement & parallèlement à l'axe du devidoir.

Afin que chaque fil de soye n'arrivât pas sur le devidoir, sans faire corps, c'est-à-dire sans que les brins, dont il est composé, fussent liés les uns avec les autres, on avoit imaginé d'abord de faire passer chaque fil au sortir des filières sur la circonférence de deux cylindres. La pression faite par ce moyen n'étant pas assez forte pour exprimer l'humidité de la soye, & donnant aux fils une forme plate, les Italiens

supprimerent ces cilindres , qui étoient de simples bobines passées sur une broche de fer, & ils prirent le parti de croiser, au sortir des filieres, les deux fils de soye l'un sur l'autre un certain nombre de fois.

Ce ne fut pas le seul changement dont s'aviserent en particulier les Piémontois , que jusqu'à présent nous avons dû regarder comme la Nation la plus expérimentée dans l'art de tirer la soye. Les guides qui conduisent le fil de soye sur le devidoir , recevoient leur mouvement par une poulie dont l'axe étoit fixé sur une traverse du Tour , & cette poulie étoit muë par une corde sans fin , qui partoît d'une autre poulie fixée sur l'un des deux bouts de l'axe du devidoir , d'où elle tiroit son mouvement. Ce mouvement , qui doit être avec chaque révolution du devidoir en telle proportion que les fils de soye changent continuellement de place & ne se posent pas les uns sur les autres, étant toujours dérangé par les variations de la corde sans fin , les Piémontois ont prohibé ce mouvement à corde , & y ont substitué quatre roues en engrenage d'un nombre de dents déterminé , pour que la proportion du mouvement des guides fût toujours constante avec chaque révolution du devidoir , & cette proportion est de vingt-

cinq à trente-cinq. Ils ont aussi augmenté la distance des guides au devidoir, & l'ont fixée à trois pieds deux pouces de notre mesure, afin que les particules d'eau, dont les fils de soye sont chargés, eussent le tems d'être frappés par l'air, & de s'évaporer davantage.

Quoique ce Tour, dit à *la Croisade*, inventé par les Piémontois, ait passé jusqu'ici pour le meilleur, M. de Vaucanson l'a trouvé encore susceptible d'être simplifié & perfectionné.

Comme les quatre roues, par lesquelles dans ce Tour les guides reçoivent leur mouvement, sont faites de bois, elles sont sujettes à plusieurs inconvéniens. Les dents s'usent & se cassent. L'arbre, qui communique aux guides le mouvement du devidoir, & qui est aussi de bois, se tourmente extrêmement à cause de sa longueur. Par ces raisons, il faut toujours avoir un double de toutes ces pièces, pour en changer au premier accident. Cela occasionne un plus grand entretien, par conséquent plus de dépense. M. de Vaucanson remet en usage la corde sans fin, en rendant mobile la traverse qui porte la poulie des guides; & à la faveur d'un poids de quatre à cinq livres, qui tire d'une force constante cette traverse du côté opposé à la corde

sans fin , la poulie , ainsi que la traverse & le poids , obéissent toujours aux moindres variations de la corde. De-là s'ensuit un mouvement toujours régulier pour les guides , qu'on proportionne avec celui du devoir par la différence des diamètres des deux poulies. Selon notre Académicien , la proportion de vingt-deux parties & demie pour la poulie du devoir , & de trente-cinq pour la poulie des guides , est de beaucoup plus avantageuse que celle assignée par les Piémontois.

Entre les filieres & les guides , M. de Vaucanson place un cercle de bois , d'un pouce de large , sur huit lignes d'épaisseur , dont le diamètre pris des bords intérieurs est de six pouces & demi , égal à la distance qui est entre les deux filieres. Ce cercle , posé au milieu de la largeur du Tour , est soutenu par ses bords extérieurs sur trois roulettes montées sur un petit chassis de bois. Au bord extérieur du cercle , est une canelure dans laquelle passe une corde sans fin , qui vient se rouler sur une autre poulie de même diamètre , de l'axe de laquelle une extrémité porte une manivelle qui se trouve à la portée de la main droite de la femme qui tire la soye.

Quand cette femme a passé dans les deux filieres le nombre de brins de cocons ,
qui

qui doivent composer les deux fils de soye, une autre personne préposée au devidoir, & qu'on appelle *la Tourneuse*, les prend, & elle passe chacun dans une boucle de fer ou d'acier, placée dans le bord intérieur du cercle de bois, & ensuite dans la boucle des guides, pour les conduire au devidoir, sur lequel elle les attache. Pendant qu'elle les y arrête, celle qui tire la soye fait les croisures, en tournant simplement la manivelle dont nous venons de parler. Chaque tour de manivelle fait faire deux croisures, la première entre les filières & le cercle, la seconde entre le cercle & les guides. Ainsi, par douze tours de manivelle, les fils de soye se trouvent croisés douze fois devant le cercle, & douze fois derrière, ce qui fait vingt-quatre croisures, nombre qu'on augmente ou qu'on diminue, suivant la grosseur qu'on veut donner à la soye. Outre la grande facilité & l'extrême précision avec laquelle se font ces croisures, on a l'avantage d'en faire le double, sans que cela empêche en aucune façon les fils de soye de glisser l'un sur l'autre, parce que ce plus grand nombre se partage en deux parties, & à une distance d'un pied environ l'une de l'autre.

Comme les croisures par cette nouvelle

G

méthode pourront toujours être en même nombre, il en résultera toujours une égalité de force dans la soye, & c'est une des principales qualités qu'elle doit avoir.

De plus, les bourillons qui auront passé dans la première croisure, s'arrêteront dans la seconde, & celle-ci ne permettra pas aux fils de soye d'arriver sur le devidoir avec le moindre corps étranger. Le nombre des croisures étant toujours égal, les obstacles seront toujours les mêmes, & par là on aura une soye toujours également propre & toujours également unie.

Enfin, plus il y a de croisures, plus il y a de pression, & par conséquent plus de particules d'eau se détachent de la soye. Aussi l'on voit très-sensiblement, dans le nouveau tour de M. de Vaucauson, quantité de ces particules s'enlever en forme de brouillard par la seconde croisure. On évite de cette manière, qu'elles arrivent sur le devidoir, où elles colleroient les fils les uns contre les autres, inconvénient très-dangereux pour le devidage des échevaux.

Indépendamment de tous ces avantages, la double croisure fournit à la personne qui tire la soye, un moyen sûr pour donner aux deux fils de soye une égalité de grosseur. Jusqu'à présent on n'a eu d'autre

méthode pour y réussir, que de tirer chacun des deux fils avec le même nombre de cocons, mais par la nature différente de ces cocons, il arrive souvent, que le même nombre de brins forme un fil plus ou moins gros. Moyennant la double croisure, on est toujours averti certainement & promptement de l'inégalité des fils. Toutes les fois qu'un même nombre de cocons forme un fil plus gros que l'autre, la dernière croisure se porte sur champ du côté opposé au fil le plus foible. En cocas, on fournit des brins à l'un ou à l'autre fil, jusqu'à ce que les croisures soient revenues dans le milieu, & tant qu'elles y restent, on est assuré que les deux fils de soye sont égaux.

Cet Eté dernier, on a fait éclore des vers à soye près du Village de Maffy, à quatre lieues de Paris. Les cocons qui en sont provenus, ont fourni cinquante livres de soye, qu'on a fait tirer sur quatre des nouveaux Tours à la double croisure. Il a été jugé par les Connoisseurs, que cette soye étoit comparable, si elle n'étoit supérieure, à la plus belle qui se fasse en Piemont.

Si l'expérience continue d'être aussi favorable que l'a été ce premier essai, & que paroît l'être le raisonnement, à l'in-

vention de M. de Vaucanson, notre Nation, qui outre la soye qu'elle fabrique, & dont on estime la valeur à neuf ou dix millions, est obligée d'en tirer encore de l'Étranger pour quatorze ou quinze millions, ne sera plus dans cette nécessité.

La Séance fut terminée par la lecture de la Préface d'un Traité, composé par M. l'Abbé de Gua, & qui est intitulé ; *Arithmétique, Théorique & Pratique, Ordinaire & Spécieuse, Elementaire & Transcendante, déduite des notions les plus simples, & enrichie de plusieurs Abregés nouveaux*, en six volumes in-8°. Comme le premier est sous presse, nous nous réservons à parler de cette Préface, lorsqu'il paroîtra.

Nous n'avons pû rendre compte du Mémoire de M. Ferrein, parce que l'Auteur n'a pas encore exécuté la promesse qu'il a faite de nous le communiquer.

Les mots de l'Énigme & des Logogryphes du second volume de Décembre sont, *compliment, fautenil ; Germaine, sommeil, Satyre & Lune*. On trouve dans le premier Logogryphe, *faute, tuile, fuite, feu, eau, ut, fa, la, flet, Lia, lait, Autenil, alte, lit, aïeul, Eu, If, Eau, flutte, fleau, Antel, laie, fiel, faite, ail, fat, taie, urils,*

Elie & files. On trouve dans le second, *image, mari, ame, âge & main.* On trouve dans le troisiéme, *sole, oie, mois, Loi, mie, lime, soie, Moïse, sel, oise, somme, mil, lie, si, sol, mi, Jo, Eloï, œil, miel & Sem.* On trouve dans le quatriéme, *tare, taie, âtre, rat, Art, Astre, rit, ré, si, air, as, raie, Sire, ire, ris & O.* On trouve dans le cinquiéme, *nul, Leu, lâ, un, Ely, Eu, en & ne.*



E N I G M E.

Digne ouvrage de l'Art, je dois mon existence

Au desir d'imiter. Mon mérite est l'erreur.

Je ne plais aux mortels que par la ressemblance.

Plus je sçais impoter, & plus je fais honneur.

Celui que je prends pour modèle,

Principe de mainte querelle,

Fait souvent affronter la mort.

Par son moyen tout est possible,

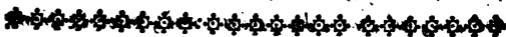
Le foible devient invincible,

Il dicte des loix au plus fort.

Mais tel est mon malheur. Trop facile à con-
noître,

Par le secours d'un tiers, mon mérite emprunté

Dispareît , & faisant place à la vérité ,
 Plonge dans le néant l'erreur qui l'a fait naître.
Par M. le M. de C.



LOGOGYPHE.

M On père ne m'a jamais vû ;
 Cependant , sans miséricorde ,
 L'amour qu'il eut pour moi me condamne à la
 corde ,
 Pour fortifier ma vertu .
 Si trop d'obscurité regne dans cet exorde ,
 Au détail de mes traits , je serai mieux connu .
 Qu'on m'ôte le chapeau qui me couvre la tête !
 Je brille , & des mortels j'exerce les desirs .
 La moitié de mon sang étouffe les soupçons
 Des criminels que l'on arrête ;
 L'autre de celle-là prenant le dernier trait ,
 Et retranchant sa queue , aussi vite qu'un trait ,
 Vola jadis jusqu'au séjour céleste ;
 Mais coupez-lui la tête , & vous verrez le reste
 Dans le fond d'un tonneau qui le tient en arrêt .
 Dans mon sein le Jurisconsulte
 Vient étudier sa leçon :
 Le Poète Lyrique y trouve une chanson ;
 Et je fais regner l'ordre où regne le tumulte .
C. Chanoine de Paris.

AUTRE.

Tout mortel , en naissant , par divine influence ,

Tient plus ou moins de mon essence.

Celui qui m'étudie avec discernement ,

Peut à tout appliquer juste raisonnement.

Cher Lecteur , onze pieds forment mon existence ,

Si tu veux me connoître à combiner commence.

D'abord j'offre l'extrémité ,

Qui le Globe terrestre , a toujours limité ;

L'endroit où Robinson faisoit sa résidence ;

L'Institut que l'on doit suivre avec confiance ;

Ce Ministre des Juifs , qui quoique fort pieux ,

Vit périr les enfans & périt après eux ,

Juste punition de trop de complaisance

Qu'il avoit pour leurs mœurs dès leur plus tendre
enfance ;

L'ouvrage d'un reptile ; une écume de mer ,

Et qui non mitigée a le goût fort amer.

Je présente une fleur , symbole d'innocence ,

Très-connue en tout lieu par les armes de France ,

En trois lettres , je donne une Divinité ,

Mere de Jupiter , admirable en beauté.

Aux fêtes à sa gloire implorant sa clémence ,

Les Coribantes furieux

Se déchiroient le corps , se massacroient entr'eux ,

Voulant faire éclater leur zèle en sa présence.

G iij

152 MERCURE DE FRANCE.

Ce qui peint au-dehors les mouvemens du cœur ;
Un fleuve d'Italie ; une vile liqueur ,
Un poisson délicat , connu par excellence ;
Nom de mainte beauté , qui composé du Grec ;
Signifiant sagesse , inspire le respect ;
Qualité que n'a guère un homme sans naissance ;
J'ai ce que dans l'hiver on caresse souvent ;
Ce qu'en sa nouveauté toujours cher l'on nous
vend.

Je suis multiplié chez les Gens de Finance ;
Fêté par l'Artisan ; propre à la consonance.

Je suis aussi ce grand Héros ,

Vainqueur d'Enomaüs aux courses des Chariots ;
Pronom ; oiseau jasant avec aisance ;

Nymphes ; deux fois riviere en France ;
Souverain des Persans ; Heroine en chanson.
Rassemblez-moi , je suis de toute Nation.

Bugiret.





NOUVELLES LITTERAIRES,
DES BEAUX-ARTS, &c.

REcueil de Pièces en vers & en prose.
Par M. de Voltaire. A Amsterdam,
1750, pp. 127.

Les Pièces de ce Recueil, qui n'avoient pas encore vû le jour, ou qui du moins n'étoient pas venues à notre connoissance, sont une Epître en vers sur l'encouragement des Arts; un Discours sur les embellissemens de Paris, & deux Fictions morales, intitulées, l'une *Memnon*, l'autre *Baboue*, des noms des personnages qui y jouent les principaux rôles.

Quand même M. de Voltaire auroit gardé l'anonyme, on auroit facilement reconnu dans l'Epître sur l'encouragement des Arts. Elle aura les suffrages de tous les amateurs des beaux vers. Les Juges difficiles pourront seulement lui reprocher de ne pas former un tout, dont les parties se rapportent exactement. On est surpris de voir une Digression sur le mépris que les Sçavans & les gens de Lettres ont ordinairement pour tout ce qui ne fait pas l'objet de leur étude, remplir la moitié

G. v.

d'un Poëme, destiné à louer un Ministre sur la protection qu'il accorde aux talens, & à lui indiquer les moyens d'en favoriser les progrès.

Dans le Discours qui concerne cette Capitale, peut-être la comparaison que l'Auteur fait de nos richesses actuelles, avec celles dont l'Etat jouissoit sous Louis XIV. & sous Henri IV. paroîtra-t-elle de même un peu trop longue? Ce défaut est racheté par un grand nombre de détails instructifs & agréables.

M. de Voltaire nous remontre avec raison, que le soin de décorer Paris, regarde particulièrement ses Habitans. Quelques personnes demanderont où l'on trouvera des fonds pour une pareille dépense. Notre Auteur répond : » Où les premiers Ro-
» mains en trouverent-ils, quand dans les
» tems de la pauvreté ils bâtirent ces sou-
» terrains, qui furent six cents ans après
» eux l'admiration de Rome riche &
» triomphante? Pensons-nous que nous
» soyons moins opulens & moins indus-
» trieux que ces Egyptiens, dont je ne
» vanterai pas les pyramides qui ne sont
» que de grossiers monumens d'ostenta-
» tion, mais dont je rappellerai*, tant
» d'ouvrages nécessaires & admirables?

* Que *M. de Voltaire* nous pardonne une petite

Le parallèle est-il parfaitement juste ? Vraisemblablement les monumens , dont parle M. de Voltaire , ont été exécutés par des corvées , ou volontaires de la part du peuple , ou ordonnées par le Souverain , & ce moyen n'est point ici praticable.

Aussi notre Auteur n'exige-t'il pas qu'on y ait recours. Il prétend qu'il suffit de susciter l'émulation des Parisiens , & que sur le champ toutes leurs bourses s'ouvriront pour contribuer à l'exécution d'un projet , aussi noble & aussi intéressant que l'embellissement de la Capitale. Il ne doute point , que surtout les Fermiers Généraux ne se distinguent en cette occasion. A ce propos , il cite un sacrifice qu'ils ont fait en faveur du commerce extérieur , & il rapporte une action récente , par laquelle un d'eux a prouvé la noblesse de ses sentimens. » Il n'y a qu'à vouloir , ajoute-t'il. Le célèbre Curé de Saint Sulpice » voulut , & il bâtit sans aucun fonds un » vaste édifice... Lorsque Londres fut » consumée par les flammes , l'Europe di- » soit , *Londres ne sera rebâtie de vingt ans* ,

critique de style. Cette expression , je rappellerai , sembleroit annoncer qu'il se propose de parler des ouvrages en question , & ce n'est point son dessein. Il auroit été plus correct de mettre , je pourrois rappeler

» Et encore verra-t'on son désastre dans les
 » réparations de ses ruines. Elle fut rebâtie
 » en deux ans, & le fut avec magnificen-
 » ce. Selon M. de Voltaire, on pourroit
 en moins de dix rendre Paris la merveille
 du monde. » Fasse le Ciel, s'écrie-t'il en
 » finissant, qu'il se trouve quelque hom-
 » me assez zélé pour embrasser de tels
 » projets, d'une ame assez ferme pour les
 » suivre, d'un esprit assez éclairé pour les
 » rédiger, & qui soit assez accredité pour
 » les faire réussir.

On devoit s'attendre qu'en détaillant les avantages qui en résulteroient pour Paris & pour le Royaume, M. de Voltaire ne passeroit pas sous silence ce qu'on raconte de M. Colbert. Si l'on en croit la Tradition, ce Ministre, par la dépense d'un Carouel, fit entrer beaucoup d'argent dans les coffres de Louis XIV. Notre Auteur n'a pas négligé non plus de faire mention de cette anecdote. Mais il la traite de fable, parce, dit-il, qu'alors * les Fermes n'étoient pas regies pour le compte du Roi. Ce dernier fait ne contredit point celui que

* L'Auteur auroit dû ajouter, non plus qu'à présent; autrement, on seroit en droit d'entendre que les Fermes, qu'à sous le ministère de M. Colbert, n'étoient pas en regie, y étoient dans le tems que M. de Voltaire écrit son Discours.

nie *M. de Voltaire*. Pour les concilier, il n'y a qu'à supposer que *M. Colbert*, en conséquence de l'augmentation que le Caroussel projeté devoit produire dans le revenu des Fermes, obligea les Fermiers de fournir une certaine somme au Trésor Royal, & l'on assure qu'il en usa effectivement ainsi.

Ce seroit travailler pour la gloire des Parisiens, que de les engager à devenir un peu plus jaloux d'embellir leur Ville. Ce seroit travailler en général pour le bonheur des François, que de les corriger de leur penchant à considérer dans chaque objet le côté le plus digne de censure. C'est ce que *M. de Voltaire* se propose dans la fiction qui a pour titre, *Babouc, ou le monde comme il va*. Le but de notre Auteur dans celle intitulée *Mamnon*, est de prouver que c'est une extrême folie d'aspirer à une parfaite sagesse. L'un & l'autre de ces badinages ingénieux sont écrits en prose, & avec tout l'agrément que *M. de Voltaire* a coûtume de répandre, même dans ses ouvrages les moins soignés.

Le *Temple de l'Amitié*, & six autres Poëmes sur l'égalité des conditions, sur la liberté, sur l'envie, sur la modération dans l'étude, dans les plaisirs, dans l'ambition; sur la nature du plaisir, & sur l'im-

158. MERCURE DE FRANCE.

possibilité de jouir d'un bonheur parfait dans ce monde, composent le reste de ce Recueil. Ces differens ouvrages avoient déjà paru, & il n'est aucune personne de goût qui ne les ait relûs plusieurs fois. Nous sommes donc dispensés de les analyser, & de prévenir le Lecteur sur leur mérite. Mais il est de notre devoir d'annoncer qu'on nous les redonne plus corrects dans cette nouvelle édition que dans les précédentes. Nous devons aussi avertir que l'Auteur, particulièrement dans le Poëme sur l'égalité des conditions, dans celui sur la liberté, & dans celui sur la modération, a fait divers changemens. Il nous permettra de n'en pas approuver un. Dans le Poëme sur la liberté, édition de 1740, p. 39, on lisoit,

Caton fut sans vertu, Catilina sans vice,

A ce vers, M. de Voltaire a substitué celui-ci.

Pucelle est sans vertu, Desfontaines sans vice.

Nous croyons que par plusieurs raisons la première leçon étoit préférable.

DIALOGUES entre *Hylas*. & *Philonéis*, dont le but est de démontrer clairement la réalité & la perfection de l'entendement humain, la nature incorporelle de l'ame, & la providence immédiate de la

Divinité , contre les Sceptiques & les Athées , & d'ouvrir une Méthode pour rendre les Sciences plus aisées, plus utiles & plus abrégées. Par *Georges Berkeley*, Associé au Collège de la Trinité, à Dublin , & pourvû depuis par S. M. B. de l'Evêché de Chloane. Traduit de l'Anglois. *A Amsterdam*, 1750. In-12. pp. 288.

Plusieurs Philosophes ont douté que la matiere existât. M. l'Evêque de Chloane va plus loin. Il entreprend de démontrer qu'elle ne peut exister. Son ouvrage est divisé en trois Dialogues. Dans le premier, il expose l'insuffisance dont sont nos sensations pour nous assurer de l'existence des corps : il essaye ensuite de réfuter les argumens que la raison peut fournir , pour prouver que les corps existent. L'objet de l'Auteur dans le second Dialogue est de faire voir que les choses sensibles , c'est-à-dire ce que nous prenons pour des corps, ont toutes la propriété d'être apperçues immédiatement par notre entendement ; que les choses , que notre entendement apperçoit immédiatement , ne peuvent être que des idées , & que les idées ne peuvent exister que dans un esprit ; que par conséquent les choses sensibles ne sont point matérielles. Comme M. l'Evêque de Chloane est forcé de convenir qu'elles ne dépendent

point de notre pensée, & qu'elles ont une existence distincte de la qualité d'être aperçues de nous. Il en conclut qu'elles doivent exister dans quelque autre intelligence que celle de l'homme. De cette première conséquence, notre subtil Métaphysicien en tire une seconde » autant il est » certain, dit-il, que le monde sensible » existe réellement, autant l'est-il qu'il » existe un Etre infini, présent partout, » qui le contient & qui le soutient » Ainsi, au lieu que le motif, qui nous porte à croire que toutes choses sont aperçues de Dieu, est la conviction que nous avons de l'existence de cet Etre suprême, M. l'Evêque de Chloane est convaincu de l'existence de Dieu, parce qu'il ne peut douter que cet Etre suprême n'aperçoive toutes choses. Le dernier Dialogue est destiné à répondre à plusieurs objections, & à développer les corollaires de l'opinion établie dans les Dialogues précédens.

Selon notre Prélat Philosophe, sa doctrine, ou ce qui est la même chose, le dogme de l'Immaterialisme non seulement revient aux notions les plus communes, mais offre les plus grands avantages, soit à l'envisager par rapport à la Religion, soit à le regarder par rapport aux connoissances humaines. » L'existence de Dieu & l'im-

» mortalité de l'ame, ajoute-t-il, sont dé-
 » montrées dans ce sentiment avec la plus
 » grande clarté, & l'evidence la plus im-
 » mediate Par rapport aux sciences,
 » dans combien d'embarras, dans combien
 » d'obscurités & de contradictions, l'opi-
 » nion de l'existence absoluë de la matiere
 » n'a-t-elle pas jetté les hommes ?
 » Tous les effets de la nature ne recevront-
 » ils pas au-contraire une explication aisée
 » & intelligible, dès qu'en abandonnant
 » les causes corporelles, on se contentera
 » d'admettre l'efficacité d'un Être souverai-
 » nement parfait ? Si les Phénomènes ne
 » sont autre chose que des idées, aussi
 » Dieu est-il un Esprit, au lieu que la
 » matiere est un être destitué d'intelligence
 » & de perception. Si les Phénomènes nous
 » montrent une puissance infinie dans leur
 » cause, aussi Dieu est-il actif & tout-puis-
 » sant, au lieu que la matiere est une masse
 » où l'on ne découvre que de l'inertie. Si
 » l'on ne peut assez admirer la régularité
 » & les usages de ces mêmes Phénomènes,
 » aussi Dieu est-il un Être infiniment sage,
 » dont la providence s'étend à tout, au lieu
 » que nous n'appercevons dans la nature
 » ni adresse ni dessein En Metaphysi-
 » que, que de difficultés sur l'entité abs-
 » traite, sur les formes substantielles, sur

» les principes hylarchiques , sur le princi-
 » pe d'individuation. . . . sur l'origine des
 » idées , sur la maniere dont deux substan-
 » ces independantes l'une de l'autre , &
 » aussi prodigieusement différentes que
 » l'esprit & la matiere, opéreroient mutuel-
 » lement l'une sur l'autre ; que de recher-
 » ches sans fin disparoïtroient à jamais , si
 » l'on ne supposoit que des idées ! » M. l'E-
 » vêque de Chloane prétend qu'il n'y a pas
 même jusqu'aux Mathematiques , qui ne
 devinssent beaucoup plus claires & plus fa-
 ciles , si l'on vouloit proscrire l'opinion de
 l'existence de la matiere.

Il se présente une forte objection contre
 les Immatérialistes : Si les choses sensibles
 n'existent que dans l'Intelligence suprême,
 elles y existent de toute éternité. Que de-
 vient donc la Création ?

» Elle est entièrement relative aux esprits
 » finis, répond M. l'Evêque de Chloane (ou
 » plutôt *Philonois*, dans la bouche duquel il
 » met ses sentimens) , & ainsi les choses
 » considérées par rapport à nous peuvent
 » être dites proprement avoir commencé à
 » exister, ou avoir été créées , lorsque con-
 » séquemment à la volonté de Dieu elles
 » sont devenues perceptibles aux créa-
 » tures intelligentes , dans l'ordre & de
 » la maniere que Dieu a réglés de toute
 » éternité.

On insiste, & l'on demande si soutenir que le Decret de Dieu, pour rendre les choses perceptibles, n'a pas été exécuté de toute éternité, ce n'est pas reconnoître que Dieu est susceptible de quelque sorte de changement. *Philonois* ou M. l'Evêque de Chloane se tire ainsi d'embarras. » Dieu » est un être dont les perfections sont » transcendantes & illimitées : la nature » est donc incompréhensible aux esprits fi- » nis ; par conséquent, en vain s'atten- » droit-on qu'aucun Immaterialiste ou Ma- » terialiste pût jamais avoir des notions » parfaitement justes des attributs de la » Divinité, & des voies qu'elle suit dans » ses opérations. Si vous prétendez donc » conclure quelque chose contre moi, il » faut tirer vos objections du seul refus » que je fais d'admettre l'existence de la » matière, & non des notions que nous » formons l'un & l'autre de la Nature Di- » vine, puisque les difficultés que ces no- » tions vous pourroient fournir, seroient » inévitables dans tous les systèmes.

Par cette réponse, on peut juger de l'adresse de notre ingénieux Auteur, sinon à résoudre, du moins à éluder les objections. Il est difficile de porter la subtilité de la Dialectique plus loin que la porte *Philonois*. Cependant nous avons de la peine à

croire qu'il acquiere un grand nombre de partisans à l'opinion de l'Immaterialisme, du moins jusqu'à ce qu'il ait répondu aux questions suivantes.

Puisque les choses sensibles ne sont que des idées, les sensations sont des perceptions, & les aveugles nés devroient avoir, comme les autres hommes, la perception des couleurs, pourquoi leur est-elle refusée?

Dans l'hypothese de l'existence de la matière, on explique facilement pourquoi nous éprouvons certains sentimens de douleur & de plaisir, & l'esprit le moins philosophe apperçoit qu'ils nous ont été donnés pour nous avertir de ce qui peut être utile ou nuisible à la conservation de notre corps. S'il n'y a en nous qu'une substance purement spirituelle, de quelle utilité nous peuvent être nos différentes sensations?

NOUVELLE THE'ORIE DU MOUVEMENT, où l'on donne la raison des principes généraux de la Physique. *De subjecto vetustissimo novissimam promovemus scientiam.* Galilée. A Londres 1749. In 8°. pp. 181. sans compter l'Avertissement.

Dans une Brochure intitulée, *Essai sur les principes de la Physique*, & dont le Mercure d'Octobre 1746. a rendu compte, l'Auteur avoit posé pour principes qu'il existe

deux mouvemens naturels, l'un qui tend vers le centre, l'autre qui part du centre des corps.

Ces mouvemens étant considérés abstractivement comme deux forces quelconques, on appelle la première *force Centripete*, & la seconde *force Centrifuge*.

Deux forces pareilles étant données, elles suffisent sans doute pour tout expliquer; mais quel en est le principe? L'Auteur, sentant bien qu'elles ne pouvoient être indépendantes l'une de l'autre, avoit dit que la force Centrifuge devoit être la force primitive, dont il falloit que le principe fût immatériel.

Il ne s'agissoit plus que de développer cette idée, pour avoir la théorie du mouvement. Notre Auteur par bien des raisons ne songeoit point à suivre de travail, mais on lui communiqua de la part d'une personne, qui ne vouloit pas être nommée, des observations critiques, auxquelles il répondit par diverses lettres. Ses réponses lui ayant attiré de nouvelles objections, il crut être obligé d'en venir à une démonstration en forme. C'est ce qui a produit l'ouvrage que nous annonçons. L'anonyme, sans qu'on s'en fût jamais douté, étoit l'illustre Marquise du Chatelet, que la France a perdue depuis peu, & dont le génie

étendu fera toujours un honneur infini à son sexe & à la nation.

Un livre de la nature de celui-ci n'est pas susceptible d'extrait. C'est un enchaînement de définitions, d'axiomes, de propositions &c. qu'il faut lire de suite. On y verra un système entièrement neuf, & qui mérite d'être connu. Tout ce que nous pouvons faire est d'en donner une légère idée.

S'il n'y avoit qu'un principe de mouvement qui agît seul, tous les corps seroient dispersés dans l'immensité de l'espace.

L'Auteur en conclut qu'il est nécessaire qu'il y ait une infinité de principes de mouvement qui agissent à la fois. De la multiplicité de ces actions, il naît un concours de mouvemens qui se croisent selon toutes sortes de plans en une infinité d'endroits. C'est dans ces points où les directions concourent & se réunissent, qu'il se forme des molécules, des corps, & des amas de corps.

» Rien, dit l'Auteur, ne représente
 » mieux la merveilleuse simplicité du sys-
 » tème de la nature. C'est le mouvement
 » qui compose les corps, qui les unit &
 » qui les conserve, en agissant toujours
 » par la force naturelle pour les décompo-
 » ser, pour les dissiper & pour les détru-
 » ire.

Il ne reste plus qu'à trouver un fluide subtil, qui obéissant à l'impression du mouvement, puisse être regardé comme la cause physique des Phenomenes.

Or ce fluide est tout trouvé : cette matiere toujours agissante est ordinairement visible & sensible. C'est la matiere du Feu & de la Lumiere.

Il part continuellement du centre des Etoiles une immense quantité de lumiere. Une partie des rayons concourt au centre du Soleil, une partie au centre de la Terre, d'autres concourent au centre des Planetes, d'autres enfin au centre de tous les corps, puisque les molecules, les corps & les amas de corps, ont été formés par ces differens concours.

Tous les corps sont en équilibre par le concours égal des rayons; mais si quelque corps intercepte une partie des rayons, l'équilibre est rompu, & les corps qui ne sont plus soutenus, doivent être poussés vers le centre du corps interceptant.

Il faut voir dans le Livre même, comment l'Auteur explique par ses principes la densité, le ressort, la fluidité, l'attraction, le mouvement des Astres, le flux & reflux, l'applatissement des Poles. &c. Nous ne pouvons le suivre dans ce détail.

L'ouvrage est précédé d'un avertissement.

qui contient des réflexions neuves sur la methode du raisonnement, sur les définitions, sur la lenteur du mouvement de la Terre, &c. & il est terminé par des remarques intéressantes qui regardent principalement la partie historique de la Philosophie, & les revolutions qui ont enfin ramené les causes physiques dans cette science.

HISTOIRE CIVILE, ECCLESIASTIQUE ET LITTERAIRE de la ville de Nismes avec des notes & les preuves, suivie de dissertations historiques & critiques sur les antiquités, & de diverses observations sur l'histoire naturelle; par M. *Ménard*, Conseiller au Prédial de la même ville, de l'Academie Royale des Inscriptions & Belles Lettres. Tome I. In 4°. pp. 468 pour l'histoire, 112 pour les notes, 226 pour les preuves, 41 tant pour un Glossaire joint à l'ouvrage, que pour la Table des matieres.

On peut à juste titre mettre la ville de Nismes au rang des plus anciennes des Gaules, & des plus florissantes de l'Empire Romain. Ainsi elle méritoit bien d'être connue par une histoire exacte & détaillée.

Cette ville a changé plusieurs fois de face. Ses habitans se gouvernoient anciennement par leurs propres loix. Leur domination

nation s'étendoit alors sur un pays considerable, dans lequel on comptoit jusqu'à vingt-quatre bourgs. Dans la suite, Nismes fut assujettie aux Romains. Après avoir participé à leur prospérité, elle se vit exposée aux mêmes révolutions qui entraînent la ruine de leur puissance. Les Visigots, au pouvoir de qui Nismes tomba, y introduisirent la barbarie, & firent bientôt perdre à cette ville toute sa splendeur. Elle n'a commencé à recouvrer une partie de son ancien éclat que sous les premiers Rois de la troisième race.

La diversité des événemens, qui se sont succédés sous ces dominations différentes, font la matière de cet ouvrage. Ils sont retracés selon l'ordre chronologique.

M. *Ménard* dans le plan de son histoire fait entrer, non seulement tous les faits qui ont rapport au gouvernement civil & politique de la ville de Nismes depuis sa fondation jusqu'à nos jours, mais encore la description des édifices que les Romains y ont construits; la succession des Evêques de Nismes; leurs principaux réglemens sur la discipline & sur les mœurs; les Conciles qui se sont tenus, soit dans la ville, soit dans le Diocèse; la fondation & les accroissemens des Abbayes & des Monastères; l'institution des Comtes, des Vi-

H

comtes & des Viguiers; celle des Tribunaux de Justice; l'introduction des Lettres dans Nismes, leurs progrès, leur décadence & leur renouvellement; les vies des personnes célèbres qui y sont nées, ou qui en ont tiré leur origine; les troubles qui l'agiterent dès la naissance du Calvinisme; ceux que les fanatiques y ont excités, &c.

Le corps de l'histoire est suivi de notes, dans lesquelles l'Auteur discute les points, qui lui ont paru avoir besoin d'éclaircissements.

A la suite des notes, il donne les preuves, qui ont servi de fondement au tissu de l'histoire, & qui n'avoient pas été imprimées. A l'égard de celles qui l'étoient déjà, il renvoie aux ouvrages où elles se trouvent, & s'il en a fait réimprimer quelques-unes, c'est parce qu'elles n'avoient été publiées précédemment qu'avec beaucoup de fautes.

Ce premier volume est divisé en quatre Livres qui commencent à la Fondation de Nismes, & vont jusqu'à la fin de l'an 1312.

Reserrés dans des bornes qui ne nous permettent pas de nous étendre sur cet ouvrage, autant que son mérite & celui de l'Auteur le demanderoient, nous nous

contenterons d'assurer nos Lecteurs, que M. Ménard y montre par tout une profonde érudition, & la plus grande exactitude dans les recherches, & qu'il n'a rien négligé de ce qui pouvoit intéresser la curiosité des amateurs de l'Histoire.

L'ART de vérifier les dates des faits historiques, des Chartes, des Chroniques & autres anciens monumens, depuis la naissance de Notre-Seigneur, par le moyen d'une Table Chronologique, où l'on trouve les années de Jesus-Christ, & de l'Ere d'Espagne, les Indictions, les Cycles. . . . les Pâques de chaque année, les nouvelles Lunes de chaque mois, les Eclipses visibles en Europe, depuis le commencement de l'Ere Chrétienne jusqu'en 1800. Avec l'Histoire abrégée des Conciles, des Papes; des Empereurs Romains, Grecs, François, Allemands & Turcs; des Rois de France, d'Espagne, d'Angleterre, &c. des Ducs de Bourgogne, de Normandie, de Bretagne, &c. Par des Religieux Benedictins de la Congrégation de S. Maur. Deux volumes in-4^e. reliés en un. Prix 24 liv. A Paris, chez Guillaume Desprez, Imprimeur ordinaire du Roi & du Clergé de France; & Pierre-Guillaume Cavelier, Libraire, rue Saint Jacques, à S. Prosper & aux trois Vertus.

H i

172 MERCURE DE FRANCE.

BIBLIOTHEQUE *Curieuse*, *Historique* & *Critique*, ou CATALOGUE RAISONNÉ de Livres difficiles à trouver. Par David Clement.

Ce Livre aura plusieurs volumes, *in-4^o*. & il s'imprime à Hannover chez Jean-Guillaume Schmid, sur le même papier & avec les mêmes caractères du *Prospectus*, qui se distribue chez Briasson, à Paris, rue Saint Jacques. Le premier volume est actuellement sous presse. On recevra les souscriptions pour ce premier Tome jusqu'au mois d'Août prochain. Le prix pour les Souscripteurs est d'un écu & un florin d'Allemagne. Ils pourront s'adresser à Paris, pour souscrire, chez Briasson & chez Prault, le fils.

VRAIE NOTICE de la République des Provinces-Unies des Pays-Bas. Par M. Durand de la S. R.

Dans un ouvrage Latin sur les principaux Etats de l'Europe, M. Otton, un des premiers Magistrats de Breme, & ci-devant Professeur en Droit à Utrecht, avoit inséré un article sur les Provinces-Unies. M. Durand a suivi le plan, la méthode & les principes de M. Otton, mais il a fait un grand nombre d'additions, puisque cette Notice-ci fournira un volume au moins de trente feuilles, tandis que ce qu'a donné M. Otton sur la même matière.

ne contient que cinquante-cinq pages. L'ouvrage que nous annonçons sera imprimé *in-4°*. & la souscription sera d'une demie guinée payable en souscrivant, ou en recevant les exemplaires. Ceux qui voudront souscrire, peuvent s'adresser à Londres, ou à l'Auteur *in Adam-S-Court*, Old-Broad streeth, ou à *Nourse*, Libraire, dans le Strand.

TRAITE' du Synode Diocésain, distribué en huit Livres, & publié à l'usage de l'Académie Lyturgique de Conimbre, par le Souverain Pontife Benoît XIV. ci-devant nommé Prosper Cardinal Lambertini, d'abord Evêque d'Ancône, & ensuite Archevêque de Bologne. *A Rome*, 1748, de l'Imprimerie de Nicolas & Marc *Palarini*, petit *in-folio* de 649 pages, y compris la Table des matieres. *L'ouvrage est en Latin.*

NOUVEAUX MEMOIRES d'Histoire, de Critique & de Littérature; par M. l'Abbé *d'Artigny*, 1749, *in-12*. de 501 pages, y compris la Table des matieres. *A Paris*, chez *Debure*, l'aîné, Quai des Augustins, à l'Image Saint Paul.

LEÇON DE PHYSIQUE expérimentale, par M. l'Abbé *Nollet*, de l'Académie Royale des Sciences, de la Société Royale de Londres, & Maître de Physique de Mon-

seigneur le Dauphin. Tome IV. de 535 pages. *A Paris*, chez les freres *Guerin*, rue Saint Jacques, vis-à-vis les Mathurins, à Saint Thomas d'Aquin.

DISSERTATION Médicinale sur la cure de la paralysie, par le moyen de l'électricité, soutenue pour obtenir le degré de Bachelier dans l'Université de Médecine de Montpellier, par Jean-Etienne *Desbais*, d'Orleans, Maître ès Arts, & Etudiant en Médecine. *A Montpellier*, chez *J. Martel*, Imprimeur du Roi & de l'Université, 1749, in-4°. de quarante pages. *L'ouvrage est en Latin.*

IDÉ'E de la Poësie Angloise, ou Traduction des meilleurs Poëtes Anglois qui n'ont point encore paru dans notre Langue, avec un jugement sur leurs ouvrages, & une comparaison de leurs Poësies avec celles des Auteurs anciens & modernes, par M. l'Abbé *Yart*, de l'Académie des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Rouen. Deux volumes in-12. Le premier de 387 pages, le second de 377. *A Paris*, chez *Claude Briaffon*, rue Saint Jacques, 1749.

COLLECTION de Poëmes originaux, par *Christophe Smart*, &c. Cet ouvrage proposé par souscription, formera un volume in-4°. orné de plusieurs tailles douces,

deffinées & gravées par les meilleurs Maîtres. Le prix est une guinée , dont on payera la moitié en souscrivant , l'autre moitié en retirant un exemplaire de cette Collection. On prendra les souscriptions à *Londres* , chez *C. Bathurst* , *R. Dodley* , &c.

SYSTEME de Philosophie morale , par feu *M. Henri Grove* , Ministre de *Taunton*. Cet ouvrage aussi proposé par souscription , qui a coûté trente années d'étude & de réflexion à son Auteur , & qu'on publie sur les manuscrits , formera deux volumes au moins de trente feuilles d'impression *in-8°* chacun. Le prix de la souscription est de dix schelings payables , moitié en souscrivant , & moitié en retirant l'exemplaire. Ceux qui souscriront pour six , en auront un septième *gratis*. On trouve des souscriptions à *Londres* , chez *Waugh* , dans *Gracochurch-street* , &c.

HISTOIRE du Collège de *Christ* à *Cambridge* , depuis sa fondation jusqu'à présent , avec divers traits d'Histoire sur les Fondateurs , les Bienfaiteurs , & les principaux Membres de ce Collège , tirés principalement des manuscrits par *Robert Masters* , Membre de ce Collège. Cet ouvrage , aussi proposé par souscription , fera

imprimé in 4°. On mettra au frontispice une estampe, contenant un dessein pour une nouvelle Architecture. Le prix de la souscription est d'une demi-guinée. On recevra avec reconnoissance les Pièces ou Mémoires qu'on enverra pour perfectionner encore davantage cet ouvrage. On aura des souscriptions à *Cambridge*, chez *Thulbourn*, & *Merill*; & à *Londres*, chez *Beecroft*, dans *Lombard-street*, & *Dodslay*, dans *Ball Mall*, &c.

SECOURS pour l'Art d'écrire avec vitesse, consistant en un alphabeth inventé principalement dans cette vûe; aisé à apprendre, & assorti dans ses élémens à plusieurs différentes prononciations ou articulations de la Langue Angloise, avec autant d'exactitude, particulièrement dans les consonnes, que l'Auteur a pû en apporter, conformément à la vitesse d'écrire, & à la facilité d'apprendre. On ajoute les règles & les moyens de joindre les lettres, & d'abrèger les mots, dont plusieurs peuvent être pratiqués pour un autre alphabeth, & surtout pour celui qui a été trouvé par l'Auteur. On ajoute encore un *Appendix*, contenant des caractères & des instructions pour l'usage d'une spacieuse planche de voyelles, où l'on a encore observé une rigoureuse exactitude. Par *Will Tiffin*.

Chapelain de l'Hôpital de Wigston à Leicester. Le prix de la souscription est de cinq schelings payables, moitié en souscrivant, & moitié en retirant l'ouvrage. Ceux qui souscritont pour six exemplaires, en auront un sans payer. On trouve des souscriptions à Londres, chez Osborn, dans Grays-Inn, & chez Noon, dans Cheapside. Ces quatre derniers ouvrages seront en Anglois.

COMMENTARIUS Medicus de Aphthi, nostratibus, seu Belgarum Sprouw, Auctors Vincentio Ketelaer, M. D. nunc denuo edituse & mendis expurgatus, curante Joanne Smirh, M. D. Londini, 1749. in-8°.

EPHEMERIDES Cosmographiques, où le cours apparent des Planettes est désigné par des Tables, & représenté par des Planches, d'après les observations & calculs astronomiques pour l'année 1750.
 ... Nosti ordinem cœli, & pones rationem ejus in terrâ. Job. cap. 38. v. 33. A Paris, chez Durand, Libraire, rue Saint Jacques, au Griffon, avec Approbation & Privilège du Roi.

Vingt-quatre Tables, deux pour chaque mois, indiquent pour chaque jour tout ce qui est remarquable sur le Soleil, la Lune & les cinq Planettes majeures. Leur cours apparent que l'Auteur démontre

tre réel, est représenté par des Planches jusqu'au premier Janvier 1755 : ainsi ce sont des Ephémérides en nombres & en figures. L'Auteur a de plus exposé sous la division en quarante-un paragraphes une Théorie de l'Univers, de la Terre & des Planètes ; c'est du neuf, quoique l'Auteur y rappelle plusieurs découvertes qu'il a déjà publiées, parce qu'il en ajoute de nouvelles, & parce que cette Théorie est absolument différente de celle qui vient d'être publiée par M. de Buffon ; quoiqu'elle ne soit qu'une suite de ce que l'Auteur en a effleuré dans l'explication du flux & reflux, qui a paru avant l'Histoire naturelle, ou la Description du Cabinet du Roi. L'Auteur de ces Ephémérides ne contredit en rien aucun texte de l'Écriture Sainte ; au contraire il les concilie tous, & sa règle est que les vérités physiques doivent s'accorder avec les Théologiques, & ne faire qu'un même corps de doctrine.

PLUSIEURS DISSERTATIONS de Médecine, par M. Lamure, Docteur en Médecine de Montpellier, 1748 & 1749, in-8°.

NOUVELLE METHODE pour pomper le mauvais air des vaisseaux, &c. Par Samuel Smiton ; avec une Dissertation sur le

scorbut , par le Docteur Mead ; & une suite d'expériences du Docteur Desaguliers , sur les moyens d'échauffer l'air , de le renouveler , &c. Ouvrages traduits de l'Anglois par M. Lavirotte , Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier. *A Paris* , chez *Durand* , Libraire , rue Saint Jacques , 1749 , in-12.

EXPLICATION des découvertes philosophiques de M. le Chevalier Newton , par M. *Maclaurin* , de la Société Royale de Londres , traduit de l'Anglois par M. *Lavirotte* , Docteur en Médecine. *A Paris* , chez le même Libraire , & *Pissot* , Quai des Augustins , 1749 , in-4°.

TRAITE' des playes d'armes à feu par M. *Despart* , Maître en Chirurgie à Paris , Chirurgien de la Reine , & ancien Chirurgien-Major des Camps & Armées du Roi ; dédié à la Reine. *A Paris* , chez *d'Hour* , pere , Imprimeur-Libraire de M. le Duc d'Orleans , rue de la vieille Bouclerie , 1749 , in-12.

BIBLIOTHEQUE choisie de Médecine , tirée des ouvrages périodiques , tant François qu'étrangers , avec plusieurs autres pièces rares , & des remarques utiles & curieuses. Par M. *Planque* , Docteur en Médecine , 1749 , in-4°. Second tome.

LES PLAISIRS du cœur & de l'esprit.

Hvj

A Paris, chez Jacques Cloufier, rue Saint Jacques, à l'Ecu de France, 1749, in-8°. Prix 24 s.

POESIES d'une Dame de qualité, chez le même Libraire, 1749, in-8°. même prix.

DICTIONNAIRE de Droit & de Pratique, contenant l'explication des termes de Droit, d'Ordonnances, de Coûtume & de Pratique, avec les Jurisdicions de France. Par M. Claude-Joseph de Ferriere, Doyen des Docteurs, Régent de la Faculté de Droit de Paris, & ancien Avocat au Parlement. Troisième édition revûe, corrigée & augmentée par M....
A Paris, chez Brunet, dans la grand-Salle du Palais, du côté de la Cour des Aides, à l'Envie, 1749, in-4°. Deux volumes.

LES ETUDES convenables aux Demoiselles, contenant la Grammaire, la Poësie, la Rhétorique, le commerce de Lettres, la Chronologie, l'Histoire, la Fable héroïque & la Fable morale, les règles de la bienséance, & un court Traité d'Arithmétique. Ouvrage destiné aux jeunes Pensionnaires des Communautés & Maisons Religieuses. *A Paris*, chez Tilliard, Libraire, Quai des Augustins, près le Pont Saint Michel, & à Lille, chez André-

Joseph *Pankouke*, Libraire, 1749. Deux volumes *in-12*.

L'ART de dresser les formules de Médecine, traduit du Latin de Jérôme-David *Gaubius*, Professeur en Médecine & en Chymie dans l'Université de Leyde. *A Paris*, chez *Dessaint & Saillant*, rue Saint Jean de Beauvais, & P. A. le Prieur, 1749, *in-12*. Le prix du Livre relié est de 3 liv.

LA SCIENCE du Maître d'Hôtel Cuisinier, avec des observations sur la connoissance & les propriétés des alimens. *A Paris*, au Palais, chez *Paulus Dumefnil*, au Lyon d'or. Il paroîtra incessamment un supplément pour l'office, avec des observations sur les fruits.

SERMONS de morale, prêchés devant le Roi, par M. *Fleschier*, Evêque de Nîmes, avec les Discours synodaux. Nouvelle édition augmentée. Deux volumes *in-12*. se trouvent à *Paris*, chez *Cavelier*, pere, rue Saint Jacques, au Lys d'or.

LES ORDONNANCES de Louis XV. augmentées, *in 24*. *A Paris*, chez le même.

NOUVELLES DECOUVERTES faites avec le Microscope, par Th. *Needham*, fig. *in-12*. Se trouvent à *Paris*, chez *Dessaint & Saillant*, rue Saint Jean de Beauvais, & à *Leyde*.

LE TRIOMPHE de la Foi Catholique sur les erreurs des Protestans, contenues dans les œuvres polémiques de feu M. Benedict Piſlet, Ministre & Professeur en Théologie à Genève, en quatre volumes *in-12.* A Lyon, chez Regnault, Libraire, rue Merciere; à Paris, chez Jean Thomas Herissant, Libraire, rue Saint Jacques à Saint Paul & à St. Hilaire, & à Avignon, chez François Girard, Libraire, Place Saint Didier.

NOUVEAU SUPPLEMENT au Dictionnaire Historique, Généalogique, & Géographique, de M. Louis Moreri, pour servir à la dernière édition de 1732, & aux précédentes. Deux volumes *in-folio.* Se trouve à Paris, chez Vincent, Coignard, Boudet, le Mercier, Dessaint, Saillant, & Jean-Thomas Hérissant, 1749.

LA RELIGION Chrétienne, prouvée par les faits, par M. l'Abbé Houtteville, de l'Académie Française. Nouvelle édition. Quatre tomes *in-12.* A Paris, chez P. G. le Mercier, rue Saint Jacques, 1749.

EXPOSITION abrégée des preuves historiques de la Religion Chrétienne, pour lui servir d'apologie contre les sophismes de l'irréligion. Ouvrage destiné à l'éducation de la jeunesse, par M. Beauzée. A Paris, chez Delaguette, rue Saint Jacques, *in-12.* 1749.

HISTOIRE abrégée des plus fameux Peintres, Sculpteurs & Architectes Espagnols, avec une description exacte de leurs œuvres, & de celles des Etrangers, qui se voyent dans le même Royaume; traduite de l'Espagnol de Don Antonio Palamino Valasco, Peintre de la Chambre de Philippe V. *A Paris*, chez Delaquette, &c. in-12. 1749.

AVIS au Public, & Mémoire sur quelques singularités du Terroir de Gabian, & principalement sur la fontaine d'huile de Petrole qui y coule; par M. Riviere, de la Société Royale des Sciences, & Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier. Brochure in-4°. de 28 pages, chez Pech. *A Montpellier*.

COLLOQUIA SAGRA ad linguam sirul & mores puerorum formandos, libri quatuor, in quibus insigniores tam veteris quam novi Testamenti Historia denarrantur. Nova editio auctior & emendatior. *A Paris*, chez Babuty, rue Saint Jacques, à Saint Chryfostôme. Volume in-12. 1749.

OUVRAGES d'Antoine-Marie Graziani, de Borgo di san sepolcro, Evêque d'Amelia, &c. Second volume. *A Florence*, 1746.

Dessaint & Saillant commencent à distribuer les deux premiers volumes de

L'Histoire des Empereurs Romains , depuis Auguste jusqu'à Constantin. Par M. Crevier, Professeur Emérite de Rhétorique au Collège de Beauvais. Volume *in-12.* du même caractère que celui de l'Histoire de la République Romaine , commencée par M. Rollin & finie par M. Crevier.

ALMANACH chantant , ou Etrennes Lyriques , Mythologiques & historiques , suivies de l'Ethomantie des Dames , ou Divination de leurs caractères , pour l'année 1750 , par M. Nau. *Latet sub cortice verum.* Se trouve à Paris , chez Cailleau , Libraire , rue Saint Jacques , au-dessus de la rue des Mathurins , à St. André , 1750. Avec Approbation & permission.

ALMANACH de Normandie pour l'année 1750 , augmenté considérablement , présenté à M. de Pontcarré , Premier Président au Parlement. *A Rouen* , chez Nicolas Besongne , Libraire , Cour du Palais. Avec Approbation & Privilège du Roi.

HISTOIRE de Theodose le Grand , pour Monseigneur le Dauphin ; par M. Flechier , Abbé de Saint Severin , Aumônier ordinaire de Madame la Dauphine. Nouvelle édition *in-12.* *A Paris* , chez Didot , Nyon , D. Imonneville , Quai des Augustins , & Savoye , rue Saint Jacques.

HISTOIRE des Royaumes de Chypre ,

de Jerufalem & des Croifades. Deux volumes *in-4°*. fig. *A Leyde*, & fe trouve à *Paris*, chez *Deffaint & Saillant*, rue Saint Jean de Beauvais.

HISTOIRE des révolutions de Gènes, depuis fon établiffement jufqu'à la conclufion de la Paix de 1748, *in-12*. Se trouve à *Paris*, chez *Nyon*, fils, & *Robuffel*, Quai des Auguftins.

RECUEIL des Hiftoriens des Gaules & de la France, par *D. Bouquet*. Tome VI. contenant ce qui s'eft paffé depuis 840, jufqu'en 877, *in-fol.* *A Paris*, chez *Martin*, *Coignard*, *Maricette*; *Guerin*, freres, & *Eoudet*, rue Saint Jacques.

MEMORIAL de Paris & de fes environs, par *M. l'Abbé Antonini*. Nouvelle édition, confidérablement augmentée, dédiée à *M. Berryer*, Lieutenant Général de Police, & divisée en deux parties. *A Paris*, chez *Bauche*, fils, Quai des Auguftins.

MIRZA NADIR, ou Mémoires & Aventures du Marquis de St. T***. Gouverneur pour le Roi de Perfe, de la Ville & du Pays de Candahar. Quatre volumes *in-12*. *A la Haye*, 1749.

VOYAGE de Saint Cloud, par mer & par terre. Seconde Partie, contenant le retour de S. Cloud à Paris. *A Londres*, 1750.

MANIERE de bien nourrir & foigner les Enfans nouveaux nés. Par *M. Michel Bermingham*, Ecuyer,

186 MERCURE DE FRANCE.

né à Londres, naturalisé François, Accoucheur & Membre de l'Académie Royale de Chirurgie, ci-devant Chirurgien de feu *Marie-Béatrix d'Est*, Reine Douairière de la Grande-Bretagne. *A Paris*, chez *Barrois*, Quai des grands Augustins, 1750, in-4°. pp. 15.

M. Martineng, Doyen de la Faculté de Médecine de Paris, & qui a été l'Examinateur de cet ouvrage, dit dans son approbation, qu'il l'a lu avec plaisir, & que *M. Bermingham* n'y avance que des principes vrais & d'excellentes maximes.

MEMOIRE sur les usages, les doses & les effets de l'Elixir d'Or & de l'Elixir Blanc de feu *M. le Général de la Mothe*. De l'Imprimerie de *C. F. Simon*, fils, Imprimeur de la Reine & de *M. l'Archevêque*, 1749.

Tout ce qui est dit dans ce Mémoire sur l'efficacité des Gouttes de *M. le Général de la Mothe*, est confirmé par des certificats de *M. M. Chironneau, Silobre, Falconnet, Boyer, Malouin, Fournier, Moreau, Dureclaux*, & d'autres Médecins célèbres.

AIRS ET DUO tendres & bachiques. Par *M. Fel*, Ordinaire de l'Académie Royale de Musique, Second Recueil. Prix 3 livres. *A Paris*, chez l'Auteur, rue S. Thomas du Louvre; *Mad. Boivin*, rue S. Honoré, à la Regle d'or; *le Clerc*, rue du Roule, & *Mlle Castagnery*, rue des Prouvaires.

Deux Recueils d'Airs, tirés des Opéras de *M. Rameau*, pour la Musette & pour la Vielle, avec un Violon, se vendent chez *M. le Clerc*, rue du Roule, à la Croix d'or. Le prix est de 3 liv. 12 s. chaque Recueil.

Il vient de paroître un autre Recueil de Pièces pour les Musettes, Vielles, Violons, Pardeffus de Violes, Flûtes & Hautbois. Par *M. Chedeville le Cadet*. Ce Recueil est intitulé, *les Intrompans*.

de *Fontainebleau*, & il est dédié à MADAME. On le trouve chez l'Auteur, rue Coquillere, à côté de l'Hôtel de Laval.

M. *Miroglio* le jeune, donne au Public un second Livre de Sonates.

M. *le Maire*, ci-devant Maître de Musique à Paris, & demeurant présentement à Tours, nous prie d'annoncer un nouveau Recueil d'Airs & quatre Cantatilles nouvelles de sa composition, pour les Dessus avec symphonie, sous ces titres, *L'Amitié*, dont les paroles sont de Mad. * * *.

La Vigue & le Mirthe,
Le Rossignol & la Linotte,
Le Papillon & le Berger, } Fables.

Les paroles de ces trois Fables sont de M. *Pessellier*, Auteur de la Cantatille de la Rose, de la Veille & du Jour, & de celle de l'Année merveilleuse.

On trouve tous les ouvrages de M. *le Maire*, au nombre de soixante & six Cantatilles, six Livres de Motets à 30 sols pièce, & trois Recueils d'Airs, qui coutent chacun 3 livres, chez le sieur *le Clerc*, cadet, rue Saint Honoré, vis-à-vis les P P. de l'Oratoire, & aux Adresses ordinaires.

ALMANACH SPIRITUEL, pour l'année 1750, où sont marquées les Solemnités, Prédications, Indulgences & Expositions qu'il y aura dans les Eglises. On y a ajouté les Fêtes & Concours de Dévotion de plusieurs Eglises de la Campagne & des environs de Paris. *A Paris*, rue Saint Jacques, chez *Delaguette*, Imprimeur-Libraire, à l'Olivier, avec Approbation & Privilège du Roi.

CALENDRIER des Princes & de la Noblesse, pour l'année 1750. *A Paris*, chez le même, avec Approbation & Privilège du Roi.

Nicolas, Marchand à Nancy, vend les Livres suivans.

188 MERCURE DE FRANCE.

DISSERTATIONS sur les apparitions des Esprits ; & sur les Vampires ou les Revenans de Hongrie, de Moravie, &c. Par le R. P. Dom Augustin Calmet, Abbé de Senones. Nouvelle Edition, revûe & augmentée. Deux volumes in-8°. imprimés à Einsidlen, 1749.

TRAITS historique des Eaux & Bains de Plombière, de Bourbonne, de Luxeuil, &c. par le même, in-8°. fig. 1748.

TABLE alphabétique des Villes, Bourgs, Villages & Hameaux de Lorraine & Barrois. Ouvrage orné de traits historiques, in-8°. de 182 pages 1749.

SERMONS sur la dévotion à la Très Sainte Vierge, par M. l'Abbé Clement, Aumônier du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, & Prédicateur de Sa Majesté, in-4°. de 29 pages, 1749.

Ces trois derniers sont imprimés chez le Sueur, Imprimeur du Roi à Nancy.

ESTAMPE NOUVELLE.

LA fameuse Hermaphrodite, qui depuis trois mois fait tant de bruit à Paris, a été peinte & gravée par le Sieur Gautier, Graveur & Pensionnaire du Roi.



*DISSERTATION de M. Mertrud,
Chirurgien Ordinaire du Roi, Juré à Saint
Côme, de l'Académie Royale de Chirurgie,
& Démonstrateur en Anatomie & Chirurgie
au Jardin du Roi, au sujet de l'Her-
maphrodite dont il vient d'être fait mention.*

LE Sujet est vivant, il est âgé de 16 ans, baptisé à Paris à la Paroisse Sainte Marguerite fauxbourg S. Antoine, & s'appelle Michel-Anne Drouait. Son pere & sa mere l'ont élevé en fille, & lui ont donné l'éducation convenable pour des gens de leur sorte, n'étant que des ouvriers en Bas au métier. Ils avoient caché sa difformité jusqu'à l'âge marqué ci-dessus, qu'on leur a conseillé de la faire voir pour gagner de l'argent.

Elle est d'une structure mince & maigre, d'une assez vive complexion; son visage est sec, un peu allongé; elle a l'air commun; le surplus de l'attitude de son corps est maigre, quoique charnu; elle n'a sur la poitrine aucune apparence de gorge naissante; ses mains & ses bras sont secs, ainsi que les extrémités inférieures; ses hanches sont équivoques, elles ne paroissent point autant élevées qu'il convient au corps d'une fille de son âge.

Je pense qu'après la parfaite puberté, elle pourra se trouver plus conforme à l'état de son sexe dominant: actuellement l'un ne domine pas plus que l'autre, comme on peut le voir par l'énumération des parties, gravées par le Sr Gautier.

Le ventre & l'ombilic, n'ont rien de différent de celui d'une fille ou d'un garçon de son âge.

La verge recouverte de son prépuce, garnie

d'un peu de poil à sa racine, ressemble à celle d'un garçon de seize ans, ayant deux corps caverneux, qui sont très-bien faits, de même que le gland.

Mais ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que le canal de l'urètre y manque pour le passage des urines.

Le prépuce qui contribue à former une bride sous la verge, & qui vient d'un repli de la peau qui tient lieu de grandes-lèvres aux femmes & de scrotum aux hommes, laisse une ouverture qui approche de la vulve d'une femme ou de l'orifice du vagin, que l'on appelle, orifice externe de la matrice.

Cette ouverture se termine en bas par un repli qui ressemble assez à la fourchette : on y voit un petit bouton semblable à celui qui se trouve dans les jeunes filles.

Au-dessus de ce bouton & vis-à-vis se trouve l'ouverture du canal de l'urètre, qui paroît, en le sondant, aussi court que celui d'une fille, à la différence qu'il est situé au bas de l'ouverture de la vulve.

L'ouverture de la vulve est beaucoup plus étroite que celle des filles bien configurées ; à peine peut-on y introduire le petit doigt, & on n'y voit point de caroncules myrtiformes.

Elle n'a point eu les règles, qui arrivent quelquefois plutôt aux filles de son âge.

On ne voit point de testicules dans ce qui tient lieu de scrotum, ni dans les aines.

Ambroise Paré, dans son *Traité des Monstres*, chap. VII. pag. 1015, parlant des Hermaphrodites, rapporte l'histoire de trois filles qui avoient été élevées & baptisées pour filles, & dont à l'âge de quatorze à quinze ans les parties de l'homme se sont développées.

Il pourroit bien arriver à celle-ci quelque développement, soit les régles qui dénotent le sexe féminin, soit les testicules qui marquent le sexe masculin.

Mais quand l'un ou l'autre cas arriveroit, cette Hermaphrodite n'aura jamais la véritable puissance d'aucun sexe.

C'est pour donner une juste idée de mon objet, & suivre à cet égard les lumières des Sçavans, que je commence par expliquer le nom d'Hermaphrodite & par en déterminer l'origine qui vient des Grecs. En effet, ce sont eux qui l'ont composé de deux noms de leur Langue, afin d'exprimer en un seul mot le mélange ou la conjonction de Mercure & de Vénus, qu'ils ont crû avoir présidé à la naissance de ce sujet extraordinaire; car soit que les Grecs ayent puisé ces préventions des principes de l'Astrologie judiciaire, soit de la Philosophie hermétique, l'on doit convenir qu'ils ont ingénieusement imaginé par ces rapports qu'Hermaphrodite étoit fils de Mercure & de Vénus: ils l'ont ensuite admis au nombre des Dieux, ayant prétendu que la Nymphé Salmacis, devenue éperdument amoureuse du jeune Hermaphrodite, avoit demandé aux Dieux de ne faire de leurs deux corps qu'un seul: Salmacis obtint, selon eux, cette grace; mais les Dieux y laisserent le Type imprimé des deux sexes réunis.

Nous pouvons inférer de cette Fable, que les Anciens avoient eu connoissance de l'union des deux sexes dans un même sujet, & que cette biffarerie de la nature est l'origine de cette fiction qui nous est rapportée par Ovide, *Liv. IV. de ses Métamorphoses, vers 347.* Ce prodige néanmoins paroît n'avoir pas été accueilli favorablement des Anciens, puisqu'il suit le sentiment d'Alexan-

der ab Alexandro , ce genre d'hommes qui porte en soi le sexe d'homme & de femme a été regardé comme des monstres , qu'on avoit coutume de précipiter dans la mer à Athenes , & dans le Tibre à Rome.

Plusieurs Auteurs curieux de cet événement ont rapporté ce qu'ils en ont recueilli. Gaspard Bauhin , Médecin à Bâle , a écrit un Traité exprés. *Ludovicus Bonaciot , tractatu de Part. form. Chap. 9. Paul. Zacharie , Quæst. Med. Legal. Tom. I. Lib. 7. §. 8. M. l'Offhagon , dans les Nouvelles Littéraires de la mer Baltique , 1704. paginâ 105. Traité des Hermaphrodites. Jacques Duval , Rouen , 1612. in octavo. Aldrovendus de monstis.*

Nonobstant toutes ces recherches , peu de personnes ont ajouté foi à la sincérité de ces histoires , prétendant que la mauvaise & imparfaite conformation des parties qui servent à la génération , les Testicules cachés dans les hommes , & le Clitoris plus long qu'à l'ordinaire dans les femmes , ont fait illusion & trompé ceux qui ont fait ces remarques.

On en distingue cependant de quatre especes , dont les trois premières n'ont que les fausses apparences des deux sexes.

L'Hermaphrodite , dont je parle , est d'une de ces trois , & la mieux formée dans cette façon , qui ait encore paru. La quatrième classe qui est des Hermaphrodites parfaites (s'il y en a) se réduit à un très-petit nombre , & par conséquent très-rare : l'on prétend qu'il s'en est vû qui ont eu des enfans l'un de l'autre. Dans le droit Romain & dans le droit François , il y a des peines prononcées contre l'Hermaphrodite qui use des deux sexes.

Le

Le sieur de Rennefort dit qu'à Surate au Mogol, il y a beaucoup d'Hermaphrodites, qui avec des habits de femmes portent le Turban pour se distinguer, & afin d'apprendre à tout le monde qu'ils ont deux sexes.

C'est l'Hermaphrodite parfaite dans les deux sexes, que les Grecs ont nommé *Ανδρῶνες*, id est, *vir parturians*, vel, *vir genitrix*; nous avons adopté ce nom en François, & nous en avons formé celui d'*Androgyné*, pour désigner la double puissance de l'Hermaphrodite parfaite, à qui seule ce nom appartient; étant homme parfait d'une part, & de l'autre capable de mettre des enfans au monde par le secours du sexe féminin.

Dans les Dialogues de Platon, il y a une fable de l'Androgyné. Ce Philosophe dit que certains hommes naissoient doubles & avec les deux sexes. Que cette duplicité de tous les membres leur ayant procuré beaucoup de force & de vigueur, ils poussèrent l'insolence jusqu'à déclarer la guerre aux Dieux; que Jupiter pour réprimer leur audace, partagea ces Androgynés en deux, en sorte pourtant qu'il est toujours resté à ces deux moitiés divisées une forte passion de se réunir, & que de là vient l'amour réciproque des deux sexes.

On peut conséquemment observer que beaucoup d'animaux sont ainsi que les hommes, quelquefois pourvus des deux natures, & pour cette raison nommés Hermaphrodites: Dans les Quadrupèdes on trouve des Hermaphrodites.

On en trouve pareillement dans les Limaçons, les Escargots & les Vers. Plusieurs autres Insectes le sont tous par leur propre nature.



LE PASSANT & LA-TOURTERELLE.

AIR TENDRE.

Que fais-tu dans ces bois, plaintive Tourterelle ?

Je gémis ; j'ai perdu ma compagne fidelle.

Ne crains-tu pas que l'Oyseleur

Ne te fasse périr comme elle ?

Si ce n'est lui , ce sera ma douleur.



SPECTACLES.

L'Académie Royale de Musique continue les représentations de *Zoroastre*, Tragédie.

Le Concert spirituel a commencé le Mercredi 24 Décembre, veille de la Fête de Noël, par *Fugit nox*, Motet à grand chœur, mêlé de noëls, joués sur l'orgue par M. Daquin, Organiste célèbre du Roi, qui furent extrêmement & justement applaudis. M. Franc de Kermajon, Allemand, exécuta un Concerto de basson qui plut fort aux connoisseurs ; Mlle Lomire chanta *Nunc dimittis*, petit Motet de feu M. Mouret. M. Pagin joua seul & précéda *Bonum est*, Motet à grand chœur de M. Mondonville ; ces trois derniers morceaux eurent le sort des premiers.

Le lendemain, jour de Noël, on donna le même Motet, *Fugit nox*, avec le même accompano-

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

ment d'orgue & le même succès, & le Concert précédent de basson. On fut charmé d'entendre *Cantate Domino*, de M. Mourer, exécuté par Mlle Duperey. M. Pagin joua seul un Concerto, & *Venite exultemus*, Motet à grand chœur de M. Mondonville, termina parfaitement le Concert.

Les Comédiens François donnerent le 3 de ce mois la dix-septième & dernière représentation de la Tragédie d'*Aristomene*.

Le 5, les Comédiens Italiens représenterent pour la première fois une Comédie en trois Actes & en vers, intitulée, *La Fausse Prévention*. On a fort applaudi aux détails brillans, dont cette Pièce est remplie. Elle est accompagnée d'un nouveau Ballet, de la composition de M. de Hesse, & qui lui a attiré des battemens de mains, capables de rendre jaloux les Poètes les plus accoutumés à ces témoignages flatteurs de l'admiration du Public.



FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE 7 Décembre, second Dimanche de l'Avent, la Reine entendit la Messe dans la Chapelle du Château; & Sa Majesté communia par les mains de l'Archevêque de Rouen, son Grand Aumônier.

Le lendemain, Fête de la Conception de la Ste Vierge, leurs Majestés entendirent la Messe dans la même Chapelle. L'après-midi elles assistèrent, ainsi que Monseigneur le Dauphin, Madame la Dauphine & Mesdames de France, à la Prédication de Père Logter, de la Compagnie de Jesus, & en-

suite aux Vêpres qui furent chantées par la Musique.

Le 11, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-sept cens trente-sept livres & demi ; les billets de la première Loterie Royale à six cens vingt-huit , & ceux de la seconde à cinq cens quatre-vingt-orze.

Le 14, troisième Dimanche de l'Avent , le Roi & la Reine entendirent dans la Chapelle du Château la Messe qui fut chantée par la musique.

L'après-midi , leurs Majestés accompagnées de Monseigneur le Dauphin & de Mesdames de France , assistèrent au Sermon du Pere Logier , de la Compagnie de Jesus.

Le Roi a donné au Prince Louis de Wirtemberg, Maréchal de ses Camps & Armées , le Régiment de Cavalerie Allemande , vacant par la mort du Comte de Rosen , & Sa Majesté a nommé Mestre de Camp en second de ce Régiment , le fils du Comte de Rosen.

Le 18. les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-sept cens soixante livres , les billets de la première Loterie Royale , à six cens trente-cinq, & ceux de la seconde à six cens quatre-vingt-dix-neuf.

Le 24 , veille de la Fête de la Nativité de Notre Seigneur , le Roi & la Reine , accompagnés de Monseigneur le Dauphin & de Mesdames de France , entendirent les premières Vêpres chantées par la Musique , auxquelles l'Archev. de Sens officia.

Le 25 , jour de la Fête , leurs Majestés , qui après avoir assisté aux Matines , avoient entendu trois Messes à minuit , assistèrent , étant accompagnées comme le jour précédent , à la Grande Messe célébrée pontificalement par l'Archevêque de Sens. Elles entendirent l'après-midi le Sermon du Pere

Logier, de la Compagnie de Jesus, & ensuite les Vêpres auxquelles le même Prélat officia.

Le premier Janvier, les Princes & Princesses du Sang, & les Seigneurs & Dames de la Cour, eurent l'honneur de complimenter le Roi & la Reine sur la nouvelle année. Le Corps de Ville a rendu à cette occasion ses respects à leurs Majestés, à Monseigneur le Dauphin, à Madame la Dauphine & à Mesdames de France.

Les Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre du St. Esprit, s'étant assemblés vers les onze heures dans le Cabinet du Roi, Sa Majesté précédée du Duc de Chartres, du Comte de Charolois, du Comte de Clermont, du Prince de Conty, du Prince de Dombes, du Comte d'Eu, du Duc de Penthièvre, & des Chevaliers-Commandeurs & Officiers de l'Ordre, se rendit à la Chapelle du Château. Le Roi y entendit la Grande Messe célébrée pontificalement par l'Archevêque de Rouën, Grand Aumônier de la Reine, & chantée par la Musique. La Reine & Mesdames de France entendirent la même Messe dans la Tribune.

L'après-midi leurs Majestés assisterent aux Vêpres.

Le 31 du mois dernier, le Marquis de Saint Germain, Ambassadeur ordinaire du Roi de Sardaigne, eut une audience particulière du Roi, dans laquelle il notifia à Sa Majesté le Mariage du Duc de Savoye avec la Princesse Marie-Antoinette d'Espagne. Il fut conduit à cette audience par le Chevalier de Saintot, Introduceur des Ambassadeurs.

Le même jour, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-sept cens soixante livres; les billets de la première Loterie Royale, à six

cens cinquante-trois , & ceux de la seconde à six cens six.

M. le Comte de Tressan , Lieutenant Général des Armées du Roi, & Commandant pour Sa Majesté à Toul , a été élu pour remplir la place d'Associé libre , qui vaquoit dans l'Académie Royale des Sciences par la mort de M. de la Chevaleraye.



NAISSANCE , MARIAGE & Morts.

LE 30 Novembre , Marie-Angelique-Philippe le Veneur , épouse de Jean-Louis-Nicolas le Basile , Comte d'Argenteuil , Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis , Lieutenant Général pour le Roi , des Provinces de Champagne & de Brie , & Gouverneur de la Ville de Troyes , en survivance du Marquis d'Argenteuil son pere , ~~accoucha d'un fils au Château de Saillat en Roussillon~~ , Province de Normandie.

Le 5 Décembre 1749 , Dame Marie-Françoise de Cordebœuf-Beauverger , de Montgon , mourut au Château de Plas en Limousin , âgée de vingt-cinq ans. Elle étoit fille de défunt Philippe-Gilbert de Cordebœuf - Beauverger , Comte de Montgon, Marechal des Camps & Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, Gouverneur de l'Isle d'Oleron, & de Dame Blanche-Henriette de la Roche-Aymon. Elle avoit épousé , le 6 Février 1746 , Guy-Joseph , Comte de Plas , Baron de Marillac, Marquis du Thillay, &c. dont le mariage est rapporté dans le Mercure du mois de Mars 1746, pag. 206, duquel elle laisse

deux garçons & une fille, nommée Magdeleine-Louise François de Plas, née le 18 Août 1749.

Les Maisons de Plas & de Cordeboeuf-Beauverger sont également distinguées par leur ancienneté & leurs alliances avec la meilleure Noblesse du Royaume, celle de Plas en Limousin étant alliée avec les maisons de Cardillac, de Vérac, de Salagnac, de Lastic S. Jal, de Cognac, de Pellegrue, de Robert de Legnerac, de la Chatre, de Clermont, de Verrillac, d'Escorailles de Fontanges, d'Estampes-Valençay, du Pouget de Nadaillac & autres; & celle de Cordeboeuf Beauverger en Auvergne, avec les maisons de Montmorin, de Chabannes, de la Roche-Aymon, de Montgon, de la Tour-du-Pin, de la Rochefoucaud, de Montboissier-Carillac, de Lastic-Saint-Jal, de Monraigu, Vicomtes de Beaune & autres.

Le 10 Décembre, Charles-Maurice Grimaldi de Monaco, Comte de *Valentinois*, Sous-Lieutenant des Gendarmes de Bretagne, épousa dans la Chapelle de l'Hôtel de St. Simon, Paroisse de Saint Sulpice, Marie-Christine Chrétienne de *St. Simon de Ruffec*.

Charles-Maurice est fils de Jacques François-Leonore de Goyon, Sire de Matignon & de la Roche Guyon, Duc de Valentinois, Pair de France, & de Louise Hyppolite Grimaldi, Duchesse de Valentinois, héritière d'Antoine Grimaldi, Prince Souverain de Monaco, Duc de Valentinois, Pair de France, qui par les conventions de son contrat de mariage, a donné son nom à la famille de son mari.

Marie-Christine Chrétienne, née le 7 Mai 1728, baptisée le même jour dans la Chapelle de l'Hôtel de Saint Simon, eut pour parrain & marraine, son ayeul paternel, Louis Duc de Saint Simon, & son ayeule maternelle, Marie-Christine de Noailles,

veuve d'Antoine, Duc de Grammont, Pair & Maréchal de France. Elle est fille de Jacques-Louis, Duc de Saint Simon, nommé le Duc de Ruffec, Pair de France, Chevalier de la Toison d'Or, & de Catherine-Charlotte-Thérèse de Grammont, veuve en premières nœces de Philippe-Alexandre, Prince de Bournonville.

Le 26 Octobre, Nicolas *Clairambaut*, Organiste du Roi, mourut à Paris. Ce célèbre Musicien ayant fait exécuter une Cantate chez Madame de Maintenon, Louis XIV. de glorieuse mémoire, qui l'entendit, lui rendit la justice qu'il méritoit, en lui ordonnant de venir à sa Cour. Il lui fit donner plusieurs cantates pour les mettre en musique, ce sont celles qui composent le troisième livre de ses Cantates. Le Roi les fit exécuter, & nomma l'Auteur Sur-Intendant des Concerts particuliers de Madame de Maintenon. Il se distingua aussi par la beauté de ses Motets à grand chœur. On a de lui cinq livres de Cantates, outre quelques autres pour des fêtes particulières qui sont aussi gravées. C'est lui qui a fait les chants de tout l'Office de l'Eglise Royale de Saint Louis de Saint Cyr. Il laisse deux fils qui le remplacent dignement & rendent sa perte moins sensible.

Le premier Novembre mourut à Nancy Henri-François *de Vence*, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne, Grand Prévôt & Grand Vicaire de l'insigne Eglise Primatiale de Lorraine, Conseiller d'Etat du feu Duc Leopold, & Précepteur des Princes Enfans de Lorraine, le Prince Leopold Clement mort en 1723, & Sa Majesté Impériale François I. Ce Prélat est connu par ses additions aux commentaires du Pere Carriere sur la Bible, & par ses dissertations sur les livres de l'ancien Testament, dont une partie vient d'être

imprimée à Paris dans la nouvelle Bible in-4°. en dix Volumes.

Le 10, Claude *Quarré*, veuve de François *Guyet*, Marquis de Bantage, Comte de Louhans, ancien Intendant des Finances, Conseiller d'Etat, ci-devant Intendant des Provinces de Bearn & Lyonnois, mourut à Paris, âgée de 87 ans, & fut inhumée à Saint Eustache.

Le 22, Henri David, Seigneur de *Villeneuve*, Lieutenant de la Prevôté de l'Hôtel & ancien Secrétaire du Roi, Maison & Couronne de France, & de ses Finances, mourut âgé de 77 ans, & fut transporté de Saint Eustache, sa Paroisse, à Saint Roch, où il fut inhumé.

Le 23, Jâcques le *Tellier*, ancien Seigneur d'*Trville*, & ancien Lieutenant Commandant l'équipage du Roi pour le sanglier, mourut âgé de 67 ans, & fut inhumé à Saint Eustache.

Don Juan *Velasquez de Covarruvias*, Marquis de *Pegna-Blanca*, Lieutenant Général des Armées du Roi, Grand' Croix Honoraire de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, mourut à Versailles le 24 du mois dernier, dans la soixante-neuvième année de son âge. Il s'étoit acquis une estime générale, & il jouissoit d'une pension considérable que le Roi lui avoit accordée depuis qu'il étoit entré au service de Sa Majesté.

Le premier Décembre le R. P. François *Mazone*, Supérieur Général de la Congrégation des Prêtres de la Doctrine Chrétienne, mourut à Paris dans la soixante-troisième année de son âge & dans la sixième année de son Généralat. Il étoit né dans une petite Ville du Diocèse de Rhodéz, & ses parents l'envoyèrent faire ses premières études à Villefranche en Rouergue, sous les PP. Docteurs qui ont la direction du Collège de cette

Ville. Les grandes dispositions que ces Peres remarquerent en lui pour la piété & l'étude, les engagerent à l'attirer dans leur Congrégation, & la douceur naturelle de son caractère le rendit docile à leurs inspirations. En 1708, il fit à Toulouse dans la Maison de Saint Rome son année de probation, & lorsqu'elle fut finie, ses Supérieurs le firent passer dans leur College de l'Esquille dans la même Ville pour enseigner les Humanités. Il s'en acquitta avec succès. Il professa ensuite la Philosophie pendant huit ans dans le même College, & l'estime publique qu'il s'acquit, lui fit une réputation distinguée. Son mérite se faisant connoître de plus en plus, il fut envoyé au Seminaire de Condom pour y faire les leçons de Théologie. Au bout de trois ans il passa au Seminaire de Tarbes, qui le demandoit avec instance, aussi bien que celui de Bayonne. Ce fut là que s'étant acquis l'estime particulière de M. de la Roche-Aimon, Evêque de Tarbes, & de son successeur M. de Saint Aulaire, il mérita une pension du Roi. De la supériorité de ce Seminaire, il a été en 1744, élevé au Généralat de la Congrégation. Sa doctrine & ses mœurs lui avoient acquis l'estime & l'amitié de M. l'Archevêque de Paris & de M. l'ancien Evêque de Mirepoix. Nonobstant les grands soins auxquels sa place l'assujettissoit, il avoit entrepris d'enseigner la Théologie à ses Confreres de la Province de Paris, mais il n'a pû le faire que pendant trois ans. Au bout de ce tems, une attaque d'appoplexie & de paralysie le mit hors d'état de suivre de si bonnes intentions, enfin après avoir languï quatorze mois, une nouvelle attaque termina le cours de sa vie laborieuse & pleine d'édification.

Le 3. *Alexandrine Guerin de Tencin*, Chanoi

neffe de Neuville, Baronne de Saint Martin de Pisse de Rhé, mourut âgée de 68 ans, & fut inhumée à Saint Eustache. Elle étoit sœur de Pierre de Guerin de Tencin, Primat des Gaules, Archevêque de Lyon, & Cardinal de la sainte Eglise Romaine. Elle étoit fille d'Antoine Guerin, Seigneur de Tencin, Président à Mortier du Parlement de Grenoble, & de Louise Busevant, & arriere-petite-fille de François Guerin, Seigneur de Tencin, Conseiller au même Parlement, & de Judith Faure, fille de François de Faure, Seigneur de Riviere, Président dans ce Parlement.

Le même jour, Françoise Touffaint *Mollet*, veuve de Jules-Martin *Desjardins*, mourut & fut inhumée à la Magdeleine de la Ville l'Evêque.

Le 12, Philippe Olivier *Galois* mourut & fut inhumé à Saint Severin.

Le 17, Françoise-Charlotte *de la Fontaine de Sollard*, épouse d'Eleonord *Courtin*, Chevalier d'Honneur au Baillage & Siège Présidial de Meaux, mourut & fut inhumée à Saint Paul.

ENUMERATION des Maladies les plus ordinaires à chaque tempérament, avec des réflexions sur les moyens d'entrer dans l'esprit de la Médecine pratique, par M. Fraisse, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier.

POur bien entrer dans l'esprit de la Médecine pratique, il ne suffit pas de connoître les loix de l'économie animale, d'avoir lu quelques traités

des maladies, de ſçavoir un peu de botanique ; de chymie, & de matieſe médicale ; il faut encore embraffer exactement toutes les parties de l'art, les avoir enſemble préſentes à l'eſprit, & étendre même ſes vûes ſur tout ce qui peut y avoir quelque rapport : car la médecine ou l'art de guérir les maladies, étant, ainſi que tous les autres arts, entièrement ſoumiſe à des règles invariables, on ne peut parvenir à connoître ces Règles, qu'en obſervant généralement tout ce qui ſe paſſe dans l'Art, ou qui y a quelque rapport, en l'examinant avec attention, en le comparant enſemble, & en tirant les inductions néceſſaires.

Qu'on ne croye donc pas que pour ſaiſir l'eſprit de l'Art, il ſuffiſe d'obſerver en particulier ce qui ſe paſſe dans telle & telle maladie ; il faut ſe rappeler toutes les obſervations générales qui ont été faites par ceux qui nous ont précédés, il faut les avoir mûrement examinées avant que d'en venir aux obſervations particulières.

Nous devons à Hippocrate la plûpart des obſervations générales, que Galien a regardées comme la baſe & le fondement de notre Art, & ſur lesſuelles quelques modernes, entr'autres Mrs. Stahl, * Hecquet * * & Hoffmann, * * * ont fait d'utiles Commentaires, que les jeunes Médecins doivent conſulter en attendant que quelqu'autre, qui ait l'eſprit d'obſervation & qui à une ſaine

* *V. ſa* Diff. de morbor. atat. fundament. *inſérée dans les élém. de Méd. pratiq. tom. 1. p. 30. & ſuiv.*
 ** *V. Médecine Théologique, tom. 2. p. 218. & ſ.*
 *** *V. Diff. de temporib. anim. inſalubrib. de atatum. mutatione, & de temperament. fundamenta morum & morborum, &c.*

théorie joigne une longue pratique, daigne romancier cette matière & y répandre de nouvelles lumières.

Hippocrate observa d'abord, que quoiqu'il arrive différentes sortes de maladies dans tous les tems de l'année, il est néanmoins des saisons où certaines maladies regnent, & plus fréquemment & avec plus de violence. Il remarqua aussi qu'il s'élevoit différentes maladies dans de différentes constitutions de l'air, & que chaque âge, chaque sexe, chaque pays, avoit ses maladies appropriées. Il donna même l'énumération de toutes ces maladies; mais il n'indiqua pas celles qui sont particulières aux différens tempéramens. C'est à M. *Hoffman*, (Frederic) que nous devons quelques observations générales là-dessus; mais comme il ne les a données qu'en latin, j'ai cru devoir les traduire en françois.

Peut-être aussi seroit-on bien aise de trouver ici les observations générales d'Hippocrate; du moins il me paroît que ces deux morceaux ne doivent pas être séparés, & que de jeunes Médecins ne sauroient assez les lire, & les relire; mais comme ces observations ont été déjà traduites & insérées dans les Elémens de Médecine pratique, depuis la page 4 jusqu'à la page 8, je me contenterai d'y renvoyer mes lecteurs.

L'ordre que je me suis prescrit, demande seulement que j'expose en peu de mots d'après M. *Hoffman*, de quelle manière la différente circulation des humeurs, dont dépend principalement la différence des tempéramens, dispose à différentes maladies. Et pour commencer par ceux qui sont d'un tempérament *bilioux*, ou par ceux dont la circulation est vigoureuse & prompte, on voit

dans la pratique qu'ils sont sujets à des maladies bilieuses & violentes, sçavoir, aux fievres tierces, continues, intermittentes, aux fievres ardentes & bilieuses & à des maladies inflammatoires, telles que la pleurésie, la phrénésie, l'érysipèle, l'esquinancie, l'ophthalmie, le saignement de nez, l'hémoptysie, & à la phthisie qui en est une suite, à la fièvre hectique, à l'inflammation du foye, de l'estomach & des intestins. Ces mêmes personnes ont de la disposition au vomissement, à des diarrhées, à la colique bilieuse, au pourpre; à la goutte vague & à des douleurs de tête très-aigues; & comme dans la jeunesse & dans l'âge viril, de même que dans les contrées chaudes & méridionales, par un régime chaud & aromatique, & par l'usage du vin, le sang entre dans un mouvement prompt, il arrive que toutes ces circonstances disposent les corps à contracter de semblables maladies.

Les mélancholiques dont les humeurs épaissies de leur nature ont de la peine à rouler, sont sujets à des maladies chroniques, entretenues par une telle cause, sçavoir, par un sang qui circule avec peine dans la tête, dans les viscères & dans le bas ventre; c'est pourquoi ces personnes sont sujettes à la maladie hipocondriaque, aux obstructions du foye & de la rate, aux squires des glandes & des viscères, au scorbut, aux ulcères, à la constipation, au calcul, à la goutte fixe & nouée; à la mélancholie, aux hémoroides qui ne fluent pas, à la migraine, à l'ictère noir, à la gale sèche, aux dartres & à des affections hystériques & convulsives; & ces mêmes maladies attaquent les habitans des contrées septentrionales qui sont d'un âge avancé, ou qui mènent une vie

deux , & qui se plaisent à des alimens grossiers & acides.

Ceux qui sont d'un tempérament *sanguin* ou en qui le mouvement du sang est modéré , qui sont bonne chère , qui mènent une vie sédentaire , & qui satisfont à leurs plaisirs : ceux-là , dis-je , amassent une grande quantité de sang qui ne peut pas se mouvoir suffisamment ; sur-tout lorsque leur corps est d'un tissu mol & spongieux , que leurs vaisseaux sont nombreux & leurs fibres musculuses , petites & flasques : de là il arrive des stagnations de sang , & ces personnes tombent dans des maladies inflammatoires , telles que l'ophtalmie , la pleurésie , la néphrétique , la peripneumonie , les empièmes , les abcès , les suppurations , le saignement de nez , la phthisie , les douleurs de reins , le flux hémorroïdal , les douleurs causées par les concrétions pierreuses qui se forment aux articulations , les céphalalgies , les douleurs des dents , des oreilles , la gale humide , les fièvres sanguines synoques , l'apoplexie & l'asthme ; & l'on voit de semblables maladies dans ceux qui ne gardent pas les règles de la sobriété , & qui habitent des climats tempérés.

Les *Phlegmatiques* dont le sang ne se meut que foiblement & abonde plus en sérosités qu'en globules rouges , sont fort sujets à des catarrhes , à des rhumatismes , à l'enclitremement , au cours de ventre , aux indigestions , à la colique , au sphacèle , à la cachexie , à l'anasarque , à l'ascite , aux fièvres quotidiennes , putrides , vermineuses , pourprées , aux défaillances , à l'apoplexie pituiteuse , à la paralysie , aux tumeurs des glandes , aux fluxions serenses , au larmoyement , aux fluxions des yeux , à la gangrène des parties

destinées à la génération , à la gonorrhée , aux fleurs blanches. Ce qui contribue à faire éclorre ces maladies , c'est le bas âge , l'air fort humide , dense , épais , rempli de vapeurs , un tems long-tems humide & une vie sédentaire.

De ce qu'on vient de dire , on voit clairement qu'on doit déduire la disposition aux maladies, de la nature ou du tempérament de l'homme , ou pour mieux dire du mécanisme du corps , ou ce qui est le même , de la circulation du sang. Il est vrai qu'on pourroit opposer qu'il est bien des gens qui ont un tel tempérament , & que cependant ils sont rarement attaqués de telles maladies. A quoi nous répondrons que les tempéramens disposent à la vérité à ces maladies , mais qu'il ne s'ensuit pas de là qu'ils soient des causes prochaines qui doivent être suivies immédiatement de leur effet. Car enfin une cause éloignée , qui dispose les corps à une maladie , ne suffit pas toute seule ; il faut que plusieurs concourent ensemble pour produire le même effet. C'est pourquoi un *bilieux* qui n'a pas encore atteint l'âge de puberté , ne tombe point dans ces maladies ; de même qu'un jeune homme qui s'abstient des alimens chauds , & qui ne respire pas un air chaud , n'est pas attaqué des maladies appropriées au tempérament bilieux. Mais si à ce tempérament se joignent un climat chaud , un tems chaud ; l'âge de puberté , & l'usage des alimens chauds , alors les maladies qu'on attribue ordinairement à ce tempérament , ne manqueront pas de se développer.

Enfin , de tout ce que nous avons rapporté , il faudra conclure que les remèdes * doivent être

* Ce que dit ici M. Hoffman ne conclut rien

différens selon la nature des climats, des tempéramens & du régime; & que les mêmes remèdes ne peuvent pas avoir lieu dans une grande abondance de sang, dans son mouvement accéléré & véhément, dans son mouvement tardif & foible, en France, en Suede, en Allemagne; & qu'il faut traiter autrement ceux qui vivent grossièrement, & autrement ceux qui sont bonnechere. D'où l'on voit clairement que ceux qui ne parlent que d'une médecine universelle, ne connoissent point le génie de notre art, & qu'ils doivent être mis au nombre des ignorans & des imposteurs. Car le fin de notre art consiste à distinguer les tempéramens des hommes, les causes des maladies, les vertus des remèdes, & à régler leur usage selon la différence des tempéramens & des causes des maladies.

A toutes ces observations générales, il faut joindre celles qui ont été faites sur les maladies qui ont paru en différens tems sous divers climats, dans de différentes constitutions de l'air, & relativement à l'âge, au sexe, au tempérament des malades. C'est pour cela sans doute que M. Bouillet a inséré dans les élémens de médecine pratique, le premier & le troisième livre des maladies épidémiques, qu' Hippocrate nous a laissés, & l'abrégé des épidémies de du Baillou; mais comme

contre la méthode générale & raisonnée que M. Bouillet a adoptée dans les élémens de médecine pratique, & qu'il veut qu'on suive dans tous les tems, sous tous les climats & à l'égard de tous les malades. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à lire sa dissertation en forme de lettre insérée dans le second tome de ses élémens pag. 16 & suiv. & son mémoire inséré dans le même tom. pag. 56 & suiv.

ses occupations ne lui ont pas permis de les traduire en François, nous avons cru M. Laplace & moi que les jeunes Médecins en verroient avec plaisir une traduction qui paroitra par parties dans le Mercure, si M. Remond trouve à propos de l'y inserer.

C'est en lisant avec attention toutes ces observations, en les comparant avec celles qui ont été faites dans le dernier siècle & dans celui-ci, & en les soumettant à une saine théorie, qu'un jeune Médecin peut espérer d'acquérir enfin le génie de l'art, & d'en faire une juste application dans la pratique.

L E T T R E

*De M. Fraisse, Docteur en Médecine de la
Faculté de Montpellier, à M. Bronzet,
Docteur de la même Faculté, & Médecin
des Hôpitaux du Roi à Fontainebleau,
écrite de Béziers le 30 Novembre 1749.*

JE vous aurois déjà communiqué, Monsieur, quelques remarques que j'ai faites sur la maladie épidémique qui a régné à Fontainebleau ce Printems passé, & dont vous avez donné la description dans le Mercure du mois d'Octobre, si j'avois pu vous les envoyer par toute autre voie que par le Courier, auquel je n'ai pas osé les remettre à cause de la grosseur du paquet. Mais vous les verrez dans le Mercure, si M. Remond de Sainte Albine juge convenable de leur y donner place. Vous y verrez aussi ce que

nous avons entrepris M. *Laplace* & moi pour servir de continuation au traité des fièvres que M. *Fixes* a donné en Latin, & que M. *Bouillet* le fils traduit en François. Car, comme vous sçavez, Monsieur, presque toutes les maladies épidémiques sont des fièvres ou des maladies accompagnées de fièvre, & rien ne peut mieux nous conduire à la connoissance du caractère de ces maladies qu'une bonne théorie de la fièvre. A ce secours si l'on joint la connoissance des faits, je veux dire, si l'on a l'histoire de toutes ces maladies présente à l'esprit, on entrera bien plus aisément dans les voies que suit la nature pour leur production, & dans les moyens qu'elle veut qu'on employe pour leur traitement. Négliger ces secours, c'est s'exposer à être toujours jeune dans la pratique, car nous pouvons fort bien appliquer à ce sujet ce que disoit autrefois Cicéron à l'égard de l'Histoire en général, *vesire quid ante quam natus sis, acciderit, id est semper esse pueros.*

Vous comprenez sans doute, Monsieur, que nous ne prétendons pas nous borner à la traduction des épidémies d'*Hypocrate* & de *du Baillon*, & que comme nous avons dessein de donner une histoire abrégée des maladies épidémiques qui ont regné en Europe depuis un siècle, c'est à-dire, depuis 1650, jusqu'en 1750, avec des remarques que M. *Bouillet* le pere nous a promises sur la nature & le traitement de ces maladies, vous pouvez nous aider dans notre entreprise; vous n'êtes pas éloigné de Paris, & vous y faites de tems en tems quelque séjour. Il ne vous sera pas difficile d'y trouver des livres qu'il nous est impossible de recouvrer ici. Une analyse détaillée du *Commentarium Nosologicum*, de *Winningham*, & des Ob-

servationes de aëre & morbis epidemicis du Docteur *Huxham*, nous feroit grand plaisir, & vous pourriez nous en faire part par le moyen du Mercure, si M. Remond veut bien le permettre. Nous serions aussi bien aises de connoître plus particulièrement l'ouvrage du Docteur *Sotergill*, dont on a donné une traduction en François. Je crois pouvoir vous dire qu'en nous obligeant, vous obligerez aussi bien d'autres Médecins. Je suis, &c.

Vous serez peut-être bien aise d'apprendre que M. *Carbasse* a entrepris la traduction du *Traité des Tumeurs*, que M. *Fizes* a donné en Latin.



ARRESTS NOTABLES.

A R R E S T du Conseil d'Etat du Roi, du 13 Septembre, qui ordonne que les Fabriquans d'Elbeuf & autres, qui feront reteindre des draps, seront tenus de laisser une Rosette du premier pied de la teinture de ces draps, &c.

A U T R E, & Lettres Patentes sur icelui, Registrées en la Cour des Aides, des 6 Août 1748 & 4 Novembre 1749, pour l'Echantil des Mésures dans les petites Gabelles.

A U T R E du 7 Novembre, rendu en interprétation de l'Edit du mois d'Avril 1749, au sujet des Expéditions qui doivent se faire dans les Chancelleries Présidiales.

A U T R E des 12 Novembre & 9 Décembre 1749, Portant exemption de tous droits d'en-

trée & locaux, dépendans des cinq grosses Fermes, sur les laines non filées, les cotons en laine, les chanvres & lins en masse & non apprêtés; les poils de chameau & chevreau, & les poils de chèvre, filés & non filés, venans de l'étranger dans le Royaume, ou qui passeront d'une Province dans une autre, à commencer du premier Janvier 1750.

ORDONNANCE du Roi, du 5 Novembre, portant une nouvelle réduction dans les douze Compagnies du Régiment des Gardes Suisses.

AUTRE, du 13, qui enjoint expressément au nommé *Mathurin Charrier*, exerçant la profession de Maître d'école à Painbeuf, de sortir dudit lieu; & lui défend d'habiter dans aucune Ville ou Bourg, distant du moins de six lieues des Côtes maritimes du Royaume, sous peine de désobéissance.

ARRÊT du Conseil d'Etat du Roi, du 23, portant établissement d'un Bureau de contrôle dans la Ville de Saint Jean Pied-de-Port.

ORDONNANCE du Roi, du 29, concernant les Compagnies franches de la Marine.

AUTRE, du 6 Décembre, pour augmenter les payes de gratification, l'indemnité de la perte sur les espèces & l'Etape aux recrues des Compagnies des neuf Régimens Suisses & Grisons.

AVIS AU PUBLIC.

LA Fontaine de GABIAN, si renommée par son Huile Pétrole, étoit presque entièrement tarie depuis quelques années par le peu de soin qu'on avoit pris de l'entretenir & d'y faire les réparations nécessaires ; lorsque Monseigneur l'Evêque de Beziers, Seigneur de Gabian, voyant à regret que le Public alloit être frustré du secours de cette Huile merveilleuse & spécifique pour bien des maladies, n'a rien négligé pour remettre cette Fontaine en état. Il a eu la satisfaction de voir que les dépenses qu'il y a faites, avoient produit tout l'effet qu'il pouvoit se promettre ; & comme il a été instruit que ceux qui étoient chargés de la vente de cette Huile Pétrole, ne se faisoient pas un scrupule de la falsifier par le mélange d'autres Huiles qui en affoiblissoient la vertu, il a pris de justes mesures pour éviter à l'avenir une pareille supercherie. Pour cet effet, ce Prélat ayant choisi une personne de confiance & d'une fiabilité éprouvée, il lui a donné charge de prendre garde que cette Huile soit ramassée avec toute l'exactitude possible : il l'a chargée de plus de la mettre dans des Bouteilles de différente grandeur pour la commodité de ceux qui en voudront acheter une grande ou petite quantité, de sceller lesdites Bouteilles du Sceau de ses Armes, & de signer l'étiquette qui sera mise sur chaque Bouteille. Au moyen de cette précaution, on sera sûr d'avoir de la véritable Huile Pétrole, sans mélange d'aucune autre Huile, & telle qu'elle vient naturellement de sa source.

Pour ce qui est des rares vertus & des propriétés admirables de cette Huile, on n'en fera pas

ici une exacte énumération ; on se contentera seulement d'en indiquer les principales , & de prescrire la manière de s'en servir utilement.

Elle appaise , lorsqu'on la fait chauffer & qu'on l'applique sur la partie , les douleurs de Goute & de Sciatique.

Si l'on en fait couler quelques gouttes dans les oreilles , elle guérit la surdité causée par quelque humeur froide.

Elle est souveraine pour les maladies contagieuses , & c'est un des plus excellens préservatifs contre la peste.

Elle guérit les fièvres quartes & quotidiennes : il n'y a pour cela qu'à en mettre dans du vin ou dans du bouillon une dose proportionnée au sexe , à l'âge & au tempéramment du malade , & réitérer la prise pendant quelques jours.

Elle guérit encore la colique , quelquefois par la seule application , fort souvent lorsqu'on la fait entrer dans un clistere , presque toujours quand on en avale une certaine quantité ; une cuillerée , par exemple , mêlée avec une pareille quantité d'huile d'amandes douces.

Elle tue les vers , mêlée avec le jus d'une orange ou d'un citron.

Elle est spécifique pour les enclouures des chevaux.

On l'emploie utilement pour la brûlure , les playes & les douleurs de nouvelles accouchées.

Si l'on en frotte les gencives , elle appaise sur le champ la douleur des dents.

Elle fortifie l'estomach , & emporte les crudités & les rapports causés par de mauvaises digestions. C'est un grand remède contre la dysenterie.

Enfin elle est souveraine pour tout ce qu'on appelle contusion , toulure , dislocation , &c.

- ité de conserver à la postérité le détail des pré-
 cédés des Artistes ,
 La Ville de Boulogne à M. le Comte de Tressan
 Lieutenant Général des Armées du Roi , &c
 devant Commandant du Boulonnois , Ode
 M. Chabaut, de l'Oratoire ,
 A M. de la P... par M. de Voltaire , en lui en-
 voyant un Exemplaire de Sémiramis ,
 A Mlle Lionnois , dansant dans l'Opéra de Zaïre
 roastre , sous l'habit de la Haine , Air , *ibid.*
 Description d'une Pendule à équation , inventée
 par le Sieur Vincent , 46
Thirsiis querela , 53
Ad Romanos bellum civile meditantis , Paraphrasis
Horatii Odes : Quò , quò scelesti turis , &c. 57
 Discours prononcé par M. Brallet , à la maison de
 campagne , à l'occasion des Pièces de Théâtre ,
 qui y ont été représentées pendant l'Automne , 57
 A Mad. la Marquise de * * . L'Art & la Nature , 61
 A Mad. P * * , *ibid.*
 Version de l'Epigramme de Boileau : Ton Oncle ,
 dis-tu , l'assassin , &c. 62
 Vers pour mettre sur la porte de l'Hôpital de
 la Trinité ; 63
 Lettre à l'illustre Philarete , *ibid.*
 Vers présentés au Roi , pendant son séjour à Fon-
 tainebleau , un jour que Sa Majesté chassoit , 76
 Allégorie à Mlle L sur la peur qu'elle eut à
 une chasse de M. le Duc & de Mad. la Duchesse
 de * * , 78
 Epithalame sur le mariage de M. R . . . & de Mlle
 M . . . par M. Pascal , Capitaine au Régiment
 de Piémont , 80
 A M. Autreau , de l'Académie Royale de Peintu-
 re , & qui peint Mll Quatrain , 81
 Réponse aux Observations de M. Walter , Autreu

du voyage autour du monde , du Lord Anson , sur quelques longitudes des Côtes de l'Améri- que Méridionale, assignées par M. Frezier dans la Relation du Voyage de la mer du Sud ,	82.
A M. Remond de Sainte Albine ,	93
Le Fre'lon , Eable Allégorique à M. D. L. R. L.	94
Ode de M. L. sur la mort de son Epouse ,	98
Lettre de M. Pinard , Docteur en Médecine , Ag- grogé au Collège des Médecins de Rouen , & Membre de l'Académie des Sciences, Arts & Belles Lettres de la même Ville , à M. A. Doc- teur en Médecine , sur une affection hystérique singuliere ,	102
<i>Epitaphium</i> ,	113.
Mémoire sur les Barres magnétiques , & les ai- mans artificiels, inventés par M. Gowin Knight, Docteur en Médecine , & Membre de la Socié- té Royale de Londres ,	115
Poème sur la vengeance , par M. Baston de Ker- bel ,	132
Séance publique, tenue le 12 Novembre 1749 , par l'Académie Royale des Sciences ,	136
Mots de l'Enigme & des Logogryphes du second volume du Mercure de Décembre ,	148
Enigme & Logogryphes ,	149
Nouvelles Littéraires , des Beaux-Arts , &c.	153
Estampe nouvelle ,	188
Dissertation de M. Mertrud, Chirurgien Ordinaire du Roi , Juré à S. Côme , de l'Académie Roya- le de Chirurgie , & Démonstrateur en Anato- mie & Chirurgie au Jardin du Roi , au sujet de l'Hermaphrodite représentée dans ladite Estam- pe ,	189
Le Passant & la Tourterelle , Air tendre ,	194
Spectacles ,	<i>ibid.</i>
France , Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.	195;

Naissance, Mariage & Morts,	198
Énumération des Maladies les plus ordinaires à chaque tempérament, avec des réflexions sur les moyens d'entrer dans l'esprit de la Médecine pratique par M. Fraisse, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier,	203
Lettre du même à M. Brouzet, Docteur de la même Faculté, & Médecin des Hôpitaux du Roi à Fontainebleau, écrite de Béziers le 30 Novembre 1749,	210
Arrêts notables,	212
Avis sur la Fontaine de Gabian,	214
Autre sur l'Elixir de M. le Général de la Mothe,	216

La Chançon notée doit regarder la page 194

De l'Imprimerie de J. BULLOT.

MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

FEVRIER. 1750.



A PARIS,

Chez { ANDRE' CAILLEAU, rue Saint
Jacques, à S. André.

La Veuve PISSOT, Quai de Conti,
à la descente du Pont-Neuf.

JEAN DE NULLY, au Palais.

JACQUES BARROIS, Quai
des Augustins, à la ville de Nevers.

M. D C C. L.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

A V I S.

L'ADRESSE générale du *Mercur*e est à M. DE CLÈVES D'ARNICOURT, rue des Mauvais Garçons, fauxbourg Saint Germain, à l'Hôtel de Mâcon. Nous prions très - instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le Port, pour nous épargner le déplaisir de les rebuter, & à eux, celui de ne pas voir paroître leurs Ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays Étrangers, qui souhaiteront avoir le *Mercur*e de France de la première main, & plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée ; on se conformera très-exactement à leurs intentions.

Ainsi il faudra mettre sur les adresses à M. de Cleves d'Arnicourt, *Commis au Mercur*e de France, rue des Mauvais Garçons, pour remettre à M. Romond de Sainte Albine.

PRIK XXX. SOLS.

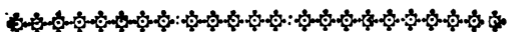


MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

FEVRIER. 1750.



PIECES FUGITIVES,
en Vers & en Prose.

SEANCE PUBLIQUE

De l'Académie de Montauban.



L'Académie des Belles-Lettres de Montauban célébra, selon sa coutume, le 25 Août, la Fête de Saint Louis. Elle assista le matin à une Messe, qui fut suivie de l'*Exaudiat* pour le Roi, & du Panégyrique du Saint, prononcé par Dom Gallias, Benedictin. L'Après midi elle tint son assemblée publique dans la salle de l'Hôtel-de-Ville, & M. d'Aumont, Procureur

A ij

4 MERCURE DE FRANCE.

Général de la Cour des Aides , Directeur de l'Académie , ouvrit la Séance par un Discours où il prouva qu'il *n'est point de meilleur Magistrat que l'Homme de Lettres.* Ses preuves portèrent en général sur les secours que fournissent les Lettres pour remplir dignement les diverses fonctions de la Magistrature. » Le vulgaire s'imagine » que l'étude est incompatible avec les » grands emplois ; qu'elle prend trop sur » un tems destiné aux soins de la République , & il ne s'apperçoit pas , dit M. d'Aumont , que c'est précisément dans le sein de l'étude que l'homme public puise les lumières , la force , la justesse du raisonnement , & le talent de la parole dont il a si souvent besoin. » Rien de plus » beau que de le voir assis sur un Tribunal , » contre lequel vont se briser les passions » & les préventions des hommes ; d'où » partent des oracles qui terminent les » différends , & rendent à chacun ce qui » lui appartient. Mais les ténèbres sont » autour de ce Tribunal ; il est environné » des trahisons & du mensonge ; les Loix » faites pour les écarter , ne font souvent que les favoriser : ou l'on en déguise l'esprit , ou l'on en fait de fausses applications , &c. Envain on seroit né avec de l'esprit & une probité naturelle ;

» sans le secours des Lettres , on ne distin-
 » guera point les fausses lueurs d'avec les
 » véritables clartés. . . Celui qui est maî-
 » tre en l'Art de la parole , en connoît
 » tous les détours ; la fausseté des principes
 » ou des conséquences ne lui échappe
 » pas. . . Aussi l'oppression & l'artifice
 » craignent de le voir parmi les Juges.
 » Combien de fois n'a-t'il pas ramené
 » dans la bonne voie une Compagnie en-
 » tière ? . . . La justice & l'équité trou-
 » vent en lui un défenseur éclairé , qui
 » soutient leur cause avec cette force &
 » cette modération , seules capables de
 » persuader. Son opinion ne porte aucun
 » des caractères de la prévention ni de l'a-
 » mour-propre. La facilité avec laquelle
 » il la quitte pour une meilleure qu'on
 » lui propose , prouve qu'il est exempt de
 » ces foiblesses. . . Lorsqu'il prononce ses
 » jugemens ; malgré la barbarie des termes
 » dont il est forcé de faire usage , la clarté
 » de sa diction ôte toutes les ressources de
 » la chicane.

Quels nouveaux objets se présentent au
 Magistrat , ajouta M. d'Aumont ? » La
 » soif de l'or , l'ambition & la vengeance
 » marchent sur la terre , précédées du fer ,
 » du poison & de la mort. . . Le vengeur
 » des Loix va paroître , & les coupables

6 MERCURE DE FRANCE.

» tomberont bientôt sous le glaive de la
» Justice. Mais pour s'assurer ici le succès
& pour éviter toutes les fautes, il est né-
cessaire que ce Magistrat sçache allier la
promptitude dans l'exécution, » si néces-
» faire aux grands maux, avec la lenteur
» que demande la recherche de la vérité ;
» distinguer la nature des crimes & les
» motifs qui les ont fait commettre ; dé-
» voiler ces affreux mystères que le crimi-
» nel, & souvent les témoins, ont tant
» d'intérêt de cacher ; employer à propos
» la douceur ou la sévérité. Pour remplir
ces devoirs quelle variété de connoissan-
ces ne faut-il pas au Magistrat ? » Peut-il
» se flatter de les trouver dans son propre
» fonds ? M. d'Aumont observa que » la
» présomption est le partage des esprits
» médiocres. . . Elle ne consulte point ,
» elle entreprend hardiment , elle exécute
» avec violence. L'orgueil qui la suit , est
» avide d'éloges , de distinctions , de res-
» pects , capable d'envie & de jalousie. . .
» Malheur aux Juges qui ne cherchent
» pas à s'en garantir par l'étude des Belles-
» Lettres ! Elles leur donneroient des con-
» seils que personne n'osera leur don-
» ner. . . A mesure qu'ils acquereroient des
» connoissances , ils s'apperoivroient com-
» bien il leur en manque ; par les erreurs

» où ils ont été, ils jugetoient de celles
 » où ils peuvent tomber encore, & ils re-
 » connoïtroient la nécessité de douter &
 » de consulter. Les Lettres feroient en
 » eux ce qu'elles font tous les jours sur les
 » Nations entieres; elles sont équitables,
 » à proportion seulement qu'elles culti-
 » vent les Beaux Arts... Un Magistrat
 formé par les Belles-Lettres, est non seu-
 » lement inaccessible à la présomption, il
 est encore, selon M. d'Aumont, » au-
 » dessus de cette basse jalousie qui cherche
 » à diminuer l'éclat des talens; de ces puis-
 » santes sollicitations qu'on n'emploie
 » que pour flatter la vanité; de ces éloges
 » outrés, de ces applaudissemens déplacés
 » qui prouvent la bassesse de celui qui les
 » donne & son peu d'estime pour celui
 » qui les reçoit; de ces distinctions nou-
 » velles & singulieres que la servitude
 » prodigue pour le corrompre, & de cet
 » esprit d'envie & de parti, dont les suites
 » sont si funestes à la Justice... C'est
 ce qui le rend capable d'opposer aux
 obstacles qu'il trouve quelquefois sur ses
 pas, » cette mâle fermeté qui ne craint
 » ni le blâme, ni les disgraces, ni les dan-
 » gers... Muni de cette saine Philosophie
 » qui est inconnue à la multitude, & qui
 » caractérisa toujours les grands Hom-

§ MERCURE DE FRANCE.

» mes. . . il voit sans émotion ces qualités
» souvent transformées en vices odieux
» par la malignité du public. . . Il connoît
» assez les hommes pour avoir prévu ce
» qu'il éprouve de leur part. Il sçait que
» c'est encourir leur disgrâce que d'oser
» mettre un frein à leurs passions : mais
» dans les sources où il a puisé ces connois-
» sances , il a appris que la vertu , lorsqu'il
» s'agit de la justice , sacrifie pour elle jus-
» qu'à sa propre réputation , & que plus
» elle lui fait de sacrifices , plus elle rem-
» porte de victoires. . . Les exemples vin-
rent ici à l'appui des maximes , & notre
Histoire fournit à M. d'Aumont de quoi
prouver , » qu'on doit , qu'on peut per-
» dre ses biens , son rang , sa vie , plutôt
» que d'être infidèle à l'Etat & à son Roi.
Mais il fit remarquer en même tems , que
ces preuves sont tirées de la conduite de
» ces Magistrats célèbres qui furent dans
» leur siècle le soutien , & comme les Pro-
» tecteurs de la Littérature. . . Un autre
portrait bien frappé dans le Discours dont
on rend compte , c'est celui du Magistrat
que les circonstances engagent à porter
aux pieds du Trône les vœux & les be-
soins des peuples. L'Auteur y montra sen-
siblement , que dans ces occasions égale-
ment importantes & délicates , il est ré-

servé aux Belles-Lettres de fournir à la vérité , au respect , au courage & à l'obéissance , les expressions les plus nobles , les plus vives & les plus touchantes.

Pour suivre le Magistrat dans toutes ses fonctions , M. d'Aumont le considéra encore » dans ces places , où le pouvoir d'ordonner est joint à celui d'exécuter , & » où particulièrement chargé du soin de » Provinces entieres , il décide souvent » lui seul de la fortune & du bonheur de » leurs Habitans. Il remarqua que les Romains confierent les premiers emplois » de la République , le gouvernement des » Provinces , aux Scipions & aux Cicérons ; que l'Ecole Gauloise du Palais de » Tréves fournissoit les Officiers de l'Empire & ceux du Conseil de l'Empereur. » Politique admirable , qui soutenoit les » talens par les dignités , & les dignités par les talens ! Sans cet heureux assemblage , » comment remplir les devoirs qu'elles » imposent & éviter les écueils qu'elles » multiplient ? Les uns sont si près des autres , qu'il est aisé de s'y méprendre. La » suppression des abus , l'avancement des » Arts , le maintien de l'autorité , le bien public lui-même , tout a ses bornes ; le » plus grand mal qu'on puisse faire , c'est » de les passer. Il y a sans doute encore

A v

» des abus dans les sociétés les mieux ré-
 » glées. C'est un projet digne d'éloge que
 » de vouloir les corriger... Mais avant que
 » de couper , avant d'arracher. ce qui sub-
 » siste depuis si long-tems par un consen-
 » tement général & unanime , que de cho-
 » ses à considérer. . . . L'homme en place
 » a tous les moyens de procurer l'avance-
 » ment des Arts. . . Malgré les recherches
 » éclairées des anciens , il reste encore des
 » découvertes à faire , & à retrouver cel-
 » les que les révolutions & les tems nous
 » ont enlevées. Il est beau de réussir à l'un
 » ou à l'autre , & de donner à un Pays le
 » travail & l'abondance. Cette ambition
 » si noble peut cependant nous cacher de
 » grands vices. Nous croyons la suivre ,
 » & nous ne suivons qu'un vain amour
 » de la nouveauté. . . Si la connoissance
 » de la saine antiquité n'empêche pas le
 » Magistrat qu'elle a instruit , d'essayer de
 » trouver mieux qu'elle , on le voit du
 » moins , après qu'il a cherché vainement ,
 » avouer son erreur & revenir sur ses pas ;
 » sans crainte de se compromettre. Une
 » telle crainte ne saisit pas les génies du
 » premier ordre. . . Enfin M. d'Aumont ,
 » après avoir indiqué plusieurs autres res-
 » sources que le Magistrat ne manque pas de
 » trouver dans l'étude pour l'exercice de

ses fonctions , conclut par une dernière preuve bien sensible , en disant , » que les » Richelieu , les Seguier , les Daguesseau , » Protecteurs des Sçavans , conversant » tous les jours avec eux , veillant sur la » Littérature , ainsi que sur l'Etat , monteront à tous les âges l'utilité des Lettres pour le Gouvernement des peuples.

M, de Bernoi lut ensuite une Ode dans laquelle il chante les travaux , la paix & l'innocence de la campagne. Voici quelques strophes de cette Ode :

- » C'est dans ce calme heureux , c'est dans la solitude ,
- » Qu'affranchi désormais de toute inquiétude ,
- » Le sage vit pour lui ,
- » Les tyranniques droits des préjugés , des modes ,
- » A la saine raison décences incommodes ,
- » N'y versent point l'ennui.
- • • • •
- » Mais que vois-je ? Au travail tout s'empresse avec joye.
- » Les uns vont arracher la parasite ivroye
- » Des présens de Cerès ;
- » D'autres , poussant le soc , sur la fertile plaine ,
- » Rouvrent à pas tardifs pour la moisson prochaine
- » L'écorce des guerets.

A vj

12 MERCURE DE FRANCE.

- » Quand au déclin du jour une épouse attentive
- » Dresse un repas frugal des plantes que cultive
- » L'époux tendre & chéri ,
- » Leurs jeunes rejettons par un secours utile ,
- » Soignent , en se jouant , le précieux reptile
- » Du seul mûrier nourri.

Cette lecture fut suivie de celle d'un Discours de M. de Savignac, Président du Présidial. Il fit voir que l'étude des Belles-Lettres demande beaucoup de sagesse & de fermeté de la part de ceux qui s'y attachent , par rapport aux travaux , aux sacrifices & aux contradictions qui en sont inséparables. » Le travail de l'esprit est , dit-il , » un des plus pénibles auquel » l'homme puisse être assujetti. Il lui ravit » non seulement la liberté , mais il épuise » ses forces ; & ses sens sont moins accablés de l'exercice violent du corps , que son esprit ne l'est de cette nécessité habituelle où il se trouve de penser , de produire , & de varier sans cesse ses opérations. M. de Savignac , après avoir parcouru les divers genres de travail auxquels est obligé de se dévouer quiconque s'engage dans la carrière des Lettres , continua ainsi : » Dans cette situation acca-

» blante, l'homme deviendroit, n'en dou-
 » tons point, la victime de sa foiblesse,
 » s'il ne se faisoit un devoir de se roidir
 » contre une étude ingrate qui l'épuise
 » sans le satisfaire; s'il n'opposoit à ces
 » mouvemens intérieurs de défiance & de
 » timidité, qui l'agitent à la vûe des écueils
 » auxquels il est exposé, une mâle vigueur
 » qui empêche l'esprit de tomber dans le
 » découragement, une vigilance qui le
 » garantit des langueurs si contraires à ces
 » progrès, un courage noble & constant,
 » qui le soutient dans ses recherches
 » Hommes nés dans ces conditions où l'on
 » vous entend quelquefois murmurer con-
 » tre la Providence, à la vûe des peines aus-
 » quelles vous êtes soumis; qui regardez
 » d'un œil jaloux les autres états, & particu-
 » lièrement celui de l'homme de Lettres:
 » cessez d'envier ses jours comme plus for-
 » tunés que les vôtres. Vous vivez, il est
 » vrai, courbés sous le poids d'un travail
 » que la nécessité vous rend plus rigou-
 » reux; mais il ne vous ravit du moins ni
 » la liberté de l'esprit, ni la tranquillité
 » du cœur Les momens mêmes où
 » l'Artiste redouble des efforts qui sem-
 » blent devoir l'accabler, sont ceux où on
 » le voit raconter avec le plus de satisfac-
 » tion à ses enfans chéris les differens

» progrès de son Art, les instruire de sa
 » noblesse & de son utilité; & jamais le
 » Laboureur ne paroît chanter ses amours
 » avec plus de complaisance & de goût,
 » que dans ces instans où il est le plus oc-
 » cupé du soin de recueillir les fruits d'une
 » abondante moisson.

M. de Savignac ne laissa pas d'avouer
 que les honneurs réservés à l'homme de
 Lettres sont aussi flatteurs que solides, &
 qu'ils ont par là de quoi le dédommager de
 ses travaux & de ses sacrifices; mais il ajoû-
 ta que ces mêmes honneurs l'exposent d'or-
 dinaire aux fureurs de l'envie ou de la ja-
 lousie; qu'il a d'ailleurs à lutter sans cesse
 contre les caprices injustes du Public, ou
 » contre le mauvais goût qui s'élevant
 » quelquefois dans la Littérature, comme
 » une vapeur maligne, en corrompt l'air
 » le plus pur, y répand les plus épais-
 » sés ténèbres. Malheur à l'Ecrivain qui pa-
 » roît sur la Scène dans ce tems de prestige
 » où l'on voit succéder à l'amour du sim-
 » ple, du naturel, l'amour du fleuri, du
 » merveilleux; où pour plaire, il faut
 » moins s'attacher à persuader l'esprit
 » qu'à le flatter; où le style, l'élocution,
 » ne sont plus qu'un composé bizarre de
 » figures hardies, de métaphores outrées;
 » où enfin pour surprendre & pour être

» applaudi, il faut composer ou parler
 » d'une manière à n'être pas entendu . . .
 » Heureuse la République des Lettres,
 » si tous ceux qui s'engagent dans les
 » différentes routes ouvertes au génie, ne
 » s'y exposoient qu'après en avoir prévu
 » tous les inconvéniens, & s'être armés
 » de la fermeté nécessaire pour les vaincre!
 » Les chûtes y seroient moins fréquentes,
 » les triomphes plus glorieux aux vain-
 » queurs, & plus utiles aux progrès des
 » talens.

M. Le Franc, Premier Président de la
 Cour des Aides, toujours occupé des tra-
 vaux historiques de l'Académie, qui ont
 pour objet la Ville de Montauban, & les pays
 dans cette Ville, toute moderne qu'elle est, de-
 vient en quelque façon la Capitale, lut des
 conjectures sur le tems où une partie du
 pays, appelé aujourd'hui le Rouergue, fut
 unie & incorporée à la Province Narbon-
 noise. Un passage des Commentaires de
 César a occasionné les recherches dont
 nous allons rendre compte. » César parle
 » de l'invasion que Luterius, homme puis-
 » sant & accrédité, natif de la Ville ou du
 » territoire de Cahors, se dispoisoit à faire
 » dans la Province Romaine, du côté de
 Narbonne, & continuant sa narration, il
 » ajoute, *Quâ re nunciatâ, Cesar omnibus*

16 MERCURE DE FRANCE:

*consiliis antevertendum existimavit, ut Narbonem proficisceretur; eò cum venisset, timentes confirmat, presidia in Ruthenis Provincialibus, Volcis Aremomicis, Tolosatibus, circumquæ Narbonem, quæ loca erant hostibus finitima, constituit. **

Quels sont ces Ruthenes Provinciaux, demanda M. le Franc? » Faisoient-ils originai-
» rement partie de la Narbonnoise,
» & par qui furent-ils assujettis aux Romains? Les Auteurs de la précieuse collection des Historiens des Gaules paroissent croire avec Dom Vaissette, à qui nous devons l'excellente Histoire du Languedoc, que les Ruthenes Provinciaux étoient ceux de ce pays, que César avoit incorporés à la Province Romaine, après les avoir vaincus, & que les peuples du même canton, qui s'étoient soumis de bonne grace à ce Conquérant, avoient été maintenus par lui dans leur ancienne liberté, & en jouissoient sous le nom d'Eleutheres ou libres. Mais ajouta M. le Franc, & il le démontra par les Commentaires de César, » les Ruthenes, quoique défaits par Fabius, ne furent point alors unis à la Province Romaine, ni par conséquent soumis au droit Provincial; & quand César arriva dans les Gaules, quelques districts des Ruthenes

* *De Bell. Gall. num. 7.*

étoient déjà enclavés dans le gouverne-
 ment de la Narbonnoise. Ici M. le Premier
 Président fit un précis des Commentaires
 de César, jusqu'à l'endroit où ce grand
 homme nomme les Ruthenes Provinciaux.
 » C'est du fond des choses mêmes, dit
 » M. le Franc, que l'on doit tirer ses opi-
 » nions. Toute autre maniere de traiter
 » un point critique, est sujette à de gran-
 » des erreurs. On se perd dans les citations,
 » & l'on ne prouve rien. Il remarqua donc
 que les premiers exploits militaires de
 César dans les Gaules, furent contre les
 Suisses; qu'il défit ensuite Arioviste; que
 dans cette premiere campagne où il ter-
 mina deux guerres importantes, il n'eut
 à se défier ni à se plaindre d'aucune Na-
 tion Gauloise; qu'au contraire, après les
 victoires remportées sur les Suisses, pres-
 que toutes les Nations Gauloises l'en féli-
 citerent par Députés; que lorsque les Bel-
 ges qui faisoient, suivant César, la troi-
 sième partie des Gaules, conspirerent
 contre les Romains, aucun des peuples
 compris entre la Garonne, le Rhône & la
 Loire, ne se déclarerent encore contr'eux;
 que P. Crassus, envoyé pour empêcher que
 les Aquitains ne donnassent du secours
 aux autres Gaulois, rassembla les meilleurs
 soldats de Toulouse, de Carcassonne & de

18 MERCURE DE FRANCE:

Narbonne, & marcha contre les Sociates qu'il força à se rendre & qu'il désarma; que ses troupes victorieuses s'avancèrent vers le Bazadois & le Tursan; que les Aquitains, saisis de terreur, se rendirent pour la plûpart aux Romains, & que tout ce qui est depuis le Bazadois jusqu'aux Pyrénées, entre la Garonne & l'Océan, obéit au vainqueur; que dans la guerre avec les Germains, César n'eut rien à démêler avec les Gaulois; qu'il joua au contraire, en politique Romain, le rôle de Protecteur, s'opposant sans relâche aux invasions des Etrangers, ou à leurs projets d'établissement dans les Gaules; qu'après sa seconde expédition en Angleterre, les intrigues d'Ambiorix & de Cativulfe, excités eux-mêmes par Indutiomarus de Trèves, obligerent César de tourner ses armes contre plusieurs Nations des Gaules; mais que ce Général, en parlant de toutes les Provinces des Cantons, où il fut contraint de faire la guerre par lui ou par ses Lieutenans, n'oublia pas même ceux de Tongres, quoiqu'ils fussent assez peu dignes de son attention, s'il faut s'en rapporter à ce qu'il dit de leur Ville. » Auroit-il passé » sous silence, observa judicieusement M. » le Franc, ceux des Ruthenes qu'il avoit » assujettis par la force au droit Provin-

» cial ? Ces peuples s'étoient assez signalés
 » dans les anciennes guerres. contre les
 » Romains, pour mériter qu'on les nom-
 » mât parmi tant d'autres moins considé-
 » rables & moins célèbres qu'eux. Je crois
 » même qu'ajouter de nouveaux terri-
 » toires à la Narbonnoise, & étendre
 » par là le gouvernement de cette Pro-
 » vince, étoit un des événemens dont
 » César n'eût pas manqué de rendre
 » compte.

» La fermentation qui étoit dans la par-
 » tie Septentrionale des Gaules, dans la
 » Gaule ultérieure, obligea César de faire
 » de grandes levées, & de redemander à
 » Pompée les soldats que celui-ci avoit
 » rappelés de la Gaule Cizalpine. Il calma
 » néanmoins pour quelque tems les Na-
 » tions qui étoient prêtes à l'attaquer, ceux
 » de Sens & du pays Chartrain; & libre
 » de ce côté-là, il tourna ses armes contre
 » Ambiorix & les peuples de Trèves. Bien-
 » tôt après il convoqua à Rheims une As-
 » semblée générale de la Nation Gauloise.
 » On y fit des informations contre les
 » Chartrains & les Sénonois. . . Rien en-
 » core ne nous rapproche des Ruthènes.
 » Ils n'agissoient jamais que de concert
 » avec les Auvergnats, & ces derniers,
 » Nation formidable aux Romains, s'é-

» toient tenus tranquilles durant les sept
 » premières campagnes de César. Le mo-
 » ment critique arriva. Presque toutes les
 » Provinces s'unirent contre les Romains,
 » & coururent aux armes. Cette guerre fut
 » entreprise & conduite de la part des en-
 » nemis par Vercingetorix, jeune Seigneur
 » Auvergnat, dont le pere avoit gouverné
 » toute la Gaule . . . Vercingetorix s'attacha
 » d'abord les Sénonois, les Parisiens, les Poi-
 » revins, les Cadurques, les Limousins, &
 » tous les peuples voisins de l'Océan. Lute-
 » rius engagea les Ruthenes à se joindre aux
 » Auvergnats. C'est la première fois que
 » les Ruthenes entrent en action dans les
 » Commentaires de César. Il les avoit
 » nommés dans le premier livre, en rap-
 » pellant les victoires de Q. Fabius Maxi-
 » mus. Luterius, ayant aussi gagné les peu-
 » ples de l'Agénois & du Gevaudan, fit
 » tous ses efforts pour pénétrer dans la
 » Province Romaine, du côté de Narbon-
 » ne. César, pour le prévenir, établit des
 » garnisons dans les places voisines, sur-
 » tout dans la partie du Rouergue, qui
 » étoit déjà réduite en Province.

» Il faut donc distinguer les Ruthenes
 » libres & faisant corps avec le reste des
 » Gaulois, & les Ruthenes Provinciaux
 » incorporés à la Narbonnoise; les pre-

« miers, ennemis des Romains & unis
 « avec toutes les Gaules pour la délivrance
 « de la Patrie; les seconds, sujets de la
 « République, fidèles par inclination ou
 « par crainte, César ne les nomme que
 « quand il faut combattre les unis, & met-
 « tre les autres à l'abri d'une invasion.
 « Ceux-ci se trouvent tout d'un coup
 « Provinciaux, sans qu'on sçache ni com-
 « ment, ni pourquoi. . . . Les Commen-
 « taires de César sur la guerre des Gaules
 « sont écrits avec tant d'ordre, d'exacti-
 « tude & de détail, qu'on n'y peut rien
 « sousentendre ni supposer. Tout y est
 « éclairci. L'Auteur parle d'une infinité de
 « cantons & de villes dont les noms sont
 « aujourd'hui inconnus. Il rend compte
 « des moindres actions, de l'envoi de ses
 « troupes dans differens quartiers, des plus
 « petits combats, des détachemens de
 « simples Tribuns, en un mot, de toutes
 « les opérations faites sous ses yeux ou par
 « ses ordres, de quelque nature qu'elles
 « soient. L'acquisition d'un nouveau do-
 « maine, surtout dans les Gaules, n'étoit
 « point indifferente aux Romains. César
 « s'en seroit fait honneur dans la réparti-
 « tion des quartiers. Après la guerre de
 « Vercingetorix, il a grand soin de dire
 « qu'il envoya C. Caninius Rebilus avec

22 MERCURE DE FRANCE.

» une légion entière chez les Ruthenes ;
» ce qu'on ne peut entendre que des Eleu-
» theres , les autres ayant déjà des garni-
» sons en qualité de sujets de la Répu-
» blique. Plus on lit , plus on examine les
» mémoires de César , & plus on demeure
» convaincu que les Ruthenes Provinciaux
» étoient annexés au gouvernement de la
« Narbonnoise , quand il en prit posses-
» sion.

M. le Franc ajoûta à ces raisons le té-
moignage de MM. de Valois & de Longue-
rue , qui dans des textes bien précis dis-
tinguent deux sortes de Ruthenes , les uns
dépendans de la Gaule Narbonnoise , &
appelés Ruthenes Provinciaux , les autres
dépendans de la Celtique , & peu de tems
après réunis par Auguste à l'Aquitaine ;
& il démontra que ces deux Auteurs
ont cru que la séparation des Ruthenes en
libres & Provinciaux existoit avant l'ar-
rivée de César dans les Gaules.

Cet article une fois convenu , M. le
Premier Président essaya de découvrir en
quel tems a dû se faire la réunion des Ru-
thenes Provinciaux à la Narbonnoise. Il
posa pour cela deux points fixes ; d'un côté,
la victoire que Fabius, Consul , remporta
le 8. du mois , appelé *Sextilis* , l'an de
Rome 632 ou 633 , sur une armée d'Au-

vergnars & de Ruthenes, commandée par Bituit; de l'autre, l'arrivée de César dans les Gaules, au commencement d'Avril de l'année 694. sous le Consulat de Pison & de Gabinius. Fabius n'imposa aucune loi aux vaincus, & les laissa parfaitement libres & indépendans. Il y avoit cependant des Ruthenes Provinciaux, quand César arriva dans les Gaules. » C'est donc dans » l'intervalle de soixante-trois ans, entre les deux époques que nous avons distinguées, » qu'il faut chercher l'événement » qui a été la cause indirecte & précise de » la réduction d'une partie du pays des » Ruthenes.

Pour déterminer & placer avec certitude sur nos Cartes modernes le territoire des Ruthenes Provinciaux, M. le Franc donna une description abrégée de la Narbonnoise, & il présenta nettement les anciennes limites du Languedoc, en faisant un extrait des Auteurs qui ont traité cette matière; mais il y joignit des observations qu'il faut lire dans son ouvrage. Il attribua, par exemple, à la Gaule Narbonnoise, contre l'opinion de Dom Vaissette, le Diocèse de Castres & la partie de celui d'Alby qui est à la gauche du Tarn; & il répondit solidement avec Catel aux objections qu'on pourroit faire sur ce point.

Il conclut de là que le Tarn , au moins depuis Milhau , ser voit dans tout son cours de limites à la Narbonnoise ; que la droite du Tarn étoit la demeure des Ruthenes Eleutheres ; & que les Provinciaux étoient placés en deçà du Tarn & à sa gauche , de sorte qu'il faut de ce côté-là reculer jusqu'à cette riviere les bornes de la Province Romaine. » Au surplus , ajoûta cet Académicien , le territoire des Ruthenes Provinciaux devoit s'étendre au long , depuis Plaisance jusqu'à Saint Jean de Bruel , en tirant une ligne droite par Vabres , Ville Episcopale & moderne. Pour répondre à une objection tirée de Strabon , qui dit que le Rouergue & le Gevaudan touchent la Narbonnoise , il rapporta & il concilia deux textes de Pline , dont l'un place les Ruthenes dans la Narbonnoise , & l'autre les en fait limitrophes ; c'est que les Ruthenes Eleutheres appartenoient à l'Aquitaine & confinoient au Languedoc : *Narbonnensi Provincia contemini* ; & que les Ruthenes Provinciaux étoient dans la Narbonnoise. Cette distinction fit disparoître la difficulté. Au reste il ne faudroit pas s'étonner , quand il y auroit ici quelque contradiction dans les Anciens. » Ils étoient peu exacts , parce qu'ils n'avoient pas les moyens de l'être.

» Ils

» Ils manquoient de ces secours immenses,
 » de ces livres multipliés à l'infini, qui
 » nous instruisent de tout, & nous ren-
 » dent tous les jours plus ignorans.

Enfin M. le Franc proposa ses con-
 jectures sur le tems, où le pays des anciens
 Ruthenes Provinciaux fut uni & incorporé
 à la Province Romaine. » Les Romains,
 » dit-il, ne firent pas tout d'un coup
 » la conquête entiere de la Narbonnoise ..
 » Les abrégés des Livres de Tite-Live,
 » nous en indiquent la gradation. Les
 » principales circonstances en sont épar-
 » ses dans un grand nombre d'Histo-
 » riens, d'Abbréviateurs & de Compila-
 » teurs. C'est de ces différens matériaux,
 » habilement rassemblés, que Freinshe-
 » mius a composé son supplément de Tite-
 » Live. Je puiserai dans les mêmes sources
 » pour établir mes conjectures; je n'af-
 » pire en ceci qu'à la vraisemblance; la
 » certitude n'est pas du ressort de cette
 » partie de ma dissertation.

» Les Saliens, peuples de Provence,
 » furent vaincus l'an 630 de Rome par
 » le Proconsul C. Sextius, fondateur de
 » la Ville d'Aix. Leur Roi Teutomale,
 » chassé de ses Etats, se retira chez les
 » Allobroges. Ceux-ci attirerent dans leur
 » parti les Auvergnats, Nation puissante,

B

» & qui ne fut jamais parfaitement sou-
 » mise aux Romains . . . Les Auvergnats
 » étoient plus intéressés que d'autres à se
 » liguier avec les Allobroges. Les Saliens,
 » Nation voisine de ces derniers, étoient
 » vrai-semblablement dépendans ou feu-
 » dataires des Auvergnats, lesquels, sui-
 » vant Strabon, avoient étendu leur do-
 » mination jusqu'à Narbonne, & delà
 » jusqu'au territoire de Marseille. Ils
 » avoient aussi subjugué les Nations qui
 » sont depuis les Pyrénées jusqu'à l'O-
 » céan & au Rhin.

» Les Romains avoient encore un autre
 » grief contre les Allobroges. Ce peuple
 » avoit ravagé le pays des Eduens, amis
 » & alliés de la République, & s'étoit
 » peut-être uni pour cette expédition aux
 » Auvergnats & aux Ruthenes, car ceux-ci
 » ne se séparèrent jamais des Auvergnats,
 » soit qu'ils fussent leurs confédérés, ou
 » simplement leurs sujets. Il falloit même
 » que les Ruthenes eussent beaucoup de
 » considération parmi les Gaulois, puis-
 » que ce sont les seuls que César nomme
 » avec les Auvergnats, en parlant de la
 » victoire remportée sur eux par Q. Fa-
 » bius Maximus, quoiqu'on ne puisse pas
 » douter que ces formidables Auvergnats,
 » à qui Strabon attribue une espèce de

» Souveraineté sur les Gaules , n'eussent
 » dans leur armée d'autres peuples que les
 » Ruthenes.

» Le premier combat, qui se donna , fut
 » entre Domitius & les Allobroges , sou-
 » tenus des troupes d'Auvergne , qui n'é-
 » toient qu'auxiliaires. Les Eléphants fu-
 » rent aussi utiles aux Romains dans cette
 » action , qu'ils leur avoient été funestes
 » dans l'armée de Pyrrhus. La vûe de ces
 » animaux , que les Légions avoient pris
 » autrefois pour des mônstres , & qui
 » combattoient alors avec elles , répandit
 » tant d'épouvante & de confusion parmi
 » les escadrons & les bataillons des enne-
 » mis , qu'ils se débänderent & prirent
 » de toutes parts la fuite. On en tua vingt
 » mille , & l'on fit trois mille prison-
 » niers.

» Cependant le commandement des
 » Gaules venoit d'écheoir à Q. Fabius Ma-
 » ximus , petit-fils de Paul-Emile. Ce
 » Consul se rendit dans la Province , &
 » s'avança avec ses troupes vers l'Isere ,
 » assez près du Rhône. Le Roi Bituit ve-
 » noit à sa rencontre à la tête de l'armée
 » combinée des Allobroges , des Auver-
 » gnats , & des Ruthenes. Ils ne purent
 » résister à l'impétuosité des Romains , qui
 » les mirent en déroute , & en firent un

„ massacre horrible. Quelques Historiens
 „ font monter le nombre des tués ou des
 „ noyés à cent cinquante mille. Tite-
 „ Live assure qu'il y eut cent vingt mille
 „ Gaulois de tués. Pline raconte que le
 „ gain de cette bataille guérit Fabius de
 „ la fièvre quarte. De nos jours, remar-
 „ qua ingénieusement M. le Franc, une
 „ victoire plus importante a commencé la
 „ guérison d'un plus grand homme que
 „ Fabius.

„ On peut dater de cette époque le
 „ premier établissement fixe des Romains
 „ dans les Gaules. Il paroît presque certain
 „ qu'ils s'aggrandirent alors aux dépens
 „ des Allobroges & des Auvergnats; qu'ils
 „ se rendirent maîtres du pays des pre-
 „ miers, c'est - à - dire, du Dauphiné &
 „ d'une partie de la Savoye, & que les
 „ autres leur céderent au moins les côtes
 „ maritimes du Languedoc jusqu'à Nar-
 „ bonne. Ces victoires & ces conquêtes
 „ valurent à Fabius & à Domitius les hon-
 „ neurs du triomphe, mais n'assujettirent
 „ point au Vainqueur les Auvergnats, ni
 „ les Ruthenes. César nous apprend que
 „ Fabius laissa aux vainqueurs leur pays,
 „ leurs loix, & leur liberté . . . Les Sa-
 „ liens qui avoient causé la guerre des
 „ Allobroges & des Auvergnats, n'obéis-

„ soient qu'impatiemment aux Romains.
 „ Ils n'attendoient pour se déclarer , que
 „ des circonstances qui le permissent. La
 „ mort de Caton , Préteur de la Narbon-
 „ noise , survint à propos. L'Italie étoit
 „ devenue le théâtre d'une guerre domes-
 „ tique ; ses anciens peuples , regrettant
 „ leur première liberté , vouloient enfin
 „ se soustraire à la tyrannie des Romains.
 „ Le moment étoit favorable pour les Gau-
 „ lois , mais c'étoit le siècle des prospéri-
 „ tés de Rome. Ces injustes Républicains
 „ triomphoient des plus grands obstacles ,
 „ & la fortune combattoit par tout pour
 „ eux.

„ Ce ne sera point trop hazarder que
 „ de faire marcher les Auvergnats au se-
 „ cours des Saliens dans cette seconde
 „ guerre. Croiroit-on qu'un peuple ren-
 „ fermé entre le Rhône , les Alpes & la
 „ mer , environné des armes Romaines ,
 „ eût osé se déclarer seul , & sans la jonc-
 „ tion d'Alliés ou de Protecteurs puissans ?
 „ Et ces Protecteurs , ces Alliés n'étoient-
 „ ils pas sans doute ces redoutables Au-
 „ vergnats , qui les avoient déjà assistés de
 „ toutes leurs forces , & qui étoient tou-
 „ jours chefs de parti, ou auxiliaires contre
 „ les Romains ?

„ Supposer les Auvergnats , c'est sup-

„ poser aussi les Ruthenes. Je présume
 „ donc que les uns & les autres se joi-
 „ gnirent de nouveau, dans l'espérance de
 „ venger ensemble leurs malheurs com-
 „ muns, & de surprendre la Narbonnoise,
 „ qui venoit de perdre son Gouverneur.

„ C. Cécilius arriva dans la^e Gaule
 „ Transalpine, & prit le commandement
 „ des troupes. Ce Général étouffa cette
 „ guerre naissante, & défit les Saliens.
 „ Tite-Live nous le dit en peu de mots
 „ dans le Sommaire du 73^e Livre : *C. Cæ-*
 „ *cilius in Galliâ Transalpinâ Salvios rebel-*
 „ *lantes vicit*. Le judicieux Freinshemius
 „ paroît avoir pensé comme moi sur l'im-
 „ portance de cet événement. Il a cru que
 „ plusieurs Nations Gauloises avoient pris
 „ les armes en même tems que les Sa-
 „ liens : *Ex quibus, præcipuè Transalpina*
 „ *Gallia, tum alie Nationes, tum à multis*
 „ *antea ducibus victi triumphatique Salluvii,*
 „ *fuère*. Dès qu'il s'agit des Saliens, ces
 „ autres Nations, *alie Nationes*, ne
 „ pouvoient être que les Ruthenes &
 „ les Auvergnats, premiers défenseurs de
 „ ces mêmes Saliens.

„ Freinshemius penche à croire que ce
 „ C. Cécilius étoit fils de C. Cécilius,
 „ surnommé Caprarius, l'un des quatre
 „ fils de Metellus Macédonicus. Il fonde

„ sa conjecture sur cette Inscription dédiée
 „ par les Négocians Italiens.

„ *C. Cacilio C. F. Metello Imperatori.*

„ Je suis d'un avis tout différent, & je ne
 „ doute pas que notre C. Cécilius ne fût
 „ le propre fils de Metellus Macedonicus.
 „ Il parvint au Consulat, l'an de Rome
 „ 640. C'étoit un grand Général; Fulvius
 „ Ursinus & Patin dans leurs familles Ro-
 „ maines rapportent ce fragment d'Inscrip-
 „ tion, où on lui donne le titre d'*Impe-*
 „ *rator.*

„ *C. Cacilius Q. F.*

„ *Metellus Imp.*

„ Quelques Auteurs, entre autres Si-
 „ gonius dans ses Commentaires sur les
 „ Fastes, & Antonio Agostini dans les trente
 „ familles ajoutées à celles de Fulvius
 „ Ursinus, veulent qu'il ait été Censeur
 „ avec Q. Metellus Numidicus, l'an de
 „ Rome 661, ce qui favoriseroit mon opi-
 „ nion. Car s'il étoit encore dans les
 „ grandes charges, peu de tems avant le
 „ soulèvement des Saliens, occasionné
 „ par la mort inattendue du Gouverneur
 „ de la Narbonnoise, n'est-il pas naturel
 „ de lui attribuer la conduite de cette
 „ guerre importante, plutôt qu'à ce fils

B iij

32 MERCURE DE FRANCE.

» prétendu , dont il n'est parlé que dans
» une Inscription qui a peut-être été mal
» lûe par Glandorpius ? Parmi les Médail-
» les de la famille Cæcilia , Fulvius Urbi-
» nus donne à Caius Cécilius celle qui
» représente d'un côté une tête casquée
» avec le mot *Roma* pour légende , & de
» l'autre , un char de triomphe traîné par
» deux éléphans , une victoire en l'air qui
» couronne le Triomphateur , & ces mots
» dans l'Exergue : *C. Metellus*. Cette Mé-
» daille fait allusion aux honneurs du
» Triomphe décernés à C. Cécilius , l'an-
» née même de son Consulat.

» Dion * parle d'une autre guerre entre
» C. Pomptinius , Gouverneur de la Nar-
» bonnoise , & les Allobroges. Ce Géné-
» ral Romain & ses Lieutenans ne la ter-
» minerent qu'après bien des combats &
» des pertes réciproques. Mais comme elle
» fut soutenue par les seuls Allobroges ,
» & que l'Historien Grec , qui n'en omet
» aucune particularité , quoique sa narra-
» tion soit très-courte , ne dit rien que
» l'on puisse appliquer directement ni in-
» directement aux Auvergnats & aux Ru-
» thenes leurs Alliés : je n'ai pas cru pou-
» voir trouver dans cet événement l'épo-
» que vraisemblable de la réunion du haut

* *Liv.* 37.

„ Rouergue à la Province Romaine , & je
 „ m'en tiens à mes conjectures sur la der-
 „ niere guerre des Saliens. Ici Dion s'ex-
 „ plique , & ne laisse rien à deviner. Plus
 „ haut, le texte de Tite-Live semble exiger
 „ que , faute de détails plus étendus , on
 „ ajoute un peu à la lettre , & c'est de la
 „ combinaison des circonstances , de l'af-
 „ sociation ordinaire de certains peuples ,
 „ de leurs caractères , de leurs intérêts ,
 „ que je tire les preuves qui appuient mon
 „ sentiment , sans que je prétende pour
 „ cela l'ériger en vérité historique.

„ Je pense seulement qu'on est fondé à
 „ croire que les Ruthenes, ayant déjà com-
 „ battu pour les Saliens , ne les abandonne-
 „ rent point dans leur dernière entreprise ;
 „ qu'ils saisirent cette occasion d'écarter
 „ les Romains de leur pays , & que c'en
 „ fut une pour ceux-ci d'affervir une partie
 „ des Ruthenes , dont le territoire formoit
 „ en-deçà du Tarn un arrondissement
 „ nécessaire pour la Narbonnoise , qui ac-
 „ quéroit de ce côté-là une riviere pour
 „ rempart.

Il n'est pas possible de présenter dans
 un extrait toutes les notes sçavantes & cu-
 rieuses qui enrichissent l'ouvrage de M. le
 Franc.

Comme M. l'Abbé des Fontaines a pré-

tendu * que la timidité de notre Langue est une des causes de notre disette par rapport à l'épopée, M. l'Abbé Bellet essaya de justifier sur ce point la Langue Françoisse, en prouvant qu'elle n'est ni trop stérile, ni trop faible pour la composition d'un Poëme Epique. „ M. L. D. dit M. L. B. a si dignement soutenu la gloire de la Langue Françoisse dans ses élégantes traductions, „ & il l'a même vengée avec tant d'éclat dans ses Feuilles Périodiques, que c'est visiblement par une sorte de distraction qu'une telle accusation lui est échappée. „ La Langue Françoisse, prétend-on, est médiocrement riche. On auroit dû nous apprendre en quoi l'on fait consister cette médiocrité de richesses qu'on lui reproche. Est-ce dans le petit nombre des mots qui la composent? Mais n'en a-t'elle point assez pour exprimer, pour peindre toutes nos pensées? Qu'y a-t'il dans le Ciel & sur la terre, qu'elle ne soit en état de décrire ou de nous expliquer? . . . Lui reprocherait-on précisément de n'avoir pas toujours plusieurs expressions pour rendre une seule pensée, pour désigner chaque être en particulier? Mais cette prétendue disette nous épargne plutôt une fatigue & un embarras, qu'elle ne

* *Discours sur les Géorg.*

,, nous prive d'un secours réel. L'espece
 ,, d'abondance, qui lui est opposée, est la
 ,, source éternelle de ces termes impropres.
 ,, & de ce pléonasme insipide & rebutant,
 ,, qui font le supplice d'un Lecteur, ami
 ,, de la justesse & de la précision. Il semble
 ,, que pour reconnoître que notre Langue
 ,, ne manque point du nécessaire, on vou-
 ,, droit qu'elle eût du superflu. On ne se,
 ,, souvient point que de judicieux Gram-
 ,, mairiens sont très-éloignés de croire
 ,, qu'un Idiôme gagne toujours à multiplier
 ,, ses locutions. Après le siècle d'Auguste, la
 ,, Langue Latine s'appauvrit, en paroissant
 ,, s'enrichir dans ce genre Après tout,
 ,, continua M. L. B. pourquoi ne nous
 ,, contenterions-nous pas, pour tous les
 ,, genres d'écrire, de cette ample provi-
 ,, sion de termes que l'usage nous fournit ?
 ,, Dans la Grammaire des Langues, pour
 ,, former une infinité de mots, on se conten-
 ,, te bien d'un très-petit nombre de lettres.
 ,, Est-ce que la différente combinaison des
 ,, uns ne peut pas être aussi féconde que
 ,, la différente combinaison des autres ?
 ,, Celle-là doit * autant varier les sens, que
 ,, celle-ci varie les expressions. C'est ce
 ,, qui a fait dire qu'à parler exactement,
 ,, nous n'avons point de véritables synoni-

* *Quintil.* . . .

B. vj

36 MERCURE DE FRANCE

3, mes. Chaque terme , suivant la place
3, qu'il occupe , selon le rapport qu'il a
3, avec ce qui suit ou qui précède , nous
3, apporte une idée , qui lui est tellement
3, propre , qu'un nouvel arrangement suf-
3, fit pour la détruire C'est ainſi que
3, dans la Peinture on diverſifie à l'in-
3, fini les nuances de quelques couleurs
3, principales , &c.

3, On nous répliqueroit en vain , ajouta
3, notre Académicien , qu'à pluſieurs égards
3, la Langue Françoisſe n'a point autant de
3, mots que la Langue Grecque ou que la
3, Langue Latine , & qu'en ce ſens , au
3, moins , il faut convenir de la médiocrité
3, de ſes richèſſes. Toutes les Langues peu-
3, vent ſ'oppoſer mutuellement la même
3, exception. Il n'en eſt aucune qu'on ne
3, trouve , pour ainſi-dire , en défaut dans
3, quelque genre ou dans quelque circonſ-
3, tance particulière. Malgré la diſette
3, qu'on nous reproche , nous ne laiſſons
3, pas d'avoir quelquefois en ceci ſur les
3, unes ou ſur les autres des avantages con-
3, ſidérables. . . Le différent goût des Peu-
3, ples décide néceſſairement de la multitu-
3, de des expreſſions qu'ils ont , pour peindre
3, les objets qu'ils chériſſent. L'uſage ne
3, ſçauroit les ramener ſans ceſſe ſous leurs
3, leurs yeux , ſans varier preſque à chaque

» instant l'impression qu'ils en reçoivent ,
 » & sans les forcer par conséquent de mul-
 » tiplier les termes qui doivent rendre
 » leurs sentimens & leurs idées. Mais de
 » simples comparaisons ne justifieront ja-
 » mais une accusation absolue. Serions-
 » nous en droit d'avancer que Cicéron a
 » crû que la Langue Grecque étoit pauvre,
 » parce qu'il soutient * qu'elle est moins
 » riche que la Langue Latine ? Il faudroit
 » donc conclure que toutes les Langues
 » sont réduites à une extrême pauvreté , à
 » vouloir en juger par la prodigieuse abon-
 » dance de celle des Arabes. On dit ** qu'el-
 » le a mille noms pour exprimer une épée ;
 » qu'elle en fournit quatre-vingt pour fi-
 » gnifier un Lion , & trente pour repré-
 » senter un Chameau dans ses différens
 » états. On ajoûte que les Chinois n'ont
 » au contraire que trois cens ving six mots,
 » encore chaque mot n'est-il que d'une syl-
 » labe , mais il est susceptible de divers
 » sens par les tons divers qu'on lui donne
 » dans la prononciation , de sorte que pour
 » écrire , cette Nation a besoin de quatre-
 » vingt mille caractères. Nous prétendons
 » prouver par là que la richesse ou la pau-
 » vreté des Langues est beaucoup plus in-

* *Cic. 1. De finib. n. 10.*

** *Le Père Lamy.*

» dépendante du nombre des termes , que
 » du parti qu'elles en savent tirer. On
 » doit décharger du reproche honteux
 » d'indigence toutes celles qui ont de quoi
 » faire face à tous les besoins , quoiqu'a-
 » vec plus ou moins de faste & de prodi-
 » galité , &c.

M. L. B. s'objecta qu'on prétend que no-
 tre Langue manque souvent de tours *é-
 gans pour substituer aux expressions simples
 un langage détourné* , & il répondit qu'on » a
 » tort de lui attribuer un défaut qu'elle ne
 » contracte que sous des plumes vulgaires ;
 « que la Langue se ressent toujours du gé-
 » nie de ceux qui la parlent ; qu'elle paroît
 » ingrate , rébelle , stérile , quand elle est
 » mise en œuvre par des Ecrivains égale-
 » ment incapables de penser & de sentir
 » avec délicatesse ; qu'en ouvrant , si l'on
 » veut , au hazard ceux de nos Auteurs que
 » la supériorité des talens a distingués , on
 » sera surpris des ressources infinies qu'elle
 » leur fournit pour embellir les sujets qu'
 » ils traitent ; que rien n'est plus commun
 » chez eux que l'art inestimable de substi-
 » tuer au sens propre le sens figuré ; qu'ils
 » s'en servent pour répandre des fleurs &
 » des graces sur les matières les plus sèches
 » & les plus abstraites , pour transporter
 » dans des ouvrages philosophiques pres-

» que toutes les beautés des ouvrages de
 » pur agrément, pour adoucir par l'éle-
 » gance du style jusqu'aux épines de l'Al-
 » gèbre & de la Géométrie, &c.

Pour justifier notre Langue de la pré-
 tenduë foiblesse dont M. L. D. a cru pou-
 voir l'accuser, M. L. B. cita divers en-
 droits de cet Auteur, qui avouë tantôt que
 la Langue Françoisse est devenuë * *si harmo-
 niense, si délicate, si expressive, qu'elle pour-
 roit presque être mise en parallele avec les bel-
 les Langues de l'antiquité: tantôt que la vi-
 vacité de la fiction, la magnificence des figu-
 res, la hardiesse des inversions, la beauté &
 la variété des images, &c. peuvent se trouver
 dans une Traduction en prose: tantôt qu'une
 Traduction peut conserver à son original
 tous ses traits, toutes ses couleurs & tout son
 prix, & qu'elle a de quoi remplacer,
 quand il le faut, par des beautés équivalentes,
 celles qu'on ne peut retenir également dans les
 deux Langues: tantôt enfin, que la Langue
 Françoisse ** peut en quelque sorte atteindre à
 la grandeur & à la majesté de la Langue Ro-
 maine, & en égaler la douceur & l'énergie;
 que la belle antiquité n'a rien qu'elle ne puisse
 rendre heureusement. » Mais dit M. L. B.
 » si la force & son élégance sont incon-*

* *Dis. sur la Trad. des Poët.*

** *Pref. de la Trad. de Virg.*

» restables , lorsqu'elle travaille sur le
 » fond d'autrui , pourquoi sera-t-elle foi-
 » ble & indigente , lorsqu'elle voudra tout
 » tirer de son propre fond ? Est-ce que la
 » versification , destinée à augmenter son
 » harmonie , fera capable de l'énerver ?
 » Est-ce qu'elle a besoin d'un génie étran-
 » ger pour s'élever jusqu'au sublime de la
 » Poësie ? . . . Notre Académicien com-
 para ensuite quelques Traductions de
 nos Profateurs & de nos Poëtes , & après
 avoir fait sentir qu'il y a d'ordinaire plus
 de force & plus d'harmonie dans les Tra-
 ductions en vers , il ajouta : » Et dans un
 » genre supérieur , qui a mieux rendu que
 » nos Poëtes le sublime & le pathétique
 » de nos Livres Saints ? On croit entendre
 » la Harpe de David sous les doigts de
 » l'immortel Rousseau. Le feu des divins
 » Cantiques est presque tout entier dans ses
 » Odes Sacrées. Nous pourrions citer des
 » Auteurs vivans , dont les vers nous met-
 » tent sous les yeux toute la majesté de la
 » Religion & toute l'élevation des Ecri-
 » vains inspirés , mais c'en est assez pour
 » la gloire de la Poësie Françoisse. Elle est
 » évidemment capable de tout , puisqu'elle
 » a pû se charger de l'enthousiasme même
 » des Prophètes.

M. L. B. après avoir essayé de satisfaire

à quelques autres objections, s'arrêta à celle-ci : *Nous avons, dit-on, une foule de termes qui sont bannis du style noble, & que la Poësie rebute. Cependant un Poëme épique exige des détails où il faudroit employer des mots vulgaires, &c.*

» Mais a-t-on droit d'alleguer, comme
 » une marque de stérilité & d'ingratitude
 » dans notre Langue, ce qui n'annonce vé-
 » ritablement que l'ancien goût de la Na-
 » tion ? Les Francs; dont nous sommes des-
 » cendus, ne s'occupoient que de la chasse
 » dans les pays couverts de bois, qui furent
 » leur premiere habitation. En s'établif-
 » sant, les armes à la main, dans de meil-
 » leurs terres, ils se déchargèrent tou-
 » jours sur leurs esclaves du soin de les
 » cultiver. De là le renversement des idées
 » primitives; l'Agriculture qui avoit été
 » en honneur chez les Peuples les plus po-
 » lis, parce qu'elle y étoit exercée par les
 » personnes les plus distinguées, s'avilit
 » de plus en plus aux yeux de nos Peres;
 » à mesure qu'elle devint parmi eux l'uni-
 » que partage des sujets de l'Etat les plus
 » méprisés. Et c'est ainsi que les Arts mé-
 » caniques, & les détails qui en dépen-
 » dent, ont contracté dans notre esprit la
 » bassesse des ames viles & mercénaires,
 » auxquelles nous les avons abandonnés.

42. MERCURE DE FRANCE.

» C'est donc à nos mœurs, plutôt qu'à no-
» tre Langue, qu'il faut attribuer les im-
» pressions peu agréables que fait sur nous
» la peinture trop naïve de certains ob-
» jets. Les ouvrages, sortis de quel-
ques-unes de nos plumes élégantes, furent
cités ici pour démontrer que la Langue
Françoise ne laisse pas d'avoir *une infinité*
de tours variés & d'expressions figurées,
pour dire avec grace les choses les plus commu-
nes, & pour tracer des préceptes sans dégoût
& sans sécheresse. Dans le *Telemaque* de M.
de Fénélon on ne voit que » préceptes,
» que maximes, que descriptions, qu'i-
» mages des differens Arts, & surtout des
» travaux de l'Agriculture. Nous sça-
» vons aussi, ajouta M. L. B. qu'un *
» des illustres Associés de l'Académie a
» déjà heureusement tenté d'élever cet ou-
» vrage ingénieux à la dignité de Poëme
» en Vers François, sans introduire dans
» la Prose Poëtique de M. de Cambray
» d'autres changemens que les inversions
» qui doivent amener, selon les règles, la
mesure & la rime. Enfin M. L. B.
observa que M. L. D. convient que *pour*
les objets spirituels ou relevés, nous avons assez
de manieres de les exprimer noblement; que
nous pouvons produire d'excellens Poëmes sur
* M. le Président de Clario.

La Musique, sur la Peinture, sur la Navigation, sur l'Art de la Guerre, & que les travaux de la Campagne ou de pareils sujets sont les seuls qui sont véritablement incapables de servir de matière à un bon Poëme François. . . » C'étoit bien la peine, conclut
 » M. L. B. d'intenter à grands frais contre
 » notre Langue une accusation générale,
 » qui sembloit nous interdire toute sorte
 » de Poëme Epique, pour se borner enfin
 » à un cas particulier, qui se compense
 » vraisemblablement dans toutes les Lan-
 » gues. Pour forcer même notre Critique
 » dans ce dernier retanchement, il ne
 » faut que la Traduction des Géorgiques
 » en Vers François, qu'un * de vous,
 » Messieurs, nous prépare, & à laquelle
 » le Public est impatient d'applaudir. Il
 » résulte du moins de tout ce que nous
 » avons dit jusqu'ici, que M. L. D. en
 » renouvelant contre notre Langue un
 » ancien reproche, s'est souvent contredit
 » lui-même, & qu'à force d'extenuer le
 » premier sa proposition pour la défendre,
 » il s'est réduit à un poste qui paroît peu
 » considérable, mais dans lequel il ne
 » laisse pas d'avoir encore de la peine à se
 » soutenir. &c.

M. de la Mothe, Doyen de la Cour des

* M. le Franc.

44 MERCURE DE FRANCE.

Aydes, lut un ouvrage mêlé de prose & de vers. Selon son usage, il donna aux Dames des leçons aussi utiles qu'agréables.

La Séance suivante fut terminée par la lecture du Programme suivant.

M. l'Evêque de Montauban, ayant destiné la somme de deux cens cinquante livres, pour donner un prix de pareille valeur à celui qui, au jugement de l'Académie des Belles Lettres de cette ville, se trouvera avoir fait le meilleur discours sur un sujet relatif à quelque point de Morale tiré des Livres Saints, l'Académie distribuera ce prix le 25. Août prochain, fête de Saint Louis, Roi de France.

Le sujet de ce discours sera pour l'année 1750.

» Il y auroit plus d'amitié parmi les
» hommes, s'il y avoit plus de vertu.
Conformément à ces paroles de l'Ecriture,
Qui timet Deum, a què habebit amicitiam bonam. Eccle. vi. 17.

Les discours ne seront tout au plus que de demie heure de lecture, & finiront toujours par une courte priere à Jesus-Christ. On n'en recevra aucun, qui n'ait une approbation signée de deux Docteurs en Théologie.

L'Académie ayant réservé le prix de l'année 1749, elle le destine à une Ode ou

à un Poëme dont le sujet sera pour l'année 1750.

» La destruction des monumens publics
» par les Barbares.

Les Auteurs ne mettront point leur nom à leurs ouvrages, mais seulement une marque ou paraphe, avec un passage de l'Écriture Sainte, ou d'un Pere de l'Eglise, qu'on écrira aussi sur le Registre du Secrétaire de l'Académie.

Toutes sortes de personnes, de quelque qualité qu'elles soient, seront reçues à prétendre au Prix, hors les membres de l'Académie, qui en doivent être les Juges.

Les Auteurs feront remettre leurs ouvrages dans tout le mois de Mai prochain, entre les mains de M. de Bernoy, Secrétaire perpétuel de l'Académie, en sa maison rue Montmurat, ou en son absence à M. l'Abbé Bellet, en sa maison rue Cour de Toulouse.

Le Prix ne sera délivré à aucun, qu'il ne se nomme, & qu'il ne se présente en personne, ou par Procureur, pour le recevoir, & pour signer le discours.

Les Auteurs sont priés d'adresser à M. le Secrétaire trois copies bien lisibles de leurs ouvrages, & d'affranchir les paquets qui seront envoyés par la Poste. Sans ces deux conditions, les ouvrages ne seront point admis au concours.



E P I T R E

A M. R. * *

EN vain ta voix enchanteresse
 S'opposeroit à mes projets ;
 Des rives du sacré Permesse ,
 Et de la poétique yvresse
 Je méprise tous les attraits ,
 Et l'on ne me verra jamais ,
 Jouet d'une sotte foiblesse ,
 Rompre le serment que j'en fais.
 Le silence de la paresse
 Fait tout l'objet de mes souhaits.
 Unique amateur désormais
 D'une délicate sagesse ,
 Sans aller chercher à grands frais
 Des biens d'une nouvelle espèce ;
 Toujours simple dans ses apprêts ,
 La Nature sera mon maître ,
 Et sans prétendre à la connoître ;
 Je veux jouir de ses bienfaits.
 De la sublime Poésie
 Je redoute trop les efforts.
 Pourquoi se priver de la vie ,

Pour vivre quand nous ferons morts ?

Pour être nommé du vulgaire ,

Perdrois-je ma tranquillité ?

Perdrois-je pour une chimere ,

Une douce réalité ?

Pour un plaisir imaginaire ,

Céderois-je ma liberté ?

Non ; que la gloire soit brillante

Aux yeux qu'elle peut éblouir ,

Tout son éclat n'a rien qui tente

L'esprit sage qui sçait jouir.

C'est cette divine science

Qui va désormais m'occuper ;

D'un faux bien frivole apparence ;

Vous ne pourrez plus me tromper.

Dégagé des folles chimeres ,

Qui tourmentent les fots mortels ;

Méprisant des loix étrangères ,

Qui pour adoucir leurs miseres ,

Ont rendu leurs maux plus cruels ;

Mon livre sera la nature ,

Ma seule étude, le bonheur ;

Mon soin, d'éviter l'imposture ;

L'ennui , le trouble , la douleur,

Par une sage économie ,

Maître sensé de mes desirs ,

En releverai les plaisirs ,

Dont je veux adoucir ma vie,
 Et libre à jamais des liens
 De toute orgueilleuse chimère ;
 Mon esprit, riant du vulgaire,
 N'ira point chercher de faux biens,
 Ni de malheur imaginaire.

Geneve. M.



R E F L E X I O N S.

L'Homme d'esprit donne des préceptes ; le sage donne des exemples.

Il est rare de se corriger, sur tout des petits défauts.

Je crois qu'il y a autant de gens qui reprochent à la fortune sa constance, qu'il y en a qui se plaignent de son inconstance.

L'ennui semble nous faire peu de mal, cependant il est insupportable ; c'est que l'ennui nous détache de nous-mêmes, & les passions nous y attachent, malgré les maux qu'elles nous causent.

Je suis étonné que l'homme se plaigne si souvent : il est si fier, si orgueilleux !

La gayeté n'est pas rare, mais les accidens qui la détruisent sont communs.

Je ne suis pas surpris que l'on ait de l'orgueil quand on ne pense pas à loi, mais
 lorsque

lorsque l'on se regarde , ne disparoît-il pas ?

Il est plus difficile de couvrir ses défauts que de les diminuer : cependant bien des gens ne songent qu'à les cacher , & ils montrent de plus l'envie de faire des dupes qu'ils ne trouvent gueres.

Comment le plaisir de s'instruire ne seroit-il pas fort agréable ? Il flatte nos deux grandes passions , l'amour propre & l'intérêt. On croit valoir mieux & posséder davantage.

La vivacité est à l'esprit ce que la santé est au corps. Elle le rend plus propre à tout , au bien & au mal ; à jouir de la vie & à en mal user.

La solitude rend ou trop difficile pour la société , ou trop peu délicat.

La douceur est utile à celui qui la possède , en ce qu'elle préserve l'ame d'être troublée , ou la remet bien tôt en paix. Il semble que ce soit une balance qui tende toujours à l'équilibre.

Quoiqu'on se plaigne avec raison du peu d'empire que nous avons sur nos passions , je trouve encore le cœur plus aisé à gouverner que l'esprit.

Il y a , je crois , bien des gens qui passent leur vie , sans avoir rien à se reprocher du côté des sentimens ; mais je ne

C

pense pas qu'il y ait personne au monde qui ne soit souvent mécontent de son esprit. La raison en est qu'on n'a pas incessamment occasion de faire usage de ses sentimens , & l'usage que l'on fait de son esprit , est continuel.

J'ai désiré plus souvent de sçavoir ce qui se passe dans la tête d'un stupide , que de sçavoir ce qui occupe celle des gens sages par leur esprit & leur capacité.

Notre amour propre est une barrière qui arrête le jugement que nous portons de nous-mêmes : les autres hommes ont aussi cette barrière , derrière laquelle ils nous jugent. Ce sont deux obstacles qui s'opposent également à la rencontre de l'opinion que les autres ont de nous , & de l'opinion que nous en avons nous-mêmes. Notre valeur , appréciée au juste , se trouve peut-être précisément au milieu entre ces deux barrières.

Les maux que nous cause notre imagination , sont quelquefois aigris par la réflexion ; mais après avoir augmenté le mal , il arrive souvent qu'elle en devient le remède.

Les plus grands biens viennent quelquefois des plus grands maux : il est certain , par exemple , que l'orgueil des hommes a beaucoup servi à leurs progrès dans les sciences.



O D E

*De M. le Séguillon à M. le **** de G***
Commissaire d'Artillerie, sur la grace
singuliere qu'il a obtenue de la Cour en
faveur de l'Auteur.*

Ainsi ; par les regards d'un Astre favorable,
Le timide arbrisseau, qu'un long hyver accable,
S'affranchit des liens de sa captivité.
D'un jour trop désiré la gracieuse Aurore
Réchauffe ainsi le sein de la mourante Flore,
Et lui rend ses plaisirs avec sa liberté.



Le Destin, dans nos maux disposant notre joye ;
Au sein des noirs chagrins que sa main nous en-
voye,
Cache le germe heureux d'un bien inespéré.
L'instant vient ; un rayon écarte le nuage :
Prête à nous immoler, la Fortune volage
Comble l'affreux tombeau qu'elle avoit préparé.



Que l'homme, délivré des atteintes cruelles,
Sçait connoître le prix de ces douceurs nouvelles,
Que lui rend un repos long-tems sollicité

C ij

52 MERCURE DE FRANCE.

Qu'alors le souvenir de l'injuste fortune,
Loin de lui devenir une image importune,
Ajoute un nouveau charme à sa félicité.



Ce n'est pas qu'ébloui du rayon qui m'éclaire,
Je fonde sur l'éclat d'une vapeur légère
Le téméraire espoir d'un solide-bonheur.
La fortune a ses maux, ainsi que ses délices,
Et l'unique remède à ses légers caprices,
C'est de se préparer aux traits de leur rigueur.



Mais pour ne rien ôter au jour qui nous console,
Renvoyons les soucis & la crainte frivole
Dans le profond cahos de l'obscur avenir.
Après douze printems noyés dans la tristesse,
Rendons-nous à la joye, & qu'une sage yvresse
Du plus rare bienfait marque le souvenir.



Généreux Chevalier, dont la main bienfaisante
Vient puissamment briser cette chaîne accablante,
D'un âge trop crédule ouvrage frauduleux ;
G... mon espoir & mon appui fidelle,
Que ne puis-je aux accords d'une muse immortelle,
Publier tes bienfaits à nos derniers neveux.



Que n'ai-je l'heureux don de ce Chantre sublime,
 Pour qui les doctes Sœurs, d'une main unanime,
 Applanirent du Mont les sentiers inégaux !
 J'irois, nouvel Horace, au gré d'un beau délire,
 Couronner mon Mécène, & chanter sur la lyre
 Les paisibles vertus qui font le vrai Héros.



Oui, j'irois à ton nom chez les sçavantes Fées
 Déposer dans leur Temple, au rang de leurs tro-
 phées,
 De mes longues douleurs les instrumens défaits.
 Ces fers que je traînois dans un obscur silence,
 Monumens ennoblis par ma reconnoissance,
 Sous leurs lambris sacrés brilleroient à jamais.



Là les cruels chagrins, les pâles insomnies,
 Les songes effrayans, les noires calomnies,
 L'horrible désespoir, des remords entouré,
 Ces spectres, de l'Enfer enfans impitoyables,
 Marqués dans mes tableaux sous des traits vé-
 ritables,
 Annonceroient le bras qui m'en a délivré.



C'est en vain que l'envie au teint pâle & livide
 Menace d'infecter de son souffle homicide
 L'encens que l'équité prépare à ta vertu ;

54 MERCURE DE FRANCE.

Le zèle généreux, qu'un bon Prince accrédite,
Trouve dans ses succès l'éloge qu'il mérite,
Et la plus grande gloire à se voir combattu.



Ce monstre qu'éblouit la lumière importune,
Qui vient du malheureux éclairer la fortune,
Doit ce tribut d'honneur au trait qui l'a blessé.
Foible & lâche ennemi des vertus qu'il admire,
Il aboye en public; en secret il soupire
D'un bonheur où son sort n'est point intéressé.



Le mérite du cœur, qu'un vrai zèle aiguillonne,
A droit seul de porter jusqu'aux degrés du Trône
Les chagrins ignorés qui rongent l'innocent.
Le Dieu, qui d'une main sait lancer son tonnerre,
De l'autre dispenser ses faveurs à la terre,
Ne prodigue jamais les graces qu'il répand.



Adulateurs oisifs, dont le crédit stérile,
En vos avaras mains dépâ trop inutile,
Jamais ne fut marqué par le bonheur d'autrui,
Sçachez apprécier la gloire légitime.
Un pouvoir redouté n'offre rien de sublime,
S'il n'est de malheureux la défense & l'appui.



Un Héros, tel que ceux dont nous parle l'Histoire,
toire,

Chez des Peuples détruits, victimes de sa gloire;
Ne cherche en ses travaux qu'un laurier détesté.

Le Héros véritable & que Titus avoue,
C'est ce rare mortel, dont l'ame se dévoue
A nous rendre la vie avec la liberté.

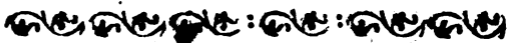


O liberté chérie ! ô bien inestimable !
Les Dieux nous peuvent-ils en un jour favorable
Accorder un trésor plus grand, plus digne d'eux ?
Et le foudre à la main, au jour de leur colere,
Ont-ils contre le crime un fleau plus sévère,
Que celui qui ravit un bien si précieux ?



D'un si riche bienfait la noblesse suprême
Peut seule élever l'homme au dessus de lui-même,
Corriger sa nature & l'approcher des Cieux.
Ce rayon réfléchi de la vertu divine,
Communiquant l'éclat de sa haute origine,
Doit le rendre adorable & l'égal aux Dieux.





M É M O I R E

Présenté à M. Rouillé, Secrétaire d'Etat de la Marine, par M. Jahan, natif de Tours & habitant de la Louisiane, pour l'établissement des Vers à Soye dans cette Colonie.

ON examine dans ce Mémoire ce qu'il y a lieu d'espérer de leur production, qui peut être l'objet d'un commerce aussi avantageux à la France qu'à cette Colonie.

Les observations suivantes sur les avantages qu'on en pourroit tirer, sont des plus exactes, elles sont le fruit d'un séjour de dix ans dans ladite Colonie, & elles ont été constatées par une culture qui a été faite à la concession des Bagagoulas appartenante à M^{rs}. Paris du Vernay & de Montmartel, &c. Ces Messieurs avoient envoyé en 1721 & 1722 du monde à cet effet. Le peu de soye qu'on en a eu, étoit de la meilleure qualité, & l'entreprise auroit procuré toute satisfaction, si on eût sçu gouverner les vers par la température de l'air, choisir mieux leur nourriture, & étudier la manière de tirer la soye, & s'il y eût eu un peuple suffisant dans ce pays, qui ne faisoit pour lors que de naître.

Observations.

Il ne s'agit point d'envoyer des gens à la Louisiane vis-à-vis de cet unique objet. Les entrepreneurs courroient risque d'échouer, & de se consumer en frais par les gages qu'ils donneroient à leurs ouvriers transférés à cet effet. Quelques modiques que fussent ces gages, ils ne pourroient être de moins que de la somme de 200 liv. par tête chaque année, & la nourriture couteroit autant malgré toute économie, quoique la vie y soit plus douce qu'en toute autre Colonie de l'Amérique; ce qui fait une dépense annuelle par chaque personne de la somme de 400 liv. indépendamment des frais pour le transport. Or on ne pourroit se dédommager de ces frais par ce travail qui ne dure au plus que six semaines, quelque fructueux qu'il puisse être, & qui dans l'année la plus favorable, ne produira jamais plus de 100 liv. par personne, ainsi qu'il sera démontré au mémoire particulier du gouvernement des vers à soye.

Avant que d'entrer dans les autres particularités concernant l'établissement dont il s'agit dans ce Mémoire, il convient de donner une idée générale de la Louisiane, tant pour le climat que pour ses différentes productions.

De la Louisiane.

La Louisiane, découverte par M. de la Salle, est une Province du Continent de l'Amérique Septentrionale, habitée par les François, arrosée par le Mississipi (l'un des plus beaux fleuves de l'univers) qui a son embouchure dans le Golphe du Mexique par les 29 & 30 degrés de latitude Septentrionale. Elle est située entre le Royaume du Mexique Espagnol & la Caroline, Colonie Angloise, & son étendue est si immense, qu'on la pourroit juger plus grande que toute l'Europe.

Les habitans, quoiqu'en très-petit nombre, ont déjà porté leur établissement à près de 500 lieues en remontant le fleuve, jusqu'à l'endroit appelé les Illinois. C'est donc depuis son embouchure jusqu'à cette hauteur parfaitement connue, que des deux côtés du fleuve les François pourroient former, par la succession des tems, des habitations voisines, desquelles ils auroient lieu d'espérer des productions semblables à celles que fournit l'Europe, puisqu'il est le même climat, & qu'il est aussi sain & aussi fertile; le pays offrant par l'immensité de ses prairies & forêts tout ce que la vie peut désirer.

Comme on ne se propose point ici d'en

faire une entière description, on avertit ceux qui voudront le mieux connoître, d'avoir recours à l'histoire de la nouvelle France en 3 vol. *in-4°*. par le Pere Charlevoix, de la Compagnie de Jesus; qui est d'autant plus croyable, qu'il a été lui-même sur les lieux: & afin de ne point quitter de vue notre objet pour l'établissement des vers à soye, on se contentera de parler succinctement des plantations qui font aujourd'hui tout le produit des habitations formées dans cette Colonie, pour démontrer avec une vérité sensible que les habitans peuvent fructifier leur revenu par la culture des vers à soye, sans qu'elle les dérange d'aucunes de ces mêmes plantations ordinaires, auxquelles par une longue habitude ils sont depuis long-tems versés.

Des Plantations du Tabac & de l'Indigo.

On cultive depuis environ trente ans dans cette Colonie le Tabac & l'Indigo. Ces deux plantes ont été l'unique objet auquel les habitans se sont fixés jusqu'à ce jour. La culture du Tabac & sa fabrique, perfectionnées par les soins de la Compagnie des Indes, ont été d'abord connues; mais l'Indigo, dont la culture & la fabrique sont presque toutes différentes, a échoué plusieurs fois, faute de personnes

au fait de l'une & de l'autre. Ce n'est que depuis qu'il est venu dans la Colonie des personnes expérimentées, c'est-à-dire depuis sept à huit ans, que l'on a commencé à y réussir. Le Tabac & l'Indigo, étant des plantes extrêmement délicates, sont par conséquent sujets à beaucoup d'accidens de la part des variations de l'air. Ils sont de plus sujets à l'attaque de certains insectes, dont on ne peut les garantir qu'avec de grands soins; ce qui fait que l'habitant est quelquefois exposé, dans de certaines années fâcheuses, à perdre en totalité, ou du moins en grande partie, un travail d'environ huit mois qu'il lui a fallu passer vis-à-vis de l'une ou l'autre plante, tant pour préparer ses terres, que pour soigner, planter & fabriquer. Par cette raison, les habitans de cette Colonie auroient dû se prêter à mettre à profit d'autres productions, qui se sont présentées depuis long-tems devant leurs yeux, telles que la Cire verte & les Vers à soye, dont le revenu est à peu près égal, & dont le travail se fait dans d'autres saisons que celui du Tabac & de l'Indigo. Ils se seroient ménagés par là des ressources, pour se dédommager des pertes que tous leurs soins ne peuvent éviter, & sur lesquelles il faut se conformer aux ordres de la Providence.

De la Cire verte.

La Cire verte, anciennement connue par les Anglois, vient d'une espece de laurier très commun sur les côtes de la Louisiane, dont la graine est couverte d'une gomme cirreuse, laquelle, tenue pendant quinze ou seize heures dans une chaudiere d'eau bouillante, rend par extraction une cire verte qu'on peut faire blanchir, attendu que cette couleur verte n'est chez elle qu'un corps étranger qui se dissipe à la rosée. Sa qualité, quoique friable, pourroit être bonne à faire de fort belles bougies de table, & l'on a lieu de présumer que cette plante, ainsi que sa graine, a quelques vertus médicinales.

Si les Anglois ont eu l'avantage d'en faire la découverte sur les côtes de leur Colonie du même Continent, ils n'ont point eu celui de connoître les qualités que trouve dans cette plante le sieur Alexandre, grand Chimiste & Physicien, Correspondant de l'Académie des Sciences, & habitant à la Louisiane. Il a communiqué ses observations à la Cour: ainsi sans s'arrêter sur ce sujet, on dira seulement, pour ce qu'il y a de commun entre la culture en question & notre objet, que les habitants de la Louisiane, pendant les trois

62. MERCURE DE FRANCE.

mois d'hiver, tems auquel tous les travaux de leurs terres sont cessés, pourront espérer environ la somme de 250 liv. de revenu net & quitte, par chaque tête de negres, femmes ou enfans, qu'ils employeront à ce travail, en donnant même la cise brute, c'est-à-dire verte, à raison de 12 à 15 sols, & la blanche à raison de 18 à 20 sols la livre; car la récolte en est certaine suivant le calcul du sieur Alexandre qui en a fait l'expérience. On donnera copie de son Mémoire, pour peu que le Ministère desire d'en être plus amplement instruit.

Muriers.

Le ver à soye, cet insecte précieux, qui fait la richesse de quelques Provinces du Royaume, & encore plus des Pays Etrangers, d'où nous sommes obligés de tirer beaucoup de soye, ne se nourrit que de feuilles de mûriers.

La Louisiane, dont le territoire des deux côtés du fleuve, à commencer depuis son embouchure jusqu'au poste François, appelé les Arkansas, situé à trois cens lieues dans les terres par les 34 & 35 degrés de latitude septentrionale, est remplie de muriers que la nature y a placés en telle abondance, qu'on ne craint point

de dire que si ce n'étoient des arbrisseaux, ils y formeroient des forêts. Les Botanistes nous demanderont peut-être quelle espede de muriers ? :

Le murier noir appelé le murier de Dame, dont le fruit est gros & noir, quand il est en maturité, que le vulgaire appelle mure ou moge, & les naturalistes (*Morus fructu nigro majori*.) ne croît point dans cette Colonie.

On connoît deux espedes de muriers appelés blancs. L'un porte un fruit noir tirant sur le rouge (*Morus fructu nigro minori foliis lacinatis*.) L'autre produit un fruit blanc (*Morus fructu albo minori infuso*.)

Il est une troisiéme espede, qu'on appelle murier sucré, & dont le fruit est aussi blanc (*Morus fructu ex albo purpurascente arato*.)

De ces trois espedes de muriers, la plus commune à la Louisiane est celle qui porte un fruit noir tirant sur le rouge, & dont les feuilles sont un peu découpées. (*foliis lacinatis*.) On le trouve par-tout dans les forêts, jusqu'à la hauteur des Arkansas, qu'on a déjà cité. Les deux autres espedes portant un fruit blanc sont très-râres : cependant on en trouveroit encore assez, si l'on en avoit besoin pour faire

des plantations sur les terres. De ce que nous venons de dire , il s'ensuit que si-tôt qu'on auroit pullulé les œufs des vers à soye dans le Pays , ce qui se peut faire la première année ; les habitans pourroient entreprendre d'en élever sans attendre les plantations qui leur deviendroient par la suite plus commodes , & qui en même tems rendroient leurs habitations plus agréables , en suivant l'ordre qu'on indiquera dans un Mémoire particulier tant sur ladite plantation, que sur le gouvernement des vers à soye.

Dans le même Mémoire on prévientra les objections qui pourroient être faites sur la différence de ces muriers , eu égard à la qualité de la soye qu'ils font produire aux vers. On sçait que le murier qui porte un fruit blanc , *fructu albo* , a la feuille plus délicate ; que le ver l'aime par préférence , & que cette feuille lui fait rendre une soye belle , lustrée & très-fine , dont la qualité s'appelle , *Messine*. Mais cette nourriture le rend perilleusement délicat , plus susceptible de maladies , par conséquent la récolte en est plus douteuse.

La feuille du murier qui porte un fruit d'un rouge un-peu noir , & qui est appelé , comme il a été dit ci-dessus , *minori nigro foliis lacinatis* , est moins délicate , un peu

plus épaisse , & elle fait rendre aux vers une soye nommée Organfin , aussi belle & aussi lustrée que celle dont nous avons parlé , mais d'un brin plus ferme & qui a du nerf. Cette soye seroit préférée des fabricans , attendu la difficulté du premier devidage dans les manufactures de soye. D'ailleurs, le ver nourri de ce murier est plus gros , plus fort ; par conséquent le gouvernement en est plus aisé, & la récolte plus certaine.

Ces différences seront détaillées dans un Mémoire particulier , à l'article concernant la maniere de trier la soye.

Pour ce qui regarde le revenu de cette production moralement sûre , on ne peut chaque année espérer d'un travail de cinq à six semaines , que tout au plus 100 livres par chaque personne , mais avec cet avantage que l'habitant pourra y employer tous les petits esclaves noirs & autres au-dessus seulement de huit ans , & qu'il aura besoin seulement de mettre à la tête deux ou trois personnes raisonnables , tant pour leur faire ramasser les feuilles que pour la conduite de ce travail.

Par là il retirera un bénéfice inattendu d'un nombre d'enfans qui lui sont couteux sur son habitation , tant pour la nourriture & l'entretien , que pour leur traite-

ment dans leurs maladies, & qui jusqu'à l'âge de quinze ans ne lui rendent aucun service.

On se persuade que tous les habitans, entrant dans l'esprit de l'économie de la France, puisqu'ils sont François, se priveront même de leurs domestiques pendant ce tems pour augmenter la récolte, & que les enfans naturels du Pays, piqués d'émulation les uns par les autres à la vue d'un certain petit lucre, lorsqu'ils seront enseignés, se prêteront volontiers à la direction de ce travail, qui a d'autant plus son agrément qu'il est de peu de durée, & sans aucune fatigue. Ils seront animés à cela par l'exemple d'un grand nombre d'habitans de l'Europe, & particulièrement de la France, où plusieurs personnes, même de condition distinguée, font de cette occupation un de leurs amusemens.

*Pour l'établissement des vers à soye à la
Louisiane.*

Quoiqu'on trouve, dans les muriers qui sont dans les forêts de cette Colonie, des vers à soye, ce qui se connoît en passant sous les arbres, par les brins de soye échappés comme des filandres d'araignées, dans les tems chauds, on ne doit pas cependant espérer d'en élever de cette façon. L'en-

reprise feroit des plus chimériques par les divers accidens des injures de l'air , & par l'inconstance des tems , aussi bien que par différens insectes & oiseaux qui leur feroient la guerre. Mais cette découverte que la nature nous présente , doit exciter l'ambition & donner l'espoir de réussir dans un gouvernement domestique de ces animaux , puisque le murier qui vient sans culture dans ce Pays , nous offre sur le champ leurs alimens , en attendant que nous ayons fait des plantations plus commodes. Il sera néanmoins à propos , lorsqu'on se servira des feuilles qu'on cueillera dans les forêts , d'user de certaines précautions très-essentiellés , dont nous avertirons dans un Mémoire postérieur.

Pour commencer cet établissement , il ne faut pas compter sur les œufs des papillons qu'on pourroit ramasser dans le Pays , ce qui jetteroit dans une trop longue opération. On peut accélérer l'entreprise , en portant à la Colonie quelques livres de ces œufs qu'on tirera du meilleur endroit. Il faudra renfermer les œufs par petite quantité comme une livre dans des boîtes de marbre , & en faire faire pour le plus tard le transport dans le courant du mois de Novembre ou dans les premiers jours de Décembre , afin qu'ils arrivent à la fin

de Février suivant. On les tiendra sur le vaisseau dans l'endroit le plus aéré, car si ces boîtes étoient mises dans quelque lieu renfermé & chaud, comme dans la calle, il n'est point douteux qu'ils y périroient.

Arrivés dans le pays, on les feroit éclore dans le mois de Mars, ou dans les premiers jours d'Avril, en les exposant au Soleil, sans être obligé d'user d'artifice, le bas du pays étant plus chaud que la France, ce qu'on peut remarquer par la hauteur qu'on en a donnée, depuis l'embouchure du fleuve jusqu'aux Arkansas, & par les muriers qui y végètent plutôt. Par conséquent la récolte se trouveroit plus printannière. Il ne conviendrait pas de faire d'abord une distribution générale de ces œufs. Tout le petit peuple, qui n'a aucune connoissance de ce gouvernement, laisseroit périr ce qu'on lui confieroit. D'ailleurs les personnes, chargées de l'inspection de cette entreprise, ne pourroient pas se prêter dans des commencemens à tout le monde. Il seroit donc plus prudent d'en faire une répartition particulière entre les Habitans de la première classe, à la disposition des Supérieurs de cette Colonie, comme

Entre les R. P. Jesuites.

Les Dames Religieuses qui ont un nom.

bre de filles orphelines chez elles, pensionnées par le Roi, dont le travail d'une année leur donne à peine ce que celui-ci leur rendroit en cinq à six semaines.

Messieurs les Conseillers au Conseil Supérieur.

Messieurs les Officiers de Troupes réglées & de Milice.

Quelques notables Habitans qui ont tous des habitations très-bien rangées, & certaine quantité de Nègres, parmi lesquels il y a nombre d'enfans.

On formeroit parmi ces Nègres des sujets, tant pour gouverner les vers que pour tirer la soye. Bientôt le petit Habitant, à leur exemple, s'y donneroit avec plus de confiance & de desir, d'autant que la volonté ne paroîtroit point contrainte. En usant d'une telle conduite, cette culture au plus en trois ans deviendroit générale, & elle ne pourroit manquer de réussir sous la direction de deux Chefs, & seulement de quatre ouvriers de France transferés à cet effet, lesquels on partageroit entre la nouvelle Orleans, les habitations voisines du haut & bas du fleuve, le quartier des Allemands, la Pointe coupée & la Mobile.

Si nous avons dit au commencement de ce Mémoire, qu'il seroit inutile d'envoyer

70 MERCURE DE FRANCE.

des hommes à la Louifianne pour cet unique objet, nous n'avons entendu parler que de ces gens à gages, dont les travaux ne produiroient pas de quoi balancer la dépense, & non de bons ouvriers, experts dans quelques Arts ou métiers.

Toutes perfonnes qui y paſſeront à deſſein de ſ'établir pour leur compte, & qui ſpéculeront ſur la ſoye, trouveront dans ce Pays de quoi ſ'employer pendant toute l'année ſelon leurs forces, ſoit par le tabac, l'indigo, la cire verte, les brays, les gaudrons, les légumes, le ris, le mays. Outre ces avantages, elles rencontreront des habitations très-bien boisées, dont elles pourront exploiter une partie, tant pour les bâtimens de terre que de mer. De plus elles jouiront d'un climat très-fain, & d'une vie plus douce qu'en toute autre contrée de l'Amérique.

Pour tirer la ſoye à la Croifade.

Les deux premières conditions, néceſſaires au succès de l'établissement propoſé, ſont de ſçavoir gouverner les vers à ſoye, & prévenir les accidens par une nourriture égale, & par un air épuré qu'il faut toujours conſerver au même degré, depuis que les vers ſont éclos, juſqu'à ce qu'ils ſoient renfermés dans leurs coques. Ces

deux cas sont les points fixes pour réussir ; l'Habitant peut pourvoir au premier par ses soins , & au second par le Thermomètre de M. de Réaumur , dont on lui enseigneroit à se servir , & dont la dépense n'est pas considérable.

Il est un troisième article essentiel : c'est de sçavoir bien tirer la soye pour qu'elle puisse être un objet de commerce ; & l'on ne peut proposer une machine plus propre à cet effet que le tour pour la tirer à la croizade , connue de Mrs..... Outre que ce tour est très-commode par sa propre invention , qui permet de s'arrêter afin de pouvoir nettoyer la soye , & ne laisser passer aucune cosse , il rend le brin égal & uni. Son mouvement croisé lui donne aussi une qualité de tords qui le rend plus ferme & plus nerveux , ce qu'on trouve peu dans les soyes des Pays étrangers ; dont la plus grande partie est platte , baveuse & cottonneuse ; ce qui occasionne aux Fabriquans une perte par le déchet qui se trouve dans le dévidage.

Ce sont ces défauts qu'il faut prévenir dans les commencemens , en formant les sujets au tirage , & en les empêchant de prendre des habitudes vicieuses , qui deviendroient incurables , ainsi qu'on le voit dans les enfans qu'on dresse à quel-

72 MERCURE DE FRANCE.

que art ou métier , & qui conservent toujours les bons ou mauvais principes.

Sur les règles suivantes on pourra choisir les sujets. D'autant que cet ouvrage est délicat , & que la femme a la main plus legere que l'homme , elle est plus propre à tirer la soye. Il sera suffisant à l'Habitant d'avoir chez lui deux ou trois Nègresses d'un âge raisonnable , à proportion de son monde , dressées à ce travail pour tirer en peu de tems tout ce qui sera fait dans la récolte , & un moyen petit Nègre pour tourner la machine , ce à quoi tous seront propres. Dans les six semaines que nous avons dit que devoit durer la récolte , nous comprenons le tems de ces esclaves employés dans ce tirage , attendu qu'on peut tirer fort aisément avec ce tour une livre de soye par jour. Il y aura aussi deux remarques essentielles à faire observer aux sujets qu'on voudra former , sçavoir la qualité de l'eau & son degré de chaleur qu'il faudra entretenir dans la petite bassine où flottent les cocons de soye , montée sur un fourneau , & qui doit être d'un cuivre très-mince pour être plus prompte à recevoir les impressions du feu entretenu toujours également.

Comme tous Fabriquans doivent parer leurs marchandises par un emballage convenable

nable , il sera suffisant de montrer à quelques-uns la maniere d'y parvenir , tant pour parer la soye que pour l'emballer. Ceux qu'on destinera à cet emploi , pourront s'en faire un métier particulier. Cela donneroit lieu à une juste précaution qu'il seroit d'indispensable nécessité d'employer, sçavoir , que toutes les balles ou ballots ne fussent faits qu'en présence de quelques personnes préposées pour la visite , & qui en devroient répondre pour faire différencier les qualités , afin qu'il ne se commette point d'abus , dont on n'imputeroit point la faute à certains particuliers , mais à toute la Colonie , qui se trouveroit décriée sans l'avoir mérité. C'est ainsi qu'on auroit dû en user depuis long-tems dans ce Pays , pour le tabac , l'indigo & les autres productions.

Il conviendroit de tirer ces mêmes personnes chargées d'une telle inspection , qui tiendroient chez elles tous les ans un gouvernement de ces vers , comme par forme d'école , & qui seroient obligées d'enseigner à tout le monde sans distinction , & sans exiger aucune rétribution , la nécessité de payer l'instruction pouvant dégoûter les uns , rallentir les autres , & donner un air méprisable à l'entreprise. Mais on pourroit leur permettre à titre

D

d'honoraire un droit de visite lors de l'emballage , avec d'autant plus de justice qu'elles seroient responsables de la qualité de la soye dans les balles ou ballots , à l'exemple de la Compagnie des Indes , qui en usoit de cette façon pour les tabacs de cette Colonie.

R E S U L T A T.

Voilà donc deux objets , la cire & la soye , qui se présentent aux Habitans de la Louisiane , pour se dédommager des accidens inattendus dans les plantations de tabac & d'indigo , & d'autant plus à considérer dans leurs principes , que supposant la soye à quinze francs la livre , l'Habitant qui aura sur son habitation une douzaine de sujets , qu'il a toujours regardés jusqu'à ce jour comme des êtres de dépense jusqu'à certain âge , retirera par la soye en cinq à six semaines un capital de la somme d'environ 1200 liv. sans frais de feuilles de mûrier , qu'il est permis à chacun de cueillir dans les forêts qui seront encore long-tems communes. Chaque sujet dans ce Pays peut gouverner la quantité de vers éclos d'un peu plus d'une once d'œufs de papillons , ce qui rendra , étant bien gouverné , six à sept onces de soye , comme dans l'Italie , avec

plus d'assurance que dans quelques Villes de France , dont le printems est plus froid, plus reculé & plus inconstant.

Par la cire , dont la récolte dure environ trois mois , ce qui la rend plus fructueuse , on retirera , suivant le projet du Sieur Alexandre , même produit , proportion gardée.

Toutes ces observations & ces faits averés & naturels , tant sur la cire que sur la soye , ne sont point données pour détourner l'Habitant de la Louisiane de la culture du tabac & de l'indigo qui lui est ordinaire , quoiqu'elle ne soit pas si avantageuse par un tems de huit mois qu'il est obligé de passer à l'une ou à l'autre , & que chacune ne lui rend pas plus de 200 liv. de revenu par chaque tête de Nègre. Elles ne sont proposées que pour détruire la mauvaise idée qu'on peut avoir eue de cette Colonie , dont on ne connoît pas encore toutes les productions. Nous entrerions dans un plus grand détail sur ce dernier article , si nous ne craignons de tomber dans une trop grande prolixité , qui sembleroit n'avoir rien de commun à notre dessein. Si ce projet d'établissement peut produire quelque utilité , on offre de présenter le Mémoire dont on a parlé , & qui regarde le gouvernement des vers. Il

sera traité de tous les accidens qu'il est nécessaire de prévenir , & l'on y répondra à toutes les objections que pourroient faire les gens même du Pays & autres , soit par dégoût , soit avec quelque apparence de fondement.



É P I T R E

En vers marotiques , de L. L. à L. J.

Depuis deux mois , tres-bien je l'ai compté ,
 Je ne vais plus par tendre chassonnette ,
 Faire danser sur verdoyante herbe ,
 Gente Driade , ou telle autre beauté ,
 Pour qui jadis soupira ma musette.
 Jeunes amours nos vallons ont quitté ,
 Et les bergers laissant-là leur houlette ;
 N'éveillent plus au fond de sa retraite
 Le tendre écho , par l'hyver attristé.

Bien plus , ami . je ne te puis rien taire ;
 Ma muse , & moi , nous avons lit à part ;
 Pour ma tendresse elle n'a plus d'égard ,
 Et ne voudroit pour semblable mystère ,
 Las ! m'enflammer d'un seul petit regard.
 Mais quand Zéphir pour sa gentille Flore
 Viendra nos monts couronner de bouquets ;

Quand le printems fera par tout éclore
 Peuples d'amours , tendres , legers , coquets ;
 Quand les oiseaux , habitans des bosquets ,
 Célébreront le retour de l'Aurore
 Par doux ébats , & par joyeux caquets ,
 Alors voyant sous renaissant feuillage ,
 Leurs jolis jeux , leur innocent plaisir ,
 Et dans son cœur sentant certain desir ;
 Que fais-tu là , dira-t'elle ? L'ombrage
 T'invite à mieux occuper ton loisir ;
 Le doux printems a reveillé nature ;
 Petits oiseaux sur des lits de verdure
 Vont s'ébattant , ainsi que tu le vois ;
 Amour les joint ; leur ardeur vive & pure
 Forme les sons de leur aimable voix.
 Que n'allons-nous en un lieu solitaire ;
 Ainsi , comme eux , préluder aux combats
 Que nous montra petit Dieu de Cythère
 Au tems jadis , & que l'hiver , hélas !
 A fait cesser , lorsque le sagittaire
 Du haut des Cieùx a versé ses frimats ?
 Muse , ma mie , eh ! laissez-nous de grace
 Plus ne me chaut le tendre vertigo ;
 Mieux aimerois m'en aller au Congo ,
 Que dans mon cœur vous rendre votre place ;
 D'autres que moi trouverez à gogo ,
 Qui ne seront pour vos appas de glace ;
 Muse , ma mie , & puisque par leurs sons
D iij

78 MERCURE DE FRANCE.

Petits oiseaux savent toucher votre ame,
Bien mieux encor vos plaisantes chansons
Allumeront pour vous nouvelle flamme.
Amant plus vif avec vous dans les bois,
Alors pourra chercher sombres retraites,
Et creux rochers, qui furent autrefois
Muets témoins de mes ardeurs secretes ;
C'est là, qu'à l'aïse en leurs grottes discrettes,
Pourrez d'amour exécuter les loix.

S'un berger tendre, & dont galans exploits
De Cythérée aggrandiront l'empire,
Vouloit... mais non. Cette Déesse inspire
Trop mieux que vous, & sçait fixer son ch. ix
Près de son feu, le vôtre n'est que glace,
Et ne sçavez si bien poëtifer,
Que pour Julie il sçait profaïser.
Quand jeu lui duit, sans monter au Parnasse.
Pour elle il peut jolis vers façonner,
Et n'est besoin, quand il veut crayonner
Ses traits vainqueurs, qu'il aille à pleine rasse.
Boire au ruisseau des Nymphes d'Hélicon,
Où las! jamais je ne pûs trouver place
Pour m'y remplir seulement un flacon.
Quand de Julie il célèbre la grace
Dans le sien cœur amour se vient loger,
D'humeur badine & de crayon léger
Le guerdonnant, si que graces naïves,
Broyant pour lui couleurs tendres & vives.

Semblent toujours son pinceau diriger ;
 Tant bien la peint , & lui sçait ménager
 Appas nouveaux , qu'aux séquaniques rives
 Il n'est tendron qui veuille autre berger.
 Après cela , Muse , employez vos charmes ;
 Par vos accens tâchez de l'engager ;
 Moi cependant , je rirai de vos larmes ,
 Et vos soupirs seuls pourront me venger.

Pour toi , qu'Amour a fait son Secretaire ,
 Toi , qui remplis archives de Cythère
 D'écrits charmans , que ce Dieu t'a dicté ;
 Ami , pour moi flechis sa cruauté ,
 Et pour en vers peindre chaîne nouvelle
 Où me retient jeune Divinité ,
 Quand le verras , avec dextérité
 Tire-lui vite une plume de l'aile ;
 Puis la raillant , sîôt m'en feras don.
 Lois si vouloit le petit Cupidon
 Se rebecquer , redemander sa plume ,
 Garde-toi bien mon ami cher ,
 Malgré ses plours , de jamais la lâcher.
 Mais si tu vois que son courroux s'allume ;
 Encontre toi s'il vouloit se fâcher ,
 Tant fort soit-il difficile à toucher ,
 De cet enfant pourras appaiser l'ire ,
 Et lui feras ton larcin approuver ,
 En lui donnant au même instant à lire
 Le dénouement que seul as pû trouver.

D i i i j



SEANCE PUBLIQUE

De l'Académie Royale de Chirurgie, à laquelle présida M. Bourgeois, Vice-Directeur, en l'absence de M. de la Martinière, Premier Chirurgien du Roi. Du 3 Juin 1749.

MR. Hévin, Secrétaire pour les Correspondances, fit, en l'absence de Mr. Quésnay Secrétaire, l'ouverture de la Séance par la lecture d'un précis sur les Médicamens détersifs qui avoient été le sujet du prix : il déclara que l'Académie avoit cru devoir adjuger le prix, qui étoit double, aux Mémoires N°. 3. qui a pour devise, *Statutum est in Theoriâ & Praxi,* & N°. 8. qui se termine par ces deux devises, *Non omnia possumus omnes. Ignoti nulla cupido.* Le premier de ces Mémoires est de Mr. Flurant, Maître-ès-Arts & en Chirurgie, & Chirurgien en chef de l'Hopital général de la Charité de Lyon. L'Auteur du second Mémoire est Mr. Louis, Maître-ès-Arts, & Chirurgien Aide Major des camps & armées du Roi, employé à l'Hopital Royal & Militaire de Metz. L'Académie a jugé que des autres ouvrages qui

ont mérité d'être admis au concours, le Mémoire N^o. 1. dont la devise est, *Sint pauca, sed certa*, a le plus approché de ceux qui ont remporté le prix : l'Auteur de ce dernier Mémoire est Mr. Fabre, Maître-ès-Arts, actuellement sur les bancs des Ecoles de Chirurgie.

M. Hévin annonça que l'Académie proposoit pour le prix de l'année 1750 de déterminer le caractère des Tumeurs scrophuleuses, leurs espèces, leurs signes & leur cure, & que le prix seroit une Médaille d'Or de la valeur de 500 livres, conformément au legs de M. de la Peyronie.

M. Hévin proclama Associé Etranger de l'Académie M. Henckel, Docteur en Médecine en l'Université de Francfort sur l'Oder, & Chirurgien Major des Gendarmes de la Garde du Roi de Prusse. M. Henckel est connu en Allemagne par diverses dissertations latines sur la Cataracte, sur l'Hernie ventrale &c. & par des observations imprimées en Allemand sur différentes maladies chirurgicales.

M. Hévin lut ensuite les éloges historiques de M. Duverney, Démonstrateur Royal d'Anatomie & de Chirurgie au Jardin du Roi, & Conseiller du Comité perpétuel de l'Académie, & de Mr. Soulier, Ecuyer, Maître-ès-Arts, Professeur
D. v.

& Démonstrateur Royal en Anatomie & Chirurgie au Collège de Saint Cosme de Montpellier, Lieutenant de Mr. le Premier Chirurgien du Roi, l'un des Chirurgiens Majors de l'Hopital Général & de l'Hôtel-Dieu de Saint Eloy de la même ville, ancien Chirurgien des camps & armées du Roi, & Associé correspondant de l'Académie, mort depuis sa dernière assemblée publique.

Mr. le Dran fit la lecture d'un Mémoire concernant l'opération connue sous le nom de Lithotomie. Ce n'est pas une discussion des différentes méthodes qui ont été pratiquées, & qui le sont encore pour faire l'extraction de la Pierre qui est dans la vessie; c'est un moyen nouveau qu'il publie pour faire cette extraction sans briser la Pierre.

Il fait remarquer d'abord que les Pierres blanches grossissent dans un même espace de temps, plus que celles qui sont de couleur rougeâtre, brune, ou noire; qu'elles sont aussi plus molles & souvent fragiles; au point de se briser, pour peu qu'elles soient serrées dans la tenette, & il fait voir dans la structure des parties, pourquoi une Pierre molle peut se briser en sortant, malgré même les attentions de l'Opérateur.

La peine que l'on a à ôter tous les mor-

ceaux dont même les petits échappent à la tenette, & peuvent rester dans la vessie malgré les attentions qu'on a à en procurer la sortie par des pansemens méthodiques, fait qu'il regarde cet inconvenient comme très-grand, & qu'il rejette l'usage d'une tenette qui avoit été proposée pour casser les grosses Pierres. Il l'adopteroit, dit-il, si la nature de la Pierre permettoit de la couper en deux ou en quatre, comme on coupe une poire, mais cela ne se peut, & on la brise nécessairement en morceaux de différentes grosseurs & figures.

Il donne ensuite la description de sa tenette. Elle est faite comme les autres, mais une des branches est percée de quantité de trous très-voisins, & il y a à l'autre branche, près de l'anneau, une languette d'acier, mobile en tout sens, au bout de laquelle est une dent que Mr. le Dran fait entrer dans l'un des trous de l'autre branche, dès qu'il a placé la pierre comme il le faut entre les mords, & qu'il l'a serrée suffisamment pour la bien tenir sans la casser. Cette languette fixe l'écartement des branches, de manière qu'elles ne peuvent être serrées ni écartées davantage.

Ce moyen est si simple & si facile qu'il n'augmente pas la durée de l'opération

D vj

24. MERCURE DE FRANCE.

d'une seconde, au lieu que l'extraction des morceaux, quand on a le malheur de casser la Pierre, l'allonge de plusieurs minutes.

M. Petit lut un Mémoire sur les cas où les luxations du pied exigent l'amputation de la jambe. Les luxations du pied les plus fâcheuses ne sont pas toujours, dit ce Praticien, celles où il y a le plus de désordre apparent : l'astragale, en sortant de sa cavité, casse quelquefois l'une ou l'autre malléole, & ces luxations peuvent être suivies de moins d'accidens que lorsqu'il n'y a pas de fracture. La raison en est sensible. Il est constant que quand l'astragale est chassé de sa cavité, sur une partie de l'effort, qui pousse cet os, n'est pas employée à fracturer l'une ou l'autre malléole, il agit tout entier sur les parties molles du voisinage : les ligamens & les tendons en seront plus rudement déchirés ; la peau même pourra être rompue par la tête de l'astragale : dans ce cas le renversement du pied sera si grand, que la portion supérieure de cet os se montrera toute en dehors, & se trouvera comme étranglée dans l'ouverture des régumens. Il ne sera pas possible de la replacer sans faire des incisions ; en un mot les parties peuvent souffrir à un point que le délabrement soit irréparable.

M. Petit confirme sa proposition par deux observations de luxations complètes du pied, sans fracture des malléoles, & avec étranglement de l'astragale par l'ouverture que la tête de cet os avoit faite aux tégumens; mais dont l'événement fut bien différent. En effet, quoique Mr. Petit, dans le premier cas, eût détruit l'étranglement par les dilatations nécessaires, & qu'après avoir fait la réduction du pied, il eût mis en usage les saignées répétées, & tous les moyens capables de prévenir les accidens; l'inflammation vive, qui survint, dégénéra bientôt en gangrène: l'amputation qui étoit indiquée, & qui fut faite, n'eut cependant aucun succès. Le blessé, qui fait le sujet de la 2e. observation, ne fut secouru que le 3e. jour: néanmoins dès que le pied fut réduit, tous les accidens cessèrent, & la guérison fut assez prompte. L'Auteur ajoute que de beaucoup d'autres malades qu'il a vus attaqués de semblables luxations, les uns ont été guéris sans perdre leurs membres; on a fait l'amputation à d'autres, & de ceux-ci il en est plus mort qu'il n'en est échappé; il en a même vu guérir, qui avoient été abandonnés à la seule nature.

De tous ces faits M. Petit conclut qu'il est d'un bon praticien de tenter d'a-

bord tout ce qu'il peut pour prévenir les accidens , & d'attendre qu'ils paroissent s'annoncer , avant que de se déterminer à l'amputation , mais qu'il n'est pas toujours prudent d'attendre qu'ils soient parvenus à un certain degré. » Il faut , ajoute-t-il , » de l'expérience pour sçavoir prendre un » bon parti : il ne faut pas tout perdre » en temporisant , mais aussi ne doit-on » pas donner dans l'excès de ceux qui sont » toujours impatients de faire preuve de » leur dextérité. Ces deux extrémités sont » également vicieuses ; il faut sçavoir plus » que couper , pour prendre un juste milieu.

De ces succès si differens dans les deux cas semblables que Mr. Petit a rapportés , il prend occasion d'examiner , pourquoi le premier blessé mourut de la gangrène , quoiqu'on eût tout tenté pour la prévenir , & pourquoi le second guérit , quoiqu'il n'eût pas été secouru , & qu'il eût même été maltraité. » Il paroît , dit ce Praticien , » qu'outre le déchirement des parties , il » faut faire attention à l'ébranlement » que le membre a reçu. Le désordre apparent n'est pas le plus considérable ; une » partie de la force du coup ou de la chute » est employée à faire la playe , mais le » surplus du mouvement se communique » aux parties du voisinage , tout le corps

» même peut en être ébranlé ; le froisse-
 » ment des parties , & la secousse violente
 » engourdissent les vaisseaux ; la circula-
 » tion se ralentit ; le sang qui a perdu sa
 » fluidité , & qui ne coule que très-diffici-
 » lement dans les capillaires , se trouve
 » peu disposé à la résolution & à de bon-
 » nes suppurations. Toutes les liqueurs
 » croupissent dans leurs couloirs , parce
 » qu'ils ont perdu leur ton : de-là une dis-
 » position prochaine à la gangrène & à la
 » pourriture.

Mr. Petit confirme ce qu'il dit ici de la
 commotion & de ses effets par des obser-
 vations que la pratique présente journal-
 lement » 1°. dit-il , les muscles sont d'un
 » rouge brun dans les membres amputés.
 » dans le cas de la commotion , ce qui
 » prouve que le sang est arrêté dans ses
 » vaisseaux. 2°. quand on coupe un mem-
 » bre dans un cas où il n'y a pas eu de
 » commotion , le sang coule librement
 » dans ses vaisseaux : si au-contre l'opé-
 » ration est faite après une chute , le sang
 » ne coule qu'avec peine , ce qui démontre
 » qu'il étoit en stase dans ses canaux ; on
 » a même observé que les gros vaisseaux
 » eux-mêmes ne fournissent quelquefois
 » du sang que longtems après que le tour-
 » niquet est lâché. 3°. Les mêmes phéno-

88 MERCURE DE FRANCE

» menes se remarquent dans les membres
» gangrenés, ou dans les sujets scorbu-
» tiques. Or dans ces occasions, les vais-
» seaux ont évidemment perdu leur élasti-
» cité naturelle, & toutes les liqueurs sont
» disposées au croupissement, ce qui indi-
» que que les mêmes dispositions se trou-
» vent dans les cas où les parties ont souf-
» fert commotion.

M. Petitne regardè pas néanmoins la
commotion comme l'unique cause de la
gangrène qui survient aux grandes contu-
sions, aux fractures & aux luxations. » Je
» sçais, dit-il, que les humeurs peuvent
» être disposées à la corruption, & que
» cette cause peut être regardée comme
» une des principales : quand elle se ren-
» contrera avec la commotion, la naissance
» des accidens n'en sera que plus prompte,
» & leur suite plus funeste. J'ai simplement
» voulu prouver que la commotion suffi-
» soit pour procurer la mortification,
» puisqu'on observe que cette fâcheuse ter-
» minaison a souvent lieu sur des blessés
» qui ont toujours joui d'une parfaite
» santé.

Notre Auteur conclud de toutes ces re-
marques, que le second blessé, dont il parle,
a été guéri par la suppuration louable qui
s'est établie, ce qui peut être arrivé, parce

que la commotion n'étoit pas assez forte pour interrompre le cours des liqueurs, & que le premier blessé est mort par une disposition contraire, suite d'un ébranlement plus fort, & peut-être d'une disposition vicieuse dans les humeurs. Si l'on fait une attention sérieuse à tout le détail du Mémoire de Mr. Petit, on apprendra à connoître les cas où il faut se presser, & ceux où l'on peut temporiser; on sçaura distinguer ceux où la gangrène surviendra infailliblement: on ne sera pas surpris de voir faire tant d'opérations infructueuses à la suite des chûtes, des éclats de bombes, & des fracas faits par les boulets de canon, parce qu'on aura laissé échaper le moment précieux. Enfin l'on conclura qu'il est d'un Chirurgien prudent d'examiner avec attention jusqu'aux moindres circonstances des maladies, se rapellant toujours qu'on péche autant contre les règles en faisant une amputation sans une nécessité évidente, quand bien même le malade survivroit, qu'en négligeant de la faire dans un cas où elle auroit été nécessaire.

M. Andouillé fit part d'un Mémoire où l'on voit que l'Art a sçu rétablir, comme dans l'état naturel, la fin de l'intestin Rectum & l'anus, presque entièrement délabrés à la suite d'une plaie d'arme-à-feu, co-

qui s'est opéré principalement par un moyen déjà connu pour d'autres occasions, mais fort ingénieusement appliqué dans le cas dont il s'agit.

Un Soldat Hanovérien avoit reçu un coup de fusil à la bataille de Raucoux ; la balle entra près de la jonction de l'os pubis avec l'ilium, traversa obliquement la partie inférieure du bassin, & sortit à l'extrémité de l'os sacrum. Dans ce trajet la branche du pubis fut brisée, l'intestin Rectum percé de part en part ; l'extrémité de l'os sacrum & la base du coccix furent détruits : les autres parties voisines restèrent préservées.

Si l'on ne craignoit pas d'être trop long, il faudroit suivre exactement la disposition du Mémoire de M. Andouillé. On voit au commencement que la plaie de ce blessé ne fut point dilatée ; elle étoit en effet dans le cas de l'exception. » Quoique
 » la pratique, dit M. Andouillé, indique
 » de dilater les plaies d'armes-à-feu, celle-
 » ci doit être exceptée de la règle générale,
 » car la dilatation est dangereuse aux
 » plaies pénétrantes dans la capacité du
 » ventre, & on doit l'éviter, si ce n'est
 » lorsqu'il faut réduire les parties qui se
 » sont échappées & qui sont érranglées,
 » ou quand les endroits blessés sont apo-

» névrotiques, & les incisions que l'on
 » fait, doivent toujours être ménagées
 » avec beaucoup de prudence.

Il faut observer que le blessé n'avoit pas été d'abord à portée de recevoir les principaux secours tels que les saignées réitérées & le régime. Au bout de quelques jours il fut transféré à Bruxelles où étoit le dépôt général. L'ouvrage de la nature, malgré ce qui lui avoit manqué, n'en souffrit cependant point d'interruption. Tout ce qui avoit été contus & meurtri dans le trajet de la balle, tomba en mortification; la pourriture s'étendit sur tous les environs de l'anus, en sorte qu'une partie du Rectum, son sphincter & tout l'extérieur de l'anus, ont été attaqués de gangrène.

On sent bien que toutes les parties gangrénées devoient se séparer par la suppuration, mais cet effet entraîna la fièvre, symptôme ordinaire; les plaies ne rendoient qu'une sérosité putride, à quoi se joignit une diarrée considérable, & comme du côté de la plaie antérieure le Rectum étoit percé plus haut, une grande partie des matières passoit par cette plaie. Il n'y eut heureusement point d'inflammation au ventre ni à la vessie, qui fut exempte de rétention d'urine; la gangrène s'étoit bornée, & les escarres se détachotent sans hémorragie.

Le blessé étoit dans cet état, lorsque le Chirurgien Major de son Régiment, qui ne l'avoit entre les mains que depuis peu, pria M. Andouillé, Chirurgien Major de toute l'Armée, d'examiner la maladie & de lui donner son avis.

On convint de commencer le traitement par calmer la fièvre, & arrêter la diarrée. Le blessé fut saigné deux fois, & comme jusques-là il s'étoit surchargé de nourritures, tout concouroit à soupçonner un dérangement & un embarras dans l'estomach & les intestins. M. Andouillé conseilla de vider les premières voyes par l'hipécacua, & les secondes le lendemain par un minoratif, ce qui eut tout le succès possible.

Quoique la fièvre fût presque éteinte, M. Andouillé dit qu'il falloir mettre le blessé à l'usage d'une teinture de Kinkina avec les amers: ce remède produit, ajoute-
 » il, des effets admirables dans les plaies,
 » car il semble que le Kinkina ait une
 » vertu qui rende la suppuration meilleu-
 » re: c'est presque un digestif intérieur,
 » & j'ai appris de M. de la Martinière, Pre-
 » mier Chirurgien du Roi, dans les Cam-
 » pagnes que j'ai faites sous lui en Bohême,
 » à l'employer avec succès dans les plaies
 » d'armes-à-feu, quoiqu'il n'y eût point de
 » fièvre.

Cette blessure étoit assez grave , & l'évenement en étoit trop important pour ne pas intéresser M. Andouillé : il continua de voir le malade avec son Chirurgien Major , & il fut très-satisfait de voir vers le 15e. jour , tous les escarres détachés , une suppuration louable , les esquilles se présenter , le coccx se séparer , & le blessé dans la situation la plus avantageuse que l'on pût désirer par rapport à son état.

Il ne suffisoit pas d'avoir corrigé les accidens : la Nature s'étoit prêtée autant qu'elle l'avoit pu ; ce qui restoit à faire dépendoit pour le moins autant de l'Art que d'elle. Deux suites fâcheuses étoient à appréhender , une fistule , par laquelle les matieres stercorales se seroient écoulées ; & que le blessé , comme le coccx & la plus grande partie du sphincter &c. étoient détruits , n'eût pas la liberté de retenir ou expulser ses excréments à son gré. Voici comme M. A. s'énonce , sur ce qu'il trouva qui pourroit remédier en même tems à ces deux accidens.

» J'imaginai de faire fabriquer une ca-
 » nule de plomb, qui eût assez de longueur
 » pour atteindre un pouce au delà de l'ou-
 » verture du Rectum qui communiquoit
 » avec l'aine , & d'un volume propre à
 » tenir l'intestin dilaté. J'avois observé de

» faire donner à cette canule une courbure
 » presque insensible , pour mieux s'accom-
 » moder à la concavité de l'os sacrum.

» On introduisit dans l'anüs cette canu-
 » le enduite de digestif , elle remplissoit
 » le vuide de l'intestin , & ne débordoit
 » point la plaie pour laisser la facilité de la
 » panser , & comme la constipation avoit
 » succédé à la diarrée, & qu'on avoit soin
 » d'entretenir le malade dans cet état par
 » un régime convenable , il n'étoit néces-
 » faire de retirer la canule que de loin en
 » loin : elle fut laissée huit jours de suite
 » pour la premiere fois. Quelques matieres
 » pouvoient s'échapper par l'ouverture ,
 » les plus solides étoient retenues , mais il
 » ne passoit rien par la plaie antérieure.

Dès que la communication du Rectum avec cette plaie eut été interrompuë , tout de ce côté changea bientôt de face ; elle se nettoya en bien peu de tems , la suppuration devint plus belle , l'exfoliation de l'os fut prompte , les chairs furent vermeilles & solides , & trouvant un plancher pour les premiers fondemens d'une cicatrice , elles s'amasserent de toute la circonferen- ce ; le Rectum , qui est très-charnu , en fournit aussi sa part , & il se fit une cicatrice ferme , en sorte que cette plaie a été guérie la premiere,

Cet inconvénient levé, c'étoit déjà beaucoup, mais n'étoit-il pas aussi important & aussi difficile d'obvier à ce qui restoit d'inquiétant? La portion conservée du Rectum pouvoit ne pas suffire dans la suite au ressort nécessaire pour l'expulsion ou la rétention des excréments. Le progrès de la plaie de l'anus ne put pas être si rapide par le délabrement considérable. La canule qui servoit de moule à l'intestin entretint l'ouverture suffisante, & on la laissa encore quelque tems après que la plaie antérieure fut fermée : mais lorsque la cicatrice eut commencé à gagner les environs de l'anus, on substitua à la canule une tente ordinaire jusqu'à la parfaite guérison. Par ce moyen le Rectum fut assez dilaté pour laisser passer librement & à volonté les matieres stercorales; & les fibres chagariées, qui se multiplièrent dans cet endroit, firent l'office de sphincter avec la souplesse qui convient. Aussi le blessé guéri en deux mois & demi, n'a pas la moindre incommodité; les matieres stercorales sont retenues ou expulsées suivant le besoin.

Ensuite M. Andouillé rend fort habilement raison de la conduite qu'il a observée dans la cure de cette maladie. Il marque, » qu'il a préféré la canule aux tentes ordinaires dont on se sert dans les fistu-

» les , parce que 1°. la tente n'auroit pas
 » eu assez de solidité pour faire un point
 » d'appui. 2°. parce qu'elle se seroit imbi-
 » bée des matieres fécales & purulentes ;
 » & qu'on auroit été obligé de la changer à
 » chaque pansement , ce qui ne peut se
 » faire sans tirailler , allonger , ou froncer
 » l'intestin , & par conséquent déranger
 » les premieres traces que la Nature avoit
 » suivies par la cohésion. 3°. l'ouverture de
 » la canule permettoit aux matieres les
 » plus liquides de s'échapper. Peut-être mê-
 » me la substance du plomb n'a-t-elle pas
 » nui à la régénération des chairs.

» Mais sur la fin de la guérison la tente
 » étoit nécessaire : » la canule en effet au-
 » roit été préjudiciable en tenant l'extré-
 » mité de l'intestin trop dilaté , & faisant
 » une pression sur les bords de la plaie ,
 » qui seroient devenus calleux. C'est pour-
 » quoi l'on se servit d'une tente mouffe
 » très-courte & très-molle, que l'on dimi-
 » nuoit à proportion que la cicatrice s'a-
 » vançoit : cette cicatrice entièrement fai-
 » te étoit froncée comme l'anus dans son
 » état naturel.

On ne peut mieux terminer cet extrait
 que par une réflexion judicieuse que fait
 M. Andouillé : sçavoir que cette observa-
 tion donne lieu à des conséquences dont
 ont

on doit faire l'application à certaines fistules à l'anüs, dans lesquelles on a été obligé de faire une grande déperdition de substance par rapport à la profondeur & à la callosité. Il résulte aussi de ce fait une preuve qui confirme une vérité, reconnuë par les meilleurs praticiens, qui est que l'incontinence ou la rétention des excréments n'est pas toujours une suite de la section du sphincter intestinal.

Enfin il ne faut pas omettre ici la précaution sage qui a été prise : c'est de faire porter au blessé guéri un bandage, dont la pelote soutienne la cicatrice de la plaie antérieure, dans la crainte d'une descente.

Le quatrième Mémoire, qui fut lu dans l'assemblée publique de l'Académie, est de M. Simon. Ce Mémoire contient des recherches curieuses sur les différentes méthodes dont on s'est servie depuis Hippocrate jusqu'à présent, pour faire l'amputation du sein. M. Simon fait voir les inconvéniens qu'il y a de se servir de la méthode des anciens ; il donne la préférence à celle des modernes, & prouve que la perfection de cette opération est entièrement dûë aux Chirurgiens, principalement aux Chirurgiens de Paris.

M. Laffitte lut un Mémoire touchant les Pierres formées dans le rein, & qui y cau-

E

98 MERCURE DE FRANCE

sent absçès , avec un détail fort circonstancié sur la terminaison de cette maladie, & l'opération qui y convient.

On a tout lieu de penser , dit l'Auteur, » que le germe des concrétions calculeuses » est produit par le rapprochement des parties salines , terrestres & sulphureuses de l'urine. Ce liquide excrémenteux se décompose ordinairement dans les organes qui servent à sa filtration. Lorsque le germe pierreux formé dans le rein se trouve d'un volume, ou d'une figure, qui s'opposent à son expulsion ; il se forme assez ordinairement des absçès qui détruisent toute la substance de ce viscere , & qui inondent tout le tissu adipeux qui l'avoisine. Quoique les suppurations intérieures soient presque toujours mortelles , elles peuvent devenir avantageuses dans le cas dont il s'agit , parce que l'Art peut dans quelques circonstances procurer une issue au pus qui forme l'absçès , & cette issue peut servir à faire l'extraction du corps étranger. C'est ce que M. Laffitte a démontré par différentes preuves , & surtout par deux observations assez intéressantes.

Le sujet de la première est une femme âgée de trente-cinq ans , qui avoit depuis quinze jours une tumeur à la région lom-

baire gauche, avec fièvre & dévoyement. Cette tumeur avoit été précédée de douleurs vagues qui s'étendoient depuis les reins jusqu'à la partie supérieure du dos : elle étoit douloureuse, & la couleur de la peau n'étoit point changée. M. Laffitte qui sentit un commencement de fluctuation à la tumeur, appliqua un cataplasme anodin ; l'augmentation & le caractère de la douleur lui ayant fait juger que cette tumeur prenoit la voie de la suppuration, il mit en usage les cataplasmes maturatifs, & en cinq ou six jours la tumeur fut en état d'être ouverte. Le pus qui sortit par l'incision étoit de différentes couleurs. M. Laffitte fit toutes les recherches convenables pour sçavoir s'il n'y avoit point quelque foyer particulier de matières, & il n'en découvrit aucun.

Il pansa la malade méthodiquement ; la cure ne fut troublée par aucun accident jusqu'au 22^e. jour ; jusqu'alors la bonne qualité des chairs & le progrès de la cicatrice faisoient espérer que la malade guériroit comme d'un abcès ordinaire. Néanmoins il survint de la fièvre ; la malade sentit une douleur pulsative à la plaie, & il sortit beaucoup de pus. De deux ou trois jours l'un, il en sortoit une plus grande quantité que l'étendue apparente de

E ij

l'ulcère n'étoit capable d'en fournir.

M. Laffitte qui ne doutoit plus de l'existence d'un foyer situé profondément, pansoit la plaie fort simplement, mais il cherchoit à chaque levée d'appareil, les moyens de découvrir l'embouchure du sinus qui pouvoit conduire à ce foyer : il la rencontra le 60e. jour. La sonde pénétra à la profondeur de six pouces dans ce sinus, & elle lui fit sentir un corps dur : il appella plusieurs de ses confrères en consultation ; & tous, ayant reconnu le corps étranger, convinrent unanimement qu'il en falloit faire l'extraction. M. Laffitte fit l'opération & tira de la substance du rein deux pierres, l'une grosse comme une aveline, & l'autre du volume d'une noix, & d'une figure irrégulière. La malade guérit parfaitement.

M. Laffitte a fait encore l'extraction d'une pierre du rein à un homme de trente-six ans, à qui on avoit ouvert onze ans auparavant un abcès à la région lombaire droite ; la plaie étoit dégénérée en fistule. Quelques accidens, survenus à cette fistule, firent qu'on appella M. Laffitte ; il les calma par les moyens convenables, & ayant sondé le sinus, il sentit un corps dur. Après les préparations nécessaires, il fit l'extraction d'une pierre qui a la figure d'un melon du rein, mais la plaie est restée

fistuleuse. L'Auteur de ce Mémoire présume que c'est en conséquence de quelque autre petite pierre restée dans ce viscère, parce que le malade y sentoit des douleurs qui répondoient à la fistule.

Ces observations montrent combien l'on doit être attentif dans l'ouverture des abcès à la region des reins. Les circonstances détaillées des faits, qui sont particuliers à M. Laffitte, viennent à l'appui de ceux qu'on trouve dans les Auteurs sur le même sujet. Plusieurs, entre lesquels Hippocrate est le premier, recommandent expressément l'incision du rein dans le cas de la suppuration de ce viscère, pour faire l'extraction d'une pierre. Il y a même des Auteurs qui n'ont pas crû qu'il fût absolument nécessaire que la formation d'un abcès indiquât cette incision. Rosset & Riolan disent d'après des cures chirurgicales, heureusement terminées, qu'on peut ouvrir sur la pierre du rein, pourvu qu'elle se fasse sentir au tact. Ce n'est pas assez dire; on peut être un peu plus hardi. M. Laffitte, cite une observation de Gaspard Bauhin, laquelle confirme ce précepte. Une Fille fut attaquée d'une tumeur à la region des lombes, à la suite d'une suppression totale d'urine. Un Chirurgien de Paris, dont on ne dit pas le nom, appli-

qua inutilement pendant deux mois des cataplasmes maturatifs sur cette tumeur, espérant qu'elle s'abscederoit. Il distingua enfin une dureté dans la tumeur, & fit une incision par laquelle il tira deux pierres : cette opération eut tout le succès possible. *Baubin* avoit appris ce fait de *Guillaume Chapellet* sous qui il avoit étudié la Médecine à Paris : l'observation fait honneur à l'ancienne Chirurgie Française.

M. Levret fit la description d'un instrument nouveau pour délivrer les femmes de ce qu'on appelle improprement *faux germes*, des môles, & du *placenta* des fœtus avortifs, dont la présence & le séjour dans la matrice cause & entretient des pertes de sang, qui ne cessent que par l'expulsion de ces corps, & qui ne sont que trop souvent funestes aux femmes par leur longue durée, & l'épuisement des forces, qui en est une suite nécessaire.

M. Levret commence son Mémoire par le récit d'une observation qui confirme évidemment ce danger, & dont le sujet lui donna lieu d'imaginer le moyen qu'il propose pour extraire ces corps étrangers. Quelques praticiens avoient conseillé, avant lui, d'employer dans cette vue une pince connue sous le nom de bec de grue, mais » cet instrument, quoique fort long »

» a , dit notre Auteur , les serres si grées
 » & si menues, qu'outre le danger de blesser
 » les malades , il étoit presque toujours
 » insuffisant pour saisir le corps dont on
 » vouloit faire l'extraction. C'est pour
 remédier à ces inconvéniens que M. Lévret
 imagina son nouvel instrument.

C'est une pince à jonction passée , dont
 chaque branche a dans sa partie supérieure
 un cuilleron oblong , fenêtré , & légère-
 ment courbe. Ces cuillerons laissent en-
 tr'eux un espace suffisant pour loger le
 corps étranger , dont une partie , passant
 à travers les fenêtrures, assure la prise de l'in-
 strument sur ce corps.

Cette pince a divers avantages essen-
 tiels : 1°. Les deux cuillerons n'ont pas
 ensemble plus de volume qu'un doigt ordi-
 naire , & font l'office de deux. 2°. Leurs
 évidures intérieures & leurs fenêtrures font
 que l'instrument n'ajoute rien au diamètre
 du corps étranger qu'il tient embrassé , &
 c'est ce que ne pourroient faire les doigts.
 3°. La figure oblongue de cette pince , sa
 surface extérieure , arrondie en tous sens ,
 & le vuide en plan incliné & uni de sa
 surface interne , en facilitent l'introduc-
 tion , ainsi que la douce courbure de ses
 cuillerons, qui s'accommode à la direction
 actuelle du col de la matrice. 4°. Quand

l'instrument est introduit, on peut juger, par l'écartement de ses anneaux, du volume du corps qu'on a saisi, parce que le clou qui joint les branches, est placé exactement dans le milieu de la longueur de l'instrument. 5°. Le lieu de la jonction de ses branches est fait de maniere qu'il ne peut pincer aucune partie.

» Il seroit inutile, continue M. Lévret;
 » de recommander de tirer doucement &
 » en differens sens, lorsqu'on a saisi soli-
 » dement le corps étranger, car je puis as-
 » sûrer qu'il faut si peu d'effort qu'il m'est
 » arrivé plusieurs fois, dans le tems que
 » je dilatois l'orifice de la matrice, en
 » écartant les branches de la pince, de voir
 » sortir le corps étranger, en repoussant,
 » pour-ainsi dire, l'instrument, parce qu'il
 » suffit, comme on sçait, de faire la plus
 » legere violence à l'orifice de la matrice,
 » pour exciter à l'instant la contraction de
 » tout son corps.

M. Lévret termine son Mémoire par le détail de trois observations qui prouvent l'utilité de ce nouvel instrument, & le succès avec lequel il s'en est servi pour extraire un *Placenta* resté dans la matrice après une fausse couche au terme de trois mois, & deux *faux germes* ou môles, dont l'une, qui étoit en grappe, égaloit au moins le

volume de la tête. Les trois femmes, qui font le sujet de ces observations, étoient réduites, par la perte de sang, dans un état à faire craindre pour leur vie, mais elles en furent délivrées promptement par l'extraction de ces corps étrangers.

M. Louis termina la Séance par la lecture d'un Mémoire sur divers accidens produits par la clôture du vagin. Après quelques réflexions préliminaires sur les attentions que demandent les differens vices de conformation que les enfans apportent en naissant, M. Louis observe que la mauvaise disposition originaire qui consiste dans le deffaut d'ouverture des parties, cause des accidens plus ou moins fâcheux, suivant que l'usage des organes mal disposés est plus ou moins nécessaire. L'Auteur cite l'exemple de l'imperforation de l'*anus*, de laquelle les enfans nouveaux nés périssent en fort peu de jours, si l'Art ne procure une issuë aux matieres fécales. Il n'en est pas de même du deffaut d'ouverture & de la clôture de la vulve: le conduit dont elle est l'orifice ne doit exercer aucunes fonctions avant l'âge de puberté, & ce ne sont que les personnes parvenues à cet âge, qui ont fourni jusqu'à présent les observations sur les accidens que l'on sçait résulter de l'imperforation & de la clôture du vagin.

E v

La rétention des menstruës a paru le seul accident auquel le deffaut d'ouverture du vagin puisse donner lieu ; cet accident met non seulement les filles qui en sont attaquées , en danger de périr , comme on le prouve par plusieurs observations , mais les symptômes de cette rétention s'annonçant ordinairement sous les apparences de grossesse , ils servent de fondement à des soupçons injurieux. M. Louis rapporte d'après *Fabrice d'Aquapendente* un fait, qui fait voir que cette rétention du sang menstruel en a imposé au point d'être prise , dans les commencemens , pour la goutte-sciatique, parceque la malade souffroit au tour des lombes & dans la partie la plus inférieure du ventre , des douleurs qui se communiquoient à la jonction des anches & aux cuisses. L'Auteur finit son Mémoire par l'exposé d'un cas , où une clôture particulière du vagin causoit à un enfant depuis sa naissance une incontenance apparente d'urine qu'on attribuoit à la paralysie du sphincter de la vessie , & que M. Louis a guérie par une opération des plus simples.

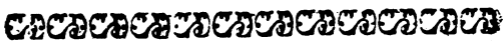
Le sujet de cette observation est une petite fille de cinq ans & demi. En examinant l'état des parties, M. Louis remarqua que les grandes lèvres étoient bien distinguées extérieurement , mais qu'elles

étoient réunies intérieurement par un vice de première conformation. Il n'y avoit aucune apparence de vulve ni de nymphes. On voyoit à la partie supérieure de cette gouttière un trou que l'Auteur prit alors pour l'orifice de l'urethre. Il essaya en vain d'y introduire un stilet dans la direction qui devoit naturellement conduire à la vessie ; il sentit par tout de la résistance, excepté vers la partie inférieure où le stilet glissa très-facilement. M. Louis jugea à propos de diviser l'union contre nature des grandes lèvres, ce qu'il fit avec le bistouri conduit par la sonde cannelée : cette ouverture donna issue à un bon verre d'urine qui parut très-distinctement sortir du vagin. M. Louis pansa la malade convenablement ; il la visita deux heures après l'opération ; l'appareil n'étoit point mouillé : il conjectura alors que les parties étoient bien constituées, & que la sortie de l'urine hors de la vessie pouvoit avoir été volontaire, quoique l'écoulement de ce fluide en dehors ne le fût point.

M. Louis trouva effectivement à la levée du premier appareil, que tout le désordre venoit de l'union des grandes lèvres, les autres parties étant bien disposées suivant l'ordre naturel. Le trou, qui étoit au haut de la grande fente avant l'opération, étoit

E vj

supérieur à l'orifice de l'urethre , de façon que l'urine de cet enfant couloit dans son vagin , d'où elle sortoit par regorgement & involontairement à travers l'issuë dont nous venons de parler. Cette petite fille , dès l'instant de la petite opération que M. Louis lui fit , fut délivrée de l'infirmité qu'on avoit prise pour une incontenance d'urine , & elle a été guérie en fort peu de jours de la division des parties.



LE PREMIER JOUR DE L'AN.

LE Soleil au bout de sa course,
 De son retour , enfin , nous redonne l'espoir :
 Déjà , pour venir nous revoir ,
 Il dirige son char vers les Pôles de l'Ourse.
 Le triste Décembre est passé :
 Pour nous aujourd'hui s'ouvre une nouvelle année.
 La joie en tous lieux ramenée ,
 L'abord riant , l'air empressé ,
 Sur Paile des souhaits qui lui servent d'escorte ,
 Chemine , va , revient , vole de porte en porte ,
 Et d'un trait en passant sur chaque front tracé
 Dérive le plus hérissé.
 Son règne cependant à peine recommence.

Emule du Sénat Romain,
 Avec le sort d'intelligence,
 Bientôt nous la verrons signaler sa puissance,
 Et faire des Rois de sa main.
 Tous les plaisirs alors, Bacchus venant en tête,
 Par des cris redoublés célébreront la fête.
 Chaque verre de vin gravement entonné
 Par le Monarque couronné,
 Ces cris au loin iront s'épandre
 Comme un flux & reflux. D'autres à l'unisson,
 Dans les airs balancés réfléchissant le son,
 A leur tour se feront entendre.
 Dans un Trône élevé sur cent verres de vin,
 Des mortels rassemblés à table dans son sein,
 La joie en souriant recevra les hommages :
 Pour soutenir leur zèle, & leur donner des gages
 De ses bienfaits réitérés,
 De ses trésors ouverts cent masques bigarrés,
 Du Carnaval naissant agréables présages,
 Leur seront de sa main à l'instant délivrés.
 De plaisirs enlassés quelle sera la chaîne
 Que de chants à table inspirés.
 Par le nourisson de Silène !
 Que de déguisemens avec art recherchés,
 Où les folâtres ris sous le masque cachés,
 Dansant d'un pied léger, occuperont la scène !
 Quelle carrière ouverte aux timides amours !

NO MERCURE DE FRANCE.

Sous le masque enhardis ils oferont se plaindre ,
Beau sexe , cependant , gardez-vous de leurs tours ;
Et sous le masque aussi , pensez qu'ils sçauront
feindre.

Mais moi-même y pensai-je ? Et de tous ces plai-
sirs

Est ce à moi de parler encore ?

Dois-je m'en souvenir si loin de mon Aurore ?
Soleil , si ton retour flatte ici mes desirs ,
C'est pour voir dans nos bois renaître le feuillage ,
C'est pour goûter sous son ombrage ,
Et dans un loisir précieux ,
Cette volupté douce & pure ,
Fille de la simple nature ,
Chaque jour dévoilant les beautés à nos yeux

*Par M. Verrieres , de l'Académie Royale
des Belles-Lettres de Caën.*



*Sur le chiffre de M. N. J***. & de Ma-
dame son épouse N. N***. par lui-même.*

Litteræ in amplexum coeunt mirâ arte ; pe-
renni

Sic , utinam , coeant pectora juncta fide :

Traduction , par le même.

Par tous ces contours admirables
Nos Lettres se tiendront toujours :

F E V R I E R. 1750. FEB

Puissent nos cœurs & nos amours.

Etre de même inséparables!

Par M. J***. le pere.

*Vers Picards , extraits d'une Lettre de M.
Jouin , le pere , à M. B***. Curé
d'une Ville de Picardie.*

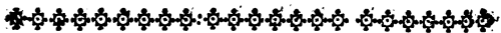
HA bien ! Gno rien qui ne che peuche foire,
Vers les bieux jours & la belle saison
Je pourrais bien laicher-lò no moison,
Et pnin mnâler ô montrer em macoire ,
Mon Guieu ! diroïois , Jen du Kenem Bayeul*
Le fren Badeux ! comme il vo dindinent !
Bay donc chtilo sen capieu sus s'neraille
Aveuç s'népée à sen cul qui bredaille ,
Le bieu Monsieur ! oz'en diriaiche autent.
Bien à chlo près je pourrais bien pourtent ,
(Chi le bon Guieu nous prête à tous deux vie)
A ller un peu dans celle Picardie
Den chais courtils , den chais cams , chais ca-
quieux,
Que den vos vers o nous dîtes chi bieux,
Oui , mordenbieu , j'en feroïais la folie
Et dès demain tent j'en n'ay grande envie ,
Chen che ménage, & che méquier de rien

* C'est le nom que donnent les Habitans de Mondidier à certaine figure qui frappe l'heure à l'Horloge du Marché.

112 MERCURE DE FRANCE.

Qui dench' Paris m'attache comme un kien ;
M'en kio Monfieu , je voudrois pour grand
côte

Qu'il tint à mi , mais veterbieu je n'ôse
Promettre encoire ; enfin , chi chlo che peut ,
J'iray voir , chi le bon Guieu le veut ,
J'irai manger del flamique à l'ozaille ,
Et dire bren à che villain warwaille.



R E P R O C H E S

De la Parque à Mlle Clairon.

C'Est donc envain , ô cruelle beauté ,
Que dans les bras de la santé
Je vous permets de cultiver ces charmes ,
Cet esprit , ces talens à qui tout rend les armes ?
Vous verrai-je toujours avec même rigueur
Aux transports d'un amant , à la persévérance
Opposer de l'indifférence ?
Doutez-vous , dites-moi , de sa parfaite ardeur ?
Vous le sçavez , il n'eut point d'autre guide ,
Lorsqu'il vint en votre faveur
Se soumettre sans crainte à toute ma fureur.
Rappelez-vous ce tems où mon fer homicide
Étoit prêt à couper la trame de vos jours.
Alors , ingrate , alors , quel fut votre secours ?

Envain la tendre Melpomène ,
 Qui par vos talens séducteurs
 Fait si bien regner sur la Scène ,
 Et qui plus est dans tous les cœurs ,
 L'amour , la pitié , les allarmes ,
 Se jettant à mes pieds, les yeux baignés de larmes
 En poussant de tristes sanglots ,
 Me prioit d'épargner le soutien de sa gloire.
 Envain cet enfant de Paphos ,
 A qui vos yeux assûrent la victoire ,
 Craignant que votre mort n'éteignît son flambeau
 Etoit prêt , disoit-il , à vous suivre au tombeau.
 Envain les graces éplorées ,
 S'arrachant les cheveux , s'écrioient à leur tour :
 Qu'allons-nous devenir , tristes , desesperées
 Cruelle , respectez notre plus beau séjour.
 Envain le Chantre du Permesse ,
 Qui quand il veut ravir les Dieux ,
 Sur votre voix enchanteresse
 Régle ses tons mélodieux ,
 Me disoit , qu'aux plaisirs de la Troupe céleste
 C'étoit porter le coup le plus funeste.
 Déjà vous descendiez au séjour ténébreux ,
 Lorsque cet amant généreux
 Offrit pour sauver votre vie ,
 Que la sienne lui fût ravie.
 Ce dessein m'attendrit , je changeai votre fort ;
 Et ne pus me résoudre à rompre un nœud si fort.

Ayez de la reconnoissance ;
 Vous sçavez ce qu'il veut pour toute récompense,

Par M. de la Louptiere.



*SUITE de la traduction du Traité de
 M. Fizes, sur la fièvre.*

CHAPITRE SECOND.

Des differences des fièvres.

Nous allons exposer les differences des fièvres, sans entrer dans les conjetures qu'on forme inutilement à ce sujet, n'ayant dessein de donner ici que ce qui nous a paru plus utile à un Médecin.

C'est pourquoi nous dirons d'abord que les fièvres sont ou continues, ou intermittentes. On nomme fièvre *continue*, celle qui ne cesse pas du tout, jusqu'à ce qu'elle ait été entièrement domptée. On appelle *intermittente*, celle, qui après avoir paru cesser entièrement, revient de nouveau, & cela plusieurs fois pour l'ordinaire.

La fièvre continue est, ou *simplement brève*, ou *aigue*, ou *lente*. La fièvre *simplement brève* est celle qui se termine sans

danger en peu de jours, comme la fièvre éphémère, la synoque simple, & la fièvre produite par une suppuration qui se forme dans une partie charnue externe.

La fièvre, qui parcourt les tems promptement & avec danger, est nommée fièvre *aigue*; elle se prolonge ordinairement jusqu'au quatorzième, quelquefois jusqu'au vingt-unième jour, & alors elle est appelée *aigue par extension*; ensuite elle est dite *aigue par décadence*, jusqu'au quarantième jour, & non au-delà. Telles sont la synoque putride, la fièvre maligne, la fièvre ardente, la fièvre produite par l'inflammation de quelque viscère, ou même des parties extérieures grièvement affectées, surtout des tendineuses, ou des ligamenteuses, & la fièvre excitée par une suppuration violente & dangereuse à raison de la partie affectée.

On appelle fièvre *lente* celle qui dure long-tems, & pour le moins plus de quarante jours: telle est la fièvre hectique, ou la fièvre lente qui dépend de la suppuration fourde de quelque partie, ou de l'obstruction de quelque viscère.

Les fièvres intermittentes offrent deux états, qu'il est bon de remarquer avant que d'en déterminer les différences; l'un dans lequel il y a fièvre, & l'autre dans

FIG. MERCURE DE FRANCE.

lequel il n'y en a point. Le premier se nomme *accès*, le second s'appelle *intermission*, ou *relâche*.

Mais comme le type fébrile, ou la forme qui résulte des deux accès & d'une intermission, n'est pas le même dans les fièvres intermittentes, c'est pour cela qu'on distingue différentes espèces de fièvres intermittentes.

La fièvre intermittente est appelée *quotidienne*, lorsque l'accès arrive chaque jour : *tierce*, lorsqu'il ne vient que de deux jours l'un ; *quarte*, lorsque c'est chaque quatrième jour, en comptant depuis le premier accès, jusqu'au second inclusivement ; ainsi dans la fièvre quarte il y a deux jours de relâche d'un accès à l'autre. Celle où l'accès ne revient que chaque cinquième jour, & laisse par conséquent trois jours libres, s'appelle *quinte* ; & c'est en-de-là que les autres fièvres intermittentes prennent leur dénomination.

C'est pour cela aussi que toutes ces fièvres sont nommées *périodiques*. Mais lorsqu'une fièvre intermittente ne garde aucun type ou ordre dans ses retours, & qu'ainsi elle n'est point périodique, elle s'appelle *erratique*.

Ce n'est pas tout ; une fièvre intermittente périodique s'appelle *double quoti-*

dienne, lorsque dans un jour, c'est à-dire, en vingt-quatre heures, on observe deux paroxismes : *double tierce*, lorsqu'aux jours que l'accès de la tierce doit revenir, on observe deux accès, & que le jour interposé est entièrement libre, ou, ce qui est plus ordinaire, lorsque chaque jour l'accès revient, de telle sorte pourtant que le commencement de l'accès du troisième jour réponde, quant à l'heure, au commencement de l'accès du premier jour, & que le commencement de celui du quatrième jour réponde au commencement de l'accès du second jour, & ainsi de suite de deux en deux jours pour les autres accès.

Comme le période de la fièvre quarte est de quatre jours, on l'appelle double quarte, lorsqu'au premier & au second jour il y a accès, tandis que le troisième jour est libre, & qu'ensuite il y a accès au quatrième & au cinquième jour, de façon pourtant que pour l'heure de l'invasion l'accès du premier jour réponde à celui du quatrième jour, & que l'accès du second jour réponde à celui du cinquième, ensuite que l'accès du quatrième jour réponde à celui du septième, & l'accès du cinquième à celui du huitième, tandis que le sixième jour est cependant libre, & ainsi de suite.

On appelle la fièvre *triple quarte*, lorsqu'il ne se passe aucun jour sans accès, à cette condition pourtant que l'accès du premier jour réponde à celui du quatrième, que l'accès du second jour réponde à celui du cinquième, que l'accès du troisième jour réponde à celui du sixième, & que l'accès du quatrième jour réponde à celui du septième, & ainsi de suite. Par-là on pourra fixer aisément toutes les dénominations des fièvres intermittentes périodiques.

Ce qui a été dit touchant les dénominations des fièvres intermittentes, se doit appliquer aux fièvres continues & aiguës, surtout aux putrides & aux malignes, dans lesquelles on observe des redoublemens. Ainsi, selon leur différent type, les fièvres continues redoublantes s'appellent, tantôt *quotidiennes*, tantôt *tierces*, tantôt *doubles tierces*, & ainsi de suite, selon ce qui a été déjà dit des fièvres intermittentes périodiques. De même aussi ces fièvres sont appelées *erratiques*, lorsque leurs redoublemens ne gardent aucun type ou ordre.

Outre les fièvres continues & intermittentes, il y en a d'autres qui semblent flotter entre ces deux-là, qu'on appelle *subintrantes*, & qui par cette raison sont mises par les uns dans la classe des intermit-

tes, & par les autres dans celle des continues, ce qui revient presque au même, quoique je me rangerois plutôt du dernier sentiment, puisqu'on n'y observe aucune intermission absolue; car on appelle *subintrante*, cette fièvre, qui, lorsqu'elle est presque tombée, se relève d'abord derechef, soit peu à peu, soit tout à coup:

Enfin il y a une espèce de fièvre que les anciens ont dit être composée d'une quotidienne continue, & d'une tierce intermittente. Ils l'appelloient *hemitristée*, c'est-à-dire demi tierce, & Hippocrate la nommoit *phricodès*, c'est à-dire fièvre qui fait frissonner. Mais c'est une fièvre continue avec des redoublemens, de telle sorte que de deux en deux jours le redoublement commence par un frissonnement, ou même par un long & grand froid, avec tremblement, comme il arrive dans les accès de la fièvre intermittente, & que dans les jours intermédiaires, le redoublement ne commence qu'avec un léger refroidissement, comme dans la fièvre quotidienne. En voilà assez sur les différences des fièvres, tant à raison de leur continuité, qu'à raison de leur intermission.

En second lieu, les fièvres sont ou humorales, ou non humorales.

On appelle *humorales* celles qui sont produites & entretenues par le vice de la masse des humeurs : telles sont , entre les continues aiguës , la fièvre putride , la maligne , la pestilentielle & plusieurs autres , comme toutes les fièvres lentes , & presque toutes les intermittente.

Les fièvres *non-humorales* sont celles qui sont produites & entretenues par le vice des solides : telles sont la fièvre causée par un abcès qui se forme , ou par une suppuration douloureuse , la fièvre occasionnée par la douleur de quelque partie , comme par un panaris , par la piquûre d'un tendon , par quelque opération de Chirurgie , par l'application du cautère actuel ou potentiel , par la brûlure , &c. dans tous lesquels cas la fièvre est excitée indépendamment de la dépravation des fluides , & s'apaise promptement , dès que le dérangement des solides , qui l'a occasionnée , n'a plus lieu : d'où l'on voit clairement que dans les fièvres humorales il y a une matière fébrile , & qu'il n'y en a point dans les non-humorales. C'est pourquoi dans la théorie de la fièvre nous avons assigné pour les causes de la fréquence du pouls , tantôt le passage difficile du sang dans les plus petits vaisseaux avec certaines modifications , tantôt la secousse

secouffe violente du système nerveux ; enfin l'on voit que ceux qui ne reconnoissent qu'une seule cause de la fréquence du pouls fébrile , sont bien peu versés dans la Science de la Médecine.

En troisième lieu , les fièvres sont ou essentielles , ou symptomatiques.

Les fièvres *essentieles* , que quelques-uns appellent *principales* (*primariae*) sont celles qui dépendent d'une cause qui leur est propre , & qui ne marchent pas à la suite d'une autre maladie ; ces fièvres sont toujours humorales.

Les fièvres *symptomatiques* , qu'on appelle aussi *subalternes* (*secundariae*) , sont celles qui dépendent d'une autre maladie , & sont l'effet , ou d'une inflammation qui a précédé , ou d'un ulcère , ou d'une fistule , ou d'un abcès formé & non ouvert.

Toutes les fièvres non-humorales rapportées ci-dessus , sont aussi de ce genre , d'où l'on voit que les fièvres symptomatiques sont , les unes humorales , & les autres non-humorales.

Quatrièmement enfin , les fièvres ont reçu differens noms , soit à raison de certaines causes remarquables dont elles dépendent , soit à raison de quelques symptômes dont elles sont accompagnées.

A raison de leurs causes , on les appelle

F

122 MERCURE DE FRANCE.

veneriennes, scorbutiques, scrofuleuses, cancéreuses, morbilleuses, varioleuses, arthritiques, pestilentielles, catharreuses, lactées, inflammatoires, suppuratoires; & à raison de leurs symptômes, quelques-unes sont appellées algides, ardentes, typhiques, syncopales, typhodes, élodes, affodes, épiques, hydrodes, lyncodes, phricodes, pourprées, scarlatines, petechiales, inflammatoires, éresipelateuses. Ainsi les Praticiens ont donné differens noms aux fièvres, à raison du caractère particulier de leur cause, ou même de la différente nature de leurs symptômes.

CHAPITRE TROISIÈME.

De la fièvre éphémère.

Cette fièvre a été appellée ainsi, à cause qu'elle a accoûtumé de durer un jour, c'est-à-dire vingt-quatre heures; cependant elle entreprend quelquefois sur le troisième jour, & lorsqu'elle se prolonge davantage, elle se change en synoque non putride, ou bien en synoque putride.

La fièvre éphémère est cette espèce de fièvre continue simplement brève, dans laquelle le pouls est assez grand, modérément vîte & fréquent, égal & mou avec une chaleur douce, sans de grands acci-

dens , & qui parcourt les tems en un jour , ou tout au plus dans trois jours.

Cette fièvre n'est précédée, ni de dégoût, ni de lassitude, ni de frissonnement, ni de beaucoup de baillemens : mais elle saisit tout d'un coup, dans toute sa force, avec chaleur, & sans être accompagnée d'autres fâcheux symptômes : on ne ressent point de douleur de tête, ni d'estomach, ni d'envie de vomir, ni d'ardeur extraordinaire, ni d'inquiétudes, ni aucun des autres accidens qui arrivent dans les autres fièvres ; on ne remarque pas de changement dans les urines. Elle se termine promptement, & quelquefois sans aucune évacuation sensible ; le plus souvent par une transpiration abondante, par des moëteurs, ou par des sueurs qui ne sont ni copieuses ni férides.

La cause de cette fièvre est une matiere fébrile composée de quelques molécules peu massives, & d'un plus grand nombre d'autres tenues dures, actives, mêlées ensemble & peu unies entr'elles. Ces dernières molécules agitent le sang tout d'un coup, & le jettent dans une raréfaction, qui n'est pas toutefois violente, parce que à peine le sang est devenu un peu plus épais. Cette raréfaction est cause que le sang a un peu plus de peine à passer dans

F ij

124 MERCURE DE FRANCE.

quelques-uns des plus petits vaisseaux ; quoiqu'en même tems les forces du cœur & des vaisseaux sanguins soient excitées par une plus grande tension qui leur est survenue , & que ces forces soient augmentées ; d'où s'ensuit un pouls modérément vîte & fréquent, un pouls grand sans être tendu ni dur , une chaleur plus forte, mais non brûlante , & des symptômes non dangereux ; & cela parce que le sang n'a que peu de peine à passer dans les plus petits vaisseaux , car c'est de ce passage difficile que dépend principalement la gravité des symptômes de la fièvre.

La viscosité des molécules de la matiere fébrile étant peu considérable , elle se fond facilement , & ces particules tenues , ou se détruisent bientôt par le mouvement intestin du sang , ou elles se fondent entièrement & sortent par la transpiration ; d'où il suit que la fièvre doit durer peu , à cause que la matiere fébrile est bientôt dissipée , & qu'elle se doit terminer , ou d'une maniere insensible , ou par une moëteur , ou transpiration abondante , ou par quelque sueur douce.

Cette fièvre est ordinairement produite par des causes évidentes , principalement par de longues veilles , des inquiétudes d'esprit , des passions , par la tristesse &

les chagrins, la colére, l'ardeur du Soleil, les lassitudes après un grand exercice, les excès du vin & des liqueurs spiritueuses, ou le défaut de nourriture, ou par quelque autre semblable cause. Toutes lesquelles causes produisent cette fièvre en donnant occasion au sang de s'épaissir légèrement, & de devenir un peu plus âcre, ou, ce qui est le même, en faisant naître dans le sang quelques particules un peu plus épaisses, & quelques autres un peu plus dures & plus actives, qui prises toutes ensemble peuvent être regardées comme la matiere fébrile de la fièvre éphémère.

De ce qu'on vient de dire, on peut connoître, ou du moins soupçonner la fièvre éphémère, car un Médecin n'en est assuré que lorsqu'elle est terminée, puisque quelquefois cette fièvre prolongée dégénere en putride, car il peut arriver qu'il y ait une matiere fébrile considérable cachée dans le sang ou dans les premières voies, dont la portion la plus épaisse, qui doit exciter une fièvre aigue, ne se développe qu'après quelques jours, tandis que dès le commencement il ne s'en développe que quelques parties plus mobiles, qui produisent une fièvre benigne, qu'on prend pour une fièvre éphémère.

F iij

Du prognostic de la fièvre éphémère.

La fièvre éphémère n'est jamais dangereuse , soit parce qu'il ne s'y joint jamais d'accidens graves , ce qui prouve que le sang n'a que peu de peine à couler par les plus petits vaisseaux , & que les premières voies ne sont pas gorgées de mauvais suc, soit parce que la matière qui la cause, peut aisément se développer , & se briser par les mouvemens spontanés des vaisseaux sanguins & par l'agitation du sang , & se dissiper ensuite sans aucune peine par la transpiration. Cependant comme le diagnostic de cette fièvre est équivoque , ainsi qu'on vient de le voir , il est bon de suspendre son jugement jusqu'à la fin du troisième jour.

Du traitement de la fièvre éphémère.

Il faut laisser à la Nature , je veux dire, aux mouvemens spontanés des vaisseaux & du sang, le soin de guérir cette fièvre. Ce qu'on exige seulement de l'Art , c'est qu'il ne fasse aucune faute qui puisse troubler l'ouvrage de la Nature. C'est pourquoi on interdira tout aliment au malade pendant le premier jour , & on ne lui donnera à boire que de l'eau seulement , ou de quelque ptisane délayante , par exem-

ple, de l'infusion de capillaire. Mais si la fièvre se prolonge au-delà de vingt-quatre heures, on lui donnera aussi des bouillons, & on lui interdira tout aliment solide, pour empêcher qu'il ne se forme dans les premières voies de mauvais sucs, qui pourroient produire une fièvre putride, car les digestions ne se font jamais bien dans quelque fièvre que ce soit. Mais si l'on s'apperçoit d'une augmentation de chaleur, ou s'il survient quelque symptôme un peu fâcheux, tel qu'une douleur de tête, ou tout autre, alors il conviendra de tirer au moins une fois du sang, d'autant plus que la fièvre éphémère n'attaquant ordinairement que des gens jeunes & vigoureux, on n'a à craindre aucun dommage d'une telle évacuation.

Au reste si, en observant ces règles, la fièvre ne se dissipe pas en trois jours, le Médecin, connoissant alors que ce n'est point une fièvre éphémère, tâchera de découvrir si c'est une synoque putride ou non putride, afin de la combattre efficacement au plutôt, de la manière que nous le dirons ci-après. Bien plus, si avant le troisième jour il se manifeste des signes de pourriture, il faudra traiter cette fièvre comme une fièvre putride commençante.

On a dû expliquer l'Enigme & les Logogryphes du Mercure de Janvier par le *Similar, Cordelier & Philosophie*. On trouve dans le premier Logogryphe *Or, corâe, Elie, lie, Code, Ode, ordre*. On trouve dans le second *Pêle, Isle, Loi, Heli, soie, sel, Lis, Ops, œil, Pô, lie, sole, Sophie, poli, poêle, pois, sol (monnoye,) Eloï, si, sol, Pelops, soi, Pie, Jo, Oïse, Lis, Sophi & Philis*.



E N I G M E.

JE suis grande, je suis petite ;
 Tantôt dehors, tantôt dedans.
 Si je marche, on est à ma suite :
 Tel qui me porte cependant,
 Est toujours de la compagnie
 Celui qu'on respecte le moins.
 A tous ceux, dont je suis suivie,
 Je peux éviter bien des soins.
 A la campagne fort utile,
 J'y sers pour la commodité ;
 Mais on me place dans la Ville
 Par besoin & par vanité.

Par un Officier de la Garnison de Besançon.

L O G O G R Y P H E.

EN transposant mes douze pieds ;
 Mon nom , Lecteur , aux yeux expose
 De quelques fausses Déités
 L'histoire & la métamorphose.
 On voit d'abord cet agent souverain ;
 Qui sçut livrer au Dieu de Ganimede
 La belle dont naquit, malgré la tour d'airain,
 Le Libérateur d'Andromède ;
 La Déesse de l'équité ;
 Celui d'où vient le nom de l'antique Cité ,
 Dont l'amour d'un berger a causé la ruine ;
 Le crime qui livra la chaste Proserpine
 Au Dieu des sombres bords ; ces époux sans égal ,
 Qui par un rare amour s'en fut chercher sa femme
 Jusqu'aux extrémités du manoir infernal ;
 La belle qu'une sœur, par un commerce infâme ,
 Voulut livrer au Messager du Ciel .
 Une Parque ; un Prince cruel ,
 Dont l'ayeul aux Enfers au milieu des eaux même :
 Est en proye à sa soif extrême .
 Le fleuve où Phaëton tomba du haut des Cieux ;
 Le pere putatif de cet ambitieux ;
 Le Mont où finit sa carrière .
 Le demi Dieu connu par ses douze travaux .

R w

Une amante du Dieu des eaux ,
 Qui souvent se vendoit pour soulager son pere.
 Celui qui non moins changeant qu'elle ,
 Du même Dieu conduisant les troupeaux ,
 A son gré sçavoit prendre une forme nouvelle.
 La mere des freres jumeaux ,
 Dont l'un fonda l'Empire de la Terre ;
 Le terrible Dieu de la guerre ;
 Une Muse ; un funeste fruit ,
 Dont jadis la vûe éclatante
 Sçut brouiller tout l'Olimpe & fixer Athalante
 Le Dieu des songes de la nuit.
 Enfin pour écarter la fable & l'imposture
 Par un trait de réalité ,
 On y voit le tribut qu'on doit à la Nature ;
 Mais c'en est trop , Lecteur , & tu m'as deviné

A U T R E.

JE suis de sept pieds composé ;
 Et fort commode à tous & l'Hyver & l'Eté :
 Quoiqu'on me voye à la Cour , à la Ville ;
 Je suis à la campagne encor bien plus utile.
 Je renferme dans moi , si tu veux bien chercher ,
 Ce que le Dieu des vers en courroux fit ôtes
 A certain orgueilleux Saryre ,
 Et qu'en mainte-belle on admire.
 Tu dois aussi trouver un Elément ,
 Et de l'Eglise un Ornement ;

F E V R I E R. 1750. 131

Un habit féminin pour qui veut peu paroître.

C'en est assez, sans doute, & tu dois me connoître.

Par Mademoiselle de B.

A U T R E.

JE fers à ton Iris, tu dois me deviner ;

Mais avant il faut bien te laisser combiner.

Quoique mon tout, Lecteur, tienne fort peu de
place,

En moi tu trouveras un instrument de chasse ;

Ce que desirent les humains ;

Ce que redoutent les Marins ;

Une Île ; une fleur éclatante ;

Ce qui rarement nous contente ;

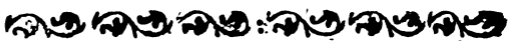
Ce qu'on ne dit qu'à quelque sot.

C'en est assez, tu tiens le mot.

Par la même.



F vj



NOUVELLES LITTÉRAIRES ,

DES BEAUX-ARTS, &c.

DISSERTATION sur la glace, ou Explication physique de la formation de la glace & de ses divers phénomènes. Par M. *Dortous de Mairan*, de l'Académie Royale des Sciences, & l'un des Quarante de l'Académie Française. *A Paris*, de l'Imprimerie Royale, 1749, in-12. pp. 384. Avec cinq Planches.

Tout est soumis à l'empire de la mode, & puisqu'elle influe souvent sur la méthode de traiter les maladies, il n'est pas étonnant qu'elle étende son pouvoir jusques sur la méthode de philosopher. Dans le dernier siècle, un Physicien ne parvenoit à une haute réputation, qu'autant qu'il joignoit au bonheur de faire quelques découvertes utiles ou curieuses, le talent d'imaginer une hypothèse éblouissante, dans laquelle on crût voir les causes des phénomènes qu'il annonçoit. Aujourd'hui, le titre d'*homme à systèmes* est devenu presque une injure parmi les Philosophes: ils se bornent à rendre compte de leurs expériences, & lorsqu'ils hazardent quelque

raisonnement, ce n'est qu'en forme d'induction & de conjecture.

A en juger par les bornes de notre intelligence, cette conduite paroît être la plus raisonnable, mais le procédé contraire peut avoir aussi ses apologistes. M. de Mairan, dans une Préface qu'il a mise à la tête de cette quatrième Edition de sa Dissertation, montre qu'on a porté beaucoup trop loin la prévention contre l'esprit systématique. » Le point de division, » dit-il, entre les connoissances où nous » pouvons aspirer, & celles qui nous sont » interdites, entre les effets & les causes » qui se compliquent sans cesse, est il si » bien marqué dans la Nature, qu'on ne » puisse pas s'y méprendre? Ceux qui nous » condamnent à une éternelle ignorance » des premiers principes, ont-ils donc vû » si parfaitement le fond des choses, qu'il » n'y ait plus d'exception; ni de révision à proposer après eux? Ce qui est » certain, c'est qu'il faut en sçavoir beaucoup pour décider ainsi de la portée de » l'esprit humain, présent & à venir.

Notre sçavant Académicien plaide sa propre cause, en prenant la défense des Philosophes, qui pensent que l'esprit de système ne doit point être banni de la Physique. Non content de décrire dans sa Dis-

fertation la maniere dont se forme la glace, & de rassembler toutes les observations relatives à ce phénomène, il entreprend de remonter aux causes qui le produisent. Selon *M. de Mairan*, la principale est la diminution de la vitesse & du ressort des molécules de la matiere subtile que renferment les liquides. Il a soin d'avertir qu'il n'entend point par matiere subtile le premier élément de *Descartes*, pris sans restriction, mais seulement un fluide quelconque, invisible, quoique matériel, dont la subtilité & l'activité pénètrent tous les corps.

Nous ne suivrons point l'Auteur dans ses discussions philosophiques, ni dans le détail des observations sur lesquelles il les appuye. Parmi ces dernieres, il en est un grand nombre qui peuvent piquer la curiosité des Lecteurs les plus indifferens pour ce qui porte le caractère sérieux. Telle est celle faite par *Mrs Triewald, Farenheit, Musschenbroek, Jallabert, Micheli*, & par *M. de Mairan* lui-même, laquelle constate que l'eau peut, sans se geler, contracter un degré de froid, beaucoup plus considérable que celui de la congelation. Telles sont aussi l'histoire du Palais de glace, de cinquante-deux pieds & demi de long, sur seize & demi de large & vingt de hauteur, qui fut construit à Pétersbourg pen-

dant l'hyver de 1740, & la description d'une espece d'édifice que *Fred. Martens*, Navigateur très-habile & très-exact, assure avoir vû dans la mer glaciale; la glace avoit formé d'elle-même cet édifice, qui ressembloit à un Temple, & dont toutes les parties étoient presque aussi régulières que si un Architecte en avoit donné les desseings.

Peut-être ce fait ne paroîtra pas croyable? En voici un qui ne le paroîtra pas davantage, & qui cependant ne peut être révoqué en doute. Non seulement on construisit à Pétersbourg en 1740 le Palais dont nous avons parlé, mais on y fabriqua des canons de glace, qu'on chargeoit comme d'autres canons, à cela près qu'on y employoit seulement un quarteron de poudre. L'épreuve d'un de ces canons fut faite un jour en présence de toute la Cour de Russie, & le boulet perça une planche de deux pouces d'épaisseur à soixante pas d'éloignement.

Cette Dissertation a été composée il y a trente deux ans, & *M. de Mairan* y a fait successivement plusieurs additions qui l'ont rendue un volume de près de quatre cens pages. Imprimée pour la première fois en 1716 à Bordeaux, où elle remporta le Prix proposé par l'Académie de cette Ville; elle

fut réimprimée à Bénédict en 1717, & à Paris en 1730, dans le second tome du Recueil intitulé, *les vertus médicinales de l'eau commune*. Couronnée par une Académie célèbre, honorée de plusieurs Editions, & portant le nom de M. de Mairan, elle n'a pas besoin de nos éloges pour être recherchée avec empressement par les personnes qui ne l'ont pas encore lûe.

LES FASTES ATTIIQUES, dans lesquels on trouve la suite des Archontes Athéniens, l'âge des Philosophes & des autres Hommes illustres, & les principaux points de l'Histoire Attique, rangés suivant l'ordre des années Olympiques, avec de nouveaux éclaircissemens. Par Edouard Corsini, Clerc Régulier des Ecoles Pies, & Professeur de Philosophie dans l'Académie de Pise. Tome second, qui comprend les six dernières Dissertations. A Florence, 1747, de l'Imprimerie de Jean-Paul Giovanelli, in-4°. de 472 pages. L'ouvrage est en Latin.

TRAITE' DES CRIEES, vente des Immeubles & des Offices, par Decret, principalement suivant l'usage du Duché de Bourgogne, avec des observations sur les Décrets volontaires, les Directions, la vente Judiciale, la vente des Lettres de Barbiers & Perruquiers, celle des Rentes

foncières & constituées ; & un Recueil d'Edits , Déclarations du Roi , Coûtumes , Réglemens , Certificats d'usage & formules sur cette matière. Nouvelle Edition , revûe , corrigée & considérablement augmentée , par M. Jean - Alexis *Thibault* , Procureur au Parlement de Dijon. *A Dijon* , chez François *Desventes* , Libraire & Imprimeur en Tailles-douces , rue de Condé , à l'Image de la Vierge , 1746 , deux volumes in-4°. Le premier de 423 pages , y compris la table alphabétique des matières , & non compris environ 18 pages pour la table des chapitres & des Formules , l'Épître Dédicatoire à M. le Premier Président du Parlement de Bourgogne , un avant-propos , un avertissement , diverses additions & explications , & une Liste alphabétique des Auteurs cités dans l'ouvrage. Le second volume de 358 pages , non compris un court avertissement , & une table des observations & des formules en 6 pages , quelques Certificats de différens Greffes de Dijon , en deux pages , & une table chronologique , fort sommaire , en 12 pages , des Ordonnances , Edits , Déclarations du Roi , Coûtumes , Arrêts de Règlement , Délibérations , & Certificats d'usage rapportés en entier ou par extrait , ou simplement indiqués dans ce second

238 MERCURE DE FRANCE.

volume, avec des renvois sur chaque article à la page de ce volume où la pièce est disposée dans l'ordre du Traité.

ABRÈGE' de l'Astronomie Physique suivant les principes de Newton, traité suivant la méthode Scholastique, à l'usage de la jeunesse. *A Paris*, chez Jacques-François Quillau, fils, rue S. Jacques. Volume in-12. de cent deux pages. *L'ouvrage est en Latin.*

ANNALES *Ecclesiastici ab anno 1198, ubi desinit Cardinalis Baronius, auctore Odorico Rainaldo Congregationis Oratorii Presbytero. Accedunt in hac editione nota Chronologica, Critica, Historica, quibus Raynaldi Annales illustrantur, suppleantur, emendantur, auctore Joanne Dominico Mansi, Lucensi, Congregationis Matris Dei. Tomus quartus. Luca, typis Leonardi Venturini, 1749, in-fol.* Ce volume qui commence à l'année 1286, & va jusqu'à la fin de 1312, est le vingt-quatrième des Annales Ecclésiastiques, en comptant l'apparat pour le premier, & le quatrième de la continuation des mêmes Annales par Odoric Raynald.

BIBLIOTHEQUE curieuse, historique & critique, ou Catalogue raisonné des Livres difficiles à trouver, par David Clément, tome premier. *A Hanovre*, chez Jean-Guillaume Schmid, 1750. Cet ouvrage sera

imprimé in-4°. sur de bon papier & avec de beaux caractères. Le prix de la souscription est d'un écu & un florin, environ 7 livres 10 sols monnoye de France, pour le premier volume. On trouvera des Souscriptions jusqu'au mois d'Août prochain à Paris, chez Briasson; chez Dulsecker, à Strasbourg, & chez les principaux Libraires de l'Europe. Ceux qui n'auront pas souscrit, payeront le premier volume un demi Louis d'or.

TRACTATIO critica de variis lectionibus Novi Testamenti cautè colligendis, & adjudicandis, in quâ cum de illarum causis, speciebus fontibusque, tum de cautelis, ex quibus dijudicari, & vel approbari, vel reprobari debeant, agitur, simulque de Codicibus sive Græcis, sive Græco Latinis, de versionibus item antiquis, & de Patribus, ex quibus ille colliguntur, multa partim curiosa, partim utilia, & scitu necessaria adferuntur, in-4°. Halle.

LE PREMIER volume du Traité de Morale de M. Foster paroît depuis peu à Londres, chez Noon & Knapton, Libraires.

DISSERTATION sur la Prophétie, où l'on examine la liaison & la connexion des Prophéties du Vieux & du Nouveau Testament, avec une explication de l'Apocalypse, in-8° dans la même Ville. L'ouvrage est en Anglois.

DESCRIPTION des plus belles Maisons de Campagne d'Angleterre , en Anglois. & en François. On n'y a pas oublié celle de Mylord Cobham , dont les Etrangers vont voir l'original par curiosité dans la même Ville.

LE CHAMPION des Serpens , ou le Déisme dévoilé. Deux volumes *in 8°*. Dans la même Ville.

HISTOIRE Géographique de la nouvelle Ecosse , où l'on traite de sa situation , de son étendue & de ses limites , comme aussi des diverses disputes des Cours d'Angleterre & de France , au sujet de la possession de cette Province , & où l'on montre son importance , tant à l'égard du commerce , que par rapport à la sûreté des autres établissemens des Anglois dans l'Amérique Septentrionale , à quoi on a ajouté une description exacte des bayes , lacs & rivières , de la nature du terroir & du produit du pays , avec les mœurs & les usages des Habitans Indiens , *in-8°*. dans la même ville.

TRAITE' de la vérité de la Religion , nouvelle partie , par M. le Professeur Verzet , dans laquelle on traite l'importante question des miracles. *A Genève.*

J. CASP. Hagembuchii Prof. Ling. Gr. & Lat. de Græcis thesauri novi Muratoriani qui-

busdam metricis diatriba, 1749. in-4°. A Zurich.

ECLOGÆ ex optimis græcis Scriptoribus, ad vitam studiose juventutis informandam cum interpretandi subsidio, quam potuit emendatè proposita, 1749, in-8°. de 24. feuilles d'impression. Dans la même ville.

DE ANTIQUISSIMO Turicensis Bibliotheca Græco Psalmorum libro in membrana purpurea, titulis aureis, ac litteris argenteis exarato, epistola ad eminentissimum Cardinalem Ang. M. Quirinum scripta à Joanne Jacobo Breittingero Lingua Græcæ Professore, 1748, in-4°. Dans la même ville.

SERMONS & Panégyriques de M. l'Abbé de la Tour 1749. Deux volumes in-8°. chez Pierre Leroi, Imprimeur-Libraire à Tulle.

PRÔNES de M. Symon, Curé de Saint Germain de la ville de Rennes, pour les Dimanches de l'année, avec quelques Sermons & Panégyriques par le même Auteur, à Rennes, chez Julien Vatar Imprimeur-Libraire, 1749. Deux volumes in-12.

HISTOIRE de l'Académie Royale des Sciences, année 1745, avec les Mémoires de Mathématiques & de Physique, pour la même année, tirés des Registres de cette Académie, à Paris, de l'Imprimerie Royale, 1749, in-4°.

142 MERCURE DE FRANCE.

ABREGÉ de toutes les règles que l'on doit observer pour la Police & l'administration des Héritages de campagne , à quoi on a joint les principaux réglemens intervenus sur cette matiere. Le titre est : *Code rural* , ou maximes & réglemens concernant les biens de campagne , notamment les Fiefs , Franc-Aleu , Censives , droits de Justice Seigneuriaux & Honorifiques , la Chasse & la Pêche , les Bannalités , Corvées , la Taille Royale & Seigneuriale , les Dixmes Ecclésiastiques & inféodées , les Baux à loyer , à ferme , à cheptel , à rente , emphytéotiques , les troupeaux & bestiaux , l'exploitation des Terres labourables , Bois , Vignes & Prés , par M. . . . Avocat au Parlement , *in-12* , deux volumes , à Paris , chez *Prault* , pere , Imprimeur Libraire , Quay de Gêvres au Paradis.

NOUVEL ABREGÉ chronologique de l'Histoire de l'Europe , à Paris chez *le Loup* , Libraire , Quai des Augustins.

DEMONSTRATION de l'existence de la Médecine universelle , ou du secret de prolonger la vie au-delà des bornes ordinaires , à Paris , chez *Saugrain* , fils , au Palais , 1749 , *in-8°*.

HISTOIRE de France sous les Regnes de Saint Louis , de Philippe de Valois , du

Roi Jean , de Charles V. & de Charles VI,
par M. l'Abbé de Choisy , à Paris , chez
Didot , Nyon , Dammonneville & Savoye ,
Libraires , 1750. Quatre volumes in-12.

LES ORNEMENS de la mémoire , ou les
traits brillans des Poëtes François les plus
célèbres , avec des dissertations sur chaque
genre de style , pour perfectionner l'édu-
cation de la Jeunesse , tant de l'un que de
l'autre sexe. *A Paris* , chez les mêmes Li-
braires , 1749 , in-12.

CALENDRIER Historique , Chronolo-
gique & Moral de la très-Sainte & très-
glorieuse Vierge Marie , Mere de Dieu ,
contenant les louanges que les Saints Pe-
res lui ont données , les Fêtes établies &
les Eglises bâties en son honneur & dé-
diées sous son invocation , les Ordres ,
Instituts Religieux , Confréries , qui lui
sont dévoués , les Decrets des Conciles
qui autorisent son culte , les Miracles opé-
rés par son intercession , les Saints & les
personnes pieuses qui se sont distingués
par leur dévotion envers elle , avec des
remarques historiques sur l'antiquité du
culte que l'Eglise rend à la Sainte Mere de
Dieu , le tout extrait des Auteurs les plus
anciens & les plus authentiques. Ouvrage
curieux & utile aux Curés , aux Prédica-
teurs , aux Religieux , &c. *A Paris* , chez

144 MERCURE DE FRANCE:

Claude *Herissant*, fils, rue Notre-Dame, 1749, in-12.

RETRAITE de quelques jours pour une personne du monde, par M. P. *Laffitau*, Evêque de Sisteron, 1750, in-12. Chez le même Libraire.

HISTOIRE des révolutions de Gènes, depuis son établissement jusqu'à la conclusion de la Paix de 1748. A Paris, chez *Nyon & Robustel*, Libraires, Quai des Augustins, 1750. Trois volumes in-12.

LE PHARMACIEN moderne, ou nouvelle maniere de préparer les drogues, traduit de l'Anglois par M. *Eidous*. *Expériences de Médecine sur des animaux, pour découvrir une méthode sûre & aisée de dissoudre la pierre par injections*, avec une suite d'expériences sur les effets du Laurier-Cerise, & sur ceux des vapeurs du soufre, lûes aux Assemblées de la Société Royale, par M. *Browne Langrish*, du Collège des Médecins de Londres, traduites de l'Anglois. *Dissertation sur la quantité de la transpiration, & des autres excrétions du corps humain*, par M. *Bryan Robinson*, Docteur-Médecin, traduite de l'Anglois. Ces trois ouvrages forment un juste volume in-12, & se débitent chez Jean-Noël le Loup, Quai des Augustins, & chez Jean-Baptiste *Langlois*, rue Saint Jacques, 1749 & 1750.

ESSAI

ESSAI sur l'intérêt de la Nation en général & de l'homme en particulier, où l'on traite de l'homme, de son esprit, de sa folie, de sa pensée, de ses sentimens, de ses bonnes ou mauvaises qualités, de ses devoirs, depuis ceux du Souverain jusqu'à ceux du Particulier, des Loix, des Finances, du Commerce, de la Religion, de la Paix, & de la Guerre. *A Paris*, chez Claude J. B. *Bauche*, fils, Libraire, Quai des Augustins, à l'Image Sainte Geneviève, 1749, volume *in-12.* de 194 pages, sans l'Avis & l'Avant-propos.

Le Mémorial de Paris & de ses environs, nouvelle édition, augmentée considérablement, 2 vol. *in-12.* *A Paris*, 1749. Chez le même Libraire.

Le Théâtre des Grecs, par le P. *Brumoy.* *Paris*, 1749, 6 vol. *in-12.* Chez le même Libraire.

Cicero de Amicitia. Parisiis, apud eundem, 1750, *in-32.* Caractères de Nompaille.

Livres imprimés depuis un an ou environ chez le même & en Compagnie.

Histoire d'Angleterre de *Rapin de Thoyras*, continuée, jusques & y compris le dernier Traité de Paix. 16 vol. *in-4°.*

Le Théâtre Anglois, par M. *de la Place*, 8 vol. *in-12.* Les tomes 7 & 8, qui sont

G

la fin de l'ouvrage , viennent de paroître.

La Bibliothèque des jeunes Négocians ,
par M. de la Rue, in-4°.

Le Praticien universel de M. Couchot ,
revû par feu M. de la Combe , 2. vol. in-4°.
& 6 vol. in-12.

Les Œuvres de Mad. la Marquise de Lam-
bert , 2 vol. in-12.

La Description du Brabant & de la Flan-
dre Hollandoise, avec les Plans. Vol. in 12.

Les Lettres du Baron de Busbec , Am-
bassadeur à la Porte & à la Cour de France,
avec des notes , 3. vol. in-12.

Commentaire sur la Coûtume d'Auxerre,
par M. Née de la Rochelle ; Avocat. In-4°.

Le même Libraire imprime en com-
pagnie une nouvelle Edition de l'A-
bregé de l'Histoire de France du P. Daniel,
augmentée des Vies de Louis XIII & de
Louis XIV. 12 vol. in-12 , laquelle paroî-
tra dans deux ou trois mois au plus tard ,
en attendant la grande Histoire, qui pourra
paroître dans un an.

RELATION historique du voyage fait dans
l'Amérique , par ordre de Sa Majesté Ca-
tholique , par Don Georges Juan & Don
Antoine de Ulloa. Seconde partie. Tome
troisième. A Madrid, chez Antoine Marin,
1748, de 379 p. L'ouvrage est en Espagnol.

ESSAI de Philosophie Morale. A Berlin ,
1749 , in-12. de 106. pages.

· NOUVEAU SUPPLEMENT au grand Dictionnaire historique , généalogique , géographique , de M. Louis *Moréri* , pour servir à la dernière Edition de 1732 , & aux précédentes. Deux volumes *in-folio*. Tome premier A. G. de 901 pages , sans les corrections & additions. *A Paris* , chez *Vincent* , *Coignard* , *Boudet* , *Lemercier* , *Desaint* , *Saillant* & *Herissant* , 1749.

ANNONCE de l'Histoire Naturelle des *Barbades* , qu'on imprime pour l'Auteur , à *London* , chez *E. Owen*. *L'ouvrage est en Anglois*.

LE POUVOIR de l'Amour , Cantatille nouvelle à voix seule , avec accompagnement de Violon & de Basse. Dédiée à Mlle *Burteur* par M. du *Charger*. Les paroles sont de M. *Diffon*. Cette Cantatille se vend à *Paris* , aux adresses ordinaires , & à *Dijon* , chez l'Auteur , rue de *Condé*.

CARTE Généalogique & Chronologique de la Maison de France , pour faciliter la lecture & l'intelligence de l'Histoire de notre Monarchie. Dédiée & présentée au Roi , par M. J. R. *Huré*.

Cette Carte est en deux feuilles , & fort bien exécutée. M. *Huré* a observé d'y mettre les femmes à côté de leurs maris , & leurs médaillons sont attachés par un double cordon : quelquefois même le mari & la femme sont dans le même médaillon.

Tous les enfans , tant mâles que femelles, font précisément sur la même ligne au-dessous des pere & mere. L'extinction de chaque Branche est déignée par un gland de la même couleur du cordon. On distingue les enfans naturels par un cordon verd , & par un médaillon dont le haut est échancré.

A V I S

Qu'on nous prie de faire imprimer.

ON se propose de donner dans peu au Public un ouvrage qui a pour titre, *Introduction au saint Ministère, ou la maniere de s'acquitter dignement de toutes les fonctions de l'état Ecclésiastique, tant pour le spirituel que pour le temporel.*

Ouvrage qui renferme en abrégé l'explication des principaux mystères de la Religion, les pratiques de l'Eglise, son esprit dans ses prieres, dans ses usages, dans ses cérémonies; les maximes de Jesus-Christ & de l'Evangile; la maniere de conferer dignement les Sacremens, & d'exercer les autres fonctions Curiales. Ensuite les Edits, Déclarations & Ordonnances de nos Rois, qui regardent les Curés, Vicaires & Aumôniers, & généralement toutes les maximes Canoniques, les décisions des plus célèbres Auteurs, &

Arrêts des Cours Souveraines , sur ce qui les concerne , tant pour le spirituel que pour le temporel.

Ouvrage utile aux jeunes Séminaristes qui font la fonction de Catéchistes , parce qu'ils y trouveront des règles sûres & d'excellentes pratiques pour se former eux-mêmes , & inspirer aux enfans qu'ils instruisent dans les Catéchismes, la devotion, la retenue & la piété.

Ouvrage utile aux nouveaux Vicaires , & à ceux qui se destinent à travailler au salut des ames , soit pour le Tribunal de la pénitence , soit pour l'administration des autres Sacremens , parce que les matieres y sont toutes digerées , & qu'ils y puiseront une infinité de lumieres , propres à les aider dans l'occasion.

Ouvrage utile aux Curés , parce qu'ils auront tout d'un coup sous la main tout ce qui concerne leur ministère , & qu'ils y trouveront non-seulement de quoi éclairer les consciences , & se mettre au fait des obligations d'un chacun , mais encore par rapport à leurs bénéfices , soit pour en conserver les droits , prééminences & prérogatives , soit pour maintenir les troupes dans le devoir lorsqu'ils en auront en garnison dans leurs Paroisses , par la lecture qu'ils pourront faire des Ordon-

nances de nos Rois à ce sujet.

Ouvrage utile aux Chanoines, parce qu'ils y verront tout ce qu'ils sont obligés de pratiquer en conscience, pour remplir selon Dieu les fonctions de leur état, & en même tems les décisions les plus authentiques, sur les différentes contestations qui peuvent s'élever entr'eux par rapport à leurs dignités, prééminences, droits, préférences, &c.

Ouvrage utile aux Aumôniers de Marine, & des Maisons, Troupes & Armées du Roi; tant pour connoître les obligations de l'état militaire, les fautes, les abus qu'on y peut commettre, que pour inspirer aux Officiers de l'horreur pour les duels, disputes, combats singuliers, par le récit des peines portées dans les Edits & Déclarations, & faire sentir aux soldats tout le crime & la perfidie de la désertion, par les supplices inévitables décernés contre ceux qui manqueront de fidélité à leur Prince.

Ouvrage utile aux Religieux, tant pour l'administration des Sacremens entre eux, que pour ceux qui confessent les séculiers dans leurs Eglises, de même que pour les Religieux qui vont rendre service dans les Paroisses, & qui assistent les criminels à la mort.

Ouvrage utile à ceux & celles qui ap-

prochent souvent des Sacremens , parce qu'ils auront sous la main les plus belles Sentences de l'Écriture & des Peres , & les plus propres à réveiller en eux la ferveur , pour les préparer dignement à la Confession , Communion , &c. & pour en tirer tout le fruit qu'ils ont lieu d'en attendre.

Ouvrage utile aux personnes pieuses & charitables qui visitent les prisonniers , les affligés , les malades & qui assistent les moribonds à la mort , parce qu'elles y puiseront les motifs les plus consolans & les plus capables de faire impression sur les cœurs.

En un mot , ouvrage utile à tout Chrétien , qui y trouvera abondamment de quoi s'instruire , s'édifier & opérer avec sûreté son salut.

Cet ouvrage doit être en trois volumes in-12 , dont voici la distribution.

Le premier volume est uniquement pour le spirituel ; il renferme 1°. les règles & la maniere de faire les Catéchismes utilement ; 2°. les exhortations sur les Sacremens & autres fonctions Curiales ; 3°. la visite des malades ; comment on doit les consoler , ensuite les préparer & assister à la mort ; 4°. la visite des affligés , des prisonniers & des criminels , & comme il faut se comporter , lorsqu'on est obligé de les disposer à endurer les derniers sup-

152 MERCURE DE FRANCE.

plices, & de les conduire & accompagner sur l'échaffaut.

Le second volume comprend ce qu'il faut annoncer au peuple ; 1°. les annonces, c'est-à-dire, de petits discours sur tous les mystères & Fêtes, tant de commandement qu'à dévotion, qui tombent dans le cours de l'année ; 2°. les Edits & Déclarations qui doivent être lûs par les Curés au Prône de leurs Messes Paroissiales, sur plusieurs articles très-intéressans, tant pour le bien de la Religion & de l'Etat, que pour celui de leurs Paroisses en particulier. 3°. Les Ordonnances concernant les Aumôniers des troupes de terre (conformément au plan qui est proposé dans la Préface de l'ouvrage) sur le duel, la désertion, les délits militaires, la police & la discipline des troupes, tant en route qu'en garnison, lesquelles Ordonnances peuvent être également lûes par les Curés, soit des Villes ou Villages, lorsqu'ils auront des troupes dans leurs Paroisses.

4°. Les Ordonnances les plus importantes qui sont du ressort des Aumôniers de Vaisseaux, lesquels peuvent être regardés comme de vrais Pasteurs.

Dans le troisième volume on a rassemblé avec soin tous les Edits, Déclarations, Ordonnances, Maximes canoniques, dé-

cisions des plus célèbres Auteurs, & Arrêts des Cours Souveraines, sur ce qui concerne les matieres suivantes.

De la Religion & du Service divin.

Des Catéchismes & Prônes, des Bâtemes, Mariages, Sépultures, Regîtres, Testamens, Monitoires, Eglises & Presbitères, Droits honorifiques, Cures & Curés, Marguilliers, Fabriques, Fondations, Amortissemens, Maîtres d'Ecoles; des Privilèges & immunités des Ecclésiastiques, des Curés Primitifs & Vicaires perpétuels, des Portions congrues des Curés, de la retribution des Desservans, du Droit d'oblation, des Dîmes, Baux Ecclésiastiques, des Permutations, Résignations, Pensions sur les Cures, & des Chanoines, &c.

On peut juger de l'utilité de l'ouvrage par ce récit; on s'est efforcé d'exécuter tout ce qui vient d'être annoncé, avec autant de solidité, que de clarté & de précision.

» On ne peut douter que cet ouvrage,
 » bien exécuté, ne soit d'une grande utilité au Public. Pour traiter solidement
 » toutes ces matieres & les renfermer en
 » trois volumes *in-12*. L'Auteur a usé
 » d'une prodigieuse précision, & la crainte que son ouvrage ne parût trop cher
 » lui a fait doubler & tripler son travail,
 » par la peine que donnent pour l'ordi-

» naire les réductions & les extraits. Il
 » pense & agit d'une manière bien diffé-
 » rente de celle de la plûpart de nos Au-
 » teurs modernes.

» On doit juger d'autant plus favorable-
 » ment de cet ouvrage, qu'il est revêtu
 » de l'approbation d'un Prélat des plus dis-
 » tingués par son rang & sa science, qui
 » après l'avoir lû & examiné attentivement,
 » en a porté le témoignage le plus avanta-
 » geux,

» Le Livre dont il s'agit s'imprime ac-
 » tuellement chez le Sieur Bullot, rue Saint-
 » Etienne des Grecs, à S. Joseph.

» Cet avis pourra servir à ceux qui au-
 » ront dessein d'en être les premiers par-
 » tagés, aux Séminaires, aux Libraires &
 » autres, en souscrivant chez ledit Impri-
 » meur pour le nombre d'exemplaires qu'ils
 » jugeront à propos.

» Le prix est de six livres en feuilles.

*On prie ceux qui écriront par la poste, d'af-
 franchir leurs lettres.*

R E M A R Q U E

Adressée à M. Remond de Sainte Albine.

ON a annoncé dans le Mercure de
 France du mois de Février 1749,
 une nouvelle édition. in-8°. d'un Traité

sur les Fortifications , avec la description & l'usage de la Brouëtte Ignographique. *A Paris.*, chez *Savoie*, rue Saint Jacques, à l'Espérance; mais c'est par erreur qu'on a attribué cet ouvrage à M. Rueuelles, il faut lire M. *Querelles*, Ingénieur.

N O T E

Concernant l'Académie de Corse.

LE 28 Décembre, cette Académie reçut au nombre de ses Membres M. d'Herbain, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, & Capitaine au Régiment de Tournaisis; le discours de remerciement que le nouvel Académicien prononça, fut fort applaudi, & la réponse de M. Christofari, Directeur, eut aussi les suffrages de l'assemblée.

M. l'Abbé Semidei, connu par l'Histoire des Hérésies, qu'il donna en 1737, y lut une Dissertation historique, qui fixe l'époque de l'exil de Seneque en Corse. La séance se termina par la lecture des deux premiers Livres de *l'Histoire du Royaume de Corse*, par M. *Chevrier*.

Cet ouvrage est divisé en six volumes; le premier paroîtra dans le courant du mois de Février prochain.

G vj

LETTRE A M***.

Sur les Manufactures du Beauvoisis.

JE voudrois bien, Monsieur, pouvoir satisfaire l'envie que vous m'avez marquée, de sçavoir si les anciens Habitans du Beauvoisis se sont autant distingués par leurs manufactures que par leur courage, mais leurs descendans n'ont pas la même satisfaction que les Artésiens, de trouver dans l'Histoire des vestiges de l'habileté de leurs Ancêtres dans la fabrication des étoffes. Le texte de celui des Ecrivains de l'Histoire d'Auguste, que M. Juvenel (1) cite en preuve du cas que l'on faisoit des draps d'Arras sous l'Empire de Gallien, paroît signifier simplement que sous l'un des Successeurs de cet Empereur, les Habitans de l'Artois fournirent les habits militaires qu'on leur avoit demandés (2); & s'acquitterent par-là du tribut, auquel un titre (3) du Code de

(1) Dissertation sur les manufactures, au Mercure de Mars 1738, p. 468.

(2) *Donati sunt ab Atrebatensis birri petiti. Vopiscus in Carino.*

(3) *De vesti militari.*

Justinien , cité par le sçavant Bergier (1) nous apprend que plusieurs autres Provinces étoient également assujetties. Le trait qu'un autre Historien nous a conservé de Gallien lui-même , est plus décisif en faveur des Artésiens. Ce Prince voulant dissimuler son ressentiment de la perte qu'il venoit de faire de toutes les Gaules , qui avoient reconnu Posthume pour Empereur , demandoit en badinant si la République n'étoit pas en sûreté sans les étoffes d'Arras (2). Encore une fois , on ne trouve point de témoignage aussi favorable aux manufactures des anciens Habitans du Beauvoisis , mais tous les Auteurs ont tant vanté leurs vertus militaires , que leurs descendans n'ont pas lieu d'envier la réputation , qu'un peuple, allié de leurs ancêtres, a pû s'acquérir dans cette autre partie.

Au reste comme les Beauvoisins étoient sous les premiers Césars les plus considérables d'entre les Belges (3) , il est naturel de leur appliquer ce que les Historiens de ces tems-là nous apprennent en général des usages Belgiques.

(1) Histoire des grands chemins de l'Empire , liv. 4. ch. 26.

(2) *Non sine Atrebatibus sagis tuta Respublica est ? Trebellius Pollio in Gallienis duobus.*

(3) Strab. Liv. 4. *Cæsar. comment. de Bello Gallico. L. 2. n. 4.*

Si on en croit Strabon (L. 4.), dès le regne d'Auguste, les Belges nourrissoient quantité de troupeaux, & avec la laine qu'ils en tiroient, ils fabriquoient des sayes (1), dont ils fournissoient Rome & presque toute l'Italie.

Que pensez-vous, Monsieur, d'un commerce si étendu pour des étoffes d'une laine grossière, établi en Italie dans ses plus beaux jours? Ne seroit-t'on pas tenté de croire que le défaut de la matière étoit compensé par la beauté & par la singularité du travail? Cependant toute la description que Diodore de Sicile nous a laissée de l'industrie des Gaulois de ce tems-là, est que leurs tuniques peintes de diverses couleurs paroissent être semées de fleurs, & que les casques qu'ils mettoient par-dessus, épaisses en hyver, plus légères en été, étoient rayées ou divisées par petits carreaux (2).

Il est assez surprenant qu'une fabrique aussi simple ait paru assez remarquable, pour trouver sa place dans l'Histoire. Pline, après avoir raconté que les peuples d'Alexandrie ont employé les premiers

(1.) *Saga*. C'étoit l'habit des Gaulois, mais ce mot paroît devoir être pris ici pour le nom de l'étoffe même.

(2.) *Bibl. Hist.* l. 53

des fils de différentes couleurs dans les étoffes, rapporte, comme quelque chose de fort honorable aux Gaulois, qu'ils ont sçu y figurer des carreaux; cet Art est encore le seul, par lequel le même Naturaliste remarque que les Portugais de son tems rendoient leurs étoffes recommandables (1).

Vous pouvez voir, Monsieur, dans les Mémoires du Beauvoisis, par Loisel, la copie de différens titres, qui prouvent que les fabriquans de Beauvais formoient une Communauté il y a cinq-cens ans. Dans le dernier siècle, ils faisoient passer de leurs étoffes en Allemagne, en Espagne, & même en Grèce & en Turquie (2), & encore aujourd'hui le commerce d'Espagne n'est pas cessé.

On faisoit de la toile dans toute la Gaule & on y semoit du lin (3). On l'a toujours si bien cultivé dans les environs de Bulles, Bourg du Beauvoisis, que jusqu'à ce que la Cour en ait défendu l'exportation, les Flamands n'ont pas cessé de venir s'en approvisionner tous les ans (4). Ils en fai-

(1) *Hist. Natur.* l. 8. c. 48.

(2) *Louvet*, *Hist. de la Ville de Beauvais.*

(3) *Pline*, l. 19. c. 1.

(4) *Mem. du Beauvoisis*, p. 16. *Histoire de Beauv.* p. 52.

soient des toiles qu'ils nous vendoient fort cher, & qui étoient si fines & si belles, que Charles VI. & le Duc de Bourgogne en envoyèrent en présent à Bajazer (1). Il y a long-tems que les nôtres elles-mêmes avoient assez de qualité pour être recherchées dans les Pays étrangers, puisque l'Edit du mois de Février 1577, qui a défendu le transport des lins & chanvres hors du Royaume, fixe le droit de sortie de nos toiles fines, & que ses expressions font entendre qu'il n'a pas été le premier.

Il paroît, Monsieur, qu'on s'est occupé autrefois au travail de la cire dans la ville de Beauvais, puisqu'on prétend que la cire verte y a été inventée. (2)

La perfection où les tapisseries de Beauvais sont parvenues sous les entrepreneurs actuels (3), mériteroit bien à cette manufacture une origine ancienne, mais quoique moderne, elle n'est pas moins glorieuse, puisqu'elle vient du grand Colbert,

(1) Duhaillan, tome second.

(2) Hist. de Beauvais par Louvet.

(3) Vous sçavez que l'un est M. Besnier, ancien Echevin de Paris, & le premier François qui ait remporté le Prix d'Architecture à Rome, & que l'autre est M. Oudry, si connu de toute l'Europe par le degré auquel il a porté ses talens, & dont une des principales attentions est de former de bons Elèves, & d'exciter leur émulation.

qui y attira des ouvriers Flamands.

Les anciens Auteurs ne nous instruisent pas plus , Monsieur , des teintures particulières du Beauvoisis que de ses manufactures. Ce silence suit assez naturellement de l'opinion fautive , mais générale , où l'on étoit que la teinture n'étant pas un Art libéral , n'étoit pas digne de fixer l'attention d'un homme au dessus du commun.

Pline, (1) entraîné sans doute par le torrent , étoit dans la même erreur. Il ne faisoit pas réflexion que la théorie de cet Art est liée avec les plus belles parties de la Physique & de l'Histoire Naturelle , & qu'elle est susceptible d'une infinité de recherches curieuses.

On doit cependant lui rendre la justice de convenir qu'il est celui qui en a le plus parlé. C'est lui qui nous apprend que les Gaulois avoient trouvé le secret de contre-faire avec des herbes la pourpre de Tyr , l'écarlate & toutes les autres couleurs. (2)

Ce n'est pas sans doute de leurs ateliers que sortoit l'espece de pourpre que pouvoient porter à Rome les Plebeïens , mais qui imitoit mal la pourpre de Tyr , puisqu'elle avoit un œil terne & passé. (3)

Il y avoit encore d'autres manieres de

1. Liv. 22. ch. 2.

(2) *Idem.*

(3) *Genialium Dierum* , lib. 5. c. 18.

falsifier la pourpre. En 424 les Empereurs Honorius & Arcadius deffendirent l'usage de la *soye* & de la *laine*, teintes de la fausse couleur de pourpre tirée du poisson Rhodinus ou de quelqu'autre matiere que ce fût. Pline dit (1) qu'il a vû des moutons vivans, teints en pourpre; que la laine deux fois teinte par les Tyriens (2) valoit mille deniers la livre (3) & que les toiles se teignoient en pourpre de même que les draps (4). Voila, Monsieur, des témoignages authentiques pour la soye, la laine & le lin, contre ce que M. Juvenel nous dit (5) que les étoffes teintes en pourpre n'étoient que de coton.

Quant à l'histoire de cette belle couleur, M. de Reaumur l'a faite dans un des Mémoires de l'Académie des Sciences de l'année 1711, dont M. Rollin nous a donné dans le 10^e. volume de son Histoire ancienne un extrait beaucoup plus étendu que ne l'a fait M. Juvenel.

Suivant la notice des dignités Romaines dans les Gaules, les Empereurs n'y faisoient teindre en pourpre qu'à Toulon & à Nar-

(1) E. 8. ch. 48.

(2) L. 9. ch. 39.

(3) C'est à-dire 500 livres, suivant M. Rollin, Hist. ancienne, tom. 10.

(4) L. 19. chapitre premier.

(5) Mercure de Mars 1738, page 469.

bonne. Gassendi prétend qu'on n'alloit point chercher loin de cette première ville le précieux poisson qui fournissoit cette couleur. (1)

Mais je m'apperçois, Monsieur, que cette digression m'éloigne de la contrée, qui est le premier objet de ma lettre. Si on trouve si peu d'éclaircissement sur le commerce des anciens habitans de cette Province, il n'en faut chercher d'autre raison, que celle par laquelle M. Rollin finit ses réflexions sur cette matière, qui est que l'esprit belliqueux & l'esprit de commerce s'excluent mutuellement dans une même nation.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, &c.

Briffon, élève dans les Manufactures à Beauvais.

(1) Vit. Nic. Fabr. L. 4



E X T R A I T *

D'un Mémoire de M. Lemaure, Ingénieur-Géographe du Roi, sur une Machine à faire du Damas, & sur une à faire du Velours.

» **D**E tous les Arts, les plus utiles après
 » l'agriculture sont sans contredit
 » ceux qui servent à nous habiller ; entre
 » ceux-ci l'Art de tixer les étoffes peut pas-
 » ser pour le premier ; sans lui nous serions
 » encore vêtus de peaux, dont nous ne
 » pouvons nous servir que par la destruc-
 » tion d'animaux qu'il nous est quelque
 » fois important de conserver : au con-
 » traire par son moyen les mêmes peaux,
 » qui ne nous servoient qu'une fois, sont
 » des champs dans lesquels nous moisson-
 » nons une matiere propre à faire nos ha-
 » bits ; des animaux qui nous seroient
 » entièrement inutiles, nous en filent une
 » autre, & les plantes mêmes nous en four-
 » nissent en grande quantité.

» Il y a sans doute long-tems que cet Art

* *Un accident bizarre est cause que cet Extrait, qui nous a été remis dès l'année 1748, ne paroît que dans ce volume. Pour que M. le Maure par ce retard ne perde rien de la gloire de son invention, nous devons avertir qu'il avoit achevé sa machine avant d'être instruit que M. de Vaucanson en faisoit une pour fabriquer des étoffes à fleurs.*

» est dans l'état où nous le voyons aujourd'hui, peut-être même qu'avant M. de Vaucanson on le croyoit à sa plus haute perfection : je ne cacherai cependant pas qu'au mois d'Avril 1746. environ 7 mois avant qu'il eût annoncé sa découverte au public, la même pensée m'étoit venue à l'occasion des métiers à faire des bas, mais les occupations que j'avois alors, ne me permirent pas de suivre mes idées; je les oubliai en partie, & elles ne me revinrent dans l'esprit qu'en apprenant la nouvelle de la découverte de M. de Vaucanson.

» Cette nouvelle, en m'apprenant la possibilité de ce que j'avois pensé, m'apprenoit en même tems que je ne serois pas reçu à ne donner au public que la même chose qu'il tenoit de M. de Vaucanson. Pour l'interesser, il falloit donc encherir sur lui; devois-je espérer d'y réussir? J'eus cependant la hardiesse de l'entreprendre. Cet ingénieux mécanicien n'avoit trouvé que le moyen de faire des étoffes unies; ainsi il me restoit celles à fleurs & les velours, dont l'exécution renferme bien plus de difficultés. Je n'avois pas moins à imaginer une machine équivalente à celle de M. de Vaucanson, que personne ne voit, & de

» laquelle il n'a pas donné la description.
 » J'avois de plus à m'instruire de la fabri-
 » que des étoffes ; je connoissois à la vérité
 » celle des unies ; j'y avois vû travailler
 » à Avignon & à Nîmes , mais j'ignorois
 » presque absolument celle des étoffes à
 » fleurs ; tout ce que j'en sçavois, je l'avois
 » appris en passant à Lyon en 1742 chez
 » un fabricant , lequel me montra ses mé-
 » tiers que je vis travailler pendant un
 » quart d'heure. Je n'avois alors que vingt
 » ans, & j'étois très-éloigné de penser que
 » j'aurois un jour besoin des plus petites
 » choses qui concernent cet Art.

» C'est pourquoi j'ai tardé si long-tems
 » après M. de Vaucanson à faire exécuter
 » la machine dont j'avois conçu le dessein :
 » elle seroit même encore à faire, si à En-
 » ghien près Mons, où j'ai passé une partie
 » de l'été-dernier , je n'avois eu occasion
 » d'étudier plus particulièrement la fabri-
 » que des étoffes à fleurs chez un fabri-
 » quant, que M. le Duc d'Areberg tient
 » à ses gages, lequel se trouvoit d'autant
 » plus à portée de m'instruire, qu'étant seul,
 » il est obligé de monter lui-même ses pie-
 » ces & de lire ses desseings.

» Dès que je fus assez instruit de la fa-
 » brique, je me mis à méditer sur chacune
 » des pièces qui composent les métiers or-

» daires, & à examiner de quelle ma-
 » niere les differens mouvemens qu'exécu-
 » tent l'ouvrier & le tireur, pourroient être
 » produits par une machine. Je rapporte-
 » rai ici mes méditations selon l'ordre que
 » je les ai faites. Il nous seroit peut-être
 » utile d'être instruits par ceux qui font
 » des découvertes dans quelque genre que
 » ce soit, du procédé qu'ils ont suivi pour
 » y parvenir : cela, je le pense, pourroit
 » nous apprendre mieux que les préceptes,
 » l'Art d'en faire, que toute personne doit
 » avoir en vue dans ses études, si elle se pro-
 » pose d'être utile à la société. Ce n'est pas
 » que je croye que la conduite que j'ai te-
 » nue doive servir d'exemple; je la rappor-
 » te, tant parce que je crois qu'on me suivra
 » avec moins d'ennui, en trouvant la solu-
 » tion des difficultés, à mesure qu'elles se
 » présenteront, que pour avouer sincère-
 » ment les secours que j'ai tirés des machi-
 » nes déjà exécutées ou décrites dans diffé-
 »rens ouvrages.

» Pour peu qu'on connoisse la fabrique
 » des étoffes, on sçait que leur tissu est
 » composé par l'entrelassement des fils de
 » la chaîne qui est tendue sur le métier, &
 » du fil de la couverture qui traverse la
 » chaîne. On n'ignore pas que pour for-
 » mer cet entrelassement, la chaîne s'ou-

» vre à l'aide des lisses, pour laisser pas-
 » ser la navette qui porte le bout du fil de
 » la couverture, & qu'après qu'elle est
 » passée, la chasse, où le battant frappe ce
 » fil pour le serrer contre l'ouvrage, fait
 » qu'il augmente de son volume. On sçait
 » aussi que l'ouvrier fait mouvoir les lisses
 » au moyen de pédales qu'il appelle des
 » marches; qu'il jette la navette d'une
 » main; qu'il la reçoit de l'autre, & qu'a-
 » près qu'elle a traversé la chaîne, il aban-
 » donne à lui-même le battant qu'il sou-
 » tenoit, lequel agit contre le fil de la
 » couverture par sa pesanteur & son poids;
 » enfin on sçait que les étoffes (j'entends
 » les unies) ne different entre elles, quant
 » à leur tissu, que par le nombre des lisses
 » qu'on employe à les faire, & par l'ordre
 » selon lequel on les fait mouvoir. Ainsi
 » pour qu'une machine fasse telle étoffe
 » unie qu'on voudra, il faut,

» 1°. Qu'elle puisse faire mouvoir un
 » certain nombre de lisses dans un or-
 » dre quelconque.

» 2°. Qu'elle les tienne élevées ou baif-
 » sées pendant le tems que la navette em-
 » ploye à traverser la chaîne par la voye
 » qu'elles lui ouvrent.

» 3°. Qu'elle soutienne le battant pen-
 » dant le même tems.

» 4°.

» 4°. Enfin qu'elle fasse passer la navette.
 » Pour peu que l'on médite sur le premier &
 » le second de ses effets, on ne tarde pas à
 » reconnoître l'analogie qu'ils ont avec un
 » orgue de Savoyard ; cet orgue va par le
 » moyen d'un tambour, sur la superficie cilin-
 » drique duquel on a placé des dents, qui en
 » levant les touches du clavier, exécutent un air
 » qui dépend de l'ordre selon lequel on les a arran-
 » gées, & les tenues plus ou moins longues se
 » font par des levées traînantes. Il n'y a donc
 » nulle difficulté à faire mouvoir les lisses ni à les
 » tenir élevées ; il n'y en a pas non plus à soutenir
 » le battant. Les levées traînantes y sont encore
 » propres : ainsi tout se réduit, quant à ces parties
 » de la machine, à leur donner la disposition la
 » plus convenable, mais cette disposition étant
 » celle qui rendra la machine la plus simple
 » qu'elle puisse être, nous ne pouvons en entre-
 » prendre la recherche, que nous ne connoissions
 » auparavant les moyens d'exécuter tous les mou-
 » vemens dont nous avons besoin.

» Des quatre conditions que nous avons à rem-
 » plir, il ne nous en reste plus qu'une, & c'est la
 » plus difficile ; le passage de la navette. Il faut
 » qu'elle traverse le métier, en passant entre les
 » fils de la chaîne ; qu'elle soit reçue de l'autre côté
 » par quelque chose qui la mette dans une situa-
 » tion propre à pouvoir être renvoyée comme elle
 » est venue, lorsque le battant aura frappé une ou
 » plusieurs fois, & que les lisses lui auront ouvert
 » un nouveau passage, & elle doit continuer ainsi
 » d'aller & revenir sans fin.

Ici l'Auteur entre dans l'examen des differens
 moyens qu'on peut employer pour faire passer la
 navette, il pese les avantages & les inconvéniens
 de chacun ; & il se détermine pour un, qui, à

son jugement , est le meilleur de tous , & qui peut se regarder comme une preuve de son sentiment , c'est que ce moyen détermine le lieu de chacune des pièces propres à produire les mouvemens des lisses & du battant , en sorte que la moindre attention fait appercevoir que la machine a toute la simplicité à laquelle elle puisse atteindre.

Le moyen qu'il employe pour faire passer la navette , n'est pas seulement propre à en faire passer une , mais , avec de légères additions , on en peut faire passer deux , trois , quatre & même six , & ce qu'il n'est pas inutile de remarquer , c'est qu'il est aussi simple d'en faire passer deux qu'une , quatre que trois , &c.

Cet examen fini , & le lieu des pièces propres à produire les mouvemens des lisses & du battant , étant déterminé de la manière la plus avantageuse , il continue ainsi.

» Il nous reste encore une chose à faire & dont
 » nous n'avons pas parlé. Il faut aux yeux que
 » pour faire faire de l'étoffe à une machine , il
 » faut, afin qu'elle soit également serrée dans toute
 » son étendue , que le battant tombe toujours d'u-
 » ne hauteur égale, & par conséquent que le terme
 » de l'ouvrage fait occupe toujours le même lieu ,
 » eu égard à l'emplacement de la chasie & des
 » lisses ; ainsi il faut faire en sorte que l'ouvrage
 » se roule à mesure qu'il se fera.

Ceci ne renferme pas à beaucoup près autant de difficultés que le passage de la navette : on se tromperoit cependant , si on s'imaginait qu'il n'y a simplement qu'à faire tourner d'un mouvement uniforme un rouleau sur lequel se plieroit l'ouvrage à mesure qu'il se feroit. Cela à la vérité suffiroit , si la longueur de l'étoffe n'excédoit point la circonférence du rouleau , mais dans tout autre cas l'étoffe ne seroit uniforme dans la force que

par parties ; la première , laquelle seroit égale à la circonférence du rouleau , seroit la plus forte ; la seconde le seroit moins , puisque le même nombre de fils occuperoit une circonférence dont le rayon seroit d'une épaisseur d'étoffe plus grand. La troisième moins que la seconde, & ainsi des autres.

L'Auteur , par le moyen qu'il employe , évite cet inconvénient , & de la manière la plus simple , mais que le besoin de figures pour le rendre intelligible, ne permet pas de décrire ici.

» Je n'eus pas plutôt (c'est l'Auteur qui parle)
 » trouvé le moyen d'exécuter par une machine
 » les mouvemens nécessaires pour faire des étoffes
 » unies , que j'entrepris la recherche de ceux
 » qu'on pourroit employer pour faire des fleurs.
 » Jusques là je n'avois fait que la même chose ou
 » l'équivalent de M. de Vaucanson , & ce n'étoit ,
 » pour ainsi-dire , que le prélude de l'ouvrage que
 » j'avois entrepris.

» Quoiqu'on puisse regarder le passage de la
 » navette , comme assez difficile à exécuter par le
 » moyen d'une machine , il renferme cependant
 » moins de difficultés que le tirage des cordes ,
 » par le moyen duquel on fait les fleurs. Pour
 » mettre tous les Lecteurs à portée d'en juger &
 » d'entendre plus facilement le reste de ce Mé-
 » moire , je décrirai en peu de mots de quelle
 » manière elles se font dans les métiers ordi-
 » naires.

» Pour exécuter un dessein sur une étoffe , on
 » en fait une copie sur un papier où sont tracées des
 » lignes paralleles très-serrées , lesquelles se cou-
 » pent à angles droits ; les unes représentent les
 » fils de la chaîne , & les autres ceux de la couver-
 » ture , de cette manière on voit quels sont ceux
 » des fils de la chaîne , qui doivent paroître ou dis-
 » paroître pour produire les parties du dessein qui

» répondent à chaque coup de navette, & par
 » conséquent ceux qu'il faut lever ou baisser dans
 » leur situation; de là on sent aisément qu'à cha-
 » que coup de navette, les fils qui se levent ou
 » ceux qui restent, ne sont pas les mêmes, & qu'ils
 » changent dépendamment du desseing.

» Pour produire cet effet dans les métiers ordi-
 » naires, chaque fil de la chaîne est passé dans
 » une corde qui s'éleve verticalement au-dessus
 » du métier pour passer sur une poulie, & de là
 » à l'er horizontalement se fixe à un rouleau en
 » traversant le métier à angles droits. A un point
 » de chaque corde est attachée une autre corde,
 » qui tombe verticalement à côté du métier, &
 » est fixée à un rouleau qui lui-même l'est au
 » plancher, en sorte qu'en tirant celle-ci, on fait
 » lever l'autre, & par conséquent le fil de la chaî-
 » ne qui y répond.

» Afin de pouvoir séparer de ces cordes qui des-
 » cendent verticalement, celles qui répondent au
 » coup de navette qu'on va donner, sans qu'il soit
 » besoin de les chercher, on les a disposées de
 » maniere que le tireur n'a qu'à prendre un bout
 » de corde, le tirer & serrer dans sa main les cor-
 » des qui se trouvent détachées des autres; par
 » cette manœuvre, & en appuyant, il fait lever
 » les fils de la chaîne déterminés par le desseing à
 » disparoitre de dessous la pièce pour former la
 » fleur.

» La première chose qui s'offre à l'esprit pour
 » exécuter ce tirage par une machine, c'est un
 » clavier & un tambour semblable à celui de l'or-
 » gue de Savoyard, dont nous avons parlé au
 » commencement de ce Mémoire. La musique de
 » celui-ci se liroit sur le desseing, & au lieu d'arrê-
 » ter les levées, ce qui le rendroit limité à n'exé-
 » cuter jamais que les mêmes fleurs; on les feroit

» **M**obiles, comme dans les tambours des caril-
 » lons. Il est vrai qu'un seul tambour ne pourroit
 » exécuter que des desseings, dont les étendues
 » seroient sous multiples de celui qui occuperoit
 » la circonférence entière, ce qui ne seroit pas un
 » grand inconvénient. Mais ce qui en peut être
 » un, c'est la grandeur du diamètre du tambour,
 » lorsqu'on voudra exécuter des desseings d'une
 » étendue un peu grande.

» Le nombre des cordes qu'on employe ordi-
 » nairement, c'est deux cens, ou quatre cens ;
 » deux cens suffissent, lorsque le desseing est répété
 » deux fois dans la largeur de l'étoffe, & quatre
 » cens sont nécessaires, lorsqu'il ne l'est qu'une.
 » Voyons quel doit être le diamètre du tambour,
 » & le nombre des touches du clavier, pour exécu-
 » ter un desseing d'une aulne, dans l'un & l'autre
 » cas.

» Le nombre des touches du clavier dépend de
 » celui des cordes, & lui est toujours égal. Ainsi
 » dans le premier cas il faudroit deux cens touches,
 » & dans le second quatre cens. Le diamètre du
 » tambour dépend de celui des levées qui doivent
 » occuper la circonférence, & ce nombre dépend
 » lui-même des coups de navettes, nécessaires pour
 » faire une aulne d'étoffe dans le cas présent.
 » Trente coups de navette font six lignes de damas,
 » à peu près, & le nombre des cordes à tirer ne
 » change que de deux en deux coups : il faut donc
 » 1320 levées pour une aulne, & par conséquent
 » la circonférence du tambour doit être telle
 » qu'on puisse y appliquer ce nombre de levées,
 » dont chacune doit avoir au moins un pouce ; la
 » circonférence du tambour devoit donc avoir
 » 1320 pouces, & son diamètre trente-cinq pieds.
 » Or il est visible qu'un tambour de ce diamètre
 » est absolument impraticable.

174 MERCURE DE FRANCE.

» Mais est-il indispensablement nécessaire que le
 » tambour ne fasse qu'un tour pour exécuter un
 » dessein ? L'orgue des Savoyards fait entendre
 » differens airs qui se succédoient immédiate-
 » ment, si à chaque tour que fait le tambour, il
 » s'avançoit dans le sens de son axe, de la quantité
 » nécessaire, pour que les levées qui exécutoient
 » le premier air, ne rencontrent plus les touches du
 » clavier, & que celles qui sont destinées à faire
 » entendre le second, se trouvent à leurs places; ce
 » second air fini, un troisième pourroit le suivre,
 » & un quatrième celui-ci, &c. & comme on en
 » peut mettre à la suite les uns des autres autant
 » qu'on le voudra, il est clair qu'on pourra dimi-
 » nuer le diamètre du tambour de la quantité
 » qu'on jugera nécessaire, en augmentant sa lon-
 » gueur à proportion, mais alors la longueur ne
 » deviendra-t-elle pas trop grande ? C'est ce que
 » nous allons examiner.

» Nous venons de voir que pour faire un dessein
 » d'une aulne, il faut, lorsqu'on veut que le tam-
 » bour ne fasse qu'un tour, que sa circonférence
 » ait 1320 pouces, & si on lui en fait faire dix,
 » il ne la faudra faire que de 132 pouces, & le
 » diamètre trois demi-pieds, mais il doit être
 » dix fois aussi long que dans le premier cas, de
 » même que le clavier qui lui est toujours égal,
 » à cause de l'intervalle qu'on se trouve obligé de
 » mettre entre chaque touche, qui dans le cas
 » présent est égal à dix fois l'épaisseur d'une levée.
 » Or le clavier doit avoir 200, ou 400 touches,
 » ainsi la longueur du tambour doit être telle
 » qu'on y puisse placer 2000, ou 4000 levées.
 » Que chacune ait deux lignes d'épaisseur, c'est
 » trop peu; le tambour aura donc vingt-sept pieds,
 » trois pouces, 4 lignes, ou cinquante-cinq pieds,

» six pouces, huit lignes ; ce qui nous fait connoître
 » tre qu'il n'est absolument pas possible de faire
 » usage d'un semblable tambour.

» Mais il ne paroît pas que ce tirage puisse s'exécuter
 » autrement que par un tambour ; il faut donc examiner s'il
 » ne peut pas être employé d'une manière plus simple que
 » celle que nous venons d'exposer. Pour cela il convient de nous
 » rappeler la manière dont on lit les desseings , elle nous
 » fournira peut être des moyens de simplification qu'on ne
 » trouveroit pas ailleurs.

L'Auteur fait ici une courte description de la manière de lire les desseings , & il en déduit une construction de tambour qui ne demande plus qu'un clavier de quarante-quatre touches de vingt-deux pouces de longueur , & de vingt-huit de diamètre , diminution énorme , & qui (nous n'en doutons pas) surprendra les Lecteurs , sur tout quand ils sçauront qu'avec ce clavier on peut exécuter des desseings de deux aulnes, dans le cas même où ils ne sont point du tout répétés.

Comme le lieu que le tambour doit occuper , eu égard à l'emplacement du métier , est d'une grande considération par rapport au plus ou moins de simplicité , l'Auteur , avant que de le déterminer , examine quelle disposition il convient de donner à plusieurs métiers , afin qu'un seul homme puisse veiller au plus grand nombre possible , lequel sera déterminé par l'expérience , & cet arrangement des métiers étant une fois trouvé , le tambour vient , pour ainsi dire , de lui-même prendre la place la plus convenable. Toutes ces choses étant discutées , il continue de cette manière.

» Il étoit naturel , après avoir trouvé le moyen
 » d'exécuter , par le secours d'une machine , des
 » desseings d'une étendue aussi grande qu'on puisse

les souhaiter , de penser à l'appliquer aux ve-
lours.

Il fait une courte description de la maniere de les fabriquer , détaille fort au long les pièces qu'il faut ajouter à la machine pour lui en faire faire , & termine ainsi son Mémoire.

» Nous avons examiné toutes les difficultés sans
» nous en dissimuler aucune , & nous en avons
» donné la solution ; on ne peut douter que
» notre machine ne soit propre à faire du damas
» & du velours. Il reste à sçavoir s'il y aura réel-
» lement de l'avantage à en faire usage , c'est ce
» qui ne se peut déterminer qu'en examinant ce
» que coûtera la construction & les frais de l'en-
» tretien de la machine. Je promets de le faire le
» plus scrupuleusement , quand mes occupations
» ordinaires m'en donneront le loisir , mais sans
» entrer dans un calcul précis, je puis dès à présent
» assurer qu'il y en aura ; j'en juge par ce que m'a
» coûté l'exécution d'une de celles qui sont des
» étoffes unies. Quand elles coûteroient toutes
» autant que cette première , ce qui n'est pas vrai-
» semblable , plusieurs ensemble rapporteroient le
» revenu de l'argent au denier trois.

» Au reste des vûes d'intérêt ne m'ont point en-
» gagé dans ce travail. Je ne souhaite rien de plus
» que d'être utile au Public , & je lui sacrifie vo-
» lontiers mes instans de loisir , sans m'embarraf-
» ser d'autre récompense que celle d'un Philoso-
» phe , qui est toujours trop flatté de l'avoir servi.

A Versailles le 1 Juin 1748.

A V I S.

Concernant l'Agriculture.

L Es courbes pour Navires , Bâteaux , rouages & tous autres ouvrages de ce genre , ayant toujours été fort rares , il est étonnant qu'on n'ait pas trouvé la méthode de s'en procurer de tout âge , de toute espèce & de bonne qualité , provenantes de souche , de pied ou brin , au lieu de celles de sciage ou branchage qu'on est forcé d'employer , faute de meilleures : même des planches qui eussent cette forme sans chauffe ni aucun travail. Il n'y auroit pourtant qu'à plier , arquer & assujettir de jeunes arbres dans les taillis , hayes , & par tout ailleurs : on parviendroit ainsi au but sans frais , & sans nuire à la croissance. Cette pratique est si aisée & si utile à tous égards , qu'elle ne demande que d'être indiquée pour persuader & devenir à la mode.

Celle d'anter ou greffer les ceps de vignes en terre & hors terre pour avoir promptement du raisin , de tel crû & espèce qu'on voudra , n'est guères plus difficile , & n'auroit pas de moindres succès , en s'y prenant par tout aussi bien qu'on fait dans les grands vignobles de Champagne , les seuls où elle soit en usage , quoique depuis fort peu d'années.

Pour détruire la maudite engeance des corneilles , si nuisible aux ensemencés , aux récoltes & fruits , & particulièrement aux parcs & grands bois où elles s'adonnent , puisqu'à raison de vingt sols de dommage par bec chaque année , il en résulte des millions de perte , laquelle pour être in-

H v.

sensible n'en est pas moins réelle. Prenez des fèves de marais, & les lardez intérieurement de pointes & morceaux d'aiguilles, &c. il n'y a point de nourriture que ces animaux aiment tant : aussitôt donc qu'ils en auront englouti quelques-unes, ils joncheront les campagnes voisines de leurs résidences. Les paylans les ramasseront & les laisseront aisément tomber dans leurs marmites ; ainsi donc, comme encore avec du gland, aura-t-on le secret pour la première fois de profiter de ces perfides oiseaux, en les faisant périr à la grande satisfaction des Seigneurs & des laboureurs.

Vers le mois de Mai prochain, nous régalerons le Public du moyen infallible de tuer la fongere, plante amère & pirante, qui fait aussi bien des ravages dans la moitié de nos Provinces. Imaginerait-on, par exemple, qu'une corbeille d'arpens, remplie de cette herbe, renferme huit à dix charrettes de racines qu'il ne seroit pas possible de défoncer qu'en dépensant plus que la terre ne vaut ? Au lieu qu'avec six francs au plus, pour les Propriétaires qui ne font pas leur besogne par leurs mains, nous en viendrons à bout, & rendrons par conséquent un grand service à tout le genre humain, comme nous venons déjà de faire par les trois articles précédens, qui peuvent encore être perfectionnés. *Facile est inventis addere solus.*

PARTIE du Port de Rouen, nettoyée.

LE Sieur *Macary*, Mécanicien, Privilégié du Roi, pour la sûreté du Commerce & de la Navigation, vient de récupérer une partie du Port de Rouen, dont il a enlevé une masse pétrifiée

avec la vase, sable & cailloutage, ce qui composoit un mastic de cinq à six pieds d'épaisseur sur quarante-huit toises de long, & soixante-dix pieds de large, dans lequel mastic il a trouvé plusieurs pieux de neuf à dix pieds de fiche & d'un pied de grosseur. Il a enlevé aussi un nombre considérable de grosses pierres de taille, portant quinze à vingt-cinq pieds cubes chaque quartier. Le tout a été enlevé avec sa machine, & mis à terre en présence & à la satisfaction de tout le Public. Par ce moyen il se trouve, dans les endroits où il a travaillé, plus de sept à huit pieds d'eau plus qu'il n'y avoit. Il avertit ceux qui auront besoin de son ministère pour le récurément des Ports de mer, canaux, bassins, marais salans, qu'on n'a qu'à s'adresser au Caffé Pelletier, rue de l'Arbre-sec, à Paris; il y recevra toutes lettres & paquets, pourvu qu'ils soient affranchis, & il y fera réponse dans quelque endroit que ce soit. Il n'est pas possible de trouver en aucun endroit de l'Europe un ouvrage aussi difficile que celui qui a été fait à Rouen, sans que le cours de la Navigation en ait été interrompu, & qu'aucun ouvrier ait été blessé, tant la machine est bien construite.

DE LUXATOIRE.

L. E. *St Baradelle*, Ingénieur du Roi pour les Instrumens de Mathématiques, donne avis à Messieurs les Chirurgiens, qu'il fait & débite le *Déluxatoire*, c'est-à-dire la machine pour la luxation des os, de l'invention de M. Petit, de l'Académie Royale des Sciences & de la Société Royale de Londres, Enseur & Démonstrateur Royal, &c.

Hvj

Ce *Déluxatoire* n'est point embarrassant à porter, n'ayant que quatre pieds huit pouces de longueur lorsqu'il est monté, sur trois pouces trois lignes de large & un pouce six lignes d'épaisseur. Il se démonte en deux parties, pour plus de facilité à le porter. Il se vend tout garni de ses deux mouffles & de la machine à rochet qui est attachée dessus, avec la manivelle, des cordons de soye & des lacs aussi de soye & de chamois, avec l'arc-boutant de chamois, enfin toute assortie, de sorte qu'il n'y a plus qu'à en faire usage. Le tout est selon les principes de M. P. Le Sr Baradelle demeure toujours à Paris, Quai de l'Horloge du Palais, à l'enseigne de l'Observatoire.

L E T T R E

*De M. Cantwel, &c. &c. &c. à M. Remond
de Sainte Albine.*

M O N S I E U R ,

J'ai vû avec surprise la Lettre que M. Daran a fait imprimer dans le Mercure de Septembre dernier; j'y aurois répondu plutôt sans la maladie longue & dangereuse dont j'ai été attaqué.

L'Auteur semble oublier les inquiétudes où il est depuis plus de trois ans sur mes recherches. Il exige pour preuve de mes découvertes que je les rende publiques, persuadé que des motifs d'intérêt m'empêcheront de le faire, parce qu'il ne le feroit pas lui-même en pareil cas, *Metiri sic quemque suo modulo ac pede verum est*; ou résolu de contester la vérité du fait, lorsque j'y lui aurois

donné la satisfaction qu'il affecte de demander. Mais comme je me suis fait un devoir de l'épargner dans ce que j'ai déjà publié sur les maladies, dont il prétend posséder la cure parfaite; j'espère que le Public m'aura pardonné le mystère que je lui ai fait de mes expériences, & qu'il les recevra aujourd'hui avec la même bonté, qu'il a bien voulu recevoir alors mes excuses.

- Je me rendrai donc aux invitations généreuses de M. Daran, je ferai imprimer toutes les expériences que j'ai faites sur les bougies, & je prie tous ceux qui en ont entre les mains, de les vérifier. Il verra bien clairement, s'il y veut faire attention, que ce ne peut être sur les instructions vagues d'un garçon ignorant élevé chez lui; qu'on a fondé ses découvertes, mais sur une étude réfléchie, & sur une industrie capable de surmonter de plus fortes difficultés que celles que peut occasionner la recherche de son remède. A ces expériences j'ajouterai tout ce qui sera nécessaire pour faire un Traité complet des maladies de l'urèthre. En attendant que ma santé soit assez rétablie pour travailler à cet ouvrage, je commencerai par former des sujets qui seront bientôt en état de servir le Public avec succès; je leur enseignerai l'anatomie de l'urèthre, je leur expliquerai les maladies qui affligent cette partie, les remèdes qu'on doit employer pour les guérir, & la manière de les administrer, ou de les appliquer; je leur montrerai la façon de faire les bougies, la manière de s'en servir, & les cas où elles conviennent, ou sont dangereuses. Je leur indiquerai les remèdes qu'il faut marier avec ces sortes de topiques pour réussir dans les cures qu'ils entreprendront. Je leur fournirai les occasions de voir eux-mêmes la pratique qu'il convient d'employer en pareil cas, & le trai-

vement de toutes les autres maladies dont celles de l'urétrite ne font pour la plûpart que des symptômes. Enfin , Monsieur , pour partager avec M. Daran le zèle généreux qu'il étale dans ses écrits pour le bien public , j'offre à tous les pauvres qui seront affligés de ces maladies, de les traiter *gratis*, & à toutes autres personnes de les traiter pour mes simples honoraires , & de faire fournir des bougies à tous ceux qui en auront besoin , au prix coûtant.

A V I S

Sur la Lettre suivante.

M. Cantwel promet de guérir les maladies de l'urétrite : M. Daran les guérit tous les jours. Le premier auroit à se plaindre, si nous avions refusé d'annoncer les espérances qu'il donne aux malades. Nous ferions injustice au second, si nous négligions de publier les services actuels, qu'il leur rend.

LETTRE de M. Guyot, Chirurgien de Genève, à M. Daran.

Monsieur, j'ai reçu dans son tems la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en date du 29 Juin dernier, par laquelle vous m'apprenez la parfaite guérison du malade que je vous ai adressé sur la fin de l'année passée. J'ai différé jusqu'à présent à y répondre, parce que j'étois bien aise d'examiner auparavant l'état actuel de la personne en question, pour avoir une entière conviction du succès de votre méthode &c.

de vos remèdes, & pour vous rendre la justice qui vous est due. Croyant ne pouvoir vous la rendre trop publiquement, j'envoie à M. Remond de Sainte Albine une copie de ma Lettre, & je prends la liberté de l'inviter à la faire imprimer dans le Mercure.

Quoique M^{***} soit de retour depuis environ deux mois, je n'ai pu le voir en particulier que depuis peu de jours. Je l'ai examiné & questionné avec soin, & me suis assuré par mes propres sens de son entière guérison; je ne doutois point que ce que vous m'aviez écrit sur ce sujet, ne fût vrai, mais je desirois ardemment de comparer son état présent à celui où je l'ai vu l'année dernière, & de voir moi-même jusqu'où pouvoit s'étendre l'efficacité de vos remèdes.

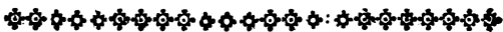
Ce Monsieur, à qui j'avois conservé le canal de l'urèthre, aussi libre que j'avois pu, urinoit à la vérité avec assez de facilité, lorsqu'il partit pour Paris, mais il avoit deux fistules au perinée, par où une partie de l'urine passoit, & des callosités profondes que je n'avois point crû pouvoir guérir sans fendre l'urèthre jusqu'au col de la vessie. Aujourd'hui les trous fistuleux sont fermés, les callosités fondues, & le malade m'a assuré que cette guérison avoit été accomplie sans opération, par vos seules bougies, & qu'il urinoit librement & à plein canal.

Quel bonheur pour la société, que la découverte d'un remède aussi sûr, & aussi doux, pour la guérison d'une maladie si commune & si opiniâtre, & souvent très-cruelle! Quelle gloire pour vous de l'avoir trouvé! Il n'y manque plus que de vous voir publier ce spécifique, lorsque vous en aurez mérité la récompense due à vos recherches & à votre sagacité. Je suis trop persuadé de votre

générosité, & de votre zèle pour le bien public; pour douter que vous n'en enrichissiez un jour la Chirurgie, afin de le rendre salutaire à tous les malheureux que leur fortune, leur éloignement, ou d'autres causes mettent hors de portée de votre secours & de vos soins. Je voudrois que mon foible suffrage pût ajouter quelque chose à ceux des grands hommes, qui ont reconnu combien votre remède est précieux au genre humain, mais ma voix ne sçauroit être entendue parmi celles de tant de sçavans & célèbres Médecins & Chirurgiens de France. Je suis avec beaucoup d'estime & de considération, votre, &c.

Guyot.

De Geneve, le 23 Novembre 1749.



CHANSON.

*Les paroles sont de M. . . & la Musique
de M. D. L. B. L. F.*

Voici les lieux charmans où mon ame ravie
Passeit, à contempler Silvie,
Ces tranquilles momens, si doucement perdus.
Que je l'aimois alors! que je la trouvois belle!
Mon cœur, vous soupirez au nom de l'infidelle;
Avez-vous oublié que vous ne l'aimez plus?
C'est ici que souvent errant dans les prairies,
Ma main des fleurs les plus chéries
Lui faisoit des présens si tendrement reçûs.
Que je l'aimois, &c.

**THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.**

**ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.**

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.



S P E C T A C L E S. *

L'Académie Royale de Musique a continué pendant le mois dernier, de donner les Dimanches, Mardis & Vendredis, l'Opéra de Zoroastre, & l'on a de plus en plus admiré la Musique du quatrième Acte, ainsi que le rôle d'Abramane, auquel la perfection du jeu de M. de Chassé ajoute de grandes beautés. Ce rôle a été chanté aussi trois fois avec beaucoup de succès, par M. le Page.

Le premier, le 2 & le 8, la même Académie reprit le Ballet des *Caractères de l'Amour*, qu'on a revû avec un extrême plaisir.

Elle remit le 15 au Théâtre le *Carnaval du Parnasse*. L'empressement avec lequel on est retourné à ce Ballet, qui sembloit devoir être usé par trente-cinq représentations, est pour M. Mondonville un garant certain du goût des François pour la Musique chantante. A toutes les représentations de cette reprise, il y a le même concours qu'à un Opéra nouveau, & la recette d'une en particulier a monté à 4000 livres. Les Spectateurs ayant aperçu à la premiere M. Mondonville, dans une loge, il fut applaudi, comme M. de Voltaire l'a été à *Méropé*, presque comme M. de Crebillon le fut autrefois à *Electre*. M. Mondonville n'a pas dû être moins

* M. Fuselier, étant indisposé, n'a pu composer cet article dont il se charge ordinairement. Ainsi M. Remond de Sainte Albine, qui pour la partie des Spectacles a coutume de ne se mêler que des extraits des Pièces nouvelles, a été obligé de suppléer, au défaut de son ami.

content des Acteurs que du Public. Depuis longtemps aucun ouvrage lyrique n'avoit été joué si parfaitement que celui-ci.

Dans le premier Acte, on a substitué à la Pantomime, qui étoit dansée d'une manière si brillante par Mlles *Lany* & *Ivernois*, & par M^{mes} *Lany* & *Sodi*, un pas de deux, exécuté avec autant de précision & de légèreté par Mlle *Lany*, que de graces par Mlle *la Bas*, déguisée en Polonois.

Mlle *le Mirre*, jeune personne d'environ dix-sept ans, qui joint aux charmes de la figure une voix parfaitement belle, débuta le 15 dans le Prologue du même Opéra. Elle chanta le rôle de *Clarice* avec une intelligence, un goût, & une précision, qui répondent à l'idée qu'on avoit conçue d'elle par la manière dont elle avoit chanté le 8 Décembre au Concert Spirituel.

Oreste, Tragédie de M. de *Voltaire*, fut représentée le 12 pour la première fois par les Comédiens François. L'action de ce Poëme étant la même que celle de l'*Electre* de M. de *Corbillon*; M. de *Voltaire*, ayant d'ailleurs donné en 1748 une *Sémiramis*, & de plus ayant dans son portefeuille un *Castina*, cet Auteur pouvoit être soupçonné, en prenant ainsi successivement les sujets traités par M. de *Corbillon*, de vouloir lutter contre son Maître, & de déroger à la modestie dont il s'est toujours piqué. Pour se garantir de ce reproche, il chargea un Comédien de haranguer le Parterre avant la Pièce.

Il paroît difficile que deux grands Poëtes, qui travaillent sur un même sujet, ne se rencontrent point. Cependant, à certains égards, rien n'est moins ressemblant que l'ouvrage de notre premier Poëte Tragique & celui de M. de *Voltaire*. Plusieurs morceaux des quatre premiers Actes de la Pièce de

celui-ci ont eu des applaudissemens. D'autres ont été critiqués. Pour le cinquième Acte, tel qu'il étoit d'abord, il fut très-mal reçu. Ainsi l'Auteur a été obligé de faire suspendre la Tragédie, afin de faire diverses corrections. Ayant voulu être rejoué le 19, il n'a pas eu le tems de faire toutes celles qui avoient été jugées nécessaires.

Malgré les détails ingénieux & les vers élégans, dont la Comédie de *la Fausse Prévention* est remplie, les Comédiens Italiens n'ont pû la pousser que jusqu'à six représentations.

Mlle *Auguste*, Danseuse, qui a de la célébrité, a voulu qu'on jugeât de ses talens sur le Théâtre de ces Comédiens. Elle a paru dans plusieurs divertissemens de la composition de M. de Hesse, & y a montré beaucoup de force & de hardiesse.

Les mêmes Comédiens donnent depuis quelque tems un nouveau feu d'artifice, nommé *les Forges de Vulcain*.



F R A N C E.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE 2 Janvier, le Roi accompagné, comme le jour précédent, par les Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre du Saint Esprit, se rendit vers les onze heures du matin à la Chapelle du Château, & Sa Majesté assista au Service qui y fut célébré pour le repos des ames des Chevaliers de l'Ordre du Saint Esprit, morts pendant le cours de l'année dernière.

Le 6, la Reine entendit la Messe dans la Cha-

pelle du Château, & Sa Majesté communia les mains de l'Archevêque de Rouen, son Premier Aumônier.

On a appris par les dernières Lettres de Madrid, que le 18 du mois dernier, le Roi d'Espagne déclara à la Cour & aux Ministres Etrangers la conclusion du mariage de Madame Infante Marie-Antoinette avec le Duc de Savoye, fils aîné du Roi de Sardaigne.

On a appris aussi de Turin, que le même jour le Roi de Sardaigne a fait la même déclaration.

Le 8 Janvier, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix sept cens quarante livres; les Billets de la première Loterie Royale à six cens cinquante-trois, & ceux de la seconde à six cens cinq.

Le 11, les Députés des Etats de Bretagne eurent audience du Roi; ils furent présentés par le Duc de Penthièvre, Gouverneur de la Province, & par le Comte de Saint Florentin, Secrétaire d'Etat, & conduits en la manière accoutumée, par le Grand Maître & le Maître des Cérémonies; la Députation étoit composée pour le Clergé, de l'Evêque de Saint Pol de Leon, qui porta la parole; du Comte de Coetlogon, pour la Noblesse, & de M. du Clos, Maire de Dinant, pour le Tiers-Etat.

Le 15, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-sept cens soixante livres; les Billets de la première Loterie Royale à six cens cinquante-quatre, & ceux de la seconde à six cens.

M. *Pereira*, connu par le talent qu'il a d'enseigner aux Sourds & Muets de naissance à parler, fut présenté il y a quelques jours au Roi, à Monseigneur le Dauphin & à Mesdames de France, par M. le Duc de Chaulnes, avec M. *d'Azy d'E-*

trivigni, jeune homme âgé d'environ dix-huit ans, sur lequel il a exercé son art avec un succès qui tient presque du prodige.

Le Curé de l'Eglise Paroissiale de Saint Roch ayant choisi Saint François de Sales pour Patron de la Communauté des Prêtres, qu'il forme dans la Paroisse, cette fête fut célébrée le 18 avec beaucoup de solennité. Le Pere de Neufville, de la Compagnie de Jesus, prononça le Panegyrique du Saint, & l'Archevêque de Paris officia pontificalement au Salut.

L'Académie Française donnera dans son assemblée publique du 25 du mois d'Août prochain, le Prix d'Eloquence, fondé par M. de Balzac. Elle propose pour sujet, *jusqu'à quel point le sage doit avoir égard aux jugemens des hommes*, conformément à ces paroles de l'Ecriture : *Omnia probate, quod bonum est tenete.* Thessal. 1. 4. 21.

Le même jour elle donnera le Prix de Poësie, fondé par M. de Clermont-Tonnerre, Evêque & Comte de Noyon. Le sujet sera, *les Lettres ont autant contribué à la gloire de Louis XIV, qu'il avoit contribué à leurs progrès.*

L'Académie donnera aussi le même jour un autre Prix de Poësie, fondé par M. Gaudron. Elle propose pour sujet, *Rien n'excite plus les talens, que l'amour de la gloire.*

Celle de Soissons avertit que dans son assemblée publique du Lundi 25 Mai prochain, elle délivrera un Prix d'Eloquence. Le sujet sera : *La gloire que le Roi s'est acquise en donnant la paix à l'Europe.*

Le 22, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix cent cinquante livres; les Billets de la premiere Loterie Royale à six cent soixante-douze, & ceux de la seconde à six cent douze.

L E T T R E

De M * * * à M. Remond de Sainte Albine , au sujet de la Longitude de la Ville de la Conception.

J' Ai vû , Monsieur, dans votre dernier Mercure, une réponse de M. Frezier à l'Auteur de la relation du voyage de l'Amiral Anson , laquelle tend à éclaircir les difficultés qui subsistent depuis si long-tems sur la longitude du Détroit de Magellan. J'ai toujours été persuadé , comme M. Frezier , que la côte du Chili est beaucoup trop occidentale sur les Cartes Angloises , & je suis étonné que les Membres de la Société Royale (qui peut-être ont raison de soutenir l'opinion de M. Halley sur la longitude du Cap de la Vierge ou embouchure orientale du Détroit de Magellan) se laissent entraîner depuis si long-tems à adopter les erreurs considérables commises dans la Carte des variations sur l'aiman sur toute la côte de la mer du Sud.

Pour donner quelque idée du gissement de cette côte , examinons la longitude de la Ville de la Conception , qu'on sçait être par 36 degrés 45 minutes de longitude Australe.

Or je trouve d'abord , sur le grand Globe de Blaeu & sur la Carte de M. Frezier , la Ville de la Conception environ cinq degrés à l'Est du Méridien de Lima , & au contraire la Carte de M. Halley place cette Ville plus d'un degré à l'Ouest. Les Anglois n'ont pas voulu se rendre aux observations des Satellites du P. Feuillée , sans doute à cause que les observations correspondantes n'ont point été faites en Europe , & qu'on n'a pu , pour con-

cture l'erreur des Tables, avoir recours aux observations qui ont précédé ou suivi, parce que c'étoit en Janvier & Février du mémorable Hyver de 1709, qui ne permettoit pas de faire les observations à Paris.

Le nouveau Globe de Senex, construit il y a 12 ou 15 ans, qui contient quantité de nouvelles corrections essentielles à la Géographie, & qu'on peut voir ici dans le cabinet du Jardin du Roi; ce Globe, dis-je, a placé la Conception sous le même Méridien que Lima, & c'est-là sans doute l'une des principales causes de l'opinion dans laquelle l'Auteur de la Relation du voyage de l'Amiral Anson est demeuré, dans la vûe sans doute de se conformer aux idées qu'avoit eues autrefois sur cela M. Halley.

Véritablement si l'on ne rétréssit pas considérablement l'Amérique Méridionale, il est impossible de concilier les deux côtes Orientale & Occidentale ou de la mer du Sud, avec le résultat des routes de la navigation & des observations Astronomiques.

La côte Orientale de l'Amérique Méridionale est très défectueuse dans la Carte de feu M. Delisle, publiée en 1720. On peut voir dans les transactions philosophiques de 1722, & mieux encore dans le nouveau volume des Mémoires des Correspondans de l'Académie des Sciences, qui va paroître, que la Ville de Buenos-Aires est cinq degrés trop à l'Orient dans cette Carte; on s'est corrigé un peu dans celle de 1724, il reste encore trois degrés d'erreur.

La Carte des variations de l'aiman de M. Halley étant parfaitement exacte, quant à la position de Buenos-Aires, & donnant la longitude de cette Ville, comme elle doit être de 61 degrés & demi

à l'Occident du Méridien de Pons, on a présentement une belle occasion de décider la fameuse question touchant la longitude du Détroit de Magellan, si l'on peut établir avec la même certitude la position d'une Ville située à la mer du Sud, telle que sera, par exemple, la longitude de la Conception.

Or cela a déjà été exécuté il y a trois ans, & on pourra bientôt voir le détail, lorsque le volume de l'Académie de l'année 1747 sera publié; on y trouvera le calcul de deux occultations d'une étoile de la première grandeur par la Lune, observées en 1709 & 1710 à la Conception, qui concourent merveilleusement à donner la longitude de la Conception beaucoup plus orientale qu'on ne l'a supposé jusqu'ici dans le Livre de la Connoissance des tems, puisqu'au lieu de trois degrés & deux tiers, qu'on trouve dans ce Livre, dont la Conception est plus orientale que Lima, il faut nécessairement l'augmenter jusqu'à 5 degrés ou 4 degrés & demi tout au moins.

Mais l'impression des volumes de l'Académie étant retardée, comme il faudroit peut-être long-tems attendre & suspendre un jugement qui pourroit paroître à quelques-uns trop prématuré avant la lecture de cette pièce, voici quelques réflexions particulières que la nouvelle édition des Tables de M. Halley m'a fournies, & qui certainement achèvera de convaincre les Auteurs Anglois, puisqu'on les attaque ici avec leurs propres armes.

On trouve à la fin de ces Tables, parmi les observations de la Lune, faites à son passage par le Méridien, que le 18 Mars, *vieux style*, 1728, à 16 heures, 6 minutes, 13 secondes de tems moyen, la longitude du centre de la Lune étoit de 11 degrés, 20 minutes, 20 secondes, du Sagittaire. Or
je

Je trouve que les Tables de la Lune de Flamsteed, imprimées dans les Institutions Astronomiques, donnent au même instant la longitude d'une demie minute moins avancée, & par conséquent en l'année 1710, lorsque le P. Feuillée observa à la Conception le 29 Mars, *nouveau style*, à 10 heures 33 minutes 15 secondes, l'immersion de l'étoile Antarès sous la Lune, l'erreur des mêmes Tables a dû être d'une demie minute; ce qui donne dans une position semblable, tant de la Lune que de son orbite à l'égard du Soleil, une correction connue & additive. Qu'on suppose d'abord la longitude de la Conception 4 degrés à l'Est de Lima, on va voir par le calcul qui suit, qu'il faut encore l'augmenter, car puisqu'on comptoit au moment de l'immersion, suivant cette hypothèse, 4 heures 59 minutes & demie à Paris plus qu'à la Conception; il étoit donc alors 15 heures 33 minutes & 4 secondes au Méridien de Paris. Or les Tables de la Lune, insérées dans le Livre des Institutions (dont le calcul diffère peu, mais véritablement est toujours plus facile à faire que par celles de M. Halley) donne en cet instant la longitude de la Lune 4 degrés 49 minutes 27 secondes du Sagittaire, & la latitude Australe de la Lune 5 degrés 12 minutes 22 secondes. La parallaxe de longitude étoit donc de 39 minutes 27 secondes, & celle de latitude 38 minutes 28 secondes, & l'on aura, selon l'observation, le centre de la Lune précisément 2 minutes plus avancé à l'Orient que la longitude de l'étoile; par conséquent, selon cette même observation, la longitude de la Lune a dû être apparente en 5 degrés 27 minutes 15 seconde. On la trouveroit de 5 degrés 27 minutes 10 secondes du Sagittaire, si au lieu d'employer la théorie des longitudes, on se servoit de la phase

générale d'Hévélius, en prenant pour point du Limbe où l'occultation s'est faite, 9 degrés au Sud du parallèle à l'Ecliptique.

Ainsi la vraie longitude de la Lune a dû être 4 degrés 48 minutes 12 secondes; mais les Tables corrigées, en y ajoutant une demi minute ou 28 secondes, donnent 4 degrés 49 minutes 55 secondes. En supposant la Conception 4 heures 59 minutes & demie à l'Occident du Méridien de Paris, la différence ou l'excès des Tables sur l'observation étant d'une minute & deux tiers de tems, il faut par conséquent que la Ville de la Conception soit encore trois quarts de degrés plus près du Méridien de Paris qu'on ne l'a supposé ci-dessus, c'est-à-dire 4 heures 6 minutes & demie à l'Occident du Méridien de Paris. Ceci ne diffère pas beaucoup du résultat de l'observation de l'année 1709, de laquelle on peut conclure, comme on le verra dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, la différence des Méridiens de 4 heures 58 minutes ou de 74 degrés & demi.

J'aurois beaucoup de choses à dire ici au sujet des Tables de la Lune, construites sur la théorie de M. Newton; mais je me bornerai uniquement à déclarer les différences & les défauts de ces différentes Tables.

Or, 1°. pour parler de celles que Leadbetter avoit imprimées sur quelques feuilles ou copies des Tables de M. Halley, le plus grand défaut est celui de la Table de l'Equation du nœud, dont les titres sont renversés, ce qui peut donner trois degrés d'erreur dans le lieu du nœud.

Dans toutes les autres, excepté celles des Institutions Astronomiques, la Table de la sixième Equation qui indique la deuxième Equation du centre, & que M. Halley fait précéder immédiate-

ment le calcul de l'Equation du centre ; cette Table, dis-je, porte encore, dans tous les Auteurs, des titres renversés, en sorte qu'un Calculateur fera, suivant ces Tables, l'Equation additive, lorsqu'elle est soustractive, & au contraire.

J'ai crû qu'il étoit nécessaire, Monsieur, d'avertir ici de ces principales sources d'erreurs, comme aussi de ne pas trop se fier aux Tables des latitudes des mêmes Auteurs.

V E R S

*Sur la Tragédie d'Aristomene, à
M. Marmontel.*

CHer favori de Melpomene,
Marmontel, Voltaire nouveau ;
Sous quels traits ton divin pinceau
Montre à nos yeux le cœur d'Aristomene
Dans ce magnifique tableau
Dont tu viens d'enrichir la Scène !
Tout y plaît, tout nous entraîne ;
La Nature, l'amour, & le grand & le beau.
En vain l'envieuse critique
Voudroit aiguïser ses traits,
Et flétrir les lauriers de ta muse tragique.
De l'aimable Clairon les grâces, les attraits ;
Malgré tout l'effort satyrique,
Doivent t'assurer du succès.
Aveugle en ses jaloux accès,

Laisse une cabale caustique
 Murmurer en secret d'une impuissante voix,
 En ta faveur le sentiment s'explique,
 Et c'est à l'estime publique
 Qu'il appartient de bien juger des loix:
 Ainsi toujours plus grand on te verra paroître ;
 Ta gloire ne peut s'effacer :
 Aux sublimes essais que tu viens de tracer,
 Il est aisé de reconnoître
 L'élève d'un fameux Maître,
 Capable de le remplacer.

Raoult.

POUR LE PREMIER JOUR DE L'AN,
 E P I T R E

*A M. M. D. L. par l'Auteur des vers
 précédens.*

QUand Janus, au double visage,
 D'un nouvel an vient commencer le cours,
 Une Divinité qu'on appelle l'usage,
 Dans Paris, pendant certains jours
 De l'amitié débitant les discours,
 Visite les maisons en pompeux équipage:
 L'intérêt, le patelinage,
 Presqu'en tous lieux suivent ses pas ;

Magré la neige & les frimats ,

On la voit s'empressez à rendre un faux hommage

A tous les rangs , tous les états.

Sous sa brillante banniere ,

Bien escortés de présens ,

Marchent les sots complimens ;

Et la façon minaudiere.

En Dame de qualité ,

Levant une tête altiere ,

Paroît la formalité ,

Qui prononçant avec emphase

Certaine rubrique de vœux ,

Par le refrain d'une insipide phrase ,

En un moment fait mille heureux.

Un mois à peine peut suffire

• Pour finir la procession ;

Tout l'avantage qu'on retire

De cette froide mission ,

C'est le plus souvent , à vrai dire ,

Un bon rhume , une fluxion.

Quand de Janvier le terme expire ;

• L'usage , de son empire

Retient la possession.

Par lui tout vit , tout respire ;

Il met tout en action.

Pour moi , je brave sa puissance ;

Jamais mon cœur ne lui sera soumis.

I ij

198. MERCURE DE FRANCE.

La sincère reconnoissance ,
De l'amitié trop juste prix ,
Des sentimens fardés méprise l'imposture ,
Par les mains de la Nature
Je veux que les miens soient écrits.
O vous , dont le bonheur vivement m'intéresse ,
Cher ami , recevez mes sincères souhaits.
Entre les bras de la sagesse ,
Goûtez des plaisirs parfaits:
Que la santé, cette aimable Déesse ,
Répande sur vous ses bienfaits.
Admis au valon du Permesse ,
D'une tendre & sublime yvresse
Epreuvez souvent les accès ;
Philosophe sans rudesse ,
D'une stoïque tristesse
Fuyez le ridicule excès ,
Contraire au bonheur , aux succès.
Loin de vous, maux de toute espèce ;
Dieu vous garde de procès.

Par le même.



*Aux Auteurs du Ballet des Fêtes de Thétis,
Divertissement exécuté à Versailles devant
le Roi, le 14 du mois dernier.*

Que de la Fable ingénieuse
Sorte un sujet bien définé,
Et dont le tissu soit orné
D'une expression lumineuse ;
Qu'un Amphion par ses beaux airs ;
Par sa touchante mélodie ,
Sçache donner une autre vie
Aux images qu'offrent les vers ;
La raison avouera de si sages caprices ,
Et la Cour & la Ville en feront leurs délices.
Rivaux, d'un unême zèle épris ,
Non pour vous disputer le prix ,
Mais pour concourir à la gloire
De chanter , amis, les hauts faits.
D'un Héros qui descend du char de la victoire ,
Pour voler au sein de la paix ,
Vous suivez les sentiers des Graces.
Quinault, Lully, revivent dans vos jeux ,
Et c'est en marchant sur leurs traces,
Qu'on peut compter de plaître à nos derniers ne-
veux.
Le sentiment doit guider l'harmonie ,
Lui seul enfanta Polymnie ,

I iiij

De ses chants dirigea le cours,
 Et le berceau de son génie
 Fut celui même des Amours.

Gardons nous de confondre avec sa vive flâme
 Ces lugubres lueurs que le cahos produit;
 L'une s'éleve aux Cieux, l'Olympe la réclame,
 Les autres, regnant peu, s'éteignent dans la nuit.
 Jouissez des succès de votre aimable lyre,
 La gloire à vos regards étale mille appas,
 Le myrthe, les lauriers sont semés sous les pas
 De la muse qui vous inspire.

A L L E G O R I E.

*Sur la maladie & la convalescence de
 S. A. S. M. le Prince de Condé.*

UN arbrisseau, l'amour de la Nature,
 L'honneur des bois & le charme des yeux,
 Croissoit au bord d'une onde vive & pure,
 Et promettoit des fruits délicieux.
 Peuple François, ma fable est-elle obscure ?
 Danlezi ** vous l'expliquera, la la la la la,

* Ces couplets peuvent se chanter sur un air du *Divertissement de Momus Fabuliste.*

** M. le Marquis de Danlezi, Gouverneur de
 S. A. S. M. le Prince de Condé.

Mais tout à coup un monstre téméraire ,
 Pour le sécher dans la jeune saison ,
 Sort des Enfers , & d'une aîle légère
 Vient l'infecter d'un funeste poison :
 Peuple François , &c.
 Dumoulins (a) vous l'expliquera , &c.



Tous les oiseaux qui chériffoient l'ombrage
 Et la beauté de ses feuillages verts ,
 Saisis d'effroi , quittent leur doux ramage ,
 Et de leurs cris épouvantent les airs.
 Peuple François , &c.
 Mainte voix (b) vous l'expliquera , &c.



Une plaintive & tendre Tourterelle
 De ses soupirs importune les Dieux ,
 Pour dérober à la Parque cruelle
 Des jours si beaux , si chers , si précieux :
 Peuple François , &c.
 Charolois (c) vous l'expliquera , &c.



A l'arbriffeau constamment attachée ,
 Et de son sort partageant la rigueur ,

(a) Médecin de S. A. S.

(b) Toute la Maison de Condé.

(c) Mademoiselle , Tante du Prince.

Une Fauvette , également touchée ,
 Montre pour lui son zèle & son ardeur.
 Peuple François , &c.
 La Guiche (a) vous l'expliquera , &c.



Un Rossignol , généreux & fidèle ,
 Par mille soins signale son amour.
 Il ne dort point , Morphée envain l'appelle ,
 Un autre objet l'occupe nuit & jour.
 Peuple François , &c.
 Du Bouzet (b) vous l'expliquera , &c.



Aux Immortels tous enfin rendent graces ,
 Le monstre fait au fond de l'Achéron ,
 Ne laissant voir sur ses affreuses traces
 Que sa foiblesse & l'horreur de son nom.
 Peuple François , &c.
 Un Prince (c) vous l'expliquera , &c.



Le bruit à peine en parvient à Cythere ,
 Que les Amours rassemblés sur ces bords ,
 Battent de l'aîle , & d'un zèle sincère.

(a) *Mad. la Comtesse de la Guiche.*

(b) *Sous-Gouverneur du Prince.*

(c) *Le Prince de Condé.*

Tout éclatter leurs aimables transports.

Peuple François , &c.

Tout Paris vous l'expliquera , &c.

Par M. l'Abbé Guérout.

R E M A R Q U E

Au sujet des vers suivans.

Toutes les fois que l'occasion s'en présente, nous payons à M. de Voltaire le tribut de louanges qu'il a droit d'exiger. Les critiques qu'on peut faire de ses ouvrages, ne nous empêcheront jamais de reconnoître qu'il est un très-bel esprit, un de nos plus grands Poètes, un Peintre toujours agréable, quelquefois sublime, & que personne ne sçait mieux que lui sauver, par l'éclat & la vivacité du coloris, l'irrégularité de l'ordonnance & le peu de correction du dessein. Mais notre estime pour la supériorité & l'universalité de ses talens ne nous aveugle pas jusqu'au point de regarder comme parfait tout ce qui sort de sa plume. Il a beau nous assurer dans la Dissertation sur la Tragédie ancienne & moderne, que le merveilleux produit dans la Pièce de *Semiramis* un effet admirable. L'Auteur anonyme des vers suivans a beau vouloir nous persuader qu'*Oreste* est un Poème excellent, qui ne peut être attaqué que par la basse jalousie. Nous adopterons difficilement l'une & l'autre de ces opinions. Sur tout on ne nous engage point à convenir que la Tragédie d'*Oreste* doive être mise en parallèle avec l'*Elctre* de M. de Crebillon. Ainsi le Poète, dont nous insérons ici l'R-

I vj.

pitre, pourroit bien nous compter au nombre des fots dont il parle. Cependant ses vers nous ont paru assez beaux, pour que nous n'en privassions pas nos Lecteurs.

V E R S

A M. de Voltaire.

Toi, qui rival heureux de l'ainé des Corneilles,

Réussites Sophocle, & charmes nos oreilles,

O mon Maître, ô Voltaire, ose d'un œil serein

Voir de tes ennemis le triomphe inhumain.

Tôt ou tard, le vrai beau triomphe du caprice :

Au Cid persécuté l'Univers rend justice.

Ton Oreste aujourd'hui, qu'on devoit admirer,

N'a fait que réchauffer les serpens de l'envie,

Mais ses traits vainement obscurcissent ta vie :

Ose les mépriser, ils seront impuissans.

Que peut un tas de fots sans mœurs & sans talens ?

Qui jaloux de ton nom, & de tous ces ouvrages

Qui sans cesse, à leurs yeux, entraînent nos suf-

frages,

Pensent que ce Public, que tu scàs étonner,

Sans toi, moins difficile, eût pû les couronner ?

Devrois-tu redouter ces infâmes libelles,

De l'envie affamée archives infidèles ?

Pourra-t'on, j'en appelle à la postérité,

Tromper toujours ses yeux , fermés à la clarté ,
 Cu la forcer de voir que tu n'as pas dû plaire ,
 Pour avoir sans amour peint Electre & son frere ?
 Croira-t'elle jamais que depuis deux mille ans
 L'Univers conjuré chérit de faux talens ,
 Et qu'envain consacrés par la Grèce idolâtre ,
 Ces Ecrivains jamais n'ont connu le Théâtre ?
 Attends donc son arrêt sans te décourager ,
 De tes concitoyens il doit seul te vanger.

*A Paris , le Lundi 12 Janvier 1750 ,
 après la premiere représentation d'Oreste.*



MARIAGES ET MORTS.

LE 26 Octobre 1749 , Jacques-Charles , Marquis de Barail , Vicomte de Villers-Hellon , Maréchal des Camps & Armées du Roi , Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis , veuf de Marie-Geneviève le Gras de Beaulieu , épousa dans la Chapelle du Château de la Chapelle-Godefroi , Diocèse de Troyes , Adelaide-Henriette-Philiberte Orry de Fulvy , fille de Jean-Henri-Louis Orry , Comte de Nogent-sur-Seine , Saint Gerard , la Chapelle-Godefroi , Fulvy & autres lieux , Conseiller d'Etat , Intendant des Finances , & de Henriette-Louise-Helène de la Pierre de Bouziés.

Le mariage fut célébré , avec la permission de M. l'Archevêque de Paris , & le consentement de M. le Curé de Saint Paul , par M. l'ancien Evê-

que d'Orange, en présence de Louis-Antoine de Gontaut, Duc de Biron, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général des Armées, Colonel du Régiment des Gardes Françaises, Gouverneur des Ville & Château de Landrecies; de Jean Touffaint de la Pierre, Seigneur de Fremûre, Lieutenant Général des Armées du Roi; d'Antoine de Barail, Abbé de l'Abbaye Royale de Notre-Dame de Troyes, & de Louis-Jean Berthier, Seigneur de Sauvigni, Conseiller du Roi en ses Conseils, Intendant de la Généralité de Paris.

Le 21 Novembre suivant, Michel Dreux, Marquis de Brezé, Baron de Berrye, Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur des Ville & Château de Loudun & du Loudunois, des Iffes de Sainte Marguerite & Saint Honorat, Grand-Maître des Cérémonies de France, Inspecteur Général d'Infanterie, Prevôt-Maître des Cérémonies de l'Ordre du Saint Esprit, Commandant en Chef dans les Provinces de Flandre & de Hainaut, âgé de quarante-neuf ans, veuf de Claire-Isabelle Eugénie Dreux de Nancre, a épousé sur la Paroisse de Saint Paul Louise-Elisabeth de la Châtre, âgée de vingt ans, fille de feu Louis-Charles de la Châtre, Comte de Nançay, Seigneur de Vic, Baron de Varenne & autres lieux, Brigadier des Armées du Roi, Gouverneur des Ville & Châteaux de Peccais, Tour-l'Abbé & Fort Salin, en Languedoc, & Colonel du Régiment de Bearn, Infanterie, & de Marie-Elisabeth Nicolai.

Ce mariage a été célébré en présence de Frere Joachim Dreux, Chevalier de l'Ordre Militaire & Religieux de Saint Jean de Jerusalem, Frere; de Louis de Durefort, Comte de Lorges, Lieutenant Général des Armées du Roi, & Menin de

Monseigneur le Dauphin, cousin germain; d'Armand-Jean Nicolai, Marquis de Goussainville, Seigneur d'Osny, & autres lieux, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & en tous ses Conseils, & Premier Président de la Chambre des Comptes, oncle maternel; & de Louis de Gand, Prince d'Anghien, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de la Province d'Artois & Gouverneur de la Ville d'Arras.

Le 22 Décembre dernier, Jean-Baptiste Donatien de Vimeur, Comte de Rochambeau, Colonel du Régiment de la Marche, a épousé Jeanne-Thérèse Tellez d'Acoſta. Il est né le premier Juillet 1725 de Joseph-Charles de Vimeur, Marquis de Rochambeau, Gouverneur & Bailli d'épée du Vendômois, & de Jeanne Marie-Claire Begon, Gouvernante de S. A. S. M. le Duc de Monpensier. Ses ancêtres connus sont Macé de Vimeur, Seigneur d'Ambloy, qui vivoit en 1477 & en 1500; Gilles, Mathurin, qui le premier a porté le nom de Rochambeau, René I. René II. René III. René IV. Joseph-Charles I. & Joseph-Charles II.

Jeanne-Thérèse Tellez d'Acoſta est fille d'Emmanuel d'Acoſta, Secrétaire du Roi, & de N. de Tillene. La famille de Tellez d'Acoſta est originaire de la Ville de Trancoſo, Province de Beyra, en Portugal. Miguel Tellez d'Acoſta, ayeul de Jeanne-Thérèse, né dans la Ville de Trancoſo en 1636, sortoit d'une branche cadette. Il quitta le Portugal pour venir dans les Pays-Bas, d'où il fut envoyé en Hollande en qualité de Résident de la Reine Christine de Suède.

Le 7 Janvier 1750, Louis-Joseph Bidé de la Grandville, Brigadier, Colonel d'Infanterie, épousa dans l'Eglise Paroissiale de Saint Roch Françoise-Thérèse du Clusel, fille de Leonar. du

Clusel , Seigneur de la Chabrerie , & de Thérèse Tourard.

Il est fils de Julien Bidé de la Grandville , Conseiller d'Etat , & de Petronille-Françoise Pinçon-neau de la Grandville. La famille de Bidé est originaire de Bretagne. Louis , pere de Julien , son ayeul , son bisayeul & son trisayeul , ont tous été Conseillers au Parlement de Rennes.

Le 10 Décembre dernier , Louise de Saint Chamand , veuve d'Alexandre-Louis Comte de Mailli , Seigneur de Fresnoy , Neuville & autres lieux , décédé peu de mois auparavant , mourut âgée de 67 ans , & fut inhumée à Saint Nicolas des-Champs.

Elle étoit fille de Galyot-Antoine de Saint Chamant , Seigneur de Villenoce & autres lieux , Maréchal de Camp & Lieutenant des Gardes du Corps , & de Marie Louise Larcher. Elle laisse un fils , Alexandre-Louis , âgé de cinq à six ans , & une fille Marie-Louise , âgée de deux ans & demi.

Le 10 , François du Prat , Comte de *Barbançon* , Brigadier des Armées du Roi , mourut âgé de 65 ans , & fut inhumé à Saint Paul. Nous avons rapporté la Généalogie de du Prat , en annonçant le mariage de Louis-Antoine , fils de François , avec Antoinette-Eleonore du Fay de la Pour Maubour. *V. le Mercure du mois de Mai 1749.*

Le 15 , Magdeleine - Victoire *Soufflot* , veuve d'Alexandre *Fouchin* , Conseiller du Roi , & Maître ordinaire en la Chambre des Comptes , mourut âgée de 74 ans , & fut inhumée à Saint Eustache.

Le même jour Thomas *Perrot Duvernay* , ancien Capitaine de Cavalerie , & ci-devant Enseigne au Régiment des Gardes Françaises , mourut âgé de 65 ans , & fut inhumé à Saint Paul.

Le 17 , Marie-Catherine *Heliot* , veuve de Nicolas *Parent* , Seigneur des Tournelles , mourut âgée

de 87 ans , & fut inhumée à Saint Paul.

Le 20 , Marie-Antoinette de Rouvroi , veuve de Jean-Eustache de Tournai d'Assigny , Comte d'Oisy , mourut âgée de 84 ans :

Le même jour , Anne Herment , veuve de Jean-Daniel Degettes , Gentilhomme ordinaire de feu S. A. R. Monseigneur le Duc de Lorraine , mourut âgée d'environ 76 ans , & fut inhumée à Saint Louis-en l'Isle.

Le 8 Janvier 1750 , Anne Mousle , veuve de Jean-Marie de Vougy , Secrétaire du Roi , & Secrétaire ordinaire des Conseils d'Etat , Direction & Finances , mourut & fut inhumée à Saint Jean-en-Grève.

La nommée Renée l'Amy est morte depuis peu chez le Curé de Saint Mard de-Renô , près de Mortagne , Diocèse de Sées , âgée de cent dix ans , ou environ. Elle a servi pendant plus de quatre-vingt-quinze ans dans la famille du Curé de Saint-Mard , & elle n'a point cessé d'agir jusqu'au moment de sa mort.

AVIS AU PUBLIC.

LA veuve Mouton , Marchande Apoticaire ; Rue Saint Denis , vis-à-vis le Roi François , au-dessus de la fontaine du Ponceaux , donne avis qu'elle continue de débiter le Bechique , qui a paru sous le nom de souverain , avec toute la satisfaction possible de la part des personnes qui en ont fait ou en font usage.

Comme il possède la propriété de fondre & d'atténuer les humeurs engorgées dans le poulmon , d'adoucir l'acrymonie de la lymphe par sa vertu balsamique : il a aussi celle de rétablir les

216 MERCURE DE FRANCE.

forces abattues, & d'être souverain, c'est-à-dire, curatif dans le rhume, la toux, l'oppression & douleur de poitrine; au lieu que dans l'asthme, soit commençant, soit inveteré & dans la pulmonie, tant commençante qu'inveterée, il n'est que puissant d'alliatif c'est-à-dire, qu'il soulage avec tant de succès que les malades s'en trouvent satisfaits; c'est à eux à y recourir chaque fois que le cas le requiert. Quoiqu'il ne soit que puissant palliatif dans ces deux maladies, & lorsque les symptômes les annoncent prochaines, l'on vouloit joindre à un régime de vie raisonnable l'usage réitéré du Bechique, non-seulement l'on pourroit en éloigner les effets, mais encore en éteindre la cause.

Dans la coqueluche commençante il peut produire de bons effets, dans l'inveterée il en faut un long usage pour s'en appercevoir, ne calmant que peu à peu les accès violens de cette maladie.

Comme il est extrêmement agréable, les personnes les plus délicates peuvent en user sans répugnance, & sans nulle crainte qu'il soit nuisible, puisqu'une personne en parfaite santé pourroit en faire l'usage sans s'en trouver incommodée. L'on a augmenté les bouteilles de deux prises pour l'utilité publique, & pourvu que l'on suive exactement la méthode que l'on donne au Bureau pour son usage, l'on peut être assuré qu'il produira toujours de bons effets. L'on prie les personnes qui écrivent au Bureau, d'avoir la bonté d'affranchir leurs Lettres; l'on aura grand soin d'y répondre.

Parmi le grand nombre de personnes qui ont trouvé ce remède tel qu'on l'annonce, il suffira d'indiquer une partie de celles dont on a déjà publié les noms, & quelques-unes de celles qui n'ont pas encore été nommées; tout le monde n'étant pas d'humeur de se voir indiquer, il faut

attendre que ceux qui voudront bien avoir cette bonté, laissent ou envoient leurs adresses au Bureau.

Mlle Beaulieu, chez M. de Socon, au Marais; Madame Lottin, rue Pastourelle, au Marais; M. Vincent, chez Madame la Marquise de Courcillon, rue de Bourbon, faubourg Saint Germain; M. l'Abbé Coquillié, au Collège des Grassins; M. Coulon, chez M. Descourgi, rue des Jeûneurs, à droite par la rue Montmartre; M. Cravoisier, chez M. le Président de Saint Lubin, rue neuve des bons Enfants.

AUTRE AVIS.

LA veuve du Sieur *Bunon*, Dentiste des Enfants de France, donne avis qu'elle débite journellement chez elle, rue Sainte Avoye, au coin de la rue de Braque, chez M. Georget, son frere, Chirurgien, les remèdes de feu son mari, dont elle a seule la composition, & qu'elle a toujours préparés elle-même.

Sçavoir. 1°. Un Elixir anti-scorbutique qui affermit les dents, dissipe le gonflement & l'inflammation des gencives, les fortifie, les fait croître, dissipe & prévient toutes les affections scorbutiques, & apaise la douleur de dents.

2°. Une eau, appelée Souveraine, qui affermit aussi les dents, rétablit les gencives, en dissipe toutes tumeurs, chancres, & boutons qui viennent aussi à la langue, à l'intérieur des lèvres & des joues, en se rinçant la bouche de quelques gouttes dans de l'eau tous les jours. Elle la rend fraîche & sans odeur, & en éloigne les corruptions, elle calme la douleur des dents.

212 MERCURE DE FRANCE.

3°. Un Opiate pour affermir & blanchir les dents, dissiper le sang épais & grossier des gencives, qui les rend tendres & mollasses, & cause de l'odeur à la bouche.

4°. Une poudre de corail pour blanchir les dents & les entretenir; elle empêche que le limon ne se forme en tartre & qu'il ne corrompe les gencives, & elle les conserve fermes & bonnes, de sorte qu'elle peut suffire pour les personnes qui ont soin de leurs dents, sans qu'il soit nécessaire de les faire nettoyer. Les plus petites bouteilles d'Elixir sont d'une livre dix sols.

Les plus petites bouteilles d'Eau Souveraine sont d'une livre quatre sols, mais sont plus grandes que celles de l'Elixir.

Les pots d'Opiate, les plus petits, sont d'une livre dix sols.

Les boîtes de poudre de Corail sont d'une livre quatre sols.

On trouve aussi chez elle des éponges fines & des racines préparées.

La veuve Bunon ose assurer que le Public sera aussi satisfait de la bonté desdits remèdes, dont les Dames de France ont usé, qu'il l'étoit du vivant de son mari. Elle donne un imprimé qui enseigne la manière de s'en servir.



A V I S.

Sur une Cire Epilatoire.

Cette cire est propre pour faire les sourcils ; c'est-à-dire, les dégarnir quand ils sont trop couverts, & pour dégarnir les cheveux qui descendent trop sur le front, les poils follets que l'on peut avoir aux joues, aux bras & dessus les mains.

La façon de s'en servir est toute simple : faire chauffer cette cire à une bougie allumée, puis l'étendre de l'épaisseur d'un écu sur la partie que vous voulez dégarnir ; & quand elle sera refroidie, vous l'enlèverez à contre-poil, puis vous passerez un peu de pommade sur la partie dégarnie.

Le sieur Peromet la fait vendre à présent chez Mde Legendre, Marchande Parfumeuse, rue Galande, Place Maubert, au coin de la rue des Anglois, à l'enseigne de la Providence. Chez Mde Fleur, aussi Parfumeuse dans l'Abbaye S. Germain des Près, rue Furstemberg, vis-à-vis le Bailliage. Et chez le sieur Malyvoir, Marchand Parfumeur, rue Bar-du Becq, près la rue S. Médéric, à l'enseigne du S. Esprit.

Le prix est de trois livres & de six livres la douzaine de bâtons plus ou moins gros.

APPROBATION.

J'Ai lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le *Mercur* de France du présent mois, à Paris, le 3 Février 1750.

MAIGNAN DE SAVIGNY.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en Vers & en Prose.	
Séance publique de l'Académie de Montauban,	2
Épître à M. R **	46
Reflexions,	48
Ode de M. le Seguillon à M. le *** de G ***, Commissaire d'Artillerie, sur la grace singulière qu'il a obtenue de la Cour en faveur de l'Au- teur,	51
Mémoire présenté à M. Rouillé, Secrétaire d'Etat de la Marine, par M. Jahan, natif de Tours, & habitant de la Louisiane, pour l'établisse- ment des vers à soye dans cette Colonie,	56
Épître en vers Marotiques de L. L. à L. J	76
Séance publique de l'Académie Royale de Chi- rurgie,	89
Le premier jour de l'an,	108
Sur le Chiffre de M. N. J *** & de Mad. son épouse N. N *** par lui-même,	110
Vers picards, extraits d'une Lettre de M. Jouin, le pere, à M. B *** Curé d'une Ville de Pi- cardie,	111
Reproches de la Parque à Mlle Clairon,	112
Suite de la traduction du Traité de M. Fizes sur	

La fièvre ,	114
lots de l'Enigme & des Logogryphes du Mer- cure de Janvier ,	122
Enigme & Logogryphes ,	<i>ibid.</i>
Nouvelles Littéraires , des Beaux-Arts , &c.	132
Avis sur un nouvel ouvrage ,	148
Remarque adressée à M. Remond de Sainte Al- bine ,	154
Note concernant l'Académie de Corse ,	155
Extrait d'un Mémoire de M. Lemaur, Ingenieur- Géographe du Roi , sur une machine à faire du Damas , & sur une à faire du Velours ,	164
Avis concernant l'Agriculture ,	177
Partie du Port de Rouen nettoyée ,	178
Déluxatoire ,	179
Lettre de M. Cantwel à M. Remond de Sainte Albine ,	289
Avis sur la Lettre suivante ,	182
Lettre de M. Guyot, Chirurgien de Genève , à M. Daran ,	<i>ibid.</i>
Chanson notée ,	184
Spéctacles ,	185
France , Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.	187
Lettre de M. * * * à M. Remond de Sainte Al- bine , au sujet de la longitude de la Ville de la Conception ,	190
Vers à M. Marmontel, sur la Tragédie d'Arif- tomene ,	195
Epitre pour le premier jour de l'an à M. M. D. L. par l'Auteur des vers précédens ,	196
Aux Auteurs du Ballet des Fêtes de Thétis, Di- vertissement exécuté à Versailles devant le Roi le 14 du mois dernier ,	199
Allégorie sur la maladie & la convalescence de S. A. S. M. le Prince de Condé ,	200
Remarque au sujet des vers suivans ,	202

Vers à M. de Voltaire ,
Mariages & Morts ,
Avis au Public de la veuve Mouton , Apot
caire ,
Autre Avis de la veuve Bunon ,
Avis sur une Cire épilatoire ,

La Chanson notée doit regarder la page.

124

De l'Imprimerie de J. BULLOT.

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.
MARS. 1750.



A PARIS,

LeGuay

Chez { ANDRE CAILLEAU, rue Saint
Jacques, à S André.

La Veuve PISSOT, Quai de Conty,
à la descente du Pont-Neuf.

JEAN DE NULLY, au Palais.

JACQUES BARROIS, Quai
des Augustins, à la ville de Nevers.

M. DCC. L.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

A V I S.

L'ADRESSE générale du *Mercur*e est à M. DE CLEVES D'ARNICOURT, rue des Mauvais Garçons, fauxbourg Saint Germain, à l'Hôtel de Mâcon. Nous prions très - instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le Port, pour nous épargner le déplaisir de les rebuter, & à eux, celui de ne pas voir paroître leurs Ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers, qui souhaiteront avoir le *Mercur*e de France de la première main, & plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée ; on se conformera très-exactement à leurs intentions.

Ainsi il faudra mettre sur les adresses à M. de Cleves d'Arnicourt, *Commis au Mercur*e de France, rue des Mauvais Garçons, pour remettre à M. Remond de Sainte Albine.

P R I X X X X . S O L S .

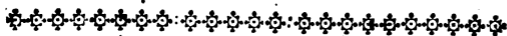


MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

MARS. 1750.



PIECES FUGITIVES,
en Vers & en Prose.

TROISIEME ET DERNIERE LETTRE

De D*** Religieux Bénédictin de Clugny,
à D*** Religieux du même Ordre, con-
tenant la suite & la fin des remarques qu'il
a faites sur le Livre intitulé, Mémoires
pour servir à l'Histoire du Nivernois &
Donziois, par M. N. D. L. R. A. E. P.



E finirai, M. R. P. mes remar-
ques par cette troisième Lettre,
& j'entre tout de suite en matière.

Page 223, l'Auteur, en parlant
du Siège & de la reddition de la Ville de
Clamecy en 1617, n'a pas jugé à propos

A ij

4 MERCURE DE FRANCE.

de dire que le Prince de Thimerais , fils aîné du Duc de Nevers (Charles de Gonzagues) y fut fait prisonnier : ce fait est pourtant intéressant , il est rapporté par le Continuateur de Mezeray sur cette année 1617.

Ce jeune Prince , qui , comme je l'ai dit dans ma seconde Lettre, s'appelloit François de Paule , n'avoit alors qu'onze ans , étant mort en 1622 , âgé de 16. J'ai autrefois lû un Livre composé par . . . Sieur de Gaubertin , dont je ne me rappelle pas bien le titre , mais qui traite des guerres Civiles de ce tems-là auquel il vivoit, & dont le Héros est Charles de Gonzague, & l'Héroïne Catherine de Lorraine, sa femme. Il rapporte que le Prince de Thimerais, leur fils aîné, fut fait prisonnier dans Clamecy avec son Gouverneur. C'est donc un fait constant que l'Auteur n'auroit pas dû obmettre.

Page suivante. *Cette guerre finie*, dit l'Auteur, *M. le Duc de Nevers*, qui venoit d'hériter des Principautés de Mantoue & de Montserrat, exigea des contributions de toutes les Villes du Nivernois, &c. Il finit par dire que Clamecy paya une somme, laquelle fut remise à *M. de Chateaugnaud & Villemenaud*, pere & fils, *Mestres de Camp du Régiment de Nivernois*, suivant le *Man-*

dement de M. le Duc de Mayenne.

Charles de Gonzague, Duc de Nevers, hérita des Duchés de Mantouë & de Montferrat en 1627, & la guerre, dont parle l'Auteur, étoit finie dès 1617, dix ans auparavant. Cependant de la façon dont il s'explique, il sembleroit que cette succession lui seroit échue avant la fin de cette guerre. *MM. de Chateaufregnaud & de Villemenand*, & non pas *Villemenaud*, étoient de la Maison de Lange; la Terre de Villemenand en Nivernois est encore possédée par M. le Baron de Lange, petit-fils & arrière petit-fils de ces *MM.*

Suivant le Mandement de M. le Duc de Mayenne, il n'y avoit plus alors (1628) de Duc de Mayenne; le dernier avoit été tué au siège de Montauban en 1621. Il est vrai que le Duc de Nevers, devenu Duc de Mantouë, possédoit alors le Duché de Mayenne par sa femme, * sœur de ce dernier, ainsi que Nevers & Rhétel, & il en prenoit même le titre dans les qualités des Actes; mais on l'appelloit *Son Altesse de Mantouë*, & le Mandement dont parle l'Auteur, vrai-semblablement étoit signé *le Duc de Mantouë*, c'est ainsi qu'on a dû lire & non pas *de Mayenne*. L'Au-

* Catherine de Lorraine.

6 MERCURE DE FRANCE.

teur semble toujours persuadé, qu'en quittant la France, Charles de Gonzague cessa d'être Duc de Nevers; ce qui n'est pas.

Page 246, l'Auteur prétend que *Dezize n'enferme pas dans son enceinte plus de cinq cens personnes.* Dezize est plus considérable pour le nombre des habitans, que S. Pierre-le-Moutier; l'Auteur prétend qu'il y a quinze cens personnes à Saint Pierre: si cela est, il y en a sûrement plus de cinq cens à Dezize, & même plus de quinze cens.

L'Auteur a copié la nouvelle Description de la France par M. P. D. L. F, mais ce dernier suit quelquefois des Mémoires peu justes; par exemple, il dit qu'il n'y a que neuf mille âmes à Nevers, il en met un plus grand nombre à Issoudun en Berry: cependant, de l'aveu de tous ceux qui connoissent ces deux Villes, la dernière est bien inférieure à Nevers pour la grandeur & le nombre des habitans.

Page 248, il y a, dit-il, (à Dezize) un pont fort long, qui étoit de pierre, & dont une partie est tombée; les ruines des piles servent à soutenir un pont de bois que les habitans ont fait construire à leurs frais.

La Ville de Dezize a un Octroi considérable, il est au moins affermé dix-sept à dix-huit mille livres par an, & c'est des

deniers de cet Oâtroi, que le pont a été réparé, & non pas aux frais des habitans.

Page 249. *Le territoire des environs (de Dezize.) est assez fertile, & l'on y trouve quantité de charbon de pierre, qui sert pour l'entretien des forges qui sont aux environs.*

Le charbon de pierre ou de terre ne sert point aux forges destinées à convertir la fonte en fer, il ne sert qu'aux Serruriers, Maréchaux & autres semblables ouvriers, & sur tout aux raffineries pour les sucres à Orléans.

Page 255. *La Charité (Ville du Nivernois) a soutenu plusieurs sièges, & a été prise plusieurs fois; elle a toujours été très-fidèle à ses Souverains.*

Comment accorder ces derniers mots avec l'Histoire? Mezeray, sur l'année 1562, met la Charité-sur-Loire au nombre des Villes dont les Huguenots se saisirent, d'où il faut conclure que le parti dominant dans cette Ville n'étoit pas très-fidèle à son Souverain.

Sur l'année 1570, le même Auteur nous apprend que la Charité fut une des quatre Villes de sûreté accordées aux Huguenots par le Traité de Saint Germain en Laye.

En 1577, le Duc d'Anjou assiégea la

8 MERCURE DE FRANCE.

même Ville, & Mezeray dit que » la Pla-
» ce fut investie si promptement, que Jac-
» ques de Morogues, qui en étoit Gou-
» verneur, n'y put faire entrer des gens
» de guerre, de sorte que n'ayant que cent
» cinquante hommes pour défendre trois
» brèches, il capitula après avoir soutenu
» deux assauts.

Or s'il n'y avoit pas de gens de guerre dans la Ville, c'étoient donc les habitans la gardoient eux-mêmes pour le parti Protestant, & qui reconnoissoient volontairement pour leur Gouverneur Jacques de Morogues, Gentilhomme Huguenot, dont les terres étoient dans leur voisinage, & dont quelques-unes sont encore possédées par des Seigneurs de cette Maison, aujourd'hui Catholique, d'où il faut conclure que le parti Huguenot a dominé à la Charité, & que cette Ville n'a pas toujours été très-fidèle à ses Souverains, comme l'Auteur veut l'insinuer, & que dans ces malheureux tems elle a suivi, comme bien d'autres Villes, le parti des Rebelles.

Page 258, l'Auteur, parlant de Pougues & de ses Eaux-minérales, dit *qu'elles ont toujours eu de la réputation; mais que depuis que Louis XIV les alla prendre en 1686, cette réputation s'est si fort augmentée, qu'on y vient de tous côtés.*

La grande réputation des Eaux de Pougues a commencé du tems de Louis de Gonzague, Duc de Nevers, & a duré jusqu'à la découverte de celles de Forges. Le Roi Henri III les a prises sur le lieu en 1586; Henri IV les prit à Saint Maur-des-Fossés en 1602; la Reine Catherine ou Marié de Médicis y est venuë; l'une ou l'autre a bâti en ce lieu de Pougues l'Hospice des Capucins, & a donné l'horloge qui est au clocher de la Paroisse, où les Armes de Médicis se voyoient il y a peu d'années au cadran, accollées à celles de France. Louis XIII y est aussi venu, mais sous le regne de ce Prince la découverte de celles de Forges, à 18 lieues de Paris, s'étant faite, (quoique leur qualité soit inférieure à celles de Pougues, suivant tous les Médecins qui ont fait l'analyse des unes & des autres) celles de Pougues ont été depuis moins fréquentées; la proximité de Paris a fait préférer aux Princes & Seigneurs le premier de ces endroits au second, cependant les Eaux de Pougues sont les premières Eaux minérales froides du Royaume.*

Quant à ce qu'ajoute l'Auteur, que *Louis XIV les alla prendre en 1686*, il est vrai

* Voyez Duclos & Chomel, Médecins, en leurs Traités des Eaux minérales de France.

qu'il les alla prendre, non à Pougues, mais à Saint Germain en Laye, comme nous l'a appris M. de la Rue, Médecin à Nevers, Intendant de ces Eaux, dans un Traité qu'il a fait imprimer sur leur qualité, & qui cite sur ce fait le Dictionnaire de la Martiniere, tome 4, page 194.

Page 259, parlant de Saint Pierre-le-Moutier, où l'Auteur veut encore qu'il y ait Bailliage & Sénéchaussée tout à la fois, *cette Ville, dit-il, est à sept lieues de Nevers.* Il n'y en a que cinq petites. Un Historien né dans la Province, doit être exact sur de pareilles minuties comme sur autre chose.

Page 261, continuant de parler de Saint Pierre-le-Moutier & du ressort de son Bailliage, parmi les Justices qui y relevent par appel, il nomme *celle du Bourg Saint Etienne de Nevers.*

Vous sçavez, M. R. P. que notre Prieuré de S. Etienne est de fondation des anciens Comtes de Nevers,* & qu'ils avoient la supériorité de la Justice du Bourg Saint Etienne; par la suite le Prieur & les Religieux s'étant mis en main souveraine, les appellations de leur Juge ressortissoient à Saint Pierre-le-Moutier; mais en 1564,

* Fondé par Guillaume II, Comte de Nevers en 1097. Voyez Coquille, Hist. du Nivernois, page 129 & 130, Edition in-4°.

moynant récompense, la Justice qu'ils avoient au Bourg, fut unie à la Pairie de Nivernois, & la récompense qui fut alors accordée, fut augmentée du quadruple en 1585, & la réunion exécutée & vérifiée au Parlement. Depuis ce tems cette Justice est demeurée réunie sans contredit au Bailliage & Pairie de Nivernois, & l'est encore à présent.

Page 262, l'Auteur dit que le *Baillif de Saint Pierre-le-Moutier convoque & commande l'arriere-Ban.*

Il semble que l'Auteur voudroit insinuer que le Baillif de Saint Pierre-le-Moutier commande le Ban de toute la Province de Nivernois; mais ce Baillif, comme tous les autres Baillifs & Sénéchaux, convoque & commande le Ban & l'arriere-Ban de son ressort seulement; celui du Bailliage Provincial & Pairie de Nevers convoque & commande celui du sien, sans qu'ils ayent d'autorité l'un sur l'autre.

Page 265, l'Auteur qui veut donner une Capitale au Morvent, choisit Château-Chinon. Il est vrai que c'est la Ville la plus considérable de ce climat, qui ne pourroit avoir pour concurrente que celle de l'Orme; mais il place Château-Chinon dans le Diocèse d'Autun. Cependant cette Ville située en deça de la riviere d'Yon-

ne par rapport à Nevers, est constamment du Diocèse de Nevers, sous l'Archiprêtré ou Doyenné rural de Châtillon en Bazois *. Qu'il consulte le Pouillé du Diocèse, les Cartes générales & particulières de France, il trouvera par tout que cette petite Ville est en-deçà de l'Yonne, & du Diocèse de Nevers, & non pas au de-là de cette rivière, suivant qu'il l'a placée dans sa Dissertation sur la forclusion, qui se trouve à la fin de son ouvrage.

* Page 281, *Corbigny*, suivant le même Auteur, est une petite Ville du Nivernois au Diocèse d'Autun & dans la Contrée des Amognes; suivant Coquille cette Contrée est un territoire de sept ou huit Paroisses.

Il en est encore aujourd'hui comme du tems de Coquille. Cette contrée des Amognes contient sept ou huit Paroisses, toutes au centre du Diocèse de Nevers, dont la plus proche de Corbigny est au moins à huit lieues; si la petite Ville de Saint Léonard de Corbigny étoit autrefois dans les Amognes, ce district a été bien restreint.

Coquille au troisième Livre de son Histoire de Nivernois, intitulé de l'Assiette du Pays, qu'il divise en huit contrées, place la Ville de Corbigny dans la qua-

* Voyez Coquille; page 83. Hist. du Nivernois, Edit. in-4^o.

trième , & *ès vallées d'Yonne* , sous le nom de Saint Leonard *. Les Amognes composent la seconde contrée , & il place la troisième , qu'il appelle des vallées de Montnoison , entre la seconde & la quatrième ; voilà donc une contrée intermédiaire , suivant cet Auteur , entre la Ville de Saint Leonard de Corbigny , & les Amognes.

Terminons ces remarques en relevant encore plusieurs anacronismes où l'Auteur est tombé , parlant de la succession de la Baronie de Donzi , page 336. *Par le partage qui fut fait , dit-il , en 1521 , entre Elizabeth & Charlotte de Bourgogne , la Baronie de Donzi & toutes ses dépendances , au nombre desquelles on mit la Ville de Châtel-Censoy , échurent à Charlotte de Bourgogne , qui en jouit pendant trente-cinq ans avec Olet de Foix , Comte de Lautrec , qu'elle avoit épousé ; mais une fille unique qu'ils laisserent , étant décedée en bas âge , & quelque tems après eux , Elizabeth de Bourgogne , sa tante , rentra dans la Baronie de Donzi & Seigneurie de Châtel-Censoy , qui de la Maison de Cleves , dans laquelle elle les avoit portées avec le Comté de Nevers , passerent dans celle de Gonzague.*

* Voyez Coquille , Histoire du Nivernois , page 352 , édition in-4°.

Tout ceci n'est qu'un cahos rempli d'anacronismes , qui ne peut être éclairci qu'en remontant bien plus haut , & pour y parvenir , il faut vous répéter ce que je vous ai déjà dit dans ma première Lettre, que Jean de Bourgogne , Comte de Nevers & de Rhetel , Baron de Donzi , & Seigneur d'autres Terres , fut marié trois fois , la première avec Jacqueline d'Ailly de Picquigny , de laquelle il eut Elizabeth de Bourgogne ; la seconde avec Paule de Bretagne , de laquelle il eut Charlotte de Bourgogne , & la troisième avec Françoise d'Albret , de laquelle il n'eut pas d'enfans.

Elizabeth de Bourgogne épousa Jean , Duc de Cleves , & mourut le 21 Juin 1483 * , huit ans avant son pere Jean VIII. de Bourgogne , mort le 25 Septembre 1491 †. Cette Princesse & le Duc de Cleves , son mari , appanagerent Engilbert de Cleves , leur second fils , des biens de France , échûs & à écheoir après la mort de Jean de Bourgogne , son ayeul maternel.

Cet Engilbert attaqua de nullité une donation que cet ayeul avoit faite du Comté de Nevers à Charlotte de Bourgogne , fa

* Voyez MM. de Sainte Marthe , page 577.

** Voyez les mêmes , page 569.

Seconde fille , mariée à Jean d'Albret , Sire d'Orval , & non pas à Odet de Foix , comme le dit l'Auteur , Odet de Foix étant son gendre & non pas son mari.

Cette contestation fut pacifiée par le Roi Louis XII, qui fit convenir les parties, que Charles de Cleves , fils aîné d'Engilbert & de Charlotte de Bourbon , épouserait Marie d'Albret , fille aînée de Jean d'Albret , Sire d'Orval , & de Charlotte de Bourgogne (& ce mariage fut accompli) comme aussi que Louis de Cleves , second fils d'Engilbert , épouserait Helene d'Albret , seconde fille des mêmes , lequel mariage n'eut pas lieu , Heléne étant morte avant l'accomplissement.

Par cet accord il fut dit que les Comtés de Nevers & de Rhetel. & la Baronnie de Donzi appartiendroient aux mariés (le jugement est du 4 Octobre 1504) & non à Jean d'Albret , dont la femme Charlotte de Bourgogne étoit morte dès le 23 Août 1500.

Comme de Jean d'Albret & Charlotte de Bourgogne étoit issue une troisième fille qui s'appelloit Charlotte d'Albret , & qui avoit épousé Odet de Foix , Seigneur de Lautrec , ainsi que je viens de le dire , il s'éleva une nouvelle contestation entre eux , & Marie d'Albret , alors veuve de

Charles de Cleves, & tutrice de François de Cleves, son fils, encore pour la succession de leur ayeul maternel Jean de Bourgogne. C'est sur cette seconde confection que ces deux sœurs Marie & Charlotte d'Albret transigerent à Roane le premier Juillet 1525 (& non en 1521 comme le dit l'Auteur) & c'est par cette Transaction qu'il fut dit que Nevers, y compris Châtel-Cenloy * (que l'Auteur met au lot de Charlotte) & autres Terres appartiendroient à Marie d'Albret, Comtesse de Nevers, & à François de Cleves, son fils, & qu'à Charlotte d'Albret, femme d'Odet de Foix, appartiendroient le Comté de Rhétel, la Baronie de Donzi & autres Terres.

Odet de Foix & Charlotte d'Albret de leur mariage ne laisserent qu'une fille appelée Claude de Foix, qui en premières noces épousa Guy, Comte de Laval, duquel elle n'eut pas d'enfans, & en secondes noces épousa Charles de Luxembourg, Vicomte de Martignes, dont elle eut un enfant qui occasionna sa mort, étant morte en couche & l'enfant en même tems, & c'est par leur mort que le Comté de Rhétel, la Baronie de Donzi & autres

* Voyez Coquille, Histoire du Nivernois, page 249, édition in-4°.

Terres rentrèrent dans la Maison de Nevers-Cleves, Marie d'Albret leur ayant succédé en 1540. Pour lors cette Dame étoit Duchesse de Nevers, & non plus Comtesse, comme le dit l'Auteur des Mémoires à la page 57, Nevers ayant été érigé en Duché-Pairie dès 1538, comme il le dit ensuite page 60.

Quelle erreur donc, mon R. P. de la part de ce même Auteur, de dire qu'il y eut un partage de fait en 1521, entre Elizabeth & Charlotte de Bourgogne ! Elizabeth étoit morte, comme je viens de le dire dès 1483, & Charlotte en 1500, tandis que ce partage fut fait en 1525 (& non en 1521) à Roane entre Marie d'Albret, alors encore Comtesse de Nevers, tutrice de François de Cleves, & son fils, Comte de Nevers, d'une part, & Charlotte d'Albret, sa sœur, femme d'Odet de Foix, Seigneur de Lautrec, d'autre part, qu'il dit avoir joui pendant trente-cinq ans de Donzi. Cependant voilà le partage, selon lui fait en 1521, & la succession ouverte en 1540; qu'il s'accorde donc au moins avec lui-même.

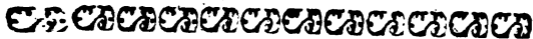
Succession ouverte, dit l'Auteur, par la mort d'une fille unique *décédée en bas âge*. Cette fille *Claude de Foix* a pourtant été

mariée deux fois , comme je viens de le dire , & c'est après sa mort , arrivée , suivant lui-même , page 57 , en 1540 , qu'il lui fait succéder Elizabeth de Bourgogne , sa tante , à la *Baronnie de Donzi & Seigneurie de Chatel-Cenfoy* , qui de la *Maison de Cleves* , dans laquelle elle les avoit portées avec le *Comté de Nevers* , passerent dans celle de *Gonzague*. Il y avoit seulement cinquante-sept ans qu'Elizabeth de Bourgogne étoit morte , lorsque Marie d'Albret succéda à Claude de Foix , sa nièce ; c'est une bagatelle , & c'est par cette succession que Rhetel & Donzi rentrèrent dans la *Maison de Cleves*. A l'égard de Nevers , il y étoit entré incommutablement , par le jugement de 1504 du Roi Louis XII.

Je crois qu'en voilà bien assez , mon R. P. pour vous mettre sur la deffensive , & le Public aussi contre de pareils Mémoires.

Je suis très-parfaitement , &c.





LA TOILETTE DE VENUS.

*Cantate, par M. Roi, mise en Musique par
M. le Marquis de ***.*

Quel spectacle à l'Univers,
 Que l'instant où le Soleil ouvre
 Sa carrière dans les airs !
 Il nous semble créer tout ce qu'il nous découvre.

De Venus tel est le réveil,
 Lorsqu'à tout l'Olympe il révèle
 Des appas qu'ont voilés la nuit & le sommeil.
 C'est Venus qui renaît, Venus toujours nouvelle,
 Bientôt des ornemens empruntant l'appareil,
 Elle veut être encor plus belle.

Un cristal fidelle,
 Où se reconnoît
 L'aimable immortelle,
 L'instruit, & lui plaît.

De ses blonds cheveux,
 Que le vent caresse,
 Avec quelle adresse
 Se forment les nœuds !

Ses lèvres s'animent

20 MERCURE DE FRANCE.

D'un souris vainqueur;

Ses regards expriment

Sa tendre langueur.

Mars paroît, mais à peine elle tourne la tête.

Quel frivole soin vous arrête ?

Allez-vous disputer le prix de la beauté ?

Dans mon cœur dès long-tems vous l'avez rem-
porté.

Méditez-vous quelque conquête ?

Perfide ! Mais sur moi jetez au moins les yeux ;

Que contre mes chagrins un regard me rassure :

Avez-vous besoin de parare

Pour redoubler encor mes feux ?

Ce discours autrefois eût flatté la Déesse ,

Mais pour un autre objet son penchant l'intéresse.

Pourquoi m'interrogez-vous ?

Je me pare pour me plaire ,

Je hais les soupçons jaloux ,

Je ris de votre colere.

Est-ce un caprice d'amant ?

Mais il doit céder au nôtre.

Nos deux cœurs , apparemment ;

Ne sont pas faits l'un pour l'autre.

Pourquoi , &c.

Elle dit , & son char, plus prompt que les Zéphirs,

L'enleve dans les airs , & Mars perd ses soupirs.

Au pied du mont Ida la Déesse volage
D'Anchise, jeune encor, va recevoir l'hommage;

Crédules époux ;
Amans, dont la conquête est faite ;
Ce n'est pas pour vous
Qu'avec un art si grand se pare la coquette :

Vos soins curieux
Sont pour vous d'un mauvais augure :
Mais traite-t'on mieux
L'amant qui ne dit mot, ou celui qui murmure ?
Crédules époux, &c.



R E P O N S E

A la question proposée dans le Mercure,

*Lequel est le plus glorieux de triompher de
l'insensibilité d'un cœur indifférent, ou d'ex-
clure d'un cœur épris un rival tendrement
aimé.*

Cette question peut d'abord partager
les sentimens ; mais pour peu qu'on
veuille faire attention que l'indifférence
& l'insensibilité ne sont dépendantes que
de certaines circonstances, plus ou moins

longues à arriver , on n'hésitera plus à donner le prix à l'amant , qui triomphera du cœur rempli d'une forte passion.

Pour appuyer ce sentiment & juger sainement , il faut , détaché de prévention , considérer le sexe en général ; les conséquences des observations seront , que toutes les femmes étant sujettes aux mêmes affections & aux mêmes sensations , dans les unes plus vives , dans les autres plus tardives , il n'y en a point d'indifferentes , encore moins d'insensibles à l'amour.

On appelle indifferente , une femme dont le cœur à un certain âge n'a point encore été affecté , & qui a su conserver sa liberté , malgré le concours des différens objets qui se sont trouvés dans ses sociétés , & qui tous ont cherché à lui faire quelque impression ; mais si jusqu'à présent aucun objet n'a frappé ses sens , ne pourra-t'il pas s'en trouver un qui fixera ses regards , son attention , & qui allumera en elle un feu peut-être plus vif qu'il ne se fait sentir dans les autres ? Ce sera un homme d'une conversation douce , insinuante , un caractère aimable , un rapport de sentimens & d'humeur , qui lui acquerront quelque distinction sur ceux qu'elle aura vus jusqu'alors. Les différentes épreuves dont elle est déjà sortie victo-

ieuse, l'aveugleront sur les suites, & lui feront autoriser ses affiduités auprès d'elle. De l'intérêt de l'esprit ne passera-t'elle pas à celui du cœur? Et cette prétendue indifferente n'aura-t'elle pas besoin bientôt de toute sa raison, pour tempérer la vivacité des désirs dont elle sera atteinte?

. L'expérience démontre que le tempérament est la source primitive des inclinations du cœur; dans celles-ci, il a souvent besoin de cause pour se décider. Il est pendant un tems comme enveloppé, & le terme en arrive quelquefois dans les occasions mêmes où l'on y pense le moins; semblable à une étincelle, qui soufflée avec continuité, embrase insensiblement toutes les parties qui l'entourent. Ainsi les engagements de ces femmes dépendent donc de pareilles circonstances; elles naîtront toujours facilement, & seront plus ou moins promptes, suivant la diversité des objets qu'elles seront plus à portée de voir.

• Quelquefois l'on attribue à la délicatesse & à la tempérance les difficultés que ces femmes trouvent à former une inclination, & en même tems la facilité qu'elles ont d'arrêter les progrès des impressions de ceux qui leur font la cour.

Ne pourroit-on pas plutôt objecter , qu'une des raisons qui occasionneroit que ces femmes conserveroient plus long-tems leur liberté , proviendrait de la nature de leur constitution , qui ne les rendant pas si animées & si vives que les autres, diminue de leurs agrémens , qui sont conséquemment moins séduisans , & pas si propres à fixer la persévérance des amans. Car pour conduire une impression & la rendre fructueuse , c'est l'ouvrage de la persévérance , de la prudence & de la ruse : mais pour agir ainsi , il faut aimer ; autrement , si le cœur n'est de la partie , on se lasse aisément , & l'on abandonne une conquête dans le tems, où peut être la flamme , commençant à prendre plus de consistance , auroit pû conduire au triomphe. Voyons maintenant s'il sera plus glorieux de triompher d'une insensible , que d'exclure d'un cœur épris un rival tendrement aimé.

L'éducation & les justes préjugés des femmes sont si contraires à l'amour , que pour la plûpart elles s'en font un monstre , capable de détruire leur réputation. Il faut , par conséquent qu'il y ait une force supérieure qui agisse , lorsque dans sa naissance elles n'étouffent pas une passion , sans laquelle elles fileroient quelquefois des jours heureux. Une femme , qui malgré ses principes

principes a eu le cœur sensible à la persévérance d'un amant, doit d'autant plus l'aimer, qu'il s'est passé en elle des combats extrêmement violens avant que de le rendre triomphant. A l'aspect de cette seule exposition, on peut facilement se figurer la situation du cœur d'une telle femme, & l'éloignement dans lequel elle doit être pour tout autre objet que son amant. C'est pourtant un cœur pareillement affecté, que l'on met en parallele avec un cœur libre, regardé comme indifférent, comme si le prix pouvoit être en doute, & être balancé avec le premier.

Une femme éprise de cette nature, quelque part où elle se trouve, son cœur y est toujours comme à l'écart; ses sens n'y reçoivent d'impressions, qu'autant qu'elles peuvent avoir rapport à son objet; l'esprit constamment préoccupé de la même image, elle est indifférente sur tout, & n'est susceptible de plaisirs, que quand son amant les partage avec elle. Sans cela, continuellement inquiète & contrainte, tout l'ennuye; si elle va dans quelques compagnies, c'est sans desirs; elle les quitte sans regret, & même avec une sorte de satisfaction. Enfin sa situation présente change la nature des agrémens, qui ne deviennent pour elle que simple dissipation. Comme elle

B

est extrêmement aimable , si malgré son éloignement pour un nouvel engagement , & son peu d'envie de plaire , elle reçoit quelque impression , elle ne servira qu'à rendre son amant plus glorieux. Ce sera un homme revêtu de toutes les qualités & vertus, capables d'en imprimer à toute femme qui aura du goût & des sentimens , il sera même au-dessus du commun ; cet homme, en un mot, extrêmement séduisant, auroit surpris le cœur , s'il eût précédé, ou été de concurrence avec le possesseur actuel. Néanmoins ses esperances seront trompées, & les charmes de son illusion ne lui feront faire que des démarches infructueuses. Quelque chose qu'il fasse pour inspirer du retour à cette belle , si elle s'en apperçoit, elle évitera les occasions de le voir avec autant de soin qu'il les recherchera. Plus il ira en avant , & plus les difficultés se multiplieront. D'un abord toujours glaçant vis-à-vis des rivaux de son amant , elle les forcera par ce moyen à recourir à leur raison égarée , pour leur aider à éteindre un feu qu'elle aura allumé, qu'elle ne ressentira pas , & qui seroit contraire à ses sentimens actuels. Enfin sa passion , se fortifiant de plus en plus , deviendra une entrave encore mieux affermie , qui en rendant son cœur impénétra-

ble à toute impression, en assurera plus solidement la possession à son amant. Quel sera l'homme, qui au travers de tant de difficultés presque insurmontables, voudra courir les risques où la constance pourroit l'entraîner ? Et s'il s'en trouvoit un, quel seroit son aveuglement d'attaquer un cœur si bien fortifié & si bien défendu, & dont l'attaque, quelque vive qu'elle fût, pourroit lui faire perdre autant de tems, sans peut-être approcher du triomphe ? Quand une femme aime beaucoup, toute assiduité, autre que celle de son amant, lui devient importune, & il semble que l'amour, une fois établi dans un cœur, envahisse tous les sens, & répande jusques sur l'esprit un voile qui aveugle sur tous les objets, & ne laisse voir que les qualités de celui qui engage. De là vient qu'un homme avec tout le mérite, l'amabilité & la constance possibles, n'imprime pas autant que s'il avoit précédé, & que tout l'avantage qu'il peut retirer de ses qualités, est, en fixant l'estime, de parvenir quelquefois dans la suite à alterer ou affoiblir l'image de l'objet ; mais l'on est encore bien loin de l'expulsion totale, qui seule peut applanir le chemin qui conduit au triomphe.

Si les exemples nous offrent quelques

Bij

femmes éprises , dont le cœur a succombé à de nouvelles impressions , il ne faut point en inferer pour cela , que celles en général dans le même cas sont également susceptibles. Souvent par satiété , ou par quelques autres raisons , soit dégoût , défaut de complaisance , indiscretion , considérations différentes , ou conseils inconséquens par ceux ou celles qui ont leur confiance , un amour s'éteint de lui-même , sans qu'aucun objet étranger y participe. Alors le cœur doit être regardé comme libre , & par conséquent de moins difficile accès , & souvent même celles-ci se portent d'autant plus volontiers à recevoir de nouveaux hommages , qu'elles les considèrent pour lors comme un remède efficace , qui acheve d'effacer jusqu'aux moindres traces une image qu'elles se repentent d'avoir eû gravée trop profondément dans l'esprit.

Il est maintenant aisé de sentir lequel est le plus glorieux de triompher d'un cœur insensible , ou d'exclure de l'autre le rival tendrement aimé. Le premier , quoiqu'il semble avoir résisté aux épreuves , & ne paroisse point encore avoir eû de fortes sentations , en a néanmoins le principe en lui ; il ne s'agit plus que de sçavoir l'échauffer au degré qui puisse les faire éclorre.

Dans le second au contraire , elles sont déterminées , mais en même tems celui qui le possède, les absorbe totalement.

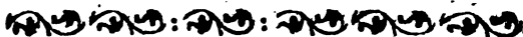
Pour finir cette Lettre , je hasarderai une derniete réflexion concluante à ce sujet. Les fortes inclinations étant moins l'ouvrage des sens que du rapport sympathique qui se trouve entre deux amans , c'est la raison pour laquelle un cœur vivement affecté paroît d'autant plus à l'abri d'une nouvelle impression , qu'il semble que les nœuds qui l'attachent , soient déterminés par la cause première : il n'y auroit donc qu'un objet en qui le même rapport se trouveroit , qui seroit capable d'émouvoir & d'affoiblir l'image de l'amant ; mais une femme délicate , dont les préceptes sont toujours présens , n'appelle-t-elle pas à son secours sa vertu, qui lui sert dans pareille circonstance de bouclier formidable. pour parer les atteintes qu'un semblable objet pourroit porter à sa confiance ?

Charmé , Monsieur , d'avoir trouvé cette occasion pour vous donner des marques de mon inclination , ainsi que du dévouement avec lequel , j'ai l'honneur d'être , &c.

L. B. G**.

A Tours , ce 5 Décembre 1749.

B iij



AUTRE REPONSE

A la même question.

Pour satisfaire, Monsieur & cher ami, à l'envie que vous avez de sçavoir mon sentiment sur la question proposée dans le Mercure de Novembre, lequel est le plus glorieux de triompher de l'insensibilité d'un cœur indifférent, ou d'exclure d'un cœur épris un rival tendrement aimé, je destine cette Lettre entière à l'examen de cette question.

S'il est glorieux à un homme d'exclure d'un cœur un rival tendrement aimé, il lui est infiniment plus glorieux, de parvenir à triompher de l'insensibilité d'un cœur indifférent. Voici mon avis, que je vais soutenir de raisons sensibles, justifiées par l'expérience & les exemples multipliés que l'on en voit tous les jours.

Il est nécessaire, pour sentir l'évidence de ce jugement, d'envisager deux femmes sous un même point de vûe, c'est-à-dire toutes deux également aimables, qui réuniront sous les étendards de l'Amour plusieurs compétiteurs qui tendent à la même gloire. L'une est déjà éprise, aime éperduement son amant, & paroît avoir un cœur

impénétrable à une nouvelle impression ; image de son objet , toujours présente , & préoccupe continuellement ; la délicatesse & les sentimens dont elle est accompagnée , & qui ôtent à l'amour le caractère du vice , semblent l'avoir déterminée à résister sous les loix de la constance , une inclination dans laquelle elle se complait , & qui rend son cœur de plus en plus inaccessible. L'autre jusqu'à présent a été insensible ; elle est née avec un cœur froid , des affections foibles ; ses sens , qui passent rapidement sur tous les sujets qui ont rapport à l'amour , ne sont jamais assez frappés , pour que l'ame en ressente quelque émotion ; les objets les plus beaux , les conversations les plus séduisantes ne font que l'effleurer , & ne l'affectent point ; au milieu des hommages que l'on rend à ses appas , toujours tranquille , elle conserve sa liberté.

A l'aspect de ce parallèle , les avis peuvent être partagés ; toutes deux paroissent de difficile accès ; cependant l'une doit moins coûter que l'autre.

La première , renfermée dans l'ordre général , a le cœur tendre. La résistance de l'autre est déterminée par une vertu de tempérament , déjà éprouvée , & qui militant toujours , sera un obstacle & une barrière aux impressions. Le principe de cette

résistance est presque indestructible, & par conséquent la garantira facilement sans aucun effort, tandis que la route du cœur de la première étant déjà frayée, on peut y pénétrer avec bien moins de difficulté.

En effet, si l'inclination d'une femme pouvoit détacher ses sens des objets capables d'émouvoir, dans quelque situation qu'elle se trouvât, sa constance deviendroit à l'épreuve de toutes les attaques, & lui serviroit de rempart, pour mettre son cœur à l'abri de toute invasion; alors il seroit bien plus difficile d'exclure de son cœur son amant, que de triompher de l'insensibilité d'un cœur indifférent; mais la constitution du sexe n'étant point de cette nature, il se trouve souvent entraîné, comme malgré lui, par un tourbillon, qui en le portant au changement, applanit le chemin de la victoire à celui dont le courage a dirigé constamment & avec adresse les opérations du siège.

La femme éprise est maintenant dans la résolution de conserver son cœur à son amant. Ses démarches pendant un tems ne tendent qu'à cette fin. Persuadée des sentimens de son amant, & pleine de confiance en elle-même, elle ne prévoit pas qu'aucune occasion puisse porter atteinte à sa passion; les circonstances qui font dé-

cèder & connoître tout, la portent sur
 un nouveau théâtre où elle trouve des plai-
 sirs, des agrémens, & ce nombre d'adora-
 teurs, qui tous également s'empressent à lui
 plaire. C'est sur ce théâtre, où paroissant
 plus aimable que jamais, il faut voir si
 sa constance peut être victorieuse des dif-
 férentes tentatives que l'on lui fera. Si
 pendant un tems elle ne fait paroître au-
 cun autre sentiment que la politesse, des
 attaques redoublées ne seront-elles pas
 capables de l'ébranler ? Son amour propre,
 qui est satisfait, ne formera-t'il pas quel-
 que considération pour ne les pas écondui-
 re ? Toujours attaquée vivement, ne peut-
 il pas se trouver quelque Cavalier, qui plus
 courageux que les autres, avec beaucoup
 plus de zèle & d'activité, sortira des limi-
 tes, parviendra à la lasser & à diminuer
 la vigueur de la défense ? Enfin sur un
 théâtre environné de tant d'objets, qui
 sont autant d'embûches présentées à sa cons-
 tance, ne peut-t'il pas s'en trouver un
 qui la fasse échouer ? Avec toute la bonne
 foi & l'amour possible, il se trouve des
 circonstances imprévûes, où il faudroit
 une vertu au-dessus de l'humanité, pour
 pouvoir conserver son cœur à son amant.
 C'est un malheur de la condition humaine.

B v

pour résister toujours , il faut éviter l'épreuve.

Si les femmes étoient dans le principe, quand on attente à leur cœur déjà engagé, de se replier sur leur raison, elles pourroient le conserver à son premier possesseur, en présentant alors , à ceux qui leur font la cour , un extérieur , duquel ils ne pussent se prévaloir , pour établir des conjectures favorables ; mais la satisfaction de réunir sous un même drapeau un nombre de compétiteurs aimables , qui tous se disputent l'avantage de plaire , forme chez le sexe une considération qui l'étourdit sur le danger , l'empêche de trouver aucune raison pour agir différemment , & met enfin son cœur dans le cas d'être atteint par une des impressions que celui des compétiteurs conduit avec plus d'art , & quelquefois seulement plus hardiment.

Il est maintenant aisé de juger que celui qui sur le même théâtre triomphera de la femme indifférente, sera sûrement plus glorieux , parce que le cœur de cette dernière n'étant point porté à la tendresse, il faut non-seulement l'y préparer , mais encore y frayer une route différente , que celle qui conduit aux autres cœurs. Comme nous l'avons dit , la foiblesse de ses affections &

son insensibilité la mettent à l'abri des impressions ordinaires ; il faut qu'elles passent par l'esprit avant même que d'effleurer le cœur ; il n'y auroit donc qu'un homme rempli de complaisance , de délicatesse , de sentimens , de beaucoup d'esprit , & d'une persévérance à l'épreuve de tout , qui pourroit , agissant conséquemment à la connoissance de son caractère , parvenir à échauffer le cœur de cette belle , & de degré en degré y allumer un feu assez vif , pour s'en rendre triomphant dans la suite. Mais est-il facile de trouver de ces hommes , & sont-ils communs ? Et quand on en trouve un , avec tout son mérite , quelle peine n'a-t'il pas pour déterminer seulement le sentiment de reconnoissance & fixer l'attention ? Et encore quelle incertitude sur le succès du triomphe ? Si l'on mesure la récompense au prix des actions , la gloire peut-elle lui être refusée ?

Il ne faut pas confondre sous le nom d'insensibles & d'indifferentes , ces femmes qui pendant un long-tems ont sçu conserver leur liberté. La différence qu'il y a des unes aux autres , c'est qu'elles ont plus de force d'esprit , qu'elles sont davantage régies & gouvernées par la tempérance , le goût & la prudence ; ces femmes , dis-je , ne sont point indifferentes , encore moins

insensibles à l'amour. Mais toujours éclairées, elles sont plus délicates que les autres; elles savent ranger sous la raison les impressions qu'elles reçoivent, & elles ne les laissent croître, qu'autant qu'elles peuvent être autorisées & justifiées par la connoissance parfaite des sentimens, de la délicatesse & de l'esprit d'un objet. Si un extérieur aimable frappe leurs sens, elles opposent un frein aux desirs qui pourroient en résulter, & aucune considération ne les aveugle au point de former un engagement dont elles pourroient se repentir, quand elles seroient une fois revenues de leur premier aveuglement. Ces femmes offrent un beau triomphe, & s'il coûte de la peine à remporter, il est du moins plus durable. Si l'Auteur de la question nous présente un objet pareil, il est vrai que ce cœur sera difficile, parce que n'étant point sujet aux caprices, l'amant y est mieux établi. Néanmoins, comme nous l'avons déjà dit, la route étant une fois frayée, il peut se trouver un nouvel objet, qui accompagné des mêmes qualités, trouvera également la même route. Si cette dernière est plus difficile que la première, en la conduisant sur le même théâtre, la constance y trouvera plutôt son écueil, que le cœur de l'autre, la destruction de

préservatif, qui le met presque à l'abri de toute impression.

Je termine cette Lettre par une courte réflexion.

Tant que toute chose ne sera pas envisagée sous le même point de vûe, que la constance ne sera pas étayée des mêmes raisons qui l'auront déterminée, que par trop de confiance on se mettra dans le cas d'être trop éprouvé, la vertu trouvera des écueils dans la position même où les objets paroîtront les moins dangereux, & par cette raison, on triomphera toujours plus facilement d'un cœur épris, que de celui dont l'insensibilité peut le faire résister aux plus vigoureuses épreuves.

J'ai l'honneur d'être, &c.

A Rouen, ce 13 Décembre 1749.



F A B L E.

L'ANNEE ET L'HIRONDELLE.

Ainsi que les plaisirs, les ris & les amours
S'envolent avec les beaux jours :

Dès qu'un fier Aquilon dépouille nos bocages.

De leurs rians feuillages,

Nous voyons l'Hirondelle, à l'aspect des frimats,

Quitter sans regret nos climats.

Le Printems la ramene ,

Mais du jeune âge & des appas

La fuite est sans retour , & pour comble de peine,

Leur souvenir revient. Il fait alors sentir

L'erreur d'une fierté cruelle :

Quelle ressource , hélas ! de dire , je fus belle ? ..

Hé ! pourquoi ne pas prévenir

Un vain & triste repentir ?

L'Année un jour aperçut l'Hirondelle ,

Pliant bagage & prête de partir :

(Un grand courroux ne peut se démentir)

» Quoi donc ? lui dit l'Année : à la saison nouvelle,

» Vous accourez , vous volez dans ces lieux :

» Quand le printems me prête sa verdure ,

» Je sçais flatter vos regards amoureux ;

» Dans l'été ma parure ;

» Et tout l'éclat de la nature

» A ce séjour semblent fixer vos vœux.

» Dieux ! que la beauté passagere

» Prépare au cœur une douleur amere !

» A peine on voit les fruits

» De l'Automne cueillis ,

» Que d'une aîle legere

» Vous allez folâtrer en de nouveaux pays.

» Volage , oubliez-vous que j'eus l'honneur de vous
plaire ?

» Avec mes traits vos desirs sont passés ;

» Les appas effacés

» Ne sont donc plus qu'une chimere ?

L'oiseau pour calmer son dépit ,

S'excuse en courtisan , rit dans l'ame . & s'enfuit :

Cette leçon , jeune Isabelle ,

Vous dit de mettre à prix le tems :

Presque tous les amans

Imitent l'Hirondelle.

Renoué.



OBSERVATIONS

*Sur l'Insecte , appelé Cloporte aquatique :
Par M. Desmars , Docteur en Médecine.*

ON compte douze à quinze lames pliées en demi cylindre depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue. Lorsque l'Insecte est en repos , l'axe de ces lames forme un commencement de spirale , dont les espaces vont en diminuant vers la queue. Les six à sept premières jouent en glissant les unes sur les autres , & ne forment qu'une médiocre courbure : Les dernières sont articulées de manière à ne

pas glisser ou à ne glisser que très-peu.

A chacune des sept premières lames est articulée une paire de pattes ; les deux premières sont *cheliformes* & terminées par une griffe ; les cinq autres, qui vont toujours en augmentant, sont de la même structure que les dernières pattes de l'écrevisse. Les dernières paires de pattes sont ordinairement repliées latéralement.

Immédiatement après les pattes, on voit trois plans de filets articulés à égales distances les uns des autres, & qui répondent à la huitième, neuvième & dixième lame semi-cylindrique. Chacun d'eux est composé de trois à quatre filets penniformes. Enfin la queue de l'Insecte est elle-même terminée par plusieurs filets penniformes.

Lorsque l'Insecte veut nager, la spirale se développe en ligne droite, & l'Insecte fait un premier saut qui l'élève à une certaine hauteur, par la même nécessité mécanique qu'un arc fortement tendu, & appuyé par un de ses bouts contre un corps immobile, s'élève à une certaine hauteur, lorsque la puissance, qui le tend, cesse tout à coup d'agir. C'est ainsi que se fait le premier saut de l'oiseau dans l'air. Au même instant les trois plans de filets penniformes

agissent, & frappent l'eau de haut en bas avec vitesse, en décrivant des secteurs de cercle, d'où suit le mouvement de l'Insecte dans l'eau, dont la durée & la rapidité sont proportionnées à celles de ces instrumens.

Le mouvement de l'écrevisse se fait aussi par le développement de la queue, & c'est sans doute pour cette raison qu'elle contient une masse musculuse, plus considérable que celle de tous les autres muscles de son corps, pris ensemble, mais elle n'a pas des plans de filets.

Non-seulement la Nature a pourvû d'ailes le Cloporte aquatique, mais elle les a construites de maniere qu'il peut varier ses mouvemens, ainsi que l'oiseau dans l'air. L'Insecte peut ne mouvoir qu'un ou plusieurs de ses filets, qui ne sont pas roides, mais souples & flexibles.

Cette sorte d'Insectes est fort commune dans les ruisseaux & eaux dormantes; ceux des ruisseaux disparoissent aux approches de l'hyver, dont ils évitent les rigueurs en se cachant dans les sources les plus profondes. Pendant les grandes chaleurs ils se réfugient également dans les sources, où la fraîcheur est plus grande.

Leur tête est munie de quatre antennes; les deux antérieures, ainsi que les deux

42 MERCURE DE FRANCE.

postérieures, sont composées de quatre pièces articulées. Ils s'en servent pour fouir & chercher dans le gravier des alimens. La quatrième pièce des deux antennes postérieures est triple des trois autres prises ensemble; elle est taillée en grains de chapelet, & fort flexible. Les yeux, au nombre de deux, placés à la base de ces antennes, semblent destinés à diriger leurs mouvemens.

La bouche présente d'abord deux pièces remarquables par leur saillie; elles formeroient une arcade, si elles étoient jointes par leur partie supérieure; l'Insecte s'en sert pour faire l'examen des différens corps, c'est peut-être l'organe du goût; quand il mange, il les écarte à droite & à gauche, & alors on apperçoit plusieurs petits hameçons qui ont un mouvement de connivence. Outre ces instrumens cachés dans l'intérieur de la bouche, on en voit distinctement deux autres qui sont faillans de toute leur longueur, quand l'Insecte les met en mouvement; ils sont logés dans une rainure, qui va depuis la bouche de l'Insecte jusqu'aux antennes; toutes ces pièces concourent ensemble à pulvériser & à réduire en menues parcelles les alimens.

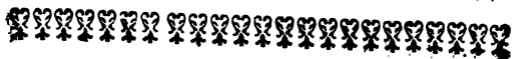
Leur accouplement se fait de la maniere

suivante ; lorsqu'un mâle & une femelle se conviennent , les préliminaires ne sont pas longs , le mâle saisit la femelle avec sa première patte gauche , dont l'extrémité finit en griffe , comme j'ai marqué ci-dessus ; il la saisit , dis-je , entre le cinquième & sixième anneau , & accroche sa première patte droite au premier anneau ; dans cette attitude il n'est pas possible que la femelle échappe , & il faut de nécessité obéir au mâle. En effet la femelle est arrêtée par deux crocs qui la harponnent en sens contraires. Pendant les huit jours que dure cet accouplement , le mâle emporte la femelle suspendue & nage à son ordinaire. La fécondation paroît se faire dans certains instans où le mâle, se repliant sous le ventre de la femelle , y injecte peut-être la liqueur séminale. Après les quatre premiers jours on apperçoit entre les premières pattes de la femelle une poche , qui contient les petits. Vers le septième jour de l'accouplement, ils sortent la tête la première de cette poche , & nagent avec autant d'habileté que leurs pere & mere ; ils font cinq ou six tours autour d'eux & viennent quelquefois se percher sur leurs antennes , jusqu'à-ce qu'ils ayent reconnu les lieux. Le premier aliment de ces nouveaux nés est leur propre excrément ,

44 MERCURE DE FRANCE.

qu'ils tirent de leur anus avec leurs premières pattes ; quoiqu'ils fassent usage par la suite de différens mets, cela n'empêche pas qu'ils ne reviennent souvent à celui-là.

Lorsque tous les petits Insectes sont sortis de la poche qui les contenoit, l'accouplement dure encore 24 heures & quelquefois davantage. On voit alors le mâle repasser fréquemment sa seconde paire de pattes sur la tête de la femelle ; il semble les joindre, & les appuyant sur la base des antennes postérieures, les faire glisser de derrière en devant jusqu'à la bouche de l'Insecte. A force de recommencer la même opération, la tête de la femelle tombe en devant, & paroît se détacher du premier anneau, mais ce n'est que le casque, car on voit paroître aussitôt une nouvelle tête, plus blanche & plus petite que la première ; presque aussitôt le reste de la robe de la femelle se sépare, & la dépouille est quelquefois si complète, qu'on la prendroit pour un Insecte mort ; quelques heures après les deux sexes se séparent ; le mâle n'a pas besoin de secours étranger pour se dépouiller.



E P I T R E

A M. M. D. L.

H Elas ! quelle étoit mon erreur !
 Je te fais, cher ami, l'aveu de ma folie.
 Gîté dans l'antre obscur d'un maudit Procureur ;
 J'abjurais pour toujours les Muses, l'harmonie ;
 Le Dieu des vers n'existoit plus pour moi.
 La chicane aux yeux creux, à la sombre manie,
 Vouloit m'engager sous sa loi ;
 Mais bientôt je n'ai pu regarder sans effroi
 Sa pâle & livide effigie.
 A sa diabolique magie,
 A son jargon mystérieux,
 Je fais pour toujours mes adieux,
 Dans un Temple, arrosé de larmes ;
 La Divinité m'a conduit.
 Son trône, au milieu des allarmes,
 S'enfonce au loin dans l'ombre de la nuit.
 J'ai vû ses affreux Satellites,
 Dans leurs lugubres vêtemens,
 Amener les troupes prosrites
 Qu'elle immole à ses jugemens ;
 J'ai vû les tremblantes victimes
 Tomber aux pieds de ses Autels ;

46 MERCURE DE FRANCE.

J'ai vu le même fer frapper de coups mortels

Les vertus & les crimes.

Là , parmi l'injustice & la noire fureur ,

La Déesse établit son ténébreux empire ,

Là , contre l'innocent la cabale conspire :

Sous le nom de la paix , là regne la terreur.

Dans ce Temple profond , jamais on ne respire

Qu'un air sombre & plein d'horreur.

Du bonheur des humains la discorde ennemie ,

Fait entendre en ces lieux son effroyable voix ;

Accourent sur ses pas l'avarice & l'envie ,

Qui mettent dans les fers la justice & les loix.

La chicane , d'un œil farouche ,

Contemple les mortels à ses Arrêts soumis ;

Elle entend retentir les plaintes & les cris ,

Sans que la pitié la touche.

Des flots d'encre & de fiel , épanchés de sa bouche ,

Noircissent mille & mille écrits.

C'est là que sa main mercenaire

Trace en magique caractère

Des procès les tristes combats.

Là dans maint ennuyeux grimoire

Se lit l'interminable histoire

Des querelles de tous états.

Ce n'est qu'en frémissant , ami , que ma mémoire

Rappelle à mon esprit ce spectacle odieux ;

J'aurois encor peine à le croire ,
S'il n'avoit effrayé mes yeux.

Ainsi j'abandonnois les lauriers du Permesse ,
Pour habiter un séjour ténébreux ;

J'allois sacrifier ma plus belle jeunesse
Au service d'une Déesse

Qui ne fait que des malheureux.

C'en est fait : pour jamais Apollon me ramena
Au repos , à la liberté ;

Cultivant tour-à-tour Thalie & Melpomène ;

Je ne crains plus que la chicane vienne
M'ouvrir son Temple détesté.

Dans mon cœur renaît l'allégresse ;

Je vois commencer d'heureux jours.

Si le sort contraire traverse

L'espoir que m'annonce leur cours ;

Convaincu que l'ame s'exerce

Dans les revers, je resterai toujours

Inaccessible à la tristesse ;

Le tems finit, le malheur cesse,

Et pour guérir notre foiblesse,

Enfin la mort est un secours.

Peut-être hélas ! l'expérience

Démentiroit ce stoïque discours ;

Et perdant patience

Je penserois tout au rebours ;

Bientôt s'écrouleroit toute ma confiance.

Tel dans le calme un passager

48 MERCURE DE FRANCE.

Conserve son ame paisible ;
Mais voit-il l'approche terrible
Et les menaces du danger ?

Voit-il les flots émus , la bruyante tempête-
Tonner , éclatter sur sa tête ,
Et sous ses pieds ouvrir la mort ?

Il est glacé soudain, il pâlit , il frissonne ,
Et malgré le soutien d'un courageux effort ,
Sa constance enfin l'abandonne ;
Le péril abbat le plus fort.

Mais quoi ! Je moralise
Sans finir ma digression ,
Et point ne fais réflexion
Que je charge trop la valise
De votre courier Bourguignon.
Volontiers on prend en guignon
Un Poète qui dogmatise ;
Ce n'est point sa profession.

Ami , trêve d'ennui , je veux vous faire grace ;
C'en est assez pour cette fois.
Aussi-bien ma Muse se lasse ,
Et le froid engourdit mes doigts.
Aucune anecdote nouvelle ,
Au pays d'où je vous écris ;
Toujours y brille la séquelle
Des sots rimeurs , des beaux esprits ;
Ici le bon sens en mépris
Voit s'élever sur ses débris

Le

Les riens brillans, la bagatelle,
Avec le luxe que j'appelle
La Divinité de Pâris.

Raoult.



TRADUCTION

De cette Strophe de l'Ode à la Fortune:
Montrez-nous, Guerriers, &c.

*M*agnanimi heroes, verâ sub luce refulgens
Vestra omnis pateat virtus, atque ora tuentum
Sustineat: nobis depromite robore firmo
Pectora qua rebus nunquam frangantur iniquis.
Vos equidem; flatu impellens fortuna secundo
Dum juvat, usque armis cedit victricibus orbis;
Perstringit radians malè credula lumina fulgor;
At fortuna levis casus si ludit acerbos,
Larva cadit, superest homo, fugit scenicus heros.

Par le même.





SOLUTION

*D'une Question de calcul, proposée dans le
Mercure de Novembre.*

Monsieur, j'ai trouvé dans le *Mercure* du mois de Novembre dernier un calcul proposé, dont je crois avoir trouvé la solution. Permettez, Monsieur, que je l'expose à votre jugement. La question dont il s'agit, est énoncée de la manière suivante.

Un particulier doit cent vingt-cinq mille livres, qu'il s'est obligé de payer en cinq payemens égaux, sçavoir, le premier en l'an mil sept cent soixante, qui sera de vingt-cinq mille livres; ainsi des autres les années suivantes jusqu'à l'année mil sept cent soixante-quatre comprise. Le débiteur propose au créancier de le rembourser avec une somme telle, que celui-ci, tirant les intérêts à six pour cent par an, à commencer du premier Juillet mil sept cent quarante-neuf jusqu'au premier Janvier mil sept cent cinquante; joignant ensuite ce qui sera venu pour les intérêts des six derniers mois de ladite année, à la somme payée par le débiteur, & tirant de ce total de nouveaux intérêts au même denier pour l'année mil sept

cent cinquante; puis ajoutant de nouveau les intérêts à la somme qui les aura produits, & continuant de placer le total aux mêmes conditions pour l'année suivante, ainsi de suite, les intérêts qui doivent provenir desdites sommes année par année, fassent, avec celle qui aura été remboursée, cent vingt-cinq mille livres.

Il me semble, Monsieur, que le nombre 108009 livres $\frac{80057}{289327}$ remplit l'état de la question.

108009 liv. $\frac{80057}{289327}$ somme qu'on doit rembourser.

3240 liv. $\frac{80510}{289327}$, intérêts à six pour cent pour les six derniers mois de cette année.

111249 liv. $\frac{160577}{289327}$, total des deux sommes ci-dessus.

6674 liv. $\frac{281602}{289327}$, intérêt dudit total pour l'année 1750.

117924 liv. $\frac{152852}{289327}$, somme du total des intérêts pour l'année 1750.

7075 liv. $\frac{116475}{289327}$, intérêts de la somme ci-dessus pour l'année 1751.

25000 liv.

Le débiteur aura donc acquitté sa dette à la fin de l'année mil sept cens cinquante-un. Pardonnez si ma Lettre est trop longue, & si je vous dérobe des momens..

52 MERCURE DE FRANCE.

Je vous prie d'être persuadé que je suis & serai toute ma vie avec beaucoup de reconnaissance, Monsieur, votre, &c.

Gabriel.

AUTRE Solution du même Problème.

SUivant ce qui est proposé par ce Problème, le débiteur auroit à payer à son créancier la somme de 125000 livres en cinq termes & en cinq payemens égaux de 25000 livres chacun, sçavoir, 25000 livres après 16 années, cinq mois 20 jours; 25000 livres après 17 années, cinq mois 20 jours; 25000 livres après 18 années, cinq mois, 20 jours; 25000 livres après 19 années, cinq mois, 20 jours, & 25000 livres après 20 années, cinq mois, 20 jours, à compter du jour 11 Juillet 1743.

Or si le débiteur avoit à payer la somme de 125000 livres en un seul terme sans rien perdre, on trouve par une règle de proportion, qu'il devoit rembourser son créancier le premier Janvier 1762; sçavoir, après le tems de 18 années, cinq mois, 20 jours, à compter dudit jour 11 Juillet 1743.

Il est très-aisé de démontrer ce qu'on vient de dire ci-dessus; il suffit de faire at-

rention que le montant des intérêts de 125000 livres, à raison de six pour cent, & pour l'espace de 18 années, cinq mois, 20 jours, ce qui fait 138541 livres 13 sols 4 deniers, est égal à la somme de 24708 livres 6 sols 8 deniers, à quoi se montent les intérêts de 25000 livres, sur le même pied de six pour cent pour 16 années, cinq mois, 20 jours; plus 26208 livres 6 sols 8 deniers pour les intérêts de 25000 livres pour 17 années, cinq mois, 20 jours; plus 27708 livres 6 sols 8 deniers pour les intérêts de 25000 livres pour 18 années, cinq mois, 20 jours; plus 29208 livres 6 sols 8 deniers pour celle de 25000 livres pour 19 années, cinq mois, 20 jours; plus 30708 livres 6 sols 8 deniers, montant des intérêts des dernières 25000 livres pour 20 années, cinq mois, 20 jours, lesquelles sommes toutes ensemble composent la susdite somme de 138541 livres 13 sols 4 deniers.

Il s'ensuit donc qu'il est fort égal au débiteur, de payer les 125000 livres le premier Janvier 1762 en un seul terme, ou d'en faire les payemens de 25000 livres en cinq termes & dans les tems ci-dessus mentionnés. c. q. f. p.

Supposé que le débiteur ait proposé de rembourser son créancier le premier Juillet.

1749, ſçavoir, douze années, ſix mois d'avance, à compter du jour premier Janvier 1762: ſi on nomme x cette quantité, & qu'on dreſſe une proportion ſuivant cette hypothéſe, on trouve 2072562365990616839291822082 = 1250000000000000000000000000000000. Donc $x =$ 60311 liv. $\frac{41287713376555407904847}{50599667133442793928023}$ pour la ſomme qu'on cherche, ce qui peut être très-aifément prouvé, ſi on ajoute à cette quantité les intérêts de ſix mois à raifon de ſix pour cent, à commencer du premier Juillet 1749, au premier Janvier 1750; qu'enſuite du total de cette ſomme & des intérêts de ſix mois, on tire les intérêts d'une année pour les ajouter au total, dont ils dérivent, & qu'on tire les intérêts de la manière ci-deſſus pour chaque année juſqu'au premier Janvier 1762, jour auquel la ſuſdite ſomme de 60311 livres $\frac{4287713376555407904847}{50599667133442793928023}$, plus les intérêts & intérêts d'intérêts, égaleront leſdites 125000 livres. C. q. f. t.

Pierre Ruſcau

P R O B L E M E.

DEux amis ayant fait une société pour six années, dans laquelle ils avoient mis chacun une somme égale, à condition de partager par moitié les profits ou les pertes qui pourroient en résulter, & deux années six mois s'étant écoulés, un de leurs amis communs leur proposa de s'associer avec eux, & de mettre pour fond une somme pour raison de laquelle il partageroit par tiers avec eux les événemens de la société, perte ou gain.

Le feu, ayant pris au magasin de la société, a consumé la plus grande partie de leurs fonds & tous les papiers: on n'a trouvé dans les ruines qu'une note qui confatoit que les fonds des deux premiers Associés consistoient, sçavoir, un tiers en marchandises, trois septièmes en Billets de Banque, & 50000 livres comptant.

On a fait l'inventaire des marchandises échappées de l'incendie, & un état des créances que l'on pouvoit recouvrer sur la bonne foi des débiteurs; on a trouvé que tout compris il n'y avoit que pour la somme de 9200 livres, mais que si on pouvoit négocier le $\frac{1}{80}$ de la valeur des mar-

chandises & des créances pour le même prix qu'auroit valu l'entier de chacune, on auroit trouvé dans la somme de ces deux produits le capital de trois Associés, & en outre un profit de 188000 livres.

On demande quel a été le fond que chacun des Associés a fait dans cette entreprise, & quel est le fond qui y est resté en marchandises & en créances, pour pouvoir faire le partage suivant ce qui a été convenu.

Pierre Rusca.



LES OISEAUX ET LE BAUDET.

FABLE ALLEGORIQUE.

A Mademoiselle Guibert.

NE sortons point de notre sphère,
 C'est le plus court & le meilleur parti :
 Exerçons le talent que nous a départi
 Dame Nature, notre mère.
 Vouloir aller plus loin, c'est être téméraire ;
 On va le voir dans cette fable-ci.

Dans un pré dont l'émail, les fleurs & la verdure,
 Offroient aux yeux, en racourci,

D'un séjour enchanté la charmante peinture ;
 Plusieurs espèces d'animaux ,
 Sortis de differens hameaux ,
 Venoient pour prendre leur pâture.
 L'air qu'on y respiroit étoit doux. Les ruisseaux
 Aux gazouillemens des oiseaux
 Mêloient leur tendre & doux murmure.
 Un rouffin , qui de la Nature
 N'avoit jamais eû pour tous dons
 Qu'un braire épouventable & grossiere encolure ,
 Alloit y brouter des chardons.
 Avec sa chère rouffinette ,
 Et mal faite , & sotté , & coquette ;
 Ris & minauderie étoient tous ses guerdons.
 Tous deux donc à brocards étoient matière hon-
 nête ;
 Aussi sans cesse de lardons
 On accabloit & l'une & l'autre bête.
 Or un jour que par leurs fredons
 Les oiseaux d'alentour célébroient une fête,
 Notre baudet se mit en tête
 D'effacer par sa voix les sons harmonieux
 Du rossignol mélodieux ,
 Du cigne , du serin , du geai , de la fauvette.
 Il se mit donc à braire de son mieux ;
 Mais entendant ce son de voix affreux ,
 Des auditeurs la troupe stupéfaite ,

58. MERCURE DE FRANCE.

D'étonnement resta muette ,
Et fut prête vingt fois à sortir de ces lieux ;
Pour consoler le pauvre malheureux ,
Envain la triste roussinette
Applaudissoit son chant , lui faisoit les doux yeux ;
D'une voix mignarde & doucette ,
L'assuroit que jamais rien de plus merveilleux
Ne s'étoit entendu. Martin confus , honteux ,
Vit que pour le bât seul son échine étoit faite ,
Et prenant le parti d'une prompte retraite ,
Poussa pour se venger en faisant ses adieux ,
Un braire dont le son retentit jusqu'aux Cieux .

L'amour propre est toujours un conducteur per-
fide ;

Jamais à ses conseils il ne faut se livrer ;

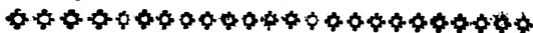
Quiconque craint de s'égarer

Ne doit point le prendre pour guide .

Brunet , de Dijon 57.

Q U E S T I O N .

ON demande les origines de ces deux
expressions , *venir à Jubé , & avoir
son bec jaune .*



S T A N C E S

Sur la Jalousie.

Quels sifflemens affreux, quels lugubres accens
 Epouvantent mon cœur, chere & tendre Aspasie!
 Quoi ! pour le déchirer, la sombre jalousie
 Sort du sein de l'abîme avec tous ses serpens !

Précédé du soupçon, & suivi par la rage,
 Ce monstre, qui ne doit son être qu'à l'amour ;
 Fils d'un Dieu si charmant, devient pere à son
 -tour
 D'un monstre plus cruel qui m'aveugle & t'ou-
 -trage.

Tyran impérieux, la chimere est son nom ;
 Dans ses flancs empestés elle porte le crime ;
 L'innocence à ses yeux est la seule victime
 Sur qui doit tomber son funeste poison.

Ainsi donc tu gémiss, cher objet que j'adore,
 Tu gémiss sous le poids d'un sort trop rigoureux.
 L'amour me crie en vain que je dois être heureux ;
 Le bandeau de l'erreur fait que j'en doute encore.

En vain t'efforces-tu par les plus tendres soins
 De dissiper l'eff.oi dont mon ame est atteinte,

C. vj.)

60 MERCURE DE FRANCE.

Toute en proye au démon qui la glace de crainte,
Elle en croit tes sermens , & n'en souffre pas
moins.

Le calme que mon cœur reçoit de ta présence ,
Même jusqu'en tes bras est un calme trompeur.
Mais quel supplice , hélas ! peut égaler l'horreur
De ces tristes momens causés par ton absence ?

O toi , dont mon pinceau cherche à peindre les
traits ,
Implacable démon , auteur de ce martyre ,
Parle , & nouvelle Muse , essaye de décrire
Ces tourmens que j'endure , & les maux que tu
fais.

Dis quel frémissement de mon ame s'empare,
Mon trouble , mes soupçons , mon désespoir , mes
pleurs ,
Pour exprimer ma rage , animent tes couleurs,
Il est digne de toi , cet ouvrage barbare.

Ah ! plutôt que de vivre esclave de ta loi ,
Plutôt que de subir le sort que je découvre ,
Fais sous mes pas errans que l'abîme s'entr'ouvre ,
Daigne , daigne du moins m'y plonger avec toi.

Par M. L. D. L.



L E T T R E

A M. Remond de Sainte Albine, pour servir de réponse à la Critique d'une autre Lettre de l'Auteur sur l'amitié.

J'Ai été extrêmement surpris de voir, Monsieur, dans votre Mercure d'Octobre, la réfutation de ma Lettre sur l'impossibilité de trouver de véritables amis. Je ne croyois pas qu'une semblable production pût exciter l'attention du Public. Si l'Apologiste de l'amitié me connoissoit, sans doute il auroit honte de se voir un si foible adversaire. Dois-je ménager sa délicatesse, ou la blesser, en lui découvrant qui je suis? Qu'il rougisse, que m'importe? Il faut du moins lui faire connoître mon âge, si je ne puis lui déclarer mon nom.

Je suis un jeune homme, qui à peine sorti de la poussière scholastique, éprouve & mesure ses forces. Comme le Mercure semble n'avoir été institué que pour inspirer à la jeunesse le goût de la belle Littérature, & l'engager à entrer de bonne heure en lice, j'ai pris la liberté de vous communiquer mes idées: vous ne les avez

pas trouvées tout-à-fait indignes d'occuper une place dans votre Recueil. Quelle fut ma joie de me voir imprimé ! Mais, lorsque j'y pense le moins, une Critique vient en diminuer toute la vivacité. Ma Lettre est traitée d'hérétique. Quelle humiliation pour un jeune Auteur ! Quoi de plus capable de le rebuter !

Souffrez, Monsieur, que je défende devant votre Tribunal la première production de mon esprit. Mais avant que de commencer, il faut analyser mes sentimens, & convenir d'une espèce de supercherie. Mon Antagoniste demande une rétractation ; en voici une.

Ma Lettre étant d'une nature à ne pouvoir être adressée à personne de notre sexe, j'ai cru qu'il falloit en faire honneur à l'amour : je me suis créé une Iris. Telle est la Divinité aux pieds de laquelle mon adversaire me dépeint goûtant les plaisirs les plus vifs. Jugez, Monsieur, si c'est l'amour qui a conduit ma plume.

Soutenir qu'il n'y a point de véritables amis, quel paradoxe ! J'en conviens, c'en est un ; mais n'est-il pas plus humiliant, qu'*insultant* ? Point d'amis ; la vanité peut-elle tenir contre une telle réflexion ? Etre isolé ; réduit à s'aimer seul, sans concurrents, sans rivaux : quelle situation affreuse ! Quel état d'humiliation ! !

Vouloir être aimé, nul sentiment plus naturel : mais l'être en effet, rien de plus rare. Tel est notre amour propre ; ne se suffisant point à lui-même, il cherche au-dehors de quoi remplir cette idée de grandeur qui fait son idole. Remarque-t'il dans certaine personne quelque condescendance, quelque sympathie ? il s'aveugle aussitôt, il n'en demande point davantage ; il se persuade avec d'autant plus de facilité qu'il est tendrement aimé, que cette pensée est plus flatteuse, & le chatouille, pour ainsi dire, dans sa partie la plus délicate.

Telles sont les amitiés que l'on voit tous les-jours. Mais sont-ce là de véritables amis ? Prenez la pierre-de-touche : mettez en compromis leurs passions favorites, leurs intérêts les plus chers, & vous verrez que ce qui vous paroïssoit un or pur, n'étoit en effet qu'un métal de très-mauvais aloi.

Etrange manœuvre de l'amour propre ! Il veut, & ne veut pas être aimé : lui seul met obstacle à ses propres desirs. Il brise les liens qui pourroient unir nos cœurs, & cependant il veut paroître les chérir. Il nous prive du plus grand de tous les biens, & néanmoins il affecte de le posséder, idolâtre & tyran en même tems de l'amitié.

Que notre adverfaire paroît peu connoître cet amour de nous-mêmes, lorsqu'il prétend qu'on peut aisement l'affoiblir *par les vertus qui lui sont contraires!* C'est un ennemi d'autant plus terrible, qu'il triomphe, lorsqu'il paroît vaincu: vous le croyez prêt à expirer, & c'est alors qu'il est plus puissant, c'est alors qu'il renaît, pour ainsi dire, de ses cendres, & qu'il prend de nouvelles forces.

La vertu, loin de vaincre l'amour propre, lui est presque toujours soumise; il la flétrit, il la souille, il la rend comme vicieuse. Que d'actions héroïques cessent de l'être, lorsqu'on les rapproche du motif & de la source dont elles partent! Si vous pouviez descendre dans le cœur de ce prétendu Sage, quelle seroit votre surprise? Vous rougiriez de la basse origine de ces actions éclatantes, auxquelles la prévention prodigue tant d'éloges.

Les fers dont Saint Paul est chargé, loin d'affoiblir; raniment l'intrépidité de quelques-uns des Disciples; ils annoncent avec plus d'éclat la parole sainte. Quel esprit les anime? Est-ce celui de Dieu? Hélas! Non! Une funeste passion les agite; la jalousie se fait sentir dans leur cœur: ils ne s'exposent à perdre la vie, que pour augmenter la pesanteur des chaînes de l'A-

pôtre : * *Existimantes pressuram se suscitare vinculis meis.*

Rien de plus souple que l'amour propre : Prothée inépuisable, il prend mille formes. Tantôt dévot, tantôt impie ; vertueux chez celui-ci, libertin chez cet autre : principe du mal comme du bien, c'est un venin qui se glisse imperceptiblement dans toutes nos actions, c'est un penchant qui influe sur toutes nos démarches, qui rend nos vertus défectueuses, & qui donne une apparence de probité à nos vices mêmes.

Tel est l'homme : pétri de l'amour de soi-même, il ne se perd point un moment de vûe, il se rencontre ; il se retrouve par tout. S'il aime, c'est parce que cet amour le flatte ; s'il est ami, c'est parce que cette amitié fait honneur à son discernement, à son goût. Vertueux par ambition, charitable pour le paroître, humble par vanité.

Ce n'est pas cependant que je prétende ici nier l'existence des vertus morales : j'en connois de solides ; j'en ai même tous les jours mille exemples devant les yeux : mais je soutiens que tout dans l'homme se ressent de la corruption de son origine, &

* Philip. 1. 17.

qu'il lui est aussi difficile d'être parfait dans les sentimens du cœur, que dans les opérations de l'esprit.

Je suis, Monsieur, &c.



E P I T R E

A M. l'Abbé Trublet, *Archidiacre & Chanoine de Saint Malo, de l'Académie Royale des Sciences & Belles Lettres de Prusse,*
par M. des Forges Maillard, *des Académies Royales des Sciences & Belles-Lettres d'Angers & de la Rochelle, sur un voyage qu'il a fait à Saint Malo.*

DOcte & digne héritier des plumes immortelles

De la Rochefoucault, la Bruyere, Pascal,

Qui par eux devenu comme eux original,

Voles sans leur secours & de tes propres aîles;

Orateur éloquent, guide aimable des mœurs,

Qui polis les esprits & réformes les cœurs,

Ton ouvrage, Trublet, de la publique estime

S'est acquis le tribut justement mérité,

Et si manquant de goût, ou par malignité,

Quelqu'un contredisoit cet éloge unanime,

Il ouvreroit bientôt les yeux à l'équité,

Voyant dans leurs diverses Langues

Les Etrangers jaloux de se l'approprier. (1)
 Ce suffrage est plus sûr que toutes les harangues.
 Que mon pinceau naïf pourroit colorier.

J'arrive de cette Isle , où le Guet en furie ,
 Dès long-tems composé de soldats aboyans , (2)
 Garde toute la nuit ses remparts foudroyans.
 Cette Isle renommée , où commença ta vie ,
 Etroite dans ses murs , immense par le cœur ,
 Enfants ce du Guay , dont la haute valeur ,
 Sur les plaines des mers à vaincre habituée ,
 Sert son Prince avec chaleur ,
 Dans tes Concitoyens chaleur perpéruée. (3)

(1) Il a paru trois Traductions des essais de Littérature & de Morale de M. l'Abbé Tgublet , deux en Anglois , & une en Allemand.

(2) Saint Malo est peut-être la seule Ville du monde , qui ait vingt-quatre dogues pour sentinelles. Ces soldats aboyans sont soldés par les vingt-quatre Chanoines de la Cathédrale , qui sont Seigneurs de la Ville , & obligés à la pension de cette garde. Le conducteur de ces chiens redoutables les mène hors des murs au son d'une trompette bruyante , le soir quand les portes se ferment , & ils rentrent de la même manière avant l'aurore , quand les portes s'ouvrent.

(3) On pouvoit citer en cet endroit plusieurs Officiers Généraux & d'un grand mérite , comme les Gervais , les Cyclois , les Grandvilles , les Terlay , & nombre d'autres qui ont servi dans nos Armées avec distinction. A l'égard de M. du Guay , il ne faut pas croire qu'il fut par mer le seul brave de Saint Malo dans son tems : il en y avoit bien d'autres que je pour-

68 MERCURE DE FRANCE.

Là naquit Maupertuis (1) à bon titre honoré
Chez un Roi brave , habile , & qui vit sur ses tra-
ces (2)

Accourir Apollon , les neuf Sœurs & les Graces ,
Dans le Temple éclatant qu'il leur a consacré. (3)
Ce Maupertuis vanté dans l'Art des Zoroastres, (4)
Qui les pieds sur la terre a le front dans les Astres,
Et qu'Archimède eût adoré. (5)

Séré , qui sous ses doigts a fait parler sa lyre
Des différens plaisirs de Phébus & sa sœur , (6)
Reçut aussi le jour dans ces lieux , où l'honneur ,
La probité qu'on y respire ,
Doivent éterniser la gloire & le bonheur.
Ainsi de toutes parts Aleth à notre Histoire (7)

vois nommer ; mais comme il commandoit les Escadres , & que le sort de la guerre rouloit sur lui , c'est de lui qu'on a principalement parlé. Les Corsaires Malouins ont encore débuté à merveille dans la dernière guerre , mais ils se sont vus accablés par le nombre.

(1) *M. de Maupertuis est si connu , qu'il suffit aujourd'hui de le nommer pour faire son éloge.*

(2) *Le Roi de Prusse.*

(3) *L'Académie de Berlin.*

(4) *Célèbre Astronome.*

(5) *Excellent Géomètre.*

(6) *M. de Séré a fait un Poème sur la Musique , & un autre sur la Chasse.*

(7) *Aleth , est l'ancien nom de Saint Malo. Il fut ensuite changé en celui de Saint Malo , qui fut son premier Evêque.*

Fournira des hommes fameux ,
 Dont les noms , à jamais vainqueurs de l'ombre
 noire ,

Charmeront les regards de nos derniers neveux.

Trublet , à ta famille obligeante & polie ,
 Je dois pour ses égards d'amples remerciemens.

J'ai vû que les vrais sentimens ,
 Que la vertu maintient dans une ame accomplie ,
 La Science , le goût , les talens gracieux ,
 Circulent dans ton sang , dons émanés des Cieux.

Peintre excellent des caractères ,
 Qu'en formant tes tableaux ton sort me semble
 heureux ,

De n'avoir pour tracer des cœurs nobles , sincères

Qu'à prendre modèle sur ceux
 Que r'attache l'amour qu'inspire la Nature ,
 Et sur toi , qui soutiens comme eux ,

Par ta sage conduite & tes faits vertueux

De ta morale vive & pure
 Les traits édifiants , les conseils lumineux !

Trublet , j'ai sçû dans mon voyage
 Sur ton maritime rivage ,

Que par les nœuds d'Hymen je t'étois allié ;
 Par tes rares talens , ah ! que je voudrois l'être ,
 Mais des dons souhaités Dieu seul étant le maître ;
 Nous pouvons l'être au moins par les nœuds d'a-
 mitié.



ETRENNES EPIGRAMMATIQUES,

Pour l'année 1750.

*A Messieurs de Voltaire, d'Arnaud
& Marmontel, par le même.*

P Ar Voltaire adoptés, deux célèbres génies
Font preuve avec succès de leurs talens divers ;
D'Arnaud, tout plein de sel, sur sa prose & ses
vers

Répand des grâces infinies,

Et louant & l'Art & le ton,

Chacun dit, enchanté du plaisir de les lire ;

Que c'est l'immortel Apollon,

Ou bien Voltaire qui l'inspire ;

Ce Voltaire immortel par les sons de sa lyre ;

Comme le Dieu de l'Hélicon.

Par l'unanime accord des plus doctes Critiques ;

L'élegant Marmontel, couronné tant de fois

Dans les Tournois Académiques,

Aujourd'hui par un nouveau choix

A peine a-t'il chaussé le cothurne, qu'il brille

Dans l'Art puissant qui charme, étonne, instruit

les Rois.

Parbleu, chantons à haute voix ?

Vive Voltaire, & sa famille.



OBSERVATIONS sur l'Extrait de
 La Séance publique, tenue le 21 du mois
 d'Août 1749 par l'Académie Royale des
 Sciences de Toulouse, inséré dans le Mer-
 cure de France du mois de Décembre
 1749.

P Age. 9, ligne 7. » M. Newton est le
 » premier qui ait cherché à détermi-
 » ner la Loi du mouvement vibratoire de
 » l'air, qui produit le son.

Observation. Descartes, avant Newton,
 avoit expliqué cette matiere, & donné
 les principes des différentes vibrations
 de l'air, qui produit les sons & la lu-
 miere.

P. 30, l. 7. » Les événemens de cette
 » année 1611 sont l'avènement de
 » Louis XIII. au Trône.

Observation. Louis XIII. a commencé
 son Regne après la mort du Roi Henri IV.
 son pere, arrivée le 14 de Mai 1610.

P. 31, l. 1. » Le Roi nomma cette an-
 » née M. de Clary Premier Président de
 » ce Parlement.

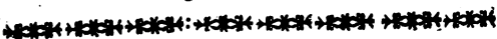
Observation. Il se nommoit François de
 Claris. Il avoit été Avocat Général au
 Grand Conseil, puis Maître des Requêtes

le dernier Avril 1594, & conjointement
Juge-Mage de la Ville de Toulouse, &
éñfin Premier Président de ce Parlement.

P. 32, l. 18. » M. Dumey, sçavant
» Professeur en Médecine, & Dame Rose
» de Cauler, veuve de M. Dufanty, Pre-
» mier Président, *la gloire & la honte* de
cette Ville.

Observation. Cela demande une expli-
cation, & l'on ne sçait pas à qui cette
phrase doit se rapporter.

D. N.



O D E

Sur la Paix.

Quel trait d'une céleste flamme
Pénètre mon cœur agité !
Quel vif éclat fait dans mon ame
Renaître la serenité !
Une Divinité, brillante
D'une lumière bienfaisante,
S'offre tout à coup à mes yeux ;
M'élève au-dessus du tonnerre ;
Je vois l'image sur la terre
De la félicité des Dieux.



Les

Les vives couleurs de l'Aurore
 Nous présagent des jours heureux,
 Et l'Astre, que le Perse adore,
 Semble briller de nouveaux feux.
 La terre riante se pare
 De tout ce qu'elle a de plus rare;
 Des fleurs nos prés sont émaillés,
 Et des oiseaux le doux ramage
 Annonce à ce naissant bocage
 Le jour qui les tient éveillés.



Les Dieux, touchés de nos miseres,
 Nous comblent enfin de faveurs.
 Oui; leurs vengeances salutaires
 Nous préparoient mille douceurs:
 Discorde affreuse, noire envie,
 Inéxorable jalousie,
 Rentrez dans le sein des enfers;
 Assez votre implacable rage
 Des tristes horreurs du carnage
 A désolé tout l'Univers.



Dans les Plages les plus lointaines
 Vous avez soufflé vos fureurs.
 Par tout vos armes inhumaines
 Ont porté la crainte & les pleurs.
 Ces peines furent légitimes,

D.

74 MERCURE DE FRANCE!

Et les Dieux ont puni les crimes,
Que les mortels avoient commis.
O Ciel ! que ta main secourable
Deviene, en ce jour, favorable
Aux coupables que tu chéris !

~~***~~

Fille du Ciel, divine Astrée,
Calmez le céleste courroux ;
Aimable Paix, Vierge sacrée,
Descendez enfin parmi nous.

Venez couronner votre tête
Des fleurs que Louis vous apprête ;
Reprenez votre auguste rang ;
Précipitez dans le Tartare
Ce monstre dont la soif barbare
S'affouviſſoit de notre sang.

~~***~~

Mais le Ciel entend ma prière ;
Mes cris ont monté jusqu'aux Cieux ;
Je vois dans un char de lumière
La Paix descendre dans ces lieux.
La Justice lui sert de guide,
Et la fraude, au regard perfide,
S'enfuit d'un pas précipité.
Les jeux, les ris & l'abondance,
La tranquillité, l'innocence ;
Feront notre félicité.

~~***~~

Paroissez , Filles de Mémoire ;

Volez vers ces heureux climats.

Bellone , Mars & la Victoire

Vous effrayoient par les combats :

Rèvenez , Ô troupe sçavante ;

Chérifiez la main triomphante

Qui rompt votre captivité ;

A Louis offrez vos hommages ,

Et consacrez dans vos ouvrages

Son nom à la postérité.



Par l'effort d'un sacré délire

Ranimez vos timides voix :

D'Horace reprenez la lyre ;

Célébrez le plus grand des Rois.

Peuples, témoins de ses conquêtes ;

Par l'éclat des plus belles fêtes

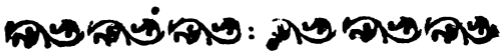
Chantez à l'envi ce Héros.

Quel nouveau lustre pour sa gloire ;

Puisqu'il n'use de la victoire ,

Que pour fixer votre repos !

Par M. Jourdan de Pellerin.



L E T T R E

A M. Remond de Sainte Albine, par M. des Forges - Maillard, des Académies Royales des Belles-Lettres d'Angers & de la Rochelle, sur un Poëte François. De Bretagne, au Croisic, le 28 Décembre 1749.

Comme toutes les parties de la Littérature sont du ressort de votre Jurisdiction, Monsieur, plus encore par que par la place que vous occupez; vous connoîtrez sans doute *les Poësies de N. Frénicle, Conseiller du Roi, & son Général en sa Cour des Monnoyes.* M. Titon du Tillet n'en a point parlé dans son *Parnasse François*, ouvrage qui surpasse tous ceux de ce genre par l'agrément qu'il y a répandu & par l'exactitude de ses recherches.* Je n'ai point appris non-plus, que M. l'Abbé Goujet en ait fait aucune mention dans sa curieuse & sçavante Bibliothèque Française. Cependant je ne l'assûrerois pas, n'ayant point encore vû les volumes où Frénicle a pû se montrer en son rang, quoique je sois fort à portée de m'en instruire, ayant l'honneur d'être des amis de cet illustre

Auteur. Ce qui m'étonneroit dans ce silence général, c'est qu'à la tête des Hymnes & des Eglogues de Frénicle on trouve des éloges qui lui ont été donnés par des Auteurs de réputation, tels que Godeau, Malleville, &c. Le Sonnet dont il a été honoré par celui-ci, commence par ce vers.

Lumière de notre âge, esprit incomparable, &c.

Je ne dis pas qu'il n'y ait dans ce Sonnet tout au moins autant de flatterie que de vérité, mais c'est toujours un préjugé avantageux en faveur de Frénicle, que de le voir loué par le fameux Auteur du Sonnet de *la Belle Matineuse*. Les ouvrages de Malleville font encore honneur au Parnasse François, & l'on admirera long-tems le génie & le feu de sa sublime Paraphrase du Pseaume, *In exitu Israël de Egypto*. L'exemplaire que j'ai des Œuvres de Frénicle est un petit in-8°. d'environ 400 pages, imprimé à Paris chez Jean de Bordeaux en 1629. Ses Hymnes, qui sont presque tous allégoriques, sont dédiés à des personnes du plus haut rang & de grand mérite. Le premier, intitulé l'Hymne des Princes, fut présenté au Roi Louis XIII. L'Auteur y passe en revue les differens Empires. J'y remarque sur tout un endroit où il rapporte en peu de vers ce qu'il y a

78 MERCURE DE FRANCE.

de plus considérable & de plus éclatant dans l'Histoire de Charlemagne. Mais je ne mettrai que quelques vers de l'Hymne de la Poësie ci-après , pour donner une idée du style & de l'esprit de l'Auteur. J'ai fait Hymne du genre masculin , conformément à l'ancienne décision de l'Académie Française , qui ne vouloit au féminin que les Hymnes de l'Eglise. La raison de cette différence n'est pas facile à trouver.

Muses , couronnez-vous de vos sacrés rameaux ;
Je viens vous visiter sur le bord de vos eaux ;
Et parmi les douceurs de ces lieux solitaires ,
Apprendre les secrets de vos divins mystères.
Appellez-y vos sœurs , & que d'un ordre égal
Dessus ces tapis verts elles menent le bal.
Faites sortir de l'eau les Nymphes de la Seine
Par les charmes puissans dont votre bouche est
pleine :
Chantez , ô Calliope , &c.

L'art de faire des vers est un présent des Cieux ,
Qui fait placer un homme au rang des demi-Dieux.
Une ame du commun ne fut jamais saisie
De la sainte fureur qui fait la Poësie , &c.

Durant le dernier siècle on a vû des François
Charmés de leurs douceurs les oreilles des Rois ,

Et faisant admirer les filles de Mémoire,
 Mettre la Poésie au comble de sa gloire.
 L'honneur où par les vers on les vit élever,
 En excita plusieurs, qui pensant arriver
 A ce même bonheur, avec de l'artifice,
 Voulurent se mêler de leur docte exercice ;
 Mais les sœurs d'Apollon ne favorisent pas
 Toute sorte d'esprits ; & leurs divins apas,
 Qui savent plaire à ceux qui portent les couron-
 nes,
 Ne se rencontrent pas en beaucoup de person-
 nes, &c.

Les doctes toutefois, de qui le jugement
 Doit sur tels différends régner absolument,
 Reconnoîtront qu'à tort les vers on mésestime,
 Qui joignent la science aux douceurs de la rime.
 Ceux qui seront bienfaits se doivent mettre à part.
 Si quelque Peintre aussi, malhabile en son Art,
 Fait de mauvais tableaux, il en a seul le blâme ;
 La Peinture pourtant ne devient pas infâme,
 Et le trait délicat d'un excellent pinceau
 À l'œil des connoisseurs ne paroît pas moins beau.

Ainsi le grand Homere, ayant représenté
 Des exemples fameux de générosité,
 Anime les Seigneurs qui lisent son ouvrage,

30 MERCURE DE FRANCE.

A montrer aux combats leur force & leur courage.

On se rend vertueux afin d'être estimé ;

On fait de bons exploits pour être renommé.

Le Public en profite, & maintient son empire

Par le désir d'honneur, où tout le monde aspire.

La louange contient de certaines douceurs ,

Qui savent captiver toute sorte d'humeurs.

Alors qu'on a loué de généreux faits d'armes,

Ce discours favorable a je ne sçais quels charmes,

Qui surprennent les cœurs, & d'une vive ardeur

Les invitent d'atteindre à la même grandeur, &c.

Enfin la Poësie est comme une peinture ,

Dont le beau coloris fait paroître à nos yeux

Ce que nous peut donner l'influence des Cieux.

Les fertiles moissons qui dorent les campagnes,

Et les sombres forêts qui couvrent les montagnes,

Les antres , les déserts, le murmure des eaux ,

Les fleuves couronnés de joncs & de roseaux ,

Les prés riches de fleurs , ornemens des rivages,

Ermême les esprits y trouvent leurs images, &c.

Tout se laisse charmer aux douceurs de sa voix ;

Et c'est un entretien digne des plus grands Rois,

Qui parmi les honneurs d'un florissant empire

Ont souvent pris plaisir de chanter sur la lyre ,

Et faire des chansons, dont la rare beauté

D'une gloire nouvelle ornent leur majesté , &c.

L'incomparable Urbain parmi cette splendeur,
 Qui reluit à l'entour de la sainte grandeur ,
 Et le rend vénérable aux Légions des Anges ,
 Entre tant de clameurs qui disent ses louanges ,
 Ne fait pas peu d'état de s'ouïr estimer.
 De bien faire des vers , & de les animer.
 D'un esprit tout de feu, qui dompte les courages,
 Et leur fait admirer de si divins ouvrages , &c.

L'Hymne de la Constance à M: de Marillac , Garde des Sceaux , & quelques autres , sont fort au-dessus de l'Hymne de la Poësie , que je n'ai préférée qu'en considération du sujet. On trouve en général de l'esprit & du feu dans les Hymnes de Frénille , des graces & de la douceur dans ses Eglogues , & ses Elégies ont aussi quelque valeur , mais d'un autre côté il est diffus , inégal , & il néglige souvent l'exactitude & la pureté de l'expression. Cependant il faut convenir qu'il régné une grande clarté dans son style , eu égard au tems où il vivoit. Il semble qu'il ait voulu dans ses Eglogues imiter les Bergeries de Racan , qui pouvoit être son contemporain , mais il ne suit que de fort loin son modèle , qui s'est devenu inimitable dans le genre pas-

D. v

toral, s'il eût vécu dans un siècle moins infecté des pointes Italiennes, & de ce goût colificher, qui fut l'attrait & le vice dominant des Auteurs de son tems, sans même en excepter Malherbe dans ses Poësies galantes; goût séducteur & pernicieux, qui renaît par intervalle de ses cendres mal éteintes, & se montre encore dans les ouvrages de quelques-uns de nos Modernes, qui le qualifiant de léger, (ils devroient bien plutôt l'appeller frivole) le mettent à la place du sublime, du délicat & du vrai naturel. Vous m'obligerez d'insérer cette Lettre dans votre Journal, si vous croyez qu'elle ait de quoi plaire à vos Lecteurs. Pour moi je serai charmé d'avoir trouvé l'occasion de vous assurer publiquement de la haute & sincère estime, & du respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre, &c.

Des Forges Maillard.





P R O L O G U E

*Composé par J. F. Guichard, & récité avant
La Comédie de l'Avare de Moliere, qu'une
assemblée de jeunes gens dont l'Auteur étoit,
représenta le 29 Décembre 1749.*

L'Auteur de ce Prologue.

[*Avec emportement.*]

N On, je n'y comprends rien ; que prétendez-
vous faire ?

Amuser le Public, voilà tout ; pour lui plaire

Il faut bien des talens, en avons-nous ?

Un Acteur.

Bon Dieu !

Arrêtez un moment, vous voilà tout en feu ;

Quoi ! venez-vous ici pour troubler notre fête ?

Quelle mauvaise humeur vous passe par la tête ?

L'Auteur.

C'est donc avoir de la mauvaise humeur

Que de montrer qu'on a du cœur ?

Le même Acteur.

.Si vous voulez qu'on vous entende,

Expliquez-vous autrement.

L'Auteur.

Je demande

D. vj.

§4. MERCURE DE FRANCE

Si l'on ne fixe pas le jour

Que l'on représente une Pièce ?

Le même Acteur.

On l'a fixé : pourquoi vous tourmenter sans cesse ?

L'Acteur.

Me l'a-t'on dit à moi ? Sans doute c'est un tour

Qu'on m'a voulu jouer, mais j'en aurai vengeance.

Le même Acteur.

Vous faites le méchant, je pense,

N'allez pas

L'Acteur.

[*feignant de s'en aller.*]

Laissez-moi, comment de tels abus !

Non, non, je n'entends point de raisons là-dessus ;

Vous me mettez ma foi dans de belles affaires.

Je le répète encore, il falloit m'avertir ;

Nous avons des Censeurs éclairés & sévères ;

Je crains leurs jugemens ; ils sont justes, sincères . . .

Le même Acteur.

Que vous manque-t'il donc pour ne pas réussir ?

L'Acteur.

La mémoire, le ton, le geste & les manières.

Le même Acteur.

La volonté plutôt, à quoi bon ces mystères ?

Un Autre Acteur.

venant avec un air empressé.

Y pensez-vous, Messieurs ; êtes-vous fous ?

Le monde est assemblé, l'on attend après vous.

En vérité pour moi je ne vous conçois gueres,

Eh! finissez de grace vos débats,

Pourquoi ne commencez-vous pas ?

L'Auteur.

Ecoutez, si pour nous le sort ne s'intéresse

Mais que vois-je ? A ce front où regnent tant d'ap-
pas,

A cet air de douceur où se peint la sagesse,

Qui ne croiroit que c'est une Déesse

Qui vient ici porter ses pas ?

Mlle E. . . . représentant Thalie.

Je la suis en effet, reconnoissez Thalie.

Sçachant quel est votre embarras,

Et voyant des Acteurs la troupe désunie,

Pour vous mettre d'accord, pour animer vos jeux,

J'amene avec moi l'harmonie ;

Apollon m'a permis de descendre en ces lieux,

Et moi-même j'y vais jouer la Comédie.

L'Auteur.

Se peut-il un sort plus heureux ?

Ah! daignez exaucer mes vœux ;

Je tremble ; du succès mon ame est incertaine :

Conduisez-moi, Déesse, sur la Scène ;

J'oserai tout, si vous me protégez.

Thalie.

C'est assez, suivez-moi, ne craignez rien, mar-
chez,

Je vous réponds de la victoire.

[*Aux Spectateurs.*]

Messieurs, songez surtout qu'il y va de ma gloire.

V E R S

*A M. Guichard, par M. R... qui étoit
venu à la représentation de cette Pièce.*

Que tu possèdes de talens !
 A nos yeux aujourd'hui tu les fais tous paroître.
 Montre-toi digne de ton Maître ;
 Poursuis. A peine hélas ! es-tu dans ton printems,
 Que cher au Dieu, qu'envain souvent j'implore,
 De ta Muse en tout tems
 On voit avec plaisir éclore
 Des fleurs & des fruits excellens.
 La Nature dans tout ne te fut point ingrate ;
 Quelle voix & quel geste ! oui, si Baron vivoit,
 Avec des yeux jaloux il te contemplerait.
 Ne crois pas qu'en ces vers un tendre ami te flatte,
 Et si j'admire-en toi le bon A&teur,
 Sçache qu'en toi j'estime encore plus l'Auteur.



QUESTION

Sur le nom de Cardin.

JE me ressouviens, Monsieur, qu'il y a eu autrefois dans les Mercures des Questions proposées au sujet de certains noms de Baptême que portent quelques personnes, & en particulier j'ai idée que le nom *Oudard* en fût un : il y eut une réponse assez étendue sur cette question. Ne pourroit-il pas en être de même au sujet de *Cardin*, qui est un nom porté par quelques personnes de considération, lesquelles ignorent s'il y a eu un Saint Cardin, & quel jour arrive sa fête. Elles souhaiteroient fort en être instruites, soit par la voye du Mercure de France, ou par toute autre.

VERS

*Envoyés au premier jour de l'an à Mad. de B.
par M. de S. . . .*

AU nouvel an chacun s'épuise
Pour forger maint compliment,
Que toujours le cœur dément.

SS. MERCURE DE FRANCE.

Mais que l'usage autorise.
Pour moi , charmante Céphise ,
Détestant la gêne & le fard ,
Je vais vous exprimer sans art
Des vœux qui sont formés de même:
Au Dieu qui fait que je vous aime ,
Et que mon cœur , malgré les déplaisirs ,
Prétend toujours servir pour maître ,
Adressant mes tendres soupirs ,
Je l'ai prié , pour vous de combler vos desirs ,
Et pour moi de les faire naître.



M E M O I R E

*De M. l'Abbé Lebeuf, Chanoine d'Auxerre,
adressé à un Chanoine de l'Eglise de * * *
pour donner au Clergé de Nevers un an-
cien Ecrivain Ecclésiastique, que quelques
modernes prétendent avoir été du Clergé
d'Auxerre.*

LEs Ecrivains qui entreprennent de donner au Public des Catalogues d'Hommes Illustres, soit par la place qu'ils ont occupée, soit par leurs ouvrages, ou de quelque autre manière, doivent s'attendre qu'il leur en échappera toujours quelqu'un. C'est ce qui a paru dans plusieurs

Livres imprimés depuis un siècle, & qui a occasionné beaucoup de Supplémens à ces sortes d'ouvrages.

Quoique les Supplémens au Dictionnaire de Moreri n'admettent ordinairement que les plus célèbres d'entre les Auteurs qui avoient été oubliés, je n'ai pas laissé d'y en découvrir, (surtout dans le dernier Supplément achevé d'être imprimé cette année) quelques-uns que je n'aurois pas manqué de placer en leur rang dans le Catalogue des Ecrivains du Diocèse d'Auxerre, que j'ai publié en 1743, à la page 479 du second tome de mes Mémoires sur l'Histoire de la Ville d'Auxerre, si j'en avois eu plutôt connoissance. Tel est un nommé Nicolas Habicot, de Bonny-sur-Loire au Diocèse d'Auxerre, qui fut un assez fameux Chirurgien sur la fin du XVI^e siècle & au commencement du suivant, & duquel on a quelques ouvrages sur l'Os-téologie. Il fut Chirurgien du Duc de Nemours, & il mourut en 1624. Tel est encore Charles-Edme Cloyseault, natif de Clamecy, qui a été de la Congrégation de l'Oratoire, & qui a composé quelques ouvrages imprimés, & en a laissé beaucoup d'autres manuscrits sur l'Histoire de sa Congrégation, dans laquelle il n'est décedé qu'en 1728.

Mes recherches particulieres m'ont fait aussi découvrir depuis 1743 dans la Bibliothèque du Roi un Gilbert d'Auxerre, qui vivoit au XIII siècle, & qui par conséquent est bien différent de Gilbert l'Universel, décédé vers le milieu du douzième. Un des manuscrits de cette Bibliothèque, coté 8299, lui attribue des Notes sur l'anti-Claudien d'Alanus; le caractère du Livre est du XIV siècle. J'ai encore découvert quelques autres Auteurs manuscrits, appartenans au Diocèse d'Auxerre, en cherchant dans les Bibliothèques des Pays-Bas.

Mais dans aucun endroit je n'ai rien trouvé qui dût m'engager à mettre au nombre de nos Ecrivains Auxerrois un Ecclésiastique nommé Teteré, que Dom Rivet, dans son Histoire Littéraire des Gaules, T. 3. page 404, donne à l'Eglise d'Auxerre, & qu'il fait vivre au VI siècle. Une personne m'a demandé depuis peu pour quelle raison je n'ai pas donné à cet ancien Auteur le rang qu'il a mérité parmi les Ecrivains du Pays, ajoûtant que M. l'Abbé Goujet n'a pas fait difficulté d'insérer dans le nouveau Supplément de Moreri l'article de ce Teteré ou Teterius, tel que Dom Rivet l'a rédigé, & qu'il le qualifie de Clerc de l'Eglise d'Auxerre. Je me suis contenté de répondre à ce curieux, que

je craignois fort qu'il n'en fût de Teteré, Clerc d'Auxerre, comme de Maître Gombault, Evêque d'Auxerre, qu'un de mes amis se félicita d'avoir trouvé dans la Description de Paris de M. Piganiol, T. 3, page 504, & duquel il me reprocha de n'avoir fait aucune mention dans mon Histoire des Evêques d'Auxerre. Car qu'est-ce que ce Gombault, Evêque d'Auxerre, vivant en 1420, en laquelle année nous avions pour Evêque Philippe des Essarts ? Si l'Auteur ci-dessus cité de la Description de l'Eglise de S. Gervais de Paris, eût pris la peine d'aller lire lui-même l'Inscription qui s'y voit en lettres gothiques dans le côté Septentrional, & sur laquelle uniquement est appuyée l'existence de ce Gombault, Evêque d'Auxerre, il y auroit lû que cette Eglise fut dédiée par la main de Révérend Pere en Dieu M. Gombault, Evêque d'Agrence; ce qui est bien différent d'Auxerre.

La faute que je soupçonne être échappée à Dom Rivet sur le chapitre de Teterius, n'est pas si considérable, à beaucoup près. Mais les raisons que j'ai eu de douter que ce Clerc fût un Membre de l'Eglise d'Auxerre, m'ont engagé à lui donner l'exclusion dans mon Catalogue. Il faut que je vous en fasse part, afin que vous jugiez si je ne suis pas mieux fondé à croire qu'il

92 MERCURE DE FRANCE.

étoit attaché à l'Eglise de Nevers, & qu'il n'a pas vécu au sixième siècle, mais longtemps après.

Premièrement ce Teterus n'a été connu jusqu'ici par le Jésuite Henschenius,* & depuis par Dom Rivet, que pour avoir écrit un Livre des Miracles opérés par les Reliques de S. Cyr, tant lorsqu'elles furent arrivées à Auxerre, que depuis qu'il en fut porté à Nevers. Il est vrai qu'il n'est parvenu jusqu'à nous que le Prologue de son ouvrage, où il est qualifié de Sophiste, *Teterius Sophista*, mais comme il n'y eut de translation de Reliques de S. Cyr faite à Nevers que dans le neuvième siècle, ce qui fit qu'alors la Cathédrale commença à être appellée de Saint Cyr, ** au lieu de S. Gervais, Teterius n'a pû écrire les merveilles opérées à Nevers par ce Saint que dans ce siècle-là au plutôt. Cependant ce n'est point au neuvième siècle qu'il a vécu, mais seulement dans le dixième.

Ce qu'il faut observer en second lieu, est que le nom de Teterius est très-rare dans l'antiquité, & je ne crois pas qu'il ait été porté par d'autre personnage connu que par l'Ecrivain des Miracles de S. Cyr. J'ai vû tous les Titres, Chartes, Cartulaires,

* *Boll. 1. Maii in S. Amatore.*

** Voyez la Diplomatique, pag. 548 & 550.

Nécrologes de l'Eglise & du Diocèse d'Auxerre, sans l'avoir trouvé une seule fois. Mais à peine ai-je eu commencé à parcourir l'Histoire du Nivernois par Coquille, que j'y ai lû à la page 58, que du tems de Natrannus, qui fut Evêque de Nevers environ depuis 969 jusqu'en 987, il y avoit en cette Ville de Nevers un Teterius, qui se disoit Doyen & Recteur de S. Etienne. En faut-il davantage pour être fondé à attribuer au Clergé de Nevers notre Teterius, plutôt qu'à celui d'Auxerre? Et la raison qui a fait pencher Dom Rivet pour le donner à cette dernière Eglise, ne tombe-t'elle pas d'elle-même? Car si dans sa Préface il se qualifie Serviteur des Saints Martyrs; eela ne veut-il pas dire tout naturellement qu'il étoit Membre du Clergé dont Saint Cyr & Sainte Julite, Martyrs, étoient les Patrons? Il ne peut rien servir d'opposer que ce Teterius de Nevers étoit Recteur de l'Eglise de S. Etienne de cette Ville, parce que cette Eglise étoit alors soumise à la Cathédrale de Saint Cyr, qui en prenoit soin comme d'une Eglise déchue de son ancien état. Il n'est pas plus avantageux de dire, comme a fait Dom Rivet, que Teterie a dû plutôt desservir une Eglise où étoit le Corps entier de Saint Cyr & celui de sainte Julite, telle qu'étoit

l'Eglise d'Auxerre, que non pas celle de Nevers, où l'on ne possédoit que le bras de Saint Cyr, parce que si de son tems la plus grande partie du Corps de ces Saints étoit encore à Auxerre, il n'y avoit point pour cela en cette Ville d'Eglise de leur nom, au lieu qu'à Nevers la principale Eglise avoit pris le nom de Saint Cyr, comme on apprend par les Titres cités ci-dessus.

Au reste Teterius mérite d'être connu par plus d'un ouvrage. Il y a de lui parmi les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, venus de celle de M. Colbert, * quelques Homélies avec ce titre, *Homilia Teterii Diaconi* **. La première est de *capite jejunii*, & paroît n'être qu'un Discours qu'il prononça devant les Pénitens qui devoient être expulsés de l'Eglise ce jour-là. La seconde est sur l'Evangile du même jour, *Cum jejunatis*. L'Auteur y fait voir qu'il étoit versé dans les étymologies, & il y parle quelquefois en pur Grammairien, ce qui s'accorde assez avec la qualité de Sophiste qu'il a prise dans son Prologue sur les Miracles de Saint Cyr. La troisième Homélie est de *Nativitate Sanctæ Mariæ*, ce qui acheve de démontrer que l'on s'est

* *Cod. Colb. 2576. num. Reg. 1687.*

** L'écriture est du XII siècle.

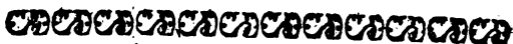
trompé en croyant qu'il a vécu au sixième siècle, puisqu'à peine la Fête de la Nativité de la Sainte Vierge étoit connue en France vers l'an 800. Il paroît par son langage, qu'il y avoit déjà du tems qu'on la célébroit dans l'Eglise dont il étoit membre, & que depuis qu'elle y avoit été établie, un incendie en avoit fait périr les Livres d'Office, de sorte que les Chanoines, qu'il appelle ses Freres, ne sçachant que lire à Matines ce jour-là, l'avoient prié de les dédommager par un Sermon de la façon, « que je puisse débiter, dit-il, *Canonicis nostris populoque fideli*. Vers le milieu de son Discours, il exhorte ses auditeurs à fréquenter l'Eglise de la Sainte Vierge, bâtie dans cette Ville, disant qu'il s'étoit bien trouvé d'y aller faire sa priere. Ceux qui connoissent la Ville de Nevers, sçavent que l'Eglise de Notre-Dame n'est pas fort éloignée de celle de Saint-Cyr; & ceux qui en ont lu l'Histoire, sont informés que dès le neuvième siècle il étoit mention de cette Eglise Abbatiale. Mais qui est-ce qui peut assurer qu'il y en eût une bâtie sous ce titre à Nevers dès le sixième siècle, auquel Dom Rivet avoit crû pouvoir placer Teterius? Je pense en avoir dit assez pour détruire son opinion, & justifier l'omission, que j'ai faite de cet Ecrivain parmi les Au-

teurs Auxerrois. Peut-être que l'Eglise de Nevers me sçaura bon gré de lui avoir restitué ce qui lui appartient.

A Paris , le 6 Décembre 1749.

Post scriptum. Qu'il me soit permis à cette occasion, de révéndiquer pour le Diocèse d'Auxerre, non pas un Auteur, mais un Bourg & un Château considérable, qu'un Ecrivain célèbre lui a ôté pour le donner au Diocèse de Nevers. C'est M. Baillet dont je veux parler. On a déjà réimprimé plusieurs fois sa Vie des Saints, & on y laisse toujours cette méprise. Croit-on qu'il ait été plus infallible qu'un autre? Il s'agit de la vie de Saint Verain ou Vrain, Evêque de Cavillon, qui se trouve au onzième Novembre. M. Baillet dit qu'autrefois le corps de ce Saint fut enlevé de Cavillon, & déposé dans un Bourg du Diocèse de Nevers, où l'on a bâti une Eglise sous son nom. Au lieu de Nevers il faut lire Auxerre. Ce lieu est situé entre Cône-sur-Loire & Saint-Amand en Puisaie, à onze lieues ou environ d'Auxerre. Les Barons de Saint Verain ont été fort renommés. Ils étoient du nombre des quatre qui porteroient l'Evêque d'Auxerre à son entrée au Siège Episcopal. La dévotion envers Saint Vrain a été si grande autrefois dans le Nivernois,

Nivernois, que dans le tems d'une calamité le Clergé de Nevers est même venu en procession dans l'Eglise de ce Bourg du Diocèse d'Auxerre, appellé Saint Verain-des-bois, quoiqu'il soit à douze ou treize lieues de Nevers.



*A M. de Curys, Intendant des Menus
Plaisirs du Roi.*

E T R E N N E S.

T OI, dont l'ame est si généreuse,
 Qui connois si bien Apollon,
 Et qui, par une route heureuse,
 Intime ami de Crébillon,
 Brilles dans le sacré Valon !
 De Curys, en cette journée,
 De mon cœur accepte les vœux ;
 Au commencement de l'année.
 En t'écrivant je suis heureux.
 Que de souhaits je devrois faire
 Pour te payer de tes bienfaits !
 Mes vers pourroient-ils te déplaire ?
 Ils ont le sentiment pour pere,
 Et c'est mon cœur qui les a faits.

Laffichard.

E

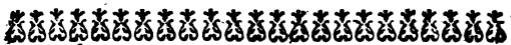
A M. l'Évêque, Contrôleur des Menus
Plaisirs du Roi,

E T R E N N E S.

Des libérales mains du Divin Apollon
Que n'ai-je reçu l'art de peindre une belle ame,
Dans le doux transport qui m'enflâme,
On me verroit voler dans le docte Valon,
Plein de reconnoissance, & te rendant hommage,
Sur la lyre de l'amitié,
En me rappelant ton image,
Je chanterois l'instant à toi qui m'a lié.

A l'Univers ma voix scauroit apprendre
Que tu m'as comblé de bienfaits;
Que ton cœur compatissant, tendre,
Quand il faut obliger, ne se dément jamais.
Je supplerois l'Auteur des destinées
De te faire filer les jours les plus heureux;
Je formerois de tendres vœux
De vivre, pour t'aimer, un grand nombre d'années.
Mais, hélas ! dépouillé de ces tours, vifs, piquans,
Qui font les Poètes du tems,
Dans la voix de mon cœur je trouve le Parnasse;
A tes yeux si mes vers n'ont ni force ni grace,
Ne vois que mes desirs, & non pas mes talens.

Par le même.



M E M O I R E

Sur les avantages & les inconvéniens de la fièvre, lû à l'Académie de BeZiers, le 13 Novembre 1749, par M. Jean-Henri-Nicolas Bouillet, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier.

SI j'entreprendois de faire ici l'éloge de la fièvre, on croiroit sans doute, qu'à l'exemple d'*Erasmus*, qui a fait l'éloge de la folie, & de quelques autres Ecrivains qui ont loué ironiquement des choses dont le nom même est odieux: on croiroit, dis-je, que je voudrois amuser agréablement cette illustre assemblée, en présentant sous de belles couleurs la chose du monde la plus hideuse, l'ennemi déclaré du genre humain, le tyran de la vie des hommes. Mais ce qu'on croiroit que je voudrois faire ici d'une manière ironique, de grands Médecins l'ont exécuté sérieusement, en exagérant dans certains cas les avantages de la fièvre, en la représentant toujours comme la seule ressource de la nature dans le plus grand nombre des maladies, comme le moyen le plus solennel dont elle fasse usage pour leur guérison; en soutenant enfin dans des Thèses publiques, que

la fièvre est bien moins souvent une maladie qu'un remède à nos maux. Il est vrai que d'autres Médecins, non moins habiles, ont pensé bien différemment, & que loin de regarder la fièvre comme quelque chose d'avantageux, ils l'ont considérée comme la plus cruelle de toutes les maladies, & comme la cause la plus ordinaire de la mort des hommes. Ces deux sentimens ont encore leurs partisans, & personne, que je sçache, ne s'est avisé de discuter à fond, lequel des deux doit être préféré. Ce n'est pourtant pas ici une question purement spéculative, & dont la décision soit indifférente pour la pratique. On en jugera par ce Mémoire, où je me propose d'examiner sérieusement cette matière, après avoir rapporté ce qu'on a dit jusqu'ici de plus frappant en faveur de la fièvre.

I. Hippocrate, parmi les anciens, a été le premier qui a relevé, ce semble, les avantages de la fièvre, en faisant remarquer qu'elle est d'un bon augure dans certaines maladies, & qu'elle en termine heureusement bien d'autres. Quelques-uns de ceux qui sont venus après lui, n'ont pas manqué à cet égard de se prévaloir de son autorité. Ils ont été même plus loin. *Asclepiade* osa bannir tous les remèdes, &

Il ne craignit point d'avancer que la fièvre soit le principal remède dont il fit usage. Enfin *Celse* ne se contenta pas de dire que la fièvre elle-même étoit souvent d'un grand secours; il ajouta aussi, d'après *Hippocrate*, qu'il étoit quelquefois de la prudence du Médecin de la procurer aux malades.

2. Parmi les modernes, *Sydenham*, l'un des plus habiles Praticiens Anglois du dernier siècle, a regardé la fièvre comme l'unique moyen, dont la nature eût coutume de se servir pour chasser hors du corps la cause matérielle des maladies, mais celui qui vers la fin du siècle passé, & au commencement de celui-ci, s'est déclaré le plus ouvertement en faveur de la fièvre, a été le célèbre M. *Stahl*, que la plupart des Médecins Allemands regardent comme le restaurateur de la Médecine. Cet Auteur a même poussé sa complaisance pour la fièvre, jusqu'à taxer d'erreur Hippocrate, lorsqu'après avoir fait l'énumération des maladies, que les anciens appelloient *aigues*, ce Prince de la Médecine ajouta * que c'est la fièvre qui rend ordinairement ces maladies mortelles.

• Pour lui, il pense qu'il est plus clair

* *De Vitz. acutor.*

que le jour, que ces mêmes maladies, ou ce qui est, dit-il, le même, les *stases* inflammatoires du sang dans les viscères, abandonnées à elles-mêmes & sans l'intervention de la fièvre, tuent nécessairement, & il ajoute que la nature par elle-même ne peut prévenir autrement une pareille catastrophe, qu'en dissipant à propos ces sortes de stases, & qu'elle ne peut les dissiper qu'en augmentant considérablement, & pendant un tems suffisant le mouvement progressif ou circulaire du sang, ce qui emporte nécessairement une augmentation de pouls, qui est toujours suivie d'une augmentation de chaleur par tout le corps, laquelle augmentation de chaleur, à un certain degré & d'une certaine durée, s'appelle *fièvre*. D'où il conclut qu'on a grand tort de regarder la fièvre, comme la seule maladie & comme la cause principale de la mort, tandis qu'elle est au contraire l'unique fondement d'une heureuse espérance, & le seul instrument de la guérison : ce qu'il tache de prouver par la peste, ce coryphée des maladies-aigues, laquelle selon lui, n'étant point proprement de son essence une fièvre, ne peut être traitée heureusement & avec succès, qu'en lui opposant une fièvre douce, égale & continue.

3. Les Disciples de M. Stahl ne sont pas moins prévenus que lui en faveur de la fièvre. Le sçavant *Juncker* la démontre un effort salutaire de la nature, qui par des mouvemens sécrétoires & excrétoires, portés au-delà de leur degré naturel, mais assez justement proportionnés à la quantité & à la qualité de la cause fébrile, se propose, ou de corriger ou d'éloigner du corps quelque matière morbifique : & il ajoute qu'en ce sens on peut fort bien dériver le mot Latin *febris*, de l'ancien verbe *februare*, qui signifie purifier ou expier, & particulièrement de ces cérémonies solennelles, de ces sacrifices appellés *februa*, par lesquels on avoit en vûe d'éloigner des maisons les ombres errantes des morts, & d'ôter les causes des maladies. D'où il conclut que l'effet de la fièvre est toujours salutaire, mais que son événement est souvent irrégulier ou tout-à-fait funeste, non par la faute essentielle de la fièvre, mais par celle du sujet où la fièvre ne peut pas librement faire son cours, ou par d'autres maladies qui s'y joignent, & qu'ainsi ce n'est pas par la fièvre, mais avec la fièvre qu'on meurt. Il y a plus. Il prétend que les fièvres, qui font librement leur cours, laissent après elles une santé beaucoup plus vigoureuse, que celle dont on jouit-

E. iiij

soit avant la maladie. *Nenter* tient le même langage.

4. Mais *M. Stahl*, & ses Disciples, ne sont pas les seuls qui parlent avantageusement de la fièvre. *M. Boerhaave* prétend aussi que la fièvre est un heureux instrument, par lequel la nature opère la guérison parfaite de bien des maladies aiguës & chroniques, d'ailleurs incurables : qu'un Médecin qui se sert de la fièvre que la nature excite, & qui lui associe des délayans & de doux fondans, fait toujours des merveilles, & qu'un Médecin qui connoît la nature & qui l'imité, aide cette même nature, trop foible pour surmonter des maladies chroniques, en procurant par des remèdes une fièvre qu'elle n'a pas la force d'exciter elle-même, & que par cette fièvre bien ménagée on relève une nature abattue, & on surmonte les maladies les plus rebelles.

5. *M. Hoffman* (*Frideric*) ne paroît guères moins prévenu en faveur de la fièvre. D'abord il convient de bonne foi, que c'est un mouvement contre nature du sang & des humeurs, qui déränge & détruit même les fonctions du corps & de l'ame ; qui corrompt les sucs vitaux, épuise les forces, dispose aux maladies chroniques, & donne souvent la mort. Mais

en même tems il ajoute que le mouvement fébrile du sang, qui se joint à beaucoup de maladies aiguës & chroniques, est d'une telle nature & d'un tel caractère, qu'il contribue à surmonter & détruire les causes des maladies, & par conséquent qu'il est plutôt avantageux & salutaire que préjudiciable au corps humain. C'est en quoi, s'écrie-t'il, l'Auteur de la nature est d'autant plus admirable, puisqu'il fait servir la cause même de la mort à la conservation de la vie.

Cet Auteut n'attribue la fièvre qu'à des effets purement mécaniques, qui ne sont point avantageux par eux-mêmes, mais seulement par accident, en faisant sortir les impuretés qui la causent; de même que le vomissement, quand l'estomach est chargé, & l'hémorragie dans la pléthore, quoiqu'ils soient des accidens maladifs, quelquefois mortels, opèrent le rétablissement de la santé.

Quant à la fièvre, elle ne devient, dit-il, salutaire, que parce qu'elle accélère la coction de la matiere morbifique, c'est-à-dire, qu'elle la rend propre à l'excrétion, ce qui se fait de deux manieres, en divisant les matieres épaissies, & en ouvrant les vaisseaux obstrués ou resserrés par les spasmes. Or rien n'est plus propre

E v

que la chaleur de la fièvre pour produire ces effets , car si la vie consiste dans la chaleur , n'est-il pas naturel que son augmentation répare la langueur de son principe. D'où il conclud qu'il est dangereux , souvent mortel , de faire tous les efforts dans le commencement des maladies , pour anéantir tout-à-fait la fièvre , à moins qu'elle ne soit entièrement symptomatique. Il faut se contenter , dit-il , de modérer les fièvres critiques , si elles sont trop fortes , mais il faut les animer , si elles ne le sont pas assez.

6. Enfin à tous ces Panégyristes de la fièvre s'est joint encore depuis peu un sçavant Médecin de l'Ecole de Paris. D'abord cet Auteur ne veut point qu'on appelle maladie ce que fait la nature pour corriger ou pour chasser hors du corps la cause du mal , & pour rétablir une santé délabrée : puis il ajoute que la maladie n'étant qu'une disposition contre nature , qui dérange immédiatement & par elle-même les fonctions du corps vivant , tout ce qui ne produit pas cet effet , ne doit pas être mis au rang des maladies.

Au reste , dit-il , qu'on ne croye pas que ce n'est ici qu'une question de nom , car on en tirera bien des conséquences très-utiles pour la pratique. En effet , s'il est

bien prouvé que la fièvre est plutôt un remède qu'une maladie, il s'ensuivra qu'il ne faut point l'emporter, mais (nouveauté étrange !) qu'il faut quelquefois l'allumer ; qu'il ne faut pas la diminuer, mais l'augmenter ; qu'il ne faut pas l'éteindre, mais la conserver. Après cette digression, l'Auteur continue ainsi. Nous ne sommes pas plutôt atteints de quelque indisposition, que la nature excite d'abord la fièvre. Mais à quel dessein ? Est-ce pour ajouter un nouveau mal au premier ? Point du tout. La nature ne travaille point à nous détruire, elle veille au contraire à notre conservation, & ne manque pas de venir à notre secours. C'est donc en vain qu'on cherche la cause de la fièvre ; il faut chercher la cause des différens maux qu'elle accompagne. C'est uniquement à cette cause qu'il faut remédier. Mais quelles sont les principales causes des maladies ? Des inflammations, des obstructions, des matières visqueuses, gluantes, arrêtées en différentes parties du corps. Or pour corriger ou pour détruire ces causes, quel remède plus efficace que la fièvre ? Dans la fièvre le mouvement & la chaleur du sang sont portés au-delà de leur degré naturel. C'est le mouvement & la chaleur qui nous font vivre. C'est à ces agens qu'il

faut rapporter tout ce qui se passe dans l'homme, & tant que les fonctions ne sont point lésées, ils suffisent l'un & l'autre dans leur état naturel pour perpétuer la vie : mais s'il se forme quelque embarras, alors la fièvre, par des mouvemens sécrétaires & excrétoires, poussés au-delà de leur degré naturel, brise, atténue la matière morbifique, & la ramène à sa température naturelle, ou par le secours de la chaleur elle prépare cette matière & la chasse au-dehors.

Enfin après une longue énumération des maladies, qu'il croit que la fièvre peut guérir ; après avoir observé que ceux-là se trompent grossièrement, qui par des saignées & d'autres remèdes tâchent de l'appaiser, il conclut que la fièvre, loin d'être une maladie, est un remède naturel, comme le vomissement, l'éternuement, la toux, les larmes, les déjections ; que la meilleure fièvre est celle qui est proportionnée à la cause de la maladie & aux forces de la nature, & que c'est celle-là qui prépare & chasse sûrement & promptement la matière morbifique.

7. En voilà sans doute bien assez pour prouver que de grands Médecins ont loué sérieusement la fièvre, & que loin de la regarder comme une maladie, ils l'ont en-

visagée comme le plus grand remède que la nature puisse apporter à nos maux. Maintenant il ne me seroit pas difficile de faire voir que bien d'autres Médecins, non moins habiles, ont eu sur la fièvre des idées tout-à-fait opposées, & que non-seulement ils l'ont regardée comme une maladie qui s'attaque généralement à tout le corps, mais encore comme la plus fréquente & la plus dangereuse de toutes les maladies. Il n'y auroit qu'à rapporter ce que le plus grand nombre de Médecins anciens & modernes nous ont laissé sur ce sujet. Mais pour ne pas trop grossir ce Mémoire, nous nous contenterons d'examiner la chose en elle-même, & sans aucun égard à l'autorité de ceux qui nous ont précédés, & par ce moyen nous tâcherons de découvrir si la fièvre est réellement ou non une maladie, & s'il est du devoir du Médecin de la combattre ou de la conserver, & de l'appeller même à son secours.

8. Pour garder quelque ordre dans cet examen, nous considérerons d'abord la fièvre indépendamment de tout vice, soit humoral, soit organique : ensuite nous examinerons celle qui dépend du vice des humeurs, ou des organes, ou de l'ensemble des uns & des autres : enfin nous rap-

porterons les principaux effets de ces différentes sortes de fièvres, & on verra par-là, si on doit regarder la fièvre comme une maladie ou comme un remède à nos maux.

9. Que la fièvre s'éleve quelquefois indépendamment de tout vice humoral ou organique, c'est ce qu'ont reconnu *Piscarne*, *Boerhaave* & *Vanswieten*, & c'est ce que l'expérience nous montre assez souvent. En effet on voit la fièvre s'allumer quelquefois dans les corps les plus sains par la seule action des causes externes ou procathartiques, & l'on comprend aisément que tout ce qui peut accélérer à un certain point le mouvement du sang qui revient au cœur par les veines, ou pousser constamment vers le cœur une plus grande quantité d'esprits animaux, peut exciter la fièvre dans le corps le plus robuste & le plus sain, avant qu'on puisse soupçonner d'autre vice dans les humeurs ou dans les organes, que la seule accélération du mouvement du sang ou des esprits animaux, & le battement plus fréquent du cœur & des artères. C'est du moins ainsi que de grands & longs travaux, surtout dans une saison fort chaude, de violentes & longues passions de l'ame, surtout des excès de colère dans des gens jeunes &

vigoureux , occasionnent souvent la fièvre.

10. Et qu'on ne dise point que cette violente agitation du sang , que ces violens & fréquens battemens du cœur & des artères , ne peuvent point , à proprement parler , être appellés du nom de fièvre , puisque tout cela disparoit quelquefois promptement , dès que la cause externe ou occasionnelle cesse d'agir. Car pourquoi ne leur donneroit-on pas ce nom-là ? Une fièvre d'un quart-d'heure est-elle moins fièvre , qu'une fièvre de vingt-quatre heures ou de plusieurs jours ? D'ailleurs , si cette cause occasionnelle constamment appliquée sur un corps , même très-sain , continue d'agir pendant un certain tems , ne s'ensuivra-t'il pas une fièvre continue , & souvent très-ardente ? Et le commencement de ce mal , avant qu'il se soit développé une matiere fébrile , sera-t'il moins fièvre que la suite de ce même mal , lorsqu'il s'est formé des embarras dans les vaisseaux , ou qu'il s'est développé une matiere fébrile ?

Il y a plus. On peut si peu refuser le nom de fièvre à ces fréquens battemens du cœur & des artères , & à cette violente agitation du sang , causée par des excès de colère ou par de violens exercices , qu'il

112 MERCURE DE FRANCE.

arrive quelquefois que les vaisseaux capillaires du cerveau, ou de quelqu'autre viscère, dont le calibre ou la capacité augmente en raison composée de la directe du volume & de la rapidité du sang, & de l'inverse de leurs résistances, crévent promptement par la seule distension de leurs parois, & qu'il se fait des extravasations mortelles, avant que les humeurs aient eu le tems de se dépraver, & que les vaisseaux aient pû s'embarraffer.

II. On dira peut-être que la fièvre, n'étant qu'un dérangement durable des fonctions, & que les fonctions ne pouvant être long-tems dérangées par une cause externe, l'agitation du sang occasionnée par une cause externe ne peut être qualifiée du nom de fièvre. Mais ne suffit-il pas que les fonctions du cœur soient dérangées pendant un certain tems, que ses battemens soient & plus forts & plus fréquens que dans l'état naturel, pendant ce même tems, pour que l'effet de cette cause externe soit appelée fièvre, avant même que les humeurs soient dépravées? Autrement il ne faudroit pas non plus appeller fièvre le dérangement causé dans les fonctions du cœur par le vice de quelque organe, par la piquûre d'un nerf ou d'un tendon, &c. & il faudroit entierement

passer de la classe des fièvres les fièvres *non-humorales*, dont M. Fizes a le premier, que je sçache, traité expressément, ce qui seroit ridicule, puisqu'il en résulte quelquefois assez brusquement des accidens terribles, des convulsions, des délires, &c.

12. Il est donc certain que la fièvre peut être excitée par une cause externe, & indépendamment de la dépravation des humeurs ou du dérangement des organes. Voyons maintenant quels sont les effets de cette fièvre. Premièrement, le sang ne peut circuler avec beaucoup plus de rapidité qu'à l'ordinaire, qu'il ne s'échauffe davantage, & qu'il ne communique beaucoup plus de chaleur à tout le corps. 2. Il doit distendre outre mesure les parois des vaisseaux par où il passe & les faire crever, ou du moins les tirailler au point de causer des douleurs à la tête, à la région des reins, &c. ou des délires, des convulsions, &c. 3. Les orifices des artères lymphatiques doivent se dilater, & recevoir dans leur cavité les globules rouges du sang qui ne pouvoient y entrer auparavant, ce qui ne peut manquer de produire des rougeurs & des inflammations. 4. Toutes les humeurs doivent s'épaissir, soit par la chaleur qui fait évaporer ce

qu'elles contiennent d'aqueux, & qui fige tout ce qu'elles ont d'analogue au blanc d'œuf, soit par les coups redoublés des vaisseaux qui les fouettent, les serrent & les condensent. 5. Les sécrétions doivent être interrompues, & les digestions dérangées. 6. Les humeurs doivent contracter une acrimonie, capable de ronger les vaisseaux où elles doivent se putréfier & se dissoudre entièrement. En un mot, il doit se former une ou plusieurs causes internes, capables d'entretenir la fièvre, lors même que la cause externe aura cessé d'agir, & alors cette fièvre aura tous les effets que doivent avoir les fièvres produites par des causes internes. Mais avant que d'aller plus loin, examinons si cette première espèce de fièvre doit être considérée plutôt comme un remède que comme une maladie.

13. D'abord il est visible que cette fièvre n'est point un remède, puisqu'un remède suppose une maladie à laquelle il doit être appliqué, & qu'on est convenu qu'il n'y avoit point ici de maladie, à laquelle cette fièvre dût servir de remède. 2°. On sçait qu'un remède doit tendre à rétablir la santé, & on vient de voir que cette fièvre tend à la détruire, ou ce qui est le même, tend à produire des causes de ma-

ladie & de mort. Il est visible aussi que cette fièvre est une véritable maladie, avant même la dépravation des humeurs & le dérangement des organes, puisqu'elle dérange notablement les fonctions du cœur & du cerveau, & que si on veut qu'elle ne soit plus une maladie, mais un symptôme, lorsque les humeurs sont dépravées & les organes dérangés, il faudra du moins qu'on convienne qu'elle est une cause de cette dépravation des humeurs, ou de ce vice des organes, & qu'une cause immédiate de maladie ne peut pas être qualifiée du nom de remède. D'où il suit que la fièvre produite par une cause externe, loin d'être quelque chose d'avantageux, doit toujours être considérée comme un grand mal, ou du moins comme la cause de tous les mauvais effets que nous avons rapportés ci-dessus, & qu'ainsi, loin de conserver cette fièvre, il faut la détruire au plutôt.

14. On conviendra sans doute, que cette fièvre n'est point avantageuse, & on ajoutera qu'elle doit être regardée comme une erreur de la nature qui se tourmente inutilement, pour éloigner du corps des choses qui n'y sont point contenues, mais qui font sur lui le même effet que les causes intérieures : qu'à la vérité la nature se

trompe ici dans la fin qu'elle se propose , mais que le moyen dont elle se sert , est bon en lui-même , & ne manque pas de produire un bon effet , lorsqu'il est bien appliqué. Mais il est aisé de voir que ce n'est ici qu'un vain subterfuge , & que les mêmes idées restent sous des noms différens. Car qu'on donne à cette fièvre le nom de maladie ou d'erreur de la nature , il n'en sera pas moins vrai de dire qu'il faut ôter cette maladie ou corriger cette erreur , & avoir recours à d'autres remèdes que la fièvre , pour remédier à cette maladie , ou pour corriger cette erreur de la nature.

15. Il faut donc que l'on convienne que cette espèce de fièvre est un moyen mal appliqué par la nature , puisqu'il n'y a point dans le corps d'autre maladie ou de cause de maladie , & que loin d'être avantageuse & salutaire , cette fièvre ne peut être que très-pernicieuse , & même funeste par les hémorragies ou les extravasations qu'elle peut causer , ou par les inflammations qu'elle peut occasionner , ou par bien d'autres causes des maladies qu'elle peut faire développer. Il faudra aussi par les mêmes raisons , que l'on convienne que la fièvre *non-humorale* , ou purement symptomatique , la fièvre causée

par la piquûre d'un nerf ou d'un tendon , par un panaris , ou par une vive douleur dans quelque partie à l'occasion d'une cause externe : il faudra , dis je , que l'on convienne que cette fièvre ne sçauroit être avantageuse , & que loin d'être un remède , elle est souvent une cause de mort. Il seroit sans doute inutile de vouloir prouver une chose aussi évidente que celle-là. Il ne nous reste qu'à voir si la fièvre produite par des causes internes , ou par la dépravation des humeurs , est plus avantageuse que nuisible , & si elle doit être regardée plutôt comme un remède que comme une maladie. Car si je fais voir , comme je l'espère , que la fièvre causée par la dépravation des humeurs n'est jamais salutaire , il s'ensuivra nécessairement que la fièvre produite à la fois par la dépravation des humeurs , & par le vice de quelque organe , sera encore moins avantageuse , & ne pourra jamais passer pour un remède.

16: Les causes internes des fièvres humorales peuvent se réduire à celles qui se forment , ou dans les premières voies , ou dans les voies de la circulation , ou hors des voies de la circulation. Mais quelles que soient leurs causes , il est d'abord évident que ces fièvres doivent être regardées

dées comme de funestes effets de ces causes, des effets qui tendent à renverser entièrement l'économie animale, & à trancher le fil de la vie, & des effets par conséquent auxquels on doit s'opposer par tous les moyens que l'Art a pû découvrir jusqu'ici, soit en emportant tout à la fois la cause & l'effet, lorsque cela se peut, soit en diminuant promptement l'effet qui reproduit & augmente la cause, soit en détruisant peu à peu la cause & l'effet. Et il seroit inutile de dire que ce ne sont point ces causes qui excitent la fièvre, que c'est la nature qui l'appelle à son secours pour s'opposer à ces causes, car il en résulte toujours que ce n'est qu'à l'occasion de ces causes que la fièvre s'allume, & que si elle n'en est pas l'effet immédiat, elle en est du moins l'effet médiat, ce qui revient ici au même.

17. Nous ne nous arrêterons point à expliquer de quelle manière la fièvre s'allume à l'occasion des causes internes dont on vient de parler; ceux qui voudront s'en instruire, n'auront qu'à lire le Traité des fièvres, que M. Fizes a donné en Latin, en attendant que la Traduction que nous avons entreprise de ce Traité soit en état de paroître. Quant à présent il nous suffira de faire remarquer que de quelque

cause, soit interne, soit externe, que vienne la fièvre, c'est toujours un mouvement déréglé des humeurs & des organes, & que les effets de ce mouvement contre nature sont toujours à peu près les mêmes, que ceux qui ont été rapportés ci-dessus*. Il ne nous reste donc qu'à examiner, si ces effets sont plus propres à détruire les causes internes qui produisent, ou occasionnent la fièvre, qu'à les entretenir & à les augmenter.

28. Si la cause interne, ou la matière qui produit la fièvre, est en petite quantité, mobile, peu acide ou peu âcre, peu visqueuse, & qu'elle soit contenue dans les premières voies, ou dans les voies de la circulation, l'agitation du sang & l'oscillation des solides s'apaiseront bientôt par l'expulsion de cette matière, qui ne manquera pas de se faire, ou par le vomissement, ou par la sueur, ou par des déjections, & la fièvre cessera au bout de vingt-quatre heures, comme on le voit dans la fièvre éphémère. Car moins il y aura de matière morbifique, & cette matière moins visqueuse, moins acide ou moins âcre; moins il y aura de nourriture pour la fièvre, moins de travail pour la nature, &

* Y. n°. 12.

moins d'obstacles à la guérison. Mais est-ce à la fièvre qu'on est redevable de cette guérison ? Point du tout, C'est à la nature & aux évacuations qu'elle procure. Car dans l'état de maladie, comme en santé, la nature, ou ce concours des causes qui agissent continuellement pour l'entretien & la conservation de notre machine, ou, ce qui revient au même, ce mouvement réciproque de nos parties solides & fluides, qui dure autant que la vie, & en quoi consiste la vie du corps ; ce mouvement, dis-je, ne cesse jamais de procurer des évacuations, soit par les urines, soit par la transpiration cutanée, soit par les sécrétions qui se font dans l'estomach, dans le foie, le pancréas, les intestins, &c. Et c'est par ces évacuations que sort la matière fébrile, & que la fièvre se dissipe.

Qu'on ne dise point que la fièvre, n'étant que ce même mouvement dont nous venons de parler, mais porté à un plus haut degré que dans l'état naturel, il s'ensuit que c'est la fièvre qui guérit elle-même par les évacuations que ce mouvement procure. Car, quoiqu'il soit vrai que dans l'état de maladie la nature soit obligée de redoubler ses efforts pour vaincre les résistances que lui opposent les causes morbifiques, pour broyer & affiner

des

des humeurs ordinairement plus grossieres que dans l'état naturel, cependant ce n'est pas alors que se fait la dépuration des humeurs; au contraire pendant ce redoublement d'efforts, & tant que la fièvre est dans sa vigueur, tout est en confusion dans le sang: il ne se fait point, ou presque point de sécrétions, & ce n'est que lorsque ce mouvement contre nature vient à se ralentir, que les humeurs commencent à se dépurer, & que les évacuations arrivent. D'où l'on voit que la fièvre est plutôt un obstacle qu'un secours, à ces évacuations.

19. Convenons toutefois, que quoique ce ne soit point ici la fièvre qui se guérit elle-même, mais bien la nature, qui n'en ayant pas été fort accablée, a poussé au-dehors la matiere morbifique par les mêmes voies, par lesquelles elle se décharge en santé des humeurs inutiles ou superflues, cependant on n'a pas eu dans cette occasion fort à craindre des effets de cette fièvre, l'altération qu'elle a produite dans les humeurs & dans les organes, n'ayant été que peu considérable & de peu de durée. Mais il n'en est pas de même, lorsque la cause interne, ou la matiere qui cause la fièvre, se trouve en plus grande quantité, moins mobile, plus acide ou plus âcre,

F

plus visqueuse & plus hétérogène dans ses parties : alors l'expulsion de cette matière devenant d'autant plus difficile , que ses qualités s'éloignent plus de celles que nous avons d'abord considérées , les effets de la fièvre seront d'autant plus à redouter , que la fièvre durera plus long-tems , & ces effets , loin de détruire la cause qui produit la fièvre , sont beaucoup plus propres à l'entretenir & à la rendre irrémédiable , si l'Art ne vient au secours de la Nature.

20. Il seroit trop long d'examiner ici en détail tous les effets de la fièvre , que nous avons rapportés ci-dessus. Pour ne pas vous ennuyer , Messieurs , jè me bornerai à ceux qu'elle produit sur les humeurs , & qui sont les seuls que les partisans de la fièvre regardent comme avantageux. Car vous jugez bien que le dérangement des digestions , l'interruption des sécrétions , l'engorgement des vaisseaux , leur ruption où leur érosion , les douleurs aiguës , les délires , les convulsions , &c. n'ont jamais été regardés comme des effets avantageux , quoiqu'ils soient des suites ordinaires de la fièvre. Mais quel est cet effet avantageux que la fièvre peut produire sur les humeurs ? C'est , dit-on , de cuire la matière morbifique qui s'y est mêlée , & de la disposer à l'excrétion.

Il est vrai que la fièvre, lorsqu'elle n'est pas violente, aide quelquefois un peu la coction de cette matière, surtout lorsqu'elle est d'une nature à épaisir le sang, mais outre que dans ce cas même le secours de la fièvre est toujours suspect & souvent funeste, ainsi qu'on va le voir, elle ne peut guères favoriser la coction de cette matière, lorsqu'elle est d'une nature à raréfier le sang & à irriter les solides, ou qu'elle est composée de telle façon, qu'elle agisse d'une manière irrégulière sur lui, & qu'elle en épaisisse certaines parties, tandis qu'elle en liquefie d'autres, ou qu'elle est enfin si visqueuse & si adhérente aux humeurs, avec lesquelles elle s'est mêlée, qu'elle n'en peut être détachée par tous les efforts des fluides & des solides.

21. Comme dans l'état naturel le mouvement réciproque de nos parties solides & fluides procure la dépuracion de nos humeurs, en agitant doucement les suc qui s'y mêlent pour les réparer, en les faisant, & les attenant au point qu'il convient, afin que les parties de ces suc, qui ne doivent point servir à la nourriture, puissent enfler leurs couloirs & se porter au-dehors; de même dans l'état contre nature, dans la fièvre, ce mouvement augmenté, mais seulement jusqu'à

un certain point , car lorsqu'il l'est excessivement , il bouleverse tout , & renverse entierement l'économie animale ; ce mouvement , dis-je ; atténue , brise , liquéfie la matiere fébrile , lorsqu'elle n'est qu'épaississante , en un mot , la cuit , pour ainsi parler , & la dispose à l'excrétion. Mais dans ce cas même , le secours que procure la fièvre , doit toujours être regardé comme fort suspect , car outre les autres effets qui peuvent s'ensuivre de ce mouvement déréglé , & que nous avons rapporté ci-dessus , l'observation a souvent appris aux plus habiles Praticiens que j'ai consultés , soit de vive voix , soit dans leurs écrits , que ce mouvement abandonné à lui-même étoit presque toujours insuffisant pour la coction & l'excrétion totale de la matiere fébrile , & qu'il étoit ordinairement suivi , ou d'une fièvre lente , ou de quelque abcès qui se formoit , ou dans les articulations , ou dans les glandes lymphatiques conglobées de l'habitude du corps , ou dans les chairs musculieuses , ou , ce qui est encore pire , dans quelque viscère , ce qu'il seroit même aisé de prouver par théorie , si cela ne menoit pas trop loin.

22. Mais si la matiere fébrile est d'une autre nature , qu'elle soit propre à raréfier le sang & à irriter les solides , ou qu'elle

soit si visqueuse & si hétérogène qu'elle élude les efforts des solides & des fluides, alors tous les mouvemens fébriles, non-seulement se feront en pure perte, mais ils tendront encore à la destruction de tout le corps, & loin de contribuer à l'expulsion ou à l'amandement de la cause, ils en fortifieront au contraire l'action, qui sera suivie de tous les funestes effets rapportés ci-dessus. Car on observe constamment que plus l'action des solides & des fluides augmente, plus l'action des matieres irritantes, & capables de raréfier le sang, augmente aussi, ce qu'il seroit aisé de prouver, s'il nous étoit permis d'entrer dans un plus grand détail. Mais en voilà, je crois, assez pour faire comprendre que c'est sans aucun fondement que quelques Médecins font des éloges si magnifiques de la fièvre; que dans le fond on n'a aucun avantage à attendre de cet instrument si vanté, ou du moins que ces avantages sont très-suspects, & suivis d'inconvéniens réels & fort à redouter, & qu'ainsi on ne doit pas balancer à combattre la fièvre, dès qu'elle est bien déclarée, par tous les moyens que l'Art suggère à des Médecins éclairés & prudents.

23. Envain opposera-t'on que la fièvre n'est qu'un symptôme, & qu'il n'y a que

la cause qui la produit, qui soit la maladie qu'il faut combattre, car si cela étoit, il n'y auroit point non plus d'autres maladies, & il ne faudroit reconnoître pour maladies que les causes internes qui les produisent, ou pour mieux dire, il faudroit bannir de la Pathologie le mot de maladie, & ne se servir que des noms de causes & de symptômes; ce qui seroit ridicule, & se réduiroit tout au plus à une dispute de nom. Cependant comme une cause interne produit un premier symptôme, & que ce symptôme en amène d'autres, il est bien plus raisonnable de regarder comme maladie le premier & le principal symptôme qui naît de la cause, & de ne donner le nom de symptôme qu'aux autres accidens qui s'y joignent & qui l'accompagnent. Mais que ce qui résulte de la cause interne de la fièvre, soit appelé maladie, ou effet, ou symptôme, c'est de quoi on s'est peu embarrassé ici; on a taché d'examiner la chose en elle-même, & par un mûr examen on s'est convaincu, que les avantages de la fièvre étoient imaginaires, ou du moins très suspects, & que ses inconvéniens étoient toujours réels & fort redoutables.

E P I T R E

*à Mademoiselle de S..... à qui l'Auteur
avoit promis une chanson.*

P Esté soit du fatal moment ,
Où je m'engageai follement
'A vous montrer mon sçavoir faire
Je ne peux choisir un sujet ,
Que la crainte de vous déplaire
N'arrête aussi-tôt mon projet.

Je voudrois , mais envain , éluder davantage ;
Il faut vous obéir , & je ne sçais comment.

Chanterai-je l'Amour , ce Dieu du sentiment ?

Il aime le libertinage ,

Et vous m'avez ordonné d'être sage ,

Quoique vos yeux parlassent autrement.

Chanterai-je l'indifférence ?

Hélas ! je n'ai pas ce sçavoir ;

Vous-même , Iris , sans le vouloir ,

M'en avez ôté la puissance.

Que faire donc en cette circonstance ?

Si l'amour me donne le ton ,

Et que l'aimable Iris ne veuille pas l'entendre ,

Qu'elle ait la bonté de comprendre

Que tout se peut dire en chanson.

F i i i j



D I A L O G U E

Sur les Langues anciennes & les Langues vulgaires, traduit de l'Italien de Speron Speroni. Interloc. le C^t. Bembo, Lazaro, & un Romain de la Cour du Pape.

B*Em.* J'apprends, mon cher Lazaro, que la République vient de vous nommer à la Chaire de Grec & de Latin dans l'Université de Padouë, avec trois cens écus d'appointement. J'applaudis avec tous les amateurs des Lettres à un choix qui va les tirer de la honteuse mendicité, dans laquelle elles languissent depuis si long-tems; j'en félicite l'Université de Padouë, qui trouve enfin en vous ce qu'elle sembloit chercher en vain, & je m'en rejouis avec vous comme votre ami; votre réputation est un sûr garant des succès qui vous attendent dans cette nouvelle carrière; en un mot la clef des Sciences ne pouvoit être remise en des mains plus en état d'en faire usage que les vôtres.

Laz. S'il m'eût été permis, Monsg. de porter mes vûes sur un poste aussi honorable, je l'aurois désiré, non pour pouvoir étaler avec une vaine ostentation

le fruit de mes veilles & de mes travaux ,
 mais pour faire connoître à toute la terre
 le prix des Langues qui composent mon
 nouveau département. Quelle satisfaction
 plus douce & plus glorieuse que d'éclairer
 l'Univers , & de le convaincre que les
 Langues Grecque & Latine , si long-tems
 méprisées par ceux qui auroient dû les
 adorer , sont la route unique qui puisse
 conduire à la vraie gloire & à l'immorta-
 lité. Oui , Monsg. je ne doute point qu'à
 ma voix tous les hommes ne sacrifient tou-
 tes les études qu'ils se sont choisies, à celle
 de la Langue des Démosthènes & des
 Cicérons.

Bem. Un tel projet est digne de vous ;
 il est digne de ce siècle : il semble que la
 Providence, touchée des malheurs de l'Ita-
 lie , veuille enfin réparer ses pertes , en lui
 donnant au lieu de ses Etats & de ses Vil-
 les ruinées , ou occupées par les Ultra-
 montains , l'amour & la connoissance des
 Langues , qui semblent la soutenir au mi-
 lieu de la Barbarie. Le Grec & le Latin
 fleurissent parmi nous ; l'Hebreu n'est plus
 une Langue inconnue aux Italiens ; l'an-
 cien Toscan lui-même , après avoir été
 long-tems comme une plante aride & des-
 séchée , se relève , reverdit , & porte de
 nouvelles fleurs , qui semblent nous pro-

mettre de nouveaux Pétraſques & de nouveaux Bocaces. En un mot, je penſe avec vous que l'étude des Langues va remettre l'Italie dans la voie de l'immortalité.

Laz. Sans doute le Ciel touché de l'excellence des Langues Grecque & Latine, a veillé avec une attention particulière à leur conſervation : mais quels ſoins croyez-vous que méritent de ſapart, & de celle des hommes raisonnables, des Langues qui confondent avec la plus vile populace ceux qui perdent leur tems à les cultiver.

Bern. Je conviens avec vous que le Grec & le Latin méritent plus d'être cultivés que le Toſcan : mais que le Toſcan ne mérite que le mépris, c'eſt ce que je ne puis vous accorder après la douce expérience que j'ai faite de ſes beautés. Je ne parle point de la Langue Hébraïque : l'Allemagne, en l'adoptant, ſemble avoir abandonné le Latin à l'Italie.

Laz. Au moins m'accorderez-vous, Mgr. que le Toſcan comparé au Latin ne peut être regardé que comme une lie inſipide. C'eſt le Latin gâté & corrompu par la longueur du tems, par la violence des Barbares & par notre propre lâcheté. Ainſi préférer à l'étude du Latin l'étude de la Langue vulgaire, c'eſt, ou manquer

de goût, & ne pas sçavoir discerner le bon, ou manquer de courage, & ne pas embrasser le meilleur que l'on connoît. A la bonne heure, laissons au peuple son jargon vulgaire, & empêchons qu'il ne profane les Langues sçavantes, mais que les Sçavans s'interdisent l'usage de la Langue vulgaire, n'autorisant pas par leur exemple & leur autorité l'insolence d'une vile populace qui chérit sa barbarie, & qui voudroit ériger en Art son ignorance.

Le Rom. C'est-à-dire, Messer Lazaro, que vous voulez exécuter le projet, qui fut proposé l'année dernière par le sçavant *Romolo Amaseo* dans une Harangue publique. Je me souviens très-bien que nous fortîmes tous de cette Harangue si convaincus de l'excellence de la Langue Latine, que chacun de nous auroit presque préféré d'être mort il y a quinze cens ans valet de Cicéron, à vivre aujourd'hui à la Cour d'un Pape Toscan.

Laz. Si je ne trouvois pas dans ceux qui vont prendre mes leçons, ces sentimens, qui peut-être paroissent ridicules à vous autres gens de Cour, je n'aurois aucun fruit à en esperer, & j'abandonnerois comme des esprits incurables, des gens qui se refuseroient à l'évidence. A mon égard, j'aimerois mieux être Cicéron dans

la Tribune aux Harangues, que Jules de Medicis sur la Chaire de Saint Pierre.

Le Rom. Combien d'hommes, mon cher Lazaro, donneroient toutes les Langues mortes & vivantes pour la plus mince Seigneurie ! Sans penser comme eux, mon esprit n'est point encore assez épuré pour sentir ce que le Grec & le Latin peuvent avoir au-dessus des Couronnes & des Thiars : en un mot, je vois toujours une très-grande différence entre le Sommelier ou le Cuisinier de Démosthene & de Cicéron, & un Monarque ou un Pape d'aujourd'hui.

B:m. Vous outre la pensée de Messer Lazaro. En desirant de parler Latin comme Cicéron, ses souhaits tombent moins sur l'idiome commun à cet Orateur & aux Romains de son siècle, que sur l'éloquence qui lui fut propre, & qui le rendit le premier homme de sa République. Vous pensez comme Messer Lazaro, si dans le choix des dignités vous préférez celles que vous devez à votre mérite & à vous-même, à celles auxquelles vous ne ferez appelé que par un choix aveugle, ou par droit de succession. Il me semble que sur la matière que nous agitions, je pense plus fortement que vous, mais plus foiblement que Messer Lazaro : je ne don-

nerois pas pour le Marquisat de Mantouë le peu de progrès que j'ai fait dans l'étude des Langues. Si Messer Lazaro veut nous développer les raisons de son attachement pour les Langues anciennes, vous conviendrez vous-même que rien n'est plus raisonnable qu'un tel attachement.

Laz. J'y consens, en vous priant Mgr; de m'abandonner la Langue vulgaire à laquelle vous me paroissez un peu trop attaché.

Bem. Je ne puis accepter cette condition; souffrez au moins que lorsque vous attaquerez la Langue vulgaire, je puisse prendre sa défense.

Le Rom. Voilà l'ordre de la dispute réglé. Messer Lazaro peut commencer, je n'exige de ma part que la permission de vous interrompre, lorsque vos raisonnemens seront au-dessus de ma portée.

Laz. Nous pensons, nous exprimons nos idées, nous nous les communiquons. C'est surtout par l'expression de ses idées, que l'homme est distingué des bêtes. La pureté du langage & la beauté de l'expression sont une nouvelle perfection de la nature humaine, perfection qui met entre les hommes ordinaires & l'homme qui les possède, la même différence que la simple parole met entre les hommes & les

bêtes. Or qui a jamais porté la pureté du langage & la beauté de l'expression au point où les ont portés les Grecs & les Romains? C'est ce qui a mis entre leur Langue & les Langues barbares la même différence qu'il y a entre les Langues barbares & le langage des animaux. C'est cette pureté de langage, c'est cette beauté de l'expression, qui du consentement de tous les peuples a fait adjuger aux Grecs & aux Romains l'empire de la parole. En effet dans quel pays Homere & Virgile ne sont ils pas regardés comme les premiers Poëtes & les premiers modèles de la Poësie? Chez quelle Nation Démosthène & Cicéron ne sont-ils pas les premiers Orateurs & les premiers modèles de l'Eloquence? Les Florentins ne tarissent point sur les louanges de Pétrarque & de Bocace, mais, de l'aveu même des Florentins, le Pétrarque & le Bocace n'ont de rang à prétendre qu'après les Poëtes & les Orateurs que je viens de nommer. Ce sentiment agréable, ce sentiment exquis que répand dans l'ame la lecture de leurs ouvrages, & qui semble l'élever au-dessus d'elle-même, a réuni tous les suffrages en leur faveur.

Le Rom. Ce sentiment dont vous parlez n'est pas attaché seulement à la lecture des ouvrages des Anciens. Ce que Messer Lazar

re-éprouve en lisant Homere & Cicéron ; il me semble le sentir à la lecture de notre Bocace. Lorsque je lis les Nouvelles de Rustic & d'Alibec, d'Alaciel, de Perronelle, &c. il me semble que Bocace s'empare de mon ame, & qu'il y excite une sensation supérieure à tous les autres plaisirs. Cette espece de ravissement ne seroit-il pas plutôt l'effet des objets présentés par l'Auteur, que de l'expression sous laquelle ils sont présentés ?

Bem. La lecture d'Homere, de Virgile, de Bocace, dans des traductions, ne laisse aucun doute contre le prestige de l'expression propre à chaque Auteur. Ainsi chaque Langue exerçant chacune un empire séparé sur l'ame, loin de resserrer l'étude des Langues & de se borner au Grec & au Latin, il suffit que la Langue Toscane puisse exciter ces sensations dont nous parlons, pour qu'elle mérite d'être cultivée.

Laz. Quand le Toscan aura ses Homeres, ses Virgiles, ses Cicérons, je conseil-lerai que dans les études elle aille de pair avec le Grec & le Latin, mais en vain attendroit-on de tels prodiges d'une Langue barbare, stérile, sans harmonie & qui sera toujours incapable de se prêter aux efforts des grands Poètes & des grands Ora-teurs. Qu'attendre d'une Langue *sans noms*

déclinables, sans conjugaisons, sans participes, & dont tout le mérite, suivant les plus zelés partisans, consiste à s'éloigner du Latin ? Cette dernière raison suffit seule pour démontrer son impuissance, digne de la honte de son origine qu'elle doit à la Barbarie. C'est à des Gaulois, c'est à des François, c'est en un mot à des Provençaux qu'elle doit non-seulement ses noms, ses verbes & ses adverbés, mais encore les règles & les plus brillantes figures de son Eloquence & de sa Poësie. Langue illustre, de quelque nom qu'on l'appelle, l'Italie est le dernier qu'on puisse lui donner. Née au-delà des Montagnes & des Mers qui enferment l'Italie, elle est moins l'ouvrage des François que des Huns, des Goths, des Vandales, des Lombards & de toutes les Nations barbares, qui toutes ont laissé dans la Langue d'Italie quelques mots de leur jargon, comme des monumens de leurs exploits & de la lâcheté des Italiens. Au milieu d'une telle confusion, en vain attendons-nous des Homeres & des Cicérons ; renvoyons plutôt à ces Colonies que les Barbares ont laissées dans notre Langue, & du milieu de ce cahos développé on verra sortir la Langue Latine qui reprendra ses anciens droits sur l'Italie & sur ses habitans. Mais dans l'état actuel de notre Langue, état

déplorable, si on la compare à celle qu'elle remplace, les Homeres & les Virgiles qu'elle pourra produire ne seront jamais, permettez-moi cette plaisanterie, que des borgnes regnant dans un pays d'aveugles. Les Maures, les Turcs, & peut-être les Esclavons, ont leurs Homeres & leurs Cicerons; laissons ces Peuples aveugles triompher de leur barbarie & de leur ignorance. Imitons plutôt l'ardeur des Ultramontains pour l'étude de la Langue Latine. Si jamais Virgile peut renaître, la France & l'Allemagne le posséderont à l'exclusion de l'Italie, qui éloigne autant qu'elle peut de chez elle une Langue par laquelle elle régnoit jadis sur tout l'Univers, pour substituer à cette Langue immortelle un jargon barbare, dont elle ignore & la patrie & le véritable nom.

Le Rom. Pour exécuter un tel plan, il faut donc bâtir des Villes Latines, qui ne soient peuplées que de Sçavans. Dans ces Villes l'Artisan parlera Latin, les plus viles denrées se vendront en Latin, &c. mais dans l'état où sont les choses, voulez-vous que par exemple, à Bologne le Latin soit la Langue des boutiques & des marchés?

Laz. Point du tout. La terre porte de l'orge, de l'avoine, du millet, du froment; & parmi tous ces grains les hommes choi-

fissent ceux qui conviennent à leur nourriture, je voudrois que l'on fît le même choix pour les Langues. Dans les places, dans les marchés, à la campagne, dans le domestique, la Langue vulgaire seroit la Langue d'usage, mais dans les Ecoles, dans les conversations sçavantes, avec les hommes en un mot, on parleroit le langage des hommes, c'est-à-dire le Latin; il en seroit de-même pour les lettres & les ouvrages. En un mot la Langue vulgaire seroit le langage de nécessité, & le Latin la Langue de choix.

Bem. Il semble, mon cher Lazaro, que vous haïssiez plus votre Langue vulgaire, que vous n'aimez les Langues anciennes. Je conviens que dans son origine elle est barbare, j'accorde qu'elle est étrangeté à l'Italie. Mais croyez-vous que 4 ou 500 ans n'aient pas suffi pour la naturaliser parmi nous. Suivant vos principes, les Romains, Phrygiens d'origine, la Grece & tous les Peuples chez qui les sciences ont été les plus cultivées, n'auroient été que des Nations barbares, parce que leurs Langues étoient barbares dans leur origine. C'est faire l'éloge de nos ancêtres que de nous les représenter au milieu des ruines de l'Italie, formant de ses débris une Langue agréable à l'oreille & soumise à des

règles certaines. A l'exemple de la Nature
 qui tire de la confusion des Elémens ses
 plus admirables productions, plaçons-nous
 dans ces tems malheureux où l'Italie en
 proie aux Barbares étoit sans ressource
 contre la violence de ses Tyrans. Vous re-
 fuseriez-vous les nécessités de la vie, vous
 refuseriez-vous à tous les agrémens de la
 société par un attachement déplacé pour
 une Langue qui ne seroit entendue de
 personne? La Langue vulgaire étoit donc
 dans son origine une Loi dictée par la né-
 cessité, mais l'Art a adouci la dureté de cer-
 te Loi, en perfectionnant ce que la nécessité
 avoit établi. Les premiers hommes ne don-
 noient d'abord la chasse aux bêtes que
 pour les écarter de leurs habitations; en-
 suite, de leurs peaux ils s'en firent des vê-
 temens; enfin ces animaux, qui d'abord
 n'étoient que redoutables, servirent la
 gourmandise & la sensualité. De-même on
 ne se servit d'abord de la Langue vulgaire
 que pour se faire entendre, mais cette
 Langue, perfectionnée par l'usage, a eu
 ses Poètes & ses Orateurs. Si nos desirs
 étoient la règle des événemens, pourquoi
 tant souhaiter que la Langue Latine regne
 encore en Italie: que ne désirerions-nous
 plutôt de voir renaître l'Empire Romain,
 ou qu'il n'eût jamais été détruit. Parce

qu'il en est autrement , faut-il mourir de douleur ? Faut-il nous abandonner à un silence éternel en attendant le retour des Cicérons & des Virgiles ? Nous ne retrouverons point dans nos maisons , dans nos Temples , dans nos tableaux , dans nos statues, les beautés que nous admirons dans les ouvrages des Anciens ; faut-il donc aller habiter dans les forêts ? Faut-il renoncer à tous les Arts ? Faut-il supprimer le culte divin ? Pourquoi l'espérance de la perfection n'encourageroit-elle pas plutôt nos efforts, nos tentatives & nos travaux ? Que ceux qui en ont le tems & la force, volent à l'immortalité sur les traces des Grecs & des Romains ; mais, mon cher Lazaro , toutes les Langues ne conviennent pas à tous les génies. Si l'idiôme vulgaire est plus analogue au tour de l'esprit d'un homme qui veut écrire ; que conseilleriez-vous à cet homme ? Qu'aeriez-vous conseillé à Pétrarque & Bocace ? Comparez leurs compositions Latines à leurs écrits en Langue vulgaire. Dans ces derniers ils sont des Ecrivains admirables ; dans les autres ils sont peut-être les plus pitoyables Auteurs qui aient jamais écrit en Latin. C'est sur ce principe qu'en conseillant, par exemple à vous, Messer Lazaro, de ne point sortir de la Langue Latine, je

conseillerois le contraire à l'homme de Cour qui nous écoute. En effet ne vaut-il pas mieux , en parlant bien & en écrivant purement une Langue moderne , mériter l'estime des modernes , que de s'attirer par des écrits Grecs ou Latins le mépris des sçavans & des ignorans ? Notre Langue Italienne n'est peut-être pas aussi sonore ni aussi nombreuse que les Langues anciennes , sur tout dans les compositions poétiques , mais elle compense ces qualités par une harmonie , des agrémens & une légèreté qui lui sont propres. Nos vers ont des pieds , une mesure & une cadence ; notre prose a ses tours , son élégance & ses figures ; en un mot dans le Latin , dans le Grec & dans le Toscan , c'est le même art qui , avec de matériaux differens , travaille sur le même fond & sur le même dessein ; Messer Lazaro voudroit-il disputer sur cette conformité ? Qu'il place dans la même classe le Séraphino & le Pétrarque , qu'il trouve les mêmes beautés dans toutes les Nouvelles de Bocace & dans tous les Sonnets de Pétrarque. Or si , de son aveu , un Auteur Italien est different d'un autre Auteur , si Bocace est different de lui-même ; où chercher les raisons de cette difference ; sinon dans l'art qui regle les beautés dont notre Langue est susceptible ?

~~~~~

*L'ACCORD de la sagesse avec la folie ;  
adresse à une jeune Demoiselle d'Angers ,  
par M. de la Soriniere.*

**V**ous méritez qu'on vous excense ;  
Iris , vous avez de l'esprit ;  
Vous êtes belle , & jamais on ne vit  
Fille si jeune avec tant de prudence ;  
Mais j'ai pourtant certain dépit ,  
Qu'avec si sage contenance  
Se mêle un grain d'indifférence ,  
Dont plus d'un amoureux gémit.  
Il faut d'un léger badinage  
Assaisonner ses petits mots ;  
Il est plus aisé d'être sage ,  
Que d'être un peu folle à propos.  
De la sagesse à la folie  
Le point fixe qu'il faut saisir ,  
N'est pas facile à définir :  
Selon les cas ce point varie ,  
Et si j'osois le décider ,  
Tandis qu'on est jeune & jolie .  
La sagesse avec la folie  
Feroit bien de s'accommoder.

*A la Soriniere , 1749.*



## L E T T R E

*A M. Remond de Sainte Albine, sur le  
Programme de l'Académie de Bordeaux.*

**M**onsieur, j'ai l'honneur de vous adresser quelques observations sur un Programme que l'Académie de Bordeaux a indiqué pour le Prix de l'année 1751, & que vous avez annoncé dans le Mercure du mois d'Octobre dernier. Il est conçu en ces termes. » S'il y a des médicaments qui affectent certaines parties du corps humain plutôt que d'autres, & quelle seroit la cause de ces effets ?

1°. Dans les médicaments l'Académie comprend-elle, tant les externes que les internes ? Il semble que cela ne devoit pas faire un problème à l'égard des premiers; il est universellement reçu que les parties tendineuses ou nerveuses & les os exigent des remèdes differens de ceux qu'on applique sur les parties charnues.

2°. Les médicaments internes sont évacuans ou altérans; il n'est pas douteux que les évacuans n'affectent particulièrement certaines parties; les émétiques & les purgatifs agissent sur l'estomach & les intestins, &c.

3°. Dans quel sens doit-on prendre le verbe *affecter* ? Il peut s'appliquer au dériment, comme à l'avantage des parties sur lesquelles les médicamens agissent.

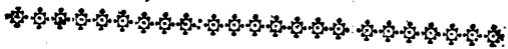
4°. Enfin quelles sont les parties que l'Académie a en vûe ? Celles de notre corps sont similaires ou organiques ; les similaires comprennent les solides & les fluides. Il n'est pas non-plus problématique qu'il n'y ait des médicamens qui agissent plutôt sur les solides que sur les fluides ; tels sont ceux qui les relâchent, lorsqu'ils sont trop tendus ; ceux qui leur rendent leur ressort, lorsqu'ils sont relâchés, & d'autres qui affectent plutôt les humeurs, comme ceux qui les épaississent, lorsqu'elles sont trop fluides ; ceux qui les brisent & les détrempent, lorsqu'elles sont trop épaissies, &c.

Il est donc vrai-semblable que ce n'est pas de ces parties similaires des médicamens externes & des évacuans, dont l'Académie a voulu parler dans son Programme, mais seulement de l'effet que les altérans internes peuvent produire sur les parties qui sont composées de vaisseaux différemment arrangés, & d'humeurs, & qu'on appelle organiques, telles que le cœur, le poulmon, &c.

Comme ces difficultés pourroient arrê-  
cer



ter quelques-uns de ceux qui ont envie de concourir, j'ai crû, Monsieur, que cette illustre Académie voudroit bien agréer que j'eusse l'honneur de les lui proposer par la voye de votre Journal. J'ose vous prier de vouloir bien les y insérer, si vous le jugez à propos, & croire que j'ai l'honneur d'être avec la plus respectueuse considération, Monsieur, votre, &c. \* \* \*



## E P I T H A L A M E.

**E**N ce jour fortuné, marqué par la tendresse,  
 Livrons-nous, chers amis, aux jeux, à l'allégresse,  
 Chantons de deux époux l'assemblage parfait ;  
 D'un beau modèle on trace aisément le portrait.  
**C**.... nous montre un cœur bon, juste, franc,  
 sincère ;  
 L'amour de la vertu forma son caractère ;  
 Aux sentimens s'il joint l'esprit & le talent,  
 Il n'excelle pas moins par le discernement.  
 Son choix en est la preuve, & la preuve est parlante ;  
 Dans son ame & ses traits **G**.... nous la présente.  
 Plus aimé qu'un mari, plus heureux qu'un amant,  
 Mortel peut-il jouir d'un bonheur plus charmant ?  
**G**

Fêtons présentement cette digne Compagne,  
 Tout ce qu'au renouveau la brillante campagne  
 Peut offrir à nos yeux de plus vif en couleurs,  
 Lorsque le pré commence à s'émailler de fleurs,  
 Quand on voit des côteaux renaître la verdure,  
 Quand l'arbrisseau reprend sa superbe parure,  
 G . . . le réunit dans sa tendre fraîcheur.  
 Son œil doux, mais rempli d'une modeste ardeur,  
 Présage à son époux les fruits d'un hymenée,  
 Dont on verra long-tems prospérer la durée.  
 Puisse, puisse l'hymen te donner en peu d'ans,  
 Au gré de tes desirs, nombre de descendans!

*Amantissimo & dilectissimo Ch. . . . ad  
 nuptias vovit amicissimus P. . . . die Januarii  
 decimo, anno 1750.*



## L E T T R E

*De M. Morel, Chanoine de Montpellier  
 à M. l'Abbé d'Harfeuil, Membre de  
 l'Académie des Sciences de Bordeaux.*

**M** On cher Abbé, j'ai lû avec autant d'em-  
 pressement que de plaisir, l'extrait de vo-  
 tre dernière Assemblée publique. Votre Acadé-  
 mie n'ayant trouvé aucun ouvrage sur la muë de  
 la voix, digne d'être couronné, devoit au Public  
 un dédommagement à ce sujet; M. Thibaut de  
 Chanvalon, votre Directeur, s'en est dignement

acquitté par les solides conjectures que le premier Mercure de cette année vient de publier. J'ai été vivement pressé d'écrire sur cette matière, mais la bien-séance de mon état ne m'a pas permis d'étudier l'analogie que je soupçonne regner entre le changement de la voix & celui qui survient dans notre corps, lorsqu'il commence à acquérir des forces fécondes (si j'ose m'exprimer ainsi.) D'ailleurs je n'ambitionne rien moins que le nom d'Auteur; il est vrai que l'on a imprimé un très-petit ouvrage que j'ai fait sur la voix, mais cela a été fait sans ma participation; le cher auteur de mes jours, à qui je l'envoyai pour son amusement, le communiqua à l'ingénieur Pere Castel; ce sçavant Jésuite trouva à propos de l'exposer à un grand jour, que tout devoit me faire redouter. Ce que je vous en dis, n'est que pour vous persuader que je suis peu touché du funeste accident qui vient de lui arriver. M. Thibaut me faisant l'honneur de rappeler dans son Discours mon Système sur la voix, à la suite de ceux de Mrs Dodart & Ferrein, après avoir assuré qu'il n'est qu'une simple réunion des deux premiers, décide que celui de M. Ferrein est le seul véritable, & tout de suite il ajoute que le mien ne peut que s'écrouter avec celui de M. Dodart.

Si M. Thibaut daignoit regarder mon ouvrage avec un peu plus d'attention qu'il ne mérite, il s'appercevroit qu'il est bâti sur les systèmes de Mrs Dodart & Ferrein, comme sur deux fondemens. A la vérité cet Académicien croit avoir sappé celui de M. Dodart, mais non-seulement il laisse subsister le système de M. Ferrein, il lui donne encore une nouvelle solidité par les heureuses conjectures sur lesquelles il l'appuye. Par ce nouveau soutien, ce système paroissant avec un nou-

vel éclat , & le mien , de l'aveu de M. Thibaut , étant soutenu en partie par celui-ci , comment ce Directeur a-t'il pu nous apprendre que tout mon système s'étoit écroulé avec celui de M. Dodart ? Vous connoissez , mon cher Abbé , les différentes opinions qui partagent les Physiciens sur l'origine des fontaines ; les uns vont les puiser dans les abîmes des mers , d'autres se transportent jusques dans les nues pour en trouver les sources. Si vous vouliez nous démontrer à ce sujet , que la mer & les Cieux sont également chargés de pourvoir aux besoins de la terre , & que quelqu'un , après vous avoir uniquement prouvé que les eaux de la pluye ne sont rien moins que suffisantes pour nous abreuver , se vantât d'avoir fait écrouler tout votre système sur l'origine des fontaines , ne pourriez-vous pas lui répondre qu'il a véritablement tari quelques-unes de vos sources , mais que laissant encore couler toutes celles qui viennent de la mer , votre système subsiste dans sa plus grande partie ? Permettez-moi de faire l'application de cet exemple à mon sujet.

Mrs Dodart & Ferrein ont donné leur système sur la voix ; j'ai crû que chacun d'eux , pris en particulier , étoit insuffisant pour en expliquer tous les phénomènes , parce que chacun n'admet qu'un seul instrument pour cet organe , quoique nous ayons certainement deux voix d'une nature & d'un son absolument différent , à sçavoir le son naturel dont nous nous servons dans la conversation , & celui que les Musiciens appellent fausset ; je n'ai pas besoin d'invoquer le secours de l'expérience , pour convaincre qu'un seul & même instrument ne peut donner qu'un seul & même son qui le caractérise ; le plus habile joueur de hautbois tenteroit inutilement de joindre , à la gayeté des

tons qu'il tire de son instrument, la tendresse de ceux que donne la seule flûte Allemande. Ces observations me déterminèrent à imaginer ma nouvelle théorie physique de la voix, dans laquelle j'osai me flatter qu'il y avoit quelque chose de différent de ce qui résulte des démonstrations qu'ont employées Mrs Dodart & Ferrein, parce que ces illustres Académiciens n'ont point entrepris d'expliquer la cause des deux voix que chacun de nous a reçu de la Nature, sans en excepter même les Dames, car celles qui font valoir les grâces du chant, s'apperçoivent bien que la voix dont elles se servent pour faire les délices des Concerts, est bien différente de celle qu'elles emploient pour faire les charmes de la conversation. Mais pour revenir à mon sujet, la voix étant, selon M. Thibaut, un instrument à corde, & dans mon système cet instrument étant le seul organe de la voix que j'appelle luthée, ne peut-on pas dire que cet Académicien a bien voulu préserver des ruines de l'éroulement en question la plus grande partie de mon système, puisque la voix luthée est beaucoup plus étendue que celle que j'appelle organisée. Après cela je vous prie de me dire si mon système s'est entièrement éroulé avec celui de M. Dodart, ainsi que l'a prononcé M. Thibaut. Je suis de tout mon cœur, &c.





## L E T T R E

*A M. Remond de Sainte Albine.*

**V**ous avez fait part au Public, Monsieur, dans le Mercure d'Août dernier, du jugement que l'Académie Royale des Sciences avoit porté sur l'art de M. Pereire, pour apprendre à parler aux sourds & muets de naissance. Comme la singularité & l'utilité de ce système intéressent également & le Sçavant & le Citoyen, j'espère que vous voudrez bien insérer encore dans votre ouvrage les deux pièces ci-incluses, qui, je pense, ne déplairont pas aux Lecteurs. La première a été écrite par M. Pereire, pour informer le Roi des progrès de son jeune Eleve, le 7 Janvier, jour dans lequel le Maître & le Disciple eurent l'honneur d'être présentés à Sa Majesté par M. le Duc de Chaulnes. On a distribué la seconde à la Cour. Il est à espérer que le Roi, dont les sentimens tendres & compatissans ne tendent qu'au bien de ses Sujets, touché de l'état déplorable des sourds & muets, fera l'occasion de leur assurer à jamais l'instruction dans son Royaume par l'établissement, qui sera assurément honneur à la France, d'une nouvelle Ecole, où M. Pereire sera obligé de former des Maîtres qui pratiqueront & perpétueront son art & sa méthode; ce sera une action digne de la Majesté d'un Monarque aussi grand & aussi bien-faisant que le nôtre. J'ai l'honneur d'être très-parfaitement, Monsieur, votre, &c.

D. S.

*A Paris, le premier Février 1750.*

**P R E' C I S** des principales connoissances de M. d'Azy d'Etavigny, sourd & muet de naissance, que le Sr Pereire instruit depuis environ deux ans.

*C'est sur cet exposé que ce jeune homme a été interrogé devant le Roi & Monseigneur le Dauphin, le 7 Janvier 1750, & le lendemain devant Mesdames.*

**I**L prononce les lettres, les diphtongues, les syllabes, les mots, & lit de suite, quoique lentement, dans quelque livre François. Il est même à remarquer que malgré les différentes prononciations des lettres, qui de plus sont souvent muettes, il ne s'y méprend que rarement.

Il récite plusieurs prières par cœur.

Il cherche les mots dans un Dictionnaire.

Il nomme toutes les choses dont l'usage est familier, & leur donne l'article convenable.

Il cherche & lit dans un livre la page & la ligne qu'on lui indique par écrit ou par l'alphabet manuel de son Maître.

Il exécute ce qu'on lui propose ou commande par le même moyen, & commence même à comprendre nombre de mots au mouvement des lèvres.

Il répond verbalement & par écrit aux questions familiares qu'on lui fait.

Il interroge souvent, & demande son nécessaire à table & ailleurs.

Il parle à son gré, haut, bas & en fausser, & observe un peu les différentes modifications que la voix exige dans l'interrogation, la réponse, &c.

Il lit dans la main de son Maître, & écrit, quand on le veut, ce que celui-ci lit dans un livre, &

même toutes sortes de sommes & toutes sortes de mots , quelque barbares qu'ils soient , pourvu qu'un François puisse les prononcer.

Il conjugue les verbes , & en dit séparément la personne qu'on lui demande , de quelque nombre, tems & mode , qu'elle soit.

Il fait l'usage convenable des pronoms , & sçait substituer à leur place les noms qui leur sont équivalens.

Quand on lui écrit & qu'on fait des fautes d'orthographe ou de syntaxe de concordance , il les connoît pour l'ordinaire & même les corrige , si on l'exige de lui.

Il se corrige lui même souvent , lorsqu'il se méprend dans la prononciation ou dans l'écriture.

Il tourne les phrases qu'il comprend , sans en changer le sens , suivant que les circonstances de la personne qui parle , l'exigent.

Il fait les quatre règles d'arithmétique & réduit en deniers , sols , livres , écus , louis d'or , quelque somme qu'on lui donne.

Il connoît sur la Carte & nomme les parties du Monde , les principaux Royaumes de l'Europe , avec leurs Capitales , les Provinces & les Villes principales de la France , & en indique la situation.

Dans l'Histoire de France il sçait quelques traits des plus remarquables , & la Généalogie du Roi depuis Henri IV.

Il sçait le nombre & le nom des saisons & des mois de l'année , des jours de la semaine , le quantième du mois . &c.



*RAISONS qui rendent intéressante la connoissance publique de l'Art du Sieur Pereire , pour apprendre à parler aux sourds & muets de naissance. \**

**T**out le monde convient que les muets , en fait de connoissances métaphysiques, sont les plus ignorans de tous les hommes. ( Si quelqu'un

*\* On suppose ici que le Lecteur a vu l'approbation de l'Académie Royale des Sciences sur ce système ; voici cependant le plus essentiel de son Jugement. Nous trouvons , dit cette sçavante Compagnie , que les progrès que M. d'Etavigny a faits en si peu de tems , prouvent très-suffisamment la bonté de la méthode que M. Pereire suit dans son instruction, & démontrent la singularité de son talent pour la pratiquer ; qu'il y a tout lieu d'espérer que par ce moyen les sourds & muets de naissance pourront, non-seulement prononcer & lire toutes sortes de mots & comprendre la valeur de ceux qui désignent des choses visibles, mais encore acquérir les notions abstraites & générales qui leur manquent , & devenir sociables , capables de raisonner & d'agir de la même manière que font les personnes qui ont perdu par accident l'ouïe après avoir atteint l'âge de raison. Et plus bas ; pour conclusion, Nous jugeons donc que l'art d'apprendre à lire & à parler aux muets, tel que M. Pereire le pratique, est extrêmement ingénieux , que son usage intéresse beaucoup le bien public, & qu'on ne sçauroit trop encourager M. Pereire à le cultiver & à le perfectionner.*

*On pourroit ajouter encore à cela que l'exemple de*  
G.v.

## 154. MERCURE DE FRANCE.

en doute il peut voir là-dessus Mem. de l'Ac. des Sciences de 1703 ; Leçons de Physique de M. l'Abbé. Nollel , tom. 3. , p. 441 ; Traité des Sens de M. le Car , p. 295 , &c. On a copié ces passages à la suite de cette pièce. ) Ces connoissances , renfermant celles de la Religion , paroissent aussi estimables qu'elles sont nécessaires.

Le nombre des muets est beaucoup plus grand qu'on ne s'imagine ; Paris seul en contient plus de cent. Si on ajoute à cette observation , qu'aucune condition n'est à l'abri de ce malheur , on sentira combien il est important & même nécessaire de rendre public l'art du Sr Pereire & d'en perpétuer la méthode.

Le Sr. Pereire ne peut instruire à la fois que trois muets ; pour toute l'instruction il faut au moins quatre à cinq ans \* ; il est très convenable pour la meilleure prononciation , que ces enfans commencent à apprendre dès l'âge le plus tendre ; par conséquent la multiplicité des Maîtres devient absolument nécessaire à celle des Eleves.

Si cet art est une fois répandu , il donnera lieu à de nouvelles découvertes. Il sera aussi d'une utilité beaucoup plus étendue , qu'on ne pense , pour apprendre à lire aux enfans ordinaires , corriger plusieurs défauts de la prononciation , &c. L'alphabet manuel du Sr Pereire , incomparablement plus com-

*M. d'Azy d'Etavigny , ainsi que l'Académie le dit dans la même pièce , est le premier & le seul dont elle ait connoissance ( pleine & entiere. )*

*Un an suffit au Sr. Pereire pour apprendre aux muets à lire & prononcer toutes sortes de mots , mais il lui faut beaucoup plus de tems pour leur en donner l'intelligence. Voyez ses Remarques là-dessus dans le Mercure d'Avril 1742.*

mode que l'écriture pour parler à ses Elèves, seroit encore d'un grand secours pour les personnes sourdes par accident.

*Mémoires de l'Académie des Sciences ,  
année 1703 , page 18.*

A Chartres , un jeune homme de vingt-trois à vingt quatre ans , fils d'un Artisan , sourd & muet de naissance , commença tout-à-coup à parler , au grand étonnement de toute la Ville ; on sçut de lui , que quelques trois ou quatre mois auparavant il avoit entendu le son des cloches , & avoit été extrêmement surpris de cette sensation nouvelle & inconnue ; ensuite il lui étoit sorti une espece d'eau de l'oreille gauche , & il avoit entendu parfaitement des deux oreilles ; il fut ces trois ou quatre mois à écouter sans rien dire , s'accoutumant à répéter tout bas les paroles qu'il entendoit , & s'affermissant dans la prononciation & dans les idées attachées aux mots ; enfin il se crut en état de rompre le silence , & il déclara qu'il parloit , quoique ce ne fût encore qu'imparfaitement. Aussi-tôt des Théologiens habiles l'interrogerent sur son état passé , & leurs principales questions roulerent sur Dieu , sur l'ame , sur la bonté ou la malice morale des actions Il ne parut pas avoir poussé les pensées jusques-là. Quoiqu'il fût né de parens Catholiques ; qu'il assistât à la Messe ; qu'il fût instruit à faire le signe de la Croix & à se mettre à genoux dans la contenance d'un homme qui prie , il n'avoit jamais joint aucune intention à tout cela , ni compris celle que les autres y joignoient ; il ne sçavoit pas bien distinctement ce que c'étoit que la mort , & il n'y pensoit jamais. Il menoit une vie purement animale. Tout occupé

G. vj.

des objets sensibles & présens, & du peu d'idées qu'il recevoit par les yeux, il ne tiroit pas même de la comparaison de ces idées tout ce qu'il semble qu'il en auroit pû tirer. Ce n'est pas qu'il n'eût naturellement de l'esprit, mais l'esprit d'un homme privé du commerce des autres est, si peu exercé & si peu cultivé, qu'il ne pense qu'autant qu'il y est indispensablement forcé par les objets extérieurs; le plus grand fond des idées des hommes est dans leur commerce réciproque.

*Leçons de Physique de M. l'Abbé Nollet,*  
tome 3, pages 440, 441.

Il y a une très-grande différence à faire d'un aveugle ou d'un sourd de naissance, à celui qui a vû ou entendu jusqu'à un certain âge & qu'un accident a privé de l'un de ces deux sens. Je n'ai pas assez médité sur les regrets d'un homme qui sçait qu'on peut voir & qui n'a jamais vû, pour les comparer, à ceux d'un autre homme qui sçait qu'on peut entendre & qui n'a jamais entendu, J'ignore quelle est leur peine & de quel côté il y en a davantage, mais à présent que je sçais combien il est difficile de faire naître des idées à quelqu'un qui n'entend point, & de combien de connoissances divines & humaines est privé un homme qui n'a pû avoir aucune éducation, j'aimerois mieux être né aveugle que sourd. Je choisirois tout différemment, si connoissant l'écriture & les autres signes communs à la société, il me falloit opter entre l'ouïe & la vûe; de ces deux biens le dernier me toucheroit davantage.

*Traité des Sens de M. le Cat.,*  
*pages 295 & 296.*

Un sourd de naissance est nécessairement muet, car pour parler il faut apprendre une Langue, & pour apprendre cette Langue il faut entendre. On sent bien que les sourds de cette espece sont privés, la plupart, des avantages & des consolations qu'on vient de remarquer dans les sourds ordinaires. Un sourd de naissance est, ce me semble, beaucoup plus malheureux qu'un aveugle né. Pour juger de sa grande misere, il ne faut que peser ce que valent à l'homme les lumieres de l'éducation dont cette espece de sourds est presque totalement privée. Nous avons dit qu'il y a plus de choses à voir dans le monde, qu'à entendre; mais en fait de connoissances il y a peu de vérités qui se voyent; presque toutes s'entendent; il est vrai qu'on parvient à faire écrire & lire un sourd & muet, en lui montrant, par exemple, une chandelle, & lui écrivant ce mot, on lui fait sçavoir que c'est-là le caractère attaché à cette chose, & toutes les fois qu'on lui présentera ce caractère, il pensera à cette chose. On lui apprendra de même les noms de ses amis ou plutôt les figures qui les désignent. Mais qui ne sent pas combien cet art des signes est borné sans le secours des sons? Vous ferez connoître à un sourd & muet un grand nombre de substantifs ou de noms de choses, mais comment lui ferez-vous connoître toutes les qualifications qu'on donne à ces choses? Comment lui ferez-vous comprendre les verbes, tous leurs modes, tous leurs tems? Les connoissances d'une telle espece d'hommes se bornent aux choses entièrement visibles, & sont par conséquent extrêmement limitées, quelques soins qu'on se donne pour les

## 158. MERCURE DE FRANCE.

les instruire , & malgré leur sagacité naturelle à deviner au moindre signe.



### DISSERTATION

*Contre la Chambre noire de Newton , par  
M. Gautier , Pensionnaire du Roi.*

**N**ewton , non-seulement s'est trompé sur la Génération des couleurs dans la Chambre noire avec son Prisme , mais il n'a pas même connu l'incidence des rayons sur les surfaces réfringentes , qui cause la convergence & la divergence de ces rayons , d'où l'on conclura facilement que le défaut de cette connoissance lui a fait croire que les rayons étoient colorés & par conséquent différemment réfrangibles.

Ce Philosophe nous dit que la colonne de lumière , qui passe par le trou de la *Chambre noire* , contient plusieurs simples rayons , qui sont des faisceaux de sept principaux faisceaux de rayons , dont chacun porte en soi une couleur primitive , primitive , qui lui est propre , & entend que les rayons simples tombant sur le prisme , réfractent différemment les sept faisceaux de rayons qui les composent & portent les différentes couleurs par leurs différents degrés de réfrangibilité. En sorte que celui qui est violet est plus réfrangible & se place au haut de l'image , & celui qui porte le rouge est moins réfrangible & se place au bas de l'image , ainsi des autres.

Il faut observer que Newton ne fait attention ici ni aux faces supérieures & inférieures du prisme qui

produisent l'image, ni à la façon dont ces surfaces reçoivent les rayons, & comment elles les refractent & les renvoyent sur l'image.

1°. J'ai observé dans mes expériences, que les rayons qui entrent par le trou de la Chambre noire se croisent, & par conséquent tombent sur la surface réfringente sous des angles différens; donc ils doivent par cette seule raison être différemment réfrangibles, & occasionner une convergence au-delà du prisme, & par conséquent une divergence au-delà du foyer. C'est ce que j'ai prouvé dans mes expériences par des marques que j'ai posées au trou de la Chambre noire & aux surfaces du prisme.

2°. J'ai observé par les mêmes expériences, que les rayons qui se croisoient au-delà du prisme, ne changent pas les couleurs de l'image, & qu'elles sont toujours les mêmes, quoique les rayons soient changés par leur croisement.

3°. J'ai observé qu'en regardant les couleurs de l'image lumineuse sur la muraille de la Chambre noire à-travers un autre prisme sous un même angle de réfrangibilité, elles changent de bleu en rouge par leur ascension ou descension, occasionnée par les deux faces réfringentes du prisme.

Si l'on fait mes expériences, on conviendra qu'elles sont vraies, & que le système de Newton n'est pas soutenable, & qu'il s'est trompé dans ses observations de la Chambre noire, faute de connoître l'incidence des simples rayons dont je viens de parler, qui occasionnent les différens degrés de réfrangibilité.

On peut voir mes expériences *anti-Newtoniennes* & les observations que je fais contre celles de Newton, dans ma Dissertation imprimée à Paris, chez Boudot, rue Saint Jacques, sous le titre de

*Chroagenese*, que j'ai eu l'honneur de présenter au Roi; de lire à l'Académie des Sciences, & d'envoyer à toutes les Académies étrangères.

Par mon nouveau système sur la *Génération des couleurs*, je prouve la solidité de ma pratique, qui n'est fondée que sur les deux couleurs PRIMITIVES, qui sont le *blanc* & le *noir*, & les trois couleurs SECONDAIRES, qui sont le *bleu*, le *jaune* & le *rouge*, à laquelle j'ai donné le nom de *gravure & impression à quatre couleurs*, puisque le *blanc* est la couleur du papier sur lequel j'imprime mes quatre couleurs.

Par ma pratique j'ai combattu le Disciple, \* j'attaque présentement le Maître \*\* par ma théorie, & je suis prêt à répondre aux Physiciens qui voudront détruire ma nouvelle découverte: au lieu de parler en secret, qu'ils me parlent en public.

*Explication de la Planche qui démontre les observations de cette Dissertation.*

FIGURE I.

Cette figure représente la sixième expérience de ma *Chroagenese*, faite au Soleil & dans la Chambre noire.

A B C, la coupe du prisme.

A C, la face inférieure & réfringente du prisme.

D E, le Soleil ou l'ouverture de la Chambre noire.

F, son centre.

D C, les rayons de la partie supérieure du Soleil ou de l'ouverture, qui se portent à la partie inférieure du prisme.

E A, les rayons de la partie inférieure, qui se croisent avec les précédens.

\* *Le Blond.*

\*\* *Newton.*



FG, & FB, les rayons qui se réfléchissent de la surface supérieure du prisme.

HI, l'endroit où ils se réfléchissent & où ils forment le violet, lorsqu'ils rencontrent le rayon bleu.

B, I, L, C, le faisceau de rayons qui sort du prisme & qui représente les couleurs sur l'image oblongue de la muraille.

HM, la muraille.

### *Observation sur cette Figure:*

DC, rayon qui donne le rouge par l'opposition de l'ombre sur la lumière.

EA, rayon qui donne le bleu par l'opposition de la lumière sur l'ombre. \*

CL, refraction du rayon CD, qui continue de donner le rouge, par l'opposition pareille à celle qui se fait en DF.

AI, refraction du rayon EA, qui continue de donner le bleu, par l'opposition égale à celle de EE.

### FIGURE II.

Cette figure est pour les observations de cette expérience.

ABC, le prisme.

DC, & EA, les pareils rayons du Soleil, comme à la figure ci-dessus.

AO, & CP, leur refraction à la plus grande distance, où les objets sont renversés.

\* Dans ma *Chroagenesie* je démontre comment se font ces oppositions d'ombre & de lumière, qui seules occasionnent par transparence toutes les couleurs primaires & secondaires.

## 162 MERCURE DE FRANCE

**L**, l'objet renversé entre les rayons **O** & **P** sur l'image lumineuse.

**M, o, p, N**, la distance où l'objet disparoit.

**m, o, p, n**, la plus proche distance où l'objet se trouve droit.

**T**, l'objet posé sur le prisme entre **A** & **C**, sur la face réfringente inférieure.

### *Observation sur cette Figure.*

**DC**, le rayon du Soleil qui porte le rouge.

**Cp p**, la refraction qui porte la même couleur.

**p P**, la continuation de ce rayon, qui donne le bleu sur l'image, au lieu du rouge qu'il donnoit en **p p**, par une opposition différente, puisqu'il se renverse après le croisement qui se fait en **p o**, & qu'il devient supérieur.

**EA**, le rayon du Soleil, qui porte le bleu.

**A, o o**, la refraction de ce rayon, qui continue la même couleur.

**o O**, la continuation de ce rayon, qui donne le rouge au lieu du bleu, comme le précédent donne le bleu au lieu du rouge, ce qui prouve fort clairement que le même rayon non-seulement se renverse à son foyer par le prisme, mais qu'il change encore de couleur lorsqu'il est différemment opposé, comme en **o O**, & en **P p**.

### FIGURE III.

Sur les mêmes expériences, que l'on regarde les couleurs de l'image lumineuse avec un autre prisme, comme **QRS**, par la face supérieure **RS**.

**P n**, le rayon qui part du bleu de l'image lumineuse.

**ON**, celui qui part du rouge de cette image.

Planche IV.

Fig. 1

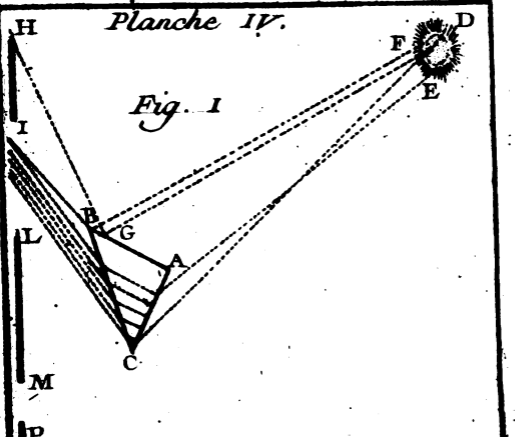


Fig. 2.

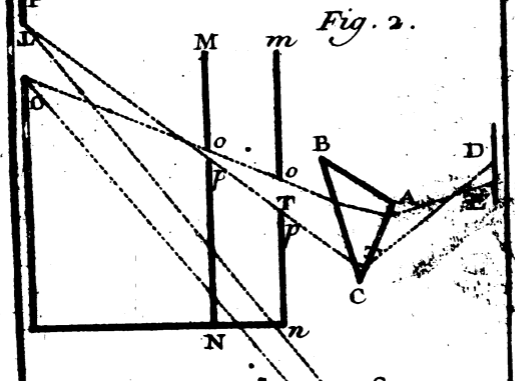


Fig. 3.





r X, & t X, leurs refractions qui donnent une autre couleur, parce que les rayons passent par la face supérieure du prisme.

X s, X u, le renversement des rayons occasionné par le cristallin, qui redonne au fond de la Retine la même couleur que celle de l'image.

Z, l'œil. X, l'iris. s u, la retine. \*

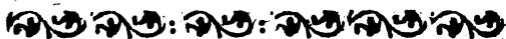
*Nota.* Si l'on regardoit avec la face inférieure, comme j'ai dit dans mon observation, on verroit, au point O de la seconde figure, le rouge au lieu du bleu, & au point P, le bleu au lieu du rouge.

### *Observation sur cette Figure.*

Cette expérience prouve que les rayons d'ombre & de lumière changent de couleurs autant de fois qu'ils se réfléchissent différemment l'un sur l'autre, & par conséquent ceux qui sont reçus sur notre cornée ou sur notre iris par les refractions du prisme, changent de couleur dans notre retine, par leur renversement. Cela est si vrai que si vous faites passer les rayons de lumière par un double prisme par les mêmes faces, les couleurs seront les mêmes sur la muraille, & elles seront opposées, si les faces de ces prismes sont opposées; au contraire si vous regardez par le second prisme les couleurs de l'image, & que les rayons passent par les faces gales, les couleurs qui se peignent dans la retine au lieu de la muraille, seront opposées, & si vous regardez par les faces opposées, les couleurs seront gales, ce qui détruit entièrement le système de Newton.

\* Dans cette figure je n'ai pas démontré exactement toute des rayons dans les différentes humeurs de l'œil; cela demande une figure particulière.

Les mots de l'Enigme & des Logogryphes du Mercure de Février font *Lanterne*, *Métamorphose*, *Chapeau* & *Corset*. On trouve dans le premier Logogryphe, *or*, *Astrée*, *Tros*, *rapt*, *Orphée*, *Herse*, *Aitropos*, *Airée*, *Pô*, *Mérops*, *Oeta*, *Métra*, *Prothée*, *Rhée*, *Mars*, *Erato*, *pomme*, *Morphée* & *mort*. On trouve dans le second *peau*, *eau*, *chape* & *cape*. On trouve dans le troisième *cor*, *or*, *Roc*, *Corse*, *rose*, *soit* & *soit*.



### E N I G M E.

**R** Eduite à la captivité,  
 Dès le moment de ma naissance ;  
 Une étroite prison retient ma liberté,  
 Sans avoir aucune espérance  
 De pouvoir jamais en sortir.  
 Quoique la porte en soit ouverte  
 Souvent, & que je veuille agir,  
 Pour pouvoir recouvrer ma perte,  
 Tous mes efforts sont inutiles.  
 Malgré moi, je suis arrêtée,  
 Et certain nombre d'alguasils  
 De ma prison ferme l'entrée.

Vivante dans l'obscurité ,  
 Quelquefois je veux jouir de la lumière ,  
 non géolier d'abord cela m'est accordé ,  
 A la plus petite priere.  
 Dans un silence très-profond ,  
 En deux , ma garde se divise ,  
 En formant presque un petit rond :  
 Alors le jour me favorise.  
 Malgré les chaleurs de l'été ,  
 Lorsqu'on tient ma prison fermée ,  
 Qu'au faite d'un bâtiment logée ,  
 Je sens toujours l'humidité.  
 Lecteur , enfin , tel est mon sort ;  
 Et sans avoir vécu toujours emprisonnée ,  
 Je dis encore , hélas ! selon ma destinée ,  
 Etre captive après ma mort.

---

### L O G O G R Y P H E.

**J**E suis , Lecteur , un ornement utile ;  
 A la Cour , comme à la Ville ;  
 Ma couleur n'est pas fixe , & je change souvent ;  
 Selon le goût , & l'agrément.  
 Je sais trop de qui je tire l'existence ,  
 Ou de la mode , ou de la bienfaisance :  
 Huit lettres composent mon nom.  
 Je forme un animal , utile au Vigneron ,

Et qui lui rend de grands services.  
 Chose que l'on employe au haut des édifices.  
 Ce qu'un Bréteur a soin de bien choisir.  
 L'être qui seul a droit de former un desir.  
 La demeure que Mars assigne au militaire ,  
 Pendant le cours d'une trop longue guerre.  
 Ce qu'on retranche au Noble accusé de forfait.  
 La saison que Cérés comble de ses bienfaits.  
 Me devines-tu ? Non. Poursuivons , & peut-être  
 Je vais mieux me faire connoître.  
 J'oppose un voile épais aux regards curieux ;  
 J'irrite les voluptueux.  
 Si ce voile que j'offre est plus ou moins nouveau  
 Il est aussi plus ou moins beau.  
 Sans doute qu'à ces traits je ne suis plus mystère ;  
 Si je le suis , à moins de te faire un tableau ,  
 Je ne puis te tracer une énigme plus elaire.

### A U T R E .

**J**E donne lieu souvent à des amusemens ;  
 Souvent aussi je suis de grande conséquence ;  
 Et ne suis rien en apparence.  
 Il naît de moi de fâcheux contre-tems ,  
 Et je détruis la meilleure espérance.  
 Lecteur , qui veux me deviner ,  
 Je vais te mettre à la torture.  
 Si tu sçais l'art de combiner ,



Tu trouveras dans ma structure

Un fort mauvaise monture.

Un mal abborré de tout tems.

La saison qui suit le printems ,

Et ce dont a besoin chaque chose pour naître.

Ce qu'un convié gourmand , d'un air gai , voit paroître.

Un Dieu , l'appui des Souverains ,

Et qui seconde leurs desseins.

L'élément à qui Dieu prescrivit des limites.

Un endroit renommé par ses plaisirs divers ,

Lieu qui reçoit de nous de fréquentes visites.

La grace d'un discours en prose comme en vers.

Ce qu'ont sans cesse en main les forçats de Galère.

Un nom , que fait porter le plaisir conjugal.

Ce que maint septuagenaire

Voudroit pouvoir changer contre un riche métal.

Une riviere en Portugal.

Je ne finirois point , si je voulois m'étendre

Sur un mot qui ne peut tarir .

Comme mon but est de te divertir ,

Je ne dirai plus rien ; tâche de me comprendre.

### A U T R E.

D'Un mortel qui se livre aux faveurs de Morphée ,

Je suis propre , Lecteur , à troubler le repos ,

Et c'est le plus souvent assez mal à propos

## 168 MERCURE DE FRANCE.

Que je lui fais sentir ma vapeur échauffée.

Neuf lettres font mon tout : en le décomposant  
L'on peut voir un Poète : une Ville lointaine :

Deux poissons : un humain que souvent on en-  
chaîne ;

Tout l'opposé du bien : certain acier tranchant :

Deux élémens : un rat : trois notes de musique :

Une machine en mécanique :

Une espèce d'étoffe : un Prince d'Israel ,

Lequel dans un banquet eut un sort très-cruel :

Le nom commun de certaine boutique :

Un corpuscule : un châtiment :

L'essence destinée à se voir bienheureuse :

Une chaussure : une pierre poreuse :

Un mets : trois Saints : un instrument :

Du vêtement une partie :

Ouvrage de ferrurerie :

Hommage qui n'est dû qu'à la Divinité :

L'endroit où l'on lui sacrifie :

De quelques animaux sorte de maladie :

Ecrit commun dans la société :

Terme de jeu : titre honorable en France :

Le mortel qui de tout garde mieux le silence :

Au chef humain ce qui sert de pivot ;

Une pièce d'argent : une bête de charge :

Ce qu'on souhaite en mer , lorsqu'on gagne le  
large :

Chose funeste à plus d'un matelot :

Epithete

Epithète piquante , & propre au petit-maître :

Le doux produit d'un heureux numero :

Un animal aussi gourmand que traître :

Une pipe sauvage , & certain amas d'eau ;

En voilà bien assez , Lecteur , pour me connoître.

*Brunet , de Dijon.*

### A U T R E.

**A**UX voyageurs , aux mariniere ;

Je suis d'un finistre présage.

Je fais bien du chemin avec fort peu de pieds.

Le dernier , joint aux deux premiers ,

De moi te donne encor une nouvelle image :

Par une autre combinaison

Je puis produire à tes yeux une Ville ;

Le pere de chaque saison :

Un être bienheureux : un animal docile :

L'art propre à la macreuse , au canard , au poisson :

Ce qui fuit sans retour ; un vaisseau fort utile

Au travail de maint artisan :

Enfin une mesure : un nombre : un élément :

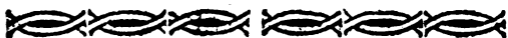
*Par le même.*

H

## A U T R E.

**L** Ecteur , je porte dans mon sein  
 L'air , la mer , la soif & la faim ;  
 Rome , Siam , Riom , Reims , orme ,  
 Sem , Remi , Méri , Mars , os , forme ,  
 Emir , Jo , More , ombre , Omer ,  
 Ia , mari , braise , or , amer ,  
 Marie , ofier , Maire , ambre , soie ;  
 Brâme , fraise , if , ame , rime , oïe ,  
 Rose , frimats , Roi , sabre , ami ,  
 Rame , ambre , mors , si , ré , fa , mi.

*Par le même.*



NOUVELLES LITTÉRAIRES ,  
 DES BEAUX-ARTS , &c.

**L**'ART DU THEATRE. A Madame \*\*\*. Par  
 François Riccoboni. A Paris , chez Simon , fils ,  
 Imprimeur de la Reine & de l'Archevêché , &  
 Giffart , fils , Libraire , rue Saint Jacques , à Sainte  
 Thérèse 1752. Avec Approbation & Privilège du  
 Roi. In 8°. pp. 102. Prix 1 liv. 10 s. broché.

Dans tous les tems , il a été permis d'exercer sa  
 plume sur des sujets déjà traités. Mais jusqu'à pré-  
 sent on avoit rarement usé de cette liberté pour les  
 ouvrages des Auteurs vivans. Cependant M. Re-  
 mond de Sainte Albine , sur cet article , n'a point à se  
 plaindre de M. Riccoboni. En hasardant ses réflexions sur l'Art de représenter les ouvrages drama-

tiques, M. Remond avoit invité lui-même les Ecrivains, qui croiroient pouvoir ajouter quelques vûes aux siennes, à ne point priver le Public de leurs lumieres. D'ailleurs M. Riccoboni dans un avant-propos avertit que sa brochure étoit composée *il y a plusieurs années.*

Par cette expression, *il y a plusieurs années*, on ne doit au reste entendre d'autre époque que l'année 1747, dans laquelle parut la premiere édition du Livre du *Comédien*. Il est vrai que peu de jours après que ce Livre eut été mis en vente, M. Riccoboni annonça à diverses personnes un Traité de lui sur la même matiere & sous le même titre. Il est vrai aussi, qu'il lut à quelques amis un ouvrage fort court en forme de Lettre, dans lequel alors il ne s'agissoit presque que du geste & de la voix. Son dessein étoit d'abord de publier cette Lettre telle qu'elle étoit. De toutes les raisons qui l'ont déterminé à la garder si long-tems dans son porte-feuille, il ne communique que celle-ci aux Lecteurs. » Quand on se donne, dit-il, pour » Précepteur dans un Art que l'on exerce, il sem- » ble toujours aux esprits malins, que l'on cher- » che à se donner pour modèle. . . . Maintenant » que la foiblesse de ma santé m'oblige à quitter le » Théâtre, je n'ai plus rien à ménager de ce côté- » là. Dans cette supposition, n'eût il pas été plus sage d'attendre, pour faire paroître sa brochure, qu'il eût absolument renoncé à sa profession ?

Ordinairement un Auteur qui traite de nouveau une matiere, sur laquelle d'autres ont travaillé, cite avec une exactitude scrupuleuse ceux qui ont couru avant lui la même carrière. C'est tout ce qu'autoit pû faire M. Riccoboni de se dispenser de cet usage, si le Livre de *l'Art du Théâtre* eût suivi de près celui du *Comédien*. Il est donc assez surpre-

nant que M. Remond de Sainte Albine ne soit nulle part nommé par notre Auteur. Il l'est encore beaucoup plus que ce dernier, après qu'on a publié deux éditions d'un ouvrage, dont le sien pour la plus grande partie n'est que l'abrégé, avance que *personne n'a encore enseigné aux Acteurs les principes de leur Art.* \*

M. l'Abbé de la Porte, dans l'une des dernières feuilles de ses Observations sur la Littérature moderne, T. 2, p. 233, a suffisamment relevé la singularité de cette proposition. Il auroit pû remarquer qu'il étoit extraordinaire qu'elle eût passé à la censure, surtout l'*Art du Théâtre*, & la seconde édition du Livre du Comédien, ayant eu le même Examineur.

Quoique l'ingénieux Critique, dont nous venons de parler, ait analysé la brochure de M. Riccoboni, nous en tracerons ici une légère esquisse, en faveur des personnes qui ne sont pas à portée de lire tous les ouvrages périodiques. M. Remond, persuadé que la nature & l'Art doivent concourir également à former les bons Comédiens, s'est autant étendu sur les qualités qu'ils doivent tenir de l'une, que sur les secours qu'ils doivent emprunter de l'autre. Son Abbreviateur ne dit presque rien des avantages naturels qui leur sont nécessaires. Au lieu que le premier a passé légèrement dans son ouvrage sur tout ce qui ne pouvoit intéresser ni l'esprit ni le cœur, le second fait entrer dans le sien plusieurs détails, tels que ceux-ci : *Pour avoir bon*

\* *Est-ce une excuse pour M. Riccoboni, que de dire qu'il avoit commencé d'écrire sa brochure avant que le Livre du Comédien parût ? Puisqu'elle n'a été imprimée que long-temps après, il pouvoit, en se retrayant, se faire pour le moins autant d'honneur qu'à M. de Sainte Albine.*

air , il faut se tenir droit , mais non pas se tenir trop droit . . . . On ne doit point plier de la ceinture , ni tenir l'estomach & la poitrine vuides . . . . Il est de mauuaise grace de porter un bras fort haut , & d'étendre l'autre au long de la hanche . . . Si l'on veut montrer du respect ou de l'attendrissement , il convient de se courber de la poitrine , sans craindre de grossir ses épaules . . . . Lorsque vous êtes gêné par votre habit , ne baissez que la tête . . . . Voulez-vous élever un bras ? Que la partie supérieure , c'est-à-dire , celle qui prend de l'épaule au coude , se détache du corps la première . . . Pour redescendre , la main doit tomber d'abord , & les autres parties du bras la suivre dans leur ordre . . . . On doit encore faire attention à faire toujours sentir le pli du coude & du poignet . . .

A l'égard des parties qui constituent la vérité , la finesse & l'agrément du jeu , soit Tragique , soit Comique , le nouvel Auteur donne quelques principes , sans doute utiles , & qui ne peuvent être contestés , mais qui ont été beaucoup plus approfondis dans le Livre de M de Sainte Albine . M. Riccoboni en onnet plusieurs autres , que M de Sainte Albine a pris soin de développer , & qui sont très - importants .

Sur certains points ces deux Ecrivains sont d'avis extrêmement opposés . Selon M. de Sainte Albine , si les Acteurs veulent nous faire illusion , ils doivent se la faire à eux-mêmes : il faut qu'ils s'imaginent être le personnage qu'ils représentent : il faut que cette erreur passe de leur esprit à leur cœur , & qu'en plusieurs occasions un malheur feint leur arrache des larmes véritables . M. Riccoboni appelle cette opinion une erreur brillante . Il soutient que c'est un malheur pour des Comédiens de ressentir véritablement ce qu'ils doivent exprimer , & il essaye de prouver une doctrine si neuve , par le

raisonnement suivant. » Dans un endroit d'atten-  
 » drissement , vous laissez-vous emporter au senti-  
 » ment de votre rôle ? Votre cœur se trouvera tout  
 » à coup serré , votre voix s'étouffera presque en-  
 » tierement ; s'il tombe une seule larme de vos  
 » yeux , des sanglots involontaires vous embarrasseront  
 » seront le gosier , il vous sera impossible de pro-  
 » férer un seul mot sans des hocquets ridicules. Si  
 » vous devez alors passer subitement à la plus  
 » grande colere , cela vous sera-t'il possible ? Oui ,  
 répondrons-nous. Cela sera , sans doute , difficile  
 pour des Acteurs médiocres , mais cela ne le sera  
 point pour les grands Acteurs. Comme une cire  
 molle , qui sous les doigts d'un sçavant Artiste  
 devient successivement une Sapho ou une Me-  
 dée , leur ame sçait se prêter rapidement aux  
 différentes métamorphoses qu'exige le jeu théa-  
 tral. Tous les jours la nature nous montre ces  
 passages subits. Pourquoi l'Art ne pourroit-il  
 en cela l'imiter ?

M. Remond avoit compté , au nombre des diver-  
 ses espèces de monotonie , l'habitude de baisser la  
 voix à la fin de toutes les phrases. Il est contredit  
 sans ménagement par M. Riccoboni , qui oubliant  
 en cette occasion , qu'il ignore que le Livre du Co-  
 médien existe , rapporte en lettres italiques les pro-  
 pres paroles de M. Remond. » Croit-on , demande  
 » M. Riccoboni , que ce ne soit pas une monotonie  
 » de finir toutes les phrases en l'air ? Nous lui de-  
 mandons à notre tour , si l'on doit conclure de ce  
 que *c'est une monotonie de finir toutes ses phrases en  
 l'air* , que ce n'en est pas une de baisser la voix à  
 la fin de toutes les phrases.

Pour ne pas abuser de la patience des Lecteurs ,  
 nous ne parcourerons point toutes les autres diffé-  
 rences qui distinguent les deux ouvrages. Nous



ajouterons seulement que leur marche n'est pas la même. M. Riccoboni discute les matières, selon que le hasard les lui présente. Elles se sont offertes à lui dans l'arrangement que nous allons voir. *Le geste, la voix, la déclamation, l'intelligence, l'expression, le sentiment, la tendresse, la force, la fureur, l'enthousiasme, la noblesse, la majesté, la Comédie, les Amans, les caractères, le bas comique, les femmes, le plaisant, le jeu muet, l'ensemble, le jeu de Théâtre, le tems, le feu, le choix, la pratique, la Chambre, l'Académie, le Bateau, la Chaire, le Théâtre.* Nous copions ici les titres des sommaires qui composent la brochure.

Bien loin de vouloir contribuer à la faire tomber dans l'oubli, nous en conseillerons la lecture aux Acteurs, qui n'ayant point eu d'éducation, ont besoin de règles pour le mécanisme de l'action & de la contenance. Cette lecture, même par rapport à quelques parties de l'Art plus nobles & plus intéressantes, peut avoir aussi son utilité pour les Comédiens que la nature n'a pas doués d'une intelligence fort supérieure. Moins ils auront d'esprit, mieux ils feront de ne pas se borner à l'étude du *Traité de M. Remond de Sainte Albine*, & de la faire précéder par celle du petit *Traité de M. Riccoboni*. Le *Comédien* leur fournira plusieurs réflexions qu'ils ne pourroient puiser dans *l'Art du Théâtre*. D'un autre côté, ils puiseront dans *l'Art du Théâtre* quelques notions préliminaires, qui les mettront en état de lire avec plus de fruit le *Comédien*.

HISTOIRE de *Tom Jones*, ou L'ENFANT TROUVÉ. Traduction de l'Anglois de M. *Fielding*. Par M. D. L. P. Enrichie d'Estampes par M. *Gravelot*. A Londres, chez *Jean Nourse*, 1750. Quatre volumes in-12. Tome 1. pp. 336. Tome 2. pp. 341.

# 176 MERCURE DE FRANCE.

Tome 3. pp. 282. Tome 4. pp. 341. Prix 8 liv. broché.

Si l'on en croit l'Épître Dédicatoire, adressée par M. *Fielding* à l'un\* des Commissaires de la Trésorerie de la Grande Bretagne, *la Religion & la Vertu sont par tout scrupuleusement respectées dans cette fiction, & les Lecteurs n'y verront rien de contraire aux plus sévères Loix de la décence, ni qui puisse offenser l'imagination la plus délicate.* Il faut supposer que M. *Fielding* entend ici par vertu, non l'observation rigoureuse de tous les préceptes dictés par la morale Chrétienne, mais seulement la pratique des principaux devoirs prescrits par la justice & par l'humanité. Autrement les mœurs peu régulières du Héros de ce Roman donneroient le droit de reprocher à l'Auteur, qu'il ne remplit pas exactement la première de ses promesses. Pour ne pas l'accuser de manquer à la seconde, il est nécessaire de se transporter chez la Nation, pour laquelle il a écrit. En France, les femmes seront blessées des infidélités fréquentes que *Tom Jones* fait à sa maîtresse, & les pères & mères s'éleveront contre la hardiesse, avec laquelle *Miss Western* abandonne la maison paternelle pour se consacrer à son amant. En Angleterre, on est moins rigoriste. Chaque père & mère, à Londres comme à Paris, désireroit de n'éprouver jamais de la part de ses enfans aucune résistance à ses volontés, mais l'amour des Anglois pour la liberté les rend en général plus disposés que nous à ne point regarder comme criminelle la désobéissance d'une fille, lorsqu'elle ne peut obéir à son père, sans se rendre malheureuse. Une Angloise ne pardonnera pas plus qu'une Française l'inconstance à son

\* M. *Georges Littleton*.

amant, mais elle lui pardonnera plus facilement une infidélité passagère. En général, les Angloises sont plus jalouses des sentimens; les Françoises le sont plus des actions. Peut-être M. de la Plaze, Traducteur de *Coman*, auroit-il dû mettre sous les yeux du Lecteur, dans un Discours Préliminaire, les réflexions que nous hasardons ici, afin de prévenir les objections que certains censeurs feront à M. *Fielding*.

L'analyse d'un aussi long tissu d'évenemens que l'Histoire de *Tom Jones* occuperait trop de place dans ce Recueil. Nous nous contenterons de donner à cette ingénieuse fiction tous les éloges qu'elle mérite. Depuis long-tems, on n'en a vû aucune où les principaux personnages fussent plus aimables & plus intéressans, les personnages épisodiques mieux liés à l'action principale, les caractères plus également soutenus, les incidens plus habilement préparés, & naissans plus naturellement les uns des autres. *Miss Western* est une fille vraiment admirable. *Jones*, tout libertin qu'il est, s'attache tous les cœurs sensibles par sa candeur, sa générosité, son humanité, sa reconnoissance pour son bienfaicteur, sa tendresse compatissante & toujours secourable pour les malheureux. Le nom d'*Alworthy*, qui en Anglois signifie *bon par excellence*, ne peut être porté par personne à plus juste titre que par l'oncle respectable de *Jones*. Le caractère de *Bliss*, en opposition avec celui de *l'Enfant Trouvé*, offre un merveilleux contraste, & est traité avec un art singulier. Il n'y a pas moins d'adresse dans l'emploi que l'Auteur fait de ses autres personnages, & quoiqu'ils soient en grand nombre, tous, à l'exception d'un seul, sont nécessaires à l'action. *Sancho Pansa* a donné à M. *Fielding* l'idée d'un certain *Partridge*, qui à la vé-

rité n'est pas aussi agréable que l'Ecuyer de *Don Quichotte*, mais qui cependant peut avoir de quoi plaire aux Anglois.

Nous ignorons s'ils ont approuvé le parti que l'Auteur a pris d'imiter la manière de *Michel Cervantes*, de *Scarron* & de *le Sage*, dans les titres de ses chapitres. Pour nous, il nous paroît, qu'autant elle convient dans des fictions destinées uniquement à rejouir, autant elle est déplacée dans un ouvrage dont l'objet principal est d'intéresser.

M. de la Place a considérablement abrégé ce Roman, qui dans la langue originale compose six volumes. S'il suit notre conseil, il fera encore quelques retranchemens, lorsqu'on donnera une seconde édition de sa Traduction. Dans une Lettre qu'il écrit à M. *Fielding*, il justifie ainsi ceux qu'il a faits. » Vos plus aimables Angloises, dont l'intention n'est pas de traverser la France comme des *Météores*, celles, en un mot, qui ont dessein d'habiter quelque tems parmi nous, ne prennent-elles pas l'ajustement de nos Françaises ? Ne joignent-elles pas à leurs charmes naturels toutes les graces & tous les ornemens à la mode, d'une Nation à qui chacune d'elles, quoiqu'elles en disent, est secrettement flattée de plaire ? D'après cette réflexion, si M. *Fielding*, ai-je dit, avoit écrit pour les François, il eût probablement supprimé un grand nombre de passages très-excellens en eux-mêmes, mais qui leur paroistroient déplacés. Une fois échauffés par l'intérêt résultant d'une intrigue pathétique & adroitement tissue, ils supportent impatiemment toute espèce de digressions, de Dissertations, ou de Traités de morale, & regardent ces ornemens, quelque beaux qu'ils soient, comme autant d'obstacles au plaisir dont ils sont em-

» pressés de jouir. J'ai fait ce que l'Auteur eût fait  
» lui-même.

Il est bien difficile qu'un ouvrage d'agrément ne perde toujours quelque chose à être traduit. Par exemple, un personnage nommé *Fits Patrick*, que M. *Fielding* introduit dans son Roman, & qui mêle continuellement dans ses discours la Langue Irlandoise avec l'Angloise, a pour les Anglois un piquant qu'il n'a point pour nous. Du moins M. *de La Place* a-t'il conservé à son original la plûpart des graces qu'il a pû faire passer dans la Traduction. Elle n'est pas écrite tout-à fait correctement; mais bien loin de reprocher au Traducteur quelques négligences de style, on doit être surpris qu'il n'en ait pas laissé échapper un plus grand nombre, n'ayant employé qu'environ cinq mois à un travail de si longue haleine.

Les desseings que M. *Gravelot* a fournis pour les Estampes dont cette édition est ornée, auroient bien mérité d'être exécutés par nos plus habiles Graveurs.

TABLES *Alphabétique & Chronologique* des Pièces représentées sur l'ancien Théâtre Italien, depuis son établissement jusqu'en 1697 qu'il a été fermé; avec des Remarques sur ces Pièces, & une Table Alphabétique des Auteurs qui ont travaillé pour ce Théâtre. Ouvrage dédié à Messieurs les Premiers Gentilshommes de la Chambre. A Paris, chez *Prault*, pere, Quai de Gesvres; la veuve *Pissot*, Quai de Conty, & les Libraires du Palais Royal, 1750. In-8°, pp. 116. Prix 1 liv. 16 s.

M. *du Gerard*, à qui l'on est redevable de ces Tables, donna en 1737 une Carte qui contenoit une Table Chronologique des Opéra & des Ballets représentés sur notre Théâtre Lyrique. Il fit la même chose l'année suivante pour les Pièces du

nouveau Théâtre Italien. On approuva, dit-il ; son travail , mais on trouva les Cartes embarrassantes. C'est ce qui a déterminé l'Auteur à prendre pour l'exécution de son idée une forme plus commode. Il se propose, si l'essai que nous annonçons de lui sur l'ancien Théâtre Italien , & dans lequel il a suivi son nouveau plan , est reçu favorablement du Public , de publier bientôt dans la même forme ses recherches sur les autres Théâtres.

A la tête de ce volume est un Abregé historique, concernant les différentes Troupes de Comédiens Italiens , qui ont paru en France jusqu'en 1652. Aucune n'y a eu d'établissement fixe. La plus ancienne, dont on ait conservé la mémoire, arriva de Venise en 1577 , sous le Regne de Henri III. & elle joua à Blois dans la Salle des Etats. Il vint ici une autre Troupe en 1584 , & une troisième en 1588. Henri IV. en revenant d'une expédition qu'il avoit faite en Savoye , amena avec lui une nouvelle Troupe de Comédiens Italiens , qui selon leur coûtume s'en retournerent peu de tems après dans leur pays. Quelques autres Troupes succederent à celle-ci pendant le Regne de Louis XIII. Enfin lors de la minorité de Louis XIV. le Cardinal Mazarin fit venir en 1652 les Comédiens Italiens , prédécesseurs de ceux d'aujourd'hui , & ce sont les premiers qui ayent été arrêtés au service du Roi avec pension. Ils occuperent seuls jusqu'en 1658 l'Hôtel du petit Bourbon , qu'ils furent obligés ensuite de partager avec la troupe de Moliere. Cet Hôtel ayant été démoli en 1660 , ils passerent à l'Hôtel de Bourgogne , où ils jouerent alternativement avec l'ancienne Troupe Françoisé , qui depuis quatre-vingt cinq ans étoit en possession de ce Théâtre. En 1680 , la Troupe Françoisé de

L'Hôtel de Bourgogne fut réunie à celle de Guéne-gaud , & par ce changement les Comédiens Italiens restèrent seuls maîtres de cet Hôtel. L'imprudence qu'ils eurent de jouer une Pièce , intitulée *la fausse Prude* , leur attira l'indignation de Louis XIV. & leur Théâtre fut fermé par ordre de ce Prince au mois de Mai 1697.

Les recherches de *M. du Gerard* sur les Comédies représentées par ces Acteurs , ne lui ont fait découvrir que soixante - quatre Pièces. Il a recueilli sur chacune ce qui en a été dit dans les *Mercur*es , dans la Bibliothèque des Théâtres , & dans quelques autres ouvrages. Au jugement que les Ecrivains , qui l'ont précédé , en ont porté , il joint ses propres remarques , & quand cela se peut , il justifie son sentiment par l'extrait de la Comédie qu'il loue ou qu'il critique , ou du moins par celui des Scènes qu'on en a conservées.

Dans la Liste des Auteurs qui ont travaillé pour l'ancien Théâtre Italien , on ne trouve que les noms de Messieurs *Regnard* , *Palaprat* , *du Fresny* , *le Noble* , *Losme de Montchenay* , *Fatouville* , *Houdart de la Mothe* , *Boisfranc* , *Mongin* & *Gherardi*. Il est assez étonnant que *M. du Gerard* n'ait pas trouvé moyen de donner plus d'étendue à son Catalogue. Il nous semble avoir entendu parler d'un *Abbé de Silvacane* qui a composé plusieurs Pièces , tantôt seul , tantôt avec *Fatouville*. En cherchant avec soin , on découvreroit sûrement quelques autres Auteurs.

Un article que *M. du Gerard* ne nous donne pas , nous intéresseroit plus que ce qu'il nous a donné ; Ce seroit les noms des différens Acteurs qui ont joué sur l'ancien Théâtre Italien , les anecdotes particulières qui les concernent , & des remarques sur leurs talens.

LA CLEF des Sciences & des Beaux-Arts, ou la Logique, dédiée à Monseigneur le Dauphin, par M. Cochet, Ex-Recteur de l'Université de Paris, Licencié en Théologie, de la Maison & Société de Sorbonne, & Professeur Emérite de Philosophie au Collège des Quatre Nations.

L'utilité de la Logique s'étend aussi loin que celle du bon sens & de la justice d'esprit. Celle que M. Cochet vient de donner au Public, est un ouvrage très-bien fait, & qui peut être très-utile à toutes sortes de personnes pour apprendre facilement cette science, qui est l'organe de la vérité; & qui n'excluant point les choses d'agrément, n'exclut que le faux. L'art de juger sagement, de raisonner exactement, & d'exprimer ses pensées avec toute la précision possible, est mis à la portée de tout le monde dans la Logique dont on donne ici l'extrait. Une trop grande quantité de règles étant plus propre à fatiguer l'esprit qu'à l'éclairer, l'Auteur a écarté tout ce qui est plus ingénieux qu'utile; il s'est borné à ne donner que les règles qu'il faut sçavoir pour pouvoir exceller dans les Sciences, dans les Beaux-Arts & généralement dans tous les emplois dont les fonctions dépendent de la perfection des talens de l'esprit.

M. C. ne s'est point épargné le travail pénible de l'arrangement, ordinairement si négligé, & néanmoins si nécessaire pour la clarté. Tous ses exemples sont bien choisis, & toujours tirés des choses dont on a ordinairement des idées justes sans avoir étudié aucune science. Il divise la Logique en deux Parties, & chaque Partie en quatre Chapitres.

La Première Partie contient les réflexions sur les pensées, & la seconde les réflexions sur les expressions des pensées. L'homme est né pour la so-



ciété: par conséquent, pour jouir des avantages qu'elle peut lui procurer, il est obligé de communiquer aux autres ses pensées invisibles & cachées dans son esprit, & de les revêtir des signes qui en sont les expressions. Une bonne Logique ne doit pas se borner à donner les règles des pensées, elle doit encore prescrire ce qu'il faut observer pour les manifester aux autres clairement par la diction, la parole & les mots dont on se sert le plus souvent & le plus efficacement pour cet effet. On contracte l'habitude d'articuler des sons sans entendre la signification, parce qu'on apprend la plupart des mots dont on se sert, avant que de connoître les pensées & les choses qu'ils signifient. Pour mieux remédier à cet abus, M. C. ne traite dans la première Partie que des pensées, & dans la seconde, des signes par lesquels on les exprime.

Les principales manières de penser, auxquelles on peut rapporter toutes les autres, se réduisent à quatre, qui sont *concevoir, juger, raisonner & arranger*. C'est pourquoi dans le premier Chapitre M. C. traite de l'*idée*; dans le second, du *jugement*; dans le troisième, du *raisonnement*; dans le quatrième, de la *méthode*. Il est impossible de bien juger, de bien raisonner & de bien arranger ses pensées sans avoir des idées exactes & justes. Ce qui regarde les idées, est ce qu'il y a de plus important dans la Logique; tout le reste en dépend. Le premier Chapitre contient quatre articles. L'Auteur considère l'idée du côté de son objet dans le premier article; du côté de sa cause dans le second, du côté de son sujet dans le troisième, & dans le quatrième M. C. parle des vraies & fausses idées.

Le second Chapitre est divisé en trois articles.  
1°. M. C. considère le jugement du côté de l'esprit

qui juge. 2°. Du côté des idées dont il est composé ; 3°. Du côté des choses dont on juge.

Dans le troisième Chapitre il prouve que pour juger si un raisonnement est bon ou mauvais, on n'a besoin que d'une seule règle, qui renferme toutes les autres que donne la Logique. Il n'y a personne qui n'ait assez d'intelligence pour comprendre cette règle qu'on explique très-clairement.

Après avoir parlé de la méthode en général dans le quatrième Chapitre, M.C. donne dans le premier article les règles communes à la méthode *analytique* & à la méthode *synthétique* ; dans le second, les règles particulières de la méthode analytique, & dans le troisième les règles particulières de la méthode synthétique.

La seconde Partie contient des réflexions très-utiles pour bannir toute équivoque & toute ambiguïté du style, & pour le rendre tel qu'il soit même impossible de n'être pas entendu. Il est très-important pour la fin de la Logique, qui est de bien penser, d'entendre les divers usages des sons distincts & articulés, qui sont, pour ainsi-dire, les instrumens dont les hommes se servent pour faire connoître aux autres ce qui se passe dans leur esprit.

Dans le premier Chapitre, l'Auteur parle du *terme*, qu'on appelle aussi *nom*, qui est le signe qui exprime l'*idée* ; dans le second, de la *proposition*, dont on se sert pour manifester la pensée qu'on nomme *jugement* ; dans le troisième, de l'*argumentation*, qui est l'expression du raisonnement, & dans le quatrième, de la manière d'étudier & d'enseigner, qui répond à la méthode.

On trouve dans le premier chapitre non-seulement les moyens propres à remédier aux imperfections

naturelles du langage, & au mauvais usage qu'on fait fréquemment des termes, mais encore des réflexions très efficaces pour lever les obstacles que les termes mettent au discernement des idées.

Le second chapitre traite de la proposition; il contient deux articles. Dans le premier M. C. explique tout ce qui concerne la proposition *vocale* ou *verbale*, qui est le signe par lequel on manifeste la pensée qu'on nomme *jugement*, qu'on peut appeler proposition *mentale*; & dans le second il parle de la *définition* & de la *division*, qui sont deux propositions dont on fait un grand usage dans les sciences.

Il est parlé dans le troisième chapitre de l'*argumentation*, qui exprime le raisonnement. Ce chapitre est divisé en quatre articles. Le premier traite du syllogisme *vocal* ou *verbal*, qui répond au *mental*, qui est une sorte de pensée qui a été expliquée dans le troisième chapitre de la première partie. L'Auteur démontre géométriquement & d'une manière claire & laconique les règles des syllogismes, dans la vue d'exercer l'esprit. Ce qui regarde l'enthimême, est expliqué dans le second article; M. C. parle, dans le troisième, des argumentations composées de plus de trois propositions, & dans le quatrième, des sophismes.

La manière d'étudier & d'enseigner, qui répond à la méthode, est le sujet traité dans le quatrième chapitre, qui renferme deux articles. Le premier regarde la manière d'étudier, & le second celle d'enseigner. Toutes les choses contenues dans l'ouvrage entier, sont rapprochées avec tant d'art, qu'elles ne font qu'un petit *in-8<sup>o</sup>*. de 238 pages, sans la préface, où l'on justifie le titre de cette Logique, qui est *la clef des Sciences & des Beaux-Arts*. Elle se vend à Paris, chez Jean Desaint & Cht.

*Saillant*, Libraires, rue Saint Jean-de-Beauvais, & chez Jean-Thomas *Herissant*, rue St. Jacques, à S. Paul & S. Hilaire.

LETTRES sur l'esprit de Patriotisme, sur l'idée d'un Roi Patriote, & sur l'état des Partis qui divisoient l'Angleterre, lors de l'avenement de GEORGES I. Ouvrage traduit de l'Anglois. A Londres, 1750, in-8°. pp. 255. Prix 4 livres.

Quiconque sçaura que ces Lettres sont du célèbre Lord *Bollenbrocke*, aura, sans doute, beaucoup d'empressement à lire cette Traduction, à laquelle le nom des Traducteurs ajoute un nouveau prix.

DEMONSTRATION du Principe de l'Harmonie, servant de bâte à tout l'Art musical théorique & pratique; approuvée par Messieurs de l'Académie Royale des Sciences, & dédiée à M. le Comte d'Argenson, Ministre & Secrétaire d'Etat. Par M. Rameau. A Paris, chez *Durand*, rue S. Jacques, au Griffon; *Pissot*, Quai des Augustins, à la Sageffe, 1750. Avec Approbation & Privilège du Roi. In-8°. pp. 112, sans y comprendre le rapport des Commissaires de l'Académie des Sciences, lequel en occupe 47.

L'ART de mesurer sur mer le Sillage du Vaisseau. Avec une idée de l'état d'armement des Vaisseaux de France. Dédié aux Marins. Par M. *Sauvrien*, Ingénieur de la Marine. A Paris, Quai des Augustins, chez *Antoine Jombert*, Libraire du Roi, pour l'Artillerie & le Génie, au coin de la rue Gît-le-Cœur, à l'Image Notre-Dame. 1750, in-8°. pp. 245. Cet ouvrage est accompagné de Planches.

LE SPECTACLE de la Nature, Tome 8, contenant ce qui regarde l'homme en société avec Dieu. A Paris, chez la veuve *Etienne*, & fils, rue Saint

Jacques , à la Vertu, 1750. Avec Privilege. *In-12.*  
Premiere Partie , pp. 436. Seconde Partie , pp.  
388.

LA VIE de *Pierre Aretin*. Par M. de Boispreaux.  
*A la Haye* , chez Jean Neaulme , 1750. Petit in-  
12 , pp. 232.

MEMOIRES LITTERAIRES sur differens sujets  
de Physique , de Mathématique , de Chymie , de  
Médecine , de Géographie , d'Agriculture , d'His-  
toire naturelle , &c. Traduits de l'Anglois par  
M. Eydous. *A Paris* , chez André Cailleau , rue  
S. Jacques , à S. André , 1750. Avec Privilege.  
*In-12.* pp. 370.

INSTRUCTION PASTORALE de M. l'Evêque de  
Grenoble , sur le Sacrement de Pénitence & sur la  
Communion. *A Grenoble* , chez Giroud , Imprim-  
meur Libraire , au Palais. 2 vol. in 4<sup>o</sup>.

Notre suffrage ajouteroit peu à l'estime qu'on  
doit à cet excellent ouvrage & à son respectable  
Auteur. Il nous convient tout au plus de rappor-  
ter en cette occasion ce que nous avons entendu  
dire. Les personnes les plus capables de bien juger  
nous ont assuré qu'il n'avoit encore paru , sur la  
matiere que M. l'Evêque de Grenoble a traitée ,  
aucun ouvrage aussi complet que l'Instruction  
de ce sçavant Prélat.

HISTOIRE des Révolutions de l'Empire de Cons-  
tantinople , depuis la fondation de cette Ville jus-  
qu'à l'an 1453 , que les Turcs s'en rendirent maî-  
tres. Par M. de Burigny. *A Paris* , chez Deburé ,  
l'aîné , Libraire , Quai des Augustins , à l'Image  
Saint Paul , 1750 , 3. vol. in-12.

HISTOIRE de l'Isle de Corse , contenant en abre-  
gé les principaux événemens de ce Pays , le génie,  
les mœurs & les coûtumes de ses habitans , leur  
dénombrement actuel ; avec des Réflexions mora-

les & politiques sur leur Gouvernement, tant ancien que moderne; un détail historique de la Colonie Grecque qui y est établie depuis 1676; l'histoire véritable du prétendu Roi Théodore, & la réfutation de toutes les fables qui ont paru jusqu'à présent sur son compte. *A Nancy*, chez *Abek Denis Cusson*, Imprimeur-Libraire sur la Place, au nom de *Jesus*, 1749, in-8°. pp. 300. On a joint à cet Ouvrage une Carte Géographique, corrigée par l'Auteur.

DEUX DISCOURS, l'un sur la Convalescence du Roi, l'autre sur la Paix, traduits du Latin de *M. le Beau*, de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, & Professeur de Rhétorique au Collège des Grassins. Par *M. Masson*, Trésorier de France. *A Paris*, chez *Thiboust*, Imprimeur du Roi & de l'Université, Place de Cambrai, & *Saillant*, Libraire, rue S. Jean-de-Beauvais, vis-à-vis le Collège, 1750, in-12. pp. 193.

LES VRAIS PLAISIRS, ou *les Amours de Vénus & d'Adonis*. *A Amsterdam*, chez *Pierre Mortier*, Libraire, 1750, in-12. pp. 78.

On nous a dit que cette petite brochure étoit d'un Auteur, dont le nom doit prévenir en faveur de l'Ouvrage.

CHROA-GENESIE, ou *Génération des Couleurs*, contre le Système de *Newton*. Présentée au Roi. Par *M. Gautier*, Pensionnaire de Sa Majesté, Inventeur de l'Art de graver & d'imprimer les Tableaux à quatre couleurs, 1749, in-12. pp. 79.

Cette Dissertation a été lûe à l'Académie des Sciences par l'Auteur, le Samedi 22 Novembre, & le Mercredi 26 du même mois, 1749.

LETTRÉ sur l'*Electricité Médicale*, qui contient des Expériences singulieres, relatives à la Médecine, & les Effais surprenans d'administrer des remèdes

par le moyen de l'Electricité; écrite de Venise par M. *Pivati*, de l'Académie de Bologne, à M. *Zanotti*, de la même Académie. A Paris, chez *Debure*, l'aîné, Quai des Augustins, 1750, in-12. pp. 40.

DESCRIPTION d'un Monument découvert dans la Ville de Rheims en 1738. A Rheims, chez *Gabriel Desaint*, Libraire, rue des Tapissiers, à l'Annonciation, 1749, in-12. pp. 15.

MEMOIRS de Mlle de *Fanfiche*. A Amsterdam, chez *Pierre Mortier*, 1750, in-12. Première Partie, pp. 117. Seconde Partie, pp. 121.

*Poirion*, *Desprez*, & *Cavelier*, fils, se disposent à donner une nouvelle Edition du Dictionnaire de Rimes de *Richelot*. Un habile Grammairien a perfectionné & augmenté considérablement cet ouvrage. Nous parlerons plus au long de cette Edition, qui doit paroître dans six mois.

*Charles-Antoine Jombert* propose des souscriptions pour la seconde partie de l'ARCHITECTURE HYDRAULIQUE, de M. *Belidor*, Colonel d'Infanterie, &c. On trouvera le *Prospectus* dans le prochain Mercure.

LES CAPRICES DU SORT, ou l'Histoire d'*Emilie*; Par Mlle de S. Ph. \* \* \*. Deux Parties, 1750, in-12. Première Partie, pp. 147. Seconde Partie, pp. 149.

Nous n'avons pas encore eu le tems de lire ce petit Roman, mais une personne désintéressée nous a assuré que la Demoiselle, qui l'a composé, est également distinguée par son esprit & par ses charmes. Ce n'est pas une raison pour que l'ouvrage soit généralement applaudi par les Dames, mais l'Auteur paroît pouvoir se flatter d'avoir tous les hommes dans son parti.

L'HEUREUX BUVEUR. Cantatille à voix seule;

avec symphonie. Basse-Taille. Par M. le Fevre, Organiste de S. Louis en l'Isle. *A Paris*, chez le Clerc, rue du Roule; Mad. Boivin, rue S. Honoré; Mlle Castagneri, rue des Prouvaires, & Janvier, rue S. Jacques, à la Place des victoires.

VAUDREVILLES, MENUETS, CONTREDANSES, & *Airs détachés*, chantés sur les Théâtres des Comédies Françoisse & Italienne, lesquels se jouent sur la Flûte, la vielle, la musette & le violon. *A Paris*, aux adresses ordinaires des Marchands de Musique, & chez Cailleau, Libraire, rue S. Jacques.

**L'**Académie de Pétersbourg, à laquelle préside le Comte Rasumowski, Grand-Chambellan, Chevalier de l'Aigle blanc, de Saint Alexandre & de Sainte Anne, propose pour sujet de Prix cette Question : *Si toutes les inégalités qu'on observe dans le mouvement de la Lune sont conformes à la Théorie de Newton, & quelle est la vraie Théorie de toutes ces inégalités, en vertu de laquelle on peut déterminer, pour quelque tems que ce soit, le lieu de la Lune.* Le Programme est en Latin.

Le Prix sera une somme de cent Ducats, faisant cent Pistoles monnoye de France, ou une Médaille de cette valeur; ceux qui considereront la grandeur de la Question, jugeront aisément que la gloire fera la plus grande partie de la récompense.

Avant le premier Janvier 1751 les aspirans au Prix enverront leurs Dissertations au Comte Rasumowski, en observant d'y mettre une Sentence, & d'écrire leur nom dans un autre papier cacheté. Ces pièces seront écrites ou en Latin, ou en François, ou en Allemand, ou en Langue Russe.

C'est le premier Prix que l'Académie de Pétersbourg propose au Public.



## SECONDE LETTRE \*

*De M. Roussille, Chirurgien Oculiste à Chartres, à M. \* \* \* Docteur en Médecine, servant de Réplique à la Réponse de M. Daviel, inserée dans le Mercure de Juillet 1749.*

**J**E ne suis pas surpris, Monsieur, que vous n'ayez pas été fort touché de la Réponse que M. Daviel a faite à la Lettre que j'ai eu l'honneur de vous adresser vers la fin de l'année 1748. Je vous avoue que si notre dispute n'intéressoit que les gens de l'Art, & que nous n'eussions pour Juges que des personnes éclairées comme vous, je n'aurois pas même été tenté de lui répliquer. Je suis persuadé que tous ceux qui voudront bien se donner la peine de relire ma première Lettre, de comparer entr'eux les differens endroits de la réponse de M. Daviel, & de parcourir les Auteurs qu'il nomme aux endroits cités, trouveront aisément la solution de toutes ses difficultés; mais comme cela demande quelque application & que les hommes fuyent le travail, je vais tâcher de le leur épargner, en réunissant moi-même sous leurs yeux ces differens points de comparaison.

Ma dispute avec M. D. roule sur deux points.

1°. Les Cataractes adhérentes au bord postérieur de l'uvée, sont-elles si communes, que sur 61 Cataractes il s'en trouve 19 de cette espèce?

\* La première se trouve dans le Journal de Verdun; Février 1749.

2°. Ces sortes de Cataractes , lorsqu'elles se rencontrent , sont-elles curables ?

M. D. soutient l'affirmative sur l'un & l'autre point , & moi je suis pour la négative : c'est ce qu'il s'agit d'éclaircir.

Je soutiens donc premièrement que les Cataractes adhérentes ne sont pas à beaucoup près si communes , qu'il s'en rencontre presque un tiers de cette espèce. Sans répéter ici ce que j'ai dit sur cet article dans ma première Lettre , je veux tirer mes preuves de la réponse même de M. D. Ses aveux & son silence me serviront également.

J'ai admis dans ma première Lettre deux cas où les Cataractes peuvent devenir adhérentes à la partie postérieure de l'uvée. \*

Le premier , c'est lorsqu'une Cataracte étant extrêmement ancienne , l'humeur que *Morgagny* a découvert entre la face antérieure du cristallin & sa capsule , s'est desséchée. Ce dessèchement colle d'abord antérieurement le cristallin à sa capsule , & l'humeur aqueuse devenant plus gluante & plus visqueuse , par la même cause qui a épaissi l'humeur de *Morgagny* , jusqu'à la dessécher , la membrane antérieure de la capsule du cristallin peut devenir adhérente au petit bord de l'uvée. J'ajoutois que l'ancienneté des Cataractes n'attiroit pas toujours à beaucoup près ce dessèchement & cette adhérence : qu'elle étoit rare au contraire , & que d'habiles Oculistes , comme feu M. Du Petit le Médecin , la nioient même tout-à-fait.

Le deuxième cas où les Cataractes deviennent adhérentes , c'est lorsqu'après des contusions dans l'œil , des ophthalmies internes considérables , il arrive des déchiremens , des ulcérations à l'uvée ,

\* *Journal de Verdun* , Février 1749 , p. 103.

à la portion antérieure de la capsule du cristallin, &c. Ces accidens sont très-capables de coler cette capsule, non seulement au cristallin & au petit bord de l'uvée, mais même à toute la lame postérieure de l'uvée, qu'elle ne touche jamais dans l'état naturel, à cause de sa convexité, comme tous les Anatomistes en conviennent.

M. D. rejette le premier cas, & il paroît embrasser le sentiment de M. Du-Petit. Je n'ai garde de m'y opposer, puisque cela fait pour moi, & que j'incline moi-même pour cette façon de penser. Je n'en ai fait mention que pour lui accorder tout ce que je pouvois.

Mais au second il prétend en ajouter un troisième; sur lequel il veut bien avoir la bonté de m'instruire. Ce sont, dit-il p. 6, \* *les piquures d'épine, d'épingles, de ciseaux, d'aleines, & autres instrumens tranchans & piquans.* Je lui suis assurément obligé de sa bonne volonté; mais avec un peu de logique il se seroit apperçû que sa division n'est pas tout-à-fait régulière, puisque son troisième membre se trouve renfermé dans le second. Le second cas, ai-je dit, où les Cataractes deviennent adhérentes, c'est *lorsqu'il arrive des déchiremens, des ulcérations à l'uvée, à la portion antérieure de la capsule du cristallin, &c.* Or, que ces déchiremens, ces ulcérations, soient causés par des contusions, *des piquures d'épine, d'épingles, de ciseaux, d'aleines, & autres instrumens tranchans & piquans,* ou des ophthalmies internes considérables, &c. ce sont toujours des déchiremens, des ulcérations, &c. les différentes causes de ces déchiremens peuvent tout-au-plus donner lieu à une sous-division, mais elles ne forment point chacune eu particulier des

\* *Mercur de France, Juillet 1749, p. 211.*

cas differens, l'effet étant le même; ou bien M. D. feroit forcé lui-même, au lieu de deux cas auxquels il se restraint, d'en admettre six ou sept, ou un bien plus grand nombre; car les instrumens piquans, tranchans, contondans peuvent varier à l'infini. Mais il étoit question des déchiremens & des ulcérations de l'œil, & non de leurs causes; c'est pourquoi je ne me suis pas crû obligé d'en faire une énumération exacte.

Ajoutons à ceci, que du nombre des causes qui peuvent rendre une Cataracte adhérente dans le second cas, M. D. rejette l'ophtalmie, après cependant l'avoir admise quelques lignes plus haut dans la même page. *Ainsi*, dit-il, p. 8, \* en parlant de l'ophtalmie, *cette prétendue adhérence est absolument fautive, quoiqu'en dise M. Rouffille*. Point de dispute encore avec lui sur cet article. Plus il restreindra le nombre des causes de l'adhérence des Cataractes, & plus il me fournira de moyens contre lui.

Ces causes se réduisent donc, selon M. D. aux contusions & aux piquures d'épines, d'épingles, de ciseaux, &c.

Or je demande à tous les Oculistes de l'Europe, si, sur les Cataractes qui se présentent à eux, & sur lesquelles ils sont consultés, il s'en trouve, je ne dis pas un tiers, comme le prétend M. D. mais un vingtième, un cinquantième même, qui viennent de quelques-unes de ces causes. Je demande à M. D. lui-même, si les dix-neuf qu'il a abbattues à Paris, & qu'il a crûes adhérentes, avoient été causées par quelqu'un de ces accidens. Je ne vois que celle de Mad. de Vandeuil qui ait été produite à la suite d'un coup au-dessus de l'œil affecté. \*\* Si

\* *Ibid.* p. 272.

\*\* *Cette Cataracte elle-même doit être rayée du*

Les autres eussent eu une pareille cause, il n'eût assurément pas manqué de nous en faire l'histoire dans sa première ou du moins dans sa seconde Lettre, & son silence doit passer pour une preuve du contraire. Je conclus donc que les Cataractes, qui sont causées par des contusions ou des piquûtes d'épines, d'épingles, &c. étant rares, & cependant les seules, suivant M. D. qui deviennent adhérentes, il s'ensuit nécessairement, suivant les propres principes, que les Cataractes adhérentes à l'uvée doivent être extrêmement rares.

Mais que répondre au passage que M. D. nous cite d'Antoine Maître-Jean. Cet Oculiste si célèbre, si expérimenté, qui a vû un si grand nombre de Cataractes, en a dû voir sans doute un nombre considérable d'adhérentes. Point du tout : il en a vû deux ; encore ne l'étoient-elles pas, suivant les principes de M. D. car elles n'étoient point venues à la suite de contusions ni de piquûtes. On pourroit même réduire ces deux à une seule, car des deux Cataractes dont Maître-Jean parle à la page citée, il n'y en a qu'une, dont il dise clairement qu'elle étoit adhérente. C'étoit bien la peine de citer Antoine Maître-Jean.

M. D. en cite trois autres qu'il a vûes lui-même. Celles-ci sont plus en règle que celles de Maître-Jean. \* Mais en lui accordant pour le moment tout ce qu'il en dit, qu'en conclure pour la Thèse qu'il soutient ? Que peut-être parmi des milliers de Cataractes que M. D. a vûes ( car que n'a-t'il point vû & fait ? ) il s'en soit trouvé trois vrai-

*nombre de celles dont il est ici question, puisqu'il n'est point dit que le coup que la Dame de Vandeuil reçut au-dessus de l'œil, y ait produit déchirement ou ulcération.*

*\* Je discuterai plus bas ces trois Faits.*

ment adhérentes, il s'ensuit bien qu'il y a des Cataractes adhérentes ( ce dont je conviens & suis toujours convenu, quoique M. D. m'impute le contraire, p. 16. \*) mais il en résulte aussi qu'elles sont très-rares, ce que j'ai toujours soutenu.

Vous voyez, Monsieur, déjà sur cet article, que je n'ai rien avancé de trop, en vous disant que M. D. dans la réponse me fourniroit des moyens suffisans pour le réfuter. Mais voici quelque chose de plus curieux. Je vais retourner la médaille & vous faire voir que s'il établit des principes qui prouvent que les Cataractes adhérentes sont rares, il en pose en même-tems d'autres qui prouvent au contraire que toutes les Cataractes sont adhérentes.

Selon cet Oculiste, p. 9, \*\* l'adhérence des Cataractes occasionnée par les piquûres & les coups, est peu de chose; ce n'est pas ce qui forme la grande adhérence dont il entend parler; le voici. » Tous ceux qui ont examiné l'œil, sçavent » que la membrane du cristallin est unie aux pro- » cès ciliaires, & beaucoup plus dans les inflam- » mations de la choroïde, que dans l'état naturel. » ( Voilà, n'en déplaise à M. D. les adhérences oph- » thalmiques rétablies. ) C'est directement dans cet » endroit, qui fait les limites de la chambre posté- » rieure de cet organe, que le cristallin, dont la » membrane est pour lors fort épaisse, se rend si » adhérent aux procès ciliaires, qu'il est toujours » très-difficile de l'en pouvoir séparer, de même » que dans l'état de mollesse des Cataractes. C'est » donc dans cet endroit que l'Oculiste éclairé a be- » soin de tout son jugement pour conduire avec » adresse son aiguille jusqu'à cette digue, afin de

\* *Ibid.* p. 221.

\*\* *Ibid.* p. 213. 214.

» la détruire & de renverser le cristallin avec sa  
» membrane.

Voilà donc un premier principe. Remarquez ;  
s'il vous plaît, Monsieur, que l'union dont parle  
M. D. n'est pas simplement un attouchement, *c'est*  
*une union*, plus forte à la vérité dans les inflam-  
mations de la choroïde que dans l'état naturel,  
mais réelle néanmoins, & même forte, p. 15, \*  
dans cet état, & qui forme une *digue*, qu'il faut  
détruire avec adresse par le moyen de l'aiguille  
pour abattre la Cataracte. Je n'examine point la  
vérité de cette assertion, je la suppose, parce  
que je ne veux faire qu'un argument *ad hominem*.

Le second principe de M. D. p. 10, \* \* c'est  
» que, selon lui, pour guérir toute espèce de Ca-  
» taracte & la guérir radicalement, *il faut abattre*  
*le cristallin avec sa capsule, & le loger dans l'hu-*  
*meur vitrée*, sans quoi il est moralement impossi-  
» ble de rendre l'œil net, & que la vûe se fasse par-  
» faitement.

Vous sçavez bien que ce second principe est dia-  
métralement opposé à ma façon de penser : je le  
réfuterai dans un autre endroit, mais ce n'est pas  
ici le lieu, & je veux tout accorder à M. D.

Ne suit-il pas évidemment de ces deux principes,  
que toute Cataracte est réellement adhérente, de  
quelque espèce qu'elle soit, plus ou moins à la vé-  
rité, & par conséquent qu'il n'est pas possible d'en  
abattre une seule sans causer des ruptures & des  
déchirements, au moins aux procès ciliaires, ce qui  
doit attirer de fâcheux accidens. Ces conséquences  
sont avouées par M. D. il les expose même avec  
énergie. » Comme la capsule, dit-il, p. 15 \* \* \*

\* *Ibid.* p. 2. 19.

\* \* *Ibid.* p. 214.

\* \* \* *Ibid.* 219.

## 198 MERCURE DE FRANCE.

» est fortement attachée aux procès ciliaires , ains  
 » que nous l'avons déjà dit , & qu'elle s'enclave  
 » même dans toute la circonférence de la rétine en  
 » forme de langué de gueule , il est moralement  
 » impossible qu'en pressant avec l'aiguille sur le  
 » corps du cristallin antérieurement ou postérieu-  
 » rement , pour le faire sortir de sa membrane ou de  
 » son chaton , les procès ciliaires qui font par-  
 » tie de la choroïde , ne soient tirailés de-même  
 » que la rétine ; par conséquent tout le fond de  
 » l'œil en souffrira de violentes secousses & com-  
 » motions ; tous les vaisseaux sanguins & limpha-  
 » tiques , & sur tout les petits filets nerveux qui  
 » répondent à ces parties , se trouveront déchirés  
 » & crispés dans leurs principes , & se retireront à  
 » peu près comme une corde à boyau qui se casse  
 » lorsqu'elle est bien tendue. De-là il arrive de  
 » violentes douleurs à la tête , aux oreilles , aux  
 » dents , dans toute la circonférence de l'œil & de  
 » l'orbite , suivies de vomissemens & d'une insoïté  
 » d'autres accidens , & enfin quelquefois de la su-  
 » puration totale de cet organe , sans que l'iris ait  
 » été ni touchée ni blessée en aucune maniere.

Tous ces accidens peuvent effectivement suivre  
 le déchirement des procès ciliaires , & ils doivent  
 être fort ordinaires , ou même arriver toujours  
 après les opérations de M. D. s'il opere d'une ma-  
 niere conforme à ses principes. *Il est moralement  
 impossible , dit-il , qu'ils n'arrivent pas.*

Mais pourquoi cet Auteur , après avoir mis en  
 thèse , que pour guérir toute espèce de Cataracte , il  
 faut abbatre le cristallin avec sa capsule , & le loger  
 dans l'humour vitré , vient-il nous dire ici que  
 dans l'opération de la Cataracte on fait sortir le cris-  
 tallin de sa membrane ou de son chaton. C'est en-  
 core une petite contradiction qui démontre com-



**THE NEW YORK  
PUBLIC LIBRARY.**

**ASTOR, LENOX AND  
TILDEN FOUNDATIONS.**

JETTONS DE L'ANNEE 1750.

II



III



IV



VII



VI



IX

X



bien il entend sa matiere. *Risum teneatis amici?*

Les funestes inconveniens qui suivent presque toujours, de l'aveu même de M. D. du déchirement des procès ciliaires me conduisent naturellement à l'examen du second point de notre dispute.

*La suite pour le Mercure prochain.*

## DEVISES

*Pour les Jettons de l'année 1750.*

### TRESOR ROYAL.

**U**N Machine Hydraulique sur une riviere. *Haurit ut spargat.* Elle ne puise que pour répandre.

### PARTIES CASUELLES.

Un fleuve grossi par les eaux de la pluye. *Crescit-que cadentibus undis.* Il grossit des eaux qui tombent de toutes parts.

### CHAMBRE AUX DENIERS.

Le Rameau d'or. *Regali splendet usu.* Il tire son éclat de l'usage qui s'en fait pour le Prince.

### ORDINAIRE DES GUERRES.

Jupiter tenant sa foudre en bas. *Jam satis terruit.* Elle a assez épouvanté la terre.

### EXTRAORDINAIRE DES GUERRES.

Un Olivier, auquel sont attachés la massue, les flèches & la peau de Lion, d'Hercule. *Hic possuisse juvat.* Il est satisfait de les y avoir déposés.

## B A T I M E N S .

Un Aigle établissant son aire au haut d'un rocher. *Placida post fulmina cura.* Après avoir porté la foudre, elle s'occupe de soins plus paisibles.

## A R T I L L E R I E .

Un Bélier. *Ludens verberat auras.* C'est en le jouant, qu'il frappe les airs.

## M A R I N E .

L'Etoile de Castor & de Pollux s'élevant au-dessus d'une mer agitée. *Unda recumbit.* Elle calme la tempête.

## M A I S O N . D E L A . R E I N E .

Un Rosier chargé de fleurs. *Auget fecunda decorem.* Sa fécondité augmente sa beauté.

## M A I S O N D E M A D A M E L A D A U P H I N E .

Une Aurore sur son char. *Sperata nuncia lucis.* Elle annonce le beau jour que l'on attend.

## E X P L I C A T I O N D E L A M E D A I L L E .

**L**A Paix est représentée sous un Pavillon à l'antique. Cette Déesse est caractérisée par une branche d'olivier qu'elle tient d'une main, & par une corne d'abondance renversée, qu'elle tient de l'autre. Elle est assise au milieu des différens attributs des Arts, des Sciences & du Commerce.

Légende. *Salus generis humani.* Le bonheur du genre humain.

Et dans l'Exergue, *Pax Aquis granensis*, xviii Octobris M. DCC. XLVIII. La Paix signée à Aix-la-Chapelle, le 18 Octobre 1748.



**THE NEW YORK  
PUBLIC LIBRARY.**

**ASTOR, LENOX AND  
TILDEN FOUNDATIONS.**

**THE NEW YORK  
PUBLIC LIBRARY.**

**ABTOR, LEVINE AND  
TILDEN FOUNDATIONS.**

THE NEW YORK  
PUBLIC LIBRARY.  
ASTOR, LENOX AND  
TILDEN FOUNDATIONS.





## RECIT DE BASSE.

**R**edoutez l'éclat du Tonnerre ,  
 nblez que sous vos pas ne s'entrouvre la Terre ;  
 s commettez , Grégoire , un forfait odieux .  
 Elémens vont vous livrer la guerre ;  
 s offensez les mortels & les Dieux ;  
 ste encore , hélas ! du vin dans votre verre .



## S P E C T A C L E S .

Le 2 Février , jour de la Purification , le Concert donné au Château des Thuilleries , comença par une symphonie. M. *Daquin* , Organiste du Roi joua seul. On chanta ensuite *Dixit insipientes* , Motet à grand chœur de M. *Richer* , Organiste de la Musique de Sa Majesté M. *France de Termazine* , Allemand , exécuta un Concerto de Basson. *Confitebor tibi , Domine* . Motet à grand chœur de feu M. *de la Lande* , suivit ce Concerto. M. *l'abbé* , fils , jona seul du violon , & le Concerto fut terminé par *Jubilate Deo* , Motet à grand chœur de M. *Mondonville* .

L'Académie Royale de Musique donna le premier du même mois la vingt-cinquième & dernière représentation de *Zoroastre* .

Elle reprit le 3 le Ballet de *Platée* , qu'elle continua le 5 , le 8 , le 10 & le 12 . La musique brillante de ce Ballet a été applaudie comme dans la

nouveauté. On joua le 13 & le 15 les *Caractères de l'Amour*. Le *Carnaval du Parnasse* le fut le 17, le 19 & le 20.

Le 22, la même Académie remit au Théâtre la Tragédie de *Tancrede*, dont les paroles sont de feu M. *Danobet*, de l'Académie Française, & la musique du fameux *Campra*. Dans les deux Partis qui divisent les Amateurs de l'Opera, il est également des Enthoufiastes, qui ennemis de leurs propres plaisirs, voudroient proscrire tous les ouvrages qui ne sont pas du genre dont ils se sont déclarés les protecteurs. Le Public, non-seulement plus juste, mais plus éclairé sur ses intérêts, fait le même accueil au beau de tous les genres. Après avoir admiré un ouvrage de *Lulli* & des autres Mélodistes célèbres, il court en foule à un nouvel Opera de M. *Rameau*. De même, lorsqu'après un Opera de M. *Rameau* l'on nous en donne un de quelqu'un des Musiciens qui se sont plus attachés aux graces du chant qu'à la grande harmonie, on n'est pas moins charmé de la mélodie séduisante & de la touchante expression de l'ancienne musique, que des sçavans accords de la moderne. Le succès éclatant de cette reprise de *Tancrede* est une preuve de ce que nous avançons.

Les Comédiens François représentèrent le 11 pour la première fois la Comédie intitulée *la Force du Naturel*, Pièce en cinq Actes & en vers, de M. *Nericault Desfontaines*, de l'Académie Française. Cet ouvrage n'a pas d'abord reçu tous les applaudissemens qu'il méritoit, mais depuis on l'a rendu justice, & il est regardé comme très-digne de l'illustre Auteur du *Glorieux* & du *Philosophe marié*.

Le 20, les Comédiens Italiens jouèrent une nouvelle Comédie, qui a pour titre, *Arlequin & Stapin morts vivans*, & à laquelle sont joints deux

Divertissemens très-agréables, de la composition de M. de Hesse.

La Dlle *Foulquier*, âgée de dix ans, & qui tous les jours dans les Ballets de ces Comédiens excite tant d'admiration, joua le 23 le rôle de la Débutante dans la Pièce des *Débuts*, & la perfection avec laquelle elle s'en acquitta, doit étonner autant que ses talens prématurés pour la danse.



## FRANCE.

*Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.*

**M**R Coignard ayant fondé un nouveau Prix d'Eloquence, l'Université le donnera, pour la première fois, à la distribution générale des Prix, qu'elle fait chaque année au commencement du mois d'Août. Elle propose pour sujet : *Gallicis Litteris, ut stent incolumes & florentes, necessarium est idem, unde orta educataque sunt, cum Græcis Latinisque commercium.*

Le 29 du mois de Janvier, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-sept cens cinquante livres; les Billets de la première Loterie Royale, à six cens quatre-vingt quinze, & ceux de la seconde à six cens vingt deux.

Le premier Février, la Reine entendit la Messe dans la Chapelle du Château, & Sa Majesté communia par les mains de l'Archevêque de Rouen, son Grand Aumonier.

Le 2, Fête de la Purification de la Sainte Vierge, les Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre du Saint Esprit, s'étant assemblés

Ivj

dans le Cabinet du Roi, Sa Majesté tint un Chapitre dans lequel Son Altesse S. M. le Comte de la Marche, & le Prince Stanislas de Jablonowsky, Palatin de Rava, furent nommés Chevaliers. Le Roi se rendit ensuite à la Chapelle, étant précédé de Monseigneur le Dauphin, du Duc de Chartres, du Comte de Charolois, du Comte de Clermont, du Prince de Conty, du Comte d'Eu, du Duc de Penthièvre, & des Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre. Sa Majesté, après avoir assisté à la Bénédiction des Cierges, & à la Procession qui se fit dans la Chapelle, entendit la Grande Messe célébrée pontificalement par l'Evêque Duc de Langres, Prélat Commandeur de l'Ordre, & chantée par la Musique. La Reine & Mesdames de France entendirent la Messe dans la Tribune

L'après midi, le Roi & la Reine, accompagnés de Monseigneur le Dauphin & de Mesdames de France, assistèrent au Sermon du Pere Beauvais, de la Compagnie de Jesus, & ensuite aux Vêpres qui furent chantées par la Musique.

Le premier Février, M. Hamelin, Recteur de l'Université, se rendit à Versailles, étant accompagné des Doyens des Facultés, & des Procureurs des Nations, & suivant l'usage il eut l'honneur de présenter un Cierge au Roi, à la Reine & à Monseigneur le Dauphin.

Le même jour, le Pere Olive, Vicaire Général des Religieux de la Mercy, accompagné de trois Religieux de leur Convent du Marais, eut l'honneur de présenter un Cierge à la Reine, pour satisfaire à l'une des conditions de leur établissement.

Le 5, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-sept cens soixante trois livres; les Billets de la premiere Loterie Royale à sept cens, & ceux de la seconde à six cens vingt-trois.

Le 15 du mois dernier, premier Dimanche du Carême, le Roi & la Reine entendirent dans la Chapelle du Château la Messe chantée par la Musique

L'après midi, leurs Majestés, accompagnées de Monseigneur le Dauphin & de Mesdames de France, assistèrent à la Prédication du Pere de Beauvais, de la Compagnie de Jesus.

La Reine accompagnée, de Monseigneur le Dauphin & de Mesdames de France, entendit le onze le Sermon du même Prédicateur.

On a appris par les dernières Lettres de Vienne, en Autriche, que l'Impératrice, Reine de Hongrie & de Bohême, étoit heureusement accouchée d'une Princesse le 4 du mois dernier, à neuf heures du soir.

Le 18, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-sept cens quatre-vingt livres; les Billets de la première Loterie Royale, à sept cens neuf, & ceux de la seconde à six cens vingt-cinq.

## L E T T R E

*A M. Remond de Sainte Albine.*

**I**L y a long tems, Monsieur, qu'un riche Habitant de cette Ville, grand amateur des Beaux Arts, se proposoit d'établir en France un Prix de Musique, comme il y en a d'Eloquence & de Poésie. La mort vient de le surprendre, avant d'avoir pû exécuter son projet. Il m'a laissé, en mourant, le soin de le remplir, & a assuré pour cet effet un fonds de douze mille francs, dont la rente de deux cens écus fera tous les ans le prix en question.

Vous connoissant aussi zélé pour le progrès des talens , j'espère , Monsieur , que vous voudrez bien contribuer à les augmenter , en inserant dans votre Recueil périodique le plan d'un établissement si propre à les faire paroître. On ne sçauroit trop employer de soins pour l'accroissement d'un Art qui nous donne tant de plaisir.

Le Prix de Musique que l'on propose est très-nécessaire pour nous faire connoître quelles sont nos richesses dans ce genre. Tout Auteur pourra travailler , & faire passer sans peine son ouvrage entre les mains de ceux qui seront nommés pour l'exécuter , & il n'aura point à craindre l'envie & la prévention. J'aurai l'honneur de vous mander , Monsieur , pour en avertir dans le Mercure prochain , le genre de Musique à traiter cette année , & l'ordre que l'on suivra dans l'envoi des Pièces & dans la distribution du Prix.

J'ai l'honneur d'être très-parfaitement , &c.

*Saint Paul.*

*A la Rochelle , ce 22 Janvier 1750.*



*MARIAGES ET MORTS.*

**L**E 9 Février , Pierre-François du Fresnel , Seigneur & Patron de Pèriers , Auguerny & autres lieux , épousa dans l'Eglise Paroissiale de Saint-Paul , Marie-Anne-Françoise Goujon de Gasville , fille de Jean-Prosper Goujon , Seigneur de Gasville , Iville , Ris & autres lieux , Conseiller du Roi en ses Conseils , Maître des Requêtes Honoraire

de son Hôtel, & ci-devant Intendant de la Généralité de Rouen, & d'Anne de Faucon de Ris.

Pierre-François est fils de défunt Jean-Antoine du Fresnel, Seigneur & Patron de Periers, & de Françoise-Elizabeth le Boucher. Cette famille est de Normandie, & établie dans la Ville de Caën.

Le 10, Pierre-Antoine-François Boinnet, Seigneur d'Ivry, la Vergne, la Touche, Mornai & autres lieux, Chevalier de l'Ordre Royal & militaire de Saint Louis, Lieutenant-Colonel du Régiment de la Reine, Cavalerie, épousa dans l'Eglise Paroissiale de St. Paul, Helène-Alexandrine Moreau, fille de François Moreau, Conseiller du Roi, & en ses Conseils d'Etat & Privé, Honoraire en sa Cour de Parlement & Grand Chambre d'icelle, Procureur du Roi au Châtelet de Paris, & de Françoise Robert. Antoine-François est fils de défunt Claude-François Boinnet, Seigneur de Bernay & autres lieux, & d'Antoinette-Anne Riquets. Cette famille est de Poitiers.

Le 5 Décembre de l'année dernière, Mathieu Pierre d'Armagnac, Chevalier de Justice des Ordres de Saint Lazare, & de Notre-Dame du Mont-Carmel, Lieutenant des Maréchaux de France, Seigneur de la Motte, de Marvilly, Piolant, Dolice, &c. mourut en son Château de la Motte, en Touraine, âgé de 75 ans. Il étoit marié avec Pauline Iforé d'Hervault, fille du Marquis de Pleumartin, dont il n'y a point d'enfans.

Son pere Jean d'Armagnac fut marié avec Catherine du Champ, qui fit un second mariage avec Cezar, Marquis de Rozel, Lieutenant Général des armées du Roi, mort en 1726 dans un âge fort avancé.

Jean avoit pour frere Charles d'Armagnac, Seigneur d'Iforé, qui de son mariage avec Marie

le Tillier eut Jean-Joseph-Bernard d'Armagnac, Chevalier, Seigneur d'Iforé, Salvert, &c. Lieutenant des Maréchaux de France. qui de N. Hue d'Armagnac, sa femme, eut pour fille unique Marie d'Armagnac, femme de N. le Coigneux, Chevalier, Baron, de la Roche-Turpin, Brigadier des Armées du Roi, mort en 1742, & mere de Gabriel-Joseph le Coigneux, Comte de la Roche-Turpin, Seigneur de Salvert, Anquitard, &c. Mestre-de-Camp, Cornette de la Compagnie des Chevaux-Legers de la Garde du Roi, tué à la bataille d'Ettinguen, à l'âge de 27 ans.

Jean-Bernard d'Armagnac avoit pour frere, Joseph-André d'Armagnac, Prêtre, Docteur en Théologie, Chancelier de l'Université de Poitiers, & Trésorier de l'Eglise Royale de Saint Hilaire-le-Grand de la même Ville, mort en 1746.

Jean & Charles d'Armagnac étoient fils de Jean d'Armagnac, Premier Valet de-Chambre & Maître d'Hôtel des Rois Henri IV & Louis XIII. Conseiller d'Etat, Gouverneur de Loudun, &c. & de Louise d'Aviau, Dame de Piolant.

Cette branche de la Maison d'Armagnac, qui vient de finir en la personne de celui qui donne lieu à cet article, étoit originaire du Bearn, & sortoit des Barons de Termes & de Sainte Christie. Cette Maison porte pour armes, d'argent au lion de gueule, surmonté de trois chevrons d'azur.

Le 6 Janvier. Henri-Louis-Paulin *Dagueffean*, fils de M. Dagueffean de Fresne, mourut âgé de six mois, & fut inhumé à Saint Roch.

Le 13, Marie-Magdelène de *Tourneburne de Saint Lumier*, épouse de Philibert *Durand d'Arx*, Conseiller du Roi en ses Conseils, Grand-Maître des Eaux & Forêts de France au Département de Bourgogne & de Bresse, Seigneur de Daby, & au



tres lieux, mourut âgée d'environ 60 ans sur la Paroisse de Saint Paul, & fut transportée en la Paroisse de Sainte Anne de Daby, Diocèse de Sens.

Le 14, Marie-Anne *Colbert*, veuve de Louis de Rochereouart, *Duc de Mortemart*, Pair de France, Prince de Tonnay Charente, Marquis de Lussac & autres lieux, Général des Galères, mourut âgée de 84 ans dans le Couvent des Dames de Sainte Marie, à Saint Denis en France, & y fut inhumée.

Marie-Anne étoit fille de Jean-Baptiste *Colbert*, Ministre & Secrétaire d'Etat, & de Marie *Charon*. La haute capacité de ce Ministre, son zèle & ses soins infatigables pour seconder les grandes vues que Louis XIV. avoit sur les Sciences, les Arts, la Marine & le Commerce, lui ont fait une réputation si juste & si solide, que son nom sera toujours un des titres les plus glorieux dont sa postérité puisse se décorer. Marie-Anne fut mariée le 14 Février 1679, & resta veuve le 3 Avril 1688; elle a eu cinq enfans de son mariage avec le Duc de Mortemart. 1°. Louis II. du nom, qui a continué la branche; 2°. Jean-Baptiste, qui a fait la branche des Comtes de Sainte Maure. 3°. Marie-Anne, née le 22 Novembre 1683; 4°. Lucrèce-Angélique, née le 31 Décembre 1684, Religieuse aux Filles de Sainte Marie de Saint Denis, morte le 7 Décembre 1725; 5°. Marie-Françoise, née le premier Janvier 1686, mariée le 17 Janvier 1708 à Michel Chamillart, Marquis de Cany, Grand Maréchal-de Logis; & en secondes noces, le 10 Décembre 1722, à Louis-Charles Taleyran, Prince de Chalais, Grand d'Espagne.

Le 16, Germain-Sebastien-Elizabeth, Comte de Rosmadec, Officier au Régiment du Roi, mourut & fut inhumé à Saint Sulpice. Il étoit fils de

Michel-Anne-Sebastien de Rosmadec , Marquis de Goulaine , & de Marie-Marguerite le Fevre d'Ormesson de Cheré , & petit-fils de Sebastien , Comte de Rosmadec , Marquis de Goulaine , & de Bonne-Elizabeth d'Espinoze.

Des Mémoires particuliers commencent la Généalogie de la Maison de Rosmadec par Rivallon de Rosmadec , vivant l'an de grace 892 , qui avoit épousé Adelle de Rostrenen , petite-fille de Guillaume de Rostrenen , Connétable de France sous Louis le Débonnaire ; mais nous nous en tenons à celle que cette Maison a présentée aux Etats de Bretagne. Le premier dont elle fasse mention , est Rivallon de Rosmadec , Chevalier , qui fonda l'Abbaye de Landevenec , l'an 1191 , du consentement d'Eleonore de Leon , sa femme , Princesse issue du Sang des anciens Princes de la Bretagne Armorique. On peut juger par là quelle est la noblesse & l'ancienneté de la Maison de Rosmadec.

V. la Colombiere.

Le 18 , François-Louis Roussel , Mestre de-Camp de Cavalerie , Aide-Maréchal Général des Logis des Armées du Roi , mourut âgé de 22 ans , & fut inhumé à Saint Roch.

Le 19 , Jean-François-Louis Comte de Billy , Seigneur de Villetartre , Colonel du Régiment d'Enguien , mourut à Paris , & fut inhumé dans l'Eglise Abbatiiale de Saint Germain-des-Prez. Il avoit servi avec distinction pendant toute la dernière guerre , & il avoit donné dans les batailles & les sièges où il s'est trouvé , des preuves d'intelligence , de capacité & de bravoure , qui le font extrêmement regretter. Il avoit été Aide-de-Camp de S. A. S. M. le Comte de Clermont , Prince du Sang.

Il étoit fils de Jean-François , Comte de Billy ;

Seigneur de Villetartre & autres lieux, Mestre-de-Camp de Cavalerie, Chevalier des Ordres Royal & Militaire de Saint Louis, & de Saint Lazare, Premier Gentilhomme de la Chambre de S. A. S. M. le Comte de Clermont, Prince du Sang, mort à Paris le 8 Juin 1739. (V. le *Mercur de France du mois de Juillet 1747*) & de Marie-Adelaide de Favieres, fille de Guillaume de Favieres, Maître des Comptes, Seigneur du Plessis-Veneur & autres lieux.

Il étoit le dix septième descendant en ligne directe du fils aîné de Nivellon de Billy, qui vivoit au commencement du treizième siècle, & qui tiroit son origine des anciens Seigneurs de Billy-fur-Ouraq, près Muret, en Valois, Maison déjà illustre dès l'année 1080, ainsi qu'on le voit dans les Mémoires de Castelnau, t. 7. l. 4. Voyez aussi l'Histoire Généalogique des Grands Officiers de la Couronne, édit. 1726, tom. 2. Le premier titre qui y est produit, est de l'année 1142, & prouve que cette Maison étoit dès-lors très-distinguée. Ses armes sont variées d'or & d'azur à deux faces de gueule.

Le 20, Marie-Thérèse *Bouhier*, veuve de François-Paul, Marquis de Rouvray, Maréchal des Camps & armées du Roi, mourut âgée de 55 ans, & fut inhumée à Saint Sulpice. Elle étoit fille de Benigne Bouhier, Président du Parlement de Bourgogne, & de Claire de la Toison d'or.

Le 22, Angélique de *Goussé de la Roche-Allart*, épouse de Jacques-Louis-Alexandre Tancrede de Caumont, Marquis de Caumont, Capitaine des Vaisseaux du Roi, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, mourut âgée de 36 ans, & fut inhumée à Saint Eustache.

Le 31, Louis-François *Crozat*, Marquis du

## 212 MERCURE DE FRANCE.

Châtel , Lieutenant Général des Armées du Roi ; mourut & fut inhumé à Saint Mery. Il avoit épousé le 5 Septembre 1722 Marie-Thérèse-Cathérine de Gouffier d'Heilly , fille de Charles-Antoine de Gouffier, Marquis d'Heilly , & de Cathérine-Angélique-Albert de Luynes. Il étoit fils d'Antoine Crozat , Seigneur du Châtel , de Mouy, de Vaudeuil , Receveur Général du Clergé , Trésorier des Etats de Languedoc , reçu grand Trésorier des Ordres du Roi , le 28 Septembre 1715 , & petit-fils d'Antoine Crozat , Capitoul de Toulouse.

Le 13 de ce même mois , Raoul-Abraham P<sup>arrain</sup> mourut à Cany , dans le Pays de Caux , âgé de 102 ans.

Lorsque nous avons rapporté dans le Mercure du mois de Février dernier le mariage de Jean-Baptiste Donatien de Vimeur , Comte de Rochambeau ; n'ayant reçu aucun Mémoire sur sa Généalogie , nous nous étions contentés de faire quelques recherches. Celles que nous avons faites depuis , sont plus sûres & plus exactes , & nous mettent à portée d'en donner l'extrait ci-après , qui prouve l'ancienneté de cette Maison , dont on ne connoît point le commencement , & qui a toujours serv avec distinction. Le plus ancien titre dont nous ayons connoissance , & d'où suit la filiation , prouve que cette Maison est établie dans le Vendômois , depuis au moins quatre cens ans , & commence à

*Premier degré.* Macé de Vimeur , Ecuier , Seigneur de Leroux , qui eut pour femme Demoiselle Perrette de Cholé , comme il paroît par une Transaction du 13 Août 1380 , entre ladite Demoiselle de Cholé , veuve & Douairiere dudit Macé de Vimeur , Ecuier , Seigneur de Leroux .

& les tuteurs de Giles de Vimeur , son fils , qui  
suir.

*Second degré.* Giles de Vimeur , premier du  
nom , Ecuyer , Seigneur de Leroux , épousa le 10  
Juillet 1426 Demoiselle Judith de Tibergeau ,  
dont il eut

*Troisième degré.* Macé de Vimeur , second du  
nom , Ecuyer , Seigneur d' Ambloy , & de la Vau-  
dieres , en Vendômois , qui épousa le 8 Avril 1450  
Demoiselle Jacqueline de Juston , fille de Robert  
de Juston , Ecuyer , Seigneur d' Ambloy , dont il eut  
entre autres enfans

*Quatrième degré.* Giles de Vimeur , second du  
nom , Ecuyer , Seigneur d' Ambloy & de la Vau-  
dieres , qui épousa Demoiselle Jeanne de la Ro-  
che , dont il eut pour enfans

*Cinquième degré.* Mathurin de Vimeur , Cheva-  
lier , Seigneur d' Ambloy , qui épousa le 19 Janvier  
1570 Demoiselle Christine de Bellon , fille de  
Pierre de Bellon , Chevalier , Seigneur de Rocham-  
beau & d' Aupuy , Gouverneur de la Ville de Ham ,  
en Picardie , dont il eut pour fils

*Sixième degré.* René de Vimeur , premier du  
nom , Chevalier , Seigneur de Rochambeau , qui  
épousa en premières nœces Demoiselle Renée de  
Maillé , fille de Jean de Maillé , Seigneur de Ruillé  
& du petit Bennehart ; lequel étoit cousin ger-  
main de Hardouin de Maillé , cinquième ayeul de  
Claire Clémence de Maillé , femme de Louis de  
Bourbon , Prince de Condé. Il eut de Renée de  
Maillé , René qui suit.

Il épousa en secondes nœces Marie de Salviaty ,  
fille de Jean , Seigneur de Talsy , qui étoit petit-fils  
de Bernard de Salviaty , Gonfalonier de Florence ,  
Maison illustre d' Italie , dont il n'eut point d'en-  
fans.

*Septième degré.* René de Vimeur, second du nom, Chevalier, Seigneur de Rochambeau, épousa le 14 Juin 1597 Demoiselle Claude de Filleul, fille de Michel de Filleul, Ecuyer, & de Claude Coutin, dont il eut entre autres enfans

*Huitième degré.* René de Vimeur, troisième du nom, Chevalier Seigneur, de Rochambeau, qui fut nommé Député par la Noblesse du Vendômois aux Etats Généraux qui devoient se tenir à Tours en 1652. Il épousa le 8 Décembre 1632, Demoiselle Marguerite Hurault, fille d'Anne Hurault, Chevalier, Seigneur de Saint Denis, de la Maison du Chancelier de Chiverny, dont il eut René de Vimeur, qui suit.

Il épousa en secondes nûces, le 10 Août 1648, Gabrielle de Culant, fille de Philippe de Culant, Chevalier, Seigneur du Buat, & d'Esther de Felins, de Banthelu.

*Neuvième degré.* René de Vimeur, quatrième du nom, Chevalier Seigneur de Rochambeau, de Saint Georges, du Rosey, &c. épousa, le 2 Mai 1669, Demoiselle Elisabeth de Menon de Turbilly, fille d'Urbain de Menon, Comte de Turbilly, & de Dame Marie de Chahannay. Ladite Turbilly avoit pour ayeule Magdelaine de Maille de la Tour Landry, fille de François, Comte de la Tour Landry, & de Diane de Rohan. Il eut de ce mariage Joseph, premier du nom, qui suit.

Urbain, Major de l'Equipage d'Artillerie, tué à la bataille d'Hochstet.

François-Cezar, Chef d'Escadre des Armées Navales, mort au mois d'Août dernier.

Gabriel, Seigneur de Saint Georges, dit l'Abbé de Rochambeau.

*Dixième degré.* Joseph, premier du nom, Chevalier, Seigneur de Rochambeau, épousa Demoi-

felle Marie Magdeleine Brachet, fille d'Antoine Brachet , Ecuyer , & d'Anne de Gennes , dont il eut

*Onzième degré.* Joseph , second du nom , Chevalier , Marquis de Rochambeau , Gouverneur de Vendôme , & Grand Bailli du Vendômois , qui a épousé le 6 Décembre 1718 Demoiselle Marie-Claire-Therése Begon . actuellement Gouvernante de S. A. S. M. le Duc de Montpensier , de laquelle il a eu

*Douzième degré.* Jean-Baptiste-Donatien de Vimeur , Comte de Rochambeau , Colonel du Régiment de la Marche , dont nous avons fait mention au sujet de son mariage.

En annonçant la mort de Madame la Comtesse de Mailly dans le Mercure de Février dernier , on a dit qu'elle étoit morte âgée de soixante-sept ans. Elle n'en avoit que trente-deux.

## AVIS AU PUBLIC.

**L**E Sieur Houdemart, Apoticaire - Droguiste Ordinaire du Roi , à Paris , rue de la vieille Monnoye , donne avis qu'il continue la distribution de son Balsamique , comme il l'a annoncé par divers écrits publics. Ce remede est souverain pour les maladies de la poitrine & du poulmon , crachemens de sang , ulcères , ptyisie , asthme , toux invétérées , superfluidités séreuses de la poitrine , régles supprimées , maladies provenantes de mauvaises digestions de l'estomach , qui ont un mauvais chile & sang vicié , qui gêne les ressorts de l'économie de la structure de ses parties.

Il guérit les maladies vénériennes de quelque nature qu'elles puissent être & les plus désespérées,

sans être obligé de garder la chambre, ni d'avoir recours au mercure vulgaire dont les suites sont toujours très-fâcheuses, attaquant chez la plupart le genre nerveux, & chez les autres, par la foiblesse du tempérament, le poulmon, ce qui occasionne aussi des crachemens de sang, en forçant les vaisseaux capillaires, & qui déchire les lobes, en faisant spectorer le pus, comme ledit sieur l'a remarqué dans nombre de maladies qu'il a traitées. Non seulement ce remede les guérit radicalement, même mais la goutte, les rhumatismes, l'hydropisie; il leve toutes les obstructions, chasse les glaires de l'estomach, rétablit la digestion, & empêche de tomber dans la Lienterie; il leve pareillement les obstructions du foye, en fondant le schere de la ratte.

Ce remede pousse par les selles & les urines; excite puissamment la transpiration des humeurs, & purifie le sang.

M. H. est seul possesseur de l'Eau des Graces; si connue pour les maladies de la peau, comme dartres vives, farineuses, boutons, tannes & taches, & qui embellit, blanchit, dégrasse, adoucit, ôte les rides & rafraichit le teint.

Comme il peut y avoir quelques personnes qui douteroient de l'efficacité des médicamens énoncés ci-dessus, & d'autres qui chercheroient à les décrier, ledit sieur se trouve muni d'un nombre de Certificats des personnes de distinction qu'il a guéries, indépendamment du suffrage de plusieurs Docteurs de la Faculté de Médecine, qui ont été témoins de leurs effets.

**APPRO-**



---

## A P P R O B A T I O N .

**J**'Ai lu , par ordre de Monseigneur le Chancelier , le *Mercur* de France du présent mois, A Paris , le 6 Mars 1750.

MAIGNAN , DE SAVIGNY,

---

## T A B L E .

|                                                                                                                                                                                                                                                                                  |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>P</b> IECES FUGITIVES en Vers & en Prose                                                                                                                                                                                                                                      |    |
| Troisième & dernière Lettre de D***, Religieux Bénédictin de Clugny , à D*** Religieux du même Ordre , contenant la suite & la fin des Remarques qu'il a faites sur le Livre intitulé : Mémoires pour servir à l'Histoire du Nivernois, & Donziois , par M. N. D. L. R. A. E. P. | 3  |
| La Toilette de Vénus. Cantate , par M. Roi , mise en musique par M. le Marquis de ***                                                                                                                                                                                            | 19 |
| Réponse à la Question proposée dans le <i>Mercur</i> : Lequel est le plus glorieux de triompher de l'insensibilité d'un cœur indifférent , ou d'exclure d'un cœur épris un rival tendrement aimé ,                                                                               | 21 |
| Autre Réponse à la même Question ,                                                                                                                                                                                                                                               | 30 |
| L'année & l'Hirondelle , Fable ,                                                                                                                                                                                                                                                 | 37 |
| Observation sur l'Insecte appelé , Cloporte aquatique, par M. Desmars, Docteur en Médecine,                                                                                                                                                                                      | 39 |
| Épître à M. M. D. L.                                                                                                                                                                                                                                                             | 45 |
| Traduction de cette Strophe de l'Ode à la Fortune : Montrez-nous , Guerriers , &c.                                                                                                                                                                                               | 49 |
| Solution d'une Question de calcul , proposée dans le <i>Mercur</i> de Novembre ,                                                                                                                                                                                                 | 50 |
| Autre Solution du même Problème ,                                                                                                                                                                                                                                                | 52 |
| Problème ,                                                                                                                                                                                                                                                                       | 55 |
| Les Oiseaux & le Baudet , Fable allégorique , Mlle Guibert ,                                                                                                                                                                                                                     | 56 |

K

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |              |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Question ,                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 58           |
| Stances sur la Jalouſie ;                                                                                                                                                                                                                                                                              | 59           |
| Lettre à M. Remond de Sainte Albine , pour ſer-<br>vir de réponse à la Critique d'une autre Lettre<br>à l'Auteur ſur l'amitié ,                                                                                                                                                                        | 61           |
| Epitre à M. l'Abbé Trublet, Archidiacre & Cha-<br>noine de S. Malo , de l'Académie Royale des<br>Sciences & Bellés-Lettres de Pruſſe , par M.<br>Desforges Maillard, des Académies Royales<br>des Sciences & Belles-Lettres d'Angers & de la<br>Rochelle, ſur un voyage qu'il a fait à Saint<br>Malo , | 66           |
| Etrennes Epigrammatiques pour l'année 1750 , à<br>Mrs de Voltaire, d'Arnaud & Marmontel, par<br>le même ,                                                                                                                                                                                              | 70           |
| Observations ſur l'Extrait de la Séance publique<br>tenue le 21 du mois d'Août 1749, par l'Acadé-<br>mie Royale des Sciences de Toulouſe , inſéré<br>dans le Mercure de Décembre 1749 ,                                                                                                                | 71           |
| Ode ſur la Paix ,                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 72           |
| Lettre à M. Remond de Sainte Albine , par M.<br>Desforges Maillard , ſur un Poète François ,                                                                                                                                                                                                           | 76           |
| Prologue compoſé par J. F. Guichard , & récité<br>avant la Comédie de l'Avare de Moliere , qu'a-<br>ne aſſemblée de jeunes gens, dont l'Auteur<br>étoit , repréſenta le 29 Décembre 1749 ,                                                                                                             | 83           |
| Vers à M. Guichard , par M. R . . . qui étoit ve-<br>nu à la représentation de cette Pièce ,                                                                                                                                                                                                           | 86           |
| Question ſur le nom de Cardin ,                                                                                                                                                                                                                                                                        | 87           |
| Vers envoyés au premier jour de l'an à Mad. de<br>B . . . par M. de S . . .                                                                                                                                                                                                                            | <i>ibid.</i> |
| Mémoire de M. l'Abbé Lebeuf, Chanoine d'Au-<br>xerre , adreſſé à un Chanoine de l'Egliſe de ***<br>pour donner au Clergé de Nevers un ancien<br>Ecrivain Eccléſiaſtique, que quelques modernes<br>prétendent avoir été du Clergé d'Auxerre ,                                                           | 88           |
| A M. de Curys, Intendant des Menus Plaiſirs du<br>Roi, Etrennes ,                                                                                                                                                                                                                                      | 97           |

|                                                                                                                                                                                                                     |              |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Autres à M. l'Evêque , Contrôleur des Menus<br>Plaisirs du Roi ,                                                                                                                                                    | 98           |
| Mémoire sur les avantages & les inconvéniens de<br>la fièvre , lû à l'Académie de Beziens le 13 No-<br>vembre 1749, par M. Jean-Henri Nicolas Bouil-<br>let , Docteur en Médecine de la Faculté de<br>Montpellier , | 99           |
| Epître à Mlle de S. . . à qui l'Auteur avoit pro-<br>mis une Chançon ,                                                                                                                                              | 127          |
| Dialogue sur les Langues anciennes & les Langues<br>vulgaires, traduit de l'Italien de Speron Spé-<br>roni. Interloc. le C <sup>al</sup> Bembo, Lazato & un<br>Romain de la Cour du Pape ,                          | 128          |
| L'accord de la Sagesse avec la folie , adressé à une<br>jeune Dlle d'Angers, par M. de la Soriniere, 142                                                                                                            |              |
| Lettre à M. Remond de Sainte Albine , sur le<br>Programme de l'Académie de Bordeaux ,                                                                                                                               | 143          |
| Epithalame ,                                                                                                                                                                                                        | 145          |
| Lettre de M. Morel , Chanoine de Montpellier ,<br>à M. l'Abbé d'Harfeuil , Membre de l'Acadé-<br>mie des Sciences de Bordeaux ,                                                                                     | 146          |
| Lettre à M. Remond de Sainte Albine ,                                                                                                                                                                               | 150          |
| Précis des principales connoissances de M. d'Azy<br>d'Etavigny , sourd & muet de naissance , que le<br>Sr Pereire instruit depuis environ deux ans ,                                                                | 151          |
| Raisons qui rendent intéressante la connoissance<br>publique de l'Art du Sr Pereire , pour apprendre<br>à parler aux sourds & muets de naissance ,                                                                  | 153          |
| Dissertation contre la Chambre noire de Newton,<br>par M. Gautier , Pensionnaire du Roi ,                                                                                                                           | 158          |
| Mots de l'Enigme & des Logogryphes du Mer-<br>cure de Février ,                                                                                                                                                     | 164          |
| Enigme & Logogryphes ,                                                                                                                                                                                              | <i>ibid.</i> |
| Nouvelles Litteraires , des Beaux-Arts , &c.                                                                                                                                                                        | 170          |
| Programme de l'Académie de Pétersbourg ,                                                                                                                                                                            | 190          |
| Seconde Lettre de M. Roussille , Chirurgien Ocu-<br>liste à Chartres , à M. * * * Docteur en Médecine,<br>servant de Réplique à la Réponse de M.                                                                    |              |

|                                                                        |              |
|------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Davidel, insérée dans le Mercure de Juillet de<br>nier,                | 197          |
| Devises pour les Jettons de l'année 1750,                              | 199          |
| Explication de la Médaille,                                            | 200          |
| Récit de Basse,                                                        | 201          |
| Spectacles,                                                            | <i>ibid.</i> |
| France, Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.                            | 203          |
| Lettre à M. Remond de Sainte Albine, au sujet<br>d'un Prix de Musique, | 205          |
| Mariages & Morts,                                                      | 206          |
| Avis au Public,                                                        | 215          |

*Fautes à corriger dans le Mercure de  
Décembre 1749, second volume.*

**P** Age 27, ligne 15, *enchassé*, lisez, *cantonné*.  
P. 31, l. 2, *exacte & continue*, l. *exacte &*  
*peu nourrissante*.

*Mercure de Février 1750, dans les Vers  
Picards, insérés p. 111.*

Vers 4. *Es pinin*, lisez *Es pin*. Vers 6, *dirouois*,  
lisez *diroit*. *Ibid Bayeul*, lisez, *Bayent*. Vers 10,  
*Pourrois*, lisez, *pourrois*. Vers 12, *dans celle*, lisez,  
*dans chelle*. Vers 15, *ferouais*, lisez, *ferois*. Vers  
dernier, *warwaille* doit être écrit par un grand  
W. C'étoit le nom d'un Bailly.

*Même Mercure, dans l'Avis de la veuve  
Mouton.*

Page 209, *chez Mad. Socon*, lisez, *M. de Savroy*.  
*Ibid. l'Abbé Coquillisé*, lisez, *l'Abbé Recoquillié*.

|                                         |     |
|-----------------------------------------|-----|
| <i>La Planche doit regarder la page</i> | 162 |
| <i>Les Jettons gravés, la page</i>      | 199 |
| <i>La Médaille, la page</i>             | 200 |
| <i>La Chanson notée, la page</i>        | 201 |

De l'Imprimerie de J. BULLOT.



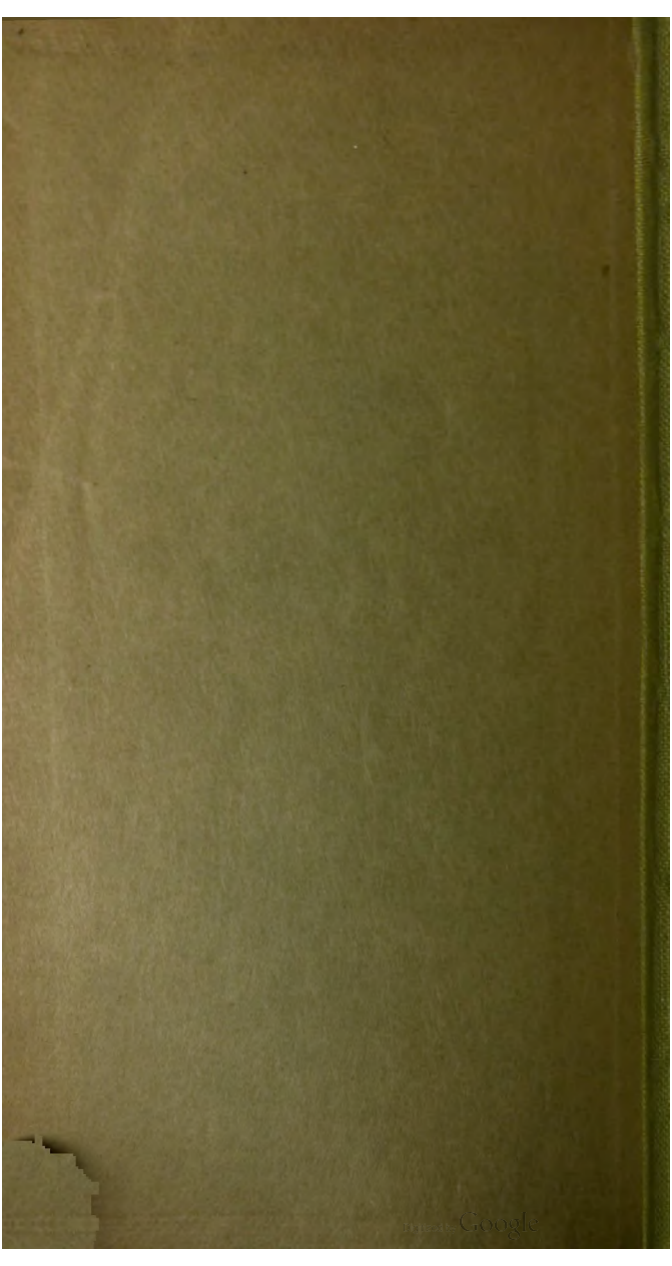
Handwritten marks, possibly initials or a signature, located in the lower right quadrant of the page.











SEP. 17 1936

